

Catalogue général des cartes, plans et dessins d'architecture. Tome IV

Inventaire de la série N pour les pays étrangers
d'après l'inventaire établi par Michel LE MOËL et Claude-France ROCHAT,
conservateurs aux Archives nationales

Archives nationales

Encodé par ArchProteus 2007 Cet instrument de recherche est en français

Paris

2010

Sommaire

1	ALGÉRIE	15
1.1	CARTE	15
1.1.1	N/III/Algérie/2/1-3 TRACÉ DE LA CÔTE ENTRE DJIDJELLI ET BIZERTE. 3 files numérotées de 2 à 4. [2e moitié du XVIIe siècle ?]	15
1.2	VILLES	15
1.2.1	N/III/Algérie/1/1-3 PL. D'ALGER. XVIIe-XVIIIe siècle	15
1.2.2	N/III/Algérie/3 « PLAN DE GIGERY [DJIDJELLI] AUX ALGÉRIENS ». [XVIIIe siècle]	16
1.2.3	N/III/Algérie/4 « TOPOGRAPHICA REPRESENTATIO BARBARICIPORTUS ET URBIS MUNITUS ORAN... WAHRHAFFTE ABBILDUNG DER BARBARISCEN VESTUNG ORAN... » [A Nuremberg], chez les héritiers d'Homann, 1732.	16
2	RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE	17
2.1	N/III/Allemagne/11	17
2.2	N/III/Allemagne/14	17
2.3	BADEN-WÜRTTEMBERG	17
2.3.1	CARTE	17
2.3.2	VILLES ET VILLAGES	17
2.4	BAYERN	18
2.4.1	HYDROGRAPHIE, VOIES DE COMMUNICATION	18
2.4.2	VILLES ET VILLAGES	19
2.5	BERLIN	19
2.5.1	OUVRAGE D'ART	19
2.6	HAMBURG	20
2.6.1	VILLE	20
2.7	HESSEN	20
2.7.1	CARTES	20
2.7.2	VILLE	21
2.8	NIEDERSACHSEN	21
2.8.1	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	21
2.9	NORDRHEIN WESTFALEN	22
2.9.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	22
2.9.2	HYDROGRAPHIE	23
2.9.3	FORÊTS ET BOIS	23
2.9.4	PLANS DE TERROIRS	24
2.9.5	VILLES ET VILLAGES	26
2.9.6	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	26
2.9.7	MINES	33
2.10	RHEINLAND PFALZ	38
2.10.1	CARTES ET PLAN D'ENSEMBLE	38
2.10.2	OUVRAGES D'ART	41
2.10.3	FORÊT	42
2.10.4	PLANS DE TERROIRS	43
2.10.5	VILLES ET VILLAGES	59
2.10.6	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	62
2.11	SAARLAND	74
2.11.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	74
2.11.2	FORÊT	74
2.11.3	PLANS DE TERROIRS	75
2.11.4	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	76
2.11.5	MINES	77

2.12	SCHLESWIG HOLSTEIN	77
2.12.1	CARTE D'ENSEMBLE	78
3	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE	79
3.1	N/III/Allemagne/14/1-3	79
3.2	BZ COTTBUS	79
3.2.1	HYDROGRAPHIE ET OUVRAGE D'ART	79
3.3	BZ DRESDEN	79
3.3.1	CARTE D'ENSEMBLE	79
3.3.2	PLAN DE BÂTIMENT	80
3.4	BZ ERFURT	80
3.4.1	VILLE	80
3.5	BZ LEIPZIG	80
3.5.1	CARTE ET PLAN D'ENSEMBLE	80
4	BELGIQUE	82
4.1	CARTES GÉNÉRALES	82
4.1.1	N/III/Pays-Bas/4/1-2 « TABLEAU QUI SERT À DIRIGER LES OPÉRATIONS QU'ON EXÉCUTE DANS LA FORMATION DE LA NOUVELLE CARTE DES PAYS-BAS AUTRICHIENS, qui sera une suite de la nouvelle carte de France dressée d'après les observations et les calculs des astronomes de Paris ». [1773]	82
4.1.2	N/III/Pays-Bas/2 « CARTE POUR SERVIR À LA NÉGOTIATION (sic) D'UN TRAITÉ DE LIMITES ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS-BAS ». Fr. Weess, écrivain des fortifications. [XVIIIe siècle]	82
4.1.3	N/III/Pays-Bas/1 CARTE DE LA RÉGION COMPRISE ENTRE LA MEUSE ET LA MOSELLE. [XVIIIe siècle]	82
4.2	PROVINCE D'ANVERS	83
4.2.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	83
4.2.2	OUVRAGES D'ART	88
4.2.3	PLANS DE TERROIRS	89
4.2.4	VILLES	92
4.2.5	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	94
4.3	BRABANT	102
4.3.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	102
4.3.2	HYDROGRAPHIE, VOIES DE COMMUNICATION ET OUVRAGES D'ART	103
4.3.3	FORÊTS ET BOIS	104
4.3.4	PLANS DE TERROIRS	106
4.3.5	VILLES ET VILLAGES	136
4.3.6	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	137
4.4	FLANDRE OCCIDENTALE	157
4.4.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	158
4.4.2	HYDROGRAPHIE, OUVRAGES D'ART VOIES DE COMMUNICATION	163
4.4.3	PLANS DE TERROIRS	169
4.4.4	VILLES	172
4.4.5	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	176
4.5	FLANDRE ORIENTALE	181
4.5.1	CARTES	181
4.5.2	HYDROGRAPHIE, VOIES DE COMMUNICATION OUVRAGES D'ART	182
4.5.3	BOIS	189
4.5.4	PLANS DE TERROIRS	190
4.5.5	VILLES	200
4.5.6	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	201
4.6	HAINAUT	206
4.6.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	206

4.6.2	HYDROGRAPHIE, OUVRAGES D'ART VOIES DE COMMUNICATION	207
4.6.3	FORÊTS	214
4.6.4	PLANS DE TERROIRS	215
4.6.5	VILLES	229
4.7	PROVINCE DE LIEGE	238
4.7.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	238
4.7.2	HYDROGRAPHIE	239
4.7.3	FORÊT	240
4.7.4	PLANS DE TERROIRS	240
4.7.5	VILLES	247
4.7.6	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	249
4.8	LIMBOURG	253
4.8.1	CARTES	253
4.8.2	HYDROGRAPHIE	254
4.8.3	PLANS DE TERROIRS	254
4.9	LUXEMBOURG BELGE	259
4.9.1	CARTES	259
4.9.2	FORÊTS ET BOIS	261
4.9.3	PLANS DE TERROIRS	265
4.10	NAMUR	272
4.10.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	272
4.10.2	FORÊTS ET BOIS	273
4.10.3	PLANS DE TERROIRS	273
4.10.4	VILLE	283
4.10.5	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	284
5	CANADA	286
5.1	N/III/Canada/2	286
5.2	N/III/Canada/4	286
5.3	N/III/Canada/5	286
5.4	N/III/Canada/12	286
5.5	CARTE	286
5.5.1	N/III/Canada/9 « CARTE DE L'ISLE DE MONTRÉAL ET DE SES ENVIRONS DRESSÉE SUR LES MANUSCRITS DU DEPOST DES CARTES, PLANS ET JOURNAUX DE LA MARINE ». N. Bellin, ingénieur hydrographe de la Marine, 1742.	286
5.6	HYDROGRAPHIE	286
5.6.1	N/III/Canada/1 « LAC DES DEUX MONTAGNES ». 1721	286
5.6.2	N/III/Canada/6 « CARTE DU FLEUVE DE SAINT-LAURENT OU RIVIÈRE DU CANADA ». [XVIIIe siècle]	287
5.7	PLANS DE TERROIRS	287
5.7.1	N/III/Canada/10 « PLAN DE L'IL DE SABLE... à l'est de la côte de l'Acadie au nord-ouest du banc des marsouins, à l'ouest du grand banc de Terre-Neuve ». [XVIIIe siècle]	287
5.7.2	N/III/Canada/3 PL. DE DÉLIMITATION DES DISTRICTS DES PAROISSES SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ET SAINTE-GENEVIÈVE. Du Puy, 1721.	287
5.7.3	N/II/Canada/2 « PLAN DE LA COSTE OU TERRE SAINT-SULPICE EN CANADA ». [vers 1720]	287
5.8	VILLES ET VILLAGES	288
5.8.1	N/III/Canada/7/1-2 PL. DU PORT DE LOUISBOURG EN L'ILE DE CAP BRETON. XVIIIe siècle	288
5.8.2	N/III/Canada/12 « PLANT DE LA MISSION DE LA MONTAGNE [À MONTREAL] ». 1694	288
5.8.3	N/II/Canada/4 « PLAN DE LA VILLE MARIE OU MONTRÉAL EN CANADA ». [XVIIIe siècle]	288
5.8.4	N/III/Canada/8/1-2 PL. DE QUÉBEC. 2 p. Dheulland sculps. [XVIIIe siècle]	289
6	CHINE	290

6.1	CARTES	290
6.1.1	N/III/Chine/2/1 « CARTE DES 15 PROVINCES DE LA CHINE ». [XVIIIe siècle]	290
6.1.2	N/III/Chine/2/3 « CARTE DE LA TARTARIE ET DU TIBET ». [XVIIIe siècle]	290
6.1.3	N/III/Chine/2/4 « CARTE DE LA SOURCE DU GANGE DRESSÉE SUR LES MÉMOIRES DES LAMAS DU PAYS ». [XVIIIe siècle]	290
6.1.4	N/III/Chine/1 CARTE DE LA VILLE ET DE LA RADE DE MACAO. [XVIIIe siècle]	290
7	CORÉE	291
7.1	CARTE	291
7.1.1	N/III/Chine/2/2 « CARTE DU ROYAUME DE CORÉE ». [XVIIIe siècle]	291
8	ÉGYPTE	292
8.1	VOIES DE COMMUNICATION	292
8.1.1	N/III/Égypte/4 CARTE DES ROUTES DU CAIRE À EL ARICH ET DU CAIRE À SUEZ. [Début du XIXe siècle]	292
8.2	PLANS DE TERROIRS	292
8.2.1	N/III/Égypte/1 « PLAN DU PORT D'ABOUQUIR, ASSIÉGÉ PAR LES ANGLAIS EN VENTÔSE DE L'AN 9 DE LA RÉPUBLIQUE, ET DÉFENDU PAR LE CHEF DE BATAILLON DU GÉNIE VINUCHE ». 292	292
8.2.2	N/III/Égypte/2 « PLAN DES BÉQUIERS [ABOUKIR] ». [1800]	292
8.2.3	N/III/Égypte/3 « PLAN GÉNÉRAL DE L'ILE D'ÉLÉPHANTINE, DE SYENE [ASSOUAN], ET DES CARRIÈRES DE GRANIT EXPLOITÉES PAR LES ANCIENS ÉGYPTIENS ». Legentil, capitaine de Génie, an VIII. 292	292
8.3	PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENT	293
8.3.1	N/III/Égypte/5 « PLAN DU PORT DE SALAHIEH [SALEHIYEH]... ». 24 thermidor an VIII. 293	293
9	ESPAGNE	294
9.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	294
9.1.1	N/III/Espagne/1/1-2 CARTES DE MINORQUE. 1759 294	294
9.2	PLANS DE TERROIRS	294
9.2.1	N/III/Espagne/2/2, 3, 7 « PLANO DEL TERMINO DE LA VILLA DE FERNAN NUÑEZ ». 3 p. Joaquin de Luna, 1776. 294	294
9.2.2	N/III/Espagne/2/1 « BORRADOR DEL TERMINO DE LA MORENA Y TORNERUELA QUE LINDA CON EL PERTENESE AL MARQUES DE GUADALCAZAR » [Fin du XVIIIe siècle] 295	295
9.2.3	N/III/Espagne/2/13 PL. D'UN DOMAINE NON IDENTIFIÉ. Sign. Joseph Diaz y Asehedo [Après 1790] 295	295
9.3	VILLES ET VILLAGES	295
9.3.1	N/III/Espagne/2/4 « PLANO DE LA VILLA DE FERNAN NUÑEZ ». [XVIIIe siècle] 295	295
9.3.2	N/III/Espagne/3/1-2 « PLAN PRÉSUMÉ DE FLIX SUR L'EBRE ». [XVIIe siècle] 295	295
9.3.3	N/III/Espagne/4 « PLAN DE NAVATE ET DE SES ENVIRONS ». [XVIIIe siècle] 296	296
9.3.4	N/III/Espagne/6 « PORT DU PASSAGE D'APRÈS LE PLAN LEVÉ EN 1788 PAR TOSIÑO ». 1793 296	296
9.3.5	N/III/Espagne/5 « PLANO DEL PUERTO DE SANTANDER... ». Don Vincente Tosiño de San Miguel, brigadier de l'armée royale, 1788. 296	296
9.4	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	296
9.4.1	N/III/Espagne/2/5, 6, 10, 11 PL. DU PALAIS DE FERNAN NUÑEZ. [XVIIIe siècle] 296	296
9.4.2	N/III/Espagne/2/8-9 PL. DE L'« ALVERGE DE LA CARIDAD » DE FERNAN NUÑEZ. [XVIIIe siècle] 297	297
9.4.3	N/III/Espagne/2/12 « PLANOS ALTO Y BASO PARA CASA DE EDUCACION DE NIÑAS GUERSANAS DE STA ESCOLASTICA » DE FERNAN NUÑEZ. [XVIIIe siècle] 297	297
9.4.4	N/III/Espagne/2/14 « PLANO ALTO DEL MESON NUEVO ». [XVIIIe siècle] 298	298
10	ÉTATS-UNIS	299
10.1	N/III/Louisiane/5 299	299
10.2	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE 299	299
10.2.1	États de Louisiane, Mississipi, Alabama. 299	299

10.2.2	États de Louisiane, Mississippi, Alabama, Arkansas, Floride.	299
10.3	HYDROGRAPHIE	299
10.3.1	État de Louisiane.	299
10.4	PLANS DE TERROIRS	300
10.4.1	État du Mississippi.	300
10.5	VILLE	300
10.5.1	État de Louisiane.	300
11	GRANDE-BRETAGNE	302
11.1	PLANS DE TERROIRS	302
11.1.1	N/III/Angleterre/1 CARTE DE L'ILE D'AURIGNY ET DES ÎLES VOISINES. [XVIIIe siècle]	302
11.1.2	N/III/Angleterre/3 PL. DE GIBRALTAR. 1782	302
11.1.3	N/III/Angleterre/2 CARTE DE L'ÎLE DE GUERNESEY ET DES ÎLES VOISINES. [XVIIIe siècle]	302
11.2	HYDROGRAPHIE, OUVRAGES D'ART	303
11.2.1	N/III/Angleterre/8 PL. DU PORT DE CARDIFF ET PENARTH. 1864	303
11.2.2	N/III/Angleterre/14/1 « PLAN OF THE HARBOUR OF DUNDEE exhibiting the extension to the eastward and other improvements now in progress ». [1 p.]. 1859	303
11.2.3	N/III/Angleterre/10/1-2 PL. DU PORT DE FALMOUTH. [XIXe siècle]	303
11.2.4	N/III/Angleterre/13 COUPES D'UN BASSIN À FALMOUTH. [XIXe siècle]	304
11.2.5	N/III/Angleterre/7 « HULL. WEST DOCK ET VICTORIA DOCK ». [XIXe siècle]	304
11.2.6	N/III/Angleterre/14/2 « HULL. BASSIN DE L'OUEST. ÉCLUSE À SAS. » [XIXe siècle]	304
11.2.7	N/III/Angleterre/14/3 « KINGSTON UPON HULL. TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION PROJETÉS PAR LA COMPAGNIE DES DOCKS ». 1 p.. Septembre 1864	304
11.2.8	N/III/Angleterre/11/1-2 PL. DE BASSINS DU PORT DE LEITH. [XIXe siècle]	305
11.2.9	N/III/Angleterre/9/1-2 PL. DE DOCKS DU PORT DE LONDRES. [XIXe siècle]	305
11.2.10	PL. DU PORT DE PENARTH.	305
11.2.11	N/III/Angleterre/12/1-3 PL. DU PORT DE SUNDERLAND. [XIXe siècle]	305
11.2.12	N/III/Angleterre/6 PL. DU PORT DE SWANSEA. [XIXe siècle]	306
11.2.13	N/III/Angleterre/13 PL. D'UNE ÉCLUSE À SWANSEA. [XIXe siècle]	306
11.2.14	N/III/Angleterre/15 « EMBOUCHURE DE LA TYNE ». 1865	306
11.3	VILLE	306
11.3.1	N/III/Angleterre/11/3 « PLAN DE LEITH, PORT D'ÉCOSSE PEU ÉLOIGNÉ D'ÉDIMBOURG ». [XVIIIe siècle]	306
11.4	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	307
11.4.1	N/III/Angleterre/16 « PLAN DE LA MAISON OCCUPÉE PAR S. E. MONSgr LE DUC DE NIVERNAIS À LONDRES ». [XVIIIe siècle]	307
12	GRÈCE	308
12.1	VILLE	308
12.1.1	Messenie.	308
12.2	PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENTS	308
12.2.1	Rhodes.	308
13	HAÏTI	309
13.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	309
13.1.1	N/III/St-Domingue/1 « CARTE GENERALE DE L'ISLE ST DOMINGUE dressée sur les mémoires du sr de Cally, cy devant commandant pour le Roy de l'isle de la Tortue et costes St Domingue, augmentée de beaucoup et présentée à Mr des Landes ». 1703	309
13.1.2	N/III/St-Domingue/2 « CARTE DE L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE dressée... sur les mémoires de Me Frézier, ingénieur de S. M. et autres assujettis aux observations astronomiques... ». G. Delisle, premier géographe du Roi, 1722. Marin sculps.	309
13.1.3	N/III/St-Domingue/3 « CARTE DES POSTES AUX LETTRES DE L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE. Bordier sculps. [XVIIIe siècle]	309
13.1.4	N/III/St-Domingue/6/1-2 « CARTE DE L'ISLE À VACHE ET DU FOND DE LA GRANDE TERRE ». [XVIIIe siècle]	309

13.2	PLANS DE TERROIRS	310
13.2.1	N/III/St-Domingue/14 « PLAN DE LA VILLE ET DE LA BAYE DU FORT-DAUPHIN DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur géographe, 1786.	310
13.2.2	N/III/St-Domingue/15 « PLAN DE LA BAYE ET DU BOURG DE JACMEL DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur géographe, 1786.	310
13.2.3	N/III/St-Domingue/5/1-4 PL. DE LA VILLE ET DE LA RÉGION DE LÉOGANE. [XVIIIe siècle]	310
13.2.4	N/III/St-Domingue/13 « PLAN DE LA BAYE ET DE LA VILLE DU MÔLE SAINT-NICOLAS DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur géographe, 1786.	311
13.2.5	N/III/St-Domingue/4 PL. DE LA RADE DU PETIT GOAVE. [XVIIIe siècle]	311
13.2.6	N/III/St-Domingue/10 « PLAN DE LA BAYE ET DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS DANS LA PARTIE SUD DE L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, 1786.	312
13.2.7	N/III/St-Domingue/16 « PLAN DE LA BAYE ET DU BOURG DE TIBURON DANS L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1786.	312
13.3	VILLES ET VILLAGES	312
13.3.1	N/III/St-Domingue/7 « PLAN DE LA VILLE DU CAP FRANÇOIS ET DE SES ENVIRONS DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1786.	312
13.3.2	N/III/St-Domingue/9 « PLAN DE LA VILLE DES CAYES DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1786.	312
13.3.3	N/III/St-Domingue/8 « PLAN DE LA VILLE, DES RADES ET DES ENVIRONS DE PORT-AU-PRINCE DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1785.	313
13.3.4	N/III/St-Domingue/12 « PLAN DE LA VILLE DE PORT DE PAIX DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1785.	313
13.3.5	N/III/St-Domingue/11 « PLAN DE LA VILLE DE SAINT-MARC DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1785.	313
13.4	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	313
13.4.1	N/III/St-Domingue/17 « PLAN DE L'ABITATION DE MR DE LACAZE SITUÉE AUX BAS DE L'ESTERRE, DE L'ARTIBONITE DANS L'ÉTAT QU'ELLE SE TROUVE AUJOURD'HUY ». [XVIIIe siècle]	313
13.4.2	N/II/St-Domingue/1 « PLAN DE LA PREMIÈRE, SECONDE ET TROISIÈME HABITATIONS DE MONSIEUR DE LABORDE SITUÉS À LA PLAINE À JACOB, QUARTIER DES CAYES DU FONDS DE L'ISLE À VACHE, PARTIE DU SUD DE SAINT-DOMINGUE ». [XVIIIe siècle]	314
13.4.3	N/II/St-Domingue/2 « PLAN DE L'HABITATION DE MADAME LA COMTESSE D'AMPUS SCITUÉE PRÈS DE LA VILLE DE LÉOGANE, CÔTE SAINT-DOMINGUE ». [XVIIIe siècle]	314
14	INDE	315
14.1	PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENT	315
14.1.1	N/III/Inde/1 « PLAN ET ÉLEVATION DU MAGASIN DE LA COMPAGNIE IMPÉRIALE À BANQUIBAZAR ET HYTSAPOUR EN BENGAL COMMENCÉ LE PREMIER DE MARS 1728 ».	315
15	ITALIE	316
15.1	CAMPANIA	316
15.1.1	VILLE	316
15.2	EMILIA-ROMAGNA	316
15.2.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	316
15.2.2	PLANS DE TERROIRS	319
15.2.3	VILLES ET VILLAGES	320
15.2.4	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	321
15.3	LAZIO	325
15.3.1	HYDROGRAPHIE	325
15.3.2	PLANS DE TERROIRS	326
15.3.3	VILLES ET VILLAGES	328
15.3.4	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	332
15.4	LIGURIA	339

15.4.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	339
15.4.2	HYDROGRAPHIE	340
15.4.3	PLANS DE TERROIRS	341
15.4.4	VILLES ET VILLAGES	345
15.4.5	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	349
15.5	LOMBARDIA	359
15.5.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	359
15.5.2	HYDROGRAPHIE	360
15.5.3	PLANS DE TERROIRS	361
15.5.4	VILLES ET VILLAGES	362
15.6	MARCHE	362
15.6.1	HYDROGRAPHIE	362
15.6.2	VILLES	363
15.6.3	PLANS NON IDENTIFIÉS	364
15.7	PIEMONTE	364
15.7.1	CARTE	364
15.7.2	HYDROGRAPHIE ET OUVRAGES D'ART	364
15.7.3	FORÊT	367
15.7.4	PLANS DE TERROIRS	368
15.7.5	VILLES ET VILLAGES	373
15.7.6	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	378
15.8	TOSCANA	387
15.8.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	387
15.8.2	PLANS DE TERROIRS	389
15.8.3	VILLE	390
15.8.4	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	391
15.9	UMBRIA	395
15.9.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	395
15.9.2	PLANS DE TERROIRS	395
15.9.3	VILLES	396
15.9.4	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	396
15.10	VENETO	397
15.10.1	CARTE ET PLAN D'ENSEMBLE	397
15.10.2	HYDROGRAPHIE ET OUVRAGES D'ART	397
16	LUXEMBOURG	400
16.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	400
16.1.1	Luxembourg.	400
16.2	HYDROGRAPHIE	400
16.2.1	Districts Diekirch, Grevenmacher; cant. Diekirch, Grevenmacher, Echternach.	400
16.3	FORÊTS ET BOIS	400
16.3.1	District Diekirch; cant. Redange	400
16.3.2	District et cant. Luxembourg.	401
16.3.3	District Luxembourg, cant. Capellen.	401
16.4	PLANS DE TERROIRS	401
16.4.1	District et cant. Diekirch.	402
16.4.2	District Grevenmacher; cant. Remich.	402
16.4.3	Districts Luxembourg, Grevenmacher; cant. Esch, Remich.	402
16.4.4	District et cant. Remich.	402
16.4.5	District Diekirch; cant. Redange.	403
16.4.6	District et cant. Luxembourg.	403
16.4.7	District Diekirch; cant. Redange.	403
16.4.8	District et cant. Luxembourg.	403
16.4.9	District Diekirch; cant. Redange.	404

16.5 PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	404
16.5.1 District Grevenmacher; cant. Echternach.	404
16.5.2 District et cant. Luxembourg.	404
16.5.3 District Luxembourg; cant. Mersch.	407
17 MALTE	410
17.1 CARTE	410
17.1.1 N/III/Malte/1/1 « PIANA DELL' ISOLA DI MALTA, GOZZO E COMMINO... ». [XVIIIe siècle]	410
17.2 VILLE	410
17.2.1 N/III/Malte/1/2 « PLAN GÉNÉRAL DE LA VILLE CAPITALE DE MALTE... DÉDIÉE À S.A.S. MGR LE PRINCE DE CONTY... ». A.F.G. de Palmeus fils, ingénieur dessinateur géographe. Grav. par J. Lattré, 1751.	410
18 MAURICE	411
18.1 N/III/Île-de-France/2-3	411
18.2 CARTES	411
18.2.1 N/III/He-de-France/1 « PLAN DU PORT DU N. O. ET DE LES ENVIRONS DE L'ISLE DE FRANCE ET LA MANIÈRE DE MOUILLER LES ANCREs... ». Duclos, enseigne du Port, 1731.	411
18.2.2 N/II/He-de-France/3 « CARTE DE L'ISLE DE FRANCE DRESSÉE AU DÉPOST DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE POUR LE SERVICE DES VAISSEAUX FRANCAIS... ». Bellin, ingénieur de la Marine, 1763. P. A. Rameau sculps.	411
18.2.3 N/II/Ile-de-France/2 « PLAN GÉNÉRAL DE L'ISLE DE FRANCE ». [XVIIIe siècle]	411
18.3 PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	411
18.3.1 N/III/Mahé/1/1-13 PL. DE L'ÉTABLISSEMENT DE MAHÉ. [XVIIIe siècle]	411
19 MAURITANIE	413
19.1 CARTE	413
19.1.1 N/III/Sénégal/5 « PLAN DE PORTENDIC [PORTENDICK] APPELLÉ AUSSI PORTUDADDI OU PENIA, TIRÉ DE LABAT ».	413
20 MONACO	414
20.1 PLAN DE TERROIR	414
20.1.1 N/III/Alpes-Maritimes/2 « PLAN DE LA COMMUNE DE MONACO, DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES, ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE MONACO, CANTON DE MONACO levé en exécution de l'arrêté du gouvernement du 12 Brumaire an 11... ». Louis Scoffier, géomètre en chef, Antoine Laprenly, arpenteur, 1805.	414
21 NORVÈGE	415
21.1 VILLE	415
21.1.1 N/III/Norvège/1 « PLAN VON DRONTHEIM [TRONDHEIM] ». [XVIIIe siècle]	415
22 PAYS-BAS	416
22.1 CARTE GÉNÉRALE	416
22.1.1 Prov. Drenthe, Friesland, Gelderland, Limburg, Noord-Brabant, Noord-Holland, Overijssel, Utrecht, Zuid-Holland.	416
22.2 DRENTHE	416
22.2.1 PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	416
22.3 FRIESLAND	416
22.3.1 PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	416
22.4 GELDERLAND	417
22.4.1 PLANS DE TERROIRS	417
22.4.2 PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	418
22.5 GRONINGEN	423
22.5.1 PLANS DE TERROIRS	423
22.5.2 PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	424
22.6 LIMBURG	425
22.6.1 CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	425

22.6.2	HYDROGRAPHIE	426
22.6.3	FORÊT	427
22.6.4	PLANS DE TERROIRS	427
22.6.5	VILLE	431
22.6.6	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	432
22.7	NOORD-BRABAND	433
22.7.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	433
22.7.2	HYDROGRAPHIE	434
22.7.3	PLAN DE TERROIR	434
22.7.4	VILLES ET VILLAGES	435
22.7.5	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	436
22.8	NOORD-HOLLAND	442
22.8.1	PLANS DE TERROIRS	442
22.8.2	VILLE	445
22.8.3	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	446
22.9	OVERIJSEL	448
22.9.1	PLAN DE TERROIRS	448
22.10	UTRECHT	448
22.10.1	PLAN DE TERROIR	448
22.11	ZEELAND	448
22.11.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	449
22.11.2	HYDROGRAPHIE, OUVRAGES D'ART	451
22.11.3	PLANS DE TERROIRS	452
22.11.4	VILLES ET VILLAGES	453
22.11.5	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	454
22.12	ZUID-HOLLAND	460
22.12.1	PLANS DE TERROIRS	460
22.12.2	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	461
23	POLOGNE	463
23.1	PLAN DE TERROIRS	463
23.1.1	N/III/Prusse/1/1-3 « PLAN DES ENVIRONS DE FALKENBERG DANS LA HAUTE SILÉSIE, COMTÉ D'OPPELN [NIEMODLIN] ». [Fin du XVIIIe siècle]	463
23.1.2	N/III/Prusse/5 « LEVER À LA BOUSSE DES ENVIRONS DES PLACES DE STETTIN [SZCZECIN] ET DE DAMM ». Ardant, directeur des fortifications, 1810.	463
23.2	VILLE	464
23.2.1	N/III/Prusse/2/1-2 PL. DE LA PLACE FORTE DE SCHWEIDNITZ [SWIDNICA] [XVIIIe siècle]	464
24	ROUMANIE	465
24.1	HYDROGRAPHIE, VOIES DE COMMUNICATION	465
24.1.1	N/III/Turquie/3/1-8 PLAN DU COURS DU DANUBE DEPUIS SILISTRIA EN BULGARIE JUSQU'À SULINA SUR LA MER NOIRE. [Fin du XVIIIe siècle]	465
24.1.2	N/III/Autriche/2 CARTE DE LA ROUTE CAROLINE. [Après 1717]	465
25	SÉNÉGAL	466
25.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	466
25.1.1	N/III/Sénégal/1 « CARTE DE LA COLONIE DU SÉNÉGAL ». Barbié du Bocage, 1788.	466
25.1.2	N/II/Sénégal/1 « PLAN DU NIGER (sic), GRAND FLEUVE DU SÉNÉGAL, POUR SERVIR À LA RECONNAISSANCE DES ÉTABLISSEMENTS APPARTENANTS À SA MAJESTÉ TRÈS CHRÉTIENNE DANS CETTE PARTIE DU MONDE ». Sarrazin de Montferrico, aide de camp du duc de Crillon, et Mahon. [Fin du XVIIIe siècle]	466
25.1.3	N/III/Sénégal/3 « CARTE DE L'ENTRÉE DE LA RIVIÈRE DE SANAGA OU SÉNÉGAL ». [XVIIIe siècle]	466
25.2	PLANS DE TERROIRS	466
25.2.1	N/III/Sénégal/2/1-5 PL. DE L'ÎLE DE GORÉE. [Fin du XVIIe-XVIIIe siècle]	467

25.3	PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENT	467
25.3.1	N/III/Sénégal/4 « PLAN DU FORT SAINT-LOUIS DANS L'ISLE DE SANAGA OU DU SÉNÉGAL ». [XVIIIe siècle]	467
26	SUISSE	469
26.1	CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE	469
26.1.1	Cant. Genève.	469
26.2	VILLE	469
26.2.1	N/III/Léman/4 PL. D'UNE PARTIE DE LA VILLE DE GENÈVE. 1803. Sign. de Barante, préfet du Léman.	469
26.3	PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENT	470
26.3.1	Cant. Valais.	470
27	TCHÉCOSLOVAQUIE	471
27.1	PLAN D'ENSEMBLE	471
27.1.1	N/III/Autriche/5 « NOUVEAU PLAN DE LA VILLE DE PRAGUE ET DE SES ENVIRONS, CAPITAL DE BOHÈME, ASSIÉGÉE PAR LES AUTRICHIENS SOUS LES ORDRES DE Mr LE PRINCE CHARLES DE LORRAINE, DEFFENDUE PAR L'ARMÉE DES FRANÇOIS COMMENDÉE PAR Mr LE MARÉCHAL DE BROGLIE LE 4 AOUST 1742, avec la liste des régiments françois et autrichiens, tans infanterie, dragons, hussard que cavalerie ». Dressé pour Madame de Richemond, 1742.	471
27.2	VILLES	471
27.2.1	N/III/Autriche/4 « PLAN DER PREUSISCHEN ATTAQUE AUF OLLMUZ [OLOMOUC] SO DEN 27t MAY 758 MIT ERÖFFNUNG DER TRANCHEEN IHREN ANFANG GENOHMEN, UND SICH DEN 2t JULY GEENDIGET HAT ». [1758]	471
27.2.2	N/III/Autriche/3 « PLAN DER KOENIGLICHEN STADT PRAG SAMT DENEN DURCH DIE FRANZOSEN Ano 1742 NEU-ANGELEGTE WERKERN ». [milieu du XVIIIe siècle]	471
28	TOBAGO	472
28.1	N/III/Antilles/4	472
28.2	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	472
28.2.1	N/III/Antilles/5/1-2 PL. DU FORT CASTRIES À TOBAGO. 1787	472
29	TURQUIE	473
29.1	VILLE	473
29.1.1	N/III/Turquie/1 « PLAN D'HÉRACLÉE DE THRACE [EREGLI]... ». 1730	473
30	UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES	474
30.1	CARTE	474
30.1.1	N/III/Russie/1 « CARTE DE LA NOUVELLE SERVIE, RÉDUITE ET RÉDIGÉE D'APRÈS L'ORIGINAL, LEVÉE PAR ORDRE DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE ET ASSUJETTIE AUX OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES ». [XVIIIe siècle]	474
30.2	HYDROGRAPHIE	474
30.2.1	N/III/Russie/2 CARTES DES CÔTES DU LIMAN ET DES BOUCHES DU DNIÉPR ET DU BOUG, DEPUIS OTCHAKOV JUSQU'À KHERSON, ET DE LA PRESQU'ÎLE DE KINBOURN. [Fin du XVIIIe siècle]	474
30.3	VILLE	474
30.3.1	N/III/Russie/1 PLAN DE LA FORTERESSE TURQUE D'OTCHAKOV. [Fin du XVIIIe siècle]	474
30.4	PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS	475
30.4.1	N/III/Russie/3/1-2 « CATACOMBES DE KIEV. PLAN LEVÉ PAR ORDRE DE L'IMPÉRATRICE ÉLISABETH ». François Rastrelli, architecte de la cour impériale. [Fin du XVIIIe siècle]	475
31	VIET-NAM	476
31.1	CARTE	476
31.1.1	N/III/Indochine/1 « PLAN DE L'ISLE D'ORLÉANS OU DE POL CONDOR ». [Début du XVIIIe siècle]	476
32	WEST INDIAN FEDERATION	477

32.1	CARTE	477
32.1.1	N/III/Antilles/3 « LA DOMINIQUE PRISE PAR LES FRANÇAIS, LE 7 SEPTEMBRE 1778 ». [XVIIIe siècle]	477
33	YUGOSLAVIE	478
33.1	CARTE	478
33.1.1	N/III/Autriche/1 « CARTE DES UNNAER DISTRICT ». Max Grimm, officier impérial et royal du Conseil secret, 1791.	478
33.2	VILLES	478
33.2.1	N/III/Turquie/2 « BELGRADE ». [Fin du XVIIIe siècle]	478
33.2.2	N/III/Yougoslavie/1 « DUBITZA [DUBICA] ASSIÉGÉ PAR LES ALLEMANDS EN 178[8] DÉFENDU PAR LES BOSNIAQUES ». [Fin du XVIIIe siècle]	478
34	ADDENDUM	479
34.1	TOME II	479
34.1.1	EURE	479
34.1.2	EURE-ET-LOIR	479
34.2	TOME III	479
34.2.1	OISE	479
34.2.2	SAVOIE, HAUTE-SAVOIE	480
34.2.3	SAVOIE	481
34.2.4	HAUTE-SAVOIE	485
34.2.5	SEINE-ET-MARNE	485
34.2.6	SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	485

Liste des abréviations

- Arr : Arrondissement
- Bz : Bezirk
- Cant : Canton
- Cne : Commune
- Coul : Couleur
- Del : Delineavit
- Dim : Dimensions
- Dr : Droite
- Éch : Échelle
- Élév : Élévation
- Flle : Feuille
- G : Gauche
- Grav : Gravé
- Kr : Kreis
- Krsfr.St : Kreisfreiestadt
- Lég : Légende
- P : Pièce
- Parch : Parchemin
- Pl : Plan
- Prov : Province
- Prov : Provient de
- Rez-de-ch : Rez-de-chaussée
- Sculps : Sculpsit
- Sign : Signé
- St : Saint
- Ste : Sainte

Cotes Extrêmes : N/I, N/II, N/III, N/IV

Titre : Catalogue général des cartes, plans et dessins d'architecture pour les pays étrangers

Organisme responsable de l'accès intellectuel : Archives nationales

Localisation physique : Paris

Conditions d'accès :

Les documents sont librement communicables sous réserve des restrictions apportées par leur état matériel

Conditions de reproduction :

Voir les modalités de reproduction des images numériques en cliquant [ici](#)

ALGÉRIE

1

CARTE

1

N/III/Algérie/2/1-3 TRACÉ DE LA CÔTE ENTRE DJIDJELLI ET BIZERTE. 3 files numérotées de 2 à 4. [2^e moitié du XVII^e siècle ?]

Dim. 0,46 × 0,30.

Sans Éch.

Grav. File 2 offrant une partie de la côte de Tunisie entre le Cap Noir et Bizerte. Pl. sommaire des ports, forts et redoutes. Hydrographie. Figuration du relief.

Notice 4664

VILLES

N/III/Algérie/1/1-3 PL. D'ALGER. XVII^e-XVIII^e siècle

3 p.

Notice 4665

- **N/III/Algérie/1/1** « Alger en Afrique ». N. Lallement sculps. A Paris, sur le quai de l'Horloge au coin de la rue de Harlay, 1665.

Dim. 0,570 × 0,395.

Sans Éch.

Grav. Vue perspective de l'enceinte d'Alger et de ses principaux monuments indiqués en lég. Figuration de la côte et du relief.

- **N/III/Algérie/1/3** « Plan d'Alger ». XVIII^e siècle

Dim. 0,460 × 0,305.

Éch. 1/5.000

Grav. Simple pl. de masse de la ville. Tracé de l'enceinte. Localisation du cimetière et des faubourgs.

- **N/III/Algérie/1/2** « Environs d'Alger ». Chez Le Rouge, rue des Augustins, 1775.

Dim. 0,360 × 0,255.

Éch. 1/3.000

Grav. Mêmes caractéristiques que le pl. précédent. En cartouche, en bas à gauche, baie d'Alger.

N/III/Algérie/3 « PLAN DE GIGERY [DJIDJELLI] AUX ALGÉRIENS ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,450 × 0,295.

Sans Éch.

Simple pl. de masse de la ville. Tracé de l'enceinte bastionnée. Figuration du relief.
Notice 4666

N/III/Algérie/4 « TOPOGRAPHICA REPRESENTATIO BARBARICIPORTUS ET URBIS
MUNITUS ORAN... WAHRHAFFTE ABBILDUNG DER BARBARISCEN VESTUNG ORAN... »
[A Nuremberg], chez les héritiers d'Homann, 1732.

Coul. Lég. Dim. 0,565 × 0,485.

Éch. 1/15.000

En haut tracé de la côte et pl. de masse de la ville et du port. En bas, vue panoramique de la côte.

Notice 4667

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

N/III/Allemagne/11

transféré de N/III/Haut-Rhin/9/1.

N/III/Allemagne/14

transféré de N/III/Bas-Rhin/6.

BADEN-WÜRTTEMBERG

CARTE

N/III/Allemagne/2 « CARTE PARTICULIÈRE DU PAYS ENTRE LE RHIN ET LE NECKRE [NECKAR] DEPUIS PHILISBOURG [PHILIPPSBURG] JUSQU'À HAILBRONN [HEILBRONN] ». **1734**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,75 × 0,80.
Éch. 1/38.000

Cours du Rhin, du Neckar et de leurs affluents. Dignes et canaux. Chemins, relief, forêts. Nombreuses villes fortes, villages et hameaux. Mouvements et positions respectives des Impériaux et des Français en 1691. (Indication portée au verso : « Campagne du maréchal de l'Orge »).
Notice 4668

VILLES ET VILLAGES

Kr. Freilburg, St. Breisach.

N/III/Allemagne/11 VILLE, CITADELLE ET FORTIFICATIONS DE VIEUX-BRISACH. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,62 × 0,42.
Éch. 1/3.150

Pl. masse de la ville haute, de la ville neuve et des citadelles de Vieux-Brisach et d'Eckhartsberg. Château. Fortifications et ouvrages avancés. Indication d'une « Ligne de bombardement du 18 sept. 1793 » et d'un « Pont de communication de l'année 1799 ». Jardins, rues et chemins. Relief. Cours du Rhin, écluses.

(N/III/Allemagne/11 transféré de N/III/Haut-Rhin/9/1)

Notice 4669

Kr. Offenbourg.

N/III/Allemagne/1/2 PL. DE LA PLACE FORTE D'OFFENBOURG. [Fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,23.

Éch. 1/5.800

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Fortifications, bastions avancés, fossés, ponts, cours du Kintzig et affluents, chemins, relief, forêts.

Notice 4670

Krsfr. St. Mannheim.

N/III/Allemagne/1/8 PL. DE LA PLACE FORTE DE MANNHEIM. [Fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle]

Dim. 0,35 × 0,23.

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Citadelle et ville fortifiée. Forts et bastions avancés. Cours du Rhin, du Neckar et de plusieurs de ses bras. Chemins et ponts. Lavis. Lég.

Notice 4671

Kr. Bruchsal, St. Philippsburg.

N/III/Allemagne/1/12 PL. DE LA PLACE FORTE DE PHILIPPSBOURG. [Fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,23.

Éch. 1/15.000

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Fortifications. Cours du Rhin, moulins, chemins, lieux dits, relief, forêts, cultures.

Notice 4672

BAYERN

HYDROGRAPHIE, VOIES DE COMMUNICATION

Kr. Neumarkt.

N/III/Allemagne/9 « CARTE DES ENVIRONS DU POINT DE PARTAGE DU CANAL DE JONCTION ENTRE LE DANUBE ET LE RHIN PROJETÉ PAR MONSIEUR WIEBEKING, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES DE BAVIÈRE ». Dessiné par Reuss, praticien. **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,45 × 0,45.
Éch. 1/280.000

Tracé du canal en direction du Main et du Danube. Territoire du duché de Neubourg et partie du comté d'Anspach et du Haut-Palatinate. Villes et villages. Routes et chemins. Relief, bois, prés, marais, lacs, étangs, moulins.
Notice 4673

VILLES ET VILLAGES

Krsfr. St. Passau.

N/III/Allemagne/13 « PLAN DE PASSAU ET DE SES ENVIRONS SUR LEQUEL ON A TRACÉ LES OUVRAGES DE FORTIFICATIONS QUI S'Y EXÉCUTENT ». Sign. Chamberth, inspecteur général du corps impérial du génie, exécuté par Pontes, son aide de camp, 1809.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,725 × 0,69.
Éch. 1/5.500

Pl. masse sommaire des villes de Passau, Innstadt et Ilzstadt. Fortifications, forts et bastions avancés. Établissements religieux voisins, villages, hameaux, fermes isolées. Cours du Danube, de l'Inn, de l'Inz et de leurs affluents. Routes et chemins. Relief, prairies et terres labourables. Frontière entre l'Allemagne et l'Autriche.
Notice 4674

BERLIN

OUVRAGE D'ART

St. Berlin, Berlin-Spandau.

N/III/Prusse/6 PL. D'UNE PARTIE DE LA FORTERESSE DE SPANDAU. **[1808 ou années suivantes]**

Dim. 0,57 × 0,43.

Éch. 1/2.000

Calque. Travaux de défense exécutés par l'École des Sapes. Lég. détaillée.
Notice 4675

HAMBURG

VILLE

Freie und Hansestadt Hamburg.

N/III/Allemagne/10 PL. DE L'AGGLOMÉRATION, DU PORT ET DES ENVIRONS DE
HAMBOURG. Gravé par Fuchs. **[Fin du XIX^e siècle]**

Dim. 0,32 × 0,405.

Éch. 1/28.000

Grav. Pl. masse de la ville et du port. Cours de l'Elbe et de ses affluents, anciens fossés et bassins. Rues et routes. Jardins. Localisation des églises et bâtiments publics. Lég.
Notice 4676

HESSEN

CARTES

Krsfr. St. Frankfurt am Main.

N/III/Allemagne/3 « CARTE PARTICULIÈRE DES PAYS SITUÉS DE PART ET D'AUTRE
DU RHIN ET DU MAIN, ENVIRONS DE MAYENCE ET DE FRANCFORT ». **[1^{re} moitié
du XVIII^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,23 × 0,53.

Éch. 1/60.000.

Cours du Rhin, du Main et de leurs affluents. Places fortes. Villes et villages. Chemin, relief, forêts, terres labourables et prés. Mouvements des troupes, travaux de sièges, signalement des villes brûlées pendant la campagne du maréchal de l'Orge, en 1791.
(A rapprocher de N/III/Allemagne/2.)

Notice 4677

St. Friedberg, Kr. Friedberg Hessen, Krsfr. St. Franlifurt am Main, Krsfr. St. Hanau am Main.

N/III/Allemagne/4 « ENVIRONS DE FRIDBERG ET DE FRANCFORT ». [XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,39 × 0,50.

Éch. 1/86.600

Places fortes, villes et villages. Cours du Main et de ses affluents. Réseau de chemins.

Relief, forêts.

Notice 4678

VILLE

Krsfr. St. Frankfurt am Main.

N/III/Allemagne/1/6 PL. DE LA PLACE FORTE DE HEUCST [HÖCHST]. [Fin du XVII^e siècle-début du XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,23.

Éch. 1/4.700

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Fortifications projetées et existantes. Cours du Main et de la Nidda. Château de Höchst.

Abbaye Saint-Antoine. Chemins. Relief.

Notice 4679

NIEDERSACHSEN

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Krsfr. St. Emden.

N/III/Ems-Occidental/5/1-2 PRISON D'EMDEN. [2 p.] G. H. Kettler, ingénieur et architecte, 1811.

(Prov. F¹³ 1595.)

Notice 4680

N/III/Ems-Occidental/5/1 Pl. de la « maison de travaux » après les transformations.

Lavis et Coul. Lég. en français et en allemand. Dim. 0,46 × 0,38.

Éch. 1/148

Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage. Élev. et coupes.

N/III/Ems-Occidental/5/2 Pl. général de la « maison de travaux » et de la « maison de force ».

Lavis et Coul. Lég. en français et en allemand. Dim. 0,175 × 0,23.
Éch. 1/500

Jardin et cour. Rues voisines. Canal et écluses.

Kr. Jever.

N/III/Ems-Occidental/6 PRISON DE JEVER CONSTRUITE SUR L'EMPLACEMENT DE LA MAISON DITE DU TRÉSOR. Sign. E. C. Dunker. **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. en français et en allemand. Dim. 0,65 × 0,49.
Éch. 1/78

(Prov. F¹³ 1595.)

Pl. coupe et élév. Distribution des pièces. Situation dans la ville.

Notice 4681

NORDRHEIN WESTFALEN

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Krsfr. St. Aachen, Kr. Aachen.

N/III/Roer/7 « CARTE FIGURATIVE ET EN PARTIE GÉOMÉTRIQUE DES LIMITES ENTRE LE DUCHÉ DE LIMBOURG, LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE, BOURTSCHIED [BURTSCHIED], DUCHÉ DE JULIERS, PAYS DE CORNELIMÜNSTER [KORNELIMÜNSTER] ET ENVIRONS ». Sign. L. W. Mennicken, arpenteur de l'Empereur, 1761.

Lavis et Coul. En lég. noms des propriétaires et limites des parcelles. Dim. 0,98 × 0,71.
Éch. 1/11.800

Villages, hameaux et lieux dits. Figuration de châteaux et églises. Cours d'eau. Bois, prairies, bruyères et terres labourables. Bornes délimitant les parcelles. Routes et chemins.

Notice 4682

Kr. Rees.

N/III/Yssel/Supérieur/3 PL. DE LA VILLE ET PRÉVÔTÉ D'EMMERICH. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,47 × 0,27.

Éch. 1/30.700

(Prov. F ²860.)

Pl. masse d'Emmerich et de Bas Elten [Elten Niederrhein]. Lieux dits. Fermes, moulins. Bruyère d'Elten. Routes et chemins. Limites de la prévôté et territoires voisins. Partie du territoire aux Pays-Bas, province de Gelderland, arr. de Nijmegen et de Zutphen. Cours du Rhin, bras du Vieux-Rhin et autres rivières. Bancs de sable, digues. Relief.

Notice 4683

HYDROGRAPHIE

Kr. Moers.

N/III/Roer/3 « COURS DU RHIN DEPUIS SANTEM [XANTEN] JUSQUES À LA FRONTIÈRE DE HOLLANDE ». (Millingen). **1761**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,36 × 0,37.

Éch. 1/28.400

Cours du fleuve, faux bras, îles, canaux, écluses, digues, marais, ponts, bacs. Cotes d'altitude des berges. Villes fortifiées, ouvrages de défense, villages et lieux dits. Églises et temples. Moulins. Frontière entre le « Pays de Clèves » et le « Territoire de Hollande ». Partie de territoire aux Pays-Bas, province de Gelderland, arr. Nijmegen. Routes et chemins.

Notice 4684

FORÊTS ET BOIS

Kr. Aachen.

N/III/Ourthe/22 « PLAN D'UNE PARTIE DU BOIS D'AIX-LA-CHAPELLE ». Vu et certifié par Kolb, maire d'Aix-la-Chapelle. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 1,28 × 0,75.

Pl. de bornage inachevé du territoire contesté. Localisation des bruyères. Fermes isolées. Routes et chemins. Plume. Lég. en français et en allemand.

Notice 4685

N/III/Ourthe/23 PLAN DU BOIS DE BORSCHIED CONTESTÉ ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA ROER ET CELUI DE L'OURTHE. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,41 × 0,27.

(Prov. F ² 874.)

Bornes. Anciennes limites du duché de Limbourg. Parties du territoire d'Aix-la-Chapelle et de celui de Hergenraed [Hergenrath]. Routes et chemins. Plume. Lég.
Notice 4686

Kr. Bonn.

N/III/Rhin-et-Moselle/9 « COPIE DU PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA FORÊT IMPÉRIALE DITE KOTTENFORST QUI DOIT FAIRE PARTIE DE LA COMMUNE DE ROETTGEN [RÖTTGEN] ». (Gm. Lüftelberg). Sign. Chriss, ingénieur vérificateur du cadastre, et Buttgenbach, dessinateur au cadastre, 1812.

Coul. Lég. Dim, 0,67 x 0,61.

Éch. 1/11.200

(Prov. F ² 876).

Maisons isolées, village et château de Röttgen. Limites de la forêt. Chemins.
Notice 4687

PLANS DE TERROIRS

Kr. Geilenkirchen-Heinsberg.

N/II/Roer/1 « CARTE VON DER IN DEM AMT GEILENKIRCHEN AUFGENOMMEN HEIDE WELCHE AN IENE KK. OESTER-REIHISCHER SEITS ANCRÄNZET ». Pl. des bruyères de Geilenkirchen, voisines de celles du royaume et de l'empire d'Autriche. Von Reigersberg, ingénieur lieutenant. [**XVIII^e siècle**]

Lavis et Coul. Lég. en français et en allemand. Dim. 1,25 × 0,965.

Éch. 1/425

Pl. de bornage. Champs, relief, sources, chemins.

Notice 4688

Kr. Bonn.

N/III/Rhin-et-Moselle/10 « CROQUIS REPRÉSENTANT LES CONTESTATIONS DE LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'HEIMERZHEIM ET MIEL ». Vu et signé par Alexandre Lameth, préfet du département. [**1806**]

Dim. 0,25 × 0,40.

(Prov. F ² 876.)

Simple croquis à la plume. Bornes. Lég.
Notice 4689

Kr. Monschau.

N/III/Roer/5/1-2 « COPIE EXACTE DE LA CARTE QUI A SERVI D'INSTRUMENT POUR APLANIR QUELQUES DIFFICULTÉS TERRITORIALES DU PAYS DE JULIER ET DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG ». 2 p. Original exécuté en 1788 par Muller, arpenteur.

Notice 4690

N/III/Roer/5/1 Pl. de bornage.

Coul. Lég. en français et en allemand. Dim. 1,55 × 0,80.
Éch. 1/1.600

Limites des territoires de Montjoye, Schleyden et Luxembourg. Partie située en Belgique, province de Liège, arr. Verviers. Lieux dits. Routes et chemins. Cours d'eau. Prés, forêts particulières, bois communaux et parcelles cultivées. Pl. masse d'un village.

N/III/Roer/5/2 Notice explicative comportant la traduction en français du titre et de la légende. 1 cahier de 14 files manuscrit.

Kr. Bonn.

LIMITES CONTESTÉES DE LA COMMUNE DE MIEL.

Cf. commune d'Heimerzheim, n° 4689 ([N4689](#)).

Kr. Aachen.

N/II/Roer/3 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA COMMUNE DE MUNSTERGEHLEN ». Copie, sign. Lemire, ingénieur-géomètre, frimaire an XIV [1805]. Original sign. Schattenbrand, nivôse an XIII [1804].

Coul. Lég. Dim. 1,27 × 0,84.

(Prov. F² 867.)

Pl. masse de la commune, hameaux. Parcelles numérotées de jardins, vergers, terres labourables, bois et bruyères. Relief. Routes et chemins. Bornes délimitant les sections de la commune et l'ensemble de son territoire. Parties des communes limitrophes de Sittard, Wehr.

Notice 4691

Kr. Geilenkirchen-Heinsberg.

N/III/Meuse-Inférieure/16 « PLAN DE LA PARTIE DE LIMITE CONTESTÉE ENTRE LES COMMUNES D'ECHT, MEUSE INFÉRIEURE, ET DE WALDFUCHT [WALDFEUCHT], ROER, EXTRAIT DU PLAN D'ECHT ». Copie de l'ingénieur vérificateur du cadastre de la Meuse Inférieure, 1809. Vu par le Préfet du département.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,24 × 0,38.
Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 867.)

Terrain contesté limité par des bornes. Terres labourables, bruyères et « bois taillés ».
Chemins.
Notice 4692

VILLES ET VILLAGES

Krsfr. St. Aachen.

N/II/Roer/4 « PLAN DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE, CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DE LA ROER ». **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. en français et en allemand. Dim. 1,295 × 1,18.
[Éch. 1/2.000]

Pl. masse de la ville. Principales artères. Édifices publics numérotés. Enceinte et portes de la ville. Communes environnantes. Fermes et parcelles cultivées. Chemins.
Notice 4693

St. Wesel.

N/III/Prusse/4 « PLAN DE LA VILLE ET CITADELLE DE WESEL, DANS L'ÉTAT OÙ IL SE TROUVE PRÉSENTEMENT, ET OÙ SE TROUVENT AUSSI LES OUVRAGES QUI ONT ÉTÉ AJOUTÉS DEPUIS LE 18 FÉV. 1727 », par le capitaine de Bruyle, du régiment d'infanterie de Saxe-Gotha. **[1^{re} moitié du XVIII^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,65 × 0,47.
Éch. 1/2.500

PL masse sommaire de la ville. Citadelle et fortifications. Cours du Rhin et de la Lippe, canal, port, pont de bateaux. Chemins. Fermes isolées.
Notice 4694

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Krsfr. St. Aachen.

N/II/Roer/2/1-2 PL. ET PROJET RELATIFS À L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE
D'AIX-LA-CHAPELLE. 2 p. L. A. Dubut, architecte. **[Début du XIX^e siècle]**

(Prov. F ¹³ 1644.)

Notice 4695

N/II/Roer/2/1 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,875 × 0,93.

Éch. 1/163

Distribution des lieux Jardins. Rues adjacentes. Pl. masse des bâtiments voisins.

N/II/Roer/2/2 Pl. du 2^e étage

Coul. Lég. Dim. 0,87 × 0,925.

Même Éch. que 1

Bureaux. (Projet d'après rectifications demandées par le Conseil des Bâtiments civils).
En retombe : étage destiné à des bureaux et aux archives.

N/III/Roer/1/1-9 PL. ET PROJET RELATIFS À L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE
D'AIX-LA-CHAPELLE. 9 p. L. A. Dubut, architecte, 1808.

Notice 4696

N/III/Roer/1/1 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,88 × 0,97.

Éch. 1/160

Hôtel proprement dit. Bâtiment des bureaux et archives. Bâtiments annexes : écurie, sellerie, remise, logement du jardinier. Distribution des lieux. Jardins et cour d'honneur. Pl. masse des immeubles voisins et rues adjacentes.

N/III/Roer/1/5 « Plan des souterreins (sic) ».

Dim. 0,45 × 0,29.

Même Éch. que 1

Caves et cuisine. Lavis. Lég.

N/III/Roer/1/6 Pl. du 1^{er} étage del'hôtel.

Dim. que 5.

Même Éch. que 1

Appartements du préfet. Lavis. Lég. Mêmes

N/III/Roer/1/8 « Plan de l'étage au-dessus des bureaux ».

Dim. que 5.

Même Éch. que 1

« Logement du personnel. Pièces pour le combustible ». Salle des adjudications. Lavis.
Lég. Mêmes

N/III/Roer/1/7 « Étage des archives » (2^e étage du bâtiment des bureaux).

Dim. que 5.

Même Éch. que 1

Lavis. Lég. Mêmes

N/III/Roer/1/2 Élévations et coupe en travers du bâtiment de l'hôtel.

Dim. 0,62 × 0,51.

Éch. 1/180

Retombes. Lavis. Lég.

N/III/Roer/1/3 Élévations et « coupe sur la largeur » du bâtiment des bureaux et archives.

Dim. 1,08 × 0,48.

Même Éch. que 2

Retombes. Lavis. Lég.

N/III/Roer/1/4 « Coupe sur la longueur » du bâtiment des bureaux et archives.

Dim. 0,71 × 0,47.

Même Éch. que 2

Lavis. Lég.

N/III/Roer/1/9 Devis pour les travaux. 1 cahier ms de 71 flles. (A rapprocher de N II Rœr 2¹⁻².)

N/III/Roer/9/1-4 PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ARCHIVES À L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE D'AIX-LA-CHAPELLE. 4 p. [Dubut, architecte, début XIX^e s.]

(Prov. F ¹³ 1644.)

Notice 4697

N/III/Roer/9/2 « Projet d'archives n° 1 ». Calque. Pl. du rez-de-ch. Distribution des lieux : salle centrale entourée de bureaux.

Coul. Lég. Dim. 0,17 × 0,25.

N/III/Roer/9/3 « Projet d'archives n° 2 ». Calque. Pl. du rez-de-ch.

Coul. Lég. Dim. 0,12 × 0,22.

N/III/Roer/9/4 Projet n° 2. Calque. Pl. du premier étage.

Coul. Lég. Mêmes Dim. que 3.

N/III/Roer/9/1 « Élévation et coupes » des deux projets. Calque. Retombes.

Coul. Lég. Dim. 0,19 × 0,305.

N/III/Roer/11/1-2 PROJET D'AMÉNAGEMENT EN JARDIN DES ANCIENS FOSSÉS D'AIX-LA-CHAPELLE. 2 p. Dessiné par M. F. Weyhe à Düsseldorf. **[Début du XIX^e siècle]**

(Prov. F ¹³ 1645.)

Notice 4698

N/III/Roer/11/1 « Projet de plantation pour le fossé entre les portes de Cologne et de St Adalbert... ».

Coul. Lég. Dim. 1,24 × 0,37.

Éch. 1/500

Pelouses et bosquets. Allées bordées d'arbres. Pont jeté sur un lac artificiel. La partie gauche du jardin est mentionnée comme déjà exécutée. En bordure du jardin, pl. masse des anciens remparts, portes de la ville et maisons voisines.

N/III/Roer/11/2 « Projet de plantation pour le fossé entre les portes de Cologne et de Madame... ».

Dim. que 1. Le lac artificiel occupe presque toute la longueur du jardin.

Éch. 1/670

Mêmes caractéristiques et mêmes

N/III/Roer/8/1-10 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON THERMALE À AIX-LA-CHAPELLE. 10 p. Baragney, 1813.

Notice 4699

N/III/Roer/8/1 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,63 × 0,91.
Éch. 1/200

Corps central et ailes du bâtiment. Cour intérieure. Jardins avec parterres et massifs.
Modifications du péristyle en retombe.

N/III/Roer/8/2 Pl. du rez-de-ch. Même Éch. et mêmes caractéristiques que 1

Nouvelles modifications du péristyle en retombe.

N/III/Roer/8/3 Pl. du 1^{er} étage avec péristyle.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,90.
Même Éch. que 1.

N/III/Roer/8/4 Pl. du 1^{er} étage sans péristyle. Même Éch. que 1

Mêmes caractéristiques que 2.

N/III/Roer/8/7 Pl. des combles.

Dim. 0,61 × 0,46.
Même Éch. que 1

Lavis. Lég.

N/III/Roer/8/5, 6, 8, 9, 10 Coupes et élév. de la « façade sur la rue ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,99 × 0,48.
Éch. 1/100.

N/III/Roer/12 « PLAN ET PROFILS DU QUAI DIT DES TEMPLIERS RELATIFS AUX FOUILLES DE TERRES À FAIRE POUR SA CONFECTION EN PROMENADE ». Branchart, géomètre et conducteur au corps impérial des Ponts et Chaussées, 1813.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,84 × 0,37.

(Prov. F¹³ 1645.)

« Échelle du plan et profil en long » 1/500. « Échelle des profils en travers » 1/200.

Plantations de part et d'autre de la promenade, réalisées par la « commission d'embellissement », sous l'administration du préfet du département, Lameth.

Notice 4700

N/III/Roer/13 PL. DE LA MONTAGNE DE LOISBERG. Copie exécutée par Maubach, ingénieur vérificateur du cadastre, d'après le pl. dressé par Hofmann, jardinier d'Aix-la-Chapelle. **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 2,00 × 0,78.

(Prov. F¹³ 1645.)

Calque. Pelouses et arbres plantés le long d'allées selon les plans de la commission d'embellissement établie sous l'administration du préfet Lameth. Vue perspective d'un pavillon « construit par une société d'actionnaire » et pl. masse des bâtiments annexes. Relief. Propriétés particulières voisines.

Notice 4701

N/III/Roer/14/1-2 « PROJET DU TEMPLE DE LUTSBERG PRÈS AIX-LA-CHAPELLE ». **1813**

2 p.

(Prov. F¹³ 1645.)

Notice 4702

N/III/Roer/14/1

Dim. 0,255 × 0,45.

Éch. 1/60

Pl. et élévations du temple. Sign. J. B. Pimar. Relief du monticule. Lavis. Lég.

N/III/Roer/14/2 Même pl. et élév. Sign. Peyre. Simple dessin à la plume. Lég.

Dim. 0,198 × 0,31.

Krsfr. St. Köln.

N/III/Roer/15 PL. DE LA MANUTENTION DE COLOGNE. Sign. Schmitz, ingénieur architecte. « Projet pour l'exercice 1813 ». **[1812 ?]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,62 × 0,44.

Éch. du pl. 1/100.

Éch. du profil et élév. 1/200. Distribution des lieux. Maisons voisines.

(Prov. F ¹³ 1645.)

Pl. du rez-de-ch. Profil et élév.

Notice 4703

N/III/Roer/16/1-3 « PLAN DU CIDEVANT COLÈGE (*sic*) DES JÉSUITES À COLOGNE SERVANT AUJOURD'HUI DE PENSIONNAT, AVEC LES CHANGEMENTS PROJETÉS QUE L'ON PROPOSE D'Y FAIRE POUR LA CONVERSION EN LYCÉE ». 3 p. [Schmitz].
1811 Éch. 1/200

(Prov. F ¹³ 1645.)

Notice 4704

N/III/Roer/16/1 Pl. du rez-de-ch. Bâtiments, cours « jardin de plantes et botanique ». Distribution des lieux : église, bibliothèque, amphithéâtres, réfectoires et cuisine, logements du personnel, orangerie. Maisons et rues avoisinantes. En retombes : bâtiments à démolir et constructions projetées.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,95 × 0,645.

N/III/Roer/16/2 Pl. des 1^{er} et 3^e étages. Distribution des lieux : au 1^{er} étage bureaux d'administration, salle du conseil, salles d'étude, chapelle, appartements. Au 3^e étage dortoirs des élèves. En lég. même distribution des lieux au 2^e étage servant de logement aux professeurs. En retombes : bâtiments à démolir et constructions projetées.

Lavis et Coul. Lég. Mêmes Mêmes Dim. que 1.

N/III/Roer/16/3 Profil et élév. des bâtiments.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,50 × 0,315.

St. Krefeld.

N/III/Roer/10/1-2 « PLAN DE LA PRISON DE L'ARRONDISSEMENT DE CREVELD ET DES CONSTRUCTIONS PROJETÉES ». 2 p. réunies en 1 cahier. Sign. Letellier, architecte, 1811. Vu par le préfet du département de la Roer, Ladoucette.

(Prov. F ¹³ 1644.)

Notice 4705

N/III/Roer/10/1 Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage.

Lavis et Coul. noire pour les constructions déjà existantes, rouge pour les constructions projetées. Lég. Dim. 0,65 × 0,37.
Éch. 1/200

Distribution précise des lieux. Cour intérieure. Rues voisines.

N/III/Roer/10/2 « Élévation d'un bâtiment projeté pour la maison d'arrêt et celle de correction » et coupe de la maison de correction déjà existante.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,23.
Éch. 1/100.

Kr. Bonn.

N/III/Rhin-et-Moselle/4 « PLANS, COUPES ET ÉLÉVATIONS DE L'ÉGLISE DE MORENHOFEN, AVEC INDICATION DE L'AGRANDISSEMENT PROJETÉ ». Sign. Friedrich, conducteur des Ponts et Chaussées, 1812.

Lavis et Coul. Lég. Dim. de l'église. Dim. 0,66 × 0,55.
Éch. 1/100

(Prov. F¹³ 1642.)
Indication détaillée des
Notice 4706

MINES

Kr. Aachen, Jülich, Düren, Monschau.

N/IV/Roer/1 « ATLAS DES MINES DE L'ARRONDISSEMENT D'AIX-LA-CHAPELLE ». 24 p. Pl., coupes. **[Début du XIX^e siècle]**

(Prov. F¹⁴.)
Notice 4707

N/IV/Roer/1/1 « Carte de l'arrondissement du bureau des domaines d'Aix-la-Chapelle ». [Éch. 1/150.000]. Limites entre les départements de la Meuse Inférieure, l'Ourthe et la Roer. Cours de la Roer et de la Wurm Routes. Villes et villages. Localisation des mines de houille. Lavis. Lég.

Dim. 0,48 × 0,36.

N/IV/Roer/1/3 Pl. des mines de houille du territoire de Bardenberg.

Lavis et Coul. En lég. noms, profondeur et qualité des veines. Dim. 0,95 × 0,52.
Éch. 1/3.000

Pl. des machines hydrauliques, bures et autres bâtiments d'exploitation. Localisation des sept veines de houille. Pl. masse du village de Bardenberg, « moulin domanial de

Bardenberg », maisons isolées, château en ruine de Wilhemstein. Bois, landes, bruyères, vergers et prairies. Chemins. Délimitation des propriétés particulières, communales et domaniales. Cours de la Wurm et canaux reliant les machines hydrauliques. Limites séparant les territoires d'Aix-la-Chapelle et Bardenberg. Limites entre le département de la Roer et celui de la Meuse Inférieure.

N/IV/Roer/1/2 Coupe verticale des veines de houille de Bardenberg. Simple relevé à la plume. Lég.

Dim. 1,00 × 0,145.

N/IV/Roer/1/4 « Carte figurative de la situation respective des quinze districts de houille du pays de Reyden ». Plume. Localisation des mines de Pannesheide, Vislap, Spcenbrough dans la commune de Richterich et Sichelscheid, Grossekohl, Alte Laurweeg, Hauneeg, Laurweeg, Langelberg, Hangenpang dans la commune de Klinkheide et Abgunst, Kompgen, Spidel, Mespelsrumpen, Hohenberg dans la commune de Kohlsheid. « Grande route d'Aix à Rolduc ». (Meuse Inférieure). Cours de la Wurm. Lég.

Dim. 0,43 × 0,37.

N/IV/Roer/1/5 Pl. des mines de houille de Pannesheide.

Lavis et Coul. En lég. noms, profondeurs et qualité des veines Dim. 0,68 × 0,245
Éch. 1/3.600

Pl. masse du village avec divers bâtiments de la mine. Prairies, bois et terres labourables. Route d'Aix à Rolduc (Meuse Inférieure), chemins. Cours de la Wurm. Localisation des veines de houille. Parties des concessions houillères voisines de Vislap et de Gross Kohl. Limites entre le département de la Roer et celui de la Meuse Inférieure.

N/IV/Roer/1/6 Pl. des mines de houille de Vislap.

Dim. 0,62 × 0,43.

Éch. 1/3.800

Bâtiments, bures et galeries de la mine. Cours de « la rivière dite Muhlenbach ». « Grande route d'Aix à Rolduc » (Meuse Inférieure), chemins. Parties des houillères voisines de Pannesheide et Speenbrough. Localisation des veines de houille. Prairies et terres labourables. Lavis. Lég. détaillée.

N/IV/Roer/1/7 Pl. des mines de houille de Speenbrough.

Lavis et Coul. En lég. noms des propriétaires des parcelles, noms et forces des veines.
Dim. 0,51 × 0,455.

Éch. 1/3.940

Parcelles numérotées. Localisation des veines. Galeries d'écoulement, bures d'extraction. Ruisseau. Routes et chemins. Terres labourables, prairies, bois et jardins. Maisons isolées.

N/IV/Roer/1/8 Pl. des mines de houille de Sichelscheid. [Éch. 1/3.600]. Pl. masse d'une partie du village de Klinkheide. Localisation des veines. Terres labourables et prairies. Bois communal. Cours de la Wurm. Routes et chemins.

Lavis et Coul. En lég. noms, force et qualité des veines. Dim. 0,51 × 0,34.

N/IV/Roer/1/10 Pl. des mines de houille de Grosseckohl.

Lavis et Coul. En lég. noms, force et quatités des veines. Dim. 0,575 × 0,47.
Éch. 1/2.520

Localisation des veines. Machine hydraulique et bures. Prairies et terres labourables. Ferme de Vorensberg. Chemins. « Grande route d'Aix-la-Chapelle à Rolduc ». (Meuse Inférieure).

N/IV/Roer/1/9 « Coupe verticale appartenante au plan de la superficie des mines de houille du district de Grosseckold ».

Dim. 0,38 × 0,26.
Éch. 1/2.500

Bures et bâtiments. Lavis. Lég.

N/IV/Roer/1/11 Pl. des mines de houille d'Alte Laurweeg.

Lavis et Coul. En lég. noms, force et qualité des veines. Dim. 0,70 × 0,52.
Éch. 1/1.760

Pl. masse du village de Banck, maisons isolées. Prairies et terres labourables. Localisation des veines. Bures d'extraction. Routes et chemins. Cours de la Wurm, canal d'écoulement, ruisseau.

N/IV/Roer/1/12 Pl. des mines de houille de Hauneeg.

Lavis et Coul. En lég. noms, force et qualité des veines. Dim. 0,51 × 0,345.
Éch. 1/3.700

Pl. masse du village de Scheid, maisons isolées. Prairies, terres labourables et bois communal. Cours de la Wurm et canal d'écoulement. Localisation des veines. Routes et chemins.

N/IV/Roer/1/13 « Carte figurative de la houillère dite Laurweeg... ».

Lavis et Coul. En lég. noms, profondeur et qualité des veines. Dim. 0,50 × 0,38.
Éch. 1/1.350

Bâtiments de la mine. Localisation des veines. Limites avec les houillères voisines de Langenberg, Abgunst, Alte Laurweeg. Bures et canal d'écoulement. Cours de la Wurm. Prairies et terres labourables. Chemins.

N/IV/Roer/1/14 Pl. des mines de houille de Langenberg.

Lavis et Coul. En lég. noms, force et qualité des veines. Dim. 0,71 × 0,521.
Éch. 1/1.900

Localisation des veines, bures et canaux d'écoulement se déchargeant sur la rivière Wurm. Parcelles de prairies et terres labourables. Bois communal. Chemins.

N/IV/Roer/1/15 Pl. des mines de houille de Hangenpang.

Lavis et Coul. En lég. noms, force et qualité des veines. Dim. 0,51 × 0,35.
Éch. 1/3.600

Pl. masse du village de Kohlscheid. Prairies, terres labourables et bois communal. Localisation des veines. Bures et galeries d'écoulement. Cours de la Wurm. Chemins.

N/IV/Roer/1/16 Pl. des mines de houille d'Abgunst et de Kompgen.

Lavis et Coul. En lég. noms, force, qualité des veines et « désignation des différentes terres marquées dans cette carte par différentes couleurs. Dim. 0,71 × 0,46.
Éch. 1/3.760

Maisons et fermes isolées. Parcelles avec noms des propriétaires, bois communal. Localisation des veines. Bures et galeries d'écoulement. Cours de la Wurm. Routes et chemins.

N/IV/Roer/1/16bis Coupe verticale des mines de houille d'Abgunst et de Kompgen.

Dim. 0,34 × 0,255.
Éch. 1/3.700

Lavis. Lég.

N/IV/Roer/1/17bis Pl. des mines de houille de Spidel.

Lavis et Coul. En lég. noms, force et qualité des veines. Dim. 0,32 × 0,247.

Éch. 1/3.650

Pl. masse du village de Roland. Prairies et bois communal. Localisation des veines. Bures et galeries d'écoulement. Cours de la Wurm. Chemins.

N/IV/Roer/1/17 Pl. des mines de houille de Mespelsrumpen.

Lavis et Coul. En lég. noms, force et qualité des veines. Dim. 0,65 × 0,258.

Éch. 1/3.600

Pl. masse des villages de Rumpen et Roland. Prairies, terres labourables et bois communal. Localisation des veines. Bures et canal d'écoulement. Cours de la Wurm. Chemin.

N/IV/Roer/1/18 Pl. des mines de houille de Hohenberg.

Lavis et Coul. En lég. noms, force et qualité des veines. Dim. 0,50 × 0,34.

Éch. 1/3.600

Localisation des veines. Bois communal.

N/IV/Roer/1/19 « Plan géométral de la superficie des houillères d'Eschweiler [Eschweiler] et de Cornelis Münster [Kornelimünster]... ».

Lavis et Coul. En lég. noms, force et qualité des veines. Dim. 0,66 × 0,47.

Éch. 1/10.000

Relief. Courbes de niveau. « Banc de sable de Sandgewand qui coupe et termine toutes les veines ». Crains. Machines hydrauliques et puits. Cours du Munster et du Sodbach. Moulins. Route. Forêts. Limites entre le territoire de Juliers et le district de Munster.

N/IV/Roer/1/20 « Coupes en long et en travers des houillères d'Eschweiler [Eschweiler] et de Cornelis Munster [Kornelimünster] ».

Dim. 0,658 × 0,50.

Éch. 1/2.600

Indication des puits, canaux d'écoulement et réservoirs, des différents crains et du banc de sable. Lavis. Lég.

N/IV/Roer/1/21 Pl. et coupe transversale de la houillère de Kornelimünster. Village de Stolberg et moulins. Localisation des veines et des crains. Courbes de niveau. Machines hydrauliques. « Usines à cuivre ». Cours de la Vieht et de l'Inde. Anciennes limites du duché de Juliers. Limites entre le district de l'Atsch et celui de Kornelimünster.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,39 × 0,30.

N/IV/Roer/1/22 « Plan de la superficie des exploitations de calamine et plomb à l'endroit Heydgen près Eylendorff [Eilendorf] divisées par districts concessionnés à différentes compagnies».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,45. Dim. de l'atlas : 0,27 × 0,39.
Éch. 1/1.000

Limites des différentes concessions. Bures et galeries d'écoulement. Pl. masse de l'église d'Eilendorf et du « magasin de minéral ». Routes et chemins.

Kr. Aachen.

N/III/Roer/6/1-2 PL. DE LA MINE DE ZINC DE CALMISBERG. 2 p. R. Nivoy. [Fin du XVIII^e siècle]

Notice 4708

N/III/Roer/6/1 « Carte topographique de la Montagne de Calmisberg ou la Montagne de la Calamine appartenant à Sa Majesté l'Empereur et Roi, situé (sic) près d'Aix-la-Chapelle sous le quartier de Kelmis Banc de Monben au duché de Limbourg ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,94 × 0,60.
Éch. 1/1.000

Relief. Jardins, vergers et forêts. Ruisseaux. Routes et chemins. Bâtiments d'exploitation minière et maisons particulières.

N/III/Roer/6/2 « Carte des galeries souterraines (sic) avec l'emplacement des bures des trois corps de pompe du canal...».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,96 × 0,59.
Éch. 1/500

Pl. et coupes. Relief. Bâtiments et jardins. Machine hydraulique, bures, pompes. Circuit des galeries.

RHEINLAND PFALZ

CARTES ET PLAN D'ENSEMBLE

Kr. Ahrweiler.

N/III/Rhin-et-Moselle/13 PL. DES CANTONS D'HRWEILER ET DE VIRNEBURG. Sign. D. Jos. Loehr, arpenteur géomètre, 1806. Vu par Lezay-Marnesia, préfet du département.

Coul. Lég. Dim. 0,41 × 0,52.

(Prov. F² 876.)

Limites des cantons. Parties des cantons voisins de Wehr et Adenau, Remagen, Rheinbach, Mayen et Ulmen. Indication des distances entre les villages des mairies et cantons.

Notice 4709

Kr. Saarburg.

N/II/Sarre/1/1-5 CARTE PARTICULIÈRE DE LA SEIGNEURIE DE BEIREN [BEUREN] IN GAW ET DE KIRF AVEC SES ENVIRONS. 5 p. Bergé, premier lieutenant et ingénieur, 1775.

Notice 4710

N/II/Sarre/1/1

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,295 × 0,855.

Éch. 1/14.000

Villes et villages. Relief. Châteaux. Terres labourables, bois, prés. Cours d'eau. Rivière de la Moselle. Grande route de Trèves à Metz. Chemins.

N/II/Sarre/1/2, 3, 4, 5 Mémoires relatifs au statut des territoires de Beuren et de Kirf, après le traité de **1769**

Kr. Sankt Goar, Mayen.

N/III/Rhin-et-Moselle/6 CARTE FIGURATIVE DES COMMUNES DE BRODENBACH ET BURGÉN. Sign. Ferdinand Brahm. **1804**

Dim. 0,42 × 0,26.

[Éch. 1/50.000]

(Prov. F² 876.)

Plume. Pl. masse des villages de Brodenbach, Burgen, Hatzenport, Gaenssroff. Cours de la Moselle et de ses affluents de rive droite du Litzbach au Brodenbach. Relief. Forêts.

Lég.

Notice 4711

Kr. Bitburg, Trier, Prüm, Saarburg.

N/III/Forêts/32 CARTE DU DÉPARTEMENT DES FORÊTS DIVISÉ EN 4 ARRONDISSEMENTS ET 28 CANTONS... ». Filles n° 98 de l'Atlas national de la France en départements. A Paris chez P. G. Chanlaire, 7 rue Geoffroy-Langevin, P.A.F. Tardieu sculps., 1806.

Dim. 0,71 × 0,56.

Éch. 1/26.500

Grav. Limites du département et des autres circonscriptions administratives. Parties des départements limitrophes de la Meuse, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse, de l'Ourthe, de la Sarre et de la Moselle. Relief. Villes, villages. Routes, cours de la Moselle, du Rhin, de la Meuse, de la Kyll, du Chiers. Lég.

Notice 4712

Krsfr. St. Landau in den Pfalz.

N/III/Allemagne/14 « CARTE DES ENVIRONS DE LANDAU DEPUIS LE SPIRBACH [SPIERBACH] JUSQU'À LA LOUTRE (LAUTER) POUR INDiquer LES COMMUNES QUI SE TROUVENT DANS UNE CIRCONFÉRENCE (*sic*) D'UN RAYON DE TROIS LIEUX (*sic*) POUR FORMER LE DISTRICTE (*sic*) DE LANDAU ». **[Fin du XVIII^e siècle]**

Coul. En lég. liste des communes du district. Dim. 0,39 × 0,48.

Éch. 1/24.200

Limites du district. Cours du Rhin, de la Lauter, du Spierbach et de la Queich. Canal sur la Queich. Villes fortes et villages. Relief. Forêts.

(N/III/Allemagne/14 transféré de N/III/Bas-Rhin/6.)

Notice 4713

Kr. Bernkastel.

« CARTE FIGURATIVE ET EN PARTIE GÉOMÉTRIQUE DES LIMITES ENTRE LE DUCHÉ DE LIMBOURG, LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE, BOURTSCHIED [BURTSCHIED], DUCHÉ DE JULIERS, PAYS DE CORNELIMÜNSTER [KORNELIMÜNSTER] ET ENVIRONS ».

Cf. n° 4.682

Kr. Bitburg.

N/III/Ourthe/16 PL. D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LE DÉPARTEMENT DE L'OURTHE ET CELUI DE LA SARRE. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,28 × 0,22.

[Éch. 1/100.000]

(Prov. F ² 873.)

Plume. Limites entre les deux départements. Ville forte de Kyll. Lég.

Notice 4714

Krsfr. St. Hainz.

« CARTE PARTICULIÈRE DES PAYS SITUÉS DE PART ET D'AUTRE DU RHIN ET DU MAIN. ENVIRONS DE MAYENCE ET DE FRANCFORT ».

Cf. n° 4.677

Kr. Saarburg.

N/III/Forêts/29 PLAN DES LIMITES CONTESTÉES ENTRE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG ET L'ÉLECTORAT DE TRÈVES. Copie, complétée au début du XIX^e s. d'un pl. signé Bergé, premier lieutenant et ingénieur, 1776.

Dim. 0,49 × 0,61.

[Éch. 1/15.000]

(Prov. F ² 858.)

Tracé des limites contestées. Parties des bans de Remich, Weiler-la-Croix (Kreuzweiler), Tsttingen, Besch, Nennig et Sinz. Villages, routes, cours de la Moselle. Lavis. Lég.

Notice 4715

N/II/Mont-Tonnerre/1 « CARTE PARTICULIÈRE DU COURS DU RHIN CONTENANT PARTIE DES PROVINCES DE BERG, TRÈVES, NASSAU, RHINGAW, DUCHÉ DE SIMMEREN ET PALATINAT DU RHIN ». [**XVIII^e siècle**]

Coul. Lég. Dim. 1,96 × 0,92.

Éch. 1/94.000

Cours du Rhin de Philippsburg à Oberwinker, de la Moselle, de la Nahe, de la Lauter et de la Speyer. Carte s'étendant au Nord jusqu'à Mannheim (Baden-Württemberg) et Wiesbaden (Hessen). Villes fortifiées. Relief. Forêts. Chemins. Églises, châteaux, fortifications. Limites entre les diverses souverainetés.

Notice 4716

Kr. Mayen.

PL. DU CANTON DE VIRNEBURG.

Cf. n° 4709 ([N4709](#)).

OUVRAGES D'ART

Kr. Trier.

N/III/Forêts/3/1-4 PL DES PÊCHERIES ET MOULINS DE LANGSUR. 4 p. Sign. J. M. Loser, arpenteur juré, 1785.

Notice 4717

N/III/Forêts/3/1 « La pêcherie nommée Königs Wehr ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,365 × 0,535.
Éch. 1/684

Cours de la Sure. Travaux à effectuer sur ses rives. « Digue de la pêcherie ». Bois communal de Langsur.

N/III/Forêts/3/2 « La venue et pêcherie nommée Joannes Wehr ».

Dim. 0,51 × 0,37.
Même Éch. et mêmes caractéristiques que 1

Travaux à effectuer sur les rives de la Sure.

N/III/Forêts/3/3 « La venue et moulin de Langsur ». Même Éch. et mêmes caractéristiques que 2.

N/III/Forêts/3/4 « La venue et moulin de Meeschdorf ». Même Éch. et mêmes caractéristiques que 2.

FORÊT

Kr. Saarburg.

N/III/Sarre/28 PL. DE PARTAGE D'UNE FORÊT DITE «NATIONALE ENTRE LES COMMUNES D'IRSH, DE SERRIG ET DE BEURIG. (Gm. Saarburg). **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,40 × 0,505.
[Éch. 1/5.000]

(Prov. F² 880.)

Simple croquis à la plume. Bornes. Villages d'Irsch et de Beurig. Forêt « nationale » et terres labourables. Cours de la Sarre. Chemins. Moulin. Lég.

Notice 4718

PLANS DE TERROIRS

Kr. Trier.

N/III/Sarre/19 « PLAN DU DISTRICT DIT MINNINGEN EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES D'AACH ET BESSELICH ». (C^{ne} d'Aach). **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,29 × 0,435.

(Prov. F² 880.)

Terrain contesté.

Notice 4719

Kr. Bitburg.

PL. DU TERRAIN EN LITIGE ENTRE LES COMMUNES D'ALSDORF, EISENACH ET EDINGEN.

Cf. n° 4722 ([N4722](#)).

Kr. Birkenfeld.

N/III/Sarre/7 PL. D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE BAUMHOLDER ET DE DENNWEILER-FROHNBACH. **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,34 × 0,205.

(Prov. F² 880.)

Forêt impériale de Sedelswald. Forêt des héritiers « dite Haer » en litige entre les deux communes. Prairie. Cours du Behrenbach.

Notice 4720

Kr. Trier.

PL. DU DISTRICT EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE BESSELICH ET AACH.

Cf. n° 4719 ([N4719](#)).

Kr. Beuren.

PL. DU DISTRICT EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE BEUREN ET DE KIRFF.

Cf. n° 4729 ([N4729](#)).

Kr. Beuren.

PL. DES TERRES EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE BEUREN ET DE KREUZWEILER.

Cf. n° 4731 ([N4731](#)).

Kr. Sankt Goar.

« COPIE D'UN PLAN GÉOMÉTRIQUE SUR UNE BRUYÈRE DITE IWEYWEID POUR SERVIR À DÉLIMITER LES COMMUNES DE HAUSBAY, DE LINGERHAHN ET BICKENBACH ».

Cf. n° 4724 ([N4724](#)).

Kr. Trier.

N/III/Sarre/11 «PLAN FIGURATIF DE LA PORTION DE BAN DE BUDELICH [BÜDLICH] OÙ CETTE COMMUNE EST EN CONTESTATION AVEC CELLE DE DETZEM ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,33 × 0,20.

(Prov. F² 880.)

Simple dessin à la plume. Limites contestées. Forêts de Detzem et de Büdlich. Lég.
Notice 4721

Kr. Kusel.

PL. D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE DENNWEILER-FROHNBACH ET DE BAUMHOLDER.

Cf. n° 4720 ([N4720](#)).

Kr. Trier.

PL. DES TERRES EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE DETZEM ET BÜDLICH.

Cf. n° 4721 ([N4721](#)).

Kr. Bitburg.

PL. D'UNE CONTESTATION DE LIMITE ENTRE LES COMMUNES DE DUDELDORF ET SPANGDAHLEM.

Cf. n° 4747 ([N4747](#)).

Kr. Trier.

PL. DU TERRAIN EN LITIGE ENTRE LES COMMUNES D'EDINGEN, EISENACH ET
ALSDORF.

Cf. n° 4722 ([N4722](#)).

Kr. Prüm.

PL. DES LIMITES CONTESTÉES ENTRE LES COMMUNES DE HABSCHEID ET
EGELSCHEID.

Cf. n° 4723 ([N4723](#)).

Kr. Bitburg.

PL. DES LIMITES CONTESTÉES ENTRE LES COMMUNES D'EHLENZ ET DE
HEILENBACH.

Cf. n° 4725 ([N4725](#)).

Kr. Bitburg.

PL. DES LIMITES CONTESTÉES ENTRE LES COMMUNES D'EHLENZ ET
D'OBERWEILER.

Cf. n° 4740 ([N4740](#)).

Kr. Trier.

N/III/Forêts/17 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DU TERREIN (*sic*) EN LITIGE ENTRE LES
COMMUNES D'EISENNACH [EISENACH] (SARRE) D'ALSDORFF [ALSDORF] ET
D'EDINGEN (FORÊTS) ». Sign. Tuchs, géomètre du cadastre, 1809.

Dim. 0,68 × 0,76.

Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 857.)

Pl. parcellaire. Bornes. Bois et terres labourables. Limites prétendues par chaque
commune. Territoires voisins des mairies en litige. Ruisseaux et fontaines. Chemins.
Lavis. En lég., exposé des sujets de contestation entre les communes.

Notice 4722

Kr. Koblenz.

« PLAN GÉOMÉTRIQUE D'UNE PORTION DE TERRAIN SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MOSELLE RESSORTISSANT À LA COMMUNE DE LAÏ POUR ÊTRE DISTRIBUÉ (*sic*) SUR LES BANS DES COMMUNES DE GÜLZ [GÜLS] ET WINNINGEN ».

Cf. n° 4731 ([N4731](#)).

Kr. Koblenz.

« PLAN GÉOMÉTRIQUE D'UNE PORTION DE TERRAIN DE LA RIVE GAUCHE DE LA MOSELLE RESSORTISSANT À LA COMMUNE DE MOSELWEISS POUR ÊTRE DISTRIBUÉ SUR LE BAN DE LA COMMUNE DE GÜLZ... ».

Cf. n° 4737 ([N4737](#)).

Kr. Prüm.

N/III/Forêts/20 PL. DES LIMITES CONTESTÉES ENTRE LES COMMUNES DE HABSCHEID (FORÊTS) ET EGELSCHIED (SARRE). [**Début du XIX^e siècle**]

Dim. 0,355 × 0,435.

(Prov. F² 857.)

Simple dessin à la plume. Limites de l'an VI entre les départements des Forêts et de la Sarre. Nouvelles limites proposées par la commune de Habscheid. Bornes. Cours d'eau. Chemins. Relief. Prairies et terres en friches. Lieux dits. Lég.

Notice 4723

Kr. Sankt Goar.

N/III/Rhin-et-Moselle/5 « COPIE D'UN PLAN GÉOMÉTRIQUE SUR UNE BRUYÈRE DITE IWEYWEID POUR SERVIR À DÉLIMITER LES COMMUNES DE HAUSBAY, LINGERHAHN ET BICKENBACH ». Sign. Chriss, ingénieur vérificateur du cadastre, 1813.

Dim. 0,44 × 0,27.

Éch. 1/5.000

(Prov. F² 876.)

Simple dessin à la plume. Lég.

Notice 4724

Kr. Bitburg.

N/III/Sarre/9 « PLAN D'UNE LIMITE EN CONTESTATION ENTRE HEILENBACH ET EHLENZ ». [**Début du XIX^e siècle**]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,275 × 0,205.

(Prov. F² 880.)

Limites contestées et limites non contestées de part et d'autre d'un cours d'eau. Chemin.
Notice 4725

Kr. Birkenfeld.

N/III/Sarre/24 « COPIE DU PLAN FIGURATIF DES LIMITES CONTESTÉES ENTRE HOPPSTAETTEN [HOPPSTÄDTEN] ET WEYERSBACH [WEIERSBACH] ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,34 × 0,205.

(Prov. F² 880.)

Limites prétendues par chacune des communes. Terrain contesté; île sur le cours de la Nahe. Prés, moulin, chemins. Cours de la Nahe.
Notice 4726

Kr. Trier.

PL. DES LIMITES CONTESTÉES ENTRE LES COMMUNES D'IGEL ET DE ZEVEN.

Cf. n° 4755 ([N4755](#)).

Kr. Bitburg.

PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'IDENHEIM, TRIMPORT ET SPANGDAHLEM.

Cf. n° 4751 ([N4751](#)).

Kr. Trier.

N/III/Sarre/12 PL. D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'ISSEL ET LONGUICH. Sign. Jaeger, géomètre en chef. **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,410 × 0,265.

(Prov. F² 880.)

Village d'Issel. Cours de la Moselle. Terres labourables, prairies. Chemins. Partie de la commune de Krenn.
Notice 4727

Kr. Trier.

N/III/Forêts/13 « PLAN FIGURATIF DE LA CONTESTATION DE LIMITE EXISTANTE ENTRE LES COMMUNES DE KOERSCHT [KERSCH] (SARRE) ET WINTERSDORF (FORÊTS) ». [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,58 × 0,43.

(Prov. F² 857.)

Simple dessin à la plume. Pl. de bornage. Portion de terrain contesté. « Ligne de partage proposé par le contrôleur des contributions de la division de Trèves ». Fontaines.

Chemins. Lég.

Notice 4728

Kr. Koblenz.

« PLAN DU PROJET DE COMPRENDRE LE HAMEAU DE WEISSENTHURN [WEISSENTHURM] EN ENTIER DANS LA BANLIEUE DE LA COMMUNE DE KETTIG... ».

Cf. n° 4753 ([N4753](#)).

Kr. Saarbürg.

N/III/Sarre/14 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DU DISTRICT BEY DER ROEMER STRASSE EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE KIRF [KIRFF] ET BEUREN ». Sign. Jacob Wey. [Début XIX^e s.] Sign. par Keppler, préfet du département de la Sarre, an XIV (1805).

Coul. Lég. Dim. 0,435 × 0,285.

Éch. 1/5.000

(Prov. F² 880.)

Limites contestées. Terres labourables. Ancienne voie romaine et chemins.

Notice 4729

Kr. Kreuznach.

« PLAN GÉOMÉTRIQUE DU DISTRICT EN CONTESTATION ENTRE LA COMMUNE DE KIRN ET KREBSWEILER ».

Cf. n° 4730 ([N4730](#)).

Kr. Kusel.

« PLAN DES LIMITES CONTESTÉES PAR LES COMMUNES DE WAHNWEGEN ET KONKEN ».

Cf. n° 4752 ([N4752](#)).

Kr. Kreuznach.

N/III/Rhin-et-Moselle/12 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DU DISTRICT EN CONTESTATION ENTRE LA COMMUNE DE KIRN ET KREBSWEILER ». Copie d'un pl. levé par Fockeisen, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,20.

(Prov. F² 876.)

Lieux dits. Cours d'eau. Relief. Chemins. Pl. masse des bâtiments au lieu dit Horbachsmühl. Limites entre les deux communes.

Notice 4730

Kr. Saarburg.

N/III/Forêts/26 PL. DES TERRES EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE WEILER-LA-CROIX [KREUZWEILER] ET BEUREN. Schaar, géomètre employé au cadastre dans le département des Forêts, 1811.

Dim. 0,675 × 0,50.

Éch. 1/1.250

(Prov. F² 858.)

Pl. de bornage. Territoire contesté et limites des deux communes. Lég.

Notice 4731

Kr. Trier.

N/III/Sarre/16 « PLAN FIGURATIF [DE LA RIVIÈRE] DITE AVELSBACH EN LITIGE ENTRE LES COMMUNES DE KÜRENZ ET ZURLEIBEN ». (Gm. Trier). Sign. A. Harthet. **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,26 × 0,33.

(Prov. F² 880.)

Pl. masse de la ferme dite Avelshoff. Moulin. Terres labourables; vignes et forêt impériale dite Avelswald. Chemins. Limites contestées des bans des communes de Kürenz et Zurleiben. Partie des bans des communes voisines de Cassel et Farforst. Cours de la rivière dite Avelsbach.

Notice 4732

Kr. Trier.

« PLAN FIGURATIF DES DEUX PETITS BANS DE ST MAXEMIN (*sic*) ET PAULIN EN LITIGE ENTRE LA VILLE DE TRÈVES, LA COMMUNE DE KURRENZ [KÜRENZ] ET CELLE DE ZURLEIBEN ».

Cf. n° 4749 ([N4749](#)).

Kr. Koblenz.

N/III/Rhin-et-Moselle/7 « PLAN GÉOMÉTRIQUE D'UNE PORTION DE TERRAIN SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MOSELLE RESSORTISSANT À LA COMMUNE DE LAÏ POUR ÊTRE DISTRIBUÉ (*sic*) SUR LES BANS DES COMMUNES DE GÜLZ [GÜLS] ET WINNINGEN ». Copie sign. Chriss, ingénieur vérificateur du cadastre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,26 × 0,43.

(Prov. F² 876.)

Rives et cours de la Moselle. Chemins.

Notice 4733

Kr. Sankt Goar.

« COPIE D'UN PLAN GÉOMÉTRIQUE SUR UNE BRUYÈRE DITE IWEYWEID POUR SERVIR À DÉLIMITER LES COMMUNES DE HAUSBAY, DE LINGERHAHN ET BICKENBACH ».

Cf. n° 4724 ([N4724](#)).

Kr. Trier.

PL. D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'ISSEL ET LONGUICH.

Cf. n° 4727 ([N4727](#)).

Kr. Trier.

N/III/Sarre/29 « PLAN FIGURATIF REPRÉSENTANT LA VRAI (*sic*) SITUATION DE LA COMMUNE DE MAAR ». (C^{ne} Trier). Sign. Jaeger, géomètre en chef, 1804.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,62 × 0,47.

[Éch. 1/6.000]

(Prov. F² 880.)

Cours de la Moselle et autres rivières. Bans de Ste Marie, St Maximin, Zurleiben, Maar et Avel. Ferme « national » de Grünhaus. Parties des communes de Pfalzel, Trier, Kürenz et Tarforst. Terres labourables, vignes. Chemins.

Notice 4734

Kr. Bithurg.

« PLAN DES LIMITES EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE NEIDENBACH ET MALBOURG-WEICH [MALBERGWEICH] ».

Cf. n° 4739 ([N4739](#)).

Kr. Sankt Wendel.

N/III/Sarre/8 PL. D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE MARTH ET DE SELCHENBACH. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,22 × 0,36.

(Prov. F² 880.)

Limites contestées, de part et d'autre du « grand chemin ». Parties des communes d'Osterbrücken et Bubach.

Notice 4735

Kr. Trier.

N/III/Sarre/18 « PLAN FIGURATIF DU DISTRICT EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE MOEHN [MÖHN], MAIRIE DE WELSCHBILLIG, ET NEWEL, MAIRIE DE AACH ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,365 × 0,215.

(Prov. F² 880.)

Terrain contesté.

Notice 4736

Kr. Trier.

« PLAN FIGURATIF D'UNE CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE RIVERIS ET MORSCHEID ».

Cf. n° 4745 ([N4745](#)).

Kr. Koblenz.

N/III/Rhin-et-Moselle/8 « PLAN GÉOMÉTRIQUE D'UNE PORTION DE TERRAIN DE LA RIVE GAUCHE DE LA MOSELLE RESSORTISSANT À LA COMMUNE DE MOSELWEIS [MOSELWEISS] POUR ÊTRE DISTRIBUÉ SUR LE BAN DE LA COMMUNE DE GÜLZ (GÜLS)... ». Copie sign. Chriss, ingénieur vérificateur du cadastre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,23 × 0,37.
Éch. 1/2.500

Cours et rives de la Moselle.
(A rapprocher de N/III/Rhin et Moselle/7, n° 4733.)
Notice 4737

Kr. Bitburg.

N/III/Forêts/15 « PLAN FIGURATIF DE LA COMMUNE DE NEIDENBACH DONT UNE PARTIE DE PROPRIÉTÉ EST IMPOSÉE AU DÉPARTEMENT DE LA SARRE ET L'AUTRE PARTIE AU DÉPARTEMENT DES FORÊTS ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 1,56 × 0,42.

(Prov. F² 857.)

Bornes délimitant la commune. Église de Neidenbach. Chemins. Bans des communes voisines de Malbourg-Weich (Gm Malbergweich), département des Forêts, et de Sefferweich, Balesfeld, St Thomas (Sankt Thomas), Cresch (Gm Usch), département de la Sarre. Lavis. En lég. superficie globale des propriétés de la commune et nombre de maisons particulières.
Notice 4738

Kr. Bithurg.

N/III/Forêts/16 « PLAN DES LIMITES EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE NEIDENBACH ET MALBOURG-WEICH [MALBERGWEICH] ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,65 × 0,47.

(Prov. F² 857.)

Portion de terrain contestée. « Terres sauvages dites Auf Bievscheid ». Limites prétendues par chacune des communes. Chcmin. Lavis. Lég.
Notice 4739

Kr. Trier.

« PLAN FIGURATIF D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DES COMMUNES DE PROSTERT [PROSTERATH] ET DE NEUNKIRCH [NEUKIRCHEN] ».

Cf. n° 4743 ([N4743](#)).

Kr. Trier.

« PLAN FIGURATIF DU DISTRICT EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE MÖHN, MAIRIE DE WELSCHBILLIG ET NEWEL, MAIRIE DE AACH ».

Cf. n° 4736 ([N4736](#)).

Kr. Bithurg.

N/III/Forêts/19 « PLAN D'UNE LIMITE EN CONTESTATION ENTRE OBERWEILER ET EHLENZ ». [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,42 × 0,43.

(Prov. F² 857.)

Limites prétendues par chacune des communes et terrain contesté. Bornes. Parcelles de champs et de forêts avec noms des propriétaires. Chemins. Lavis. Lég.

Notice 4740

Kr. Kusel.

« PLAN FIGURATIF DES LIMITES CONTESTÉES EN (*sic*) STEINBACH ET OHMBACH

Cf. n° 4748 ([N4748](#)).

Kr. Trier.

N/III/Sarre/10 « PLAN FIGURATIF DU TERREIN (*sic*) QUI DÉPEND DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PFALZEL ET QUI EN A ÉTÉ DISTRAIT POUR ÊTRE RÉUNI À CELUI DE TRÈVES ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,315 × 0,205.

(Prov. F² 880.)

Terrain attribué à la commune de Trèves. Route de Trèves à Wittlich. Pl. masse d'un hameau. Église. Ferme. Bornes numérotées. Cours de la Moselle. Relief.

Notice 4741

Kr. Bitburg.

N/III/Forêts/14 PL. DE LA COMMUNE DE PICKLIESSEM. 1813. Vu par Jourdan, préfet du département des Forêts.

Coul. Lég. Dim. 0,67 × 0,50.

(Prov. F² 857.)

Pl. de bornage indiquant les enclaves situées sur le territoire de la commune. Prairies et terres labourables. Ruisseau dit Weilbach. Partie de la commune limitrophe de

Spangdahlem.
Notice 4742

Kr. Bernkastel.

N/III/Sarre/22 « PLAN FIGURATIF D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DES COMMUNES DE PROSTERT [PROSTERATH] ET DE NEUNKIRCH [NEUNKIRCHEN] ». [Début XIX^e s.] Vu par Keppler, préfet du département de la Sarre.

Dim. 0,40 × 0,26.

(Prov. F² 880)

Prairies contestées entre les deux communes. Bois. Jardins. « Chemin vicinal ». Moulin, cours de la Thron et canal de dérivation. Lavis et coul. Lég.

Notice 4743

Kr. Saarburg.

N/III/Sarre/21 PL. D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE REHLINGEN ET DE SÖST. Sign. Jacob Wey, arpenteur, 1807.

Coul. Lég. Dim. 0,265 × 0,220.

(Prov. F² 880.)

Limites prétendues par chacune des communes. Partie du ban de la commune de Winnigen.

Notice 4744

Kr. Trier.

N/III/Sarre/20 « PLAN FIGURATIF D'UNE CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE RIVERIS ET MORSCHEID ». [Début du XIX^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,34 × 0,21.

(Prov. F² 880.)

Limites prétendues par chacune des communes. Bornes. Chemin. Carrière.

Notice 4745

Kr. Trier, Sankt Wendel

N/III/Sarre/27 « PLAN GÉOMÉTRIQUE D'UNE CONTESTATION DES LIMITES ENTRE LA COMMUNE DE SAUSCHEID, CANTON DE HERMESKEIL, ET ENTRE CELLE DE SITZERATH, CANTON DE WADERN ». [Début du XIX^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,33 × 0,21.

Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 880.)

Limites prétendues par chacune des communes. Lieux dits. Chemins. Ruisseau.
Notice 4746

Kr. Kusel.

PL. D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LA COMMUNE DE SELCHENBACH ET DE
MARTH.

Cf. n° 4735 ([N4735](#)).

Kr. Saarburg.

PL. D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE SÖST ET DE
REHLINGEN.

Cf. n° 4744 ([N4744](#)).

Kr. Wittlich.

N/III/Forêts/21 « PLAN FIGURATIF D'UNE CONTESTATION DE LIMITE EXISTANT
ENTRE LA COMMUNE DE SPANGDAHLEM (SARRE) ET DUDELDORF (FORÊTS) ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,45 × 0,38.

(Prov. F ² 857.)

Limites prétendues par chacune des communes. Bornes. Terrain contesté en friches.
Chemins. Lavis. Lég.
Notice 4747

Kr. Bitburg.

PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE SPANGDAHLEM, TRIMPORT ET
IDENHEIM.

Cf. n° 4751 ([N4751](#)).

Kr. Kusel.

N/III/Sarre/25 « PLAN FIGURATIF DES LIMITES CONTESTÉES EN (*sic*) STEINBACH
ET OHMBACH ». **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,33 × 0,195.

(Prov. F ² 880.)

Limites prétendues par chacune des communes. Bornes. Prairie. Chemins.

Notice 4748

Kr. Trier.

N/III/Sarre/15 « PLAN FIGURATIF DES DEUX PETITS BANS DE ST MAXEMIN (*sic*) ET PAULIN EN LITIGE ENTRE LA VILLE DE TRÈVES, LA COMMUNE DE KURRENZ [KÜRENZ] ET CELLE DE ZURLEIBEN ». **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,685 × 0,415.

(Prov. F ² 880.)

Pl. masse de l'abbaye Saint-Maximin et de l'hôpital Sainte-Élisabeth. Terres labourables, jardin, vignes, verger et chemins et « Promenade de la ville de Trèves ».

Notice 4749

Kr. Trier.

N/III/Sarre/17 « PLAN FIGURATIF DE LA PORTION DE TERRE CONSTESTÉE ENTRE LA VILLE DE TRÈVES ET LA COMMUNE DE ZURLEIBEN ». **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,42 × 0,28.

(Prov. F ² 880.) A rapprocher de N/III/Sarre/15.

Pl. masse de divers bâtiments, terres. Chemins. Bornes.

Notice 4750

« PLAN FIGURATIF DU TERREIN (*sic*) QUI DÉPEND DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PFALZEL ET QUI EN A ÉTÉ DISTRAIT POUR ÊTRE RÉUNI À CELUI DE TRÈVES ».

Cf. n° 4741 ([N4741](#)).

Kr. Bitburg.

N/III/Forêts/12 « CARTE FIGURATIVE DU BAN DE TRIMPORTEN (FORÊTS) TANT DE LA PARTIE CONTESTÉE PAR LA COMMUNE D'IDENHEIM (SARRE) QUE DE CELLE NON CONTESTÉE AINSI QUE DU BOIS COMMUNALE (*sic*) APPARTENANT PAR INDIVIS, LA MOITIÉ À LA COMMUNE DE TRIMPORTEN [TRIMPORT] ET LA MOITIÉ À CELLE DE DAHLEM [SPANGDAHLEM], ENDROIT DÉPENDANT DE LA MAIRIE D'IDENHEIM ET LES TERRES Y ATTENANTES EN FAISANT PARTIE, COMPTÉES ENTRE TRIMPORTEN [TRIMPORT] ET DAHLEM [SPANGDAHLEM] ». Copie d'un plan signé Tüchs, arpenteur, an XIII (1805).

Dim. 1,30 × 0,79.
[Éch. 1/5.000]

(Prov. F ² 857.)

Limites entre le département de la Sarre et celui des Forêts. Pl. du ban contesté et du bois communal. Terres cultivables, prés, bois et taillis communaux. Cours de la Kyll et ruisseau. Moulins. Routes et chemins. Portions du territoire des communes d'Idenheim et Trimport en litige et des communes voisines d'œltel, Dahlem, Selem (département de la Sarre) et Meckel (département des Forêts). Lavis. Lég.
Notice 4751

Kr. Kusel.

N/III/Sarre/26 « PLAN DES LIMITES CONTESTÉES PAR LES COMMUNES DE WAHNWEGEN ET KONKEN ». Drexel, géomètre secondaire, 1806.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,42 × 0,34.

(Prov. F ² 880).

Limites prétendues par chacune des communes. Bornes. Prés, terres labourables. Chemins. Parties des communes de Herschweiler et Erffweiler.
Notice 4752

Kr. Koblenz.

N/III/Rhin-et-Moselle/11 « PLAN DU PROJET DE COMPRENDRE LE HAMEAU DE WEISSENTHURN (*sic*) EN ENTIER DANS LA BANLIEÛE DE LA COMMUNE DE KETTIG... » Sign. Chriss. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,69 × 0,60.

(Prov. F ² 876.)

Pl. masse du village de Weisenthurm. Monument au général Hoche. Cours du Rhin et de la Nethe. Relief. Chemins. Prés, bruyères, sables, jardins, terres inondées. Tracé des anciennes et nouvelles limites des communes.
Notice 4753

Kr. Birkenfeld.

« COPIE DU PLAN FIGURATIF DES LIMITES CONTESTÉES ENTRE HOPPSTAETTEN [HOPPSTÄDTEN] ET WEYERSBACH [WEIERSBACH] ».

Cf. n° 4726 ([N4726](#)).

Kr. Koblenz.

« PLAN GÉOMÉTRIQUE D'UNE PORTION DE TERRAIN SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MOSELLE RESSORTISSANT À LA COMMUNE DE LAÏ POUR ÊTRE DISTRIBUÉ (*sic*) SUR LES BANS DES COMMUNES DE GÜLZ [GÜLS] ET WINNINGEN ».

Cf. n° 4733 ([N4733](#)).

Kr. Trier.

N/III/Forêts/18 « PLAN FIGURATIF D'UN DISTRICT ENCLAVÉ DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SARRE FAISANT JUSQU'ALORS PARTIE DE LA COMMUNE DE WINTERSDORF, DÉPARTEMENT DES FORÊTS ». (Niederweiler, C^{ne} Trierweiler)
[Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,41 × 0,285.

(Prov. F² 857.)

Situation des communes voisines de Trierweiler et Udelfangen. Chemins. Ruisseaux.

Lavis. Lég

Notice 4754

Kr. Trier.

« PLAN FIGURATIF DE LA CONTESTATION DE LIMITE EXISTANTE ENTRE LES COMMUNES DE KOERSCHT [KERSCH] (SARRE) ET WINTERSDORF (FORÊTS) »,

Cf. n° 4728 ([N4728](#)).

« PLAN FIGURATIF [DE LA RIVIÈRE] DITE AVELSBACH EN LITIGE ENTRE LES COMMUNES DE KÜRENZ ET ZURLEIBEN ».

Cf. n° 4732 ([N4732](#)).

« PLAN FIGURATIF DES DEUX PETITS BANS DE ST MAXEMIN (*sic*) ET PAULIN EN LITIGE ENTRE LA VILLE DE TRÈVES, LA COMMUNE DE KURRENZ [KÜRENZ] ET CELLE DE ZURLEIBEN ».

Cf. n° 4749 ([N4749](#)).

« PLAN FIGURATIF DE LA PORTION DE TERRE CONTESTÉE ENTRE LA VILLE DE TRÈVES ET LA COMMUNE DE ZURLEIBEN ».

Cf. n° 4750 ([N4750](#)).

N/III/Forêts/22 « PLAN FIGURATIF DE LA CONTESTATION DE LIMITE ENTRE LA COMMUNE DE ZEVEN [ZEWEN-OBBERKIRCH] (SARRE) ET IGEL (FORÊTS) ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,275 × 0,175.

(Prov. F ² 857.)

Bornes marquant les limites entre les forêts communales des deux communes. Lavis. Lég.
Notice 4755

VILLES ET VILLAGES

Kr. Berukastel-Kues.

N/III/Sarre/6 « PLAN FIGURATIF D'UNE PARTIE DE LA VILLE DE BERNCASEL ET DE SES ENVIRONS, SUR LEQUEL ON A DÉSIGNÉ LES DIVERSES DÉMOLITIONS ET CONSTRUCTIONS À EFFECTUER POUR RETENIR DANS SON LIT ET EMPÊCHER LES DÉBORDEMENTS DU RUISSEAU DIT DIEFFENBACH ». Sign. G. Henry, architecte, 1812.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,44 × 0,51.

(Prov. F ¹³ 1650.)

Pl. de masse de la ville et de divers bâtiments environnants. Moulins, plomberie, ardoisière. Pont sur le cours de la Moselle. Chemins. Projet de construction d'un mur de soutènement pour le ruisseau dit Dieffenbach. Coupe des travaux d'endiguement à effectuer le long d'une partie de son cours.

Notice 4756

Kr. Bingen.

N/III/Allemagne/1/1 PL. DE LA PLACE FORTE DE BINGEN. [Fin du XVII^e siècle]

Dim. 0,45 × 0,34.

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Dessin inachevé. Fortifications, fossés. Chemins. Cours du Rhin et de la Nahe. Relief. Bois. Lég.

Notice 4757

Kr. Ludwigshafen.

N/III/Allemagne/1/9 PL. DE LA PLACE FORTE DE GERMERSHEIM. [Fin du XVII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,23.

(Prov. collège Louis-le-Grand.)

Château et ville fortifiée de Germersheim. Fossés. Cours du Rhin avec une île et cours de la Queich. Ponts.

Notice 4758

Krsfr. St. Koblenz.

N/III/Allemagne/1/11 PL. DE LA VILLE FORTE ET CHARTREUSE DE COBLENCE. FORTS DE HERENSTEIN ET PHILIPSTHAL. [Fin du XVII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,23.

Éch. 1/12.000

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Fortifications des trois places. Pl. masse de la chartreuse de Coblenz. Cultures.

Chemins. Village. Relief. Bois. Cours du Rhin et de la Moselle avec une île.

Notice 4759

St. Bad-Kreuznach.

N/III/Allemagne/1/5 PL. DE LA PLACE FORTE DE KREUZNACH. [Fin du XVII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,23.

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Citadelle, ville et ouvrages fortifiés. Château de Kautzenberg. Fossés. Cours de la Nahe et affluents. Relief. Chemins. Forêts et cultures.

Notice 4760

Kr. Kyllburg, Kr. Trier.

N/III/Sarre/31 « PLAN FIGURATIF DU CANTON DE KYLLBOURG ARRONDISSEMENT DE PRÜM, DÉPARTEMENT DE LA SARRE », [1812-1814.]

Coul. Lég. Dim. 0,32 × 0,22.

[Éch. 1/265.000]

(Prov. F² 857.)

Calque. Villes et villages du canton de Kyllburg. Partie du canton de Pfalz et territoire contigu du département des Forêts. Cours de la Moselle.

Notice 4761

Krsfr. St. Landau.

N/III/Allemagne/1/3 PL. DE LA PLACE FORTE DE LANDAU. [Fin du XVII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,23.

Éch. 1/8.000

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Fortifications, fossés. Cours de la Queich et de ses affluents. Église. « Palais où l'on plaide », Chemins. Forêts, champs, marais.

Notice 4762

Krsfr. St. Landau.

N/III/Allemagne/15 « PLAN DE LA VILLE ET DU FORT DE LANDAU ET DE L'ATTAQUE EN 1702 PAR LES TROUPES DE L'EMPEREUR ». [Début du XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,255 × 0,39.

Éch. 1/5.847

Fortifications de la ville. Fort et redoutes avancées. Portes de la ville. Chemins. Cours de la Queich et son canal.

Notice 4763

Krsfr. St. Ludwigshafen.

N/III/Allemagne/17 PL. DE LA PLACE FORTE DE LEWSTEIN. [Fin du XVII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,23.

(Prov. collège Louis-le-Grand.)

Fortifications, fossés, château. Cours du Rhin. Chemins Forêts, cultures.

Notice 4764

Kr. Oppenheim.

N/III/Allemagne/1/10 PL. D'UN FORT SITUÉ PRÈS D'OPPENHEIM. [Fin du XVII^e siècle]

Dim. 0,35 × 0,23.

Éch. 1/1.750

(Prov. collège Louis-le-Grand.)

Fortifications et fossés. Cours du Rhin. Cultures. Coupe des fortifications. Lavis. Lég.

Notice 4765

Kr. Zell.

N/III/Allemagne/1/4 PL. DE LA PLACE FORTE DE TROHRBACH [TRARBACH]. [Fin du XVII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,23.
Éch. 1/3.150

(Prov. collège Louis-le-Grand.)

Fortifications, fossés. Cours de la Moselle et du Kautenbach, son affluent. Château de Trarbach. Localité de Traben (Gm Traben-Trarbach). Chemins. Relief. Forêts.
Notice 4766

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Kr. Neustadt an den Weinstrasse.

N/III/Mont-Tonnerre/7 « PLAN, COUPE ET ÉLÉVATION D'UNE MAISON D'ÉCOLE À CONSTRUIRE À L'USAGE DES FILLES DU CULTE RÉFORMÉ, DE LA COMMUNE DE HASSLOCH ». Sign. Spatz, conducteur du Corps impérial des Ponts et Chaussées, 1812.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,49.
Éch. 1/100

(Prov. F ¹³ 1631.)

Pl. du rez-de-ch., du 1^{er} étage et de « l'enrayeure » (planchers). Coupe et élév.
Notice 4767

Krsfr. St. Koblenz.

N/III/Rhin-et-Moselle/1/1-6 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE DE COBLANCE. 6 p. Sign. Mertilsch, employé des Ponts et Chaussées du département, et Ignobald Allwiger, architecte à Coblenz, 1811.

(Prov. F ¹³ 1642.)
Notice 4768

N/III/Rhin-et-Moselle/1/1 Pl. masse de la préfecture et de ses environs.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,95 × 0,46.
Éch. 1/500

Situation dans la ville. Maisons à acquérir pour bâtir une nouvelle préfecture. Église Saint-Castor. Rues, places et jardins voisins. Cours de la Moselle.

N/III/Rhin-et-Moselle/1/2 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,92 × 0,54.
Éch. 1/100.

N/III/Rhin-et-Moselle/1/3 Pl. du 1^{er} étage.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,72 × 0,50.

Même Éch. que 2.

N/III/Rhin-et-Moselle/1/4 Ancienne élév. et nouvelle élév. projetée du rez-de-ch., du 1^{er} étage et de l'aile.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,87 × 0,57.

Même Éch. que 2.

N/III/Rhin-et-Moselle/1/5 « Coupes en travers » d'une partie de l'hôtel de la préfecture.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,56 × 0,41.

Même Éch. que 2.

N/III/Rhin-et-Moselle/1/6 « Partie de l'élévation projetée ».

Dim. 0,37 × 1,00.

Éch. 1/16

Lavis. Lég.

Krsfr. St. Koblenz.

N/III/Rhin-et-Moselle/2/1-4 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DITE SAFTIGER-HOFF SERVANT DE CASERNE AU DÉPÔT DE LA GENDARMERIE IMPÉRIALE DE COBLANCE. 4 p. Sign. Chauchet, 1813. Vu par Jules Doazan, préfet du département de Rhin-et-Moselle.

Notice 4769

N/III/Rhin-et-Moselle/2/1 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,74 × 0,64.

Éch. 1/144.

N/III/Rhin-et-Moselle/2/4 Pl. du 1^{er} étage.

Coul. Lég. Dim. 0,59 × 0,48.

Même Éch. que 1.

N/III/Rhin-et-Moselle/2/3 Pl. du 2^e étage.

Dim. que 4.

Même Éch. que 1

Mêmes caractéristiques et mêmes

N/III/Rhin-et-Moselle/2/2 Élev. et coupes.

Dim. que 4.

Même Éch. que 1

Retombes indiquant les modifications projetées. Mêmes caractéristiques et mêmes

Krsfr. St. Mainz.

N/III/Mont-Tonnerre/6/1-5 PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ANCIEN COUVENT
DES CAPUCINS DE MAYENCE EN HÔPITAL CIVIL. 5 p. Far, ingénieur, 1806-1810.
Exécuté sur les ordres de Jean Bon Saint-André, préfet du département de
Mont-Tonnerre.

(Prov. F ¹³ 1631.)

Notice 4770

N/III/Mont-Tonnerre/6/1 Pl. du rez-de-ch. **1806**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,645 × 0,445.

Éch. 1/200

Distribution des lieux. Rues voisines.

N/III/Mont-Tonnerre/6/5 Pl. du 1^{er} étage. **1806**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,65 × 0,46.

Même Éch. que 1

Distribution des lieux. Retombe.

N/III/Mont-Tonnerre/6/4 Élev. et coupe. **1806**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,455 × 0,555.

Même Éch. que 1.

N/III/Mont-Tonnerre/6/2 Pl. du rez-de-ch. **1810**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,63 × 0,44.

Même Éch. que 1

Distribution des lieux. Rues voisines. Retombes.

N/III/Mont-Tonnerre/6/3 Pl. du 1^{er} étage. **1810**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,635 × 0,450.

Même Éch. que 1

Distribution des lieux. Retombes.

Krsfr. St. Ludwigshafen-Oggersheim.

N/III/Mont-Tonnerre/5/1-5 PROJET DE TRANSFORMATION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE ET PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ARRÊT À OGGERSHEIM. 5 p. Sign. Spatz et Peyre, 1813.

(Prov. F¹³ 1631.)

Notice 4771

N/III/Mont-Tonnerre/5/1 « Plan (sic), coupes et élévations de la caserne de la gens d'armes (*sic*) impériale à Oggersheim, avec indication des travaux à y exécuter pour établir dans le rez-de-chaussée des cachots et prisons ainsi qu'un logement du geolier ». Sign. Spatz.

Lavis et Coul. Lég. Dim. des pièces. Dim. 1,70 × 0,515.

Éch. 1/100

Pl. du rez-de-ch.: cachots et prisons. Pl. du 1^{er} étage : gendarmerie. Distribution et Coupes et élév. du corps de logis et des communs : écurie et sellerie.

N/III/Mont-Tonnerre/5/2 « Plans, coupes et élévations d'une maison d'arrêt à construire dans la ville d'Oggersheim ». Sign. Spatz.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,81 × 0,55.

Même Éch. que 1

Pl. du rez-de-ch. Pl. du 1^{er} étage. Pl. des deux « enrayeurs (planchers). Élev. Coupes du rez-de-ch. et du 1^{er} étage.

N/III/Mont-Tonnerre/5/3 Autre projet de transformation de la caserne de gendarmerie, adopté par le conseil municipal. Sign. Peyre.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,47 × 0,365.

Même Éch. que 1

Pl. du rez-de-ch. Retombes.

N/III/Mont-Tonnerre/5/4 « Plan d'une partie de la ville d'Oggersheim pour servir à indiquer l'emplacement d'une maison d'arrêt à construire dans l'enclos de la caserne de

la gens d'armerie (sic) ». Sign. Spatz.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,56 × 0,41.
Éch. 1/400

Pl. masse de la caserne, de la prison projetée, de l'église catholique et de divers bâtiments voisins. Ancienne prison à démolir. Jardins. Rues et fossé de la ville.

N/III/Mont-Tonnerre/5/5 « Plan de la caserne de la gens d'armerie (sic) impériale à Oggersheim dans son état actuel ». Sign. Spatz.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,41 × 0,56.
Même Éch. que 1

Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage. En retombe: pl. des caves.

Kr. Prüm.

N/III/Sarre/5 « PLAN D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT DE LA CI-DEVANT ABBAYE DE PRÜM OCCUPÉE PAR LE TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL DU MÊME NOM AVEC LE PROJET D'UNE NOUVELLE DISTRIBUTION POUR FORMER LES PIÈCES QU'EXIGE UN PAREIL ÉTABLISSEMENT ». Sign. Lauterborn, 1811. Vu par Bruneteau de Sainte-Suzanne, préfet du département de la Sarre.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,450 × 0,355.
Éch. 1/200

(Prov. F¹³ 1650.)
Pl. du rez-de-ch. Distribution des lieux. Jardins, cour, église.
Notice 4772

Krsfr. St. Speyer.

N/III/Mont-Tonnerre/1/1-6 PROJET D'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS DE L'HÔPITAL CIVIL DE SPIRE. 6 p. Sign. Spatz, conducteur du corps impérial des Ponts et Chaussées, 1809.

(Prov. Travaux Publics.)
Notice 4773

N/III/Mont-Tonnerre/1/1 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,03 × 0,73.
Éch. 1/100

Indication des rues voisines. Retombe.

N/III/Mont-Tonnerre/1/2 Pl. du 2^e étage et des combles.

Lavis et Coul. Mêmes Dim. que 1.

Même Éch. que 1.

N/III/Mont-Tonnerre/1/3 Pl. du 1^{er} étage. Même Éch., mêmes caractéristiques et mêmes Dim. que 1.

N/III/Mont-Tonnerre/1/4 Coupe transversale du bâtiment dit Retscher au fond du jardin de l'hôpital.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,355 × 0,495.

Éch. 1/50.

N/III/Mont-Tonnerre/1/5 « Coupe transversale du nouveau bâtiment à construire sur l'emplacement de l'église Saint-Georges ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,355 × 0,490.

Même Éch. que 4.

N/III/Mont-Tonnerre/1/6 Coupe longitudinale du bâtiment dit Retscher et du nouveau bâtiment à construire. Pl. de la charpente du comble. Même éch que 4.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,84 × 0,68.

N/III/Mont-Tonnerre/2/1-2 « PLAN DU BÂTIMENT À CONSTRUIRE À LA FERME DITTE BINZHOF, APPARTENANT À L'HOSPICE CIVIL DE SPIRE ». 2 p. Sign. Duval, conducteur de 1^{re} classe au Corps impérial des Ponts et Chaussées, 1811.

(Prov. F¹³ 1631.)

Notice 4774

N/III/Mont-Tonnerre/2/1 Pl. coupes et élév. du bâtiment projeté.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,705 × 0,480.

Éch. 1/100

Maison de maître et communs. Distribution des pièces. Indications détaillées de toutes

N/III/Mont-Tonnerre/2/2 Autre projet. Éch. 1/87. Pl. du rez-de-ch. et de la cave. Élev. Coupes de la charpente de l'écurie. Lavis. Lég. en français et en allemand.

Dim. 0,48 × 0,34.

N/III/Mont-Tonnerre/3/1-3 « PLAN D'UNE PROMENADE PUBLIQUE À ÉTABLIR SUR LA PLACE DE LA CATHÉDRALE DE SPIRE ». Sign. Spatz, 1812 et Peyre, 1813. Paraphé ne varietur Hitzel, maire de Spire.

(Prov. F ¹³ 1631.)
Notice 4775

N/III/Mont-Tonnerre/3/1 Projet de Spatz.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,72 × 0,735.
Éch. 1/350

Pl. masse de la cathédrale, du cloître et des bâtiments voisins. Tours romaines et gothiques en ruines sur le tracé des anciens remparts. Place centrale destinée aux fêtes. Allées boisées et parterres.

N/III/Mont-Tonnerre/3/2 Projets de Peyre.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,735 × 0,48.
Éch. 1/400.

N/III/Mont-Tonnerre/3/3 « Élévation du mur de clôture de la promenade ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,270 × 0,175.

N/III/Mont-Tonnerre/4 « PLAN, COUPE ET ÉLÉVATION D'UN ÉCURIE (*sic*) POUR 8 CHEVAUX À CONSTRUIRE DANS LA CASERNE DE GENDARMERIE À SPIRE EN REMPLACEMENT DE CELLE QUI TOMBE EN RUINE ». Royer, ingénieur du corps impérial des Ponts et Chaussées, 1813.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,245 × 0,455.
Éch. 1/126

(Prov. F ¹³ 1631.)
Situation de l'écurie entre le jardin et la cour de la caserne.
Notice 4776

Kr. Kochem.

N/III/Rhin-et-Moselle/3/1-5 PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉGLISE PAROISSIALE DE LA COM MUNE DE TREIS. 5 p. Sign. Thomas Froideau, architecte, 1810.

(Prov. F ¹³ 1642.)
Notice 4777

N/III/Rhin-et-Moselle/3/1 Pl. de l'église.

Coul. Lég. Dim. 0,47 × 0,64.
Éch. 1/85.

N/III/Rhin-et-Moselle/3/2 « Élévation latérale " et « élévation du chevet ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,46 × 0,96.
Même Éch. que 1.

N/III/Rhin-et-Moselle/3/3 Coupe sur la longueur.

Dim. 0,36 × 0,66.
Même Éch. et caractéristiques que 2.

N/III/Rhin-et-Moselle/3/5 Coupe sur la largeur.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,43 × 0,31.
Même Éch. que 1.

N/III/Rhin-et-Moselle/3/4 Élev. de la façade.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,43 × 0,31.
Même Éch. que 1.

Krsfr. St. Trier.

N/III/Sarre/2 PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PALAIS DE JUSTICE ET DE L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE DE TRÈVES. 3 p. Sign. G. Henry, architecte du département de la Sarre, 1811-1812.

(Prov. F ¹³ 1650.)
Notice 4778

N/III/Sarre/2/1 Pl. du 1^{er} étage de l'hôtel de la préfecture. [Éch. 1/200] Projet de changement dans la distribution des pièces et de raccordement des deux ailes.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,74 × 0,635.

N/III/Sarre/2/2 « Plan du rez-de-chaussée du local affecté au palais de justice de Trèves indiquant les changemens à effectuer »,

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,470 × 0,565.
Éch. 1/200

Distribution des lieux. Jardin à transformer en place publique.

N/III/Sarre/2/3 Pl. du 1^{er} étage.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,44 × 0,51.
Même Éch. que 2

Distribution des lieux. En retombe « archives de la cour impériale ».

Krsfr. St. Trier.

N/II/Sarre/2/1-2 PL. DU COUVENT SAINTE-CATHERINE À TRÊVES. 2 p. J. Lothary, architecte. [Début XIX^e s.]. Signé par Keppler, préfet du département de la Sarre.

Notice 4779

N/II/Sarre/2/1 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,00 × 0,87.
Éch. 1/170

Jardins. Pl. masse des maisons voisines. Rues et remparts.

N/II/Sarre/2/2 Pl. du 1^{er} étage.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,695 × 0,505
Même Éch. que 1.

N/II/Sarre/3/1-2 PROJET DE TRANSFORMATION DU COUVENT SAINTE-CATHERINE À TRÊVES EN LYCÉE. 2 p. Sign. G. Henry, architecte du département de la Sarre, 1811.

Notice 4780

N/II/Sarre/3/1 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,36 × 1,215.
Éch. 1/100

Cours. Jardins. Pl. masse des maisons voisines. « Rue du Lycée ». Coupe en travers d'une aile du bâtiment.

N/II/Sarre/3/2 Pl. du 1^{er} étage.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,89 × 0,62.
Même Éch. que 1.

N/II/Sarre/4/1-2 PREMIER PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ABBAYE

SAINT-MAXIMIN À TRÈVES EN ÉCOLE DES ARTS-ET-MÉTIERS. [Début du XIX^e siècle]

2 p.

(Prov. F¹³ 1650.)

Notice 4781

N/III/Sarre/4/1 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,11 × 0,92.

Éch. 1/256

Distribution des lieux. En retombe, rez-de-ch. et 1^{er} étage de l'infirmerie.

N/III/Sarre/4/2 Pl. du 1^{er} étage.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,58 × 0,90.

Même Éch. que 1.

N/III/Sarre/1/1-2 PROJET REJETÉ DE TRANSFORMATION DE L'ABBAYE SAINT-MAXIMIN À TRÈVES EN ÉCOLE DES ARTS-ET-MÉTIERS. 2 p. Peyre, rapporteur du conseil, 1813.

(Prov. F¹³ 1650.)

Notice 4782

N/III/Sarre/1/1 Pl. d'une partie du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Lég. au crayon. Dim. 0,44 × 0,59.

Éch. 1/250.

N/III/Sarre/1/2 Pl. d'une partie du 1^{er} étage et coupe sur la largeur de l'édifice.

Lavis et Coul. Lég. Dim. du chœur de la chapelle. Dim. 0,32 × 0,39.

Même Éch. que 1

Indication des

Krsfr. St. Zweibrücken.

N/III/Mont-Tonnerre/8 PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ORANGERIE DUCALE DE DEUX-PONTS. [ZWEIBRÜCKEN] EN HOSPICE CIVIL. 13 p. Henrion, Filliette, 1807-1809.

Notice 4783

N/III/Mont-Tonnerre/8/4 « Plan d'une partie de la ville de Deux-Ponts pour servir à faire connaître l'emplacement de l'ancienne orangerie ». Sign. Filliette.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,38 × 0,31.
Éch. 1/1.000

Pl. masse de l'orangerie, du haras impérial et d'autres bâtiments. Jardins. Routes.
Cours du Swarchbach. Ponts et canaux. Pl. masse de la partie voisine de la ville.

N/III/Mont-Tonnerre/8/6 « Plan, coupe et élévation du bâtiment de l'orangerie dans son état actuel ». [Filliette].

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,51 × 0,60.
Éch. 1/143

Sans coupe.

N/III/Mont-Tonnerre/8/8 Pl. du rez-de-ch. [Filliette.]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,52 × 0,33.
Éch. 1/43

Distribution des pièces. Retombe.

N/III/Mont-Tonnerre/8/3 Pl. du 1^{er} étage [Filliette].

Coul. Lég. Mêmes Dim. que 8.
Même Éch. que 8

Distribution des pièces.

N/III/Mont-Tonnerre/8/10 « Élévation du projet de la façade de l'hospice de Deux-Ponts ». [Filliette.]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,52 × 0,22.
Éch. 1/143

Retombe.

N/III/Mont-Tonnerre/8/7 Coupe prise sur la largeur. [Filliette.]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,52 × 0,22.
Même Éch. que 10.

N/III/Mont-Tonnerre/8/9 « État estimatif des ouvrages à exécuter à l'ancienne

orangerie de Deux-Ponts pour en faire un hospice civil et atelier (sic) de charité... ». Sign. Filliette, 1807. 1 cahier de 12 ffiles.

N/III/Mont-Tonnerre/8/2 « Plan général des bâtiments de l'ancienne orangerie ducal destinée aux hospices civils (sic) de la commune de Deux-Ponts (*sic*) ainsi que des propriétés particulières qui les avoisinent ». Sign. Henrion, 1809.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,58 × 0,49.
Éch. 1/150

Pl. masse de l'hospice projeté, du haras impérial, des propriétés particulières voisines. Cours du Schwarzenbach, canaux et pont Napoléon. Route et jardins. En retombe, état actuel du bâtiment de l'orangerie.

N/III/Mont-Tonnerre/8/11 Pl. projeté du rez-de-ch. et du 1^{er} étage. Plan des caves à construire. Sign. Henrion, 1809. Vu par Jean Bon St André, préfet du département du Mont-Tonnerre.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,48 × 0,84.
Éch. 1/143

Distribution projetée des lieux. Cour intérieure bordée d'arbres. En retombe « Rez-de-chaussée tel qu'il est actuellement », « 1^{er} étage tel qu'il est actuellement », couverture, « enrayeures » (planchers) du grenier et du rez-de-ch.

N/III/Mont-Tonnerre/8/1 Coupe, profil, élev. projetés pris sur la longueur. Sign. Henrion, 1809.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,51 × 0,75.
Même Éch. que 11

En retombes, état actuel.

N/III/Mont-Tonnerre/8/5 Coupes et élev. prises sur la largeur. Sign. Henrion, 1809.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,37 × 0,88.
Même Éch. que 8

En retombes, état actuel.

N/III/Mont-Tonnerre/8/12 « Rapport de l'architecte du département... ». Sign. Henrion, 1809. 1 cahier de 8 ffiles.

N/III/Mont-Tonnerre/8/13 « Devis général... ». Sign. Henrion, 1809. 1 cahier de 114 ffiles.

SAARLAND

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

N/III/Pays-Bas/3 « CARTE DES VILLES, VILLAGES ET HAMEAUX SITUÉS ENTRE LA MOSELLE ET LA SAARE DEPUIS SIERK JUSQU'À CONSARBRIK (*sic*) DE MERZIG ET FARGAU, D'UNE PARTIE DE LA PRÉVOTÉ DE SIERSBERG, DE TOUTTE LA PRÉVOSTÉ DU SCHAMBOURG, D'UNE PARTIE DU COMTÉ DE NASSAU, SAARBRIK ET OTTWEILLER, D'UNE PARTIE DE LA PRÉVOSTÉ DE SAAREGUEMINES, DE TOUT LE COMTÉ DE BITCH ET PAYS CIRCONVOISINS ». [**XVIII^e siècle**]

Coul. Lég. Dim. 0,94 × 0,65.
Éch. 1/130.000

Cours d'eau. Gués sur la Sarre. Principautés dont dépendent les diverses localités.
Notice 4783bis

Kr. Saarbrücken.

N/III/Sarre/30 PL. DE LA COMMUNE DE SARREBRÜCK ET DES COMMUNES CONTIGÜES. [**Début du XIX^e siècle**]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,525 × 0,42.
[Éch. 1/50.000.]

(Prov. F² 880.)

Calque. Ville de Sarrebruck et limites de son territoire. Territoires des communes voisines de Bischmisheim, Arnoual et Gerschweiler. Limites entre le département de la Sarre et celui de la Moselle. Cours de la Sarre. Rivières et chemins. Lieux dits, fermes. Forges.
Notice 4784

FORÊT

Kr. Saarbriicken.

N/III/Sarre/13 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA FORÊT IMPÉRIALE, DITE WARNET AVEC LE PROJET DE RÉPARTITION ENTRE LES BANS DE SEPT COMMUNES Y ATTENANTES ET ENCLAVÉES ». Sign. J. Farbender, géomètre en chef. [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,49.
Éch. 1/20.000

(Prov. F ² 880.)

Forêt avec les enclaves des propriétés communales. Lieux dits, chemins. Tracé des nouvelles limites entre les bans des communes de Gosrosseln, Emerweiler, St Nicolas, Nasweiler, Carlsbronn, Londweiler et Lauterbach. Tracé des limites entre les départements de la Sarre et de la Moselle.

Notice 4785

PLANS DE TERROIRS

Kr. Merzig-Wadern.

N/III/Forêts/20 PL. DU TERRAIN EN LITIGE ENTRE LES COMMUNES DE BORG, DÉPARTEMENT DES FORÊTS ET D'OBERLEUCKEN [OBERLEUKEN], DÉPARTEMENT DE LA SARRE. Copie d'un pl. de 1810. Sign. Schaar, géomètre, 1812. Vu et signé par Jourdan, préfet du département des Forêts.

Dim. 0,67 × 0,50.

(Prov. F ² 858.)

Limites prétendues par chacune des communes. Terrain contesté. Bornes. Chemins et route. Lavis. Lég.

Notice 4786

Kr. Merzig-Wadern.

PL. DES LIMITES CONTESTÉES ENTRE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG ET L'ÉLECTORAT DE TRÊVES. (C ^{nes} de Nennig et de Sinz.)

Cf. n° 4713 ([N4713](#)).

Kr. Sankt Wendel.

N/III/Sarre/23 « PL. GÉOMÉTRIQUE DE LA LIMITE ENTRE LES BANS LIEUES (*sic*) D'OBERKIRCHEN ET SCHWARTZERDEN ». Copie sign. J. Farbender d'un pl. daté de 1809. **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. 0,245 x 0,415.

(Prov. F ² 880.)

Prés, terres labourables, bois communal. Fontaine, cours d'eau. Chemins. Bornes. Partie de la c ^{ne} de Reichweiler.

Notice 4787

Kr. Kusel.

« PLAN D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE MARTH ET DE SELCHENBACH ».

Cf. n° 4733 ([N4733](#)).

Kr. Sankt Wendel.

« PLAN GÉOMÉTRIQUE D'UNE CONTESTATION DES LIMITES ENTRE LA COMMUNE DE SAUSCHEID, CANTON DE HERMESKEIL ET ENTRE CELLE DE SITZERATH, CANTON DE WADERN ».

Cf. n° 4746 ([N4746](#)).

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Stadtkr. Saarbrücken.

N/III/Sarre/3/1-9 PROJET DE RECONSTRUCTION DU PRESBYTÈRE CATHOLIQUE SAINT-JEAN À SARREBRÜCK. 9 p. Sign. Weuger, ingénieur, 1811.

(Prov. F ¹³ 1650.)

Notice 4788

N/III/Sarre/3/1 Pl. topographique du presbytère et des dépendances.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,27 × 0,415.

Éch. 1/145

Maisons voisines. Cour, jardin, fossé de la ville.

N/III/Sarre/3/2 Pl. des souterrains.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,27 × 0,415.

Éch. 1/72.

N/III/Sarre/3/9 Pl. du rez-de-ch. Même Éch., mêmes caractéristiques et mêmes Dim. que 2.

N/III/Sarre/3/8 Pl. du 1^{er} étage, mêmes

Dim. que 2.

Éch., mêmes caractéristiques et mêmes

N/III/Sarre/3/6 Pl. du 2^e étage. Même Éch., mêmes caractéristiques que 2.

N/III/Sarre/3/5 Façade du corps de logis sur la rue. Même Éch., mêmes caractéristiques et mêmes Dim. que 2.

N/III/Sarre/3/4 Élev. et coupe des écuries, bucherie et buanderie. Même Éch., mêmes caractéristiques et mêmes Dim. que 2.

N/III/Sarre/3/3 Coupe du corps de logis sur la largeur. Même Éch., mêmes caractéristiques et mêmes Dim. que 2.

N/III/Sarre/3/7 Coupe du corps de logis sur la longueur. Même Éch., mêmes caractéristiques et mêmes Dim. que 2.

Kr. Merzig-Wadern.

N/III/Sarre/4 « PLAN DE LA CASERNE DE GENDARMERIE IMPÉRIALE ÉTABLIE À WADERN ». Sign. G. Henry, architecte, 1810. Vu par Bruneteau de Sainte Suzanne, préfet du département de la Sarre.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,695 × 0,495.

(Prov. F ¹³ 1650.)

Pl. du rez-de-ch. Retombe pour le 1^{er} étage. Distribution des six logements prévus. Pl. du bâtiment annexe comprenant l'écurie, l'infirmerie et le « magasin pour la distribution ».

Notice 4789

MINES

Kr. Ottweiler, Stadtkr. Saarbrücken

N/III/Sarre/32 « CARTE DU PAYS DE NASSAU SAR-BRUCK (*sic*) ET D'OTTVEILER, QUI INDIQUE LA SITUATION DES MINES DE HOUILLES ET DES USINES DE TOUT (*sic*) ESPÈCE ». Huderzer, 1798.

Dim. 0,955 × 0,66.

[Éch. 1/90.000.]

Calque. Villes et villages. Forêts. Routes et chemins. Cours de la Sarre et autres rivières. Houillères, forges, fabriques, verreries. En lég. « Tableau du nombre des bouches de galeries (*sic*), des couches de houilles (*sic*) et de leur épaisseur, qui se trouvent en exploitation ».

Notice 4790

SCHLESWIG HOLSTEIN

CARTE D'ENSEMBLE

N/III/Danemark/1 «CARTE GÉOGRAPHIQUE DE LA COMTÉ DE PINNENBERG OU HOLSTEIN», [Début du XVIII^e siècle]

Dim. 0,53 × 0,41.

Éch. 1/120.000

Estuaire et cours de l'Elbe. Nombreuses autres rivières. Iles et bancs de sable. Limites de la comté et des bailliages voisins qui ont été l'objet de partages en 1640 entre le roi de Danemark et le duc de Holstein Gottorp, et d'échanges entre le duc de Holstein Gottorp et le comte de Rangow en 1649. Bois, marais. Relief. Chemins. Nombreuses localités. Lavis. Lég. Notice 4791

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

N/III/Allemagne/14/1-3

transféré de N/III/Prusse/3/1-3.

BZ COTTBUS

HYDROGRAPHIE ET OUVRAGE D'ART

N/III/Allemagne/8 « PLAN GÉOGRAPHIQUE ET GÉOMÉTRIQUE DU NOUVEAU COURS DE L'ELSTER ET DU CANAL DE FLOTTAGE AINSI TRACÉ SOUS LA GLORIEUSE DIRECTION DE [SON] ALTESSE TRÈS PUISSANTE (...) FRÉDÉRIC-AUGUSTE III, ROI DE POLOGNE ET PRINCE-ÉLECTEUR DE SAXE : AU MOYEN D'UN FOSSÉ DE FLOTTAGE AU TRAVERS DES LANDES DE DOBRILUCGK, FINSTERWALDE, LIEBENWERDA ET ELSTERWERDA, ET D'UN CANAL NAVIGABLE DEPUIS ELSTERWERDA JUSQU'À L'ELBE, COMMENCÉS AVEC L'AIDE DE DIEU LE 10 MAI 1741 ET HEUREUSEMENT ACHEVÉS LE 20 JUIN 1748... ». G. Fr. Hübner, ingénieur principal, [1748-1763].

Lavis et Coul. En lég. historique des travaux de canalisation en allemand. Dim. 1,03 × 0,70.
Éch. 1/16.500

Cours de l'Elbe, de ses nombreux affluents et de la Swartze Elster. Canaux et écluses.
Routes et chemins. Lacs, prés, forêts, landes, marais. Relief. Localités.
Notice 4792

BZ DRESDEN

CARTE D'ENSEMBLE

N/III/Allemagne/7 « TERRITOIRE DE LA VILLE DE ZITTAU EN HAUTE LUSACE, APPARTENANT AU ROI DE POLOGNE ET ÉLECTEUR DE SAXE, AVEC LES BARONNIES ET SEIGNEURIES ILLUSTRES DES ENVIRONS AINSI QUE LES ROUTES PRINCIPALES MARQUÉES EN ORANGE, MENANT AUX LOCALITÉS VOISINES DANS LE ROYAUME DE BOHÊME ». Hewald fecit. [1^{re} moitié du XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. en allemand. Dim. 0,58 × 0,43.
Éch. 1/82.000.

Frontières entre les différents territoires. Cours de la Neisse et de ses affluents. Routes.
Relief. Forêts. Villages, villes, lieux dits. Châteaux. Églises catholiques et luthériennes.

Notice 4793

PLAN DE BÂTIMENT

N/III/Allemagne/6/1-4 PL. DES BÂTIMENTS ET JARDINS DU CHÂTEAU DE ZABELTITZ. 4 p. Sign. Carl Gottlieb Haacks, 1771.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,95 × 1,35
Éch. 1/700

Pl. masse sommaire du château. Pl. détaillé des jardins. Parterres et allées. Cours du Roeder, ponts. Chemins. Bois et champs dépendant du village voisin de Zabeltitz. (4 files assemblées).
Notice 4794

BZ ERFURT

VILLE

N/III/Allemagne/12 PL. DU PARC DUCAL ET D'UNE PARTIE DE LA VILLE DE WEIMAR. Karl Schumann sculps. Institut géographique de Weimar, 1808.

Coul. En lég., principaux bâtiments des localités. Dim. 0,70 × 0,50. Dim. 0,275 × 0,17.
Éch. 1/3.500

Éch. 1/20.500

Pl. masse des localités de Weimar et Oberweimar. Routes et chemins. Cours de l'Ulm et de ses affluents. Ponts, moulins. Relief. Bois, terres labourables, prés. Parcs avec allées et parterres.
Mêmes caractéristiques que le pl. principal.
En haut, à droite : pl. des régions situées entre les villes de Weimar, Tieffurth, Oberweimar, Taubach et Belvedere.
Notice 4795

BZ LEIPZIG

CARTE ET PLAN D'ENSEMBLE

N/III/Allemagne/5 CARTE DU PAYS COMPRIS ENTRE LEIPZIG, MERSEBURG ET HALLE. [XVIII^e siècle]

Dim. 0,40 × 0,34.

Éch. 1/100.000

Cours de la Saale et de ses affluents. Relief. Bois, marécages. Routes. Places fortes nombreuses localités. Limites des principautés de la Saale, de Merseburg et de Leipzig.

Lavis. Lég.

Notice 4796

N/III/Allemagne/14/1-3 PL. DES ENVIRONS DE TORGAU ET SÜPTITZ REPRÉSENTANT LES OPÉRATIONS DE LA BATAILLE GAGNÉE LE 3 NOVEMBRE 1760 PAR L'ARMÉE PRUSSIENNE SUR L'ARMÉE AUTRICHIENNE. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. 3 p. Dim. 0,72 × 0,51.

[Éch. 1/20.000.]

2. « Prise de Torgau le 27 septembre 1760 par les Autrichiens sous les ordres du prince de Wurtemberg (*sic*) ». Pl. masse sommaire de la place forte de Torgau, des villages de Zinna, Suptitz, Grosurg, Elsurg et Neiden. Hameaux et fermes isolées. Cours de l'Elbe et de ses faux-bras. Lacs. Chemins. Ponts. Relief. Forêts, prairies et terres labourables. Mouvement des troupes. Lavis et et

Notice 4797

N/III/Allemagne/14/1 « Approches de l'armée prussienne de Torgau, avant la bataille du 3 novembre 1760 ». Mêmes caractéristiques que 2.

Dim. 0,67 × 0,53.

N/III/Allemagne/14/3 « Bataille de Torgau ou Suplitz (*sic*) gagnée le 3 novembre 1760 par l'armée prussienne sur l'armée autrichienne... ». Mêmes caractéristiques que 2.

Dim. 0,72 × 0,51.

BELGIQUE

CARTES GÉNÉRALES

N/III/Pays-Bas/4/1-2 « TABLEAU QUI SERT À DIRIGER LES OPÉRATIONS QU'ON EXÉCUTE DANS LA FORMATION DE LA NOUVELLE CARTE DES PAYS-BAS AUTRICHIENS, qui sera une suite de la nouvelle carte de France dressée d'après les observations et les calculs des astronomes de Paris ». **[1773]**

2 p.

Notice 4798

- **N/III/Pays-Bas/4/1**

Coul. Lég. Dim. 0,880 × 0,645.

Éch. 1/400.000

Tableau des relevés effectués pour la carte des Pays-Bas Autrichiens dite de Ferraris en 1771 et 1772.

- **N/III/Pays-Bas/4/2** « Explication du tableau ». Mémoire relatif aux relevés exécutés.

N/III/Pays-Bas/2 « CARTE POUR SERVIR À LA NÉGOTIATION (*sic*) D'UN TRAITÉ DE LIMITES ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS-BAS ». Fr. Weess, écrivain des fortifications. **[XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 1,990 × 0,585.

Éch. 1/165.000

Frontière entre la France et les provinces belges de Flandre occidentale, Hainaut, Namur, Luxembourg et le Grand-Duché de Luxembourg. Principales routes et localités. Limites entre les seigneuries.

Notice 4799

N/III/Pays-Bas/1 CARTE DE LA RÉGION COMPRISE ENTRE LA MEUSE ET LA MOSELLE. **[XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,865 × 0,430.

Éch. 1/300.000

Région comprenant partie des provinces belges de Namur, Liège, Luxembourg belge, du nord

du Grand-Duché de Luxembourg (Clervaux) et de l'Eiffel (Allemagne, land de Rhénanie-Palatinat). Principales localités, bois, limites des seigneuries.

Notice 4800

PROVINCE D'ANVERS

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Arr. Anvers, St-Nicolas, Eeklo, Bruges

N/II/Escaut/9 CARTE DES LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET HOLLANDAIS DEPUIS LA VILLE DE L'ÉCLUSE (SLUIS) JUSQU'AU COURS DE L'ESCAUT ET À ANVERS. Sign. Ricquier géomètre, 1738.

Coul. Lég. Dim. 1,915 × 0,835

Éch. 1/40.000.

Partie située en Flandre orientale et occidentale et aux Pays-Bas, province de Zélande. Polders, forts, agglomérations.

Notice 4801

Arr. Anvers, Turnhout, Maaseik.

N/II/Deux-Nèthes/5/1-6 CARTES DES LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET HOLLANDAIS DEPUIS KIELDRECHT JUSQU'À LOMMEL. 6 p. De Gault, capitaine-lieutenant du génie, 1786.

Notice 4802

N/II/Deux-Nèthes/5/1 Environs de Zandvliet.

Coul. Lég. Dim. max. 1,14 × 1,04.

Éch. 1/15.000

Prés et cultures. Bois, marais et bruyères. Moulins. Forts de Lillo et de Frédéric-Henri.

N/II/Deux-Nèthes/5/2 Environs de Kalmthout.

Coul. Lég. Dim. 1,14 × 0,96.

Même Éch.

N/II/Deux-Nèthes/5/3 Environs de Meer.

Coul. Lég. Dim. 1,23 × 1,12.

Même Éch.

N/II/Deux-Nèthes/5/4 Environs de Weelde.

Coul. Lég. Dim. 1,08 × 2,05.

N/II/Deux-Nèthes/5/5 Environs d'Arendouk.

Coul. Lég. Dim. 0,930 × 1,965.

Même Éch.

N/II/Deux-Nèthes/5/6 Environs de Lommel (province de Limbourg).

Coul. Lég. Dim. 0,92 × 1,96.

Même Éch.

N/II/Deux-Nèthes/6/1-7 CARTES DES LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET HOLLANDAIS DEPUIS LE FORT FRÉDÉRIC-HENRI JUSQU'À LOMMEL. 7 p. Sign. B.V.D. Borh «commissaire de leurs Hautes Puissances pour les limites ». **[Vers 1786]**

Coul. En lég. sur 4. « Les environs d'Hoogstraete et Meer, original ». Dim. max. 3,20 × 0,86.

Éch. 1/15.000

Mêmes caractéristiques que N II Deux-Nèthes 5. Partie située aux Pays-Bas, prov. de Nord-Brabant.

Notice 4803

Arr. Turnhout, Maaseik.

N/II/Deux-Nèthes/7/1-2 CARTE DES LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET HOLLANDAIS DEPUIS LES ENVIRONS DE LOMMEL JUSQU'AUX ENVIRONS DE POPPEL. **[Fin du XVIII^e siècle]**

2 p.

Notice 4804

N/II/Deux-Nèthes/7/1 Environs de Poppel.

Coul. Lég. Dim. 1,61 × 1,27.

Éch. 1/13.800

Cultures, marais, bruyères. Chemins. Ruisseaux. Agglomérations.

N/II/Deux-Nèthes/7/2 Environs de Lommel

Coul. Lég. Dim. 1,63 × 1,49.

(Prov. de Limbourg). Partie située aux Pays-Bas, prov. du Nord-Brabant. Même

Arr. Anvers, Eeklo.

N/II/Escaut/6/1-5 CARTE DES LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET HOLLANDAIS DEPUIS L'ÉCLUSE [SLUIS] ET ZANDVLIET. [Fin du XVIII^e siècle]

5 p.

Notice 4805

N/II/Escaut/6/1

Dim. 3,20 × 1,20.

Éch. 1/23.000

Polders. Agglomérations. Partie située aux Pays-Bas, prov. de Zélande. Coul Lég.

N/II/Escaut/6/2-5 Mêmes cartes.

N/II/Escaut/6/6 Autre carte rédigée en flamand.

Coul. Dim. 3,20 × 1.

Éch. 1/18.000.

Arr. Anvers, St-Nicolas.

N/II/Deux-Nèthes/1/1-2 CARTE DES LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET HOLLANDAIS DEPUIS KIELDRECHT EN BELGIQUE JUSQU'À NISPEN AUX PAYS-BAS. 2 p. Baron de Vay, premier lieutenant du génie. [Fin du XVIII^e siècle]

Notice 4806

N/II/Deux-Nèthes/1/1 Environs de Zandvliet.

Coul. Lég. Dim. 1,37 × 1,25.

Éch. 1/15.300

Fort Frédéric-Henri.

N/II/Deux-Nèthes/1/2 Des environs de Zandvliet à Nispen.

Coul. Lég. Dim. 2,32 × 1,10.

Même Éch.

Arr. Anvers, Turnhout.

N/II/Deux-Nèthes/8 « CARTE HOLLANDAISE DES LIMITES DU BRABANT JUSQU'AU DELÀ DE BAR-LE-Duc ». [Fin du XVIII^e siècle]

Coul. Lég. en flamand. Dim. 4,210 × 1,225.

Éch. 1/14.000

Région comprise entre l'Escaut et Weelde. Partie située aux Pays-Bas, prov. de Nord-Brabant. Parcelles cultivées. Marais, bruyères, polders et digues. Agglomérations.
Notice 4807

Arr. Anvers, St-Nicolas.

N/II/Escaut/4/1-8 CARTE DES LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET HOLLANDAIS ENTRE SAS VAN GENT ET ZANDVLIET. De Châtelet, de Vay, de Gault.
[Fin du XVIII^e siècle]

Notice 4808

N/II/Escaut/4/1 Pl. d'ensemble de la région comprise entre Sas van Gent et Zandvliet.

Coul. Lég. Dim. 2,95 × 0,95.

Éch. 1/15.300

Polders. Cultures. Chemins. Moulins. Agglomérations.

N/II/Escaut/4/2 Région entre le fort de Liefskenhoek et le Hond.

Coul. Lég. Dim. 1,60 × 1,26.

Même Éch.

N/II/Escaut/4/3 Région entre le polder de Moerbeke et celui de Kieldrecht.

Coul. Lég. Dim. 1,18 × 1,06.

Même Éch.

N/II/Escaut/4/4 Région entre le fort Saint-Jean et Zelzate.

Coul. Lég. Dim. 1,14 × 1.

Éch. 1/14.800.

N/II/Escaut/4/5 Région entre Moerbeke, Wachtebeke et Zelzate.

Coul. Lég. Dim. 1,01 × 0,97.
Éch. 1/15.300.

N/II/Escaut/4/6 Région entre le polder de Moerbeke et De Clinge.

Coul. Lég. Dim. 1,01 × 0,97.
Même Éch.

N/II/Escaut/4/7 Même carte.

Dim. 1,05 × 0,99.

N/II/Escaut/4/8 Même carte que 2.

Dim. 1,30 × 0,89.

Arr. Anvers, Malines, Turnhout.

N/III/Deux-Nèthes/7 « CARTE DU DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES ». **1796**

Coul. Lég. Dim. 1,570 × 0,795.
Éch. 1/87.600

Localités. Division en cantons. Projets de modifications concernant certaines limites.
Partie du département située actuellement aux Pays-Bas, province de Zélande. Tracé
d'une partie des départements voisins de l'Escaut et de la Meuse-Inférieure.
Notice 4809

N/III/Deux-Nèthes/30 « DÉPARTEMENT DES DEUX-NEETHES (*sic*) DIVISÉ EN 3
ARRONDISSEMENTS ET EN 21 CANTONS... ». Filles n° 97 de l'Atlas national de France de
Chanlaire. P.A.F. Tardieu sculps. **[1806]**

Dim. 0,705 × 0,565.
Éch. 1/265.000

Grav. Lég.
Notice 4810

Arr. Anvers.

N/III/Deux-Nèthes/4/1-2 PL. DE LA RÉGION DE LILLO ET DE ZANDVLIET SITUÉE DE
PART ET D'AUTRE DE L'ESCAUT POUR DÉTERMINER LA FRONTIÈRE ENTRE LE
ROYAUME DE HOLLANDE ET LES DÉPARTEMENTS DE L'ESCAUT ET DES
DEUX-NÈTHES. **[Après 1807]**

2 p.

Notice 4811

N/III/Deux-Nèthes/4/1

Coul. Dim. 0,665 × 0,985.

Éch. 1/25.000

Tracé des polders de part et d'autre de l'Escaut. Agglomération.

N/III/Deux-Nèthes/4/2

Dim. 0,975 × 0,655.

Même Éch.

Pl. de facture plus sommaire, mais indiquant plusieurs limites dont celle du traité de Fontainebleau (1807).

OUVRAGES D'ART

Arr. et cant. Anvers.

N/III/Deux-Nèthes/20/1-2 « PROFIL, COUPE ET PLAN DE LA PARTIE DE L'ACQUEDUC QUI TRAVERSE LE FOSSÉ [DU CANAL DES BRASSEURS À ANVERS] ». [Début du XIX^e siècle]

2 p.

(Prov. F¹³ 1635.)

Notice 4812

N/III/Deux-Nèthes/20/1 Pl. comportant une buse et des supports.

Coul. Lég. Dim. 0,47 × 0,29.

Éch. 1/106

Pl., coupe et profil.

N/III/Deux-Nèthes/20/2 Pl. comportant des tuyaux et des supports.

Coul. Lég. Dim. 0,460 × 0,285.

Même Éch.

Pl., coupe et profil.

N/III/Deux-Nèthes/12 PROJET DE POMPE EN OBÉLISQUE POUR LA PLACE DE BIERHOOF À ANVERS. Sign. F. Verly, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,33 × 0,47.
Éch. 1/33

(Prov. F ¹³ 1633.)
Pl. masse, élev. et coupe.
Notice 4813

Arr. Anvers; cant. Ekeren et Anvers,

N/III/Deux-Nèthes/5/1-5 PL. DE DIGUES SUR L'ESCAUT PRÈS DU FORT DE LILLO ET DU FORT SAINT-PHILIPPE. [Fin du XVIII^e siècle ?]

5 p.

Notice 4814

N/III/Deux-Nèthes/5/1 Pl. de la tête d'abordage du fort de Lillo.

Coul. Lég. Dim. 1,91 × 0,60.
Éch. 1/142

Éch. 1/78 pour les profils.

Coupes en longueur et en travers.

N/III/Deux-Nèthes/5/2 Pl. de la tête d'abordage du fort Saint-Philippe.

Coul. Lég. Dim. 0,980 × 0,605.
Éch. 1/127

Coupes.

N/III/Deux-Nèthes/5/3-5 Mémoire et états estimatifs des réparations à faire.

PLANS DE TERROIRS

Arr. Malines; cant. Heist-op-den-Berg.

PL. DES LIMITES DE BEVEL, D'ITEGEM ET D'HEIST-OP-DEN-BERG.

Voir : Itegem (limites d'). Cf. n° 4817 ([N4817](#)).

Arr. Turnhout; cant. Mol.

N/II/Deux-Nèthes/2 « CAERTE FIGURATIEF VAN BUSCOBS HOEREN GEFORMEERT DOOR MII ONDERGESCHREBEN LANDMETER IN DE JAREN 1779 ENDE 1780... ». J.-B. Berghmans, arpenteur.

Coul. Lég. Dim. 1,360 × 1,095.
Éch. 1/3.000

Pl. établi d'après un ancien censier. Parcelles numérotées. Rivière de Nèthe. Proximité du village de Geel. Fermes. Chemins. Cartouches.
Notice 4815

N/III/Deux-Nèthes/29 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DES COMMUNES D'EYNTHOUT [EINDHOUT] ET D'EYNTHOUTHAM POUR SERVIR AU PROJET DE LA RÉUNION DU TERRITOIRE DE LA DERNIÈRE COMMUNE À CELLE DE LA PREMIÈRE, ET EN FAIRE UNE SECTION... ». Sign. Gigault, géo mètre en chef, 1807.

Coul. Lég. Dim. 1,245 × 0,595.
Sans Éch.

(Prov. de F² 872.)
Lieux dits.
Notice 4816

Arr. Anvers; cant. Zandhoven.

PL. DES LIMITES DE GRAVENWEZEL AVEC WIJNEGEM.

Voir : Wijnegem (limites de). Cf. n° 4821 ([N4821](#)).

Arr. Malines ; cant. Heist-op-den-Berg.

PL. DES LIMITES DE HEIST-OP-DEN-BERG AVEC ITEGEM ET BEVEL.

Voir : Itegem (limites de). Cf. n° 4817 ([N4817](#)).

N/III/Deux-Nèthes/26 « PLANS TOPOGRAPHIQUES POUR SERVIR AU PROJET DE DÉLIMITATION ENTRE LA COMMUNE D'ITEGEM D'UNE PART, ET CELLE DE BEVEL ET HEYST-OP-DEN-BERG D'AUTRE PART, TOUTES TROIS DE L'ARRONDISSEMENT DE MALINES, DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES ». Sign. Gigault, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1808.

Coul. Lég. Dim. 0,640 × 0,485.
Éch. 1/5.000

(Prov. de F² 872.)
Prés, terres, bois, lieux dits.
Notice 4817

Arr. Turnhout; cant. Westerlo et Herentals.

N/III/Deux-Nèthes/23 « PLAN FIGURATIF REPRÉSENTANT LE PÉRIMÈTRE, LA SITUATION ET CONFIGURATION DES TERRAINS ET BÂTIMENS ENCLAVÉS ET DE CEUX CONTESTÉS DES COMMUNES DE NORDERWYCK, CANTON D'HERENTHALS, ET MORKHOVEN, CANTON DE WESTERLOO... ». Sign. B. Corne, géomètre, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,650 × 1,015.
Éch. 1/10.000

(Prov. de F² 872.)
Parcelles sujettes à contestations. Noms des propriétaires. Lieux dits.
Notice 4818

PL. DE LIMITES CONTESTÉES ENTRE NOORDERWIJK ET MORKHOVEN.

Voir : Morkhoven (limites de). Cf. n° 4818 ([N4818](#)).

Arr. Malines; cant. Malines et Puurs.

N/III/Deux-Nèthes/24 « PLAN TOPOGRAPHIQUE DES LIMITES ACTUELLES ENTRE LES COMMUNES DE PUERS [PUURS], RUYSBROECK, WILLEBROECK ET THISSELT, ARRONDISSEMENT DE MALINES, DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES... ». Sign. Gigault, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,64 × 1.
Éch. 1/10.000

(Prov. F² 872.)
Terres, maisons et jardins, chemins, lieux dits. Établissement de nouvelles limites et suppression d'enclaves.
Notice 4819

Arr. et cant. Malines.

PL. DES LIMITES DE RUISBROEK AVEC PUURS, WILLEBROEK, TISSELT.

Voir : Puurs (limites de). Cf. n° 4319

Arr. Anvers; cant. Ekeren.

PL. DES LIMITES ENTRE SCHOTEN ET SINT-JOB.IN-'T-GOOR.

Voir : Sint-Job-in-'t-Goor (limites de). Cf. n° 4820 ([N4820](#)).

Arr. Anvers; cant. Zandhoven et Ekeren.

N/III/Deux-Nèthes/25 « PLAN TOPOGRAPHIQUE POUR SERVIR AU PROJET DE DÉLIMITATION ENTRE LES COMMUNES DE SAINT-JOBLINTGOOR (*sic*) ET SCHOOTEN, ARRT. D'ANVERS, DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES ». Sign. Gigault, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1808.

Coul. Lég. Dim. 0,980 × 0,615.
Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 872).

Terres, prés, bois et bruyère. Chemins. Maisons. Lieux dits.
Notice 4820

Arr. et cant. Malines.

PL. DES LIMITES ENTRE TISSELT, PUURS, RUISBROEK, WILLEBROEK.

Voir : Puurs (limites de). Cf. n° 4819 ([N4819](#)).

Arr. Anvers; cant. Zandhoven.

N/III/Deux-Nèthes/27 « PLAN TOPOGRAPHIQUE DES LIMITES ACTUELLES ENTRE LES COMMUNES DE WYNEGHEM [WIJNEGEM] ET S'GRAVENWESEL, ARRONDISSEMENT D'ANVERS, DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES ET DES CHANGEMENTS PROPOSÉS À Y FAIRE... ». Gigault, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,620 × 0,895.
Éch. 1/5.000

(Prov. de F ² 872.)

Terres, prés, bois. Château.
Notice 4821

Arr. et cant. Malines.

PL. DES LIMITES ENTRE WILLEBROEK, PUURS, RUISBROEK, TISSELT.

Voir : Puurs (limites de). Cf. n° 4819 ([N4819](#)).

VILLES

Arr. et cant. Anvers.

N/III/Deux-Nèthes/31 « PLAN DE LA VILLE ET CITADELLE D'ANVERS ». Harrewyn. A Bruxelles, chez Eugène Henri Friex, rue de la Madeleine, 1711.

Dim. 0,560 × 0,405.

Éch. 1/3.600

Grav. Enceinte, vue perspective des principaux monuments. En cartouche, carte du marquisat d'Anvers. Lég.

Notice 4822

N/III/Deux-Nèthes/3 « PLAN D'UNE PARTIE DE LA VILLE ET CITADELLE D'ANVERS AVEC LE CANAL D'HERENTALS, ET LA RIVIÈRE DE L'ESCHYN (*sic*) QUI PRODUISSENT L'EAUX DANS LES FOSSÉS DE LA VILLE ET CITADELLE... ». Roseau de Cronendelle, major ingénieur, 1750.

Coul. Lég. Dim. 2,72 × 0,52.

Éch. 1/6.700

Villages, chemins, cours d'eau situés entre la citadelle d'Anvers et Halle. Canal d'Herentals. Châteaux de Schilde et de Wijnegem. Écluses. Moulins.

Notice 4823

N/III/Deux-Nèthes/11/1-2 « PLAN DE LA PLACE DU BIERHOOFT ET PARTIES ADJACENTES... ». 2 p. Sign. F. Verly et Brière de Mondétour, 1813.

(Prov. de F¹³ 1633.)

Notice 4824

N/III/Deux-Nèthes/11/1 Pl. de la place comprenant les modifications envisagées.

Coul. Lég. Dim. 0,465 × 0,325.

Éch. 1/345

Pl. masse des bâtiments voisins.

N/III/Deux-Nèthes/11/2 Pl. de l'état de la place avant modifications.

Coul. Lég. Dim. 0,445 × 0,285.

Même Éch.

Avis de l'ingénieur du port sur les changements à envisager.

N/III/Deux-Nèthes/19/1-2 « PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN PORT MARCHAND

AUTOUR DE LA VILLE D'ANVERS ». 2 p. Sign. F. Verly, architecte, 1801.

(Prov. de F¹³ 1635.)

Notice 4825

N/III/Deux-Nèthes/19/1 Pl. masse de l'ensemble.

Coul. Lég. Dim. 0,675 × 0,475.

Éch. 1/7.800

Installations portuaires et fortifications.

N/III/Deux-Nèthes/19/2 Autre pl. « respectant la citadelle ».

Coul. Dim. 0,225 × 0,250.

Même Éch.

Arr. Anvers ; cant. Ekeren.

N/III/Deux-Nèthes/32 PL. DU FORT ET DE LA VILLE DE LILLO. **1786**

2 p.

Notice 4826

N/III/Deux-Nèthes/32/1 Pl. du fort et de l'agglomération.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 0,580 × 0,475.

Éch. 1/1.500.

N/III/Deux-Nèthes/32/2 Lettre d'envoi du pl. précédent adressée au comte de Belgiojoso, ministre plénipotentiaire, par le colonel de Brou.

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. d'Anvers.

N/II/Deux-Nèthes/3 « PLAN, PROFILS ET ÉLÉVATIONS D'UN BÂTIMENT APPARTENANT À SA MAJESTÉ SITUÉ AU QUAY DU WERF DANS LA VILLE D'ANVERS, SERVANT DE BUREAU. POUR LES DROITS D'ENTRÉE, DE SORTIE ET AUTRES... ». Sign. C.-F. Detraux, major et ingénieur, 1771.

Coul. Lég. Dim. 1,570 × 0,905.

Éch. 1/46

Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage. Élev. Coupes. Devis estimatif.
Notice 4827

N/III/Deux-Nèthes/17 « PLAN DE LA DISPOSITION GÉNÉRALE DES MAGASINS QUI SONT ADHÉRENTS À LA SALLE DE SPECTACLE DITS NEFS DES TAPISSIERS, AVEC LA DISPOSITION POUR Y FORMER LES ÉCURIES POUR LA CAVALERIE ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS QUI DOIVENT ÊTRE TOUS INDÉPENDANTS LES UNS DES AUTRES ». Sign. F. Verly, architecte, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,72 × 0,49.
Éch. 1/112.

(Prov. de F¹³ 1634.)
Notice 4828

N/III/Deux-Nèthes/18 « PLAN ET COUPE POUR LA MISE EN ÉTAT DE LA GRANDE ÉCURIE DE L'HÔTEL DE LA GENDARMERIE D'ANVERS... ». Sign. Maheu, inspecteur, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,425 × 0,660.
Éch. 1/72.

(Prov. de F¹³ 1635.)
Notice 4829

N/III/Deux-Nèthes/15/1-2 « PLAN DE L'HÔTEL DE ROOSE À ANVERS AVEC LES DISTRIBUTIONS PROPOSÉES POUR Y ÉTABLIR DES TRIBUNAUX ». 2 p. Mengin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département des Deux-Nèthes, 1811.

(Prov. de F¹³ 1635.)
Notice 4830

N/III/Deux-Nèthes/15/1

Coul. Lég. Dim. 0,780 × 0,485.
Éch. 1/200

Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage. Retombe.

N/III/Deux-Nèthes/15/2 Élev. et coupe.

Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,47.
Même Éch.

N/III/Deux-Nèthes/8/1-10 PROJET D'UNE NOUVELLE DISTRIBUTION DE L'HÔTEL DE VILLE À ANVERS. 10 p. Sign. Verly, architecte, 1801.

(Prov. de F¹³ 1635.)

Notice 4831

N/III/Deux-Nèthes/8/6-10 Pl. des caves, du rez-de-ch., du 1^{er}, 2^e et 3^e étages.

Dim. max. 0,55 × 0,42.

Éch. 1/150.

N/III/Deux-Nèthes/8/1-5 Même distribution avec les changements projetés.

Dim. max. 0,56 × 0,42.

Éch. 1/150

Lég. Lavis.

N/III/Deux-Nèthes/2/1-2 PL. D'UNE IMPRIMERIE SUR TOILE PRÉSUMÉE À ANVERS.
[XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 4832

N/III/Deux-Nèthes/2/2 Pl. de l'ensemble de l'exploitation.

Coul. Dim. 0,71 × 0,69.

Éch. 1/1.000

Bâtiments en pl. masse. Dérivations de cours d'eau pour l'exploitation.

N/III/Deux-Nèthes/2/1 Pl. des bâtiments de l'exploitation au rez-de-ch.

Coul. Distribution en lég. Dim. 0,71 × 0,69.

Éch. 1/150.

N/III/Deux-Nèthes/16/1-3 « PLAN DE LA MAISON DE MR FRÉAU À ANVERS AVEC LES
DISTRIBUTIONS NÉCESSAIRES POUR Y ÉTABLIR LES TRIBUNAUX ». 3 p. Sign.
Mengin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département, 1811.

(Prov. de F¹³ 1635.)

Notice 4833

N/III/Deux-Nèthes/16/1 Pl. du 1^{er} étage.

Coul. Lég. Dim. 0,78 × 0,63.

Éch. 1/104

Tribunal civil.

N/III/Deux-Nèthes/16/2 Élev.

Dim. 0,590 × 0,455.

Même Éch.

N/III/Deux-Nèthes/16/3 Pl. du rez-de-ch.

Coul. Lég. Dim. 0,78 × 0,63

Même Éch.

Cour d'assises.

N/III/Deux-Nèthes/1 « PLAN DE LA MONNOYE DE SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE
REINE À ANVERS » **1757**

Coul. Distribution en lég. Dim. 1,03 × 0,67.

Éch. 1/110

Pl. de rez-de-ch. de l'hôtel et de ses annexes. Jardin et parterrc.

Notice 4834

N/III/Deux-Nèthes/10/1-5 « PLAN DU MUSÉE DE LA VILLE D'ANVERS DANS L'ÉGLISE
DES CI-DEVANT RÉCOLETS ». 5 p. Sign. A. Debourge, ingénieur ordinaire du
département. **[Début du XIX^e siècle]**

(Prov. de F¹³ 1633.)

Notice 4835

N/III/Deux-Nèthes/10/1 Pl. du musée projeté.

Dim. 1,295 × 0,395.

Éch. 1/73

Lavis. Lég.

N/III/Deux-Nèthes/10/2 Coupe en longueur du chœur transformé en musée.

Dim. 0,82 × 0,42.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Deux-Nèthes/10/3 Pl. de l'église.

Dim. 0,660 × 0,425.

Éch. 1/147

Lavis.

N/III/Deux-Nèthes/10/4 Coupe sur la longueur de la nef transformée en musée.

Dim. 0,655 × 0,405.

Éch. 1/73

Lavis. Lég.

N/III/Deux-Nèthes/10/5 Coupe en largeur de la nef.

Dim. 0,630 × 0,405.

Même Éch.

Lavis. Lég.

PL. DES PETITS CARMES D'ANVERS.

Voir : projet de tribunal criminel et de 1^{re} instance. Cf. n° 4838 ([N4838](#)).

N/III/Deux-Nèthes/13/1-5 PROJET DE CHANGEMENTS À EFFECTUER DANS LA PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES À ANVERS. 5 p. Sign. Verly, 1802.

Notice 4836

N/III/Deux-Nèthes/13/1-2 Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage

Dim. 0,590 × 0,445.

Éch. 1/130.

N/III/Deux-Nèthes/13/3-5 Projets de transformation des bâtiments.

Dim. max. 0,585 × 0,445.

Éch. 1/130

Lavis.

PL. DE L'ÉGLISE DES RÉCOLETS D'ANVERS.

Voir : Anvers (musée de la ville d'). Cf. n° 4835 ([N4835](#)).

N/III/Deux-Nèthes/9/1-5 PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE SALLE DE SPECTACLE À ANVERS. 5 p. Sign. Verly, 1801.

(Prov. de F¹³ 1635.)

Notice 4837

N/III/Deux-Nèthes/9/1, 2 Élev. de façade.

Dim. 0,465 × 0,355.

Sans Éch.

Encre et crayon.

N/III/Deux-Nèthes/9/2 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,345 × 0,485.

Éch. 1/230

Retombe. Lavis. Lég.

N/III/Deux-Nèthes/9/3 1^{er} étage.

Dim. 0,340 × 0,485.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Deux-Nèthes/9/4 Autre pl. d'étage [Éch. 1/230.] Lavis.

Dim. 0,305 × 0,490.

N/III/Deux-Nèthes/9/5 « Terrain des neffes des tapissiers sur l'emplacement duquel est la salle des spectacles ».

Dim. 0,285 × 0,445

Éch. 1/230

Lavis.

N/III/Deux-Nèthes/14 « PLAN GÉNÉRAL DU PROJET DES TRIBUNAUX CRIMINEL ET DE PREMIÈRE INSTANCE, CASERNE DE GENDARMERIE, MAISONS DE JUSTICE ET D'ARRÊT DE LA VILLE D'ANVERS, DANS LE LOCAL DES PETITS-CARMES ». 7 p. Sign. Debourge, ingénieur ordinaire du département, 1806.

(Prov. de F¹³ 1634.)

Notice 4838

N/III/Deux-Nèthes/14/1 Pl. du rez-de-ch. de l'ensemble.

Coul. Lég. Dim. 0,77 × 0,62.
Éch. 1/270.

N/III/Deux-Nèthes/14/2 Pl. du rez-de- ch. du projet des tribunaux.

Coul. Lég. Dim. 0,650 × 0,505.
Éch. 1/143.

N/III/Deux-Nèthes/14/4 Coupe.

Coul. Dim. 0,65 × 0,38.
Éch. 1/143.

N/III/Deux-Nèthes/14/5 Autre coupe.

Coul. Dim. 0,65 × 0,38.
Même Éch.

N/III/Deux-Nèthes/14/6 Coupe et élév.

Coul. Dim. 0,65 × 0,38.
Éch. 1/143.

N/III/Deux-Nèthes/14/7 Façade de l'église.

Dim. 0,360 × 0,385.
Éch. 1/143.

N/II/Deux-Nèthes/4/1-9 AUTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DES TRIBUNAUX, DE LA GENDARMERIE ET DE LA MAISON DE JUSTICE AUX CARMES D'ANVERS. 9 p. Sign. A. Debourge, ingénieur ordinaire du département. **[Début du XIX^e siècle]**

Notice 4839

N/II/Deux-Nèthes/4/1 Pl. général.

Dim. 0,890 × 0,715.
Éch. 1/200

Pl. masse des bâtiments. Marché aux grains et maisons voisines. Lavis. Lég.

N/II/Deux-Nèthes/4/2 Pl. des tribunaux, de la gendarmerie, des maisons de justice et d'arrêt.

Dim. 0,960 × 0,695.

Même Éch.

Pl. masse. Lavis. Lég.

N/II/Deux-Nèthes/4/3 Pl. du rez-de-ch. des tribunaux.

Dim. 0,945 × 0,995.

Éch. 1/70

Retombes. Lavis. Lég.

N/II/Deux-Nèthes/4/4 1^{er} étage des tribunaux.

Dim. 0,94 × 0,97.

Éch. 1/70

Retombes. Lavis. Lég.

N/II/Deux-Nèthes/4/5 Coupe en largeur du vestibule.

Coul. Dim. 1 × 0,50.

Même Éch.

N/II/Deux-Nèthes/4/6 Coupe en longueur des tribunaux.

Coul. Dim. 0,995 × 0,590.

Même Éch.

N/II/Deux-Nèthes/4/7 Coupe en largeur des tribunaux.

Coul. Dim. 0,465 × 0,640.

Même Éch.

N/II/Deux-Nèthes/4/8 Élev. de la façade de l'église.

Dim. 0,495 × 0,620.

Même Éch.

N/II/Deux-Nèthes/4/9 Autre élév.

Dim. 0,455 × 0,660.

Même Éch.

PROJET DE TRIBUNAL À ANVERS.

Voir : pl. de la maison de M. Fréau. Cf. n° 4833 ([N4833](#)).

AUTRE PROJET DE TRIBUNAL À ANVERS.

Voir : projet de transformation de l'hôtel de Roose. Cf. n° 4830 ([N4830](#)).

Arr. Anvers; cant. Hoogstraten.

N/III/Deux-Nèthes/22 « PLAN DE MASSE GÉNÉRAL DU DÉPÔT DE MENDICITÉ DU DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES ÉTABLI À HOOGSTRATEN, AVEC LE TRACÉ DE LA NOUVELLE CHAPELLE ET LE DÉTAIL DE LA PARTIE QUE L'ON DESTINE À UNE MAISON DE CORRECTION POUR DEUX CENTS PERSONNES ». Sign. A. Debourge, ingénieur des Ponts et Chaussées. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 1 × 0,695.

Éch. 1/400.

Notice 4840

BRABANT

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

N/II/Jemappes/7 « CARTE DE LA CIRCONVALLATION DE CHARLEROY AVEC TOUS LES PAYS OU LES ARMÉES POURROIENT FAIRE DES MOUVEMENTS À CE SUJET ». Pennier, géographe. **[XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 1,12 × 1,02.

Éch. 1/53875

(Prov. de Hainaut), Namur et Philippeville

(Prov. de Namur), Nivelles

(Prov. de Brabant). Région limitée au nord (Brabant) par Longueville et Braine-le-Château.

Relief, bois, rivières de la Sambre, la Heure et la Haine. Marques indiquant les villes fermées, bourgs, villages, abbayes, châteaux, prieurés, chapelle, hameau, censes, cabarets, moulins à eau. Un trait rouge indique l'itinéraire à suivre par l'armée d'observation pour ses mouvements.

Arr. de Charleroi, Soignies et Thuin

Notice 4841

N/III/Dyle/95 « CARTE DU DÉPARTEMENT DE LA DYLE DIVISÉ EN 3 ARRONDISSEMENTS ET EN 30 CANTONS... ». Tardieu sculps. Pl. n° 96 de l'Atlas national de France. A Paris chez P.G. Chanlaire et la Veuve Dumez, 1806.

Dim. 0,75 × 0,565.

Éch. 1/26.500

Grav. Limites du département. Relief, villes et villages, chaussées, rivières et canaux, forêts.
Notice 4842

HYDROGRAPHIE, VOIES DE COMMUNICATION ET OUVRAGES D'ART

Arr. et cant. Nivelles.

N/III/Dyle/23 « PLAN D'UNE NOUVELLE CHAUSSÉE À CONSTRUIRE DEPUIS LA CHAUSSÉE D'ALSEMBERGH À SEPT FONTAINES... JUSQU'AU DESSUS DE LA MONTAGNE DE SART MOULIN... PRÈS DU BOIS DU FORIER ». (Braine-l'Alleud). 2 p.
Sign. Everaert, architecte et géomètre, 1788.

Notice 4843

N/III/Dyle/23/1

Coul. Lég. Dim. 1,95 × 0,465.

Éch. 1/2.740

Nouvelle chaussée et vieux chemin de Bruxelles à Nivelles, forêt de Soignes, censives de l'Hermite (ancien couvent de Jerico) et de Toulifaux (ancien couvent de Sept-Fontaines), terres de l'ancien couvent d'Orival, hameau de L'Hermite, chapelle du Bondieu de Gembloux, carrières et verrerie de Sart-Moulin, ruisseau.

N/III/Dyle/23/2 Rapport et devis.

Dim. 0,32 × 0,20.

Arr. Bruxelles ; cant. Halle.

N/III/Jemappes/25 « PLAN DE LA CHAUSSÉE À FAIRE DEPUIS HALLE PAR ENGHIE À ATH ». Sign. A. J. Bonnerre, géomètre, 1739.

Coul. Dim. 0,935 × 0,445.

Éch. 1/7.485

Villes et villages en Hainaut (Ath, Meslin l'Évêque, Ghislenghien, Bassilly, Marcq. Enghien) et Brabant (Bierghes, Saintes, Halle). Bois, censives, carrières, rivière de la Senne.

Châteaux, chapelles, justices et piloris, moulins.

Notice 4844

Arr. et cant. Louvain.

**N/III/Dyle/99 « PONT DE LA VOER DANS LA RUE DES DOMINICAINS » À LOUVAIN.
[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,41 × 0,315.

Éch. 1/50

(Prov. F¹³ 1593.)

Élev. et coupes. Plume.

Notice 4845

FORÊTS ET BOIS

Arr. Bruxelles; cant. Asse.

N/II/Escaut/1/1-2 PL. DES BOIS DE L'ABBAYE DE AFFLIGEM HEKELGEM. 2 p. Sign. G. de Coster, B. Culman, géomètre, 1778 (1) et G. Dedeken, 1772 (2).

Notice 4846

N/II/Escaut/1/1

Coul. Lég. en flamand. Dim. 1,75 × 1,11.

Éch. 1/2.600

Bois situés entre Affligem et Meldert et Moorsel en Flandre Orientale. Bois sur pied, parcelles numérotées des coupes, routes, fossés, ruisseau, vue perspective des bâtiments de l'abbaye.

N/II/Escaut/1/2

Coul. Lég. en flamand. Dim. 1,36 × 0,65.

Éch. 1/2.715

Pl. voisin de 1, avec en marge, liste des bénéficiaires des coupes.

Arr. et cant. Bruxelles, Louvain, Nivelles.

N/II/Dyle/1 « CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA FRANCHE GARENNE ROIALE DE SOIGNE, DE LA PLAINE ET DES DUIÈRES.., CONTENANT LA SITUATION DE TOUS LES ENDROITS ET TERREINS COMPRIS DANS LA MÊME GARENNE, DONT LES LIMITES... ONT ÉTÉ LÉGALEMENT ABORNÉES DANS LE COURANT DES ANNÉES 1777 ET 1778... », Sign. Everaert, géomètre, 1778.

Coul. Dim. 2,70 × 1,865.
Éch. 1/12.285

Forêt comprise entre Bruxelles à l'ouest, la Senne au nord, Huldenberg à l'est, Braine-l'Alleud au sud. Pl. de masse des villes, hameaux, forêts, terres labourables, friches, prés, jardins, moulins, carrières, chaussées, chemins, rivières. Pl. avec bordure et cartouche représentant une scène de chasse.

Notice 4847

N/II/Dyle/2 CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA FORÊT DE SOIGNE ET DE SES ENVIRONS, LEVÉE EN 1768 ». Dessinée d'après les originaux levés par le comte de Ferraris, général major, et Cogeur, capitaine d'artillerie (signatures et sceaux de ceux-ci).

Coul. Dim. 1,80 × 0,83.
Éch. 1/11.660

Forêt comprise entre Vossem à l'est, Etterbeek au nord, Alseberg à l'ouest, Waterloo au sud. Pl. de masse des villages. Distinction du domaine du roi et des terres des particuliers, indication des coupes 1765-1768, terres labourables, friches, jardins, routes, chemins, relais. Cartouche représentant une scène de chasse (à rapprocher de celui de N 1 Dyle 1) et surmonté des armes de la province de Brabant cantonnées de celles de Bruxelles, Louvain, Anvers et Bois-le-Duc. Sur toile.

Notice 4848

N/III/Dyle/17/2 « COPIE DE L'EXPLICATION POUR LA CARTE DE LA FORÊT DE SOIGNE LEVÉE EN 1768 PAR ORDRE DE S.A.R. ».

Coul. utilisées pour le pl. et indiquent les noms des propriétaires des bois limitrophes ainsi que la superficie des différentes parties de la forêt de Soignes y compris le grand et le petit parc de Tervuren. Dim. 0,315 × 0,20.

Ces explications comprennent la lég. des
Notice 4849

Arr. Bruxelles; cant. Uccle.

N/III/Dyle/17/1-2 PL. DE BOIS DÉPENDANT DE LA FORÊT DE SOIGNES. [Fin du XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 4850

N/III/Dyle/17/1 Abbaye et bois de la Cambre, bois divers, hameaux, chaussée, chemins.

Coul. Dim. 0,73 × 0,52.

N/III/Dyle/17/2 « Copie de l'explication pour la carte de la forêt de Soigne levée en 1768 par ordre de S.A.R. ». Concerne le pl. portant la cote N 1 Dyle 2.

Dim. 0,315 × 0,20.

Arr. et cant. Bruxelles, Louvain, Nivelles.

N/III/Dyle/96 « CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA FORÊT DE SOIGNE ET DE SES ENVIRONS, LEVÉE SOUS LA DIRECTION DE M^r LE COMTE DE FERRARIS GÉNÉRAL-INSPECTEUR D'ARTILLERIE PAR LE CAPITAINE COGEUR PROFESSEUR DE L'ÉCOLE DE MATHÉMATIQUES DU CORPS D'ARTILLERIE DES PAYS-BAS AUTRICHIENS EN 1769, DÉDIÉE À S.A.R. MONSEIGNEUR LE DUC CHARLES ALEXANDRE DE LORRAINE ET DE BAAR, GRAVÉE D'APRÈS LES DESSEINS ORIGINAUX PAR A. CARDON L'AN 1770 ».

Dim. 0,78 × 0,735.

Éch. 1/28.840

Gr. Relief, chaussées, relais, rivière de la Senne, ruisseaux. Villes de Bruxelles, Alsemberg, Waterloo, Overysche, Duisburg, Tervuren. (A rapprocher de N I Dyle 2).
Notice 4851

Arr. et cant. Louvain.

N/III/Dyle/19 PLAN DE LA FORÊT DES CAPUCINS À TERVUREN. [XVIII^e]

Coul. Dim. 0,92 × 0,485.

Sans Éch.

Bois divisés en parcelles numérotées, étangs, lieux dits, chaussées, routes, extrémité du parc de Tervuren, terres bordant ces bois.

Notice 4852

PLANS DE TERROIRS

Arr. Bruxelles; cant. Anderlecht.

N/III/Dyle/81 PLAN DES LIMITES ENTRES LES COMMUNES D'ANDERLECHT ET MOLENBEEK. 1811

Coul. Lég. Dim. 0,475 × 0,370.

Sans Éch.

(Prov. F² 853.)

Limites prétendues par chacune des communes, enclave. Chaussée, rivière de la Senne.

Pl. sign. par les maires, délégués et indicateurs des communes.

Notice 4853

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/37 PLAN DES COMMUNES DE GREZ ET DE DOYCEAUX QUI DOIVENT ÊTRE RÉUNIES [GREZ-DOICEAU], ET DE LA COMMUNE D'ARCHENNES. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,60 × 0,46.

Sans Éch.

(Prov. F² 851.)

Ferme de la Motte réunie à la commune de Grez-Doiceau, terres et enclaves échangées, prés, champs, églises, chemins, sentier, rivière de la Dyle, ruisseau.

Notice 4854

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/62 PLAN DE RECTIFICATION DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE GREZ ET D'ARCHENNES. Sign. J. C. Demortier, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,380 × 0,315.

Sans Éch.

(Prov. F² 852.)

Terres, prés, fermes, églises, chemins, rivière de la Dyle, ruisseau. Pl. sign. par les maires, indicateurs et délégués des communes. Plume et

Notice 4855

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/86 PLAN DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'ARCHENNES ET DE DOYCEAU. Sign. J. C. Demortier, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,33 × 0,21.

Sans Éch.

(Prov. F² 853.)

Terres, prés, églises, chemins, sentier, fossés, ruisseau. Pl. sign. par les maires, indicateurs et délégués des communes. Plume et

Notice 4856

Arr. Nivelles; cant. Genappe.

N/III/Dyle/75 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE THY, DE BAISY, DONT LA RÉUNION EST PROJETTÉE ». [Baisy-Thy]. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,465 × 0,390.
Sans Éch.

(Prov. F² 853.)

Territoires et limites des deux communes et de leurs hameaux respectifs, chaussées, chemins, églises. Plume et coul
Notice 4857

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/79 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE BEAUVECHAIN ET D'OPVELP. Sign. Demortier, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,385 × 0,335.
Sans Éch.

(Prov. F² 853.)

Biens communaux, chemins, fossés. Pl. sign. par les maires, indicateurs et délégués des communes. Plume et
Notice 4858

Arr. Bruxelles; cant. Uccle.

N/III/Dyle/49 PL. DES LIMITES PROPOSÉES ENTRE LES COMMUNES DE BEERZEL [BEERSEL] ET DROOGENBOSCH [DROGENBOS]. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,335 × 0,215.
Sans Éch.

(Prov. F² 852.)

Limites anciennes et nouvelles propositions de chacune des communes et des géomètres-arpenteurs. Chaussée, chemins, ravin, maisons, rivière de la Senne. Plume et
Notice 4859

Arr. Bruxelles; cant. Anderlecht.

N/III/Dyle/85 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET MOLENBEEK. 1811. ET « MODIFICATION APPORTÉE PAR LA DÉLIBÉRATION DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 30 MAY 1811 ET LIMITE CONVENUE RESPECTIVEMENT ET DÉFINITIVEMENT ».

Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,52.

(Prov. F ² 853.)

Éch. 1/10.050 approx. Anciennes limites, limites et enclaves fixées par arrêté du 21 Brumaire an XIII, territoire cédé à la commune de Jette et Ganshoren, enclave d'Anderlecht dans Molenbeck, indication des principaux propriétaires de terres, églises, chaussées, chemins; ligne de délimitation entre les deux communes après échange d'enclaves et de territoires.

Notice 4860

N/III/Dyle/89 PL. DES LIMITES PROPOSÉES ENTRE LES COMMUNES DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET JETTE ET GANSHOREN. **1811**

Coul. Lég. Dim. 0,52 × 0,405.

Sans Éch.

(Prov. F ² 853.)

Anciennes limites et changements proposés, territoires enclavés dans Jette et Ganshoren appartenant à Molenbeck, chaussées, chemins, sentier. Pl. sign. par les maires, délégués et indicateurs des deux communes (Les deux communes actuelles de Jette et de Ganshoren n'en formaient alors qu'une seule).

Notice 4861

PL. DE LA COMMUNE DE BEVER.

Voir : Strombeek (commune de). Cf. n° 4917 ([N4917](#)).

Arr. Louvain; cant. Louvain II.

N/III/Dyle/51 « LIMITE À CHANGER ENTRE BIERBEEK ET HEVERLE » [HEVERLEE].
Masquelin, géomètre, 1809.

Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,32.

Sans Éch.

(Prov. F ² 852.)

Limites anciennes et modifications à apporter, cession par Bierbeek à Heverlee d'une partie de la ferme de l'Hôpital. Terres, fermes, verger, chemins, fossé. Copie certifiée conforme par l'ingénieur-vérificateur du cadastre, Guichard; transcription d'un extrait du procès-verbal de délimitation des deux communes signé par les maires, délégués, indicateurs, et par le géomètre. Plume et

Notice 4862

N/III/Dyle/58/1-2 PL. DES COMMUNES DE BIERBEEK ET KORBEEK-LO. **1809**

2 p.

(Prov. F ² 852.)

Notice 4863

N/III/Dyle/58/2 Plan des deux communes avec leurs enclaves respectives.

Coul. Lég. Dim. 0,415 × 0,365.

Sans Éch.

N/III/Dyle/58/1 Sign. Berteau, géomètre. Pl. des deux enclaves à échanger, avec indication de leur superficie.

Plume et Coul. Lég. Dim. 0,625 × 0,485.

Sans Éch.

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/87 PLAN DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE BIEZ ET DE GREZ [GREZ-DOICEAU]. J. C. Demortier, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,58 × 0,43.

Sans Éch.

(Prov. F ² 852.)

Limites entre les deux communes et enclaves de l'une dans l'autre. Églises, ferme de la Sart, moulin de Pirroy, château de Grez, hospice, chemins, rivière, ruisseaux, ponts. Et limites entre les communes de Biez et celles de Bossut-Gottechain et de La Chapelle-Saint-Laurent, avec champ, chemin, moulin de La Chapelle. Expédition dont l'original était signé par les maires, indicateurs et délégués des communes et par le géomètre. Plume et

Notice 4864

Arr. et cant. Nivelles.

PL. DE LA COMMUNE DE BOIS-ISAAC.

Voir : Ophain (commune d'). Cf. n° 4911 ([N4911](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Ixelles.

PL. DE LA COMMUNE DE BOITSFORT.

Voir : Watermæl (commune de). Cf. n° 4920 ([N4920](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Asse.

PL. DE LA COMMUNE DE BOLLEBEEK.

Voir : Mollem (commune de). Cf. n° 4907 ([N4907](#)).

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/78 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE BONLEZ ET DE GREZ [GREZ-DOICEAU]. J. C. Demortier, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,42 × 0,33.

Sans Éch.

(Prov. F² 853.)

Terres, bois, ferme, lieux dits, églises, chapelle, chemins, sentiers, rivière, ruisseau. Plume et

Notice 4865

PL. DE LA COMMUNE DE BORGST.

Voir : Grimbergen (commune de). Cf. n° 4885 ([N4885](#)).

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/80 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE BOSSUT ET GOTTECHAIN [BOSSUT-GOTTECHAIN]. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,41 × 0,355.

Sans Éch.

(Prov. F² 853.)

Anciennes et nouvelles limites entre les deux communes. Ferme, champ et bois de Beusart, enclave de Biez dans Gottechain, églises, fermes, chemins, ruisseau. Pl. sign. par les maires, indicateurs et délégués des deux communes; au dos : « Pour Son Excellence le Ministre de l'Intérieur », « trois copies à faire par M. Desmortier ». Plume et Notice 4866

N/III/Dyle/28 PL. DE DÉLIMITATION DE LA COMMUNE DE GOTTECHAIN [BOSSUT-GOTTECHAIN]. 2 p. Eugène Louq, arpenteur. **1806**

(Prov. F² 851.)

Notice 4867

N/III/Dyle/28/1 Pl. d'arpentage avec indication des superficies et tableau récapitulatif des gains et pertes subis par la commune dans sa nouvelle délimitation. Limites avec les communes de Bossut, Grez, Biez, La Chapelle-Saint-Laurent, Nodebais. Noms des propriétaires des terres cédées par Gottechain. Terres, bois; ferme, terres et bois de

Beusart, bois impérial, boulangerie, moulin, chemins, ruisseaux.

Coul. Dim. 0,705 × 0,380.

Sans Éch.

N/III/Dyle/28/2 Rapport de Ghiesbreggh, géomètre en chef, du 28 déc. **1806**

Dim. 0,33 × 0,205.

Arr. Louvain; cant. Tienen.

CROQUIS DE LA COMMUNE DE BOST.

Voir : Høegaarden (commune de). Cf. n° 4892 ([N4892](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Wolvertem.

N/III/Dyle/26 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE BRUSSEGEM, OSSEL ET OPPEM. **1807**

Coul. Notice explicative. Dim. 0,67 × 0,31.

Sans Éch.

(Prov. F ² 851.)

Limites des communes, avec indication de leur superficie et noms des propriétaires des terrains limitrophes. Bois, hameaux, terrains en contestation entre Brussegem et Merchtem, églises, chemins, ruisseaux. Au v° : « Vu le 25 octobre 1807. Pour Son Excellence le Ministre de l'Intérieur ». Plume et Notice 4868

N/III/Dyle/52 « EXTRAIT DES PLANS DES COMMUNES DE MERCTHEM [MERCHTEM] ET BRUSSEGEM ». Copie conforme sign. Guichard, ingénieur vérificateur. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,32.

Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 852.)

Limites entre les communes et terrains contestés. Numérotage des parcelles limitrophes. Moulin, chemins, ruisseau. Plume et Notice 4869

Arr. et cant. Bruxelles.

N/III/Dyle/33 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE OVERHEEMBECK, DE NEEDERHEEMBECK, DONT LA RÉUNION

EST PROJETTÉE ». (BRUXELLES). **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,47 × 0,39.

Éch. 1/12.300

(Prov. F² 851.)

Limites et territoires des deux communes. Églises, chaussée, chemins, rivière de la Senne, canal de Bruxelles.

Notice 4870

N/III/Dyle/90 PL. DES LIMITES ENTRE LA COMMUNE DE LAEKEN [BRUXELLES] ET CELLE DE JETTE ET GANSHOREN. **1811**

Coul. Lég. Dim. 0,515 × 0,41.

Éch. 1/10.295

(Prov. F² 853.)

Limites anciennes, changements proposés, enclave de Læken dans Jette et Ganshoren.

Pl. sign. par les maires, délégués et indicateurs des deux communes. Jette et Ganshoren sont actuellement deux communes distinctes. Plume et

Notice 4871

Arr. Bruxelles; cant. Halle.

N/III/Dyle/34 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE BUYSINGHEN [BUIZINGEN], D'EYSINGHEN [EISINGEN], DONT LA RÉUNION EST PROJETTÉE ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,47 × 0,39.

Éch. 1/13.300

(Prov. F² 851.)

Limites et territoires des deux communes. Hameau de Casterbeek-Bosch dépendant d'Eisingen, chemins, rivière de la Senne, ruisseau, églises.

Notice 4872

Arr. Buxelles; cant. Asse.

N/III/Dyle/88 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE CAPELLE-SAINT-ULRIC ET GRAND-BIGARD. **1811**

Coul. Lég. Dim. 0,52 × 0,40.

Éch. 1/17.415 approx. Limites anciennes, limites fixées par arrêté du 30 fructidor an XI, autres proposition et nouvelles limites adoptées. Noms des propriétaires des terrains limitrophes. Chemins, sentiers. Pl. sign. par les maires, délégués et indicateurs des deux communes. Plume et

(Prov. F ² 853.)

Notice 4873

PL. DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT.

Voir : Piétrebais (commune de). Cf. n° 4913 ([N4913](#)).

Arr. Nivelles; cant. Pervez.

N/III/Dyle/72 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE CHASTREDAME ALERNE, DE VILLEROUX, DONT LA RÉUNION EST PROJETTEE ». [CHASTRE-VILLEROUX-BLANMONT]. [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Dim. 0,465 × 0,39.

Éch. 1/14.125

(Prov. F ² 853.)

Limites et territoires des deux communes. Hameau de Chastre-en-Villeroux dépendant de Chastredame-Alerne. Églises, chemins.

Notice 4874

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/57 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE COURT-SAINT-ÉTIENNE ET MONT-SAINT-GUIBERT. [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Dim. 0,405 × 0,32.

Sans Éch.

(Prov. F ² 852.)

Enclave de Court-Saint-Étienne dans le territoire de Mont-Saint-Guibert et terrain proposé en échange pour la fixation d'une nouvelle limite. Indication de la superficie de ces deux terrains. Ferme de Profondeval, chemins. Plume et

Notice 4875

Arr. Bruxelles; cant. Anderlecht.

N/III/Dyle/84 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE DILBEEK ET MOLENBEEK. **1811**

Coul. Lég. Dim. 0,52 × 0,41.

Éch. 1/12.175

(Prov. F ² 853.)

Anciennes limites et propositions nouvelles, enclaves d'une commune dans l'autre. Noms

des propriétaires des terrains enclavés ou objets d'échange. Chemins. Pl. sign. par les maires, délégués et indicateurs des deux communes.

Notice 4876

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/32 PL. DES COMMUNES DE DION-LE-MONT ET DION-LE-VAL. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,44 × 0,405.

(Prov. F² 851.)

Éch. 1/20.000. Maisons, églises, chemins, ruisseau.

Notice 4877

Arr. Bruxelles; cant. Uccle.

PL. DES LIMITES PROPOSÉES ENTRE DROGENBOS ET BEERSEL.

Voir : Beersel. Cf. n° 4859 ([N4859](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Halle.

POSITION DE LA COMMUNE D'EISINGEN.

Voir : Buizingen. Cf. n° 4872 ([N4872](#)).

N/III/Dyle/36 « CROQUIS VISUEL DE LA LIMITE ENTRE LES COMMUNES DE AUDENAEKEN [OUDENAKEN], ELINGEN ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,555 × 0,450.

Sans Éch.

(Prov. F² 851.)

Enclaves d'une commune dans l'autre qui vont être échangées. Le numérotage des parcelles d'Elingen enclavées dans Oudenaken renvoie aux feuilles 3, 5, 6 du « cartulaire d'Elingen ». Noms des propriétaires des terrains limitrophes. Églises, chemins, ruisseau.

Pl. constituant l'article 6 du procès-verbal de délimitation.

Notice 4878

Arr. Bruxelles; cant. Asse.

N/III/Dyle/25 « PARTAGE FAIT ENTRE LES PAROISSES DE MELDERT ET ESSCHENE [ESSENE] LE 22 DÉCEMBRE 1727... ». **[Début du XVIII^e siècle]** Sans Éch.

(Prov. F² 851.)

Délimitation des terrains joignant Hekelghem (Meldert se trouve en Flandre Orientale).
Superficie de deux parcelles du territoire de Meldert. Maison des femmes, église
conventuelle, avenue, rue, chaussée, chemin. Plume et lavis. Lég. en français et en
flamand. Dim. 0,495 x 0,31.
Notice 4879

Arr. Louvain; cant. Louvain I.

N/III/Dyle/50 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE CORTENBERG
[KORTENBERG] ET EVERBERG. Copie sign. Parquisin, géomètre. **[Début du XIX^e
siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,405 × 0,32.
Sans Éch.

(Prov. F² 852.)

Anciennes et nouvelles limites (1807) avec indication des enclaves échangées. Terres,
bois, fermes, lieux dits, églises, emplacement de l'ancienne église de Kortenberg, démolie.
Chaussées, avenue, chemins, ruisseau. Pl. visé par le préfet de la Dyle, 1809.
Notice 4880

Arr. Louvain; cant. Tienen.

N/II/Dyle/7 PL. DES COMMUNES D'ESEMAEL [EZEMAAL], GOETSENHOVEN
[GOSSONCOURT], ET NEERHEYLISSSEM. Sign. D. Nihoul, géomètre. **1813**

Coul. Lég. Dim. 1,44 × 1,10.
Éch. 1/4.950

(Prov. F² 851.)

Limites des communes. Pl. de masse des villages et hameaux, chemins, rivière de la
Geete.
Notice 4881

Arr. Bruxelles; cant. Uccle.

N/III/Dyle/43 PL. DES COMMUNES DE FORÊT [FOREST] ET DE SAINT-GILLES. **[Début
du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,66 × 0,48.
Éch. 1/10.000

(Prov. F² 852.)

Territoires et limites des deux communes. Pl. de masse des villages et hameaux, contour
d'une partie des fortifications de la ville de Bruxelles, chaussées, chemins.
Notice 4882

Arr. Bruxelles; cant. Molenbeek-St-Jean.

N/III/Dyle/83 PL. DES LIMITES ENTRE LA COMMUNE DE JETTE ET GANSHOREN ET CELLE DE MOLENBEEK. **1811**

Coul. Lég. Dim. 0,515 × 0,405.

Éch. 1/5.040

(Prov. F² 853.)

Territoires échangés antérieurement entre Berchem-Sainte-Agathe et Molenbeek, enclaves de Berchem à réunir l'une à Molenbeek, l'autre à Jette et Ganshoren, limites anciennes entre Molenbeek et Jette et Ganshoren et nouvelles limites à établir avec échange des enclaves, noms des propriétaires des terrains concernés par cette rectification des limites. Chaussées, chemins.

Notice 4883

PL. DES LIMITES PROPOSÉES ENTRE GANSHOREN ET BERCHEM-SAINT-AGATHE.

Voir : Berchem-Sainte-Agathe. Cf. n° 4861 ([N4861](#)).

Arr. et cant. Bruxelles.

PL. DES LIMITES ENTRE GANSHOREN, LAEKEN ET JETTE. **1811**

Voir : Bruxelles. Cf. n° 4871 ([N4871](#)).

Arr. Nivelles; cant. Genappe.

N/III/Dyle/30 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE MARENSART, DE GLABAI, DONT LA RÉUNION EST PROJETTÉE ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,465 × 0,385.

Éch. 1/15.465

(Prov. F² 851.)

Limites et territoires des deux communes, hameaux de Colinet et Hanogruene dépendant de Marensart, églises, chemins.

Notice 4884

Arr. Louvain; cant. Tienen.

PL. DE LA COMMUNE DE GOSSONCOURT.

Voir : Ezemaal. Cf. n° 4881 ([N4881](#)).

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

PL. DE LA COMMUNE DE GOTTECHAIN.

Voir : Bossut-Gottechain. Cf. n° 4867 ([N4867](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Anderlecht.

PLAN DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE GRAND-BIGARD, ET
CAPELLE-SAINT-ULRIC.

Voir : Capelle-Saint-Ulric (limites de). Cf. n° 4873 ([N4873](#)).

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

PLAN DES COMMUNES DE GREZ ET DE DOYCEAUX QUI DOIVENT ÊTRE RÉUNIES,
ET DE LA COMMUNE D'ARCHENNES.

Voir : Archennes. Cf. n° 4854 ([N4854](#)).

PL. DE RECTIFICATION DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE GREZ ET
D'ARCHENNES.

Voir : Archennes (limites de). Cf. n° 4855 ([N4855](#)).

PL. DES LIMITES DE GREZ.

Voir : Biez (limites de). Cf. n° 4864 ([N4864](#)).

PL. DES LIMITES DE GREZ.

Voir : Bonlez (limites de). Cf. n° 4865 ([N4865](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Wolverten.

N/III/Dyle/47 PL. DES COMMUNES DE GRIMBERGHEN [GRINBERGEN] ET DE
BORT. [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Dim. 1 × 0,65.

(Prov. F² 852.)

Ech. 1/10.000. Territoires et limites des deux communes, pl. de masse des villages,
avenues, chemins, rivière de la Senne, ruisseaux, ponts, canal de Bruxelles à Villebrœk.
Notice 4885

Arr. Louvain; cant. Tienen.

N/III/Dyle/68 PL. DES COMMUNES DE HAEKENDOVER [HAKENDOVER] ET WILMERSUM [WULMERSON]. Sign. Hebling. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,58 × 0,45.

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 853.)

Territoires et limites des deux communes, pl. de masse des villages, chaussée de Bruxelles à Liège, chemins, ruisseaux, sources.

Notice 4886

Arr. Bruxelles; cant. Halle.

PL. DES TERRAINS CONTESTÉS ENTRE LES COMMUNES DE HALLE ET LEEUW-SAINT-PIERRE.

Voir : Leeuw-Saint-Pierre. Cf. n° 4904 ([N4904](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Asse.

N/III/Dyle/31 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE COBBEGHEM [KOBEGEM], DE HAMME, DE RELEGHEM DONT LA RÉUNION EST PROJETTÉE ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,47 × 0,395.

(Prov. F² 851.)

Ech. 1/14.000 approx. Territoires et limites des trois communes, églises, chemins.

Notice 4887

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/29 « CROQUIS DU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE DE HAMME [HAMME-MILLE] DRESSÉ À VUE PAR LE SOUSSIGNÉ GÉOMÈTRE ARPENTEUR... ». Sign. E. Louq, géomètre arpenteur, 1804.

Coul. Lég. Dim. 0,32 × 0,28.

Sans Éch.

(Prov. F² 851.)

Limites de Hamme, limites anciennes avec Tourines, propositions respectives des deux communes. Forêt de Merdael, Grand Broux, bois, abbaye de la Valduc, église, rivière de la Nèthe, ruisseau, chaussée de Louvain à Namur, chemin. Plume et

Notice 4888

N/III/Dyle/69 PL. DES COMMUNES DE HAMME ET MILLE [HAMME-MILLE]. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,32 × 0,28.

Éch. 1/20.000

(Prov. F² 853.)

Territoires et limites des deux communes, pl. de masse des villages, fermes, lieux dits, chaussée de Louvain à Namur, chemins, rivière de la Nèthe.

Notice 4889

N/III/Dyle/91 PLAN DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE HAMME ET DE TOURINNES [TOURINNES-LA-GROSSE]. J. C. Demortier. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,41 × 0,19.

Sans Éch.

(Prov. F² 853.)

Limites prétendues par chacune des communes, noms des propriétaires des terrains contestés, terres, prés, Grand Broux (jardin et pré communaux), chemins, ruisseaux. Expédition dont l'original était signé par les maires, indicateurs et délégués des deux communes. Plume et

Notice 4890

Arr. Louvain; cant. Louvain I.

N/III/Dyle/60 PL. DES TERRAINS RÉCLAMÉS À LOUVAIN PAR LES COMMUNES DE HERENT, WILSELE ET WINXEL [WINKSELE]. Copie conforme sign. Ghiesbrecht. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,755 × 0,55.

Sans Éch.

(Prov. F² 852.)

Anciennes limites entre Louvain et les trois communes, terrains réclamés par celles-ci jusqu'aux remparts de la ville, église; chaussées, chemins, rivière de la Dyle, ruisseau, canal de Louvain, ponts, contour d'une partie des remparts de Louvain avec leurs portes.

Notice 4891

Arr. et cant. Louvain.

CHANGEMENT DE LIMITES ENTRE HEVERLEE ET BIERBEEK.

Voir : Bierbeek. Cf. n° 4862 ([N4862](#)).

Arr. et cant. Tienen.

N/III/Dyle/27 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE HOUGAERDE [HOEGAARDEN], DE ROMMERSOM, DE BOST, DE OVERLAER [OVERLAAR], DONT LA RÉUNION EST PROJETTÉE ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,47 × 0,39.

Éch. 1/20.000 approx. Territoires et limites des trois communes, hameaux dépendant de Hoegarden, églises, chaussée, chemins, rivière de la Gette, ruisseau.

(Prov. F² 851.)

Notice 4892

Arr. Nivelles ; cant. Genappe.

HOUTAIN-LE-MONT.

Voir : Houtain-le-Val. Cf. n° 4893 ([N4893](#)).

N/III/Dyle/64 PL. DES LIMITES ENTRE HOUTAIN-LE-MONT, HOUTAIN-LE-VAL ET THIENNES [THINES]. Copie conforme sign. Ghiesbrecht. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,34 × 0,21.

Sans Éch.

(Prov. F² 852.)

Limites reconnues par les deux communes, terrain contesté entre elles, et enclave de Houtain-le-Val dans Houtain-le-Mont. Bois, noms des propriétaires des terrains limitrophes, chaussée de Nivelles à Namur, chemin. Plume et
Notice 4893

N/III/Dyle/70 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES D'HOUTAIN-LE-MONT, D'HOUTAIN-LE-VAL DONT LA RÉUNION EST PROJETTÉE ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,47 × 0,39.

Éch. 1/9.835

Territoires et limites des deux communes, églises, chaussée de Nivelles à Namur, chemins.

Notice 4894

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/3 PL. DES COMMUNES DE HUPPAYE ET DE MOLEMBAIS. [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,50 × 0,41

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 851).

Chemins. Maisons. Limites entre les communes. Lavis.

Notice 4895

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/39 PL. DES COMMUNES DE HUPPAYE ET MOLEMBAIS-SAINT-PIERRE. [Début du XIX^e siècle]

Coul. Dim. 0,50 × 0,41.

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 851.)

Territoires et limites des deux communes, pl. de masse des villages, carrières, source, chemins.

Notice 4896

Arr. Bruxelles; cant. Anderlecht.

N/III/Dyle/92 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'ITTERBEEK ET DE VLEZENBEEK. 1811

Coul. Lég. Dim. 0,52 × 0,41.

Sans Éch.

(Prov. F² 853.)

Limites anciennes et changements proposés, enclaves d'une commune dans l'autre, chemins. Expédition dont l'original était signé par les maires, délégués et indicateurs des communes. Plume et

Notice 4897

Arr. Bruxelles; ch-1. de cant.

N/III/Dyle/76 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'IXELLES ET DE WATERMAEL ET BOITSFORT. Copie conforme sign. Navart, géomètre. [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,255.

Éch. 1/8.105

(Prov. F ² 853.)

Limites anciennes et limites proposées par chacune des communes, limites de la forêt de Soigne, bois, champs, lieux dits, églises, chaussée, avenue, chemins. Plume et
Notice 4898

N/III/Dyle/77 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'IXELLES ET DE SAINT-GILLES. Copie conforme sign. Navart, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,45 × 0,28.

Éch. 1/13.690

(Prov. F ² 853.)

Limites entre les deux communes, église. Expédition dont l'original était signé par les maires, délégués et indicateurs des communes. Plume et
Notice 4899

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/41 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE JANDRAIN, DE JANDRINOUILLE, DONT LA RÉUNION EST PROJETTEE ». [JANDRAIN-JANDRENOUILLE]. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,46 × 0,385.

Éch. 1/20.980

Territoires et limites des deux communes, églises, chemins.

Notice 4900

Arr. Bruxelles; cant. Molenbeek-St-Jean

PL. DES LIMITES ENTRE JETTE, GANSHOREN ET MOLENBEEK.

Voir : Ganshoren. Cf. n° 4883 ([N4883](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Anderlecht.

PL. DES LIMITES PROPOSÉES ENTRE JETTE, GANSHOREN ET BERCHEM.

Voir : Berchem-Sainte-Agathe. Cf. n° 4861 ([N4861](#)).

Arr. et cant. Bruxelles.

PL. DES LIMITES ENTRE LAEKEN, JETTE ET GANSHOREN.

Voir : Bruxelles. Cf. n° 4871 ([N4871](#)).

Arr. Louvain; cant. Louvain I.

N/III/Dyle/53 « PLAN RÉDUIT DES COMMUNES DE LINDEN ET PELLEMBERGH [PELLENBERG] ET DES HAMEAUX DE KESSEL ET LOO [KESSEL-LO] ». **1807**

Coul. Lég. Dim. 0,44 × 0,385.

Éch. 1/20.000

(Prov. F ² 852.)

Territoires et limites de chacune des communes, pl. de masse des villages et hameaux, relief, chaussée de Diest, chemins, rivière de la vieille Dyle, ruisseau. « Extrait des plans officiels levés par ordre du gouvernement en 1807 ». Pl. visé par le préfet de la Dyle. 1810.

Notice 4901

Arr. Bruxelles; cant. Asse.

CROQUIS DE KOBEGEM.

Voir : Hamme. Cf. n° 4887 ([N4887](#)).

Arr. Louvain; cant. Louvain II.

PL. DE KORBECK-LO.

Voir : Bierbeek. Cf. n° 4863 ([N4863](#)).

Arr. Louvain; cant. Louvain.

PL. DES LIMITES ENTRE KORTENBERG ET EVERBERG.

Voir : Everberg. Cf. n° 4880 ([N4880](#)).

Arr. et cant. Bruxelles.

LIMITES DE LAEKEN AVEC JETTE ET GANSHOREN.

Voir : Bruxelles. Cf. n° 4871 ([N4871](#)).

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

N/III/Dyle/65 PL. D'UNE PARTIE DES TERRITOIRES DE LA HULPE ET D'OVERIJSE EN BORDURE DE LA FORÊT DE SOIGNE. Copie sign. Ghiesbrecht, géomètre, 1810.
???Erreur flux JCR???

Coul. Dim. 0,43 × 0,345.

Sans Éch.

Bois et terres dépendant des deux communes avant l'arrêté du 10 prairial an XI, hameau de Bakenbos, maisons, rues, chemins, ruisseau.
Notice 4902

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/54 PL. DES TERRAINS CONTESTÉS ENTRE LES COMMUNES DE LATHUY ET DE PIETREBAIS. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,41 × 0,37.
Sans Éch.

(Prov. F² 852.)

Champs, lieux dits, fermes, églises, chapelle, chemins. Expédition dont l'original était signé par les maires, indicateurs et délégués des communes. Plume et
Notice 4903

Arr. Bruxelles ; cant. Halle.

N/III/Dyle/59 PL. DES TERRAINS CONTESTÉS ENTRE LES COMMUNES DE LEEUW-SAINT-PIERRE ET HALLE. Copie sign. Ghiesbrecht, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,485 × 0,395.
Sans Éch.

(Prov. F² 852.)

Censes et terres avec le nom des propriétaires, fermes, maisons, moulin, fontaine, chaussée de Bruxelles à Paris, chemins, rivière de la Senne, ruisseau. Pl. visé par le préfet de la Dyle, 1809.
Notice 4904

Arr. Louvain; cant. Louvain.

PL. DE LINDEN ET PELLEMBERG ET DES HAMEAUX DE KESSEL ET Lo.

Voir : Kessel-Lo. Cf. n° 4901 ([N4901](#)).

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/55 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE LONGUEVILLE ET D'OPPREBAIS. J. C. Demortier, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,485 × 0,37.

Sans Éch.

(Prov. F ² 852.)

Limites anciennes et nouvelles; numérotage des terrains objets d'échange et parfois indication de la nature des cultures. Hameau, fermes, maisons, églises, chemins. Expédition dont l'original était signé par les maires, indicateurs, et délégués des communes et par le géomètre. Plume et
Notice 4905

Arr. Nivelles; cant. Perwez.

N/III/Dyle/40 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE MALÈVES, DE SAINTE-MARIE, DONT LA RÉUNION EST PROJETTEE » [MALÈVES-SAINTE-MARIE-WASTINES]. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,46 × 0,385.

Éch. 1/16.000

(Prov. F ² 851.)

Territoires et limites des communes, églises, chemins.
Notice 4906

Arr. Nivelles; cant. Genappe.

COMMUNE DE MARANSART.

Voir : Glabais. Cf. n° 4884 ([N4884](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Asse.

PL. DE MERCHTEM.

Voir : Brussegem. Cf. n° 4869 ([N4869](#)).

Arr. Bruxelles; ch.-l. de cant.

COMMUNE DE MEUSEGEM.

Voir : Wolvertem. Cf. n° 4921 ([N4921](#)).

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

MILLE.

Voir : Hamme-Mille. Cf. n° 4889 ([N4889](#)).

MOLEMBAIS.

Voir : Huppaye. Cf. n° 4895 ([N4895](#)).

Arr. Bruxelles; ch.-l. de cant.

PL. DES LIMITES ENTRE MOLENBEEK ET ANDERLECHT.

Voir : Anderlecht (limites de). Cf. n° 4853 ([N4853](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Molenbeek-St-Jean.

PL. DES LIMITES DE MOLENBEEK, JETTE, ET GANSHOREN.

Voir : Ganshoren (limites de). Cf. n° 4883 ([N4883](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Anderlecht.

PL. DES LIMITES DE DILBEEK ET DE MOLENBEEK.

Voir : Dilbeek (limites de). Cf. n° 4876 ([N4876](#)).

PL. DES LIMITES ENTRE MOLENBEEK ET BERCHEM-SAINTE-AGATHE.

Voir : Berchem (limites de). Cf. n° 4860 ([N4860](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Asse.

N/III/Dyle/46 PL. DES COMMUNES DE MOLHEM [MOLLEM] ET DE BOLLEBEEK.
[Début du XIX^e siècle]

Coul. Dim. 0,62 × 0,50.

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 852.)

Territoires et limites des communes, pl. de masse des villages, hameau dépendant de Mollem, fermes, chemins.

Notice 4907

Arr. Nivelles; cant. Perwez.

PL. DES LIMITES ENTRE MONT-SAINT-GUILBERT ET COURT-SAINT-ETIENNE.

Voir : Court-Saint-Étienne (limites de). Cf. n° 4875 ([N4875](#)).

Arr. et cant. Bruxelles.

COMMUNE DE NEEDERHEEMBECK.

Voir : Bruxelles. Cf. n° 4870 ([N4870](#)).

Arr. Louvain; cant. Tienen.

PL. DE NEERHEYLISSEM.

Voir : Ezemaal (pl. de). Cf. n° 4881 ([N4881](#)).

Arr. Louvain; cant. Tienen.

N/III/Dyle/63 PL. DES TERRAINS À ÉCHANGER PAR LES COMMUNES DE NEERVELP ET OPVELP. Copie sign. Guichard, ingénieur vérificateur, 1810.

Coul. Lég Dim. 0,44 × 0,34.
Sans Éch.

(Prov. F ² 852.)

Parcelles numérotées, indication de la superficie des terrains échangés, hameau de Molensteen, maisons, moulin, chemins, rivière de la Velp. Pl. visé par le préfet de la Dyle, 1810.

Notice 4908

Arr. Nivelles; cant. Perwez.

N/III/Dyle/35 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE NILSAINT-MARTIN, DE NIL- SAINT-VINCENT, DONT LA RÉUNION EST PROJETÉE » [NIL-SAINT-VINCENT-SAINT-MARTIN]. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,46 × 0,39.
Éch. 1/30.000

(Prov. F ² 851.)

Territoires et limites des communes, hameaux dépendant de Nil-Saint-Vincent, églises, chemins.

Notice 4909

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/56 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE NODEBAIS ET TOURINNES [TouRINNES-LA-GROSSE]. J. C. Demortier, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,31 × 0,19.

Sans Éch.

(Prov. F ² 852.)

Limites anciennes et nouvelles, terrains communaux, églises, ruisseau. Expédition dont l'original était signé par les maires, indicateurs et délégués des communes et par le géomètre. Plume et
Notice 4910

OFFUS.

Voir : Ramillies-Offus. Cf. n° 4914 ([N4914](#)).

Arr. et cant. Nivelles.

N/III/Dyle/74 « CROQUIS FIGURATIFS DE LA POSITION DES COMMUNES DE OPHAIN, DE BOIS-YSAAC, DONT LA RÉUNION EST PROJETTEE »
[OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC]. [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Dim. 0,47 × 0,39.

Éch. 1/20.525

(Prov. F ² 853.)

Territoires et limites des communes, églises, chaussée de Nivelles à Bruxelles, chemins.
Notice 4911

Arr. Bruxelles; cant. Wolvertem.

HAMEAU D'OPPEM.

Voir : Brussegem. Cf. n° 4868 ([N4868](#)).

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

PL. DES LIMITES ENTRE OPPREBAIS ET LONGUEVILLE.

Voir : Longueville. Cf. n° 4905 ([N4905](#)).

Arr. Louvain; cant. Tienen.

PL. DE TERRAINS À ÉCHANGER ENTRE OPVELP ET NEERVELP.

Voir : Neervelp. Cf. n° 4908 ([N4908](#)).

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

PL. DES LIMITES D'OPVELP ET BEAUVECHAIN.

Voir : Beauvechain. Cf. n° 4858 ([N4858](#)).

Arr. et cant. Bruxelles.

PL. D'OVERHEEMBEEK.

Voir : Bruxelles. Cf. n° 4870 ([N4870](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Elsene.

N/III/Dyle/82 PL. DES LIMITES ENTRE LA COMMUNE D'OVERIJSE ET LA FORÊT DE SOIGNE DU CÔTÉ DE NOTRE-DAME-AU-BOIS. [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Lég. Dim. 0,675 × 0,25.

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 853.)

Notre-Dame-au-Bois était enclavée dans la forêt de Soigne. Mention de défrichement pour une partie de cette forêt. Maisons, église, chaussée de Bruxelles à Wavre, chemins.

Notice 4912

Arr. Nivelles; cant. Wavre.

PL. D'UNE PARTIE DES TERRITOIRES DE LA HULPE ET D'OVERIJSE EN BORDURE DE LA FORÊT DE SOIGNE.

Voir : La Hulpe. Cf. n° 4902 ([N4902](#)).

Arr. Louvain; cant. Tienen.

PL. D'OVERLAAR.

Voir : Hoegaarden. Cf. n° 4892 ([N4892](#)).

Arr. Louvain; cant. Louvain.

PL. DE PELLEMBERG ET DES HAMEAUX DE KESSEL ET Lo.

Voir : Kessel-Lo. Cf. n° 4901 ([N4901](#)).

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/71 PL. DES COMMUNES DE PIETREBAIS ET CHAPELLE-SAINT-LAURENT. [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Dim. 0,395 × 0,315.

Éch. 1/20.000

(Prov. F ² 853.)

Territoires et limites des communes, pl. masse des villages, chaussée de Louvain à Namur, chemins.

Notice 4913

PL. DES TERRAINS CONTESTÉS ENTRE PIETREBAIS ET LATHUY.

Voir : Lathuy. Cf. n° 4903 ([N4903](#)).

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/42 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES D'OFFUS, DE RAMILLIES, DONT LA RÉUNION EST PROJETTÉE » [RAMILLIES-OFFUS]. [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Dim. 0,46 × 0,39.

Éch. 1/21.950

(Prov. F ² 851.)

Territoires et limites des communes, églises, chemins.

Notice 4914

Arr. Bruxelles; cant. Asse.

CROQUIS DE LA POSITION DE RELEGEM

Voir : Hamme. Cf. n° 4887 ([N4887](#)).

Arr. Louvain; cant. Tienen.

PL. DU HAMEAU DE ROMMERSOM.

Voir : Høegaarden. Cf. n° 4892 ([N4892](#)).

Arr. Bruxelles; ch.-l. de cant

PL. DU HAMEAU DE ROSSEM.

Voir : Wolvertem. Cf. n° 4921 ([N4921](#)).

Arr. Louvain; cant. Haacht.

N/III/Dyle/93 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE ROTSELAER

[ROTSELAAR] ET WESEMAEL [WEZEMAAL]. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,505 × 0,34.
Sans Éch.

La rivière de la Winge formait anciennement la limite entre les deux communes. Enclave bois, églises, ruisseau de la Losting, ponts, chemins. Plume et
Notice 4915

Arr. Nivelles; cant. Perwez.

SAINTE-MARIE.

Voir : Maleves-Sainte-Marie-Wastines. Cf. n° 490

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

SAINTE-MARIE-GEEST.

Voir : Saint-Jean-Geest. Cf. n° 4916 ([N4916](#)).

Arr. Bruxelles; ch.-l. de cant.

PL. DES COMMUNES DE SAINT-GILLES ET DE FOREST.

Voir : Forest. Cf. n° 4882 ([N4882](#)).

PL. DES LIMITES ENTRE SAINT-GILLES ET IXELLES.

Voir : Ixelles. Cf. n° 4899 ([N4899](#)).

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

N/III/Dyle/73 « CROQUIS FIGURATIF DE LA POSITION RESPECTIVE DES COMMUNES DE MARIE GEEST, DE JEAN GEEST, DONT LA RÉUNION EST PROJETÉE ». [SAINT-JEAN-GEEST]. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 0,465 × 0,385.
Éch. 1/13.645

(Prov. F² 853.)

Territoires et limites des communes; églises, chemins.
Notice 4916

Arr. et cant. Nivelles.

SAMME.

Voir : Virginal-Samme. Cf. n° 4918 ([N4918](#)).

Arr. Bruxelles; cant. Wolvertem.

N/III/Dyle/44 PL. DES COMMUNES DE STROMBEEK ET BEVER
[STROMBEEK-BEVER]. [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Dim. 0,37 × 0,355.

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 852.)

Territoires et limites des communes, pl. de masse des villages, château de Fauconval,
lieux dits, moulins, chemins, ruisseau.

Notice 4917

Arr. et cant. Nivelles.

PL. DES LIMITES ENTRE THINES ET HOUTAIN-LE-MONT.

Voir : Houtain-le-Val. Cf. n° 4893 ([N4893](#)).

Arr. Nivelles; cant. Jodoigne.

PL. DES LIMITES ENTRE TOURINNES ET NODEBAIS.

Voir : Nodebais. Cf. n° 4910 ([N4910](#)).

PL. DES LIMITES ENTRE TOURINNES ET HAMME.

Voir : Hamme-Mille. Cf. n° 4890 ([N4890](#)).

Arr. Nivelles; cant. Perwez.

VILLEROUX.

Voir : Chastre-Villeroux-Blanmont. Cf. n° 4874 ([N4874](#)).

Arr. et cant. Nivelles.

N/III/Dyle/45 « CIRCONSCRIPTION NATURELLE ET RESPECTIVE DES COMMUNES
DE SAMME ET VERGINAL RÉUNIES EN UNE SEULE SUCCURSALE, AU 3^e
ARRONDISSEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA DYLE ». **1806**

Coul. Dim. 0,41 × 0,34.

Sans Éch.

(Prov. F ² 852.)

Territoires et limites des deux communes, frontière avec les communes limitrophes du département de Jemappes. Église, rivière de la Senne. Au dos visa de 1807.

Notice 4918

Arr. Bruxelles; cant. Lennik-St-Quentin.

PLAN DES LIMITES ENTRE VIEZENBEEK ET ITTERBEEK.

Voir : Itterbeek. Cf. n° 4897 ([N4897](#)).

Arr. Nivelles; cant. Perwez.

N/III/Dyle/48 « EXTRAIT DU PLAN DE LA COMMUNE DE WALHAIN ». [WALHAIN-SAINT-PAUL]. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,335 × 0,21.

Sans Éch.

(Prov. F ² 852.)

Anciennes limites avec la commune de Tourinne-les-Ourdons [Tourinnes-Saint-Lambert], et nouvelles limites proposées par chacune des communes. Lieux dits, pré communal, maisons, noms des propriétaires des terrains limitrophes, chemins, ruisseau. Plume et Notice 4919

Arr. Bruxelles; cant. Ixelles.

N/III/Dyle/66 « COPIE DES PLANS PAR MASSE DE CULTURE DES COMMUNES DE WAETERMAEL ET BOITSFORT [WATERMAEL-BOITSFORT], LEVÉS D'APRÈS LES CHANGEMENTS DE LIMITES PROPOSÉS ET CONSENTIS PAR LES MAIRES ET INDICATEURS DE CES DEUX COMMUNES... ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,79 × 0,62.

Éch. 1/10.000

Territoires et limites de chaque commune, divisée en sections; enclaves de Watermael dans la forêt de Soignes, bois, terres, prés, champs, étangs, lieux dits, pl. de masse des villages, chaussée de Bruxelles à La Hulpe, de Bruxelles à Tervuren et de Wavre; chemins, rivière de la Woluwe.

Notice 4920

PLAN DES LIMITES ENTRE WATERMAEL ET IXELLES.

Voir : Ixelles. Cf. n° 4898 ([N4898](#)).

Arr. Louvain; cant. Haacht.

PLAN DES LIMITES ENTRE WEZEMAAL ET ROTSELAAR.

Voir : Rotselaar. Cf. n° 4915 ([N4915](#)).

Arr. Louvain; cant. Louvain.

PLAN DES TERRAINS RÉCLAMÉS À LOUVAIN PAR LES COMMUNES DE HERENT, WILSELE ET WINKSELE.

Voir : Hérent. Cf. n° 4891 ([N4891](#)).

Arr. Bruxelles; ch.-l. de cant.

N/III/Dyle/38 PL. DES COMMUNES DE ROSSEM, MEUSEGEM ET WOLVERTEM.
[Début du XIX^e siècle]

Coul. Dim. 0,47 × 0,45.

Éch. 1/20.000

(Prov. F² 851.)

Territoires et limites des trois communes et hameaux en dépendant, pl. de masse des villages, lieux dits, fermes, moulins, château, chapelle, chemins, ruisseaux. Au dos : « Pour Son Excellence le Ministre de l'Intérieur. Réunion des communes de Meuseghem, Rossem et Impde à Wolverthem ».

Notice 4921

N/III/Dyle/61 CROQUIS DU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE DE MEUSEGEM AVEC L'ENCLAVE DE LA COMMUNE DE ROSSEM [WOLVERTEM]. **1807**

Coul. Lég. Dim. 0,41 × 0,33.

Sans Éch.

(Prov. F² 852.)

Territoire de Meusegem séparé en deux parties par un terrain appartenant à Rossem; autre terrain que Meusegem envisage de céder à Rossem. Indications en note des superficies et du nombre des maisons, château d'Impde, église, chemins. Expédition dont l'original était signé par les maires des communes. Au dos : « Pour son Excellence le Ministre de l'Intérieur. Difficultés des limites entre les communes de Meusegem, Rossem et Impde ».

Notice 4922

Arr. Louvain; cant. Tienen.

WULMERSOM.

Cf. Hakendover, n° 4886 ([N4886](#)).

VILLES ET VILLAGES

Arr. et cant. Bruxelles.

N/III/Dyle/7 « PLAN DE L'ENCEINTE DE LA VILLE DE BRUXELLES, DES OUVRAGES À DÉMOLIR, ET DE LA DÉMARCATIION DES TERREINS Y COMPRIS, MIS EN VENTE OU À LOYER AU DÉFAUT D'ACQUÉREURS ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,19 × 0,80.

Éch. 1/3.000

Éch. 1/324.

Portes, écluses, bastions. Canal, fort de Monterey, et « profils du rempart du parc tel qu'il existe et de celui proposé » :

Notice 4923

N/III/Dyle/104 « PLAN TOPOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE BRUXELLES, TELLE QU'ELLE EXISTAIT VERS LE COMMENCEMENT DE L'AN 1300 ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,67 × 0,59.

Éch. 1/2.800

Fortifications de la ville. A l'intérieur nom des rues et localisation des édifices. Rivière de la Senne. A l'extérieur forêts, couvents et églises, enclos du grand béguinage.

Notice 4924

N/III/Dyle/105 « PLAN DE LA NOUVELLE DISTRIBUTION DES PAROISSES DANS LA VILLE DE BRUXELLES » établi sur un « PLAN TOPOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE BRUXELLES ET DE SES ENVIRONS ». L. A. Dupuis, géographe, 1777.

Coul. Dim. 0,92 × 0,61.

Éch. 1/5.220

A l'intérieur des fortifications division en dix paroisses, noms des rues et monuments les plus importants. Communes, forêts, terres aux abords de Bruxelles, lieux dits, chaussées, canal de Willebroeck, rivière de la Senne. Grav. et

Notice 4925

Arr. et cant. Nivelles.

N/III/Dyle/106 « CARTE DE NIVELLE ET DES ENVIRONS ». Filley, 1701.

Coul. Dim. 0,395 × 0,285.

Éch. 1/22.800

Enceinte et pl. de masse de la ville. Bois, terres, champs, lieux dits, partie des communes voisines, chaussées, chemins, rivières, ruisseaux.

Notice 4926

Arr. Louvain; cant. Tienen.

N/III/Dyle/67 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE L'INTERIEUR DE LA COMMUNE D'AUTGAERDEN [OUTGAARDEN] ET DE QUELQUES MAISONS DE ZETRUD LUMAY QUI ENTOURENT LA DITE COMMUNE... ». Sign. G. Latinne, arpenteur, 1809.

Coul. Lég. Dim. 1 × 0,655.

Éch. 1/2.500

(Prov. F ² 853.)

Partie du territoire des deux communes, pl. de masse des villages, église et mairie de Zetrud-Lumay, chapelle de Bonsecour, église d'Ourgaarden, enclave de Romersum dans Ourgaarden, rivière de la Gette, chemins. Au dos : « Département de la Dyle. Pl. géométrique de la commune d'Ourgaarden enclavée dans celle de Zetrud-Lumay ».

Notice 4927

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. Louvain; ch.-l. de cant.

N/III/Dyle/103 « PLAN ET ÉLÉVATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN [*sic*] ÉCURIE AU BESOIN DE LA GENDARMERIE IMPÉRIALE À LA RÉSIDENCE D'AERSCHOT » [ARSCHOT]. F. Dillen, maître charpentier, 1810.

Coul. Lég. Dim. 0,54 × 0,435.

Éch. 1/140.

(Prov. F ¹³ 1593.)

Notice 4928

Arr. Bruxelles; ch.-l. de cant.

N/III/Dyle/1/1-14 « PLAN DES BATIMENS A CONSTRUIRE SUR LE TERRAIN À L'ENTRÉE DU PARCQ, JOIGNANT LA FAUSSE PORTE DE NAMUR, POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ACADÉMIE ROYALE A BRUSSELLES... ». 14 p. Sign. Servandoni, 1759-1760.

Notice 4929

N/III/Dyle/1/1 Pl. d'ensemble des bâtiments.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,46 × 0,635.
Éch. 1/145.

N/III/Dyle/1/13 « Élévations, coupes et profils des batimens sur toute la longueur depuis la fausse porte de Namur jusqu'au mur du parcq ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 2,58 × 0,635.
Éch. 1/72.

N/III/Dyle/1/2 « Rez de chaussée ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,56 × 0,62.
Éch. 1/145.

N/III/Dyle/1/3 « Premier étage ». Même facture que 2. Retombe.

Dim. 1,56 × 0,63.

N/III/Dyle/1/4 Élev. du bâtiment constituant l'entrée principale, rue de la fausse porte de Namur.

Dim. 0,645 × 0,49.
Éch. 1/72

Lavis. Lég.

N/III/Dyle/1/5 « Profil sur la largeur de la principale entrée ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,635 × 0,485.
Éch. 1/72.

N/III/Dyle/1/6 « Élévation de la principale façade du grand bâtiment dans la première cour ». Même facture que 5.

Dim. 0,635 × 0,51.

N/III/Dyle/1/7 Coupe du même bâtiment. Même facture que 5.

Dim. 0,635 × 0,52.

N/III/Dyle/1/8 « Élévation sur la longueur du grand corps de logis sur le chemin qui

conduit au parcq... ». Même facture que 5.

Dim. 0,96 × 0,635.

N/III/Dyle/1/9 « Élévation du grand bâtiment dans la cour des cuisines ayant vue sur le parcq et les profils des batimens dans la ditte cour ». Même facture que 5.

Dim. 0,64 × 0,50.

N/III/Dyle/1/10 « Coupe et profil sur la longueur du grand corps de logis ». Même facture que 5.

Dim. 0,99 × 0,64.

N/III/Dyle/1/11 « Coupe sur la longueur du manège couvert ». Même facture que 5.

Dim. 0,98 × 0,63.

N/III/Dyle/1/12 « Élévation du manège couvert du côté des écuries ». Même facture que 5.

Dim. 0,80 × 0,635.

N/III/Dyle/1/14 Pl. d'une partie des bâtiments du côté du mur du parc, manèges couvert et découvert, cours.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,90 × 0,65.
Éch. 1/145.

N/III/Dyle/5/1-3 PROJET POUR CONVERTIR L'ÉGLISE DES JÉSUITES EN UNE
ACADÉMIE ROYALE. [XVIII^e siècle]

3 p.

Notice 4930

N/III/Dyle/5/1 « Plan terrestre ».

Dim. 1,17 × 0,655.
Éch. 1/56, base : pied de France. Lavis.

N/III/Dyle/5/2 « Plan du premier étage ». Même facture que 1.

Dim. 1,16 × 0,66.

N/III/Dyle/5/3 Élev. d'une partie de la bibliothèque.

Lavis et Coul. Dim. 0,61 × 0,385.

Éch. 1/43, même base.

N/II/Dyle/6 « PLAN GÉNÉRAL D'UN HOTEL D'ACADÉMIE À ÉTABLIR À BRUXELLES POUR FORMER DES JEUNES CAVALIERS TANT PAR LES EXERCICES DU CORPS QUE DE L'ESPRIT, COMPRENANT LES LOGEMENS CONVENABLES POUR CENT CAVALIERS, OUTRE CEUX DES DIRECTEURS, ET AUTRES APPARTENANS À LA DITE ACADÉMIE ». [Fin du XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,905 × 0,825.

Éch. 1/143

Pl. des bâtiments et du manège, situés de part et d'autre de la rue de l'Académie; coupes et élév.

Notice 4931

N/III/Dyle/98 « CASERNE DE LA GENDARMERIE ÉTABLIE DANS LE CI-DEVANT COUVENT DE LA VISITATION ». Sign. F. Gautier, inspecteur des travaux du casernement, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,485 × 0,385.

Éch. 1/100

(Prov. F¹³ 1593.)

Pl. géométrique du rez-de-ch. et de l'étage au-dessus des écuries, avec indication des aménagements à faire. Pl. visé par le préfet de la Dyle. Retombe.

Notice 4932

CHAMBRE DES COMPTES DE BRUXELLES.

Voir : Tribunal. Cf. n° 4951 ([N4951](#)).

N/II/Dyle/1/1-11 PROJETS POUR UN COLLÈGE DANS L'ANCIEN COUVENT DES JÉSUITES. [Fin du XVIII^e siècle]

11 p.

Notice 4933

N/II/Dyle/1/1 « Plan général du rez-de-ch. du couvent des jésuites » situé entre les rues de la Paille, de Ruysbrouck et de l'Empereur.

Coul. Lég. Dim. 1,82 × 1,55.

Éch. 1/91

Bâtiments, église, cours et jardins.

N/II/Dyle/1/2 Projet de transformation du rez-de-ch.

Coul. Lég. Dim. 1,28 × 1,17.

Éch. 1/129.

N/II/Dyle/1/3 « Plan du rez-de-chaussée ».

Coul. Dim. 1,455 × 1,19.

Éch. 1/91.

N/II/Dyle/1/4 « Plan du premier étage ». Même facture que 3.

Dim. 1,625 × 1,20.

N/II/Dyle/1/6 « Plan du premier étage » (différent).

Coul. Dim. 1,055 x 0,65.- 5. « Plan de l'attique ». Même facture que 3. Dim. 1,01 × 0,38.

Éch. 1/130.

N/II/Dyle/1/7 « Plan des caves, cuisine, buchers, remises etc. » Même facture que 2.

Dim. 1,075 × 0,835.

N/II/Dyle/1/8 Élévation et coupe du bâtiment de la rue Ruysebrouck donnant sur la cour principale. Même facture que 2.

Dim. 1,07 × 0,315.

N/II/Dyle/1/9 « Élévation de la façade intérieure du bâtiment projeté » (même bâtiment que 8). Même facture que 3.

Dim. 0,715 × 0,34.

N/II/Dyle/1/10 « Moitié de l'élévation du bâtiment parallèle (sic) à la porte d'entrée... désignant l'emplacement de l'église ».

Coul. Dim. 0,51 × 0,41.

Éch. 1/67.

N/II/Dyle/1/11 « Élévation rue Ruysebrouck de la porte d'entrée du collège avec l'ordonnance de la dite façade ». Même facture que 10. Retombe.

Dim. 0,345 × 0,33.

N/III/Dyle/3/1-9 « PLAN D'UN ÉDIFICE POUR LES CONSEILS PRIVÉ, FINANCES, CHAMBRE DES COMPTES ET COUR FÉODALE ». 9 p. L. B. Dervez, 1765.

Notice 4934

N/III/Dyle/3/1 Pl. du rez-de-ch. On a ajouté au pl. initial une aile reliant les locaux de la Chambre des Comptes à ceux des Monnaies pour le « quartier du concierge archiviste », les deux étages au-dessus étant destinés à recevoir les archives de la Chambre des Comptes.

Dim. 1,20 × 0,755.

Éch. 1/133

Lavis. Lég.

N/III/Dyle/3/3 « Plan du premier étage ». Même facture que 1.

Dim. 1,21 × 0,76.

N/III/Dyle/3/4 « Plan du second étage ou attique », réservé au dépôt des archives des conseils et cours. Même facture que 1.

Dim. 1,19 × 0,76.

N/III/Dyle/3/2 « Plan sousterrein servant à retirer les chauffages de chaque département ».

Dim. 1,21 × 0,76.

Éch. 1/133

Lavis.

N/III/Dyle/3/5 Pl. masse du quartier dans lequel va être construit cet édifice (place de Louvain).

Dim. 0,865 × 0,67.

Éch. 1/198

Plume.

N/III/Dyle/3/6 Emplacement du nouvel édifice par rapport aux constructions existantes.

Dim. 0,81 × 0,635.

Même Éch. que 5

Plume et lavis. Lég.

N/III/Dyle/3/7 « Façade principale située du côté de la place de Louvain ». Élev.

Dim. 1,23 × 0,39.

Éch. 1/88

Lavis.

N/III/Dyle/3/9 « Façade située du côté du parc ». Élev. Même facture que 7.

Dim. 1,24 × 0,405.

N/III/Dyle/3/8 « Profil du bâtiment et aile du côté de la cour, à l'usage de la Chambre des Comptes ».

Lavis et Coul. Dim. 1,23 × 0,405.

Éch. 1/88.

N/III/Dyle/4/1-15 AUTRES PROJETS POUR L'ÉDIFICE À CONSTRUIRE POUR LE CONSEIL PRIVÉ, LE CONSEIL DES FINANCES, LA CHAMBRE DES COMPTES ET LA COUR FÉODALE. 15 p. L. B. Dervez (10 p.), B. Saevoet (5 p.), 1768.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,81 × 0,63.

Éch. 1/123.

Projet de Dervez : 1. « Plan au rez-de-eh. ». L'édifice donnerait sur la « petite rue qui va des Douze Apôtres au marché au Bois » et la « rue venant de Sainte-Gudule allant à la Cantersteen ».

Notice 4935

N/III/Dyle/4/3 « Plan du premier étage et rez-de-chaussée ». Même facture que 1.

Dim. 0,82 × 0,635.

N/III/Dyle/4/4 « Plan du 2^e étage ». Même facture que 1.

Dim. 0,805 × 0,63.

N/III/Dyle/4/2 « Plan du 3^e étage ». Même facture que 1.

Dim. 0,81 × 0,635.

N/III/Dyle/4/11 « Élévation de la façade principale ».

Dim. 0,89 × 0,39.

Éch. 1/81

Lavis.

N/III/Dyle/4/14 « Élévation de la façade principale. Correction du projet précédent. Même facture que 11. Lég.

Dim. 0,88 × 0,39.

N/III/Dyle/4/13 « Élévation d'un des côtés de la cour ». Et coupe.

Lavis et Coul. Dim. 0,955 × 0,40.
Éch. 1/81.

N/III/Dyle/4/10 « Élévation d'un des côtés de la cour ». Et coupe. Correction du projet précédent. Même facture que 13. Lég.

Dim. 0,885 × 0,395.

N/III/Dyle/4/12 « Coupe et élévation du fond de la cour ». Même facture que 13.

Dim. 0,89 × 0,405.

N/III/Dyle/4/15 « Coupe et élévation du fond de la cour ». Correction du projet précédent. Même facture que 13. Lég.

Lavis et Coul. Dim. 0,91 × 0,385. Dim. 0,75 × 0,65
Éch. 1/121.

Projet de Saevøet : 7. Plan du rez-de-ch.
(A rapprocher de 1).

N/III/Dyle/4/6 Plan du premier étage. Même facture que 7.

Dim. 0,815 × 0,65.

(A rapprocher de 3.)

N/III/Dyle/4/5 Plan d'une partie de l'étage. Même facture que 7.

Dim. 0,68 × 0,64.

(A rapprocher de 3.)

N/III/Dyle/4/8 « Façade du côté de la grande cour ».

Dim. 0,63 × 0,495.

Éch. 1/124

Lavis.

(A rapprocher de 11 et 14.)

N/III/Dyle/4/9 « Façade du bâtiment de la Chambre des Comptes vue du côté du jardin » et « façade du bâtiment du conseil privé vue du côté de la cour ». Élev. et coupe.
Même facture que 8.

Dim. 0,645 × 0,495.

N/II/Dyle/8 « PLAN GÉNÉRAL DU COUVENT DES CIDEVANT CARMES DÉCHAUSSÉS À BRUXELLES ». **[Fin du XVIII^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,47 × 1,285.

Éch. 1/205

(Prov. F¹³ 1594.)

Pl. géométrique du couvent et des jardins, pl. de masse des édifices voisins. Anciens hôtels de Depestre et de Bournonville, hôtels de Romerswal et d'Arenberg. Rues, porte de Namur, rempart. Retombes.

Notice 4936

N/III/Dyle/11 « PLAN DU COUVENT DES CY DEVANT CHARTREUX À BRUXELLES, APPARTENANT PRÉSENTEMENT À M. WALKVIS GAMARACHE ». **[Fin du XVIII^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. max. 1,74 × 1,26.

Éch. 1/199

Projet d'utilisation des terrains, église, et bâtiments, rivière de la Senne.

Notice 4937

COUVENT DES JÉSUITES.

Voir : projet de collège. Cf. n° 4933 ([N4933](#)).

COUVENT DE LA VISITATION.

Voir : Caserne de la gendarmerie. Cf. n° 4932 ([N4932](#)).

ÉGLISE DES JÉSUITES.

Voir : Académie. Cf. n° 4930 ([N4930](#)).

N/III/Dyle/13/1-8 « PLAN GÉNÉRAL DE L'HÔTEL D'HERZELLES SCITUÉ À

BRUXELLES, OCCUPÉ POUR LE SERVICE DE LA LOTERIE IMPÉRIALE ET ROYALE
». 8 p. Faugeron. [XVIII^e siècle]

Notice 4938

N/III/Dyle/13/2 « Rez-de-ch. du côté de la cour, faisant le premier étage du côté du jardin ».

Lavis et Coul. Dim. 0,65 × 0,455.
Éch. 1/122

Retombes.

N/III/Dyle/13/1 « Fondation faisant le rez-de-ch. du côté du jardin et formant le sol des caves du côté de la cour d'entrée ».

Dim. 0,56 × 0,455.
Éch. 1/122

Lavis.

N/III/Dyle/13/3 « Premier étage du côté de la cour faisant le 2^e étage du côté du jardin ». Même facture que 1. Retombe.

Dim. 0,455 × 0,43.

N/III/Dyle/13/4 « Comble ». Même facture que 1. Retombes.

Dim. 0,455 × 0,43.

N/III/Dyle/13/5 Dessin de placards et casiers (numérotés) pour les archives et les sceaux.

Lavis et Coul. Dim. 0,47 × 0,305.
Éch. 1/14.

N/III/Dyle/13/6 Même chose que 5. « Face vis-à-vis les croisées ». Même facture.

Dim. 0,445 × 0,28.

N/III/Dyle/13/7 Même chose que 5 et 6 « face vis-à-vis la cheminée ». Même facture. Lég.

Dim. 0,49 × 0,29.

N/III/Dyle/13/8 Élev. de trois fenêtres.

Lavis et Coul. Dim. 0,45 × 0,285.
Éch. 1/14.

N/III/Dyle/6/1-6 PROJET « POUR CONSTRUIRE L'HÔTEL DU NOUVEAU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DES PAYS-BAS ». 6 p. Sign. Louis Montoyer. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Notice 4939

N/III/Dyle/6/4 « Plan général au rez-de-ch. ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,865 × 0,58
Éch. 1/249

Retombes.

N/III/Dyle/6/2 « Plan du premier étage ».

Dim. 0,86 × 0,585.
Même Éch.

Retombes. Lavis. Lég.

N/III/Dyle/6/3 « Plan de l'étage attique pour les archives ». Mêmes facture et

Dim. que 2.

N/III/Dyle/6/1 « Plan des souterrains ».

Dim. 0,85 × 0,59.
Même Éch.

Retombes. Lavis.

N/III/Dyle/6/6 « Façade principale » du premier corps de bâtiment.

Dim. 0,66 × 0,34.
Éch. 1/232

Élév. Lavis.

N/III/Dyle/6/5 « Coupes et façade » du corps de bâtiment au fond de la cour.

Lavis et Coul. Dim. 0,62 × 0,355.
Éch. 1/232.

N/III/Dyle/9/1-2 « PLAN DU TERRIN QU'OCCUPENT LES MAISONS DE CORRECTION D'IMBÉCILS ET L'HÔPITAL MILITAIRE, JOINT LE DÉ DES RUES ET MAISONS QUI L'ENVIRONNENT ». Sign. Fisco, 1777.

Lavis et Coul. Dim. 1,21 × 0,74.
Éch. 1/277

Pl. topographique. Les bâtiments sont situés près du marché aux chevaux entre la Senne, les remparts, la chaussée de Laque et la rue de Saint-Roch. Remparts, porte, pont, rues, chapelle Saint-Roch.

Notice 4940

N/III/Dyle/9/2 Mémoire sur les « places nécessaires pour fermer un hôpital général ».

Dim. 0,32 × 0,20.

(A rapprocher de N/III/Dyle 10^{1.2.})

N/III/Dyle/10/1-2 PROJET POUR UN HÔPITAL DANS LA RUE DU MARCHÉ AUX CHEVAUX. 2 p. Sign. Louis Montoyer. **[Fin du XVIII^e]**

Notice 4941

N/III/Dyle/10/1 « Plan général au rez-de-ch. ».

Lavis et Coul. Dim. 1,10 × 0,68.
Éch. 1/268

Pl. des divers bâtiments, jardins, parterres, pièces d'eau. Rues, rivière de la Senne.

N/III/Dyle/10/2 Élévation du bâtiment sur la rue du Marché aux chevaux.

Dim. 1,30 × 0,36.
Éch. 1/126

Lavis.

N/II/Dyle/5/1-5 PROJET POUR UNE MAISON DE FORCE. **[Fin du XVIII^e siècle]**

5 p.

Notice 4942

N/II/Dyle/5/1-2 Pl. géométriques des terrains et bâtiments.

Dim. 1,31 × 1,01 et 1,31 × 1,03.

Éch. 1/210

Lavis.

N/II/Dyle/5/3 Pl. de masse des bâtiments. Rues près du marché aux chevaux, rivière de la Senne.

Coul. Dim. 0,76 × 0,55.

Éch. 1/281.

N/II/Dyle/5/4 Élévation des bâtiments.

Dim. 1,40 × 0,32.

Éch. 1/210

Lavis.

N/II/Dyle/5/5 Coupe et élévation des bâtiments.

Lavis et Coul. Dim. 1,035 × 0,30.

Éch. 1/215.

N/III/Dyle/2 « PLAN, PROFIL ET FACADE DU MANÈGE COUVERT APPARTENANT A SON ALTESSE ROYAL MONSEIGNEUR LE DUC CHARLES DE LORRAINE ET DE BAAR ». Louis Thiébault, ingénieur, 1760.

Lavis et Coul. Dim. 0,92 × 0,62.

Éch. 1/82.

Notice 4943

N/III/Dyle/12 « PROFIL DES TRACTUS DER REITHSCHUEL UND DEREN STALLUNGEN ». ÉLÉVATION ET COUPE D'UN BÂTIMENT POUR UN MANÈGE ET DES ÉCURIES. **XVIII^e siècle**

Lavis et Coul. Dim. 0,74 × 0,31.

Éch. 1/95.

Notice 4944

N/III/Dyle/8 PLAN D'UNE PARTIE DU PARC DE BRUXELLES, PRÈS DE LA PORTE DE LOUVAIN. Delincq, colonel. **[XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,54 × 0,35.

Éch. 1/416

« Plan original formé et présenté au gouvernement... au sujet de la demande faite par le prévôt de l'hôtel de S. M., de l'Escaille, d'avoir en engagere le terrain y marqué ». Sign. le Baron de Lados.

Notice 4945

N/III/Dyle/94 « PLAN D'UNE PARTIE DU PARC DU CÔTÉ DE LA PORTE DE LOUVAIN ». Au verso : « PLAN DU TERRAIN DERRIÈRE LA FONDERIE ». **[Fin du XVIII^e siècle]**

Lavis et Coul. Dim. 1,815 × 0,53.

Éch. 1/140

Bâtiments divers, allée, bornes, fontaine, cours d'eau.

Notice 4946

N/III/Dyle/16 PROJET POUR LA PLACE ROYALE À BRUXELLES. **[XVIII^e siècle]**

Dim. 0,45 × 0,375.

Éch. 1/450

Maisons, hôtels, chapelle royale, rues, place. Lavis.

Notice 4947

N/III/Dyle/15/1-3 « PLAN DE LA PORTE D'ANDERLECHT, POUR Y TRANSPORTER LA PRISON DE TREUHENBURG ». 3 p. Sign. Kauters ???APPEL SANS NOTE???(1), Ponchers (2, 3). **[XVIII^e siècle]**

Notice 4948

N/III/Dyle/15/1 Pl. de chacun des trois étages.

Lavis et Coul. Dim. 0,52 × 0,40.

Éch. 1/110.

N/III/Dyle/15/2 « Plan du premier étage ».

Dim. 0,525 × 0,37.

Éch. 1/67

Lavis.

N/III/Dyle/15/3 « Plan du second étage ».

Lavis et Coul. Dim. 0,525 × 0,37.

Éch. 1/67.

N/III/Dyle/97/1-5 PROJETS POUR UNE PORTE DE VILLE À BRUXELLES. 5 p. H. J.

Vanhanghoven. **[Début du XIX^e siècle]**

(Prov. F¹³ 1593.)

Notice 4949

N/III/Dyle/97/1 Premier projet.

Lavis et Coul. Dim. 0,625 × 0,485.

Éch. 1/50

Plan et élév.

N/III/Dyle/97/2 « Devis estimatif... ».

Dim. 0,44 × 0,28.

N/III/Dyle/97/3-4 Second projet.

Dim. 0,345 × 0,315 et 0,23 × 0,12.

Éch. 1/50

« Au père du peuple ». Lavis.

Pl., élév. et coupe. Inscriptions sur la porte : « A Napoleon le Grand ».

N/III/Dyle/97/5 Troisième projet.

Dim. 0,62 × 0,385.

Éch. 1/50

« Paix »

« Victoire »

« Porte Napoléon. A Bonaparte restaurateur de la religion et des loix, les citoyens et les magistrats de la ville de Bruxelles ». Lavis.

Pl., élévation et coupe. Inscriptions : « Porte Napoléon. A Bonaparte vainqueur, pacificateur, les citoyens, les magistrats, la ville de Bruxelles »

N/III/Dyle/14 « PLAN DU TERREIN DE LA TREURENBERGH ». **[XVIII^e siècle]**

Coul. Dim. 0,61 × 0,51.

Éch. 1/103

Bâtiments, rue. Plume et

Notice 4950

N/III/Dyle/100 « BÂTIMENT DU TRIBUNAL D'APPEL. PLAN GÉOMÉTRAL D'UNE PARTIE DU REZ DE CHAUSSÉE DE LA CIDEVANT CHAMBRE DES COMPTES ».

[Extrême fin du XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,41 × 0,375.

Éch. 1/145

(Prov. F¹³ 1594.)

Localisation des diverses salles d'audience, greffes, avec indication des travaux à faire.

Notice 4951

Arr. Louvain; ch.-l. de cant.

N/III/Dyle/101 PL. DE L'ABATTOIR DE DIEST. 1809

Coul. Dim. 0,46 × 0,32.

Éch. 1/68.

(Prov. F¹³ 1594.)

Pl. et élévation. Abattoir situé entre la rue des Poissons et la rivière du Démer. Au verso visa du préfet de la Dyle, 1809.

Notice 4952

**N/III/Dyle/102 PL. D'UNE ÉCURIE POUR LA CASERNE DE GENDARMERIE DE DIEST.
[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,545 × 0,36.

Éch. 1/358

(Prov. F¹³ 1594.)

Constructions projetées à l'arrière de la caserne. Pl. du rez-de-ch. (écurie) et de l'étage (chambres). Élévation du bâtiment existant et du bâtiment à faire. Plume et lavis.

Notice 4953

Arr. Bruxelles; cant. Wolgertem.

**N/I/Dyle/3 « PLAN DU PARQUE ET JARDINS ET CHÂTEAU DE GRINBERGUE »
[GRIMBERGEN]. Olin, 1737.**

Coul. Dim. 3,93 × 1,84.

Éch. 1/370

Éch. 1/258

Éch. 1/182 et 1/275

(Prov. Papiers Choiseul.)

Pl. très détaillé du parc avec jardins à la française : parterres, allées, jets d'eau. Au centre

deux pièces d'eau. Partie des maisons et église de Grimbergen.

Pl. de masse du château.

En bordure pl. géométriques des sous-sol, rez-de-ch. et premier étage du château, et sept élév. des diverses façades du château :

Armoiries du comte Albert de Luynes, prince de Grimbergen. Devise de Olin.

Notice 4954

Arr. et cant. Louvain.

COLLÈGES DE LOUVAIN.

Voir : Séminaire (projet de). Cf. n° 4957 ([N4957](#)).

N/III/Dyle/22/1-2

Notice 4955

N/III/Dyle/22/1 « Idea collegii Lovaniensis Societatis Jesu ».

Dim. 0,89 × 0,55.

Éch. 1/274, base : pied de Bruxelles. Pl. géométrique. Parch. Trait. Lég. en latin.

N/III/Dyle/22/2 « Idea planographa col. Soc. Jesu Lov ». Sign. G. H., membre de la Compagnie.

Dim. max. 0,87 × 0,58.

Éch. 1/260, base : pied de Bruxelles. Projet d'aménagement des terrains et bâtiments. Parch. Trait. Lég. en latin.

N/II/Dyle/3 « PLAN GÉNÉRAL, COUPE ET ÉLÉVATION D'UN ENTREPÔT PROJETÉ POUR LA VILLE DE LOUVAIN ». Sign. Ramée, architecte. Après **1793**

Coul. Lég. Dim. 1,21 × 1.

Éch. 1/256

Situé entre la Dyle, la rue du Rivage et la fondation des Douze-Apôtres. Noms des propriétaires des terrains concernés par ce projet. Rues et pont projetés. Rivière de la Dyle, canal. Cartouche représentant un arc de triomphe portant les dates de mars 1793. Notice 4956

N/II/Dyle/2/1-4 PLANS D'UN SÉMINAIRE GÉNÉRAL À LOUVAIN. 4 p. Sign. Louis Montoyer. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Notice 4957

N/II/Dyle/2/1 « Plan général au rez-de-ch. des differens collèges choisis pour établir un

séminaire général à Louvain ».

Coul. Lég. Dim. 1,475 × 1,395.
Éch. 1/257

Pl. géométrique des collèges du Pape, du Bay, de Winckele, du Roy, ainsi que du collège et de l'église ayant appartenu aux Jésuites. Pl. de masse des bâtiments voisins.

N/II/Dyle/2/2 « Plan général au rez-de-ch. d'un séminaire pour six cent individus et qu'on peut étendre selon les besoins ».

Coul. Lég. Dim. 1,45 × 1,26.
Éch. 1/257

Pl. géométrique. Projet de rue conduisant du séminaire aux halles. Pl. de masse des bâtiments voisins.

N/II/Dyle/2/3 « Plan du premier étage ».

Coul. Lég. Dim. 1,44 × 0,905.
Éch. 1/257.

N/II/Dyle/2/4 « Coupe et profil de l'église ».

Lavis et Coul. Dim. 0,51 × 0,44.
Éch. 1/68.

Arr. et cant. Nivelles.

N/III/Dyle/24 PL. DU SÉMINAIRE DE NIVELLES, AYANT APPARTENU AUX JÉSUITES.
5 p. Sign. D. J. Dusart, géomètre, 1777.

Notice 4958

N/III/Dyle/24/2 « Plan de la superficie du terrain du gymnase de Nivelles y compris la cour avec les tenans et abourissans de ce terrain et le rez-de-ch. des batimens ».

Coul. Lég. Dim. 0,99 × 0,635.
Éch. 1/213.

N/III/Dyle/24/3 « Plan du premier étage du séminaire de la ville de Nivelles ». Même facture et

Dim. que 2.

N/III/Dyle/24/1 « Plan de l'attique du séminaire de Nivelles ». Mêmes factures et

Dim. que 2.

N/III/Dyle/24/4 Mémoire du 22 mai 1777, sign. J. J. Mercier.

Dim. 0,31 × 0,19.

N/III/Dyle/24/5 Mémoire du 17 juin 1777, sign. J. J. Mercier.

Dim. 0,31 × 0,19.

Arr. et cant. Louvain.

N/II/Dyle/4/1-2 PL. DU PARC ET DU CHÂTEAU DE TERVUREN. [XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 4959

N/II/Dyle/4/1

Coul. Dim. 1,265 × 1,08.

Éch. 1/1.490

Pl. du parc : allées, arbres, parterres, pièces d'eau. Pl. géométrique du château.

N/II/Dyle/4/2

Coul. Dim. 1,23 × 1,08.

Éch. 1/1.950

« Plan du château de Trevure et son contour du parcq ». Modifications par rapport à 1.
Pl. des terres du village à la limite du parc.

N/III/Dyle/18/1-9 PL. DU CHÂTEAU DE TERVUREN. [XVIII^e siècle]

9 p.

Notice 4960

N/III/Dyle/18/1 « Plan général du château de Charles ».

Coul. Lég. Dim. 1,58 × 0,64.

Éch. 1/205.

N/III/Dyle/18/2 « Plan du premier étage du chateau de Charles ». Même facture que 1.

Dim. 0,65 × 0,50.

N/III/Dyle/18/9 « Plan de l'etage attique du chateau de Charles ».

Coul. Dim. 0,38 × 0,355.

Éch. 1/203.

N/III/Dyle/18/4 « Plan des souterrains pour les cuisines et offices du chateau de Charles ». Même facture que 9.

Dim. 0,59 × 0,50.

N/III/Dyle/18/6 « Façade du chateau de Charles du côté de l'entrée ».

Dim. 0,66 × 0,37.

Éch. 1/210

Élév. Lavis.

N/III/Dyle/18/7 « Façade du chateau de Charles du côté des jardins ». Mêmes facture et

Dim. que 6.

N/III/Dyle/18/5 « Coupe et profils du chateau de Charles, ecuries, remises, etc. »

Lavis et Coul. Dim. 1,57 × 0,36.

Éch. 1/210.

N/III/Dyle/18/3 « Plan du chateau de Charles selon le nouveau projet d'agrandissement ».

Coul. Dim. 0,64 × 0,47.

Éch. 1/1.370.

N/III/Dyle/18/8 « Élévation du côté des jardins du chateau de Charles selon le projet d'agrandissement ».

Dim. 0,61 × 0,34.

Éch. 1/1.345

Lavis.

N/III/Dyle/20 PL. DE « L'HERMITAGE DE LA TERRE DE CHARLES » À Tervuren.
[XVIII^e siècle]

Dim. 0,495 × 0,33.

Éch. 1/92. 3 pl. en 1 p. Pl. géométriques du rez-de-ch., de l'étage des mansardes, de la maison du garde, de l'écurie et remise. Lavis.

Notice 4961

Arr. et cant. Nivelles.

N/III/Dyle/21/1-3 PL. POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CHAPELLE ROYALE DE WATERLOO ET DE LA MAISON DE CURE EN DÉPENDANT. 6 p. Sign. Louis Montoyer, 1789, et Gaine, architecte.

Notice 4962

N/III/Dyle/21/1 « Plan de la maison de cure et de la chapelle de Waterloo ».

Lavis et Coul. Dim. 0,79 × 0,54.

Éch. 1/128.

N/III/Dyle/21/4 Élévation de la maison de cure. Même facture que 1.

Dim. 0,21 × 0,115.

N/III/Dyle/21/6 « Plans et coupe de la maison pastorale de Waterloo et du projet d'augmentation par l'architecte Gaine ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,31 × 0,215.

Éch. 1/87

Pl. du rez-de-ch. et du premier étage, coupe.

N/III/Dyle/21/5 Rapport de Montoyer, 3 septembre 1789 : explication du pl. 1; suivie d'un devis.

Dim. 0,33 × 0,21.

N/III/Dyle/21/3 Devis de Montoyer pour l'agrandissement de la chapelle, 2 octobre 1789.

Dim. 0,33 × 0,21.

FLANDRE OCCIDENTALE

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Arr. Bruges, Eeklo, Gand.

N/II/Escaut/13/1-2 « CARTE PARTICULIÈRE DES ENVIRONS D'UNE PARTIE DES LIMITES EN FLANDRE, ENTRE LES TERRES DE S.M.I. ET CATHOLIQUE ET CELLES DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES PROVINCES UNIES ». 2 p. D'après Nicolas Suly, capitaine et ingénieur, 1716.

Notice 4963

N/II/Escaut/13/1 Première copie par R. V. Luchtelen, capitaine lieutenant ingénieur au service des Provinces Unies, 1758.

Coul. Lég. Dim. 3,65 × 0,87.
Éch. 1/15.000

Limites entre la Flandre et la Zélande, du nord de Blankenberge au hameau d'Overstag (c^{ne} de Wachtbeke). Provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale.

N/II/Escaut/13/2 Deuxième copie. Sign. F. Stoess, 1758.

Coul. Lég. Dim. 3,80 × 0,95.
Mêmes Éch. et caractéristiques que la précédente.

(A rapprocher de N/III/Escaut/4.)

Arr. Courtrai, Furnes, Ypres.

N/II/Lys/5 CARTE DES LIMITES ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS-BAS AUTRICHIENS DEPUIS LA MER DU NORD JUSQU'À MENIN [MENEN]. [XVIII^e siècle]

Dim. max. 4,650 × 0,915 et 0,525.
Éch. 1/13.000

Villes et villages. Routes et chemins. Région des Moeres avec canaux d'assèchement
Lég.
Notice 4964

Arr. Ypres, Courtrai, Dixmude, Furnes, Ostende, Bruges.

N/III/Lys/17/1-2 CARTES DE LA CÔTE DE LA MER DU NORD ET DE L'ARRIÈRE-PAYS ENTRE CALAIS ET BRUGES. [XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 4965

N/III/Lys/17/1 Côte entre Calais et Ostende. Arrière-pays entre St Omer, Aire, Cassel, Ypres, Menin.

Coul. Lég. Dim. 0,895 × 0,630.
Éch. 1/113.000

Agglomérations. Forts. Canaux. Bois. Dunes. Routes.

N/III/Lys/17/2 Côte entre Gravelines et Ostende. Arrière-pays entre Bergues, Dixmude, Bruges.

Coul. Lég. Dim. 1,085 × 0,505.
Éch. 1/70.000

Mêmes caractéristiques que la pièce précédente.

Arr. Furnes.

N/III/Lys/19/1-5 PL. DES LIMITES ENTRE LES CHÂTELLENIES DE FURNES ET DE BERGUES. [XVIII^e siècle]

5 p.

Notice 4966

N/III/Lys/19/1 Limites entre Leisele et la seigneurie d'Hondschoote dépendant de Bergues.

Coul. Lég. Dim. 0,73 × 0,78.
Éch. 1/9.000 Parcelles numérotées. Routes. Moulins.

N/III/Lys/19/2 Limites entre Beveren et la seigneurie d'Hondschoote.

Dim. 0,960 × 0,485.
Même Éch.

N/III/Lys/19/3 Limites entre Adinkerke et Ghyvelde (France).

Dim. 1,120 × 0,385.
Même Éch.

N/III/Lys/19/4 Limites entre Roesbrugge-Haringe, Bambecque et Houtkerque (France).

Dim. 0,97 × 0,39.

Même Éch.

N/III/Lys/19/5 Limites entre Houtem et la seigneurie d'Hondschoote (France).

Dim. 0,97 × 0,39.

Même Éch.

Arr. Furnes.

N/III/Lys/21/1-3 PL. DES LIMITES ENTRE LA CHÂTELLENIE DE FURNES ET LA FRANCE. **XVII^e-XVIII^e siècle**

3 p.

Notice 4967

N/III/Lys/21/1 Copie d'une carte de la châtellenie de Furnes, de Peeter Verbist en 1648. [Éch. 1/100.000.] Limites. Villes et villages. Terres, bois et marais. Chemins. Canaux. En haut, à droite, pl. sommaire de Furnes.

Coul. Lég. Dim. 0,69 × 0,53.

N/III/Lys/21/2 Frontière entre la France et la chatellenie de Furnes. XVIII^e s. [Éch. 1/25.000.] Villages. Fermes. Chemins.

Coul. Lég. Dim. 0,51 × 0,51.

N/III/Lys/21/3 Mémoire de 1785 sign. par le colonel de Brou ayant trait à une contestation de frontière entre la France et la châtellenie de Furnes.

Arr. Bruges, Courtrai, Dixmude, Ostende, Furnes, Roeselare, Tielt.

N/III/Lys/44/1-2 CARTES DU DÉPARTEMENT DE LA LYS.

2 p.

Notice 4968

N/III/Lys/44/1 Flle tirée de l'Atlas national de la France de Chanlaire. [1806]. P.A.F. Tardieu sculps.

Dim. 0,700 × 0,565.

Éch. 1/265.000

Lég.

N/III/Lys/44/2 « Carte du département de la Lys divisé en 40 cantons ». 1796

Coul. Lég. Dim. 0,395 × 0,515.
Éch. 1/235.000

Agglomérations. Routes. Canaux. Divisions administratives.

Arr. Furnes.

N/III/Lys/18 « CARTE DES ENVIRONS DE DUNKERQUE, BERGUES, SAINT-WINOCK, FURNES ET NIEUPORT, DRESSÉE RELATIVEMENT AU RAPPORT DE LA VISITE FAITE EN CONSÉQUENCE DU DÉCRET DE SON ALTESSE ROIALE DU 14 AVRIL 1756 CONCERNANT LE DESSÈCHEMENT DES LACS CONNUS VULGAIREMENT SOUS LE NOM DE GRANDE ET PETITE MOERE ». Sign. P. de Caing, colonel et ingénieur, 1756-1757.

Coul. Lég. Dim. 1,44 × 0,76.
Éch. 1/28.600

Agglomérations. Forts. Canaux. Ancienne et nouvelle frontière à travers la grande Moere.
Notice 4969

Arr. Dixmude, Furnes, Ypres.

N/II/Lys/8 CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA RÉGION COMPRISE ENTRE NIEUPORT, YPRES ET BERGUES EN FRANCE. Sign. P. Becque, échevin de Furnes, **XVIII^e siècle**

Coul. Lég. en flamand. Dim. 1,270 × 0,965.
[Éch. 1/42.000]

Littoral de la mer du Nord. Agglomérations. Canal de Dunkerque à Nieuport. Canaux d'assèchement des Moeres. Moulins. Forts. Limites.
Notice 4970

Arr. Furnes et Ostende.

N/III/Lys/14/1-4 CARTES DE LA CÔTE ET DE L'ARRIÈRE-PAYS ENTRE DUNKERQUE ET OSTENDE. [XVII^e siècle]

4 p.

Notice 4971

N/III/Lys/14/1 [Éch. 1/20.000.] Parch. Agglomérations. Moulins. Canaux.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 1,235 × 0,385.

N/III/Lys/14/2 Carte de la même région, voisine de la précédente.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 1,235 × 0,385.

N/III/Lys/14/3 Carte de la région entre Nieuport et Ostende. [Éch. 1/20.000.] Parch. Agglomérations. Même facture que la précédente.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 1,46 × 0,43.

N/III/Lys/14/4 Autre carte de la même région.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 1,495 × 0,395.
Mêmes Éch. et caractéristiques.

Arr. Dixmude, Furnes, Ostende.

N/II/Lys/7/1-3 « PLAN GÉNÉRAL DES NOUVEAUX TRAVAUX DU FANC ENTRE OSTENDE ET BRUGES ». [XVIII^e siècle]

3 p.

Notice 4972

N/II/Lys/7/1 Région entre Dixmude et Nieuport. [Éch. 1/7.000.] Agglomérations. Moulins. Terres, polders, bois. Chemins. Dignes et canaux.

Coul. Lég. Dim. 4,10 × 1,03.

N/II/Lys/7/2 Région entre Ostende et Kortemark.

Dim. 4,53 × 1.
Même Éch. et même facture que la précédente.

N/II/Lys/7/3 Région entre Leffinge et Zarren. Même facture que 1.

Dim. 4,53 × 1.

Arr. Bruges.

N/II/Lys/3 « CARTE ORIGINALE DES ENVIRONS DE L'ÉCLUSE (SLUIS) ET LA CHAUSSÉE DE WESTCAPELLE LEVÉE PAR BERGÉ ». [XVIII^e siècle]

Dim. 2,63 × 0,97.
Éch. 1/5.500

Région comprise entre Ramskapelle et les environs de Sluis (Pays-Bas, prov. de Zélande). Agglomérations. Canaux. Digues. Terres inondées. Chemins. Lég.
Notice 4973

HYDROGRAPHIE, OUVRAGES D'ART VOIES DE COMMUNICATION

Arr. Ypres, Courtrai, Tielt, Gand.

N/III/Lys/29/1-6 PL. DU COURS DE LA LYS ENTRE ARMENTIÈRES ET GAND. [XVIII^e siècle]

6 p.

Notice 4974

N/III/Lys/29/4 Cours entre Armentières (France) et Comines.

Coul. Lég. Dim. 1,25 × 0,640.

Éch. 1/12.000

Affluents. Terres et prés. Chemins. Villages. Fermes. Moulins.

N/III/Lys/29/5 Cours entre Comines et Menin. Même nature que le précédent.

Dim. 1,63 × 0,64.

N/III/Lys/29/1 Cours de part et d'autre de Courtrai.

Dim. 1,14 × 0,64.

N/III/Lys/29/6 Cours entre Harelbeke et Sint-Eloois-Vijve.

Dim. 1,02 × 0,64.

N/III/Lys/29/2 Cours entre Oeselgem et Deinze.

Dim. 1,02 × 0,64.

N/III/Lys/29/3 Cours entre Astene et Drongen.

Dim. 1,02 × 0,64.

Arr. Furnes; cant. Nieuport.

N/III/Lys/20 PL. DES CANAUX DE BRUGES ET D'YPRES ET DE LA RIVIÈRE DE LA

KRICQUE ENTRE NIEUPOORT ET LE FORT DE NIEUWENDAM. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,51 × 0,41.

Éch. 1/7.000

Écluses, digues, moulins. Chemins. Redoute de la porte d'Ostende à l'entrée de Nieuport.
Fort de Nieuwendam. Noms de propriétaires de terres voisines.

Notice 4975

Arr. Ostende et Bruges.

N/III/Lys/25 PROJET D'AMÉNAGEMENT DU COURS DE LA NOORD EEDE. Sign. J.-B. Maelstaf et Drubbele, 1776.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 2,92 × 0,47.

[Éch. 1/5.000.]

Cours de la Noord Eede des environs d'Ostende au canal de Blankenberge.
Aménagement projeté. Ponts. Profil en long du cours d'eau et profil du canal de Blankenberge depuis les environs du pont de Schoering (Zuikerkerke) au canal d'Ostende à Bruges.

Notice 4976

Arr. et cant. Bruges.

N/III/Escaut/29 PL. D'UN RÉSEAU D'ÉCLUSES ENTRE SLUIS ET FORT-SAINTE-ISABELLE ET BLANKENBERGE. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,095 × 0,505.

[Éch. 1/17.500.]

Agglomérations. Chemins.

Notice 4977

Arr. Furnes; cant. Nieuport.

N/III/Lys/15/1-4 PL. ET PROFILS D'UNE ÉCLUSE PRÉSUMÉE PRÈS DE NIEUPOORT. [XVIII^e siècle]

4 p.

Notice 4978

N/III/Lys/15/1 Profil de l'écluse.

Dim. 0,535 × 0,370.

N/III/Lys/15/2 Autre profil.

Dim. 0,410 × 0,475.

N/III/Lys/15/3 Tracé du chenal.

Dim. 0,935 × 0,410.

N/III/Lys/15/4 Pl. de l'écluse. Pont à bascule.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 0,875 × 0,340.

Arr. et cant. Ostende.

N/III/Lys/12 « PLAN ET PROFILS DES NOUVELLES ÉCLUSES DE MER QUE LES MESSIEURS DE LA PROVINCE DE FLANDRE ONT FAIT CONSTRUIRE EN 1754, 1755, 1756, À SLYCKENS PRÈS D'OSTENDE, TANT POUR LA NAVIGATION QUE POUR EMPÊCHER L'INNOUDATION DANS LE PAYS ». L. J. Baudour, 1760.

Coul. Lég. Dim. 1,03 × 0,55

Éch. 1/350

Écluses situées entre le canal de Bruges et Slijken Sas.

Notice 4979

N/III/Lys/42 « PERSPECTIF DE LA DIGUE DEPUIS LE FORT SAINT-PHILIPPE JUSQU'À LA VILLE D'OSTENDE, ET AUSSI DES ÉCLUSES COMME ILS CE TROUVENT DANS LADITTE DIGUE, ET EN OULTRE LA FIGURE DES PLASBARMES ET DES PACKBARMES ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,695 × 0,495.

[Éch. 1/6.500.]

Profils de digue. Élev. d'une écluse. En retombe projet de prolongation du chenal d'accès à la mer du Nord.

Notice 4980

N/III/Lys/8/1-5 PL. D'UNE ÉCLUSE CONSTRUITE À OSTENDE EN 1775.

5 p.

Notice 4981

N/III/Lys/8/1 « Plan de l'écluse ou retenue faite l'année 1775 ».

Coul. Dim. 0,64 × 0,48.
Éch. 1/100.

N/III/Lys/8/2 « Profil et élévation d'un des bajoiers de l'écluse ou retenue, pris sur la ligne A-B du plan ».

Coul. Lég. Dim. 0,980 × 0,355.
Éch. 1/50.

N/III/Lys/8/3 « Élévation de l'écluse ou retenue faite l'année 1775 ».

Coul. Lég. Dim. 0,485 × 0,320.
Éch. 1/50.

N/III/Lys/8/4 « Plan et situation de l'écluse et retenue faite l'année 1775 ».

Coul. Lég. Dim. 0,645 × 0,480.
Éch. 1/160.

N/III/Lys/8/5 « Élévation de l'écluse ou retenue faite l'année 1775 ».

Coul. Lég. Dim. 0,485 × 0,320.
Éch. 1/50.

N/III/Lys/6/1-2 PROJETS D'ÉCLUSES ET DE DIGUES À OSTENDE. 2 p. sign. E. R. van der Staer. [XVIII^e siècle]

Notice 4982

N/III/Lys/6/1 Projet d'écluses.

Coul. Lég. Dim. 0,745 × 0,535.
Éch. 1/100

Écluses pour le nettoyage du port, près du fort Saint-Philippe, et près de la « Grande Écluse ». Élev. et coupes.

N/III/Lys/6/2 Projet de digue.

Coul. Lég. Dim. 0,535 × 0,370.
Éch. 1/50.

N/II/Lys/1/1-2 PROJETS D'ÉCLUSE À CONSTRUIRE À L'ENTRÉE DU BASSIN, À LA PORTE DU QUAI DE LA VILLE D'OSTENDE. Detraux, major. [XVIII^e siècle]

Notice 4983

N/II/Lys/1/1 Premier projet.

Coul. Lég. Dim. 1,90 × 1,21.
Éch. 1/50.

N/II/Lys/1/2 Deuxième projet.

Coul. Lég. Dim. 2,08 × 1,27.
Mêmes Éch. et caractéristiques que le précédent.

N/III/Lys/7 PL. D'UNE ÉCLUSE PRÉSUMÉE À OSTENDE. [XVIII^e siècle]

Coul. Dim. 2,555 × 0,610.
Sans Éch.

Notice 4984

N/III/Lys/10/1-5 PL. PARAISSANT CONCERNER DES TRAVAUX DE NAVIGATION
POUR LE PORT D'OSTENDE. [XVIII^e siècle]

5 p. Dim. max. 1,475 × 0,545.
[Éch. 1/560.]

Pl. à la plume. Enceinte d'Ostende. Fort St Philippe. Digue et écluses. Canal d'Ostende à Bruges.

Notice 4985

N/III/Lys/11 « PLAN DE LA NOUVELLE ENVELOPPE QUE L'ON CONSTRUIT PAR
ORDRE DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROY À OSTENDE ». Sign. de Brou,
lieutenant-colonel et ingénieur. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,00 × 0,60.
Éch. 1/730.

Notice 4986

N/II/Lys/4 « PLANS ET PROFILS DES BANCS AUX HUITRES CONSTRUITS PRÈS LA
VILLE D'OSTENDE, ET BÂTIMENTS QUI SONT RELATIFS À CE NOUVEL
ÉTABLISSEMENT, DÉDIÉ À S.A.R. CHARLES ALEXANDRE..., GOUVERNEUR ET
CAPITAINE GÉNÉRAL DES PAYS-BAS ». Sign. J. et P. de Loose, négociants à Gand, et
Dureucq, 1768.

Coul. Lég. Dim. 3,15 × 1,00.
Éch. du pl. 1/170.

Éch. des profils et élév. 1/85. Pl. de l'ensemble indiquant le détail des écluses, des bancs, et le « réservoir pour les amorces et écrevisses ». Profils des écluses, réservoirs, des grand et petit bancs. Pl. profil, élév. de la maison, de la grande loge, de la petite loge.

Notice 4987

Arr. Bruges; cant. Knokke.

N/III/Lys/38 « RENVOY DE LA CARTE FIGURATIF REPRÉSENTANT LES DIGUES, ÉCLUSES, FORTS ET INONDATIONS SITUÉES AU VILLAGE DE STE CATHERINE DIT VULGAIREMENT CNOCKE [KNOKKE]. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,67 × 0,47.
[Éch. 1/12.000.]

Littoral de la mer du Nord. Région comprise entre le fort Ste Isabelle et Knokke. Indication des brèches causées par la marée du 27 février 1736. Parch.

Notice 4988

Arr. Bruges, Courtrai, Roeselare, Tielt.

N/III/Lys/23 «... CARTE FIGURATIFVE D'UNE CHAUSSÉE PROPOSÉE ALANT DE LA VILLE DE BRUGES À COURTRAI FAIT PAR CORNELIS VERHAEGHE, ARPENTEUR JURÉ... ». [XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 4989

N/III/Lys/23/1 Tracé de la chaussée projetée. [Éch. 1/3.500.] Parcelles de terres voisines. Agglomérations. Moulins. Autres chemins. Canal de Bruges à Gand.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 7,56 × 0,39.

N/III/Lys/23/2 Notice explicative du pl.

Arr. Furnes; cant. Furnes, Nieuport.

N/II/Lys/10 PL. DES CHAUSSÉES À ÉTABLIR DANS LA CHATELLENIE DE FURNES.
Sign. P.P. Becqué, 1780.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 1,940 × 0,285.
[Éch. 1/20.000.]

Villes de Furnes et de Nieuport. Villages, fermes et moulins.

Notice 4990

Arr. Ypres, Courtrai.

N/III/Lys/24 « PLAN OFTT QUARTE FIGURATYF DESIGNERENDE DE WEGHEN LEEDENDE VAN DE STADT YPRE NAER DE STADT VAN MEENEN, PASSERENDE DE PROCHIEN VAN ZONNEBEKE, BECELAERE ENDE GHELUWE ». Sign. G. A. Bouten et B. Delboo, 1740.

Dim. 2,515 × 0,740.
[Éch. 1/10.000.]

Tracé d'une chaussée entre Ypres et Menin, passant par Zonnebeke, Beselaere, Geluwe.
Lavis. Lég.
Notice 4991

Arr. et cant. Ypres.

N/III/Lys/22 TRACÉ DE CHAUSSÉE DANS LA CHATELLENIE D'YPRES ENTRE LANGEMARK ET WERVIK. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 2,92 × 0,63.
[Éch. 1/6.000.]

Agglomérations. Fermes et moulins.
Notice 4992

PLANS DE TERROIRS

N/III/Lys/3 « VINGT SEPTIÈME PLAN DES BIENS DE L'ORDRE DE MALTE SCITUÉES EN LES PAROISSES DE BIETSCHOTE [BIRKSCHOTE], CHATELLENIE D'YPRES, ET SUDSCHOTE [ZUIDSCHOTE], L'UNE DES HUIT DE FEURNES ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,61 × 0,48.
[Éch. 1/1.500.]

Parcelles numérotées. Terres et prés. Chemins. Canal d'Ypres à Knokke. A rapprocher de N III Escaut 1 et de N III Nord 8 à 17.
Notice 4993

N/III/Lys/1 « VINGT DEUXIÈME PLAN DES BIENS DE L'ORDRE DE MALTE SCITUÉES EN LES PAROISSES D'ELVERDINGHE ET VLAEMERTINGHE, LES DEUX PREMIÈRES DES HUIT PAROISSES DE FEURNES, COMMANDERIE DE CAESTRE ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,765 × 0,545.
[Éch. 1/2.000.]

Parcelles numérotées. Terres et prés. Ferme. Chemins.
Notice 4994

N/III/Lys/4 « TRENTIÈME PLAN DES BIENS DE L'ORDRE DE MALTE SCITUÉES EN LA PAROISSE DE LANGUEMARCK [LANGEMARK] PRÈS DE ST JULIEN, CHÂTELENIE D'YPRE ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim 0,61 x 0,48.
[Éch. 1/2.000.]

Parcelles numérotées. Terres, prés.
Notice 4995

Arr. et cant. Bruges, Eeklo.

N/III/Escaut/33 TRACÉ DE LA DÉLIMITATION ENTRE MOERKERKE, MALDEGEM ET MIDDELBURG. (Flandre orientale). **1803**

Coul. Lég. Dim. 0,31 × 0,22.
Sans Éch.

(Prov. F² 855).
Fermes. Vieux canal de Gand.
Notice 4996

Arr. Roeselare; cant. Passendale.

N/III/Lys/5 « TRENTE TROISIÈME PLAN DES BIENS DE L'ORDRE DE MALTE SCITUÉS EN LA PAROISSE DE MOORSELEDE ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,480 × 0,615.
[Éch. 1/2.000.]

Parcelles numérotées. Fermes, terres, prés, chemins.
Notice 4997

Arr. et cant. Ypres.

N/III/Lys/2 « VINGT SIXÈME (*sic*) PLAN DES BIENS DE L'ORDRE DE MALTE SCITUÉS EN LES PAROISSES D'OOST ET WEST VLETEREN, CHÂTELENIE DE FEURNES, COMMANDERIE DE CAESTRE. » [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,76 × 0,54.
[Éch. 1/2.000.]

Parcelles numérotées. Terres, prés. Ferme et moulin. Canal de Poperinge à Elsendamme.
Notice 4998

Arr. Furnes; cant. Nieuport.

N/III/Lys/32 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DES COMMUNES DE PERVYSE [PERVIJZE] ET DE STE CATHERINE CAPELLE. » **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,285 × 0,315.
Éch. 1/2.0000

(Prov. F² 864.)

Limites entre les communes. Villages, fermes, hameau de Schoorbakke. Chemins. Canal de Dixmude à Nieuport.

Notice 4999

Arr. Ypres; cant. Roesbrugge-Haringe.

N/III/Lys/30 « PLAN FIGURATIF ET CARTE ROUTIÈRE DE LA COMMUNE D'HARINGUE [ROESBRUGGE-HARINGE], 2^e ARRONDISSEMENT DE LA LYS ». Certifié et sign. J.-B. Boisarye, 1805.

Coul. Lég. Dim. 0,625 × 0,835.
Éch. 1/8.000

(Prov. F² 864.)

Terres, prés et clos. Chemins. Pl. de masse des maisons et des fermes du village. Moulins.

Notice 5000

Arr. Courtrai; cant. Moorsele.

PL. DE SINT-KATARINA-KAPEL.

Voir : Pervijze. Cf. n° 4.999

Arr. et cant. Bruges.

LIMITES ENTRE SIJSELE ET MALDEGEM (Flandre orientale).

Voir : Maldegem. Cf. n° 5062 ([N5062](#)).

Arr. et cant. Ypres.

BIENS DE L'ORDRE DE MALTE À VLAMERTINGE.

Voir : Elverdinge. Cf. n° 4.994

Arr. Ypres; cant. Messines.

N/III/Lys/31 « PLAN DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE WARNETON, DÉPARTEMENT DE LA LYS, DEVISÉ EN DEUX SUCCURSALES ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,555 × 0,440.
Éch. 1/25.000

(Prov. F² 864.)

Limites entre la succursale de Warneton et celle de Ploegsteert. Villages voisins.

Chemins. Moulins.

Notice 5001

Arr. et cant. Bruges.

N/II/Escaut/3 CARTE DE LA RÉGION SITUÉE ENTRE SAS-VAN-GENT (PAYS-BAS) ET WESTKAPELLE. **[XVIII^e siècle]**

Coul. En bas, à droite : « Carte réclamée dans le mémoire de M. le colonel de Brou du 21 juillet 1786 relatif aux limites de la Flandre ». Dim. 2,90 × 1,30.

Éch. 1/15.000

Terres, bois, prés. Polders. Agglomérations.

Notice 5002

Arr. et cant. Ypres.

PL. DES BIENS DE L'ORDRE DE MALTE À ZUIDSCHOTE.

Voir : Bikschote. Cf. n° 4993 ([N4993](#)).

VILLES

Arr. Courtrai.

N/III/Lys/39 « PLAN DE COURTRAY ». **1732**

Dim. 0,415 × 3,80.
[Éch. 1/4.800]

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Enceinte fortifiée et principales rues de la ville. Églises. Plume.

Notice 5003

Arr. Courtrai; cant. Menin.

N/III/Lys/43/1-2 PL. DES FORTIFICATIONS DE LA VILLE DE MENIN (MENEN). [XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 5004

N/III/Lys/43/1 « Plan et description des fortifications démolies de la ville de Menin ». Sign. A.F. Casier et H. Pattyn, 1759. [Éch. 1/2.500.]. Simple pl. de masse de la ville. Cartouche. Lég.

Dim. 0.645 × 0,975.

N/III/Lys/43/2 « Plan des attaques de Menin ». A Paris chez Le Rouge, ingénieur géographe du Roi, rue des Grands Augustins, 1744.

Dim. 0,525 × 0,375.

Éch. 1/7.800

Grav. Fortifications et principales rues de la ville. Tracé des tranchées creusées pour les attaques de l'armée de Louis XV et du comte de Clermont.

Arr. Furnes; cant. Nieuport.

N/III/Lys/40/1-2 PL. DE LA VILLE ET DES ENVIRONS DE NIEUPOORT. [XVIII^e siècle]

2 p.

(Prov. du collège Louis-le-Grand).

Notice 5005

N/III/Lys/40/1 « Plan de la ville et havre de Nieuport ». [Éch. 1/13.000]. Pl. sommaire de la ville. Tracé de son enceinte. Canaux et écluses. Villages voisins.

Coul. Lég. Dim. 0,710 × 0,555.

N/III/Lys/40/2 « Plan de Nieuport ». A Paris chez Le Rouge, rue des Grands-Augustins, 1746.

Dim. 0,52 × 0,37.

Éch. 1/8.300

Grav. Simple pl. de masse de la ville. Chemins et canaux. En cartouche, région comprise entre Nieuport et le fort de Nieuwendam. Lég.

N/II/Lys/11 « PLAN DE LA VILLE DE NIEUPOORT AVEC SES ENVIRONS ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,86 × 1,17.
[Éch. 1/5.800]

Pl. masse de la ville. Canaux. Projets d'écluse. Villages voisins. Chemins. Digues.
Notice 5006

Arr. Furnes et Ostende; cant. Nieuport et Ostende.

N/III/Lys/13 CARTES DE L'ENTRÉE DES PORTS DE NIEUPOORT ET D'OSTENDE. 1756

2 p.

Notice 5007

N/III/Lys/13/1 « Carte de l'entrée du port de Nieuport où l'étendue de la rade est désigné ».

Coul. Lég. Dim. 0,780 × 0,625.
Éch. 1/14.000

Limites des marées haute et basse. Chaloupes échouées sur le banc du Sandt.

N/III/Lys/13/2 « Carte de l'entrée du port d'Ostende où l'étendue de la rade est désignée ». Mêmes facture et

Dim. 0,72 × 0,64.
Même Éch. que le pl. précédent.

Mémoire joint aux deux cartes. Sign. B. de Vos et L.F. de Sermetz, capitaines ingénieurs, et de Gysperre, 1756.

N/III/Lys/13/4 Lettre d'envoi de l'ensemble. Sign. Crumpipen, 11 août 1756.

Arr. et cant. Ostende.

N/III/Lys/41/1-4 PL. D'OSTENDE ET DE SES ENVIRONS. [XVIII^e siècle]

4 p.

Notice 5008

N/III/Lys/41/1 « Plan des environs de la ville d'Ostende ».

Coul. Dim. 0,640 × 0,595.
Éch. 1/15.000

Pl. masse de la ville. Tracé de l'enceinte. Fort Saint-Philippe.

N/III/Lys/41/2-3 « Plan de la ville et port d'Ostende ». Double exemplaire. Sign. E.R. van der Staer.

Coul. Lég. Dim. 0,580 × 0,635.
Éch. 1/15.000

Pl. masse de la ville. Enceinte. Forts. Villages voisins. Chemins. Marais. Canaux d'Ostende à Bruges et d'Ostende à Nieuport. En retombes, projet d'aménagement du port et du chenal.

N/III/Lys/41/4 « Ostende ». Sign. Joseph Watrigant.

Coul. Lég. Dim. 0,725 × 0,650.
Éch. 1/7.500

Principales rues de la ville. Enceinte. Fort. Canal d'Ostende à Bruges.

N/II/Lys/2 « PLAN DE LA VILLE D'OSTENDE ET DE SES ENVIRONS DANS LEQUEL L'ON VOIT TOUTS LES OUVRAGES EXÉCUTÉS DANS LES ANNÉES 1781 À 1783 ORDONNÉS PAR S.M. L'EMPEREUR, D'APRÈS LE PROJET DU L^{nt} COLONEL DE BROU, DE MÊME QUE LES NOUVEAUX OUVRAGES DU PROJET ORDONNÉ ET AGRÉÉ PAR L.L.A.A. L'ARCHIDUCHESSE MARIE-CHRISTINE ET LE DUC ALBERT, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES PAYS-BAS ».

Coul. Lég. Dim. 2,150 × 1,295.
Éch. 1/7.000

Principales rues de la ville. Enceinte. Bassins et écluses. Digue. Canaux d'Ostende à Nieuport et d'Ostende à Bruges. Polder de Snaaskerke.
Notice 5009

N/II/Lys/9/1-2 PL. ET PROJET D'AGRANDISSEMENT DU BASSIN DU PORT D'OSTENDE. [XVIII^e siècle]

Notice 5010

N/II/Lys/9/1 « Plan de la situation actuelle de l'ancien et nouveau bassin de la ville et port d'Ostende ». Quais, digues, fossés de la ville. Pl. masse de divers bâtiments dont

le « magasin de la ci-devant compagnie des Indes Orientales ».

Coul. Lég. Dim. 0,995 × 0,650.

N/III/Lys/9/2 Projet d'agrandissement du nouveau bassin. Projet d'une nouvelle digue, d'un nouveau quai, d'une nouvelle chaussée.

Coul. Lég. Dim. 2,16 × 1,13.

N/III/Lys/9/1-2 PL. D'UNE PARTIE DU QUARTIER DONNANT SUR LE QUAI DE L'EMPEREUR À OSTENDE. 2 p. Sign. Delamy, capitaine. [**XVIII^e siècle**]

Notice 5011

N/III/Lys/9/1

Dim. 0,655 × 0,505.

Éch. 1/850

Bassin du commerce et bassin de construction et de carénage. Rues, église, terroirs à construire. Lavis. Lég.

N/III/Lys/9/2 Double du précédent.

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Bruges.

N/III/Lys/27/1-3 PL. PRÉSUMÉ DU COLLÈGE DES JÉSUITES DE BRUGES. [**XVII^e siècle**]

3 p.

Notice 5012

N/III/Lys/27/1 Pl. géométrique de l'ensemble.

Dim. 0,58 × 0,77.

Éch. 1/300

Parch.

N/III/Lys/27/2 Élev. d'un corps de bâtiment.

Coul. Dim. 0,410 × 0,495.

Éch. 1/50.

N/III/Lys/27/3 Pl. d'une cour et de bâtiments voisins. Lég. en latin.

Dim. 0,20 × 0,28.

N/III/Lys/37 PL. DE LA MAISON DE JUSTICE ET DE LA MAISON D'ARRÊT DE BRUGES. 3 p. Sign. Amanghem, architecte à Bruges, 1811.

(Prov. F ¹³ 1621.)

Notice 5013

N/III/Lys/37/1 Maison de justice.

Coul. Lég. Dim. 0,54 × 0,86.

Éch. 1/100

Canal, rues et bâtiments voisins.

N/III/Lys/37/2 Maison d'arrêt.

Dim. 0,550 × 0,435.

Mêmes Éch. et facture que le précédent.

N/III/Lys/37/3 Élev. de la maison de justice.

Dim. 0,435 × 0,195.

Éch. 1/100

Façade. Lavis. Lég.

N/III/Lys/26 PL. DE MASSE D'IMMEUBLES NON IDENTIFIÉS PRÉSUMÉS À BRUGES.
[XVIII^e siècle ?]

Dim. 0,67 × 0,51.

Éch. 1/325

Semble un pl. d'alignement. Tracé des rues. Lavis.

Notice 5014

Arr. et cant. Courtrai.

N/III/Lys/34/1-3 PL. DE L'HÔTEL DE VILLE DE COURTRAI. 3 p. Sign. Dejonghe, maire de Courtrai. [Début du XIX^e siècle]

(Prov. F ¹³ 1620.)

Notice 5015

N/III/Lys/34/1 Coupes en longueur et en largeur.

Dim. 0,480 × 0,605.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Lys/34/2 Pl. du 1^{er} étage.

Dim. 0,505 × 0,555.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Lys/34/3 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,505 × 0,610.

Même Éch.

Lavis. Lég.

Arr. Courtrai; cant. Harelbeke.

N/III/Lys/28 « PLAN, ÉLÉVATION ET SITUATION DES QUATRE MOULINS À EAU SITUÉS DANS LA COMMUNE D'HARLEBEKE [HARELBEKE] AU BORD DE LA LYS... ».

Copie sign. François d'Hauw Vereecke d'un original fait à Bruges en 1799 par le même.

Coul. Lég. Dim. 0,525 × 0,660.

Éch. 1/1.400 pour le pl. de l'ensemble. Moulins, bassins, écluse et pont. Chaussées. En haut, pl. géométriques et élév. des moulins.

Éch. 1/234.

Notice 5016

Arr. Courtrai; cant. Menen.

N/III/Lys/33/1-5 PL., COUPES ET ÉLÉV. DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE MENIN [MENEN]. 5 p. Sign. J.-B. Casaer et Amanghem, 1813.

(Prov. F¹³ 1620.)

Notice 5017

N/III/Lys/33/1 Pl., élév., coupes en largeur et en longueur.

Dim. 1,085 × 0,755.

Éch. 1/90

Lavis. Lég.

N/III/Lys/33/2 Coupe de la charpente. Sign. J.B. Casaer à Courtrai, 1813.

Dim. 0,50 × 0,35.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Lys/33/3 Élev. de la façade avec « le changement que l'on propose et pour donner plus de pente au toy sans quoi elle ne sera jamais à sec ». Sign. J.B. Casaer, à Courtrai, 1813.

Dim. 0,350 × 0,495.

Même Éch. que 2.

N/III/Lys/33/4 Pl. de l'église « tel que la construction est commencée et qu'on propose de continuer ». Sign. Amanghem, architecte à Bruges, 1813.

Dim. 0,705 × 0,440.

Même Éch. que 3

A droite, profils de charpente. Lavis. Lég.

N/III/Lys/33/5 Profils et élev. Sign. Amanghem.

Dim. 0,70 × 0,44.

Même Éch. que 4

Retombe. Lavis. Lég.

Arr. et cant. Ostende.

N/II/Lys/6/1-10 PROJET D'HÔPITAL GÉNÉRAL À OSTENDE. [Fin du XVIII^e siècle]

10 p.

Notice 5018

N/II/Lys/6/1 « Plan de l'hôpital militaire, civil, et de la marine à construire à Ostende avec l'emplacement désigné dans le plan de la dite ville » Ph. de Brou, colonel du corps du génie de l'Empereur.

Coul. Dim. 1,215 × 0,910.

Éch. du pl. de la ville 1/7.000. Pl. de masse. Fortifications. Emplacement de l'hôpital.

Éch. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage de l'hôpital 1/170.

N/II/Lys/6/2 Élev. principale de l'hôpital, coupes et profils. Ph. de Brou.

Dim. 1,20 × 0,64.

Éch. 1/170

Retombe. Lég.

N/II/Lys/6/3 Pl. du rez-de-ch. C. de Lamy, capitaine ingénieur à Ostende, 1786.

Dim. 0,995 × 0,640.

Éch. 1/108

Pl. de l'hôpital militaire et de celui de la marine. Lég.

N/II/Lys/6/4 Pl. du 1^{er} étage et élev. C. de Lamy, 1786.

Dim. 0,950 × 0,635.

Éch. 1/108

Lég.

N/II/Lys/6/5 « Plan des souterrains », élev. de la porte de l'hôpital et d'autres bâtiments.

Dim. 0,980 × 0,635.

Éch. 1/108

Lég.

N/II/Lys/6/6 Pl., coupe, élev. d'un petit pavillon.

Dim. 0,600 × 0,415.

Éch. 1/81.

N/II/Lys/6/7 Rapport sur la vétusté de l'ancien hôpital et sur la nécessité d'y remédier.
Sign. A Bruxelles, 9 juin 1786, d'Asberg, lieutenant-général.

N/II/Lys/6/8 Évaluation d'un terrain et d'une maison proches de l'hôpital. Ostende. **17 mai 1786**

N/II/Lys/6/9 « État estimatif de la construction d'un nouveau hôpital militaire et marine

de la ville et port d'Ostende ». 18 mai 1789. Sign. C. de Lamy et Rindsmans.

N/II/Lys/6/10 Rapport en flamand.

Arr. et cant. Ypres.

N/III/Lys/36 « PLAN DE LA COUR DU QUARTIER DES HOMMES DE LA MAISON D'ARRÊT ET DE CORRECTION DE LA VILLE D'YPRES... ». Sign. Amanghem, architecte à Bruges, 1812.

Dim. 0,435 × 0,275.

Éch. 1/200

(Prov. F ¹³ 1621.)

Projet de mur de séparation. Lavis. Lég.

Notice 5019

FLANDRE ORIENTALE

CARTES

Arr. Audenarde, Gand.

N/III/Lys/16 CARTE DE LA RÉGION COMPRISE ENTRE GRAVELINES, EN FRANCE, ET GAND. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,84 × 0,74.

[Éch. 1/75.000]

Partie importante située en Flandre occidentale, arr. Furnes, Courtrai, Ypres, Ostende, Bruges. Littoral de la mer du Nord. Villes et villages. Forts et moulins. Routes. Dignes et canaux.

Notice 5020

Arr. Eeklo.

N/III/Escaut/11 CARTE D'UNE PARTIE DE LA FLANDRE DEPUIS LE SAS DE GAND JUSQU'À LA RÉGION DE BRUGES ET DU SUD DE LA PROVINCE HOLLANDAISE DE ZÉLANDE. Baillieu, ingénieur. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,44 × 0,35.

Éch. 1/100.000

Partie située en Flandre occidentale, arr. Bruges. Principales localités. Routes.

Notice 5021

Arr. Sint Niklaas; cant. Beveren.

N/III/Escaut/7 LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET LA HOLLANDE SUR LES POLDERS DE KIELDRECHT ET D'ARENBERG. Sign. Cap, géomètre, 1706.

Coul. Lég. en flamand. Dim. 1,00 × 0,65.

Digues et chemins.

Notice 5022

Arr. Gand, Eeklo, Audenarde, Dendermonde.

N/III/Escaut/54/1-2 CARTES DU DÉPARTEMENT DE L'ESCAUT. [Début du XIX^e siècle]

2 p.

Notice 5023

N/III/Escaut/54/1 « Nouvelle carte du département de l'Escaut divisé en cantons ».

Coul. Dim. 0,790 × 0,660.

Éch. 1/165.000

Fond de carte de la fin du XVIII^e s. grav. à Gand. Limites des cantons portées à la

N/III/Escaut/54/2 « Département de l'Escaut divisé en 4 arrondissements et 41 cantons ». Flle n° 92 de l'Atlas national de la France. P.A.F. Tardieu sculps. [1806]

Dim. 0,710 × 0,560.

Éch. 1/265.000

Lég.

HYDROGRAPHIE, VOIES DE COMMUNICATION OUVRAGES D'ART

Arr. Gand; cant. Gand et Nevele.

N/III/Escaut/9 COURS DE LA CAËLE ENTRE LE CHÂTEAU DE VINDERHOUTE ET POEKE. Copie en 1731 d'un pl. de 1713 par de Bauffe, capitaine au régiment d'Artois, ingénieur et lieutenant-colonel au service de l'empereur Charles VI.

Coul. Lég. Dim. 1,40 × 0,48.

[Éch. 1/13.500]

Localités et propriétés riveraines.
Notice 5024

Arr. Gand; cant. Evergem.

N/III/Escaut/8/1-6 AUTRES PL. DU COURS DE LA CAËLE. [XVIII^e siècle]

6 p.

Notice 5025

N/III/Escaut/8/1 « Plan ou démonstration du cours de la Caele depuis le canal de Gand à Bruges par Everghem jusqu'au Burgrave Strom au canal du Sas à Langerbrughe ainsi que de la Live depuis l'acqueduc du Trou du Diable jusqu'au canal du Sas à Meulestede ». Sign. Meuran, 1772.

Coul. Lég. Dim. 2,60 × 0,40.
[Éch. 1/3.000].

N/III/Escaut/8/3-6 Décisions et rapport rédigés en français et en flamand concernant le curage de la Caele. **1759-1778**

Arr. Gand; cant. Deinze et Nevele.

N/II/Escaut/7 « PLAN OU DÉMONSTRATION DU LOCAL DEPUIS DEYNSE PAR NEVEL JUSQU'AU CANAL DE GAND À BRUGES ET LE COURS DU CANAL DE REYGERSBECKE ET DES NOUVELLES CAELES DEPUIS LE VILLAGE DE SEVEREN AU DIT CANAL ». Sign. Meuran, 1772.

Coul. Lég. Dim. 3,15 × 0,85.

Notice 5026

Arr. Alost et Dendermonde.

N/III/Escaut/3 « PLAN D'UNE PARTIE DU COURS DE LA DENDER ET DES ADJACENTS, OÙ L'ON A MARQUÉ LE NOUVEAU CONDUIT EXÉCUTÉ L'AN 1782 POUR Y FAIRE PASSER LES EAUX DU RUISSEAU D'HOFSTAEDE ».

Coul. Lég. Dim. 0,95 × 0,46.
Éch. 1/12.000

Éch. 1/132.

Cours de la Dender d'Alost à Denderbelle. Villes et villages. Chaussées et ruisseaux. En haut, à droite, élév. d'un pont et d'un aqueduc.

Notice 5027

Arr. et cant. Audenarde.

N/III/Escaut/61 « PLAN DE LA SITUATION DE L'ESCAUT TRAVERSANT LA VILLE D'AUDENAERDE ». 1778

Coul. Lég. Dim. 0,520 × 0,455.

[Éch. 1/3.000]

Écluses, digues, ponts, chaussées. Portes de la ville d'Audenarde.

Notice 5028

Arr. et cant. Gand.

N/III/Escaut/21 « PLAN ET PROFIL EN LONG D'UNE BRANCHE DE L'ESCAUT DANS LA VILLE DE GAND DEPUIS LES ÉCLUSES NOMMÉES BRAEMGAETEN JUSQUE DANS LE BAS ESCAUT ». Sign. J.-B. Malfeson, 1777.

Coul. Lég. Dim. 0,865 × 0,460.

Éch. 1/860 pour le pl. et 1/130 pour le profil. Écluses et ponts.

Notice 5029

N/III/Escaut/26 PROFIL D'UNE NOUVELLE COUPURE DE L'ESCAUT DEPUIS LE WATERBOOM À STROP JUSQU'AU BASSIN DE SAINTE-AGNÈS À GAND. Sign. J.-B. Malfeson, 1776.

Coul. Lég. Dim. 1,38 × 0,20.

Notice 5030

N/III/Escaut/27 PL. D'UNE NOUVELLE COUPURE SUR L'ESCAUT DEPUIS LE WATERBOOM À STROP JUSQU'À BLANC-TROUX, À GAND. Sign. J.-B. Malfeson, 1777.

Coul. Lég. Dim. 1,10 × 0,54.

Notice 5031

N/III/Escaut/28/1-2 « PLAN FIGURATIF D'UNE PARTIE DE LA RIVIÈRE DU BAS-ESCAUT À LA DISTANCE DE 2 1/2 LIEUX DE GAND, PAR EAU, RENSEIGNANT LE PROJET D'UNE COUPURE TRÈS NÉCESSAIRE POUR FACILITER L'ÉCOULEMENT DES EAUX DU HAUT-ESCAUT ET DE LA LYS ». [Fin du XVIII^e]

siècle]

2 p.

Notice 5032

N/III/Escaut/28/1 Pl.

Coul. Lég. Dim. 0,45 × 0,31.
Éch. 1/2.700

Sign. Brismaille. Projet de coupure en pointillé.

N/III/Escaut/28/2 Mémoire joint.

Arr. Gand; cant. Lochristi.

N/III/Escaut/15 PL. DU CANAL DE LA LANGE LEEDE DEPUIS LE VILLAGE DE WACHTBEKE JUSQU'AU POLDER DE SAINT-ÉLOY. **1774 1777**

2 p.

Notice 5033

N/III/Escaut/15/1 Tracé du canal partant de la Moervart. Ponts. Moulins. Digue. Polders.

Coul. Lég. Dim. 2,25 × 0,50.

N/III/Escaut/15/2 Autre pl. sign. J. Fr. van Waasberghe.

Coul. Lég. Dim. 1,80 × 0,54.

N/III/Escaut/15/3-4 Rapports en français de l'inspecteur général des eaux concernant le nouveau canal de décharge et la Moervart. **1776**

Arr. et cant. Audenarde.

N/III/Escaut/22 PROFIL DU « FOSSÉ CAPITAL » DE LA VILLE D'AUDENARDE SUR LES RIVES DE L'ESCAUT. **[XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 5,60 × 0,21.
Éch. 1/720

Profils du fossé, d'une nouvelle coupure, et de l'Escaut depuis l'ancien pont dit Belveder jusqu'aux écluses près du Gouvernement. Pl. d'un atterrissement gênant la navigation.

Notice 5034

N/III/Escaut/23 « PLAN ET PROFILS D'UNE ÉCLUSE CONSTRUITE SUR LE FOSSÉ EXTÉRIEUR DE LA VILLE D'AUDENARDE, L'AN 1778 ». Sign. J. Liefmans, sous inspecteur des Eaux.

Coul. Lég. Dim. 0,55 × 0,49.
Éch. 1/50.

Notice 5035

N/III/Escaut/25 « PLANS, PROFILS ET ÉLÉVATIONS DE L'ANCIENNE ET NOUVELLE RETENUE, OU SPEYE, DANS LA VILLE D'AUDENAERDE ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,31 × 0,485.
Éch. 1/110.

Notice 5036

N/III/Escaut/24/1-2 PL. DES ÉCLUSES DE « LA BELLE VEDERS » (*sic*) PRÈS D'AUDENARDE ET D'UNE ÉCLUSE DE DÉCHARGE. [XVIII^e siècle]

Notice 5037

N/III/Escaut/24/1 Écluse de décharge.

Coul. Dim. 0,345 × 0,500.
Éch. 1/50.

N/III/Escaut/24/2 Écluses de « la Belle Veders ». Sign. J. B. Malfeson.

Coul. Lég. Dim. 0,380 × 0,245.
Éch. 1/65.

Arr. et cant. Gand.

N/III/Escaut/20 ÉLEV. DU PONT D'OORDEEL ET DE L'ÉCLUSE NOMMÉE CUYPGAT PRÈS DU COUVENT DES RÉCOLLETS À GAND. Sign. J.-B. Malfeson, 1777.

Coul. Lég. Dim. 0,675 × 0,230.
Éch. 1/130.

Notice 5038

N/III/Escaut/55/1-7 PROJETS D'AQUEDUCS À CONSTRUIRE DANS LA VILLE DE GAND. 7 p. Sign. P. de Broe et Van der Haeghen, maire de Gand, 1813.

(Prov. F ¹³ 1602.)

Notice 5039

N/III/Escaut/55/1 Coupes pour un aqueduc près du pont du Romarin.

Dim. 0,445 × 0,280.

Éch. 1/20

Lavis. Lég.

N/III/Escaut/55/2 Coupe pour un aqueduc rue Courte des Meuniers.

Dim. 0,445 × 0,280.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Escaut/55/3 Coupes pour un aqueduc rue du Jardin Botanique.

Même Dim.

Même Éch.

Lavis.

N/III/Escaut/55/4 Coupes pour un aqueduc rue du Ponton.

Lavis. Lég. Même Dim.

Même Éch.

N/III/Escaut/55/5 Coupes pour un aqueduc. rue Terre neuve.

Même Dim.

Même Éch.

N/III/Escaut/55/6 Coupes pour un aqueduc rue des Peignes.

Lavis. Lég. Mêmes Dim.

Même Éch.

N/III/Escaut/55/7 « Plan et profil pour la construction des aqueducs et dépendances, pierres de grilles ».

Dim. 0,210 × 0,335.

Éch. 1/10

Lavis. Lég.

N/III/Escaut/17/1-5 PL. ET ÉLÉV. D'UNE RETENUE D'EAU PROJETÉE SUR LA LYS PRÈS DU BASSIN DE SAINTE-AGNÈS À GAND, ET PROFILS D'ÉCLUSES. 5 p. Sign. J.-B. Malfeson, 1777.

Notice 5040

N/III/Escaut/17/1 Pl. et élév. d'une retenue.

Dim. 0,325 × 0,435.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Escaut/17/2 Profils d'écluses réalisées en 1751, 1755 et 1777.

Dim. 0,76 × 0,29.

Éch. 1/120

Lavis. Lég.

N/III/Escaut/17/3 Profil des écluses du bassin de Ste Agnès.

Dim. 0,43 × 0,29.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Escaut/17/4 Pl. d'une retenue et élév. d'un pont tournant près du bassin de Ste Agnès.

Dim. 0,34 × 0,50.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Escaut/17/5 Pl. d'une retenue d'eau près du même bassin. Lavis. Lég.

Dim. 0,355 × 0,515.

N/III/Escaut/18/1-5 PROFILS D'ÉCLUSES POUR LE HAUT-ESCAUT, UNE PARTIE DE LA LYS, ET LE CANAL DE BRUGES. [XVIII^e siècle]

3 p.

Notice 5041

N/III/Escaut/18/1 Écluses du Haut Escaut.

Coul. Lég. Dim. 1,20 × 0,30.
Éch. 1/120.

N/III/Escaut/18/2 Écluses du canal de Bruges.

Coul. Lég. Dim. 1,05 × 0,29.
Même Éch.

N/III/Escaut/18/3 Écluses du Haut Escaut et d'une partie de la Lys.

Coul. Lég. Dim. 1,12 × 0,29.
Même Éch.

N/III/Escaut/19 PL. DU PONT DE VALPOORTE À GAND. 3 p. Sign. J.-B. Malfeson, 1776.

Notice 5042

N/III/Escaut/19/1 Pl.

Coul. Lég. Dim. 0,38 × 0,47.
Éch. 1/40.

N/III/Escaut/19/2 Élev.

Coul. Lég. Dim. 0,36 × 0,46.

N/III/Escaut/19/3 Profils.

Coul. Lég. Dim. 0,38 × 0,44.
Même Éch.

BOIS

Arr. et cant. Alost.

ARPENTAGE D'UN BOIS APPARTENANT À L'ABBAYE D'AFFLIGEM SITUÉ PRÈS DE
MOORSEL ET DE MELDAT.

Voir : Affligem (bois de l'abbaye de). Cf. n° 4846.
Notice 5043

Arr. Alost; cant. Ninove.

1

N/III/Escaut/45 « PLAN FIGURATIF DU BOIS NOMMÉ NEYGEN BOSCH SITUÉ SUR LES COMMUNES DE MEERBECK [MEERBEKE] ET NEYGEN [NEIGEM], ARRONDISSEMENT D'AUDENARDE, DÉPARTEMENT DE L'ESCAUT ». Dubray, géomètre arpenteur, 1803.

Coul. Lég. Dim. 0,48 × 0,35.

Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 856.)

Parcelles numérotées.

Notice 5044

PLANS DE TERROIRS

Arr. Gand ; cant. Nevele.

N/III/Escaut/32 DÉLIMITATION ENTRE AALTER ET RUISELEDE (province de Flandre occidentale). Broux, 1803.

Coul. Lég. Dim. 0,47 × 0,29.

Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 855.)

Limites contestées. Bruyères.

Notice 5045

Arr. Alost ; cant. Ninove.

N/III/Escaut/38 PL. DES COMMUNES D'ASPELARE ET DE NEDERHASSELT. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,60 × 0,88.

(Prov. F ² 855.)

Églises et maisons en vue perspective.

Notice 5046

Arr. et cant. Audenarde.

N/II/Escaut/11 DÉLIMITATION ENTRE LA VILLE D'AUDENARDE ET LES COMMUNES DE BEVERE, LEUPEGEM, EDELARE ET VOLKEGEM. Van Huffel, géomètre-arpenteur.

Copie de 1806 de l'original levé en 1804.

Coul. Lég. Dim. 1,30 × 1,00.

Éch. 1/2.000

(Prov. F ² 856.)

Portes d'Audenarde. Ponts, écluses, moulins.

Notice 5047

Arr. et cant. Gand.

N/III/Escaut/43 « PLAN FIGURATIF D'UNE PARTIE DE LA COMMUNE DE BAERLE [BAARLE] ». Sign. B. Snaeck fils, arpenteur patenté, 1804.

Coul. Lég. Dim. 0,58 × 0,45.

(Prov. F ² 856.)

Portion de terroir de Baarle située au bord de la Lys.

Notice 5048

Arr. Gand; cant. Zomergem.

N/III/Escaut/10 PL. DE PIÈCES DE TERRE SITUÉES SUR LA PAROISSE DE BELLEM, À PROXIMITÉ DU CANAL DE GAND À BRUGES. **1644**

Coul. Lég. Dim. 1,065 × 0,720.

Parcelles numérotées. Fermes et clos. Chemins. Canal. En haut, à gauche, observation sign. J. Steenberghe, 1715. Parch.

Notice 5049

Arr. et cant. Audenarde.

LIMITES ENTRE BEVERE ET AUDENARDE.

Voir : Audenarde. Cf. n° 5047 ([N5047](#)).

Arr. Alost; cant. Herzele et Zottegem.

N/III/Escaut/37 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE BORSBEKE, BURST, HILLEGEM, OOMBERCEN. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,96 × 0,64.

Sans Éch.

(Prov. F ² 856.)

Notice 5050

Arr. Alost; cant. Ninove.

N/III/Escaut/47 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE DENDERHOUTEM ET D'IDDERGEM. [Début du XIX^e siècle]

2 p.

(Prov. F² 856.)

Notice 5051

N/III/Escaut/47/1 Pl. montrant l'enclave d'Ildergem dans le terroir de Denderhoutem. Dubray, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,565 × 0,385.
Éch. 1/5.000.

N/III/Escaut/47/2 « Plan géométrique présentant les anciennes limites des communes de Denderhautem (*sic*) et Ildergem (sic) et celles qui résulteraient des cessions réciproques que le maire de Denderhautem a proposées ». Projet de suppression de l'enclave dite Neygestraate.

Coul. Lég. Dim. 0,43 × 0,33.

Arr. Gand et Dendermonde; cant. Ledeberg et Wetteren.

N/III/Escaut/41 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE DESTELBERGEN, HEUSDEN, LAARNE ET ERTBUUR (act. c^{ne} Laarne). J. Vermeire, arpenteur juré. [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,34.
Éch. 1/10.000

(Prov. F² 856.)

Lieux dits. Chemins,
Notice 5052

Arr. et cant. d'Audenarde.

LIMITES ENTRE EDELARE ET AUDENARDE.

Voir : Audenarde. Cf. n° 5047 ([N5047](#)).

Arr. Sint-Niklaas; cant. Sint-Gillis-Waas.

TERROIR D'EKSAARDE.

Voir : Lokeren. Cf. n° 5060 ([N5060](#)), 5061 ([N5061](#)).

Arr. et cant. Alost.

N/III/Escaut/36 PL. DES LIMITES ENTRE ERONDEGEM, ERPE ET OTTERGEM.
Dubray, géomètre en chef du département de l'Escaut, 1804.

Coul. Lég. Dim. 0,59 × 0,43.
Éch. 1/5.000

(Prov. F² 856.)
Terres, prés, bois.
Notice 5053

Arr. Dendermonde; cant. Wetteren.

N/III/Escaut/40 PL. DU HAMEAU D'ERTBUUR (c^{ne} Laarne) ET PROJET DE PARTAGE
ENTRE LES COMMUNES DE LAARNE ET DE WETTEREN. Dubray, 1809.

Coul. Lég. Dim. 1,14 × 0,66.
Sans Éch.

(Prov. F² 856.)
Terres, bois, prés, jardins. Maisons, Chemins.
Notice 5054

Arr. Gand et Eeklo.

N/II/Escaut/2/1-2 PL. DE LA RÉGION COMPRISE ENTRE SAS-DE-GAND, EVERGEM
ET MIDDELBOURG. [**XVIII^e siècle**]

2 p.

Notice 5055

N/II/Escaut/2/1 Région comprise entre Middelbourg et Watervliet.

Coul. Lég. Dim. 1 × 1,61.
Éch. 1/15.000

Terres, bois, prés. Polders. Chemins et cours d'eau. Villages. Moulins.

N/II/Escaut/2/2 Région entre Sas-de-Gand et Evergem.

Dim. 1,48 × 0,99.

Mêmes Éch. et caractéristiques que le précédent.

Arr. Alost; cant. Ninove.

N/III/Escaut/34 « PLAN FIGURATIF DE LA COMMUNE D'HEIRLINCKHOVE (*sic*) AVEC SES ENCLAVES ET LES ENCLAVES DES COMMUNES LIMITROPHES ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,45 × 0,29.

Sans Éch.

(Prov. F² 856.)

Territoire de la commune d'Herlinkhove actuellement rattachée à celle d'Outer. Enclaves des communes d'Aspelare, Denderhoutem, Nederhasselt, Ninove, Outer. Chemins.

Notice 5056

N/III/Escaut/12 « PLAN DE PLUSIEURS ENCLAVES DÉPENDANTES DES COMMUNES D'HERLINKHOVE ET DE NEDERHASSELT ». Dubray, 1806.

Coul. Lég. Dim. 1,14 × 0,81.

Éch. 1/5.000.

(Prov. F² 856.)

Notice 5057

N/III/Escaut/44 « PLAN DE DEUX ENCLAVES DÉPENDANTES DE LA COMMUNE D'HERLINKHOVE SITUÉES DANS LA COMMUNE D'OUTRE [OUTER] ». Dubray, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,30 × 0,25.

Éch. 1/5.000.

Notice 5058

Arr. Gand, Dendermonde; cant. Ledeborg, Wetteren.

LIMITES ENTRE HEUSDEN, DESTELBERGEN, LAARNE.

Voir : Destelbergen. Cf. n° 5052 ([N5052](#)).

Arr. Alost; cant. Nerzele, Zottegem.

LIMITES ENTRE HILLEGEM, BORSBEKE, BUURST, DOMBERGEN.

Voir : Borsbeke. Cf. n° 5050 ([N5050](#)).

Arr. Alost; cant. Ninove.

LIMITES ENTRE IDDERGEM ET DENDERHOUTEM.

Voir : Denderhoutem. Cf. n° 5051 ([N5051](#)).

Arr. Sint-Niklaas; cant. Sint-Gillis-Waas.

N/III/Escaut/5 PL. DE PIÈCES DE TERRES SUR LES PAROISSES DE KEMZEKE ET SINT-GILLIS PRÈS DE LA FRONTIÈRE AVEC LES PAYS-BAS. Sign. Vaes, géomètre-arpenteur, 1786.

Coul. Lég. Dim. 1,44 × 0,27.

Éch. 1/2.600

Parcelles numérotées.

Notice 5059

Arr. Gand, Dendermonde; cant. Ledeborg, Wetteren.

LIMITES ENTRE LAARNE ET DESTELBERGEN.

Voir : Destelbergen. Cf. n° 5052 ([N5052](#)).

Arr. Audenarde; cant. Kruishoutem.

LIMITES ENTRE LEDEN ET WANNEGEM.

Voir : Wannegem-Leden. Cf. n° 5070 ([N5070](#)).

Arr. et cant. Audenarde.

LIMITES ENTRE LEUPEGEM, AUDENARDE, BEVERE, EDELARE, VOLKEGEM.

Voir : Audenarde. Cf. n° 5047 ([N5047](#)).

Arr. Sint-Niklaas; cant. Lokeren.

N/III/Escaut/46 PL. D'UNE ENCLAVE DE LA COMMUNE DE LOKEREN, DITE LOKEREN-DORSSELAERE SITUÉE DANS LA COMMUNE D'EKSAARDE. Sign. Dubray, 1807.

Dim. 0,40 × 0,25.

Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 856.)

Lavis. Lég.
Notice 5060

N/III/Escaut/51 AUTRE PL. D'UNE ENCLAVE DE LOKEREN ET LIMITES D'EKSAARDE.
Sign. Faipoult, préfet de l'Escaut, 1808.

Coul. Lég. Dim. 1,015 × 0,660.
Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 856.)
Chemins.
Notice 5061

Arr. et cant. Eeklo et Bruges.

N/III/Escaut/31 LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE MALDEGEM ET DE SIJSELE
FORMANT EN MÊME TEMPS LA SÉPARATION ENTRE LES DÉPARTEMENTS DE
L'ESCAUT ET DE LA LYS. J.-J Rabault et Ch. Beelaert, 1803.

Coul. Lég. Dim. 0,67 × 0,48.
Éch. 1/2.000

(Prov. F ² 855.)
Lieux dits. Chemins. Terres, fermes. Noms de propriétaires. C^{ne} de Sijsele située en
Flandre occidentale.
Notice 5062

Arr. et cant. Alost.

N/III/Escaut/49 PL. DES LIMITES PROPOSÉES ENTRE LES COMMUNES DE
MELDERT ET DE MOORSEL. **1808**

Coul. Lég. Dim. 0,505 × 0,340.
Éch. 1/5.000.

(Prov. F ² 856.)
Notice 5063

PARTAGE ENTRE LES COMMUNES DE MELDERT ET D'ESSENE.

Voir : Essene. Cf. n° 4879 ([N4879](#)).

Arr. Gand, Eeklo.

RÉGION DE MIDDELBOURG.

Voir : Evergem (région d'). Cf. n° 5055 ([N5055](#)).

DÉLIMITATION ENTRE MIDDELBOURG ET MOERKERKE.

Voir : Moerkerke. Cf. n° 4996 ([N4996](#)).

Arr. Gand et Eeklo; cant. Lochristi et Assanede.

N/III/Escaut/14 LIMITES DE POLDERS ENTRE MOERBEKE, ZELZATE ET AXEL
(Pays-Bas, prov. de Zelande). Copie d'un pl. de 1699, sign. Jacobus du Caiu, 1791.

Coul. Lég. Dim. 0,95 × 0,64.
Sans Éch.

Parcelles numérotées.
Notice 5064

Arr. et cant. Alost.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE MOORSEL ET DE MELDERT.

Voir : Meldert. Cf. n° 5063 ([N5063](#)).

Arr. Alost; cant. Ninove.

PL. DE LA COMMUNE DE NEDERHASSELT.

Voir : Aspelare. Cf. n° 5046 ([N5046](#)).

ENCLAVES DE NEDERHASSELT SITUÉES SUR LA COMMUNE D'HERLINKHOVE.

Voir : Herlinkhove. Cf. n° 5056 ([N5056](#)).

Arr. Alost; cant. Zottegem.

N/III/Escaut/39 « PLAN DE LA COMMUNE D'OOMBERGEN, DE SON ENCLAVE, ET DE
CELLE DE COTTEN-BURST DÉPENDANT DE LA COMMUNE DE BURST ». Sign.
Dubray, 1804.

Coul. Lég. Dim. 0,75 × 0,54.
Éch. 1/5.000

(Prov. F² 856.)
Chemins.
Notice 5065

Arr. Alost; cant. Herzele, Zottegem.

LIMITES ENTRE OOMBERGEN, BORSBEKE, BURST, HILLEGEM.

Voir : Borsbeke. Cf. n° 5050 ([N5050](#)).

Arr. et cant. Alost.

N/III/Escaut/35 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'OORDEGEM ET DE SMETLEDE. Sign. Dubray, 1804.

Coul. Lég. Dim. 0,73 × 0,53.

Éch. 1/5.000.

(Prov. F ² 856.)

Notice 5066

Arr. Dendermonde; cant. Wetteren.

LIMITES ENTRE SCHELLEBELLE ET SERSKAMP.

Voir : Serskamp. Cf. n° 5068 ([N5068](#)).

Arr. Audenarde; cant. Nederbrakel.

N/III/Escaut/53 PL. D'UNE ENCLAVE DE SCHORISSE SITUÉE SUR LE TERROIR D'OPBRAKEL. Sign. Faipoult, préfet de l'Escaut, 1808.

Coul. Lég. Dim. 0,685 × 0,500.

Sans Éch.

(Prov. F ² 856.)

Limites avec les communes voisines. Chemins.

Notice 5067

Arr. Dendermonde; cant. Wetteren.

N/III/Escaut/48 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE SERSKAMP ET DE SCHELLEBELLE. Sign. Dubray, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,765 × 0,865.

Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 856.)

Rectifications de limites entre les deux communes. Chemins. Fermes.

Notice 5068

Arr. Sint-Niklaas; cant. Sint-Gillis-Waas.

PL. DE PIÈCES DE TERRE SITUÉES À SINT-GILLIS-WAES.

Voir : Kemzeke. Cf. n° 5059 ([N5059](#)).

Arr. et cant. Alost.

LIMITES ENTRE SMETLEDE ET OORDEGEM.

Voir : Oordegem. Cf. n° 5066 ([N5066](#)).

Arr. et cant. Audenarde.

LIMITES ENTRE VOLKEGEM, AUDENARDE, BEVÈRE, EDELARE, LEUPEGEM.

Voir : Audenarde. Cf. n° 5047 ([N5047](#)).

Arr. Gand; cant. Lochristi.

N/III/Escaut/12/1-3 PL. DE POLDERS SITUÉS SUR LA COMMUNE DE WACHTBEKE.
XVIII^e siècle

3 p.

Notice 5069

N/III/Escaut/12/1 Polder Saint-Eloi. J. F. Van den Henck, 1755. Chemins et canaux.
Lég.

Dim. 0,70 × 0,61.

N/III/Escaut/12/2-3 Pl. voisins. Chemins et canaux. Hameau d'Overslag.

Coul. Lég. Dim. 0,495 × 0,380 et 0,535 × 0,420.

Arr. Audenarde; cant. Kruishoutem.

N/III/Escaut/50 PL. DU TERROIR ET DES LIMITES DES COMMUNES DE WANNEGEM
ET DE LEDE. J. L. Pieton, 1809.

Coul. Lég. Dim. 0,725 × 0,786.

Éch. 1/5.000

(Prov. F² 856.)

Chemins. Château du Maire.
Notice 5070

LIMITES ENTRE ZARLARDINGE, EVERBEEK, GHROY.

Voir : Everbeek. Cf. n° 5113 ([N5113](#)).

VILLES

Arr. et cant. Audenarde.

N/III/Escaut/60/1-4 PL. DE LA VILLE D'AUDENARDE ET DE SON ENCEINTE. **XVIII^e siècle**

4 p.

Notice 5071

N/III/Escaut/60/1 « Plan de la ville d'Oudenarde levé sur les lieux en l'année 1732 ».

Coul. Lég. Dim. 0,93 × 0,61.
Éch. 1/3.000

Pl. de masse de la ville avec ses principales rues, ses églises, et son château. Pl. détaillé de l'enceinte et des bastions avec des retombes. Pl. des environs.

N/III/Escaut/60/2 Autre pl. de la ville par Joseph de Walryath.

Coul. En lég. liste des principaux édifices, des portes et des bastions de la ville. Dim. 0,955 × 0,625.
Éch. 1/3.700

Pl. voisin du précédent.

N/III/Escaut/60/3 Profils des bastions dits de Tournai, de Bruxelles, des Sœurs Noires, et de deux demi-lunes. **1732**

Coul. Lég. Dim. 0,665 × 0,525.
Éch. 1/350.

N/III/Escaut/60/4 « Mémoire du détail de la fortification de la ville d'Oudenarde avec les projets y proposés ».

N/II/Escaut/5/1-2 PL. DE LA VILLE ET DES ENVIRONS D'AUDENARDE. **XVIII^e siècle**

2 p.

Notice 5072

N/II/Escaut/5/1 Pl. levé à la requête de Deraedt, échevin et commissaire des eaux et écluses de la ville. Sign. P. Van der Meersch et A. Van den Hende, professeurs à l'académie royale de la ville, 1777.

Coul. En lég. topographie de la ville et de ses environs. Dim. 2,40 × 1,30.
Éch. 1/2.000

Vue perspective des principaux monuments. Enceinte et bastions. Abbaye d'Ename.

N/II/Escaut/5/2 Copie du précédent.

Arr. et cant. Gand.

N/II/Escaut/15 « PLAN DES VILLES ET CITADELLE DE GAND ». Sign. J.-B. Malfeson, 2^e moitié XVIII^e s.

Coul. En lég. nomenclature détaillée de la topographie de la ville.

Coul. Lég. Dim. 1,40 × 1,10
Éch. 1/3.500

Pl. de la ville avec ses rues et le pl. de masse de ses principaux monuments. Enceinte et citadelle.

Notice 5073

N/III/Escaut/65 « PLAN DE L'ENCEINTE DE LA VILLE DE GAND ET DE SES COURS D'EAU ». 1777

Dim. 1,025 × 0,735.
Éch. 1/3.500

Simple tracé des fortifications et des canaux. Lavis.
Notice 5074

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Alost.

N/II/Escaut/10 « PROJET DES PRISONS À CONSTRUIRE DANS LES ÉCURIES DU CY-DEVANT ARRAS (*sic*) D'ALOST ». Sign. L. Montoyer. [Fin du XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,96 × 0,82.

Notice 5075

Arr. et cant. Audenarde.

N/III/Escaut/59 « COUPE, PROFIL, ET ÉLEVATION DU BÂTIMENT DIT LA HALLE AUX TOILES DANS LA VILLE D'AUDENARDE ». **1813**

Coul. Lég. Dim. 0,300 × 0,375.

Éch. 1/100.

(Prov. F ¹³ 1602.)

Notice 5076

Arr. et cant. Gand.

N/III/Escaut/57/1-5 PL. DE LA CASERNE DE GENDARMERIE DE GAND. 5 p. Sign. P. de Broe. **[Début du XIX^e siècle]**

(Prov. F ¹³ 1602.)

Notice 5077

N/III/Escaut/57/1 Rez-de-ch.

Coul. Lég. Dim. 0,48 × 0,60.

Éch. 1/95.

N/III/Escaut/57/2 Projet de modifications pour le 1^{er} étage.

Coul. Lég. Dim. 0,49 × 0,64.

Même Éch.

N/III/Escaut/57/3 Projet de modifications pour le rez-de-ch.

Coul. Lég. Dim. 0,48 × 0,62.

Même Éch.

N/III/Escaut/57/4 Pl. d'un étage non spécifié.

Dim. 0,460 × 0,305.

Même Éch.

Pl. au crayon.

N/III/Escaut/57/5 Élev. 1/95. Lég.

Dim. 0,495 × 0,335.

N/III/Escaut/56 « PLAN, PROFIL ET ÉLÉVATION POUR LA RECONSTRUCTION DE LA SALLE DES CONSIGNÉS, CHAMBRE AUX CONSULTATIONS, BUREAU, ETC..., À L'ENTRÉE DE L'HÔPITAL MILITAIRE À GAND ». Sign. P. de Broe, et Van der Haegen, maire de Gand, 1812.

Coul. Lég. Dim. 0,68 × 0,48.
Éch. 1/85.

(Prov. F ¹³ 1601.)
Notice 5078

N/III/Escaut/16/1-8 PROJETS POUR UNE MAISON DE CORRECTION À GAND. 8 p.
Sign. J.-B. Malfeson, 1771.

Notice 5079

N/III/Escaut/16/3 « Plan d'une partie de la ville où passe la nouvelle coupure par Ackerghem joignant dans le canal de Bruges, dans cette [partie] se trouve désigné l'emplacement projeté des maisons de correction ».

Coul. Lég. Dim. 0,54 × 0,43.
Éch. 1/3.000

Pl. du terrain choisi et pl. de masse des bâtiments. Canaux. Enceinte de la ville.

N/III/Escaut/16/1 « Plans réunis en un seul corps proposé pour la construction des bâtimens servant de maison de correction où on exercera différents métiers».

Dim. 0,93 × 0,53.
Éch. 1/200

Pl. général du rez-de-ch. Lavis. Lég.

N/III/Escaut/16/2 « Plan du réfectoire et quelques chambres ».

Dim. 0,53 × 0,43.
Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Escaut/16/6, 8 Élev. du grand corps de bâtiment.

Coul. Dim. 0,86 × 0,26.

Éch. 1/100.

N/III/Escaut/16/7 Profils.

Coul. Dim. 0,44 × 0,27.

Même Éch.

N/III/Escaut/16/4-5 Estimation des dépenses et observation.

N/II/Escaut/8/1-8 PL. DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR AGRANDIR LA
MAISON DE FORCE À GAND ET Y ADJOINDRE UN DÉPÔT DE MENDICITÉ. 8 p.
Brisson, ingénieur en chef, 1811.

Notice 5080

N/II/Escaut/8/1 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 1,04 × 0,91.

Éch. 1/200

Lavis. Lég.

N/II/Escaut/8/2 Pl. du 1^{er} étage.

Dim. 1,105 × 0,445.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/II/Escaut/8/3 Distribution de pl. précédent.

N/II/Escaut/8/4 Pl. du 2^e étage.

Dim. 1,06 × 0,44.

Éch. 1/200

Lavis. Lég.

N/II/Escaut/8/5 Distribution du pl. précédent.

N/II/Escaut/8/6 Coupes et élév.

Dim. 0,81 × 0,43.

Éch. 1/100

Lég.

N/II/Escaut/8/7 « Élévations du bâtiment destiné à l'administration du dépôt de mendicité et aux ateliers volontaires ».

Dim. 1,06 × 0,43.

Éch. 1/100

Plume.

N/II/Escaut/8/8 « Nivellement du terrain où doit être établi le nouveau dépôt de mendicité ». Éch. 1/500. Lég.

Dim. 0,45 × 0,28.

N/III/Escaut/58/1-3 PROJETS POUR UNE MAISON DESTINÉE À LA RECETTE DE L'OCTROI À LA PORTE D'ANVERS, À GAND. 1813

3 p.

(Prov. F ¹³ 1602.)

Notice 5081

N/III/Escaut/58/1 Pl. du rez-de-ch. et élév. Sign. P. de Broe.

Dim. 0,49 × 0,32.

Éch. 1/55

Distribution

N/III/Escaut/58/2 Autre projet au crayon.

Dim. 0,260 × 0,295.

Sans Éch.

Adopté par le Conseil en 1813. Distribution. Lég.

Arr. Sint-Niklaas ; cant. Beveren.

N/III/Escaut/66 PL. DU FORT DE LIEFKENSHOEK (C^{ne} Kallo). Après 1745

Coul. Lég. Dim. 0,610 × 0,485.

Éch. 1/8.500

Enceinte et bâtiments intérieurs. Polders voisins. Rive de l'Escaut.

Notice 5082

N/III/Escaut/67 « PLAN DU FORT DE LA PERLE IMPÉRIALE SCITUÉ EN FLANDRE, À DEUX LIEUES ET DEMY D'ANVERS, QUI A ÉTÉ CONSTRUIT DANS LES ANNÉES 1701... ». (C^{ne} Kallo). **1733**

Coul. Lég. Dim. 0.58 × 0,46.
Éch. 1/2.200

Enceinte et bâtiments intérieurs. Polders voisins. Rive de l'Escaut.
Notice 5083

HAINAUT

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Arr. Charleroi, Soignies, Thuin.

N/II/Jemappes/7 « CARTE DE LA CIRCONVALLATION DE CHARLEROY AVEC TOUS LES PAYS OÙ LES ARMÉES POURROIENT FAIRE DES MOUVEMENTS À CE SUJET ». Pennier, géographe, **XVIII^e siècle**

Coul. Lég. Dim. 1,025 × 1,120.

Environs de Charleroi entre Braine-le-Comte et Nivelles, au Nord, Thuin, Beaumont et Philippeville au sud. Partie située dans les provinces de Brabant et de Namur. Villages, châteaux, abbayes, moulins. Bois. Grands chemins. Gués.
Notice 5084

Arr. Charleroi; cant. Charleroi, Châtelet, Gosselies.

N/III/Jemappes/19 PL. DU DISTRICT DE CHARLEROI. Copie sign. F. J. Beaulieu, géomètre, 1787.

Coul. Lég. Dim. 0,525 × 0,655.
Éch. 1/100.000

Partie située dans les provinces de Brabant et de Namur. Villages, châteaux, abbayes. Chemins.
Notice 5085

Arr. et cant. Charleroi.

N/III/Jemappes/38 PROJET DE FORMATION DU CANTON DE LIBRE-SUR-SAMBRE (CHARLEROI). Creyseul, 1797.

Coul. En lég. liste des communes devant composer le canton de Charleroi. Dim. 0,64 × 0,41.

Éch. 1/80.000

(Prov. F² 861.)

Chemins.

Notice 5086

N/III/Jemappes/29 « CARTE DES CANTONS QUI COMPOSENT L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROY POUR FAIRE CONNAITRE LE CENTRE DE POPULATION DUDIT ARRONDISSEMENT ». **1800**

Dim. 0,42 × 0,33.

Éch. 1/280.000

(Prov. F² 861.)

Chefs-lieux de cantons de l'arrondissement. Chemins. En lég. état de la population par canton.

Notice 5087

Arr. et cant. Soignies.

N/III/Jemappes/27 PL. DU CANTON DE SOIGNIES. **[Vers 1797]**

Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,36.

Éch. 1/84.000

Villages formant le canton. Chemins.

Notice 5088

HYDROGRAPHIE, OUVRAGES D'ART VOIES DE COMMUNICATION

Arr. et cant. Ath.

N/III/Escaut/2/1-5 PARTIE DU COURS DE LA DENDER ENTRE LES ENVIRONS D'ATH ET ALOST. **[XVIII^e siècle]**

5 p.

Notice 5089

N/III/Escaut/2/1 Cours entre Tenre, près d'Ath, et Lessines.

Coul. Lég. Dim. 3,40 × 0,52.

Éch. 1/4.000.

N/III/Escaut/2/4 Deuxième partie comprise entre Lessines et Overboelare.

Dim. 2,25 × 0,88.

Même Éch.

N/III/Escaut/2/5 Troisième partie comprise entre Overboelare et Pollare. Prov. de Flandre orientale.

Dim. 2,83 × 0,75.

Même Éch.

N/III/Escaut/2/2 Quatrième partie comprise entre Liedekerke (Brabant) et Ninove (Flandre orientale).

Dim. 2,30 × 0,63.

Même Éch.

N/III/Escaut/2/3 Cinquième partie comprise entre Denderleeuw et Alost. Prov de Flandre orientale.

Dim. 2,55 × 0,58.

Même Éch.

Arr. Ath et Mons.

N/II/Jemappes/4/1-7 « PLAN FIGURATIF DU COURANT DES RIVIÈRES LA HAISNE ET LA DENDRE AVEC LES PARTIES ADJACENTES DEPUIS MONS JUSQU'AU DELÀ D'ATH ». [XVIII^e siècle]

7 p.

Notice 5090

N/II/Jemappes/4/4 Origine de la Dender dans la région de Masnuy-Saint-Jean [Éch. 1/10.000]. Pour l'ensemble des 7 pl. indications des villages, châteaux, fermes, moulins, routes et chemin.

Coul. Lég. Dim. 0,67 × 0,52.

N/II/Jemappes/4/3 Cours de la Dender dans la région de Jurbise.

Dim. 0,670 × 0,515.

Même Éch. et même facture.

N/II/Jemappes/4/2 Cours de la Dender dans la région de Lens.

Dim. 0,85 × 0,50.

N/II/Jemappes/4/1 Cours de la Dender dans la région comprenant Cambron-Casteau, Chièvres, Ath.

Dim. 1,28 × 0,94.

N/II/Jemappes/4/7 Cours de la Dender au nord d'Ath et dans la région d'Isières.

Dim. 0,425 × 0,515.

N/II/Jemappes/4/5 Cours de la Haine aux environs de Ghlin.

Dim. 0,67 × 0,51.

Même Éch. et même facture que les pl. précédents.

N/II/Jemappes/4/6 Cours de la Haine au nord de Mons et dans la région de Nimy.

Dim. 0,675 × 0,510.

Arr. Mons, Ath, Tournai; cant. Boussu, Quevaucamps, Peruwelz, Antoing.

N/III/Jemappes/21/1-4 PL. POUR UN CANAL À OUVRIR ENTRE BOUSSU ET
TOURNAI. 1739-1740

4 p.

Notice 5091

N/III/Jemappes/21/2 « Premier plan d'un canal à ouvrir de Bossu (sic) à Tournay qui n'étoit pas exécutable; qu'il en a été fait un autre par Gavaux sur une ligne par laquelle on évitoit les montagnes et dont la dépense devoit être beaucoup moindre ». Plon, 1739.

Dim. 4,59 × 0,27.

Pour le profil en long 1/6.000.

Pour les profils en hauteur 1/300. Canal passant aux environs de Boussu, Pommeroeul, Blaton, Peruwelz, Callenelle, Antoing. Lavis. Lég.

N/III/Jemappes/21/1 « Profil du projet du S^r contrôleur Gavaux d'un canal à faire de l'église de Boussu à l'Escaut sur Péronne proche Anthoingt... ». Sign. Plon, 1739. Protestation sign. Gavaux, 1740.

Dim. 5,10 × 0,30.

Même Éch. et même facture que le précédent.

N/III/Jemappes/21/3 « Plan pour le canal de Boussu à l'Escaut sur Péronne projeté par le contrôleur Gavaux sur descente de lieu dans le mois de 7bre 1739... ». Observation sign. Gavaux, 1740.

Dim. 1,22 × 0,49.

Éch. 1/30.000

Tracé du canal. Localités. Chemin. Lavis. Lég.

N/III/Jemappes/21/4 Pl. et profil d'un bassin pour le canal.

Dim. 0,48 × 0,34.

Éch. 1/300

« Ledit plan pour un bassin n'est pas d'une bonne construction ». Sign. Gavaux. Lavis, Lég.

Arr. et cant. Mons.

N/III/Jemappes/12 « PLAN, PROFIL ET FAÇADE DU LONG PONT À LA PORTE DE BERTAIMONT EN LA VILLE DE MONS QUI EST À LA CHARGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET CATHOLIQUE ». **1731**

Coul. Lég. Dim. 0,805 × 0,425.

Éch. 1/85.

Notice 5092

Arr. et cant. Tournai.

N/III/Jemappes/14/1-3 « DESSEINS POUR SERVIR DE DIRECTION DANS LA CONDUITE DES TRAVAUX QUI DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS, AFIN QUE LE TALUT DES PARTIES DE LA RIVE DROITE DE L'ESCAUT DÉGRADÉES PAR LES OPÉRATIONS DU SIEUR DEPESTRE LE LONG DES COMMUNES DITES LES RIGALES AIT AUTANT DE SOLIDITÉ QU'AVANT LA DÉGRADATION ET SOIT REMIS À PEU DE CHOSE PRÈS DANS SON ÉTAT PRIMITIF ». **1782-1783**

3 p.

Notice 5093

N/III/Jemappes/14/1 Coupes des travaux de soutènement à effectuer sur la rive droite de l'Escaut.

Coul. Lég. Dim. 0,61 × 0,86.

Éch. 1/35

Éch. 1/1.100.

Pl. de la partie du cours où la rive est endommagée.

N/III/Jemappes/14/2 Autre pl. de la partie du cours de l'Escaut. Copie par J. Braunberger, élève à l'École hydraulique, d'un pl. sign. M. F. Wallet, J. Dapvril, arpenteurs.

Coul. Lég. Dim. 0,220 × 0,125.

N/III/Jemappes/14/3 Coupe des travaux à effectuer sur la rive droite de l'Escaut. Braunberger d'après Wallet, Dapvril, Peterinck.

Coul. Lég. Dim. 0,220 × 0,125.

Éch. 1/80.

N/III/Jemappes/26/1-2 « PLAN D'UNE PARTIE DE L'ESCAUT DANS LA VILLE DE TOURNAI AVEC UN PROFIL EN LONGEUR (*sic*) PRIS SUR LA JAUGE DE LA NAVIGATION ET LES PONTS PROJETTÉS À FAIRE TOURNANTS ». 2 p. Sign. J.-B. Malfeson, 1777.

Notice 5094

N/III/Jemappes/26/1 Cours de l'Escaut entre l'écluse du pont du Trou et le Luquet.

Coul. Lég. Dim. 1,180 × 0,475.

Éch. 1/1.950

Éch. 1/97. 5 profils en travers du cours de l'Escaut.

Éch. 1/325.

Petit arsenal et quartier du pont du Trou. Profil en long de l'Escaut et profils des ponts.

N/III/Jemappes/26/2 Estimation du prix des travaux.

N/II/Jemappes/5 PL. D'UN AQUEDUC PROJETÉ À TOURNAI DANS LE BAS QUARTIER POUR DÉRIVER LES INONDATIONS DE L'ESCAUT. Sign. Renard, architecte de la ville, 1812.

Dim. 0,955 × 0,940.

Éch. 1/200

(Prov. F ¹³ 1613)

Tracé de l'acqueduc dans les rues de la Lanterne, de l'Hôpital-Notre-Dame, et de Dame Odile. Lavis. En lég. estimation des travaux et de leur coût.

Notice 5095

N/III/Jemappes/53 « DESSIN DU PONT SUR L'ESCAUT DIT LE PONT À L'ARCHE DONT L'ENTREPRISE A ÉTÉ ADJUGÉE AU SIEUR HOURÉ LES 20 MARS ET 25 JUIN 1811 ». Sign. Renard, architecte de la ville, et De Rasse, maire de Tournai, 1812.

Coul. Lég. Dim. 0,88 × 0,58.

Éch. 1/357

(Prov. F ¹³ 1613.)

Pl. de la chambre du pont tournant. Profil et coupe du pont. Pl. du cercle pour recevoir les roulettes et le tourillon.

A rapprocher de N/III/Jemmapes/26.

Notice 5096

Arr. Ath et Tournai; cant. Ath, Leuze.

N/III/Jemappes/22 PROJET DE CHAUSSÉES ENTRE ATH ET TOURNAI. Approuvé par les états du bailliage de Tournai, 1738.

Coul. Lég. Dim. 1,585 × 0,805.

Éch. 1/19.500

Projet de route passant par Maulde, proposé par Ath. Projet de route passant par Leuze proposé par Tournai. Villages, moulins, bois, chemins.

Notice 5097

N/III/Jemappes/23 « PLAN DE LA CHAUSSÉE À CONSTRUIRE D'ATH À TOURNAY LEVÉ ENSUITTES DES ORDRES DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALLE ET CATHOLIQUE PAR LOUIS LE POIX ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,47 × 0,51.

[Éch. 1/22.000]

Projet de route passant par Maulde. Villages et moulins. Bois.

Notice 5098

Arr. et cant. Mons.

PROJET DE CHEMIN ENTRE CUESMES ET JEMAPPES.

Voir : Jemappes. Cf. n° 5100 ([N5100](#)).

Arr. Ath et Soignies; cant. Ath et Enghien.

N/III/Jemappes/25 « PLAN DE LA CHAUSSÉE À FAIRE DEPUIS HALLE PAR ENGHIEU
À ATH ». Sign. A. J. Bonnerre, géomètre, 1739.

Coul. Lég. Dim. 4,935 × 0,445.
Éch. 1/7.500

Partie de la chaussée située en Brabant, arr. Bruxelles, cant. Halle. Pl. sommaire
d'Enghien, villages, château, chapelles, moulins, justices. Bois.
Notice 5099

Arr. Mons, Thuin; cant. Chimay, Beaumont, Merbes-le-Château, Mons.

PROJET DE CHEMIN DE CHIMAY À MONS.

Voir : Mons. Cf. n° 5102 ([N5102](#)).

Arr. et cant. Mons.

N/III/Jemappes/57/1-2 PROJET DE NOUVEAU CHEMIN ENTRE JEMAPPES ET
CUESMES. Lefèvre l'aîné, géomètre. Sign. Brihaye, maire de Jemappes, 1812.

(Prov. F ¹³ 1612.)
Notice 5100

N/III/Jemappes/57/1 « Plan d'une partie du chemin de Jemmapes à Cuesmes, dont la
commune propose de faire une nouvelle percée suivant la ruelle du Destruioil et de
construire un pavé sur 837 mètres de longueur, depuis la grande route de Mons à
Valenciennes jusqu'au territoire de Cuesmes, où il y a un pavé déjà construit ».

Dim. 2,305 × 0,620.
Éch. 1/500

Propriétaires de part et d'autre de la route. Lavis. Lég.

N/III/Jemappes/57/2 « Profil et nivellement du chemin de Jemmapes à Cuesmes ».

Dim. 2,505 × 0,480.
Même Éch.

Lég.

N/III/Jemappes/15 « PLAN TOPOGRAPHIQUE DE LA CHAUSSÉE DE JEMAPPE QUI
PART DE LA CHAUSSÉE DES ÉTATS DU HAINAUT DE MONS À VALENCIENNES DU
VILLAGE DU MÊME NOM, ET DU CHEMIN MARTIN FONTAINE PROJETÉ À SUIVRE

POUR PROLONGER LA DITTE CHAUSSÉE DE JEMAPPE JUSQU'AU CORPS DE GARDE DE FRAMERIES POUR L'EXPORTATION DU CHARBONNAGE DE PICQUERY ET AUTRES DES ENVIRONS ». Wanderpepen, architecte et géomètre à Mons, 1785.

Coul. Lég. Dim. 2,01 × 0,65.
Éch. 1/2.275

Machines à feu situées de part et d'autre de la chaussée et du chemin.
Notice 5101

Arr. Mons, Thuin; cant. Chimay, Beaumont, Merbes-le-Château, Mons.

N/III/Jemappes/20 « CARTE À L'USAGE D'UNE CHAUSSÉE DE MONS À CHIMAY ». [XVIII^e siècle]

Dim. 1,925 × 0,48.
Éch. 1/30.000

Tracé sommaire de route entre Mons et Chimay. Frontière entre le pays de Liège et la France. Localités. Lég.
Notice 5102

Arr. Tournai, Ath, Mons.

N/III/Jemappes/24 CARTE DE LA RÉGION COMPRISE ENTRE TOURNAI, ATH, MONS, AVEC LE TRACÉ DE DEUX CHAUSSÉES PROJETÉES ENTRE TOURNAI ET MONS, TOURNAI ET BOUSSU. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,970 × 0,645.
Éch. 1/50.000

Villes, villages, châteaux, moulins. Chemins, écluses, ponts. Bois. Houillères.
Notice 5103

Arr. Ath, Tournai, cant. Ath, Leuze.

PROJETS DE CHAUSSÉES ENTRE TOURNAI ET ATH.

Voir : Ath. Cf. n° 5097 ([N5097](#)), 509

FORÊTS

Arr. Thuin, Soignies, Charleroi, Mons; cant. Binche, Merbes-le-Château, Roeulx, Fontaine-l'Évêque, Mons.

N/II/Jemappes/1 « CARTE GÉNÉRALE DES CHASSES ROYALES AUX ENVIRONS DU CHÂTEAU ET PARC ROYAL DE MARIMONT ». Baron de Ravizza, ingénieur du duc Charles de Lorraine. A. Cardon sculps. **[XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 1,80 × 1,90.
Éch. 1/11.500

Parc de Marimont et bois des environs. Région s'étendant au delà de Binche, des Estinnes, d'Havré, de Roeulx, de Belcourt. Villes et villages, abbayes, châteaux, fermes, lieux dits. Chemins. En lég. liste des propriétaires des chasses voisines, composition du parc de Marimont, superficie des bois, indication des mesures locales utilisées.
Notice 5104

Arr. Thuin; cant. Binche.

N/III/Jemappes/6 « CARTE D'UNE PARTIE DES CHASSES ROYALES AUX ENVIRONS DU CHÂTEAU ET PARC ROYAL DE MARIMONT AVEC LES BOIS DOMAINS DE LA VISCAGNE, DE MORLAUWEE, DE LA CROIX ET LA PLAINE DE BELCOURT AVEC UNE PARTIE DES BOIS PARTICULIERS ET DES TERRES QUI LES ENVIRONNENT ». De Reichel, ingénieur, 1770.

Coul. En lég. liste des propriétaires de chasses particulières. Dim. 0,63 × 0,50.
Éch. 1/10.000

Château de Marimont, abbaye de l'Olive, village de Morlanwelz. Routes et chemins forestiers. Limites entre le domaine et les chasses particulières, le Hainaut et le Brabant.
Notice 5105

PLANS DE TERROIRS

Arr. Mons; cant. Dour.

N/III/Jemappes/50 PL. DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'ATHIS, D'ONNEZIES, DE MONTIGNIES-SUR-ROC, ET DE FAYT-LE-FRANC. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 1,01 × 0,68.

(Prov. F² 862.)

Ech. 1/5.000. Enclaves des communes d'Athis et d'Onnezies. Chemins. Lavis. Lég.
Notice 5106

Arr. Mons; cant. Boussu.

PL. DE LA COMMUNE D'AUDEMEZ.

Voir : Wasmes. Cf. n° 5133 ([N5133](#)).

Arr. Mons; cant. Dour.

LIMITES ENTRE LES JURIDICTIONS DES SEIGNEURIES DE BAISIEUX ET DE QUIÉVRECHAIN.

Voir : Quiévrechain. Cf. n° 2140

Arr. Mons; cant. Boussu.

PL. DE LA COMMUNE DE BRIFFOEIL.

Voir : Wasmes. Cf. n° 5133 ([N5133](#)).

Arr. Mons, Soignies; cant. Lens, Enghien.

N/III/Jemappes/48 « PLAN DES COMMUNES DE CAMBRON-CASTIAU, CAMBRON-MAIRIE, CAMBRON-SAINT-VINCENT, LOMBISE, ET THORICOURT, POUR FAIRE CONNAITRE LES ENCLAVEMENTS DE CAMBRON-MAIRIE ET PROVOQUER SA SUPPRESSION ». Sign. Geoffrion Cryseul, géomètre en chef à Mons, 1805.

Coul. Lég. Dim. 0,680 × 0,495.

Éch. 1/25.000

(Prov. F ² 862.)

Limites entre les communes. Chemins. Églises, abbayes, châteaux, moulins.

Notice 5107

Arr. Thuin; cant. Binche.

N/III/Jemappes/45 « PLAN DES PÉRIMÈTRES DES COMMUNES DE CARNIÈRES ET DE MONT-SAINTE-ALDEGONDE POUR FAIRE CONNAITRE LES EMPRISES QUI ONT LIEU ENTRE LES COMMUNES ». **1804**

Dim. 0,25 × 0,38.

Sans Éch.

(Prov. F ² 862.)

Simple tracé des limites entre les communes. Terroir cédé par Carnières à Mont-Sainte-Aldegonde.

Notice 5108

PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE DE CARNIÈRES.

Voir : Chapelle-lez-Herlaimont. Cf. n° 5109 ([N5109](#)).

Arr. Tournai; cant. Leuze.

PARTIE DE LA COMMUNE DE CHAPELLE-À-OIE.

Voir : Grandmetz. Cf. n° 5120 ([N5120](#)).

PARTIE DE LA COMMUNE DE CHAPELLE-À-WATTINES.

Voir : Grandmetz. Cf. n° 5120 ([N5120](#)).

Arr. Charleroi, Thuin; cant. Fontaine-l'Évêque, Binche.

N/III/Jemappes/36 « PLAN D'UNE PARTIE DES PÉRIMÈTRES DES COMMUNES DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT, TRAZEGNIES, PIÉTON, CARNIÈRES, POUR FAIRE CONNOITRE QUE LA FERME DE LA TOUR D'HERMONT AINSI QUE LES TERRES QUI EN DÉPENDENT... SONT ÉLOIGNÉES ET TOTALEMENT SÉPARÉES DU TERRITOIRE DE TRAZEGNIES ». Sign. Geoffrion Cryseul, géomètre en chef, et De Coninck, préfet du département de Jemappes, 1804.

Coul. Lég. Dim. 0,49 × 0,37.

Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 861.)

Limites entre les différentes communes.

Notice 5109

Arr. et cant. Charleroi.

N/III/Jemappes/47/1-2 PL. POUR SERVIR À LA DÉLIMITATION ENTRE CHARLEROI ET DAMPREMY. 2 p. Sign. Gautot, géomètre, et Geoffrion Cryseul, géomètre en chef, 1807.

(Prov. F ² 862.)

Notice 5110

N/III/Jemappes/47/1 « Extrait de la carte topographique du territoire de Charleroy... ». Copie en 1807 d'un pl. levé en 1802.

Dim. 0,46 × 0,28.

Éch. 1/3.300

Partie de territoire contesté. Lavis. Lég.

N/III/Jemappes/47/2 « Plan de la limite du territoire des communes de Charleroi et de Dampremi ».

Dim. 0,49 × 0,39.
Sans Éch.

Lavis. Lég.

Arr. Charleroi; cant. Châtelet.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE CHATELET ET DE PONT-DE-LOUP.

Voir : Pont-de-Loup. Cf. n° 5129 ([N5129](#)).

Arr. Mons; cant. Lens.

N/III/Jemmapes/41 « PLAN DU PÉRIMÈTRE DES COMMUNES DE CHAUSSÉE-NOTRE-DAME ET LOUVIGNIES POUR FAIRE CONNAITRE DE QUELLE MANIÈRE LA 2^e EST ENCLAVÉE DANS LA 1^{re} ». Geoffrion Cryseul, géomètre en chef, 1804.

Dim. 0,47 × 0,30.
Éch. 1/25.000

(Prov. F² 862.)
Lavis.
Notice 5111

Arr. et cant. Charleroi.

LIMITES ENTRE DAMPREMY ET CHARLEROI.

Voir : Charleroi. Cf. n° 5110 ([N5110](#)).

Arr. et cant. Soignies.

N/III/Jemappes/39 « TABLEAU D'ASSEMBLAGE DE LA COMMUNE D'ÉCAUSSINES-LALAING ET DE LA PARTIE A DONNÉE À LA DITE COMMUNE PAR DÉCRET IMPÉRIAL EN DATE DU 8 OCTOBRE 1810 ». Sign. Demarbaix, ingénieur vérificateur du cadastre.

Dim. 0,670 × 0,495.
Sans Éch.

(Prov. F² 862.)
Lavis.
Notice 5112

Arr. Charleroi; cant. Binche.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'ÉPINOIS ET LEVAL-TRAHEGNIES.

Voir : Leval-Trahegnies. Cf. n° 5125 ([N5125](#)).

Arr. Tournai; cant. Templeuve.

DOMAINE DE LA COMMANDERIE DE HAUT-AVESNES À ESTAIMBOURG.

Voir : Saint-Léger. Cf. n° 5130 ([N5130](#)).

Arr. Ath; cant. Vloesberg.

N/III/Jemappes/49 LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'EVERBEEK, DE GHOY, ET DE ZARLARDINGE. [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,61 × 0,45.

Sans Éch.

(Prov. F² 862.)

Parcelles limitrophes numérotées. Chemins. Lég.

Notice 5113

Arr. Mons; cant. Dour.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE FAYT-LE-FRANC ET D'ATHIS.

Voir : Athis. Cf. n° 5106 ([N5106](#)).

Arr. Charleroi; cant. Seneffe.

N/III/Jemappes/35 « PLAN DU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE DU FAYT [FAYT-LEZ-MANAGE] ». Sign. Geoffrion Cryseul, géomètre en chef, et De Coninck, préfet du département de Jemappes, 1804.

Dim. 0,63 × 0,51.

Éch. 1/5.000

(Prov. de F² 861.)

Enclaves des communes voisines. Château et ferme du Fayt. Lavis. Lég.

Notice 5114

Arr. Charleroi; cant. Fontaine-l'Évêque.

N/III/Jemappes/43 « PLAN DES COMMUNES DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE ET DE LEERNES POUR FAIRE CONNAITRE LES EMPRISES ET CESSIONS QUI ONT EU

LIEU ENTRE LES COMMUNES ». Sign. Geoffrion Cryseul, géomètre en chef. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,25 × 0,37.

Sans Éch.

(Prov. F² 862.)

Simple tracé des limites. Parties de terroirs échangées.

Notice 5115

Arr. Ath; cant. Frasnes-lez-Buissenal.

N/III/Jemappes/42 « PLAN DES PÉRIMÈTRES DES COMMUNES DE FRASNES-LEZ-BUISSENAL ET DE MOUSTIER POUR FAIRE CONNAITRE LES EMPRISES ET CESSIONS QUI ONT EU LIEU ENTRE CES COMMUNES ». Sign. Geoffrion Cryseul, géomètre en chef, 1807.

Dim. 0,50 × 0,39.

Sans Éch.

(Prov. F² 862.)

Simple tracé des limites. Parties de terroirs échangées.

Notice 5116

Arr. Thuin; cant. Beaumont.

N/III/Jemappes/32 « PLAN DE LA COMMUNE DE FROID-CHAPELLE ». Sign. A. Demarbaix, ingénieur vérificateur du cadastre. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,67 × 0,99.

Éch. 1/20.000

(Prov. F² 861.)

Parcelles réclamées par les communes voisines de Virelles et Lompret. Bois communaux.

Chemins. Lavis. Lég.

Notice 5117

Arr. Ath; cant. Vloesberg.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE GHOY ET D'EVERBEEK.

Voir : Everbeek. Cf. n° 5113 ([N5113](#)).

Arr. Charleroi; cant. Gosselies.

N/III/Jemappes/33 « PLAN FIGURATIF DE GOSSELIES AYANT POUR OBJET

D'ÉTABLIR SES CONFINS AVEC LA COMMUNE DE JUMET ET DE RÉGLER LES DIFFÉRENTS EXISTANTS À CE SUJET ENTRE LEURS 2 COMMUNES ». **1804**

Dim. 0,65 × 0,50.
[Éch. 1/10.000]

(Prov. F² 861.)
Châteaux, fermes, moulins. Bois. Chemins. Lavis. Lég.
Notice 5118

Arr. et cant. Thuin.

N/III/Jemappes/30 « PLAN DES PÉRIMÈTRES DES COMMUNES DE GOZÉE ET MARBAIX POUR FAIRE CONNAITRE LE CHANGEMENT DE LIMITE PROPOSÉE ». Sign. Geoffrion Cryseul, ingénieur vérificateur du cadastre, 1807.

Dim. 0,39 × 0,50.
Éch. 1/25.000

Simple tracé des limites. Bois communal indivis entre les deux communes. Lavis. Lég.
Notice 5119

Arr. Tournai; cant. Leuze.

N/III/Jemappes/37 « PLAN D'UNE PARTIE DES COMMUNES DE GRANDMETZ, CHAPELLE-À-WATTINES, LEUZE, ET CHAPELLE-À-OIE, POUR FAIRE CONNAITRE LES DIVERS ENCLAVEMENTS ET LES MOYENS PROPOSÉS POUR LES FAIRE DISPARAITRE ». Sign. Geoffrion Cryseul, 1805.

Dim. 0,375 × 0,490.
Éch. 1/25.000

(Prov. F² 861.)
Lavis. Lég.
Notice 5120

Arr. Mons; cant. Boussu.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'HAUTRAGE ET DE VILLE-POMMEROEUL.

Voir Ville-Pommeroeul. Cf. n° 5132 ([N5132](#)).

Arr. Charleroi ; cant. Gosselies.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE JUMET ET DE GOSSELIES.

Voir : Gosselies. Cf. n° 5118 ([N5118](#)).

Arr. et cant. Mons.

N/II/Jemappes/1 « PLAN TOPOGRAPHIQUE DE L'ANCIEN ET CÉLÈBRE DUCHÉ ET CHÂTEAU D'HAVRÉ, DÉDIÉ À MONSEIGNEUR LE DUC DE CE NOM, LEVÉ ET DESSINÉ PAR OUVERTUS, 1788 ».

Coul. Lég. Dim. 1,10 × 1,10.
Éch. 1/5.200

Pl. du village d'Havré et de ses environs. Pl. de masse du château. Bois, prés, houblonnières. Routes et chemins. Moulins. En cartouche armes du duc d'Havré.
Notice 5121

Arr. Charleroi; cant. Seneffe.

N/III/Jemappes/5 « PLAN FIGURATIF DE LA TERRE ET SEIGNEURIE DE LE HESTRE APPARTENANT À MONSIEUR LE MARQUIS DE CARONDELET, TENANT AU MIDY AU PARCQ ROYAL DE MARIEMONT, D'OCCIDENT AU TERROIR D'HAIVRE-SAINT-PIERRE, DU NORD AU FIEF DE RAIDEMONT, ET D'ORIENT AU TERROIR DU FAY ET DE BELCOURT, LEVÉ CONFORMÉMENT À L'EXISTENCE DU TERROIR EN L'AN 1785 ».

Coul. Lég. Dim. 0,905 × 0,62.
Éch. 1/4.870

Pl. de masse du château de Marimont et de l'abbaye de l'Olive. Pl. du village de La Hestre et du hameau de Redemont. Routes et chemins. Bois de la Hestre et de Maremont. Houillères.
Notice 5122

LIMITES ENTRE LA HESTRE ET MORLANWELS.

Voir : Morlanwelz. Cf. n° 5128 ([N5128](#)).

Arr. Charleroi; cant. Fontaine-l'Évêque.

LIMITES ENTRE LEERNES ET FONTAINE-L'ÉVÊQUE.

Voir : Fontaine-l'Évêque. Cf. n° 5115 ([N5115](#)).

Arr. Tournai; cant. Templeuve.

N/II/Jemappes/3 « CARTE TOPOGRAPHIQUE ET OPÉRATIONS GÉOMÉTRIQUES DE DEUX CENT SOIXANTE SEIZE BONNIERS DE TERRE DE LA PAROISSE DE LEERS

CÉDÉS PAR SA MAJESTÉ TRÈS CHRÉTIENNE À SA MAJESTÉ IMPÉRIALE APOSTOLIQUE, PAR L'ARTICLE 5 DE LA CONVENTION DU 18 NOVEMBRE 1779 ET RELATIVE AU PROCÈS-VERBAL DE MESURAGE DES GÉOMÈTRES DU 18 DÉCEMBRE 1780 ». Sign. M. F. Wallet et J. Gombert, géomètres, 1780.

Coul. Lég. Dim. 1,83 × 1,20.
Éch. 1/2.850

Pl. approuvé et sign. par Ph. de Neny et Calonne, commissaires de l'Empereur et du Roi. Fermes, château, moulins. Routes et chemins. Noms des propriétaires voisins du terroir concédé.
Notice 5123

N/II/Jemappes/8 COPIE DU PL. PRÉCÉDENT. (Transféré de N II Nord 2).

Notice 5124

Arr. Tournai; cant. Leuze.

PL. D'UNE PARTIE DE LA COMMUNE DE LEUZE.

Voir : Grandmetz. Cf. n° 5120 ([N5120](#)).

Arr. Thuin; cant. Binche.

N/III/Jemappes/44 « PLAN DES PÉRIMÈTRES DES COMMUNES DU VALTRAHEGNIES [LEVAL-TRAHEGNIES] ET D'ESPINOIS POUR FAIRE CONNAÎTRE LES EMPRISES ET CESSIONS DES TERRITOIRES QUI ONT EU LIEU ENTRE LES COMMUNES ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,25 × 0,38.
Sans Éch.

(Prov. F² 862.)
Simple tracé des limites des deux terroirs. Partie de bois prise par Épinois. Lég.
Notice 5125

Arr. Mons; cant. Lens.

PL. DE LOMBISE.

Voir : Cambron-Casteau. Cf. n° 5107 ([N5107](#)).

PL. DE LOUVIGNIES.

Voir : Chaussée-Notre-Dame-Louvignies. Cf. n° 511

Arr. et cant. Thuin.

LIMITES ENTRE MARBAIX ET GOZÉE.

Voir : Gozée. Cf. n° 5119 ([N5119](#)).

Arr. Mons; cant. Dour.

LIMITES ENTRE LES JURIDICTIONS DES SEIGNEURIES DE MARCHIPONT ET DE QUIÉVRECHAIN.

Voir : Quiévrechain. Cf. n° 2140

Arr. Thuin; cant. Binche.

N/III/Jemappes/3/1-3 PL. DU PARC DE MARIEMONT. [XVIII^e siècle]

4 p.

Notice 5126

N/III/Jemappes/3/1

Coul. Lég. Dim. 0,77 × 0,65.
Éch. 1/5.500

Pl. de masse du château. Sign. L. Montoyer. Fontaine minérale. Houillères. Abbaye de l'Olive. Routes et chemins.

N/III/Jemappes/3/2 Pl. sommaire du parc.

Dim. 0,67 × 0,51.
Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Jemappes/3/3-4 Autres pl. du parc avec tracé de la fontaine et de ses regards. Houillères et fosses de La Hestre. Château de Mariemont. Abbaye de Lolive. Routes et chemins. Lavis. Lég.

Dim. 0,61 × 0,44.

Arr. Mons; cant. Lens.

N/III/Jemappes/51 PL. DU TERROIR DE LA COMMUNE DE MASNUY-SAINT-PIERRE

APRÈS DIVERS ÉCHANGES EFFECTUÉS AVEC LES COMMUNES DE NEUFVILLES, LENS, MASNUY-SAINT-JEAN. A. Demarbaix, ingénieur vérificateur du cadastre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. différentes selon les échanges. Lég. Dim. 0,67 × 0,50.
Sans Éch.

(Prov. F² 852.)
Chemins.
Notice 5127

Arr. Mons; cant. Dour.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE MONTIGNIES-SUR-ROC ET D'ATHIS.

Voir : Athis. Cf. n° 5106 ([N5106](#)).

Arr. Thuin; cant. Binche.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE MONT-SAINTE-ALDECONDE ET CARNIÈRES.

Voir : Carnières. Cf. n° 5108 ([N5108](#)).

Arr. Thuin, Charleroi; cant. Binche, Seneffe.

N/III/Jemappes/34 « PLAN D'UNE PARTIE DES LIMITES ENTRE MORLANWELZ ET LA HESTRE ». Sign. Geoffrion Cryseul, 1804.

Dim. 0,37 × 0,25.
Éch. 1/5.000

(Prov. F² 861.)
Anciennes limites et limites projetées. Partie de terrain contestée dépendant du parc de Mariemont. Lavis.
Notice 5128

Arr. Ath; cant. Frasnes-lez-Buissenal.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE MOUSTIER ET DE FRASNES-LEZ-BUISSENAL.

Voir Frasnes-lez-Buissenal. Cf. n° 5116 ([N5116](#)).

Arr. Mons; cant. Dour.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES D'ONNEZIES ET D'ATHIS.

Voir : Athis. Cf. n° 5106 ([N5106](#)).

Arr. Tournai; cant. Templeuve.

DOMAINES DE LA COMMANDERIE DE HAUT-AVESNES À PECQ.

Voir : Saint-Léger. Cf. n° 5130 ([N5130](#)).

Arr. Charleroi; cant. Fontaine-l'Évêque.

LIMITES ENTRE PIÉTON, CARNIÈRES, TRAZEGNIES, CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT.

Voir : Chapelle-lez-Herlaimont. Cf. n° 5109 ([N5109](#)).

Arr. Charleroi ; cant. Châtelet.

N/III/Jemappes/31 « CROQUIS FIGURATIF DES LIMITES PRÉTENDUES PAR LES COMMUNES DE PONT-DE-LOUP ET DE CHÂTELET, ET DE CELLES QU'IL PARAÎT CONVENABLE D'ASSIGNER ENTRE CES 2 COMMUNES ». Sign. Gérard, géomètre.

Dim. 0,48 × 0,38.

Sans Éch.

(Prov. F² 861.)

Limites demandées par les communes et limites proposées par le géomètre. Noms de propriétaires voisins. Lég.

Notice 5129

Arr. Tournai; cant. Templeuve.

N/IV/Jemappes/1 « ATLAS CONTENANT LE PAPIER TERRIER DES DOMAINES DE LA COMMANDERIE D'HAUT-AVESNES SITUÉS DANS LES VILLAGES DE SAINT-LÉGER, DOTTIGNIES, COYGHEM [KOOIGEM], ESTAIMBOURG, PECQ, WARCOING ET ESPIERRE ENSEMBLE LES TERRES, FIEFS ET COTTIÈRES RELEVANTES ET TENUS DE LA DITTE COMMANDERIE À CAUSE DE SA SEIGNEURIE HAUT JUSTICIÈRE ET VICOMTIÈRE AU CHEF LIEU DE SAINT-LÉGER... ». 40 fls dont 3 pl. Dressé sur l'ordre des Fr. Delarue, commandeur de la commanderie d'Haut-Avesnes, par J.-J. Defosseux, géomètre arpenteur de la province de Flandre, 1779.

Parch. Coul. Lég. Dim. 0,94 × 0,74. Dim. 0,67 × 0,85. Dim. 0,58 × 0,77.

Éch. 1/3.000.

Chapelle de la commanderie, ferme. Chemins. Parcelles numérotées renvoyant au terrier. Terres, prés, bois. Noms des propriétaires voisins.

Files 2, 3, 4 r° « Table alphabétique des noms de propriétaires des terres reprises au présent terrier du Temple de Saint-Léger ». N^{os} du terrier, superficie des terres, total par

propriétaire.

Filles 4 v°, 5. « Lettres de terrier obtenues au Conseil de Maline » au nom de l'impératrice Marie-Thérèse, 1778.

Filles 6 à 35 r°. Registre terrier des 116 parcelles relevant, directement ou non, de la commanderie.

Fille 35 r° et v°. Attestation sign. J.-J. Defosseux.

Filles 36 et 37 r°. Avis à « Messieurs les bailli, lieutenant et échevins de la terre et seigneurie du Temple de Saint-Léger » par le procureur de Fr. Delarue, 1780. Attestation sign. par le lieutenant, le bailli et les échevins. Sceau de la commanderie.

Fille 38. « Plan de la terre, seigneurie et domaines du Temple à Saint-Léger et villages circonvoisins appartenant à la commanderie d'Haut-Avesnes... pour servir au papier terrier renouvelé en 1777 et 1778... ».

Fille 39. « Deuxième carte du mesurage des domaines et mouvances de la seigneurie du Temple à Saint-Léger situées sur les terroirs d'Espierre, Saint-Léger, et Warcoing ».

Même

Fille 40. « Troisième carte du mesurage des domaines et mouvance de la seigneurie du Temple à Saint-Léger situées sur le terroir de Pecque, Warcoing, d'Etembourg, Coyghem et Dottignies ». Même

Église et château d'Espierres en perspective. Parcelles numérotées. Terres et prés.

Chemins. Moulins. Noms des propriétaires voisins.

Terroirs de Dottignies et Kooigem situés en Flandre occidentale. Parcelles numérotées.

Terres, prés, bois. Chemins. Noms des propriétaires voisins.

Notice 5130

Arr. Soignies; cant. Enghien.

PL. DE LA COMMUNE DE THORICOURT.

Voir : Cambron-Casteau. Cf. n° 5107 ([N5107](#)).

Arr. Charleroi; cant. Fontaine-l'Évêque.

PARTIE DU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE DE TRAZEGNIES.

Voir : Chapelle-lez-Herlaimont. Cf. n° 5109 ([N5109](#)).

Arr. et cant. Tournai.

N/III/Jemappes/18 « PLAN DU VILLAGE DE VAULX ». 1761

3 p.

Notice 5131

N/III/Jemappes/18/1 Pl. du village.

Coul. Lég. Dim. 0,995 × 0,380.
Éch. 1/900

Levé en conséquence des décrets des 15 juillet 1756, 11 mai 1757, 9 janvier 1758,
pour établir la distinction entre les provinces de Flandre et de Hainaut, dans le village.

N/III/Jemappes/18/2 Mémoire contenant la « désignation des maisons et terres
franches Flandres enclavées dans le village de Vaulx... ».

N/III/Jemappes/18/3 Acte du 29 août 1761. Sign. Charles de Lorraine, agréant le pl. et
le mémoire précédent. Sceau de l'Empire plaqué.

Arr. Ath, Mons; cant. Quevaucamps, Boussu.

N/III/Jemappes/46 « PLAN D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE
VILLE-LEZ-POMMERŒUL POUR FAIRE CONNAITRE UNE PORTION DE LIMITE
INCONNUE ENTRE CETTE COMMUNE ET CELLE D'HAUTRAGES ». Sign. Geoffrion
Cryseul, géomètre en chef, 1806.

Dim. 0,39 × 0,50.
Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 862.)

Limites revendiquées par les deux communes et limites proposées par le géomètre.
Terres, bois, houblonnières. Chemins et bornes. Lavis.
Notice 5132

Arr. Tournai; cant. Templeuve.

DOMAINE DE LA COMMANDERIE DE HAUT-AVESNES À WARCOING.

Voir : Saint-Léger. Cf. n° 5130 ([N5130](#)).

Arr. Tournai; cant. Péruwelz.

N/III/Jemappes/40 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DES COMMUNES DE WASMES,
BRIFFEUIL ET AUDEMEZ POUR FAIRE CONNAITRE LEURS PÉRIMÈTRES
RESPECTIFS ». F. du Buat, géomètre. Sign. Geoffrion Cryseul, géomètre en chef, 1804.

Dim. 0,680 × 0,495.
Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 862.)

Simple tracé des limites.
Notice 5133

VILLES

Arr. et cant. Charleroi.

N/III/Jemappes/61 « PLAN DE CHARLEROY ». A Paris, chez Le Rouge, rue des Grands-Augustins. [XVIII^e siècle]

Dim. 0,51 × 0,36.

Éch. 1/4.750

(Prov. du collège Louis-le-Grand.)

Grav. Pl. de l'enceinte fortifiée. Portes et bastions.

Notice 5134

Arr. et cant. Mons.

N/III/Jemappes/59 PL. DE LA VILLE DE MONS. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,65 × 0,60.

Éch. 1/7.350

Enceinte et portes. Principales rues et monuments.

Notice 5135

Arr. Mons; cant. Boussu.

N/III/Jemappes/60 « PLAN DE LA VILLE DE SAINT-GHISLAIN ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,465 × 0,645.

Sans Éch.

Pl. de l'enceinte et des bastions. Tracé des principales rues. Retombe.

Notice 5136

Arr. et cant. Tournai.

N/III/Jemappes/58/1-2 PL. DE LA VILLE DE TOURNAI.

2 p.

Notice 5137

N/III/Jemappes/58/1 « Plan de Tournay, ville épiscopale située sur l'Escaut ». A Paris chez Le Rouge, ingénieur géographe du Roi, rue des Grands Augustins, 1744.

Dim. 0,625 × 0,525.
Éch. 1/9.300

Grav. Pl. de l'enceinte et des bastions. Portes et ponts. Principales rues et monuments. Faubourgs. Lég.

N/III/Jemappes/58/2 « Tornacum ». [XVII^e siècle]

Dim. 0,37 × 0,29.
Sans Éch.

Grav. Vue perspective de la ville avec ses principaux monuments, son enceinte, et ses ponts. Lég.

N/II/Jemappes/6 « PROJET DE RESTAURATION DU QUARTIER ABBATIAL DE L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-MARTIN [À TOURNAI], DESTINÉE À UN HÔTEL DE VILLE, AU TRIBUNAL DE COMMERCE, AUX TRIBUNAUX DE PAIX, AUX ADMINISTRATIONS DES HOSPICES ET DE BIENFAISANCE, ET AUX MAGASINS ET SERVICES DE CES ÉTABLISSEMENTS ». Sign. B. Ménard, architecte de la ville, 1813.

Coul. Lég. Dim. 1,345 × 0,865.
Éch. 1/200

Pl. des bâtiments et projet de nouvelle distribution.
Notice 5138

N/III/Jemappes/55 « PLAN DE LA RUE DES TANNEURS [À TOURNAI] ». [Vers 1811]

Coul. Lég. Dim. 1,62 × 0,23.
Éch. 1/200

(Prov. F¹² 1612.)

Maisons situées de part et d'autre de la rue. Cours de l'Escaut du pont à l'Arche au pont aux Pommés. Quai entre l'Escaut et la rue des Tanneurs.

Notice 5139

Arr. et cant. Charleroi.

N/III/Jemappes/28 « PLAN DU TRIBUNAL DE CHARLEROI, AN 8 ». 1800

Dim. 0,625 × 0,330.
Éch. 1/107

(Prov. F² 861.)

Rez-de-ch. En lég. distribution.

Notice 5140

Arr. Thuin; cant. Binche.

N/III/Jemappes/2/1-9 PL. DU CHÂTEAU DE MARIEMONT. XVIII^e siècle

9 p.

Notice 5141

N/III/Jemappes/2/2 Pl. général du château et du parc.

Dim. 0,52 × 0,99.

Éch. 1/900

Pl. de masse des bâtiments. Parterres et pièces d'eau. Lavis.

N/III/Jemappes/2/1 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,645 × 0,835.

Éch. 1/216.

N/III/Jemappes/2/6 Pl. du 1^{er} étage

Dim. 0,35 × 0,46.

Éch. 1/430.

N/III/Jemappes/2/9 Élev. de la façade du corps principal.

Dim. 1,43 × 0,50.

Éch. 1/87

Lavis.

N/III/Jemappes/2/4 Élev. d'une aile et coupe du corps principal.

Dim. 1,870 × 0,395.

Même Éch.

Lavis.

N/III/Jemappes/2/5 Élev. d'un pavillon.

Dim. 0,350 × 0,515.

Éch. 1/55

Lavis.

N/III/Jemappes/2/3 Élev. d'une orangerie.

Dim. 0,495 × 0,265.

Éch. 1/58

Lavis.

N/III/Jemappes/2/7-8 Élev. différentes du grand corps et d'une aile.

Dim. 1,260 × 0,415 et 1,49 × 0,37.

Éch. 1/87 et 1/54

Plume.

Arr. et cant. Mons.

N/III/Jemappes/16/1-4 PL. DU COLLÈGE DE HOUDAIN À MONS. 1736

5 p.

Notice 5142

N/III/Jemappes/16/1 Pl. général du collège de Houdain au rez-de-ch.

Coul. En lég. distribution. Dim. 0,630 × 0,965.

Éch. 1/200.

N/III/Jemappes/16/3 Pl. du rez-de-ch. de l'aile gauche à construire. « Projet mis en exécution ».

Coul. Dim. 0,650 × 0,485.

Éch. 1/95.

N/III/Jemappes/16/5 Élev. du même bâtiment. « Projet mis en exécution »

Coul. Dim. 0,640 × 0,485.

Éch. 1/102.

N/III/Jemappes/16/4 Autre élev. du même bâtiment et coupe de la salle de comédie du collège. « A mettre en exécution ».

Coul. Dim. 0,59 × 0,45.

Éch. 1/200.

N/III/Jemappes/16/2 Élev. de la salle de comédie, coupe du réfectoire, et pl. du jardin.

Coul. Dim. 0,650 × 0,485.

Éch. 1/206

**N/III/Jemappes/17/1-10 PROJETS D'AGRANDISSEMENT DU COLLÈGE DE HOUDAIN.
1777-1778**

10 p.

Notice 5143

N/III/Jemappes/17/1 « Plan de distribution à rez-de-chaussée d'un projet pour bâtir au collège de Houdain à Mons un corps de logis semblable et parallèle à celui construit en 1736 avec des augmentations derrière les pavillons... ». Sign. Fonson, architecte, 1778.

Coul. Lég. Dim. 0,66 × 0,99.

Éch. 1/180.

N/III/Jemappes/17/10 Mémoire sign. Fonson, à Mons, le 8 août 1778.

N/III/Jemappes/17/3 « Plan général de la distribution de l'étage souterrain des bâtimens à construire pour l'augmentation du collège de Houdain et de l'école française tant sur le terrain dudit collège et de l'hôpital des Apostolines levé en 1735 par le sieur de Bettignies... que sur le terrain de la maison des Enfants trouvés levé en 1777 par le maître des ouvrages adjoint, Bource... ».

Coul. Lég. Dim. 0,615 × 0,990.

Éch. 1/182.

N/III/Jemappes/17/2 « Plan général de la distribution à rez-de-chaussée des bâtiments à construire. ... ».

Coul. Lég. Dim. 0,625 × 0,985.

Mêmes Éch. et facture que le précédent. Projet plus important que 1.

N/III/Jemappes/17/5 « Plan général de la distribution des bâtiments du premier étage des bâtiments à construire... ».

Coul. Lég. Dim. 0,525 × 0,735.

Même Éch.

N/III/Jemappes/17/7 « Plan général du second étage du grand bâtiment parallèle... ».

Coul. Lég. Dim. 0,520 × 0,725.

Même Éch.

N/III/Jemappes/17/6 « Plan du troisième étage... ».

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,36.
Même Éch.

N/III/Jemappes/17/9 « Plan du détail des bois nécessaires à chaque étage du grand bâtiment parallèle et particulièrement du quatrième et dernier étage sous toit ».

Coul. Lég. Dim. 0,52 × 0,36.
Même Éch.

N/III/Jemappes/17/4 « Plan d'élévation de la façade de l'école française avec la coupe et le profil de ladite école ».

Coul. Lég. Dim. 0,570 × 0,805.
Même Éch.

N/III/Jemappes/17/8 « Plan de coupe et profil prise sur la longueur du bâtiment parallèle...».

Coul. Lég. Dim. 0,450 × 0,595.
Même Éch.

N/III/Jemappes/9 « PLAN DÉMONSTRATIF DE LA MASSE DES BÂTIMENTS QUI COMPOSENT LE COUVENT DES CI-DEVANT JÉSUITTES DE LA VILLE DE MONS, DES MAISONS QUI APPARTIENNENT AU DIT COUVENT TENUES EN LOUAGE, LEVÉ PAR L'ARCHITECTE BOURCE LE 17 OCT. 1778 EN EXÉCUTION DES ORDRES DE M^r LIMPENS, CONSEILLER AU CONSEIL PRIVÉ DE SA MAJESTÉ ».

Dim. 1,400 × 0,655.
Éch. 1/220

Pl. de masse des bâtiments. Rues voisines. Lavis. En lég. distribution.
Notice 5144

N/III/Jemappes/10 « PLAN FIGURATIF DU TERREIN OCCUPÉ DANS LA VILLE DE MONS PAR LE COUVENT DES R.R.P.P. RÉCOLLETS PAR UNE BLANCHERIE APPARTENANT À LA BONNE MAISON DES CHARTRIERS ET PAR LE JARDIN DE LADITTE MAISON ». Fonson, architecte, 1778.

Coul. Lég. Dim. 0,630 × 0,945.
Éch. 1/500

Limites des bâtiments. Jardins.
Notice 5145

N/III/Jemappes/11 « PLAN DU TERREIN CI-DEVANT OCCUPÉ POUR LE SERVICE DE FEUE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA PRINCESSE DE LORRAINE, ET À L'USAGE DE REMISES, ÉCURIE, MANÈGE ET ORANGERIE ». Fonson, architecte, 1778.

Coul. Lég. Dim. 0,740 × 0,525.
Éch. 1/200

Pl. de masse des batiments. Même facture que N III Jemappes 10.
Notice 5146

N/III/Jemappes/13 « PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'HÔPITAL ROYAL À MONS ». 3 p. C. J. Amand, 1757.

Notice 5147

N/III/Jemappes/13/1 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,550 × 0,425.
Éch. 1/190

Grande salle avec projet d'augmentation du nombre des lits. Chapelle. Dessin d'une rangée de lits. Lég.

N/III/Jemappes/13/2 Copie d'un mémoire touchant à la réorganisation du service.

N/III/Jemappes/13/3 Lettre donnant une estimation des dépenses projetées.

N/III/Jemappes/7 PL. DE L'HÔPITAL MILITAIRE DIT DE SAINT-JEAN À MONS. **XVIII^e** siècle

Dim. 0,590 × 0,915.
Éch. 1/54

Pl. du rez-de-ch. Lavis. En lég. distribution.
Notice 5148

N/III/Jemappes/56/1-2 PL. DE LA PRÉFECTURE DE MONS. 2 p. Sign. Denoël, ingénieur. Vu par Favier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département de Jemappes, 1812.

(Prov. F¹³ 1612.)
Notice 5149

N/III/Jemappes/56/1 Rez-de-ch.

Dim. 0,66 × 0,97.

Éch. 1/200

Jardin et parterres. Lavis. En lég. distribution.

N/III/Jemappes/56/2 1^{er} étage et combles.

Dim. 0,65 × 0,97.

Mêmes Éch. et facture que le précédent.

N/III/Jemappes/8 PROJET DE CONSTRUCTION DE CLASSES POUR LE COLLÈGE DU SÉMINAIRE À MONS. **XVIII^e siècle**

3 p.

Notice 5150

N/III/Jemappes/8/2 « Plan des classes à bâtir dans une partie de la cour de la brasserie et jardin du séminaire à front de rue ».

Dim. 0,75 × 0,49.

Éch. 1/90

Lavis. Lég.

N/III/Jemappes/8/1 Pl. de la distribution du 1^{er} étage et du galetas et détail des poutres et solives supportant l'étage en galetas.

Dim. 0,72 × 0,50.

Même Éch.

Lavis.

N/III/Jemappes/8/3 « Plan du portique à adosser contre le bâtiment des classes à construire au collège du séminaire à Mons ». Pl., élév. coupe.

Dim. 0,740 × 0,365.

Même Éch. et facture que les précédents.

Arr. et cant. Thuin.

N/III/Jemappes/54/1-2 PROJETS POUR L'HÔTEL DE VILLE DE THUIN. **[vers 1813]**

(Prov. de F¹³ 1612.)

Notice 5151

N/III/Jemappes/54/1 Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage. Élev. des façades donnant sur la place et sur la rue des Capucins. Coupes. Lavis. Lég.

Dim. 0,630 × 0,815.

N/III/Jemappes/54/2 « Plan géométrique d'une maison appartenant à à Monsieur Fabri, propriétaire en la commune de Seny, département de l'Ourte, laquelle on propose de réunir au nouvel hôtel de ville de Thuin ».

Dim. 0,35 × 0,40.

Même Éch.

Pl. du rez-de-ch. Lég.

N/III/Jemappes/1 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA MAISON CLAUSTRALE, COURS ET JARDINS Y ANNEXÉS SITUÉS EN LA COMMUNE DE THUIN, ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI, DÉPARTEMENT DE JEMMAPES, APPARTENANT À LA CAISSE D'AMORTISSEMENT LEVÉ PAR FRANÇOIS ROELANDT, GÉOMÈTRE FORESTIER DOMICILIÉ À LOBBES ». **1810**

Dim. 0,43 × 0,37.

Éch. 1/200

Pl. de masse de la maison. Jardin. Rues voisines. Lavis Lég.

Notice 5152

Arr. et cant. Tournai.

N/III/Jemappes/52/1-2 PROJET D'AGRANDISSEMENT DU MARCHÉ AUX ŒUFS, AU BEURRE ET À LA VOLAILLE DE LA VILLE DE TOURNAI. 2 p. Sign. B. Renard.

(Prov. F¹³ 1613.)

Notice 5153

N/III/Jemappes/52/1 « Projet pour l'établissement du marché à la volaille sur le terrain de l'ancien marché aux filets et d'une partie de l'ex-cimetière de la paroisse de Notre-Dame ».

Coul. Lég. Dim. 0,45 × 0,37.

Éch. 1/200

Rues voisines.

N/III/Jemappes/52/2 Pl. voisin du précédent.

Coul. Lég. Dim. 0,545 × 0,420.

Même Éch.

Ancien cimetière partagé entre une cour de service pour la cathédrale et le nouveau marché. Élev. du mur séparant ces deux nouvelles affectations.

PROVINCE DE LIEGE

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Arr. Huy; cant. Jehay-Bodegnée.

N/III/Ourthe/18 « CARTE TOPOGRAPHIQUE DU CANTON DE BODEGNÉE, DÉPARTEMENT DE L'OURTE ». Michel Jules Jamotte. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,365 × 0,410.
Éch. 1/50.000.

(Prov. F² 873.)
Notice 5154

Arr. Liège, Verviers; cant. Louveigné, Spa.

N/III/Ourthe/30 PROJET DE LIMITES ENTRE LES ARRONDISSEMENTS DE LIÈGE ET DE MALMÉDY, ENTRE LES COMMUNES D'AYWAILLE ET DE LA REID. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,51 × 0,40
Sans Éch.

(Prov. F² 874.)
Anciennes et nouvelles limites des communes. Lavis. Lég.
Notice 5155

Arr. Verviers; cant. Aubel.

N/III/Roer/2 LIMITES ENTRE LE LIMBOURG IMPÉRIAL ET LE LIMBOURG HOLLANDAIS DANS LA RÉGION DE CEMMENICH (Belgique) ET DE VAALS (Pays-Bas). **[Fin du XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 1,29 × 0,79.
Sans Éch.

Notice 5156

N/III/Ourthe/7 LIMITES ENTRE LE LIMBOURG IMPÉRIAL ET LE LIMBOURG
HOLLANDAIS AUX ENVIRONS DE SIPPENAEKEN ET DE GEMMENICH. **XVIII^e siècle**

Coul. Lég. Dim. 0,98 × 0,67.
Sans Éch.

Notice 5157

Arr. Verviers; cant. Malmedy.

LIMITES ENTRE LES DUCHÉS DE LUXEMBOURG ET DE JULIERS ENTRE
ROCHERATH, ELSENBORN, SCHLEYDEN ET MONTJOYE [MONSCHAU].

Cf. n° 4690 ([N4690](#)).

Arr. Verviers; cant. Malmedy.

LIMITES ENTRE LES ARRONDISSEMENTS DE MALMEDY ET DE LIÈGE.

Voir : Liège. Cf. n° 5155 ([N5155](#)).

Arr. Liège, Huy, Verviers, Waremme.

N/III/Ourthe/19 « CARTE DU DÉPARTEMENT DE L'OURTE AVEC L'ANCIENNE ET
NOUVELLE DÉMARCATIION DES CANTONS ». **1798**

Coul. Lég. Dim. 0,93 × 0,58.
Éch. 1/275.000

(Prov. F² 873.)

Anciennes et nouvelles limites. Chemins. Bois.

Notice 5158

N/III/Ourthe/32 « DÉPARTEMENT DE L'OURTE DIVISÉ EN 3 ARRONDISSEMENTS ET
EN 30 CANTONS ». Feuille n° 94 de l'Atlas national de France. P.A.F. Tardieu sculps. A
Paris, chez P.G. Chanlaire et chez la veuve Dumez, 1806.

Dim. 0,70 × 0,56.
Éch. 1/265.000

Lég.

Notice 5159

HYDROGRAPHIE

Arr. Huy; cant. Huy, Nandrin.

N/III/Belgique/1 « CARTE DU COURS DE LA HIOULLE DEPUIS HUY JUSQU'AU CHÂTEAU DE MODAVE ». **XVIII^e siècle**

Coul. Lég. Dim. 0,23 × 0,30.

Éch. 1/60.000.

Notice 5160

FORÊT

Arr. Verviers; cant. Limbourg, Eupen.

N/II/Ourthe/1 « CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA FORÊT DITE HERTOGENWALD ET DES FAGNES Y ADJACENTES SITUÉES AU DUCHÉ DE LIMBOURG À SA MAJESTÉ IMPÉRIALE-ROYALE ». Jean Nicolas Marchal, à Bruxelles, 1780.

Coul. Lég. Dim. 2,16 × 1,98.

Éch. 1/11.500

Éch. réduite de la même région étendue au Limbourg, aux principautés de Liège et de Stavelot, aux environs de Maestricht et de Fauquemont, d'Aix-la-Chapelle et de Juliers.

Villes de Limbourg et Eupen. Villages et hameaux voisins. Chemins. Limites de la forêt, des principautés de Liège et de Stavelot, du Luxembourg et de l'Allemagne. En cartouche, en bas et à gauche, carte grav. à

Notice 5161

PLANS DE TERROIRS

Arr. Waremme; cant. Hannut.

N/II/Ourthe/1 « PLAN FAIT À VUE PAR LE SOUSIGNÉ DES CAMPAGNES DIFFÉRENTIEUSES ENTRE ACOSSE ET MEELFE [MEEFFE] À LA RÉQUISITION DE CEUX DE LA JUSTICE DUDIT ACOSSE ». Jacquet, 1764.

Coul. En lég. noms des propriétaires. Dim. 1,48 × 1,32.

Sans Éch.

Parcelles. Terres, prés, bois.

Notice 5162

N/II/Ourthe/2 « CARTE FIGURATIVE DES CAMPAGNES DIFFÉRENTIEUSES ENTRE

ACOS ET MEFFE FAITE À VUE DU TERREIN... ». Sign. J. L. Chantraine, géomètre, 1767.

Coul. En lég. noms des propriétaires. Dim. 1,595 × 1,620.
Sans Éch.

Parcelles. Terres, prés, bois.
Notice 5163

Arr. Liège; cant. Fléron.

LIMITES CONTESTÉES ENTRE LES COMMUNES DE BEYNE-HEUSAY ET DE FLÉRON.

Voir : Fléron. Cf. n° 5165 ([N5165](#)).

LIMITES CONTESTÉES ENTRE LES COMMUNES DE CHAUDFONTAINE ET DE VAUX-SOUS-CHEVREMONT.

Voir : Vaux. Cf. n° 5178 ([N5178](#)).

Arr. Huy ; cant. Nandrin.

TERRITOIRE CONTESTÉ ENTRE CLERMONT ET SAINT-SÉVERIN.

Voir : Saint-Séverin. Cf. n° 5176 ([N5176](#)).

Arr. Liège; cant. Dalhem.

N/III/Ourthe/26 « PLAN FIGURATIF DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DALHEM ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,51 × 0,40.
Sans Éch.

(Prov. F² 874.)

Lieux dits. Chemins. Projet d'extension du territoire de la commune. Lég.
Notice 5164

Arr. Liège; cant. Fléron.

N/III/Ourthe/10 « PLAN D'UNE CONTESTATION ENTRE LA COMMUNE DE FLÉRON ET DE BEINE ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,35 × 0,24.
Sans Éch.

(Prov. F ² 873.)

Lieux dits. Parcelles contestées avec noms des propriétaires. Lavis. Lég.

Notice 5165

N/III/Ourthe/11 « PLAN D'UNE CONTESTATION QUI S'EST ÉLEVÉE ENTRE LA COMMUNE DE FLÉRON ET CELLE DE RETINNE AU SUJET DE LEURS LIMITES RESPECTIVES ». [**Début du XIX^e siècle**]

Dim. 0,335 × 0,600.

Sans Éch.

(Prov. F ² 873.)

Lieux dits. Chemins. Lavis. Lég.

Notice 5166

Arr. et cant. Verviers.

LIMITES ENTRE HODIMONT ET Verviers.

Voir : Verviers. Cf. n° 5179 ([N5179](#)).

Arr. Liège; cant. Hollogne-aux-Pierres.

N/III/Ourthe/27 PLAN DES LIMITES ENTRE LA COMMUNE DE HORION-HOZÉMONT ET CELLE DE ROLOUX. [**Début du XIX^e siècle**]

Dim. 0,33 × 0,20.

Sans Éch.

(Prov. F ² 874.)

Limites contestées. Lég.

Notice 5167

Arr. et cant. Huy.

N/III/Ourthe/25 « FIGURE D'UNE LIGNE SÉPARATOIRE ENTRE LA VILLE DE HUY, AU 3^e ARRONDISSEMENT DU DÉPARTEMENT DE L'OURTE ET LA COMMUNE DE MARCHIEN [MARCHIN] AU DÉPARTEMENT DE SAMBRE-ET-MEUSE... ». Sign. H. Mansion et J. Mohat, géomètre, 1807.

Dim. 0,395 × 0,505.

Éch. 1/1.000

(Prov. F ² 874.)

Lavis. Lég.

Notice 5168

Arr. Waremme; cant. Hollogne-aux-Pierres.

N/III/Ourthe/28 LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE JENEFFE ET DE NOVILLE.
[Début du XIX^e siècle]

2 p.

(Prov. F² 874.)

Notice 5169

N/III/Ourthe/28/1 « Plan figuratif du territoire discuté entre la commune de Geneffe et celle de Noville ».

Dim. 0,32 × 0,37.

Sans Éch.

Simple tracé des limites. Bornes. Noms des propriétaires voisins. Lég.

N/III/Ourthe/28/2 Pl. voisin du précédent.

Arr. Borgworm; cant. Landen.

N/III/Ourthe/8 « PLAN D'UNE PARTIE DE LA COMMUNE DE LAER [LAAR] ». [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,37 × 0,31.

Sans Éch.

(Prov. F² 851.)

Territoire enclavé dans le département de la Dyle. Simple tracé de parcelles. Chemins. Lég.

Notice 5170

Arr. Verviers; cant. Spa.

LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE LA REID, POLLEUR, THEUX.

Voir : Theux. Cf. n° 5177 ([N5177](#)).

Arr. Waremme; cant. Hannut.

N/II/Ourthe/3 PL. DES ENVIRONS DE LENS-SAINT-RÉMY. [XVIII^e siècle]

Coul. En lég. nom des propriétaires. Dim. 1,29 × 0,98.

Sans Éch.

Vue perspective de l'abbaye de Saint-Rémy et du village de Lens. Lieux dits. Chemins.
Parcelles numérotées. Terres, prés et bois.
Notice 5171

Arr. et cant. Huy.

LIMITES ENTRE MARCHIN ET HUY.

Voir : Huy. Cf. n° 5168 ([N5168](#)).

Arr. Waremme; cant. Hannut.

TERRAINS CONTESTÉS ENTRE MEEFFE ET ACOSSE.

Voir : Acosse. Cf. n° 5162 ([N5162](#)), 5163 ([N5163](#)).

Arr. Huy; cant. Nandrin, Huy.

N/III/Ourthe/17 LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE MODAVE (département de l'Ourthe) ET DE PAILHE (département de Sambre-et-Meuse). Sign. Blanchard, 1802.

Dim. 0,30 × 0,47.
Sans Éch.

(Prov. F ² 865.)
Lavis. Lég.
Notice 5172

Arr. Verviers; cant. Aubel.

N/III/Ourthe/12 LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE NEUFCHÂTEAU ET DE WARSAGE. [**Fin du XVIII^e siècle**]

Coul. Lég. Dim. 0,50 × 0,41.
Sans Éch.

(Prov. F ² 873.)
Lieux dits. Chemins. Bois de Warsage.
Notice 5173

Arr. Waremme; cant. Hollogne-aux-Pierres.

LIMITES ENTRE NOVILLE ET JENEFFE.

Voir : Jeneffe. Cf. n° 5169 ([N5169](#)).

Arr. et cant. Huy.

N/III/Sambre-et-Meuse/9 « PLAN VISUEL DES COMMUNES D'OCQUIER ET BORLON ».
Sign. Hoyoux, géomètre, 1810.

Dim. 0,58 × 0,50.

Sans Éch.

(Prov. F ² 877.)

Pl. sommaire des communes et de leurs limites. Chemins. Lavis. Lég.

Notice 5174

N/III/Sambre-et-Meuse/40 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE PAILHE ET SAINT-FONTAINE ».
Sign. Hoyoux, géomètre, 1810.

Dim. 0,59 × 0,36.

(Prov. F ² 879.)

Pl. sommaire des communes et de leurs limites. Chemins. Lavis. Lég.

Notice 5175

Arr. Huy; cant. Huy, Nandrin.

LIMITES ENTRE PAILHE ET MODAVE.

Voir : Modave. Cf. n° 5172 ([N5172](#)).

Arr. Liège; cant. Fexhe-Slins.

LIMITES ENTRE PAIFVE ET NEDERHEIM [NEREM].

Voir . Nerem. Cf. n° 5204 ([N5204](#)).

Arr. Huy ; cant. Nandrin.

TERRITOIRE CONTESTÉ ENTRE PETIT-FRAINEUX ET SAINT-SÉVERIN.

Voir : Saint-Séverin. Cf. n° 5176 ([N5176](#)).

Arr. Verviers; cant. Spa.

PL. DE POLLEUR ET LIMITES AVEC LA REID ET THEUX.

Voir : Theux. Cf. n° 5177 ([N5177](#)).

Arr. Liège; cant. Fléron.

LIMITES CONTESTÉES ENTRE RETINNE ET FLÉRON.

Voir : Fléron. Cf. n° 5166 ([N5166](#)).

Arr. Liège; cant. Hollogne-aux-Pierres.

LIMITES ENTRE ROLOUX ET HORION-HOZÉMONT.

Voir : Horion-Hozémont. Cf. n° 5167 ([N5167](#)).

Arr. Huy ; cant. Nandrin.

N/III/Ourthe/29 PL. D'UN TERRITOIRE CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE SAINT-SÉVERIN, DU PETIT-FRAINEUX, DE CLERMONT. Sign. L. F. Donnay, géomètre, 1813.

Dim. 0,505 × 0,680.

Sans Éch.

(Prov. F ² 874.)

« Procès-verbal de contestation ».

Notice 5176

Arr. Verviers; cant. Spa.

N/III/Ourthe/20 « PLAN DE MASSE DES COMMUNES DE THEUX, POLLEUR ET LAREID ». Donnay, Devilers, Chandels, Bayet, géomètres. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,650 × 0,985.

Éch. 1/20.000

(Prov. F ² 874.)

Lieux dits. Limites entre les communes. Lavis. Lég.

Notice 5177

Arr. Liège; cant. Fléron.

N/III/Ourthe/13 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE VAUX ET CHAUDFONTAINE ». F. Depaix, géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 1,02 × 0,68.

Éch. 1/2.500

(Prov. F ² 873.)

Parcelles comprises entre les limites contestées. Noms des propriétaires. Hameaux et fermes. Chemins. Lavis. Lég.

Notice 5178

Arr. et cant. Verviers.

N/III/Ourthe/21 LIMITES ENTRE VERVIERS ET HODIMONT. [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,23 × 0,34.

Sans Éch.

(Prov. F ² 874.)

Pl. de masse de maisons. Limite constituée par le ruisseau nommé Dison. Lavis. Lég.

Notice 5179

Arr. Verviers; cant. Aubel.

LIMITES ENTRE WARSAGE ET NEUFCHÂTEAU.

Voir : Neufchâteau. Cf. n° 5173 ([N5173](#)).

Arr. Liège; cant. Fexhe-Slins.

N/III/Ourthe/31 LIMITES ENTRE LA COMMUNE DE WIHOGNE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OURTHE ET CELLE D'HEUR-LE-TIEXHE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEUSE-INFÉRIEURE. J. G. Springuel, arpenteur, 1803.

Coul. Lég. Dim. 0,450 × 0,955.

Sans Éch.

(Prov. F ² 874.)

Lieux dits. Chemins. C^{ne} de Diets-Heur (Heur-le-Tiexhe) située dans la province de Limbourg.

Notice 5180

VILLES

Arr. et cant. Liège.

N/III/Ourthe/34/1-2 PL. DE LA VILLE DE LIÈGE. XVIII^e siècle

2 p.

Notice 5181

N/III/Ourthe/34/2 Pl. grav. A Paris, chez de Fer, 1705. H. Van Loon.

Dim. 0,280 × 0,215.

Sans Éch.

Pl. sommaire de la ville. Vieille et nouvelle citadelle. Retranchements. Lég.

N/III/Ourthe/34/1 « Plan de Liège ». Grav. A Paris, chez Le Rouge, XVIII^e s. [Éch. 1/7.000?]. Principales rues. Églises et couvents. Lég.

Dim. 0,55 × 0,39.

Arr. Verviers; cant. Limbourg.

N/III/Ourthe/33 « DÉLINÉATION DE LA VILLE DE LIMBOURG AVEC LA VILLE BASSE ». Sign. d'Autzenberg, 1787.

Coul. Lég. Dim. 1,13 × 0,32.

Éch. 1/1.250

Tracé de l'enceinte de la ville haute. Ilots construits représentés en pl. de masse.
Nouveaux lotissements proposés dans la ville haute.

Notice 5182

Arr. Verviers; cant. Spa.

N/III/Ourthe/35 « PLAN DE SPA CONTENANT LES DIMENSIONS GÉOMÉTRIQUES DES RUES, DES PROMENADES, DES ÉDIFICES PUBLICS, ET DE TOUTES LES MAISONS À LOGER DES ÉTRANGERS ». C. Lecomte, géographe. H. J. Godin sculps. A Liège et à Spa, chez F. J. Defoer, imprimeur libraire, 1780.

Dim. 0,66 × 0,51.

Éch. 1/1.900

Principales rues. Maison en pl. de masse. Lavis. En lég. nomenclature par rues des principales maisons « à loger des étrangers ».

Notice 5183

N/III/Ourthe/4/1-3 « PLAN ET PROJET POUR LA RECONSTRUCTION DE LA PARTIE INCENDIÉE DE LA VILLE DE SPA ». 3 p. sign. Hébert, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, du département de l'Ourthe, 1807. Vu et sign. Micoud d'Umons, préfet du département, 1809.

(Prov. F¹³ 1637.)

Notice 5184

N/III/Ourthe/4/2 Pl. de la ville et de ses environs.

Coul. différentes. En retombe projet de reconstruction avec ouverture de voies nouvelles.

Coul. Lég. Dim. 0,80 × 0,64.

Éch. 1/100

Principales rues. Ilôts construits et incendiés en

N/III/Ourthe/4/1 Copie du précédent.

N/III/Ourthe/4/3 Parcellaire le long d'une rue non désignée levé en vue d'un échange de propriétés avec rectification de l'alignement. Lavis. Lég.

Dim. 0,43 × 0,34.

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Huy.

N/III/Ourthe/5/1-2 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON D'ARRÊT DE HUY. 2 p. F. J. Dewandre, architecte du département de l'Ourthe. Vu et sign. baron Micoud, préfet du département, 1813.

(Prov. F ¹³ 1638.)

Notice 5185

N/III/Ourthe/5/2 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,92 × 0,59.

Éch. 1/137

Projet de transformation de l'ancien couvent en maison d'arrêt. Parties à démolir et à construire. Lavis. En lég. nouvelle distribution prévue.

Arr. et cant. Liège.

N/II/Ourthe/4/1-2 PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ANCIEN COUVENT DE SAINTE-CLAIRE À LIÈGE EN MAISON DE CORRECTION DU DÉPARTEMENT DE L'OURTHE. 4 p. F. J. Dewandre, architecte du département. Vu par le baron Micoud, préfet, 1813.

(Prov. F¹³ 1638.)

Notice 5186

N/II/Ourthe/4/1 Pl. général des bâtiments.

Dim. 1 × 0,96.

Éch. 1/190

Rez-de-ch. avec les transformations prévues. Retombes. Lavis. Lég.

N/II/Ourthe/4/2 Pl. du 1^{er} et 2^e étages.

Dim. 0,99 × 0,64.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/II/Ourthe/4/3 Coupes et élév.

Dim. 0,98 × 0,65.

Éch. 1/95

Lavis. Lég.

N/II/Ourthe/4/4 Pl. et élév. d'un bâtiment projeté.

Dim. 0,565 × 0,965.

Même Éch. que 3

Lavis. Lég.

N/III/Ourthe/6/1-2 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON D'ARRÊT DE LIÈGE. 2 p. F. J. Dewandre, architecte du département de l'Ourthe. Vu par le baron Micoud, préfet, 1813.

(Prov. F¹³ 1638.)

Notice 5187

N/III/Ourthe/6/1 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,97 × 0,64.

Éch. 1/165

Lavis. Distributions ancienne et projetée. Lég.

N/III/Ourthe/6/2 Pl. du 1^{er} étage du bâtiment destiné aux hommes.

Dim. 0,45 × 0,34.

Même Éch.

Lavis.

N/III/Ourthe/2/1-2 « PLAN GÉOMÉTRAL D'UNE PARTIE DES BÂTIMENS DE L'ANCIEN PALAIS ÉPISCOPAL DE LIÈGE OCCUPÉ PAR LA MAISON D'ARRÊT DES FEMMES AVEC LES CONSTRUCTIONS ET LES RÉPARATIONS PROJÉTÉES POUR APPROPRIER CETTE PRISON À UNE MAISON DE JUSTICE ». 2 p. F. J. Dewandre, architecte du département de l'Ourthe. Vu par le baron Micoud, préfet, 1813.

Notice 5188

N/III/Ourthe/2/1 Pl, du rez-de-ch. et du 1^{er} étage.

Dim. 0,640 × 0,985.

Éch. 1/150

Lavis. Lég.

N/III/Ourthe/2/2 Coupes en largeur.

Dim. 0,415 × 0,495.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Ourthe/1 « COUPE ET PLAN GÉOMÉTRAL D'UNE PARTIE DU PALAIS DE JUSTICE À LIÈGE ». F. J. Dewandre, architecte du département de l'Ourthe. Vu par le baron Micoud, préfet du département, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,52 × 0,41.

Éch. 1/200

(Prov. F¹³ 1637.)

Projet d'installation d'une seconde salle d'audience et d'une chambre de délibération dans l'ancienne chapelle Sainte-Ursule.

Notice 5189

N/III/Ourthe/3 PROJETS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPECTACLE À LIÈGE ET L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE SAINT-LAMBERT. 10 p. Deschamps, ingénieur en chef du département de l'Ourthe, 1806-1807.

Notice 5190

N/III/Ourthe/3/1 Pl. général du quartier Saint-Lambert et de la place du marché aux chevaux avec les transformations envisagées. **1806**

Coul. En lég. localisation des changements prévus et distribution du théâtre. Dim. 1,51 × 0,64.

Éch. 1/285

Principales rues existantes. Rue et place impériales projetées. Pl. du rez-de-ch. du théâtre.

N/III/Ourthe/3/9 Autre pl. général du quartier. **1807**

Coul. Lég. Dim. 1,01 × 0,48.

Éch. 1/500

Théâtre en simple pl. de masse à l'emplacement de l'ancien official.

N/III/Ourthe/3/6 « Plan de la place verte et de l'ancien official de la ville de Liège pour servir à faire connoître quelle seroit la disposition de la nouvelle salle de spectacle si on l'établissoit sur l'emplacement de l'official ».

Coul. Lég. Dim. 0,66 × 0,45.

Éch. 1/250. 2^e projet de Deschamps. Simple pl. de situation du théâtre.

N/III/Ourthe/3/3 Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage du théâtre projeté.

Dim. 0,665 × 0,470.

Éch. 1/125

Lavis. En lég. distribution.

N/III/Ourthe/3/8 et 10. Élev. de la façade et coupe.

Coul. Dim. 0,64 × 0,47.

Éch. 1/165.

N/III/Ourthe/3/7 Autres pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage.

Dim. 0,670 × 0,445.

Éch. 1/83

Lég.

N/III/Ourthe/3/2, 4 Élev. et coupe du même projet.

Dim. 0,67 × 0,45.

Éch. 1/65.

N/III/Ourthe/3/5 Devis et estimation des ouvrages. Mémoire sign. Deschamps. à Liège, le 20 mai 1807.

LIMBOURG

CARTES

Arr. Maaseik; cant. Neerpelt.

LIMITES ENTRE LE LIMBOURG IMPÉRIAL ET LE LIMBOURG HOLLANDAIS.

Cf. n° 5156 ([N5156](#)), 5157 ([N5157](#)).

Arr. Hasselt, Tongres, Maaseik.

N/III/Meuse-Inférieure/33 « DÉPARTEMENT DE LA MEUSE-INFÉRIEURE DIVISÉ EN 3 ARRONDISSEMENTS ET EN 23 CANTONS... ». Flle n° 95 de l'Atlas national de France. P.A.F. Tardieu sculps. A Paris, chez P.G. Chanlaire et chez la veuve Dumez. **[1806]**

Dim. 0,71 × 0,56.

Éch. 1/265.000

Localités. Routes. Bois. Partie actuellement située aux Pays-Bas, région de Maestricht.

Lég.

Notice 5191

Arr. Hasselt; cant. Neerpelt.

N/III/Meuse-Inférieure/35 « PROJET DE RECTIFICATION DE LA FRONTIÈRE DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE-INFÉRIEURE AVEC LA HOLLANDE ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,73 × 0,28.

Sans Éch.

(Prov. F² 872.)

Région de Lommel et de Neerpelt. Partie située aux Pays-Bas, provinces de Limbourg et de Nord-Brabant. Lavis. Lég.

Notice 5192

HYDROGRAPHIE

Arr. Tongres, Maaseik; cant. Tongres, Bilzen, Peer, Neerpelt.

N/III/Meuse-Inférieure/7 « PLAN GÉOMÉTRIQUE D'UN PROJET QUI FAIT VOIR LES ENDROITS PAR OÙ L'ON POURROIT FAIRE PASSER UN CANAL DEPUIS TONGRES JUSQUES À BOIS-LE-DUC, MESURÉ ET NIVELLÉ TRÈS EXACTEMENT DEPUIS TONGRES JUSQUES À CAULILLE [KAULILLE] », Carrou, ingénieur, 1751.

Coul. Lég. Dim. 2,03 × 0,73.

Éch. 1/50.000

Tracé du projet. Principaux cours d'eau et localités.

Notice 5193

Arr. Maaseik; cant. Neerpelt.

N/III/Meuse-Inférieure/34 « CARTE DU TRACÉ D'UNE PARTIE DU BIEF DE PARTAGE DU GRAND CANAL DU NORD DE LA NOUVELLE LIMITE DE LA HOLLANDE ». Sign. Delbecque-Cormerel, ingénieur en chef. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,55 × 0,43.

Éch. 1/50.000

Localités. Hydrographie. Route de Liège à Bois-le-Duc. Région de Lommel. Lég. (Prov F² 872.)

Notice 5194

Arr. Hasselt; cant. Herk-de-Stad.

N/III/Meuse-Inférieure/11 « PLAN DE LA GRANDE INONDATION PRÈS DE LINCKHOUDT, LUMMEN, SCHEULEN, HERCQ ET DONCK, AVEC LE CHANGEMENT DES LITS DES DEUX RIVIÈRES LE DEMER ET LA HERCK PROPOSÉES POUR LES DESSÈCHEMENTS DES DITTES INNONDATIONS ». **[Vers 1762]**

Dim. 0,95 × 0,64.

Éch. 1/7.300

Prés inondés. Fermes. Moulins. Lavis. En lég. travaux proposés pour être effectués en 1763 et 1764.

Notice 5195

PLANS DE TERROIRS

Arr. Tongres; cant. Zichen-Zussen-Bolder.

PL. DE BASSENGE.

Voir : Wonck. Cf. n° 5207 ([N5207](#)).

Arr. Tongres; cant. Bilzen.

TERRAINS CONTESTÉS ENTRE BILZEN ET HOESEL.

Voir : Hoeselt. Cf. n° 5201 ([N5201](#)).

Arr. et cant. Hasselt.

LIMITES CONTESTÉES ENTRE DIEPENBEEK ET GENK.

Voir : Genk. Cf. n° 5199 ([N5199](#)).

Arr. et cant. Tongres.

LIMITES ENTRE DIETS-HEUR ET WIHOGNE.

Voir : Wihogne. Cf. n° 5180 ([N5180](#)).

Arr. Tongres; cant. Bilzen.

LIMITES ENTRE EIGENBILZEN ET GELLIK.

Voir : Gellik. Cf. n° 5198 ([N5198](#)).

Arr. Tongres; cant. Mechelen-aan-de-Maas.

N/III/Meuse-Inférieure/32 « EISDEN ». Vu par Roggieri, préfet du département de la Meuse-Inférieure, 1808.

Coul. Lég. Dim. 0,94 × 0,63.

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 868.)

Chemins. Terrains en contestation avec la commune de Vucht.

Notice 5196

Arr. Tongres; cant. Bilzen.

N/III/Meuse-Inférieure/15 « PLAN GÉOMÉTRIQUE D'UNE PARTIE DES TERRITOIRES DE GELLIK ET EYGENBILSEN POUR SERVIR À LA DÉLIMITATION DE CES TERRITOIRES ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,44 × 0,41.
Éch. 1/7.700

(Prov. F ² 867.)

Limites contestées par les communes et proposées par le préfet. Chemins. Étangs.
Moulin.

Notice 5197

N/III/Meuse-Inférieure/26 PL. DE TERRAINS CONTESTÉS ENTRE LES COMMUNES
DE GELLIK ET DE ZUTENDAAL. Vu par Roggieri, préfet de la Meuse-Inférieure, 1808.

Dim. 0,78 × 0,44.
Éch. 1/10.000

(Prov. F ² 868.)

Chemins. Étangs. Ferme. Lavis. Lég.

Notice 5198

Arr. Hasselt; cant. Bilzen.

N/III/Meuse-Inférieure/28 « PLAN POUR SERVIR À LA CONTESTATION DES LIMITES
ENTRE LES COMMUNES DE GHENCK [GENK] ET DE DIEPENBECK [DIEPENBEEK] ».
Vu par Roggieri, préfet de la Meuse-Inférieure, 1807.

Coul. Lég. Dim. 0,69 × 0,39.
Éch. 1/10.000

(Prov. F ² 868.)

Étangs et prés.

Notice 5199

Arr. Tongres; cant. Borgloon.

LIMITES ENTRE GUIGOVEN ET VLIERMAAL.

Voir : Vliermaal. Cf. n° 5205 ([N5205](#)).

N/III/Meuse-Inférieure/25 « PLAN D'UNE PARTIE DE TERRITOIRE CONTESTÉE
ENTRE LES COMMUNES DE HEERS ET DE HORPMAEL ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,51 × 0,77.
Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 868.)

Chemins.

Notice 5200

Arr. Tongres; cant. Bilzen.

N/III/Meuse-Inférieure/23 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DES TERRAINS CONTESTÉS ENTRE LES COMMUNES DE HOESSELT [HOESEL] ET DE BILZEN [BILZEN] ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. En lég. nature des cultures et noms des propriétaires. Dim. 0,51 × 0,65.
Éch. 1/2.500

(Prov. F² 868.)

Chemins. Terres. Prés. Étangs. Parcelles numérotées.

Notice 5201

Arr. Tongres; cant. Mechelen-aan-de-Maas.

N/III/Meuse-Inférieure/18 « EXTRAIT DU PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA COMMUNE DE MECHELEN ». Vu par Roggieri, préfet de la Meuse-Inférieure, 1808.

Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,25.
Éch. 1/5.000

(Prov. F² 867.)

Terrain au bord de la Meuse attribué à la commune d'Elsloo (Pays-Bas, province de Limbourg, arr. Maastricht, cant. Meerssen).

Notice 5202

N/III/Meuse-Inférieure/31 « PLAN D'UN TERRAIN CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE MECHELEN ET VUCHT ». Vu par Roggieri, préfet de la Meuse-Inférieure, 1808.

Dim. 0,51 × 0,26.
Éch. 1/5.000

(Prov. F² 868.)

Limites prétendues par les deux communes. Lavis. Lég.

Notice 5203

Arr. Hasselt; cant. Bilzen.

LIMITES ENTRE MUNSTERBILZEN ET ZUTENDAAL.

Voir : Zutendaal. Cf. n° 5208 ([N5208](#)).

Arr. et cant. Tongres.

N/III/Meuse-Inférieure/17 « TERRAIN CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE NEDERHEIM [NEREM] ET PAIFVE ». [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,19 × 1,25.

Éch. 1/5.000

(Prov. F² 867.)

Limites prétendues par les deux communes. Chemins. Lavis. Lég.

Notice 5204

Arr. Tongres; cant. Borgloon.

N/III/Meuse-Inférieure/22 « PLAN DE LA LIMITE ENTRE LES COMMUNES DE VLIERMAEL ET GUYGHOVEN FIXÉE PAR DÉCRET IMPÉRIAL DU 9 SEPTEMBRE 1811 ».

Dim. 0,39 × 0,24.

Éch. 1/2.500

(Prov. F² 868.)

Limites prétendues par les deux communes. Lavis. Lég.

Notice 5205

Arr. Tongres; cant. Mechelen-aan-de-Maas.

N/III/Meuse-Inférieure/29 « VUCHT ». Vu par Roggieri, préfet de la Meuse-Inférieure, 1807.

Coul. Lég. Dim. 0,60 × 0,47.

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 868.)

Chemins. Bornes. Parcelles avec noms de propriétaires. Terrains contestés entre Vucht et Eisden.

Notice 5206

Arr. Tongres; cant. Mechelen-aan-de-Maas.

TERRAIN CONTESTÉ ENTRE VUCHT ET MECHELEN-AAN-DE MAAS.

Voir : Mechelen. Cf. n° 5203 ([N5203](#)).

Arr. Tongres; cant. Zichen-Zussen-Bolder.

N/III/Meuse-Inférieure/13 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DES COMMUNES DE WONCK ET

BASSENGE ». Vu par Roggieri, préfet de la Meuse-Inférieure, 1809.

Coul. Lég. Dim. 0,65 × 0,50.

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 867.)

Chemins. Répartition des maisons dans les deux communes.

Notice 5207

Arr. Hasselt; cant. Bilzen.

N/III/Meuse-Inférieure/21 « PLAN FIGURATIF DE LA LIMITE COMMUNE AUX TERRITOIRES DE SUTTENDAEL [ZUTENDAAL] ET MUNSTER-BILSEN ARRÊTÉE PAR M. LE PRÉFET, LE 28 THERMIDOR AN 13 ». **1804**

Coul. Lég. Dim. 0,28 × 0,23.

Sans Éch.

(Prov. F² 868.)

Bornes. Chemins. Terrain contesté.

Notice 5208

TERRAIN CONTESTÉ ENTRE ZUTENDAAL ET GELLIK.

Voir : Gellik. Cf. n° 5198 ([N5198](#)).

LUXEMBOURG BELGE

CARTES

Arr. Neufchâteau; cant. Bouillon, Paliseul.

N/III/Forêts/11/1-2 « PROJET DE DIVISION DU CI-DEVANT PAYS DE BOUILLON RÉUNI À LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PAR LE DÉCRET DU 4 BRUMAIRE AN 4^e ». **1796**

2 p.

Notice 5209

N/III/Forêts/11/1 Projet adressé au Conseil des Cinq Cents et apportant des corrections à un projet antérieur.

Coul. Lég. Dim. 0,565 × 0,670.

Éch. 1/90.000

Distribution du terroir de l'ancien duché de Bouillon entre les départements des Forêts, de Sambre-et-Meuse, des Ardennes. Partie actuellement située dans la province de Namur, arr. Dinant, cant. Gedinne. Villes. Routes.

N/III/Forêts/11/2 Mémoire donnant des précisions sur la division opérée.

Arr. Arlon, Bastogne, Neufchâteau, Virton.

CARTE DU DÉPARTEMENT DES FORÊTS.

Voir : Grand duché de Luxembourg. Cf. n° 5556 ([N5556](#)).

Arr. Bastogne; cant. Houffalize.

N/III/Sambre-et-Meuse/6/1-2 « CARTE QUI COMPREND TOUS LES VILLAGES, HAMEAUX AVEC CHAPELLES ET AUTRES QUI SE TROUVENT DANS LE QUARTIER DE HOUFFALIZE, FORMÉE D'APRÈS LA CARTE OÙ SONT TRACÉS LES DIFFÉRENTS DISTRICTS OU CERCLES D'INTENDANCE ». 2 p. Sign. F. J. Beaulieu, géomètre, 1787.

Notice 5210

N/III/Sambre-et-Meuse/6/2 Exemplaire original.

Coul. Lég. Dim. 0,86 × 0,64.
Éch. 1/50.000

Villages, hameaux, chapelles, châteaux. Routes.

N/III/Sambre-et-Meuse/6/1 Copie du précédent.

N/III/Forêts/5 « CARTE QUI COMPREND TOUS LES VILLAGES, HAMEAUX AVEC CHAPELLES ET AUTRES QUI SE TROUVENT DANS LE QUARTIER DE HOUFFALIZE... ». [**Fin du XVIII^e siècle**]

Coul. Lég. Dim. 0,48 × 0,48.
Éch. 1/90.000

A rapprocher de la carte précédente.
Notice 5211

Arr. Arlon, Virton; cant. Florenville, Messancy.

N/II/Forêts/6 « CARTE D'UNE PARTIE DES FRONTIÈRES DU DUCHÉ DE

LUXEMBOURG VER LA FRANCE DAN LES ENVIRONS DE VIRTON ». Bergé, ingénieur, 1770.

Coul. Lég. Dim. 2,615 × 1,090.
Éch. 1/14.000

Tracé de la frontière entre Halanzy et Villers-devant-Orval. Villes, villages, hameaux, chapelles, châteaux, forges, fourneaux, moulins, scieries. Bois. Routes.
Notice 5212

Arr. Virton; cant. Florenville.

FRONTIÈRE ENTRE LE DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET LA FRANCE DEPUIS
WILLIERS (ARDENNES) JUSQU'À MUNO.

Voir : Ardennes (département des). Cf. n° 324

Arr. Neuf château ; cant. Saint-Hubert.

N/III/Sambre-et-Meuse/5/1-2 CARTE DU DISTRICT DE SAINT-HUBERT.

2 p.

Notice 5213

N/III/Sambre-et-Meuse/5/2 Copie sign. F.J. Beaulieu, géomètre, 1787.

Coul. Lég. Dim. 0,73 × 0,67.
Éch. 1/100.000

Villages, hameaux et châteaux. Routes.

N/III/Sambre-et-Meuse/5/1 Autre exemplaire non sign.

Arr. Neufchâteau, Marche-en-Famenne.

CARTE DU DÉPARTEMENT DE SAMBRE-ET-MEUSE.

Voir : Namur (province de). Cf. n° 5243 ([N5243](#)).

FORÊTS ET BOIS

Arr. Neuf château, Virton; cant. Étalle.

N/II/Forêts/4/1, 9 « CARTE DE LA FORÊT D'ANLIER, DES BOIS DE RULLE, DE

BOLOGNE ET LEPRÊTRE ». 2 p. Petit, ingénieur et arpenteur juré des bois de l'Empereur, 1785.

Notice 5214

N/II/Forêts/4/1, 9/1

Coul. Lég. Dim. 1,520 × 1,635.
Éch. 1/10.200

Bois, prés, fagnes. Chemins. Forges.

N/II/Forêts/4/1, 9/9 Copie de la précédente.

Arr. Arlon, Bastogne, Neufchâteau, Virton; cant. Fauvillers, Arlon, Étalle.

N/II/Forêts/3/1-6 « CARTE DE LA FORÊT D'ANLIER EN TROIS FEUILLES », 6 p. [Petit, fin XVIII^e s.]

Notice 5215

N/II/Forêts/3/1 Première file.

Coul. Lég. Dim. 2,54 × 1,02.
Éch. 1/5.000

Limites de la prévôté de Neuf-château aux environs de Fauvillers. Bois, prés, fagnes. Chemins.

N/II/Forêts/3/4 Copie du pl. précédent.

N/II/Forêts/3/2 Deuxième file.

Dim. 1,495 × 0,970.
Mêmes Éch. et caractéristiques que la première. Hameau de Heinstert, commune de Nobressart.

N/II/Forêts/3/5 Copie du pl. précédent.

N/II/Forêts/3/3 Troisième feuille.

Coul. Lég. Dim. 1,05 × 0,99.
Mêmes Éch. et caractéristiques que la première. Environs d'Habay-la-Neuve.

N/II/Forêts/3/6 Copie du pl. précédent.

Arr. et cant. Arlon.

N/II/Forêts/8 « CARTE FIGURATIVE DES BOIS DE LA VILLE D'ARLON ». Sign. Petit, ingénieur et arpenteur juré des domaines de l'Empereur, 1788.

Coul. En lég. coupes réglées prévues entre 1788 et 1812. Dim. 1,305 × 0,840.
Éch. 1/5.000

Bois, prés, et bruyères situés au sud-ouest d'Arlon. Chemins.
Notice 5216

Arr. Neufchâteau; cant. Sibret.

N/II/Forêts/4/3 « CARTE DU BOIS DE BERLAHAYE ». Sign. Petit, arpenteur juré de l'Empereur, 1785.

Coul. Lég. Dim. 0,605 × 0,485.
Éch. 1/2.500

Bois voisin du hameau de Bercheux (C^{ne} Juseret).
Notice 5217

Arr. et cant. Arlon.

N/II/Forêts/4/2 « CARTE DU BOIS DE BEYNERT », Sign. Petit, 1781.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,67 × 0,86.
Éch. 1/5.000

Bois, terres, étangs, chemins. Hameau de Metzert (C^{ne} Tontelange).
Notice 5218

Arr. Virton; cant. Étalle.

N/II/Forêts/4/4 « CARTE DES BOIS DE BOLOGNE ET LEPRÊTRE ». [Petit, vers 1781].

Coul. Lég. Dim. 0,675 × 1,030.
Éch. 1/5.000

Environs d'Habay-la-Neuve. Bois, prés, routes, forges, moulins.
Notice 5219

PL. DES BOIS DE BOLOGNE ET LEPRÊTRE.

Voir : Anlier (forêts). Cf. n° 5214 ([N5214](#)).

Arr. et cant. Arlon.

N/II/Forêts/4/5 « CARTE DU BOIS DE FORST ». Sign. Petit, 1781.

Coul. Lég. Dim. 0,855 × 0,665.

Éch. 1/5.000

Bois voisin du hameau de Grendel (C^{ne} Attert). Prés. Chemins.

Notice 5220

Arr. Bastogne; cant. Fauvillers.

PL. DU BOIS DE HARSCHLETTE.

Voir : Salchette (bois de). Cf. n° 5223 ([N5223](#)).

Arr. et cant. Arlon.

N/II/Forêts/4/6 « CARTE DES BOIS DE LOO [LOH], DE FURSCHTENBUSCH ET DE CEREBUSCH ». Petit, 1781.

Coul. Lég. Dim. 0,86 × 0,67.

Éch. 1/2.500

Bois de Loh situé dans la commune d'Attert. Bois de Furschtenbusch et de Cerebusch situés dans le Grand Duché de Luxembourg.

Notice 5221

Arr. Virton; cant. Étalle.

N/II/Forêts/5/1-2 « CARTE DU BOIS DE RULLE ». 2 p. Sign. Petit. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Notice 5222

N/II/Forêts/5/1

Coul. Lég. Dim. 1,210 × 1,245.

Éch. 1/5.000

Bois, fagne, pré. Chemin de Thibésart à Habay-la-Vieille.

N/II/Forêts/5/2 Copie du précédent.

PL. DU BOIS DE RULLE.

Voir : Anlier (forêt d'). Cf. n° 5214 ([N5214](#)).

Arr. Bastogne ; cant. Fauvillers.

N/II/Forêts/4/8, 10 « CARTE DES BOIS DE SALSCHETE ET HARCHLETE ». 2 p. Petit, 1785.

Notice 5223

N/II/Forêts/4/8, 10/1

Coul. Lég. Dim. 0,605 × 0,485.
Éch. 1/5.000.

N/II/Forêts/4/8, 10/2 Copie du précédent.

PLANS DE TERROIRS

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Erezée.

N/III/Sambre-et-Meuse/24 LIMITES CONTESTÉES ENTRE AMONINES ET GRANDMÉNIL, GRANDMÉNIL ET DOCHAMPS. [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,33 × 0,37.
Sans Éch.

(Prov. F² 878.)
Bois. Chemins. Village et hameaux.
Notice 5224

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Durbuy.

N/III/Ourthe/24 « PLAN FIGURATIF DE LA LIMITE DEMANDÉE PAR LA COMMUNE DE BARVAUX ». 1805

Coul. Lég. Dim. 0,485 × 0,360.
[Éch. 1/15.000]

(Prov. F² 874.)
Bois, terres et prés en contestation entre les communes de Barvaux et de Bomal.
Notice 5225

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Erezée et Durbuy.

N/III/Sambre-et-Meuse/19 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE BIRON, OPAGNE, ET WERIS », Sign. Hoyoux, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,50 × 0,34.
Éch. 1/16.000

(Prov. F ² 877.)
Limites entre les communes. Calque.
Notice 5226

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Durbuy.

TERROIR CONTESTÉ ENTRE BOMAL ET BARVAUX.

Voir : Barvaux. Cf. n° 5225 ([N5225](#)).

LIMITES ENTRE BORLON ET BON SIN.

Voir : Bonsin. Cf. n° 5247 ([N5247](#)).

LIMITES ENTRE BORLON ET OCQUIER.

Voir : Ocquier. Cf. n° 5174 ([N5174](#)).

Arr. Marche-en-Famenne; cant. la Roche-en-Ardenne.

N/III/Sambre-et-Meuse/13 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE CENS ET D'ERNEUVILLE ». Sign. Hoyoux, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,60 × 0,49.
Éch. 1/12.000

(Prov. F ² 877.)
Pl. sommaire des communes et de leurs limites. Hameaux, moulins, chemins.
Notice 5227

N/III/Sambre-et-Meuse/31 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE CHAMPLON ET JOURNAL ». Sign. Hoyoux, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,65 × 0,47.
[Éch. 1/10.000]

(Prov. F ² 878).
Pl. sommaire des communes et de leurs limites. Chemins.
Notice 5228

Arr. Neuf château ; cant. Wellin.

N/III/Sambre-et-Meuse/25 « PLAN VISUEL DES TERRAINS CONTESTÉS ENTRE LES COMMUNES DE CHANLY ET HALMA ». Copie sign. Viot, 1806.

Dim. 0,40 × 0,32.

Sans Éch.

(Prov. F ² 878.)

Tracé des limites. Chemins. Lég.

Notice 5229

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Erezée.

LIMITES ENTRE DOCHAMPS ET GRANDMÉNIL.

Voir : Amonines. Cf. n° 5224 ([N5224](#)).

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Durbuy.

N/III/Sambre-et-Meuse/14 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE DURBUY ET PALENCE ». Sign. Hoyoux, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,35.

Éch. 1/12.000

(Prov. F ² 877.)

Pl. sommaire des communes et de leurs limites. Chemins.

Notice 5230

PL. DE LA COMMUNE D'ENEILLE (C^{ne} de Grandhan).

Voir : Somme-Leuze. Cf. n° 5267 ([N5267](#)).

Arr. Marche-en-Famenne; cant. la Roche-en-Ardenne.

PL. DE LA COMMUNE D'ERNEUVILLE.

Voir : Cens. Cf. n° 5227 ([N5227](#)).

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Erezée.

PL. DE LA COMMUNE DE FANZEL.

Voir : Mormont. Cf. n° 5237 ([N5237](#)).

PL. DE FISENNE ET LIMITES AVEC SOY.

Voir : Soy. Cf. n° 523

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Nassogne.

TERRAIN CONTESTÉ ENTRE FORRIÈRES ET MASBOURG.

Voir : Masbourg. Cf. n° 5235 ([N5235](#)).

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Durbuy.

N/III/Sambre-et-Meuse/18 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE GRANDHAM ET PETITHAN ». Sign. Hoyoux, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,570 × 0,58.

Éch. 1/11.000

(Prov. F ² 877.)

Pl. des communes et de leurs limites. Chemins.

Notice 5231

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Erezée.

LIMITES ENTRE GRANDMENIL ET AMONINES.

Voir : Amonines. Cf. n° 5224 ([N5224](#)).

Arr. et cant. Marche-en-Famenne.

PL. DE GRIMBIEMONT (C^{ne} Roy).

Voir : Lignères. Cf. n° 5232 ([N5232](#)).

Arr. et cant. Neuf château ; cant. Wellin.

TERRAIN CONTESTÉ ENTRE HALMA ET CHANLY.

Voir : Chanly. Cf. n° 5229 ([N5229](#)).

Arr. Marche-en-Famenne; cant. la Roche-en-Ardenne.

PL. DE LA COMMUNE DE JOURNAL.

Voir : Champlon. Cf. n° 5228 ([N5228](#)).

Arr. et cant. Marche-en-Famenne.

N/III/Sambre-et-Meuse/12 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE LIGNÈRE ET GRIMBIEMONT ». Sign. Hoyaux, 1810.

Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,41.
[Éch. 1/9.000]

(Prov. F ² 877.)
Pl. sommaire des communes. Limites. Chemins.
Notice 5232

Arr. Arlon; cant. Fauvillers.

N/III/Forêts/24 « PLAN GÉOMÉTRIQUE POUR SERVIR À LA DÉMARCATIION DES MAIRIES DE MARTELANGE ET WOLVELANGE ». (Grand Duché de Luxembourg). Franquin, géomètre, 1805.

Coul. Lég. Dim. 0,465 × 0,630.
[Éch. 1/20.000]

(Prov. F ² 858.)
Limites des communes. Chemins.
Notice 5233

N/III/Forêts/23 « COPIE DES TABLEAUX D'ASSEMBLAGE DE PERLE ET MARTELANGE RÉUNIS ». Vu par Jourdan, préfet du département des Forêts, 1810.

Dim. 0,680 × 1,005.
[Éch. 1/10.800]

(Prov. F ² 858.)
Limites des communes, terrain contesté; chemins. Lavis. Lég.
Notice 5234

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Nassogne.

N/III/Sambre-et-Meuse/22 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DU TERRAIN CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE MASBOURG ET FORIÈRE ». Sign. Collin, arpenteur forestier, 1807.

Coul. Lég. Dim. 0,28 × 0,44.
Sans Éch.

(Prov. F ² 878.)
Différentes limites proposées. Chemins.
Notice 5235

Arr. et cant. Marche-en-Famenne.

N/III/Sambre-et-Meuse/28 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE MELREUX, NY, ET LE HAMEAU DE WERPIN ». Sign. Hoyoux, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,43 × 0,65.

Éch. 1/14.000

(Prov. F ² 878.)

Limites des communes. Chemins.

Notice 5236

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Erezée.

N/III/Sambre-et-Meuse/11 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE MORMONT ET FANZEL ». Sign. Hoyoux, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,62 × 0,42.

[Éch. 1/6.000]

(Prov. F ² 877.)

Pl. sommaire des communes. Limites. Chemins. Forges.

Notice 5237

Arr. et cant. Marche-en-Famenne.

PL. DE NY. (C ^{ne} Soy).

Voir : Melreux. Cf. n° 5236 ([N5236](#)).

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Durbuy.

LIMITES ENTRE OPPAGNE (C ^{ne} Wéris), BIRON, ET SOY.

Voir : Biron et Soy. Cf. n° 5226 ([N5226](#)), 5240 ([N5240](#)), 5241 ([N5241](#)).

LIMITES ENTRE PALANGE (C ^{ne} Septon) ET DURBUY

Voir : Durbuy. Cf. n° 5230 ([N5230](#)).

PL. DU HAMEAU DE PETITHAN.

Voir : Grandhan. Cf. n° 5231 ([N5231](#)).

Arr. Marche-en-Famenne; cant. la Roche-en-Ardenne.

N/III/Sambre-et-Meuse/30 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE RENDEUX-S^t-LAMBERT (HAUT) ET RENDEUX-S^{te}-MARIE (BAS) ». Sign. Hoyoux, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,63 × 0,48.
[Éch. 1/12.000]

(Prov. F² 878.)
Pl. sommaire des communes. Limites. Chemins.
Notice 5238

N/III/Sambre-et-Meuse/16 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE SOY ET FIZENNE ». Sign. Hoyoux, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,41 × 0,51.
Éch. 1/13.000

(Prov. F² 877.)
Pl. sommaire des communes. Limites. Chemins.
Notice 5239

N/III/Sambre-et-Meuse/27 « PLAN FIGURATIF ENTRE SOY ET OPAGNE ». Mariette, gendarme, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,37 × 0,21.
[Éch. 1/20.000]

Pl. de bornage de terrains contestés. Anciennes et nouvelles limites. Chemins.
Notice 5240

N/III/Sambre-et-Meuse/26 RECTIFICATION DE LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE SOY ET OPPAGNE. [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,56 × 0,45.

(Prov. F² 878).
Mêmes limites que sur le pl. précédent.
Notice 5241

Arr. Marche-en-Famenne; cant. Durbuy.

PL. DE WÉRIS.

Voir : Biron. Cf. n° 5226 ([N5226](#)).

Arr. et cant. Marche-en-Famenne.

PL. DU HAMEAU DE WERPIN (C^{ne} Hotton).

Voir : Melreux. Cf. n° 5236 ([N5236](#)).

NAMUR

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Arr. Philippeville, Dinant; cant. Florennes, Beauraing.

N/II/Ardennes/4 CARTE DE LA TERRE IMPÉRIALE D'AGIMONT. Philippe Francqué, arpenteur, 1738.

Coul. Lég. Dim. 1,77 × 1.20.

Éch. 1/40.000

Éch. 1/2.000.

Limites avec la terre française d'Agimont et les terres de la province du Luxembourg, du comté de Namur, du pays de Liège. Partie du pl. en France (cf. n° 390). Routes et chemins, cours d'eau, bois, villages, lieux dits. En cartouche : bans de Falmagne et Falmignoul.

Notice 5242

Arr. Namur, Philippeville; cant. Gembloux, Fosse, Florennes, Philippeville, Walcourt.

PL. D'UNE PARTIE DE L'OUEST DE LA PROVINCE DE NAMUR.

Cf. n° 5084 ([N5084](#)), 5085 ([N5085](#)).

Arr. Dinant, Namur, Philippeville.

N/III/Sambre-et-Meuse/43 « DÉPARTEMENT DE SAMBRE ET MEUSE DIVISÉ EN 4 ARRONDISSEMENTS ET EN 21 CANTONS ». Carte n° 93 de l'Atlas national de France. P.A.F. Tardieu scrips. **[1806]**

Dim. 0,685 × 0,550.

Éch. 1/265.000

Grav. Carte physique et administrative. Partie de la carte dans la province du Luxembourg belge. Lég.

Notice 5243

FORÊTS ET BOIS

Arr. Dinant; cant. Gedinne.

N/II/Sambre-et-Meuse/1 « CARTE DES BOIS D'ORCHIMONT EN LA PROVINCE DE LUXEMBOURG ». Hedin, arpenteur, 1769.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,31 × 1,45.
Éch. 1/9.000

Partie située en Luxembourg belge (arr. Neufchâteau; cant. Bouillon). Parcelles appartenant à la France, au duché de Bouillon, à la province de Luxembourg. Bois, ruisseaux, villages.
Notice 5244

PLANS DE TERROIRS

Arr. Dinant; cant. Ciney.

N/III/Sambre-et-Meuse/34 « PLAN VISUEL DES [COMMUNES] DE FAILON ET BARVAUX-CONDROZ ». Hoyoux, géomètre du cadastre, 1811.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,385 × 0,425.
[Éch. 1/17.000]

(Prov. F² 879.)
Pl. des communes et de leurs limites. Villages, châteaux, hameaux, chemins.
Notice 5245

Arr. Namur; cant. Eghezée.

N/III/Sambre-et-Meuse/38 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DES COMMUNES DE BOLINNE ET HARLUE ». [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,66 × 0,70.

(Prov. F² 879.)
Plan des communes et de leurs limites, maisons. Jardins, bois, champs, chemins. Lavis.
Lég.
Notice 5246

Arr. et cant. Namur.

PL. DU TERROIR DE BONINNE.

Voir : Marche-les-Dames (limites de).
Cf. n° 5256 ([N5256](#)), 5257 ([N5257](#)).

Arr. Dinant; cant. Ciney.

N/III/Sambre-et-Meuse/10 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE BON SIN ET CHARDENEUX, ET QUI D'APRÈS LA DEMANDE DES MAIRES EST FIGURÉ AU PRÉSENT PLAN CELUI DU VILLAGE DE BORLON AVEC DÉPENDANCES (*sic*)... ». Hoyoux, géomètre du cadastre, 1810.

Dim. 0,62 × 0,45.

(Prov. F ² 877.)

Pl. des communes et de leurs limites, villages, chemins. Lavis. Lég.
Notice 5247

Arr. Namur; cant. Andenne.

PL. DU TERROIR DU HAMEAU DE BOUCHAILLE. (C ^{ne} Evelette).

Voir : Evelette (c ^{ne} d'). Cf. n° 5251 ([N5251](#)).

Arr. et cant. Namur.

N/III/Sambre-et-Meuse/41 PL. DES COMMUNES DE CHAMPION ET COGNELÉE.
[Début du XIX ^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,17 × 0,70.

(Prov. F ² 879.)

Pl. sommaire des communes et de leurs limites. Maisons, chemins.
Notice 5248

Arr. Dinant; cant. Ciney.

PL. DU TERROIR DE CHARDENEUX. (C ^{ne} Bonsin).

Voir : Bonsin (c ^{ne} de). Cf. n° 5247 ([N5247](#)).

Arr. et cant. Namur.

PL. DE LA COMMUNE DE COGNELÉE.

Voir : Champion (c ^{ne} de). Cf. n° 5248 ([N5248](#)).

Arr. Namur ; cant. Eghezée.

N/III/Sambre-et-Meuse/23 « PLAN DE LA PARTIE DE TERRITOIRE CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE DHUY ET OSTIN (C^{ne} Villers-lez-Heest) ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,935 × 0,340.

(Prov. F² 878.)

Pl. parcellaire partiel, noms des propriétaires; pl. de bornage du terrain contesté; villages, château, chemins, ruisseau. Lavis. Lég.

Notice 5249

Arr. Dinant; cant. Ciney.

PL. DU TERROIR DES ENEILLES.

Voir : Somme-Leuze (c^{ne} de). Cf. n° 5267 ([N5267](#)).

Arr. Dinant; cant. Rochefort.

N/III/Sambre-et-Meuse/17 « PLAN VISUEL DES [COMMUNES] D'EPRAVE ET LESSIVE ». Hoyoux, géomètre du cadastre, 1811.

Dim. 0,45 × 0,535.

[Éch. 1/20.000]

(Prov. F² 877.)

Pl. des communes et de leurs limites, chemins, cours d'eau. Lavis. Lég.

Notice 5250

Arr. Namur; cant. Andenne.

PL. DU TERROIR D'EVE. (C^{ne} Evelette).

Voir : Evelette (terroir d'). Cf. n° 5251 ([N5251](#)).

N/III/Sambre-et-Meuse/42 PL. DES TERROIRS D'EVELETTE ET DE EVE, BOUCHAILLE ET LIBOIS. (C^{ne} Evelette). Warzée, géomètre, 1810.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,97 × 0,65.

Éch. 1/1.000

(Prov. F² 879.)

Limites des terroirs, maisons, fermes, ruisseau, champs, bornes.

Notice 5251

Arr. Dinant; cant. Ciney.

PL. DU TERROIR DE FAILON. (C^{ne} Barvaux-Condroz.)

Voir : Barvaux-Condroz (c^{ne} de). Cf. n° 5245 ([N5245](#)).

Arr. Dinant; cant. Beauraing.

N/III/Sambre-et-Meuse/1/1-2 « CARTE FIGURATIF CONCERNANT LE VILAGE DE FALGMINOULLE [FALMIGNOUL] ET LES CHEMINS NEUS PRATIQUEZ PAR LES LIÉGEOIS AUDIT FALGMINOULLE... ». 2 p. Charles Lannoy, capitaine ingénieur et géomètre, 1717.

Notice 5252

N/III/Sambre-et-Meuse/1/1

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,10 × 0,53.
Éch. 1/8.800

Chemins des environs de Falmignoul, village, château, abbaye de waulsort, lieux dits, rivière, bois et champs. Délimitation des bans.

N/III/Sambre-et-Meuse/1/2 Copie du pl. 1.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,12 × 0,54.
Même Éch.

Arr. et cant. Namur.

N/III/Sambre-et-Meuse/44 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA COMMUNE DE FLAWINNE ET DE LA COMMUNE DE RONET. Copie de **1807**

Dim. 0,80 × 0,77.
Éch. 1/4.900

(Prov. F² 879.)

Terres, fermes, bois, vergers, prés, routes, cours d'eau. Lavis. Lég.
Notice 5253

Arr. Namur; cant. Namur, Eghezée.

N/III/Ourthe/9 « PLAN DE LA PARTIE DE TERRITOIRE CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE MARCHOVELETTE (SAMBRE-ET-MEUSE) ET FRANWARET [FRANC WARET] (OURTHE) ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,255 × 0,395.

(Prov. F ² 873.)

Fermes, terres labourables, prés, taillis, chemins. Lavis. Lég.
Notice 5254

Arr. Dinant; cant. Rochefort.

PL. DU TERROIR DE FRANDEUX. (C ^{ne} Mont-Gauthier).

Voir : Mont-Gauthier (c ^{ne} de). Cf. n° 5258 ([N5258](#)).

Arr. et cant. Dinant.

PL. DU TERROIR DE FREYR. (C ^{ne} Waulsort).

Voir : Onhaye (c ^{ne} de). Cf. n° 5261 ([N5261](#)).

Arr. Namur ; cant. Eghezée.

PL. DU TERROIR DE HARLUE. (C ^{ne} Bolinne).

Voir : Bolinne (c ^{ne} de). Cf. n° 5246 ([N5246](#)).

Arr. Dinant; cant. Ciney.

N/III/Sambre-et-Meuse/15 « PLAN VISUEL DES COMMUNES D'HAVELANGE ET
OSSOGNE ». Hoyoux, géomètre de cadastre, 1811.

Dim. 0,57 × 0,47.

[Éch. 1/8.000]

(Prov. F ² 877.)

Pl. des communes et de leurs limites, villages, châteaux, routes et chemins. Lavis. Lég.
Notice 5255

Arr. Dinant; cant. Rochefort.

PL. DES LIMITES DE LA COMMUNE D'HOGNE.

Voir : Sinsin (terroir de). Cf. n° 5265 ([N5265](#)).

PL. DU TERROIR DE JAMBLINNE. (C ^{ne} Villers-sur-Lesse.)

Voir : Villers-sur-Lesse (c ^{ne} de). Cf. n° 5269 ([N5269](#)).

PL. DE LA COMMUNE DE JEMELLE.

Voir : Rochefort (c^{ne} de). Cf. n° 5263 ([N5263](#)).

Arr. Dinant; cant. Ciney.

PL. DE LA COMMUNE DE JENEFFE.

Voir : Porcheresse (c^{ne} de). Cf. n° 5262 ([N5262](#)).

Arr. et cant. Namur.

PL. DU TERROIR DE JODION. (C^{ne} Soye.)

Voir : Soye (c^{ne} de). Cf. n° 5268 ([N5268](#)).

Arr. Dinant; cant. Rochefort.

PL. DE LA COMMUNE DE LESSIVE.

Voir : Éprave (c^{ne} de). Cf. n° 5250 ([N5250](#)).

Arr. Namur; cant. Andenne.

PL. DU TERROIR DE LIBOIS. (C^{ne} Evelette.)

Voir : Evelette (terroir d'). Cf. n° 5251 ([N5251](#)).

Arr. et cant. Namur.

PL. DE LA COMMUNE DE MAILLEN.

Voir : Sart.Bernard (c^{ne} de). Cf. n° 5264 ([N5264](#)).

N/III/Ourthe/14 « PLAN DU BOIS NATIONAL DIT DE FLOREFFE ET DE LA LIMITE ADOPTÉE PAR LES COMMUNES DE MARCHE-SUR-MEUSE ET DE BONINNES ». T. Bayes, géomètre, 1805.

Dim. 0,385 × 0,535 .

Bois et terres; noms de propriétaires, chemins. Lavis. Lég.
(Prov. F² 873.)
Notice 5256

N/III/Ourthe/15 PL. DE TERRITOIRE CONTESTÉ ENTRE LA COMMUNE DE MARCHE-LES-DAMES ET LA COMMUNE DE BONINNE. [**Début du XIX^e siècle**]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,44.

(Prov. F ² 873.)

Bois de Florefte, terres, noms de propriétaires, lieux dits, rivière.

Notice 5257

Arr. et cant. Namur.

PL. D'UN TERRAIN CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE MARCHOVELETTE ET DE FRANC-WARET.

Voir : Franc-Waret (c ^{ne} de). Cf. n° 5254 ([N5254](#)).

Arr. Dinant; cant. Rochefort.

N/III/Sambre-et-Meuse/29 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE MONT-GAUTIER ET FRANDEUX ». Hoyoux, géomètre du cadastre, 1811.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,65 × 0,47.

[Éch. 1/13.000]

(Prov. F ² 878.)

Pl. sommaire des communes et de leurs limites; villages, hameaux, chemins.

Notice 5258

Arr. Namur; cant. Gembloux.

PL. DU TERROIR DE MONT. (C ^{ne} Sombreffe.)

Voir : Sombreffe (c ^{ne} de). Cf. n° 5266 ([N5266](#)).

Arr. et cant. Dinant.

PL. DU TERROIR DE MOULINS. (C ^{ne} Warnant.)

Voir : Warnant (c ^{ne} de). Cf. n° 5270 ([N5270](#)).

Arr. Dinant; cant. Gedinne.

N/III/Sambre-et-Meuse/3/1-5 « LE BAN ET BOIS DE NOTRE-DAME ». 5 p. Copie conforme d'un pl. de Louis de Bersacques, 1619, par Hedin, 1765.

Notice 5259

N/III/Sambre-et-Meuse/3/1

Dim. 0,92 × 0,46.

Éch. 1/15.000

Ban et bois partagés entre les seigneurs de Gedinne et le prévôt d'Orchimont. Cours d'eau, chemins, ligne de partage. Bois en coupes datées. Lavis. Procès-verbal de partage.

N/III/Sambre-et-Meuse/3/2-5 Lettres et copies de procès-verbal d'arpentage et de jugement sur l'exploitation des bois.

N/III/Sambre-et-Meuse/2 « CARTE DE DÉMARCATIION D'ENTRE LE BAN NOTRE-DAME, COMTÉ D'ORCHIMONT, ET LA PRINCIPAUTÉ DE CHÂTEAU-REGNAULT ». 3 p. Pierre Ponce Hedin, arpenteur juré, 1765.

Notice 5260

N/III/Sambre-et-Meuse/2/1

Dim. 1,04 × 0,40.

Éch. 1/2.300 et 1/1.150

Partie du pl. en France (Ardennes, arr. Mézières; cant. Monthermé). Limites de terrains en contestation, chemins. Lavis. Lég. et procès-verbal d'arpentage.

N/III/Sambre-et-Meuse/2/2, 3 Lettres et extraits d'actes concernant le comté d'Orchimont.

Arr. et cant. Dinant.

N/II/Sambre-et-Meuse/2 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA COMMUNE DE ONHAIE [ONHAYE] ET FRYR [FREYR] RÉUNIE ENSEMBLES ». (C^{nes} Onhay, Waulsort). Lambert, arpenteur. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 1,31 × 1,65.

(Prov. F² 879.)

Villages, châteaux, moulins, rivière, chemins. Lavis. Lég.

Notice 5261

Arr. Dinant; cant. Ciney.

PL. DU TERROIR D'OSSOGNE (C^{ne} Havelange).

Voir : Havelange (terroir d'). Cf. n° 5255 ([N5255](#)).

Arr. Namur; cant. Éghezée.

PL. DU TERROIR D'OSTIN (C^{ne} Villers-lez-Heest).

Voir : Dhuy (c^{ne} de). Cf. n° 5249 ([N5249](#)).

Arr. Dinant; cant. Ciney.

N/III/Sambre-et-Meuse/21 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE PORCHERESSE ET JENEFFE ». Hoyoux, géomètre du cadastre, 1811.

Dim. 0,38 × 0,42.

[Éch. 1/7.000.]

(Prov. F² 877.)

Pl. sommaire des communes et de leurs limites, villages, château, hameaux, routes et chemins. Lavis. Lég.

Notice 5262

Arr. Dinant; cant. Jemelle.

N/III/Sambre-et-Meuse/36 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE ROCHEFORT ET JEMELLE ». Hoyaux, géomètre du cadastre, 1811.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,485 × 0,65.

[Éch. 1/15.000.]

(Prov. F² 879.)

Pl. sommaire des communes et de leurs limites, villages, château, chemins.

Notice 5263

Arr. et cant. Namur.

PL. DE LA FERME DE RONET (C^{ne} Flawinne).

Voir : Flawinne (c^{ne} de). Cf. n° 5253 ([N5253](#)).

N/III/Sambre-et-Meuse/33 « PLAN FIGURATIF DE LA PARTIE DE TERRITOIRE CONTESTÉS ENTRE LES COMMUNES DE SANT BERNARD ET MAILLIEN [MAILLEN] ». **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Dim. 0,67 × 0,51.

(Prov. F² 879.)

Pl. de bornage du bois des Arches en contestation entre les deux communes, prés, ruisseaux.

Notice 5264

Arr. Dinant; cant. Rochefort.

N/III/Sambre-et-Meuse/20/1-2 PL. DES COMMUNES DE SINSIN-GRANDE ET SINSIN-PETITE ET DE LEURS LIMITES. [Début du XIX^e siècle]

(Prov. F² 877 et 878.)

Notice 5265

N/III/Sambre-et-Meuse/20/2 « Plan visuel des communes de Sinsin-Grande et Sinsin-Petite ». Hoyoux, géomètre du cadastre, 1811. [Éch. 1/13.000.] Villages et hameaux, chemins. Lavis. Lég.

Dim. 0,405 × 0,375.

N/III/Sambre-et-Meuse/20/1 Pl. de bornage des terroirs de Sinsin-Grande, Sinsin-Petite et Hogue. Terrain en contestation.

Coul. Lég. Dim. 0,58 × 0,33.

Arr. Namur; cant. Gembloux.

N/III/Sambre-et-Meuse/39 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE SOMBREFFE ET DE MONT-SUR-SOMBREFFE ». Adam, géomètre. [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,63 × 0,48.

(Prov. F² 879.)

Pl. sommaire des communes et de leurs limites, maisons, chemins, ruisseaux.

Notice 5266

Arr. Dinant; cant. Ciney.

N/III/Sambre-et-Meuse/35 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE SOMMELEUSE [SOMME-LEUZE] ET LES ENEILLES. (C^{ne} Grandhan) ». Hoyoux, géomètre du cadastre, 1811.

Dim. 0,490 × 0,565.

Éch. 1/11.000

Pl. sommaire des villages, chemins. Enclaves de Grandhan. Lavis. Lég.

Notice 5267

Arr. et cant. Namur.

N/III/Sambre-et-Meuse/37 PL. DES COMMUNES DE JODION ET SOYE. [Début du XIX

^e siècle]

Dim. 0,69 × 0,80.

(Prov. F ² 879.)

Pl. parcellaire des communes, prés, terres labourables, vergers, bois, limites des terroirs de chaque village; étangs, cours de la Sambre, chemins. Lavis. Lég.

Notice 5268

Arr. Dinant; cant. Rochefort.

N/III/Sambre-et-Meuse/32 « PLAN VISUEL DES COMMUNES DE VILLERS-SUR-LESSE ET JAMBLINNE ». Hoyoux, géomètre du cadastre, 1811.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,45 × 0,64.

(Prov. F ² 878.)

Pl. sommaire des communes et de leurs limites, villages, fermes, hameaux, routes et chemins, cours de la Lesse.

Notice 5269

Arr. et cant. Dinant.

N/III/Sambre-et-Meuse/8 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA COMMUNE DE MOULIN ET WARNANT, RÉUNIE ENSEMBLE ». Lambert, arpenteur géomètre. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 1,20 × 0,77.

(Prov. F ² 877.)

Pl. des deux commune et de leurs limites, relief, chemins, ruisseau; abbaye, fermes, forges, papeterie. Lavis. Lég.

Notice 5270

VILLE

Arr. et cant. Namur.

N/II/Sambre-et-Meuse/3 PL. DE LA VILLE ET DE LA CITADELLE DE NAMUR. **[1695]**

Dim. 1,20 × 0,945.

Éch. 1/3.500

Relief, pl. masse de la ville et des faubourgs, fortifications, champs, rivières. Lavis.

Notice 5271

N/III/Sambre-et-Meuse/45/1-2 « PLAN DU CHÂTEAU DE NAMUR ET DES FORTIFICATIONS TELLES QU'ELLES ÉTOIENT LORSQUE LES HOLLANDAIS L'ONT ÉVACUÉ EN 1782 ». 2 p. Bergé, capitaine et ingénieur, 1783.

Notice 5272

N/III/Sambre-et-Meuse/45/1

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,15 × 0,65.
Éch. 1/2.300

Pl. de la forteresse. Détail des bastions, redoutes, casemates, remparts; portes et chemins; relief; confluent de la Meuse et de la Sambre.

N/III/Sambre-et-Meuse/45/2 Pl. semblable avec figuration du : « siège du château... par l'armée du roi de France en 1746 ». Détail des opérations, tranchées. Champs, jardins.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1 × 0,68.

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Namur.

N/III/Sambre-et-Meuse/4/1-2 PL. DE LA MAISON DU COMMANDANT DU CHÂTEAU DE NAMUR. [XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 5273

N/III/Sambre-et-Meuse/4/2 « Plan de la maison du commandant du château comme elle se trouve présentement ».

Dim. 0,46 × 0,33.
Éch. 1/130

Lavis. Lég.

N/III/Sambre-et-Meuse/4/1 « Projet pour rebâtir la maison du commandant au château ». Pl. des 1^{er} et 2^e étages. Lavis. Lég.

Dim. 0,69 × 0,46.

N/III/Sambre-et-Meuse/7 « PORTE TRIOMPHALE PROPOSÉE POUR LA VILLE DE

NAMUR ». **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,37 × 0,27.

Éch. 1/100

(Prov. F¹³ 1648.)

Pl. élév. et coupe de la porte triomphale. Lavis.

Notice 5274

CANADA

N/III/Canada/2

transféré en N/II/Canada/2.

N/III/Canada/4

transféré en N/II/Canada/4.

N/III/Canada/5

transféré en N/III/Indochine/1.

N/III/Canada/12

transféré de N/III/Louisiane/5.

CARTE

N/III/Canada/9 « CARTE DE L'ISLE DE MONTRÉAL ET DE SES ENVIRONS DRESSÉE SUR LES MANUSCRITS DU DEPOST DES CARTES, PLANS ET JOURNAUX DE LA MARINE ». N. Bellin, ingénieur hydrographe de la Marine, 1742.

Dim. 0,464 × 0,337.

Éch. 1/180.000

Grav. Région du confluent de la rivière Ottawa et du Saint-Laurent; îles, cours d'eau, sauts; Villemarie, paroisses, forts. Lég.
Notice 5275

HYDROGRAPHIE

N/III/Canada/1 « LAC DES DEUX MONTAGNES ». **1721**

Dim. 0,815 × 0,605.

Lac sur la rivière Ottawa à proximité de son confluent avec le Saint-Laurent. Rivières, îles,

sauts, village iroquois, fort Senneville. Lavis. Lég.
Notice 5276

N/III/Canada/6 « CARTE DU FLEUVE DE SAINT-LAURENT OU RIVIÈRE DU CANADA ».
[XVIII^e siècle]

Dim. 1,057 × 0,437.
Éch. 1/500.000

Cours du Saint-Laurent de Québec à l'île d'Anticosti; îles, hauts-fonds, sauts, agglomérations riveraines, lieux dits. Lég.
Notice 5277

PLANS DE TERROIRS

N/III/Canada/10 « PLAN DE L'IL DE SABLE... à l'est de la côte de l'Acadie au nord-ouest du banc des marsouins, à l'ouest du grand banc de Terre-Neuve ». **[XVIII^e siècle]**

Dim. 0,485 × 0,371.
Éch. 1/15.000

lie, bancs de sables, sondages. Lavis. Lég.
Notice 5278

N/III/Canada/3 PL. DE DÉLIMITATION DES DISTRICTS DES PAROISSES SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ET SAINTE-GENEVIÈVE. Du Puy, 1721.

Dim. 0,537 × 0,724.
Éch. 1/3.000

Terres divisées en parcelles avec noms des concessionnaires, situés entre les rivières Champlain et Batiscan et à l'est de la rivière Batiscan. Rive gauche du Saint-Laurent. Valeurs des terres. Commentaires sur les limites des paroisses. Lavis. Lég.
Notice 5279

N/II/Canada/2 « PLAN DE LA COSTE OU TERRE SAINT-SULPICE EN CANADA ». **[vers 1720]**

Dim. 1,148 × 0,80.
Éch. 1/20.000

Terroir situé sur la rive gauche du Saint-Laurent entre Repentigny et la Valterrie à l'est de Montréal. Parcelles avec noms des concessionnaires, églises, forts, rivières, îles. Lavis. Lég.
Notice 5280

VILLES ET VILLAGES

N/III/Canada/7/1-2 PL. DU PORT DE LOUISBOURG EN L'ILE DE CAP BRETON. **XVIII^e siècle**

2 p.

Notice 5281

- **N/III/Canada/7/1** « Plan de Louisbourg avec ses augmentations faite en 1718, 1719 et 1720 ». Boucher fecit. Sign. de Verville, 1721.

Coul. Lég. Dim. 0,800 × 0,525.

Éch. 1/1.800

Pl. sommaire de la ville, détaillé seulement pour les constructions effectuées de 1718 à 1720.

- **N/III/Canada/7/2** « Plan du port et ville de Louisbourg dans l'isle royale ». Dheulland sculps. N.B. [ellin], ingénieur de la marine, 1742.

Dim. 0,280 × 0,195.

Éch. 1/17.700

Grav. Emplacement de la ville. Pl. sommaire des fortifications et des batteries côtières. Lég.

N/III/Canada/12 « PLANT DE LA MISSION DE LA MONTAGNE [À MONTREAL] ». **1694**

Dim. 0,384 × 0,481.

Éch. 1/800

Village, fort et dépendances, potager, vignes, rivière, village indigène brûlé, chemins, dénombrement des habitants. Lavis. Lég. et commentaires.

Notice 5282

N/II/Canada/4 « PLAN DE LA VILLE MARIE OU MONTRÉAL EN CANADA ». **[XVIII^e siècle]**

Dim. 1,534 × 0,55.

Éch. 1/1.400

Pl. de masse de la ville, noms des rues, bâtiments officiels, églises, hôpital, magasins. Cours d'eau, forts, remparts. Lavis. Lég.

Notice 5283

N/III/Canada/8/1-2 PL. DE QUÉBEC. 2 p. Dheulland sculps. [XVIII^e siècle]

Notice 5284

- **N/III/Canada/8/1** « Plan de la ville de Québec ».

Dim. 0,460 × 0,329.

Éch. 1/6.700 Grav. Haute et basse ville, enceintes fortifiées, redoutes, batteries. Champs et habitations hors de l'enceinte. Lég.

- **N/III/Canada/8/2** « Plan du bassin de Québec et de ses environs ». N. Bellin, ingénieur de la marine, 1744.

Dim. 0,335 × 0,228.

Éch. 1/3.400

Grav. Pl. masse de la ville, cours du Saint-Laurent, relief, routes et villages. Lég.

CHINE

CARTES

N/III/Chine/2/1 « CARTE DES 15 PROVINCES DE LA CHINE ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,94 × 0,67.

Carte limitée à l'ouest par les provinces du Chensi, du Sé-Tchouen et du Yunnan. Relief, cours d'eaux, lacs, côte, îles; limites des provinces, localités, muraille de Chine. Plume.

Notice 5285

N/III/Chine/2/3 « CARTE DE LA TARTARIE ET DU TIBET ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,98 × 0,61.

Carte s'étendant de la mer Caspienne à la mer du Japon et de la Sibérie au Yang-Tsé-Kiang. Relief, lacs, cours d'eau, côtes, limites des provinces, localités, muraille de Chine. Plume.

Notice 5286

N/III/Chine/2/4 « CARTE DE LA SOURCE DU GANGE DRESSÉE SUR LES MÉMOIRES DES LAMAS DU PAYS ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,75 × 0,72.

En fait, sources du Brahmapoutra, du Longchen et de l'Indus. Relief, lacs, localités. Plume. Lég.

Notice 5287

N/III/Chine/1 CARTE DE LA VILLE ET DE LA RADE DE MACAO. [XVIII^e siècle]

Dim. 0,50 × 0,88.

Éch. 1/50.000

Ville de Macao, fort, citadelle, églises. Rade, îles, côte de Chine, relief. Plume. Lég.

Notice 5288

CORÉE

CARTE

N/III/Chine/2/2 « CARTE DU ROYAUME DE CORÉE ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,40 × 0,63.

Relief, côte, îles, cours d'eau, localités. Plume.

Notice 5289

ÉGYPTE

VOIES DE COMMUNICATION

N/III/Égypte/4 CARTE DES ROUTES DU CAIRE À EL ARICH ET DU CAIRE À SUEZ. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. max. 0,69 × 1,56.

Éch. 1/200.000

Route du Caire à El Arich par Belbeys, Salehiyeh, El Kantara. Localités, lieux dits, relief, côte, indication des terres inondées par le Nil. Plume.

Notice 5290

PLANS DE TERROIRS

N/III/Égypte/1 « PLAN DU PORT D'ABOUQUIR, ASSIÉGÉ PAR LES ANGLAIS EN VENTÔSE DE L'AN 9 DE LA RÉPUBLIQUE, ET DÉFENDU PAR LE CHEF DE BATAILLON DU GÉNIE VINUCHE ».

Coul. Lég. Dim. 0,49 × 0,60.

Côte, fort, emplacement des batteries, village et mosquée ruinés.

Notice 5291

N/III/Égypte/2 « PLAN DES BÉQUIERS [ABOUKIR] ». **[1800]**

Dim. 0,64 × 0,35.

Éch. 1/14.000

Côte, îles, élév. de la mosquée. Plume.

Notice 5292

N/III/Égypte/3 « PLAN GÉNÉRAL DE L'ILE D'ÉLÉPHANTINE, DE SYENE [ASSOUAN], ET DES CARRIÈRES DE GRANIT EXPLOITÉES PAR LES ANCIENS ÉGYPTIENS ». Legentil, capitaine de Génie, an VIII.

Dim. 0,79 × 0,71.

Éch. 1/5.000

Relief, cours du Nil, îles, villes moderne et antique d'Assouan, ruines.
Notice 5293

PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENT

N/III/Égypte/5 « PLAN DU PORT DE SALAHIEH [SALEHIYEH]... ». 24 thermidor an VIII.

Dim. 0,45 × 0,295.

Éch. 1/1.200

Calque. Fortifications de la place. Plume.

Notice 5294

ESPAGNE

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

N/III/Espagne/1/1-2 CARTES DE MINORQUE. 1759

2 p.

Notice 5295

- **N/III/Espagne/1/1** « Carte de l'Isle de Minorque levée par les ingénieurs ordinaires du Roi ». 1759

Coul. Lég. Dim. 1,360 × 0,645.
Éch. 1/38.000

Relief, cours d'eau, végétation, routes, villes, villages, défense côtière.

- **N/III/Espagne/1/2** « Carte de l'Isle de Minorque où sont marqués les cales, caranques (sic) et plages susceptibles de descente, les redoutes, retranchements et batteries proposés à faire pour leur deffence ».

Dim. 1,360 × 0,645.
Même Éch.

Esquisse du pl. 1. Plume. Lég.

PLANS DE TERROIRS

N/III/Espagne/2/2, 3, 7 « PLANO DEL TERMINO DE LA VILLA DE FERNAN NUÑEZ ». 3 p.
Joaquin de Luna, 1776.

Notice 5296

- **N/III/Espagne/2/2, 3, 7/2**

Coul. Lég. Dim. 0,845 × 0,68.
Éch. 1/10.000

Agglomération et palais de Fernan Nuñez, territoire environnant, parcelles de terres, oliveraies, fermes, chemins.

- **N/III/Espagne/2/2, 3, 7/3** Esquisse du pl. 2.

Plume. Mêmes Dim.
Même Éch.

- **N/III/Espagne/2/2, 3, 7/7** « Borrador dei termino de Fernan Nuñez ». Esquisse du pl. 2.

Dim. 0,685 × 0,66.
Même Éch.

Plume. Lég.

N/III/Espagne/2/1 « BORRADOR DEL TERMINO DE LA MORENA Y TORNERUELA QUE LINDA CON EL PERTENESE AL MARQUES DE GUADALCAZAR » [Fin du XVIII^e siècle]

Dim. 1,06 × 0,88.
Éch. 1/3.500

Terroir situé aux environs de Cordoue. Relief esquissé, chemins, fermes, cultures. Plume. Lég.
Notice 5297

N/III/Espagne/2/13 PL. D'UN DOMAINE NON IDENTIFIÉ. Sign. Joseph Diaz y Asehedo [Après 1790]

Coul. Lég. Dim. 0,36 × 0,48.
Éch. 1/10.000

Vignes, caves, terres, chemins.
Notice 5298

VILLES ET VILLAGES

N/III/Espagne/2/4 « PLANO DE LA VILLA DE FERNAN NUÑEZ ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,84.5 × 0,605.
Éch. 1/1.200

Esquisse muette. Plume.
Notice 5299

N/III/Espagne/3/1-2 « PLAN PRÉSUMÉ DE FLIX SUR L'EBRE ». [XVII^e siècle]

2 p.

Notice 5300

- **N/III/Espagne/3/1** Pl. inachevé. Ville fortifiée dans une boucle de l'Ebre. Relief. Lavis.

Dim. 0,495 × 0,335.

- **N/III/Espagne/3/2** Pl. des défenses de la ville. Travaux à exécuter. Plume. Lég.

Dim. 0,135 × 0,235.

N/III/Espagne/4 « PLAN DE NAVATE ET DE SES ENVIRONS ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,791 × 0,984.

Éch. 1/1.800

Pl. masse de la ville, hameaux, routes, relief, végétation, oliveraies.

Notice 5301

N/III/Espagne/6 « PORT DU PASSAGE D'APRÈS LE PLAN LEVÉ EN 1788 PAR TOSIÑO ». 1793

Dim. 0,58 × 0,43.

Éch. 1/5.000

Grav. Port à l'est de Saint-Sébastien, village, fortifications, sondes. Lég.

Notice 5302

N/III/Espagne/5 « PLANO DEL PUERTO DE SANTANDER... ». Don Vincente Tosiño de San Miguel, brigadier de l'armée royale, 1788.

Dim. 0,60 × 0,44.

[Éch. 1/15.000.]

Grav. Ville et baie de Santander, côte, fonds marins, lieux dits.

Notice 5303

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

N/III/Espagne/2/5, 6, 10, 11 PL. DU PALAIS DE FERNAN NUÑEZ. [XVIII^e siècle]

4 p.

Notice 5304

- **N/III/Espagne/2/5, 6, 10, 11/6** « Plano de los entresuelos y jardin del Palacio de Fernan Nuñez como asimismo de la fuente y plaza que tiene a su fuente ». Joaquin de Luna, 1776.

Coul. Dim. 0,78 × 0,460.

Éch. 1/200

Pl. du rez-de-chaussée et des jardins.

- **N/III/Espagne/2/5, 6, 10, 11/5** Pl. du palais et d'une école et d'un orphelinat voisins. [Après 1776]

Dim. 0,575 × 0,905.

Éch. 1/200

Pl. après transformation. Lavis.

- **N/III/Espagne/2/5, 6, 10, 11/10** Pl. d'un étage supérieur du palais. Distribution des lieux. Lavis.

Dim. 0,465 × 0,58.

- **N/III/Espagne/2/5, 6, 10, 11/11** Pl. des jardins.

Dim. max. 0,812 × 0,62.

Éch. 1/200

Parterres et pièces du palais donnant sur le jardin. Lavis.

N/III/Espagne/2/8-9 PL. DE L'« ALVERGE DE LA CARIDAD » DE FERNAN NUÑEZ. [XVIII^e siècle]

2 p. Dim. 0,48 × 0,595.

Éch. 1/100

Bâtiment voisin du palais. Rez-de-ch. et premier étage Distribution des lieux. Infirmerie, hospice, tour pour les enfants trouvés. Lavis. Lég.

Notice 5305

N/III/Espagne/2/12 « PLANOS ALTO Y BASO PARA CASA DE EDUCACION DE NIÑAS GUERSANAS DE STA ESCOLASTICA » DE FERNAN NUÑEZ. [XVIII^e siècle]

Dim. 0,60 × 0,48.

Orphelinat. Distribution des lieux. Lavis. Lég.
Notice 5306

N/III/Espagne/2/14 « PLANO ALTO DEL MESON NUEVO ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,295 × 0,487.

Pl. d'un bâtiment non identifié. Distribution des lieux. Lavis. Lég.
Notice 5307

ÉTATS-UNIS

N/III/Louisiane/5

transféré à N/III/Canada/11.

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

États de Louisiane, Mississippi, Alabama.

N/III/Louisiane/1/3 « CARTE DE LA PROVINCE DE LA LOUISSIANE AUTREFOIS DIT LE MISSISIPY ». [Après 1746]

Coul. Lég. Dim. 0,75 × 0,49.
[Éch. 1/500.000.]

Carte s'étendant de l'ouest de la Nouvelle-Orléans au fort espagnol de Pensacola. Au nord pays des Chicachas pro-anglais et pays des Chactas pro-français. Côtes, îles, rivières, lacs, prés, bois, forts et concessions, fort de Mobbille. Armes du maréchal de Belle-Isle.
Notice 5308

États de Louisiane, Mississippi, Alabama, Arkansas, Floride.

N/III/Louisiane/2 « CARTE DE L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE, AINSY QUE CELLES DE CUBE, DE LA JAMAÏQUE AVEC LE CANAL DE BAHAMA ET LA PROVINCE DE LA LOUISSIANNE, L'ENTRÉE DU FLEUVE DE SAINT-LOUIS... ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,763 × 0,501.

Cours du Mississippi de son confluent avec l'Arkansas à la mer, côte jusqu'à la Floride. Cuba, Saint-Domingue, Jamaïque, Porto-Rico. Golfe du Mexique, côte du Yucatan. Fonds sous-marins. Ville forts. Armes du maréchal de Belle-Isle.
Notice 5309

HYDROGRAPHIE

État de Louisiane.

N/III/Louisiane/3 « CARTE PARTICULIÈRE DE L'EMBOUCHURE DU FLEUVE DU MISSISSIPI AVEC LE PROJET D'UN PORT ET D'UNE PLACE MARITIME... ». 1722

Coul. Lég. Dim. 0,574 × 0,402.

Éch. 1/14.000

Sondages, passes, île de la Balise.

Notice 5310

PLANS DE TERROIRS

État du Mississipi.

N/III/Louisiane/1/2 « CARTE DU FORT ROZALIE DES NATCHEZ FRANCOIS OU L'ON VOIT LA SITUATION DES CONCESSIONS ET HABITATIONS TELLES QU'ELLES ETOIENT AVANT LE MASSACRE ARRIVÉ LE 29 NOVEMBRE 1729 ET LE TOUT PAR LA FAUTE DE CELUY QUE LA COMPAGNIE DES INDES AVOIT CHOISY POUR Y COMMENDER ». [**XVIII^e siècle**]

Coul. Lég. Dim. 0,725 × 0,49.

Éch. 1/13.000

Relief, Mississipi, chemins, fort Rozalie avec ses dépendances, concessions du Maréchal de Belle-Isle et du sieur de Coly, village des Natchez; noms des propriétaires de fermes. Armes du maréchal de Belle-Isle.

Notice 5311

VILLE

État de Louisiane.

N/III/Louisiane/1/1/ou/A/E/II/1768 « PLAN DE LA NOUVELLE ORLEANS, VILLE CAPITALLE DE LA PROVINCE DE LA LOUISSIANNE NOMMÉE AUTREFOIS LE MISSISSIPY... ». [**XVIII^e siècle**]

Coul. Lég. Dim. 0,73 × 0,505.

Éch. 1/10.000

Pl. de la ville et du terroir environnant, rives du Mississipi, lac, rivières, végétation, concessions avec noms des propriétaires, chemins. Élev. du siège du gouverneur, de la maison des Jésuites, de celle des Ursulines. Armes du maréchal de Belle-Isle.

Notice 5312

N/III/Louisiane/4 « PLAN DE LA NOUVELLE-ORLÉANS SUR LES MANUSCRITS DU

DÉPÔT DES CARTES DE LA MARINE ». N[icolas] B[ellin], ingénieur de la Marine, 1744.
Dheulland sculps.

Dim. 0,343 × 0,233.
[Éch. 1/5000.]

Grav. Noms des rues, bâtiments. Lég.
Notice 5313

GRANDE-BRETAGNE

PLANS DE TERROIRS

N/III/Angleterre/1 CARTE DE L'ILE D'AURIGNY ET DES ÎLES VOISINES. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,797 × 0,588.
[Éch. 1/33.000.]

Contours des côtes de l'île, rochers, écueils, îles voisines, sondages des fonds. Pl. sommaire de la ville, défenses, moulins.

Notice 5314

N/III/Angleterre/3 PL. DE GIBRALTAR. 1782

3 p.

Notice 5315

- **N/III/Angleterre/3/1** « Plan de Gibraltar et des attaques faites en 1782 par les troupes espagnoles et françaises ».

Coul. Lég. Dim. 1,06 × 0,495.
Éch. 1/6.000

Rocher et fortifications de Gibraltar; installations anglaises, ouvrages espagnols et français.

- **N/III/Angleterre/3/2** « Plan de Gibraltar ».

Coul. Lég. Dim. 0,525 × 0,36.
Éch. 1/22.500

Vue perspective de Gibraltar, baie jusqu'à Algésiras, ouvrages anglais, espagnols, français, navires.

- **N/III/Angleterre/3/3** État des défenses anglaises. 1 cahier de 6 ffiles.

N/III/Angleterre/2 CARTE DE L'ÎLE DE GUERNESEY ET DES ÎLES VOISINES. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,826 × 0,57.
Éch. 1/50.000

Ville, moulins, ports. Côtes et mouillages possibles, sondages des fonds, rochers, écueils ; îles de Clos du Vale, Herm, Sercq, passes.

Notice 5316

HYDROGRAPHIE, OUVRAGES D'ART

N/III/Angleterre/8 PL. DU PORT DE CARDIFF ET PENARTH. 1864

4 p.

Notice 5317

- **N/III/Angleterre/8/1** Rivières de Faff et d'Ely. Docks et bassins, chenal, voies ferrées. Croquis situant le port sur la côte. Lavis.

Dim. 0,55 × 0,72.

- **N/III/Angleterre/8/2, 3, 4** Pl., coupes et élév. de différentes parties d'écluse du port de Penarth. Plume.

Dim. diverses.

Éch. et

N/III/Angleterre/14/1 « PLAN OF THE HARBOUR OF DUNDEE exhibiting the extension to the eastward and other improvements now in progress ». [1 p.]. 1859

Dim. 0,69 × 0,303.

Bassins et docks. Lavis.

Notice 5318

N/III/Angleterre/10/1-2 PL. DU PORT DE FALMOUTH. [XIX^e siècle]

2 p.

Notice 5319

- **N/III/Angleterre/10/1**

Dim. 0,743 × 0,546.

Éch. 1/3.600

Docks, hangars, bassins; ville de Falmouth; pointe et fort de Pendennis, chemin de fer de Comouailles. Lavis. Lég.

- **N/III/Angleterre/10/2** « Plan des formes de radoub ».

Dim. 0,935 × 0,75.

Éch. 1/120

Plume. Lég.

N/III/Angleterre/13 COUPES D'UN BASSIN À FALMOUTH. [XIX^e siècle]

Dim. 0,976 × 0,29.

Cinq coupes d'un bassin non identifié. Plume. Lég.

Notice 5320

N/III/Angleterre/7 « HULL. WEST DOCK ET VICTORIA DOCK ». [XIX^e siècle]

Dim. 0,973 × 0,586.

Éch. 1/120

Pl., coupes et élév. des murs du quai et de l'écluse, embarcadère. Plume. Lég.

Notice 5321

N/III/Angleterre/14/2 « HULL. BASSIN DE L'OUEST. ÉCLUSE À SAS. » [XIX^e siècle]

1 p. Dim. 0,97 × 0,61.

Éch. 1/120

Coupes et élév. de l'écluse. Lavis. Lég.

Notice 5322

N/III/Angleterre/14/3 « KINGSTON UPON HULL. TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION PROJETÉS PAR LA COMPAGNIE DES DOCKS ». 1 p.. **Septembre 1864**

Dim. 1,04 × 0,56.

Éch. 1/5.000

Bassins, docks, chemins de fer. Lavis. Lég.

Notice 5323

N/III/Angleterre/11/1-2 PL. DE BASSINS DU PORT DE LEITH. [XIX^e siècle]

2 p.

Notice 5324

- **N/III/Angleterre/11/1, 2** Pl., élév. et coupes de la forme de radoub de Leith.

Dim. max. 0,75 × 0,55.

Éch. 1/300

Plume.

N/III/Angleterre/9/1-2 PL. DE DOCKS DU PORT DE LONDRES. [XIX^e siècle]

2 p.

Notice 5325

- **N/III/Angleterre/9/1** Pl. de Victoria Dock.

Dim. 0,745 × 0,421.

Éch. 1/2.400

Bassin, jetées, hangars, bassin de radoub. Lavis. Lég.

- **N/III/Angleterre/9/2** Pl. de West India Dock. Bassins, hangars, fosse à bois. État du sol et niveaux de l'eau suivant les marées.

Coul. Lég. Dim. 0,753 × 0,55.

PL. DU PORT DE PENARTH.

Cf. pl. du port de Cardiff et Penarth, n° 5317 ([N5317](#)).

N/III/Angleterre/12/1-3 PL. DU PORT DE SUNDERLAND. [XIX^e siècle]

3 p.

Notice 5326

- **N/III/Angleterre/12/1**

Coul. Lég. Dim. 0,643 × 0,454.
Éch. 1/7.000

Port, docks, voies ferrées; embouchure de la Wear, fonds dans l'embouchure et le long de la côte, niveaux des marées.

- **N/III/Angleterre/12/2, 3** Pl., coupes et élév. d'une écluse. Lavis. Lég.

Dim. 0,55 × 0,37 et 1,01 × 0,75.

N/III/Angleterre/6 PL. DU PORT DE SWANSEA. [XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,55 × 0,375.
Éch. 1/5.000

Port, docks.
Notice 5327

N/III/Angleterre/13 PL. D'UNE ÉCLUSE À SWANSEA. [XIX^e siècle]

Dim. 1,05 × 0,385.
Éch. 1/96

Pl. des appareils hydrauliques. Plume. Lég.
Notice 5328

N/III/Angleterre/15 « EMBOUCHURE DE LA TYNE ». 1865

Coul. Lég. Dim. 0,952 × 0,572.
Éch. 1/6.000

Fonds dans la rivière et le long de la côte, niveau des marées, digues, balises, villages.
Notice 5329

VILLE

N/III/Angleterre/11/3 « PLAN DE LEITH, PORT D'ÉCOSSE PEU ÉLOIGNÉ D'ÉDIMBOURG ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. 1 p. Dim. 0,389 × 0,288.

Pl. masse, relief, rivière de Leith, routes, fort.
Notice 5330

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

N/III/Angleterre/16 « PLAN DE LA MAISON OCCUPÉE PAR S. E. MONS^{gr} LE DUC DE NIVERNAIS À LONDRES ». [**XVIII^e siècle**]

Coul. Dim. 0,712 × 0,527.
Éch. 1/110

Maison située rue Clifford. Sous-sols, rez-de-ch., 1^{er} et 2^e étages, greniers. Distribution des lieux.
Notice 5331

GRÈCE

VILLE

Messenie.

N/III/Grèce/1 « PLANTA DELA FORTEZA CITTA DE MODONE ». Schweiger. [XVIII^e
siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,38 × 0,25.

Pl. masse de la ville, fort, port, fermes et terres alentours. Relief.
Notice 5332

PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENTS

Rhodes.

N/III/Grèce/2 « PLAN, COUPE ET ÉLÉVATION D'UN BÂTIMENT SERVANT À LA
RAFINERIE DU SALPÊTRE ET AUTRES MATIÈRES NÉCESSAIRES À LA FABRICATION
DE LA POUDRE ÉTABLI À L'ISLE DE RHODE ». An VIII.

Dim. 0,79 × 0,935.
Éch. 1/150

Pl. des bâtiments, machinerie. Lavis. Lég.
Notice 5333

HAITI

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

N/III/St-Domingue/1 « CARTE GENERALE DE L'ISLE ST DOMINGUE dressée sur les mémoires du s^r de Cally, cy devant commandant pour le Roy de l'isle de la Tortue et costes S^t Domingue, augmentée de beaucoup et présentée à M^r des Landes ». **1703**

Coul. Dim. 0,79 × 0,509.

Éch. 1/980.000

Relief, rivières, îles, villes, villages, forts, lieux dits.

Notice 5334

N/III/St-Domingue/2 « CARTE DE L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE dressée... sur les mémoires de M^e Frézier, ingénieur de S. M. et autres assujettis aux observations astronomiques... ». G. Delisle, premier géographe du Roi, 1722. Marin sculps.

Dim. 0,618 × 0,474.

Éch. 1/1.300.000

Grav. Carte de l'île avec délimitation des parties françaises et espagnoles. Relief, végétation, cours d'eau, ressources, villes, villages, lieux dits. Pointe est de Cuba. Corrections manuscrites. Notice 5335

N/III/St-Domingue/3 « CARTE DES POSTES AUX LETTRES DE L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE. Bordier sculps. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,601 × 0,549.

Éch. 1/890.000

Grav. Routes des courriers, bureaux de postes dans la partie française de l'île. Commentaire sur l'organisation du courrier.

Notice 5336

N/III/St-Domingue/6/1-2 « CARTE DE L'ISLE À VACHE ET DU FOND DE LA GRANDE TERRE ». [XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 5337

- **N/III/St-Domingue/6/1**

Coul. Lég. Dim. max. 0,273 × 0,218.
Éch. 1/340.000

Éch. 1/90.000.

Contours de la côte face à l'île à Vache, relief, végétation, chemins, fort Saint-Louis. En cartouche : « Plan de la baye et isle Saint-Louis ».

PLANS DE TERROIRS

N/III/St-Domingue/14 « PLAN DE LA VILLE ET DE LA BAYE DU FORT-DAUPHIN DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur géographe, 1786.

Coul. Lég. Dim. 0,393 × 0,264.
Éch. 1/55.000

Grav. Pl. masse de la ville de Fort-Dauphin, baie et lagon de la Saline aux Bœufs, côte, sondages; relief, végétation, cours d'eaux, terres cultivées, habitations avec noms des propriétaires.
Notice 5338

N/III/St-Domingue/15 « PLAN DE LA BAYE ET DU BOURG DE JACMEL DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur géographe, 1786.

Coul. Lég. Dim. 0,405 × 0,267.
Éch. 1/14.000

Grav. Tracé de la côte entre le cap Jacmel et le cap Maréchaux; relief, hydrographie, aspect des côtes, bourg, villages, sondages.
Notice 5339

N/III/St-Domingue/5/1-4 PL. DE LA VILLE ET DE LA RÉGION DE LÉOGANE. [XVIII^e siècle]

4 p.

Notice 5340

- **N/III/St-Domingue/5/1** « Plan de la ville et des environs de Léogane dans l'isle Saint-Domingue ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1785.

Coul. Dim. 0,412 × 0,275.

Éch. 1/14.000

Grav. Pl. masse de la ville, terres voisines, propriétaires de domaines, cours d'eau.

- **N/III/St-Domingue/5/2-4** « Plan de Léogane et de la coste depuis l'Ester jusqu'au Cul de Sac ». 3 pl. id.

- **N/III/St-Domingue/5/2**, 3 pl. manuscrits. 4. Dheulland srips.

Dim. 0,295 × 0,23.

Éch. 1/300.000

Éch. 1/14.200

Tracé de la côte, rivières, ville de Léogane, fort de la Pointe. En cartouche : « Plan de Léogane ».

Pl. masse de la ville, muraille d'enceinte.

N/III/St-Domingue/13 « PLAN DE LA BAYE ET DE LA VILLE DU MÔLE SAINT-NICOLAS DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur géographe, 1786.

Coul. Dim. 0,411 × 0,271.

Éch. 1/28.000

Grav. Partie de la côte nord-ouest de l'île, cap Saint-Nicolas; pl. masse du Môle-Saint-Nicolas, relief, végétation, défenses côtières, routes et chemins.

Notice 5341

N/III/St-Domingue/4 PL. DE LA RADE DU PETIT GOAVE. [XVIII^e siècle]

3 p.

Notice 5342

- **N/III/St-Domingue/4/1** « Plan de la ville et de la rade du Petit Goave dans l'Isle Saint-Domingue ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1786.

Coul. Dim. 0,406 × 0,276.

Éch. 1/13.000

Grav. Rade, pl. masse de la ville, forts, lieux dits.

- **N/III/St-Domingue/4/2, 3** « Plan du Petit Goave et de l'Acul ». Pl. 2 : manuscrit. Pl. 3 : Dheulland srips.

Dim. 0,285 × 0,218.
Éch. 1/22.500

Rade, ville, bâtiments, rivières. Fort (éch. 1/2.700).

N/III/St-Domingue/10 « PLAN DE LA BAYE ET DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS DANS LA PARTIE SUD DE L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, 1786.

Coul. Dim. 0,406 × 0,268.
Éch. 1/30.000

Grav. Partie de la côte, pl. masse de Saint-Louis, forts; relief, végétation, cours d'eau, îles, fermes.

Notice 5343

N/III/St-Domingue/16 « PLAN DE LA BAYE ET DU BOURG DE TIBURON DANS L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1786.

Coul. Dim. 0,403 × 0,269.
Éch. 1/19.500

Grav. Pl. masse du bourg, habitations isolées, fort, relief, végétation, cours d'eau, chemins; état des côtes, mouillages.

Notice 5344

VILLES ET VILLAGES

N/III/St-Domingue/7 « PLAN DE LA VILLE DU CAP FRANÇOIS ET DE SES ENVIRONS DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1786.

Coul. Dim. 0,614 × 0,444.
Éch. 1/5.500

Grav. Ville avec noms des places, des rues, des bâtiments publics; état des côtes, Cap François, exploitations, relief, rivières, routes.

Notice 5345

N/III/St-Domingue/9 « PLAN DE LA VILLE DES CAYES DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ».

Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1786.

Coul. Lég. Dim. 0,485 × 0,382.

Éch. 1/7.000

Grav. Ville avec noms des places et des rues, domaines aux environs avec nom des propriétaires, relief, végétation, cours d'eau, côte, récifs, sondages dans la rade.

Notice 5346

N/III/St-Domingue/8 « PLAN DE LA VILLE, DES RADES ET DES ENVIRONS DE PORT-AU-PRINCE DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1785.

Coul. Lég. Dim. 0,561 × 0,367.

Éch. 1/10.000

Grav. Ville, noms des places, des rues, des bâtiments publics, projet de remparts. Relief, végétation, cours d'eau, fermes; côtes, îles, port, sondages.

Notice 5347

N/III/St-Domingue/12 « PLAN DE LA VILLE DE PORT DE PAIX DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1785.

Coul. Lég. Dim. 0,411 × 0,277.

Éch. 1/4.000

Grav. Ville, forts, noms des places et des rues, relief, rivière, étangs, routes.

Notice 5348

N/III/St-Domingue/11 « PLAN DE LA VILLE DE SAINT-MARC DANS L'ISLE SAINT-DOMINGUE ». Phéliepeau, ingénieur-géographe, 1785.

Coul. Lég. Dim. 0,411 × 0,275.

Éch. 1/5.500

Grav. Pl. de la ville avec noms des places et des rues, batteries, relief, cours d'eau, sondages.

Notice 5349

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

N/III/St-Domingue/17 « PLAN DE L'ABITATION DE MR DE LACAZE SITUÉE AUX BAS DE

**L'ESTERRE, DE L'ARTIBONITE DANS L'ÉTAT QU'ELLE SE TROUVE AUJOURD'HUY ».
[XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,797.
Éch. 1/9.500

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, pièces de canne à sucre, rivière, propriétaires voisins.
Notice 5350

**N/II/St-Domingue/1 « PLAN DE LA PREMIÈRE, SECONDE ET TROISIÈME HABITATIONS
DE MONSIEUR DE LABORDE SITUÉS À LA PLAINE À JACOB, QUARTIER DES CAYES DU
FONDS DE L'ISLE À VACHE, PARTIE DU SUD DE SAINT-DOMINGUE ». [XVIII^e siècle]**

Coul. En lég. distribution et superficie des terres. Dim. 0,99 × 1,265.
Éch. 1/4.900

Pl. masse de chaque habitation, plantation de cannes, d'indigo, de bananiers; relief, cours
d'eau, propriétaires voisins.
Notice 5351

**N/II/St-Domingue/2 « PLAN DE L'HABITATION DE MADAME LA COMTESSE D'AMPUS
SCITUÉE PRÈS DE LA VILLE DE LÉOGANE, CÔTE SAINT-DOMINGUE ». [XVIII^e siècle]**

Coul. En lég. superficie des cannes à sucre. Dim. 0,913 × 1,254.
Éch. 1/2.300

Pl. masse des maisons, pl. parcellaire des cannes à sucre, des patates, des friches.
Propriétaires voisins. Partie de la ville de Léogane. Routes, cours d'eau.
Notice 5352

INDE

PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENT

N/III/Inde/1 « PLAN ET ÉLÉVATION DU MAGASIN DE LA COMPAGNIE IMPÉRIALE À
BANQUIBAZAR ET HYTSAPOUR EN BENGAL COMMENCÉ LE PREMIER DE MARS 1728
».

Dim. 0,495 × 0,695.

Éch. 1/200

Magasin de la Compagnie d'Ostende. Lavis. Lég.
Notice 5353

ITALIE

CAMPANIA

VILLE

Prov. Caserta.

N/III/Italie/16 « CALATIA VULGO CAIAZO [CAIAZZO], VILLE DU ROYAUME DE NAPLES ». Schaeffer, **[Fin du XVIII^e siècle]**

Dim. 0,675 × 0,46.

Ville et environs immédiats. Édifices publics, remparts, portes, jardins. Relief, cours d'eau, routes, villages voisins. Lavis.

Notice 5354

EMILIA-ROMAGNA

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Prov. Parma.

PROJET D'UNE NOUVELLE DÉLIMITATION DES DÉPARTEMENTS DES APENNINS, DE GÊNES ET DU TARO.

Cf. n° 5422 ([N5422](#)).

N/III/Apennins/12 CARTE DU PROJET D'ARRONDISSEMENT DE BORGO-TARO [BORGO VAL DI TARO] RÉUNI AU DÉPARTEMENT DES APENNINS. **[Début du XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. En lég. distances séparant les villages de l'arrondissement. Dim. 0,38 × 0,20.

(Prov. F² 847.)

Relief, cours d'eau, localité.

Notice 5355

Prov. Bologna.

PL. DE LA FRONTIÈRE ENTRE L'EMPIRE FRANÇAIS ET LE ROYAUME D'ITALIE SUR

LES COMMUNES DE CAMUGNANO ET DE CASTIGLIONE DEI PEPOLI.

Cf. pl. de la frontière sur la commune de Vernio, n° 5534 ([N5534](#)).

Prov. Parma.

N/III/Apennins/9/1-4 PROJETS DE RECTIFICATION DES COMMUNES COMPOSANT LE CANTON DE COMPIANO. [Début du XIX^e siècle]

4 p.

(Prov. F² 847.)

Notice 5356

N/III/Apennins/9/1 « Dessin du canton de Compiano adressé à S.E. le Ministre de l'Intérieur pour projet de rectification des limites des communes ». Relief. Lavis.

Dim. 0,505 × 0,385.

N/III/Apennins/9/2 « Projet de rectification des limites des communes composantes le canton de Compiano ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,455 × 0,300.

Éch. 1/50.000.

N/III/Apennins/9/3-4 Plans de communes et projets de rectification. Lavis. Lég.

Dim. max. 0,480 × 0,305.

N/III/Apennins/10 « CARTA TOPOGRAFICA DELLA GIURISDIZIONE DI CORNIGLIO ». Giacomo Sozzi, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,425 × 0,275.

(Prov. F² 847.)

Relief, cours d'eau, localités.

Notice 5357

N/III/Taro/3 « CARTE DÉMONSTRATIVE DE L'ARRONDISSEMENT DE PARME ET DE SES LIMITES AVEC LE DÉPARTEMENT DES APENNINS pour servir au rapport sur la rectification de ces limites demandé au Subdélégué de cet arrondissement par M. l'Administrateur Préfet des États ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,213 × 0,308.

Éch. 1/300.000

(Prov. F ² 846.)

Relief, limites existantes et rectifications en projet.

Notice 5358

PL. D'UNE PARTIE DE LA PROVINCE DE PARME.

Cf. pl. des limites du département des Apennins, n° 5420 ([N5420](#)), 5423 ([N5423](#)).

Prov. Parma, Reggio Emilia.

N/III/Taro/27 CARTE DES ENVIRONS DE PARME. [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,463 × 0,393.

Éch. 1/130.000

Région comprise au sud du Pô, entre le Crostollo et le Taro, entre Borgo San Donnino et Reggio. Villes, villages, routes, cours d'eau. Lég.

Notice 5359

Prov. Parma.

N/III/Taro/4 CARTE DE PARME ET DE SES ENVIRONS. [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,340 × 0,525.

(Prov. F ² 883.)

Villes, villages, cours d'eau, route.

Notice 5360

Prov. Parma, Piacenza.

N/III/Taro/1 « CARTE DES CI-DEVANT ÉTATS DE PARME ET DE PLAISANCE FORMANT L'ACTUEL DÉPARTEMENT DU TARO ENSEMBLE PARTIE DE CELUI DES APENNINS... ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Dim. 0,57 × 0,47.

(Prov. F ² 847.)

Relief, villes, routes, limites de départements et d'arrondissements.

Notice 5361

Prov. Parma.

N/III/Apennins/4 « TOPOGRAFIA DELL'ANTICO STATO LANDI ». Fortunato Canali, expert, 1805.

Dim. 0,53 × 0,40.

Éch. 1/150.000

(Prov. F ² 846.)

Circonscriptions de Compiano, Borgo Taro, Bardi. Localités, cours d'eau. Lavis. Lég.

Notice 5362

N/III/Taro/2 « CARTE DU COURS DE L'ENZA SERVANT AUX NOUVELLES LIMITES DE L'EMPIRE FRANÇAIS ET DU ROYAUME D'ITALIE ENTRE LES DÉPARTEMENTS DU TARO ET CELUI DU CROSTOLO ». Sign. Siret, ingénieur en chef du Taro, 1812.

Coul. Lég. Dim. 0,772 × 0,458.

Éch. 1/100.000

(Prov. F ² 846.)

Territoires de l'Empire Français et du Royaume d'Italie, villes, villages, routes, cours d'eau.

Notice 5363

PLANS DE TERROIRS

Prov. Parma.

N/III/Taro/25 « PLAN FIGURATIF DES LIMITES ENTRE LES COMMUNES DE BEDONIA ET BOCCOLO FIXÉES PAR LE DÉCRET IMPÉRIAL DU 12 octobre 1812 ». [1812-1813]

Dim. 0,22 × 0,337.

(Prov. F ² 847.)

Modifications de limites. Plume. Lég.

Notice 5364

N/III/Taro/19 « DIVISION DE L'ANCIEN TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BORGO SAN DONNINO EN TROIS NOUVELLES COMMUNES : BORGO (VILLE), CODURO ET SICOMONTE ». (C^{ne} Fidenza). 1810. Sign. par Hugues Nardon, préfet du Taro.

Coul. Lég. Dim. 0,625 × 0,947.

(Prov. F ² 883).

Cours d'eau, routes, localités, limites des communes.

Notice 5365

N/III/Apennins/6 « CARTA DELLA COMUNE DI CORNIGLIO », Mauger. [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,295 × 0,210.

(Prov. F ² 846.)

Lieux dits, cours d'eau, relief.

Notice 5366

N/III/Taro/26 « PLAN TOPOGRAPHIQUE PRÉSENTANT LA POSITION DE LA COMMUNE DE GRAVAGO ACTUELLEMENT ATTACHÉE À LA MAIRIE DE BORGOTARO, APENNINS ». (C ^{ne} Bardi.) **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,41 × 0,305.

(Prov. F ² 883.)

Lieux dits, cours d'eau. Plume.

Notice 5367

N/III/Taro/5 « PLAN DES VILLAGES QUI ENVIRONNENT LA VILLE DE PARME ET DONT LA BANLIEU EST MARQUÉ DE ROUGE... ». [1810]. Sign. Hugues Nardon, préfet du Taro.

Coul. En lég. état de la population. Dim. 0,685 × 0,475.

Éch. 1/20.000

(Prov. F ² 883.)

Pl. sommaire de la ville, terroirs des environs, villages, hameaux, routes.

Notice 5368

PL. DES LIMITES DU TERRITOIRE DE PARME.

Cf. pl. des limites de la République de Gênes, n° 5432 ([N5432](#)).

Prov. Piacenza.

N/III/Taro/10 « DIVISION DU TERRITOIRE DES COMMUNES DE PLAISANCE ET DE RONCAGLIA EN QUATRE NOUVELLES COMMUNES : PLAISANCE, MORTIZZA, SAN LAZZARO ET ST ANTONIO ». [Début XIX^e s.] Sign. Hugues Nardon, préfet du Taro.

Coul. Lég. Dim. 0,461 × 0,365.

(Prov. F ² 883.)

Villages, routes, cours d'eau, nouvelles limites des communes.

Notice 5369

VILLES ET VILLAGES

Prov. Modena.

N/III/Italie/6 « PLAN DE CARPI ». [Fin du XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,168 × 0,167.
Éch. 1/14.000

Remparts et fossés, portes de Modène et de Mantoue, routes.
Notice 5370

Prov. Piacenza.

N/III/Taro/9 « PLAN DE PLAISANCE ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,49 × 0,27.
Éch. 1/23.000

Fortifications, Pô. Retombes.
Notice 5371

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Prov. Parma.

N/III/Taro/20 « PLAN FIGURATIF DU COUVENT ET ÉGLISE DES BÉNÉDICTINES SUPPRIMÉES DE BORGO SAN DONNINO ». (C^{ne} Fidenza). Louis Magnani, expert géomètre, 1810.

Dim. 0,795 × 0,430.

Projet de transformation en caserne. Devis estimatif des travaux. Lég.
Notice 5372

Prov. Piacenza.

N/III/Taro/21/1-2 PL. DU COUVENT DES MINEURS OBSERVANTS DE CORTEMAGGIORE. 2 p. Barezzi, géomètre, 1811.

(Prov. F¹³ 1668.)
Notice 5373

N/III/Taro/21/2 « Plan typographique (*sic*) de l'ex convent (*sic*) des Mineurs observants de Cortemaggiore... ».

Coul. Dim. 0,57 × 0,40.
Éch. 1/500

Pl. masse du couvent, jardins.

N/III/Taro/21/1 « Plan typographique du bâtiment de l'ex couvent des Mineurs observants... ».

Dim. 0,570 × 0,40.

Éch. 1/270

Église et monastère. Lavis.

N/III/Taro/22 « PLAN TYPOGRAPHIQUE (*sic*) DE L'EX-CONVENT (*sic*) DES FRANCISCAINS DE CORTEMAGGIORE SOUS LE TITRE DE NOTRE-DAME DE LA CONCEPTION... ». Barezzi, géomètre, 1811.

Dim. 0,48 × 0,35.

Éch. 1/250

(Prov. F ¹³ 1668.)

Pl. général des bâtiments du couvent. Lavis.

Notice 5374

N/III/Taro/24 « PIANTA DEL CONVENTO DETTO DE CAPPUCINI ERETTO DELLA MAIRIE DI MONTICELLI D'ONGINA ». Sign. Casali, maire de Monticelli, 1811.

Dim. 0,313 × 0,437.

Plume. Lég.

Notice 5375

Prov. Parma.

N/IV/Taro/1 PL. DES COUVENTS SUPPRIMÉS DE PARME. Atlas de 41 flles dont 20 pl. Sign. Joseph Cocconcelli, architecte de la commune de Parme, 1811.

Coul. Lég. Dim. de l'atlas 0,24 × 0,35.

Éch. 1/500

Couvent des Minimes, de la Nonciade, des Capucines de Ste Marie de la Neige, des Bénédictines de Saint Ulderic, des Capucins, des Réformés, des Théatines, des Augustiniennes de Saint-Sauveur, des Augustiniennes de Saint-Augustin, des Carmes déchaussés, des Bénédictines de Saint. Quintin, des Carmes chaussés, des Augustiniennes de Sainte-Catherine, des Clarisses, des Dominicaines, des Bernardines de Saint-Basile, des Carmélites déchaussées de Sainte-Thérèse, des Carmélites chaussées de Sainte-Marie-Madeleine, des Théatins de Sainte-Christine, des Bénédictins de Saint-Jean.

Notice 5376

N/III/Taro/7 « PIANTA ICONOGRAFICA DELL' OSPEDALE DEGLI ESPOSTI IN PARMA
». Alessandro Abbati, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,559 × 0,391.
Éch. 1/560

(Prov. F ¹³ 1668.)
Hospice des enfants trouvés, hôpital, à côté et au-dessus de l'hospice.
Notice 5377

N/III/Taro/8 PL. DU PALAIS DE JUSTICE DE PARME. [1807]

Coul. Lég. Dim. 0,477 × 0,441.

(Prov. F ¹³ 1656.)
Remise en état et transformations.
Notice 5378

N/III/Taro/6 PL. D'UN THÉÂTRE PRÉSUMÉ À PARME. [XVIII^e siècle]

Dim. max. 0,545 × 1,710.
Éch. 1/70

Pl. inachevé. Plume.
Notice 5379

Prov. Piacenza.

N/III/Taro/12 PL. DU COUVENT DE L'ANNONCIADE À PLAISANCE. [1811]. Sign.
Foresti, adjoint au maire.

Coul. Lég. Dim. 0,292 × 0,412.
Éch. 1/1.000

(Prov. F ¹³ 1668.)
Pl. du couvent, distribution des lieux, rues voisines.
Notice 5380

N/III/Taro/15 PL. DU COUVENT DE NOTRE-DAME DI CAMPAGNA À PLAISANCE.
[1811]. Sign. Foresti, adjoint au maire.

Coul. Lég. Dim. 0,418 × 0,574.
Éch. 1/1.000

(Prov. F ¹³ 1668.)
Distribution des lieux.
Notice 5381

N/III/Taro/14 PL. DES COUVENTS DE SAINT-BARTHÉLÉMY LE VIEUX ET DE VALVERDE À PLAISANCE. [1811]. Sign. Foresti, adjoint au maire.

Coul. Lég. Dim. 0,588 × 0,413.
Éch. 1/1.000

Distribution des lieux.
(F ¹³ 1668.)
Notice 5382

N/III/Taro/13 PL. DU COUVENT DE SAN GIOVANNI IN CANALE À PLAISANCE. [1811]. Sign. Foresti, adjoint au maire.

Coul. Lég. Dim. 0,408 × 0,578.
Éch. 1/1.000

(Prov. F ¹³ 1668.)
Couvent des dominicains. Distribution des lieux.
Notice 5383

N/III/Taro/16 PL. DES COUVENTS DE SANTA FRANCA ET DE SAN RAIMONDO À PLAISANCE. [1811]. Sign. Foresti, adjoint au maire.

Coul. Lég. Dim. 0,585 × 0,417.
Éch. 1/1.000

(Prov. F ¹³ 1668.)
Distribution des lieux.
Notice 5384

N/III/Taro/17 PL. DES COUVENTS DE SANTA MARIA DI PIAZZA ET DE SAN SIRO À PLAISANCE. [1811]. Sign. Foresti, adjoint au maire.

Coul. Lég. Dim. 0,574 × 0,415.
Éch. 1/1.000

(Prov. F ¹³ 1668.)
Distribution des lieux.
Notice 5385

N/III/Taro/11 PL. DU COUVENT DE SAINT-SIXTE À PLAISANCE [1808-1813]. Sign. Foresti, adjoint au maire.

Dim. 0,439 × 0,627.

Éch. 1/1.000

(Prov. F ¹³ 1668.)

Distribution des lieux. Coul Lég.

Notice 5386

PL. DU COUVENT DE VALVERDE À PLAISANCE.

Cf. pl. du couvent de Saint-Barthelemy, n° 5382 ([N5382](#)).

N/III/Taro/18 « PLAN DE LA PARTIE DU PALAIS FARNESE DESTINÉ (*sic*) À FORMER UN MUSEUM ». J. Bru, ingénieur ordinaire du corps impérial des Ponts et Chaussées, 1813. Sign. Dupont-Delporte, préfet du Taro.

Coul. Lég. Dim. 0,455 × 0,513.

Éch. 1/100

(Prov. F ¹³ 1656.)

Projet de transformation.

Notice 5387

N/III/Taro/23 « PIANTA DEL CONVENTO DE PP DE SERVI DI MARIA ERETTO NELLA COMMUNE DI SAN PIETRO IN CORTE, CANTONE DI MONTICELLI ». 1811. Sign. Casali, maire de Monticelli.

Dim. 0,42 × 0,31.

Plume. Lég.

Notice 5388

LAZIO

HYDROGRAPHIE

Prov. Latina, Roma, Viterbo.

N/III/Rome/21 « DELINEAZIONE DEL LITTORALE ECCLESIASTICO NEL MEDITERRANEO ». **1720**

Coul. Dim. 1,50 × 0,42.

Éch. 1/160.000

Carte de la côte des États de l'Église depuis Torre de Montalto jusqu'à Terracina. Villages, lieux dits, rivières.

Notice 5389

Prov. Roma.

N/III/Rome/24 « CORSO DEL FIUME TEVERE FUORI DI PORTA PORTESE NEL SITO DETTO LE DRAGARE 1728 ». Sign. Pietro Hostini.

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,39.

Cours du Tibre, champs sur les rives du fleuve avec noms de leurs propriétaires. Coupe de travaux sur le fleuve.

Notice 5390

N/III/Rome/25 « DIMOSTRAZIONE DEL CORSO DEL TEVERE AL DI SOTTO DEL PORTO DI NAZZANO E DEL CORSO DEL FIUME O SIA TORRENTE FARFARO ». Giuseppe Giraldi, 1743.

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,38.

Cours du Tibre, relief, maisons et pont.

Notice 5391

PLANS DE TERROIRS

Prov. Rieti.

N/III/Rome/27 « COPIA DEL DISEGNO MANDATO A SUA BEATITUDINE PER LA CASA FATTA DA CANTALICIANI CREDOINANTI ALT ANNO 1590 ». [XVII^e siècle]

Dim. 0,58 × 0,43.

Copie d'un ancien pl. du territoire de Cantalice présumé antérieur à 1590. Limites, routes, lacs, villages, lieux dits, fermes.

Notice 5392

PL. DES ENVIRONS DE CANTALICE.

Cf. pl. des environs de Rieti, n° 5394 ([N5394](#)).

Prov. Frosinone.

PL. DU TERROIR DE CASTRO DEI VOLOCI.

Cf. pl. du terroir de San Stefano, n° 5395 ([N5395](#)).

PL. DU TERROIR DE CECCANO.

Cf. pl. du terroir de San Stefano, n° 5395 ([N5395](#)).

Prov. Rieti.

PL. DES ENVIRONS DE CITTADUCALE.

Cf. pl. des environs de Rieti, n° 5394 ([N5394](#)).

Prov. Frosinone.

PL. DU TERROIR DE GIULIANO.

Cf. pl. du terroir de San Stefano, n° 5395 ([N5395](#)).

Prov. Rieti.

N/III/Rome/28 « PIANTA DE LA LINEAZIONE DEL CONTADO DI RIETI E DELLE STRADE CHE PASSANO FUOR DEL PONTE DI CORRESE O PER IL D° PONTE ». Sign. Claudio Martigny, cosmographe et géographe, 1721.

Coul. Lég. Dim. 0,81 × 0,57.
Éch. 1/6.700

Limites du terroir de Rieti, vue perspective sommaire de la ville de Rieti, lieux dits, rivières.
Notice 5393

Prov. Rieti.

N/III/Rome/26/1-2 PL. TOPOGRAPHIQUE DU PAYS COMPRIS ENTRE RIETI, CITTADUCALE ET CANTALICE. 1 pl. en 2 flles. [**XVIII^e siècle**]

Dim. de chaque flle 0,44 × 0,58.
Éch. 1/16.000

Ville, villages, fermes et églises. Limites, chemins, rivières, lacs.
Notice 5394

Prov. Frosinone.

PL. DU TERROIR DE SAN LORENZO.

Cf. pl. du terroir de San Stefano, n° 5395 ([N5395](#)).

N/III/Rome/30 « PIANTA DI CONFINI DELLA MONTAGNA TRA IL TERRITORIO DELLA TERRA DI S. STEFANO ET S. LORENZO, CASTRO, CECCANO E GIULIANO ». Michele Angelo Specchi, architecte, 1727.

Coul. Lég. Dim. 0,50 × 0,38.

Villages, limites territoriales, bornes, puits.
Notice 5395

Prov. Latina.

N/III/Rome/29 PL. DES ENVIRONS DE SERMONETA ET SEZZE. **1617**

Coul. Lég. Dim. 0,60 × 0,50.

Parch. Vue perspective des villes de Sermoneta et Sezze et de leur région jusqu'à la mer Tyrrhénienne. Villages, lieux dits, routes, rivières.
Notice 5396

Prov. Roma.

N/III/Rome/23 PL. TOPOGRAPHIQUE DES ENVIRONS DE SUBIACO. Sign. Placidi, 1749.

Coul. Lég. Dim. 1,02 × 0,54.

Château, églises, maisons, chemins, lieux dits.
Notice 5397

N/II/Rome/1 «COPIA DELLA PIANTA DE TERRENI DELLA REV^A CAMERA APOSTOLICA NEL TERRITORIO DELLA TOLFA ». Copie sign. Gio. Battista Cingolani, 1694, d'un pl. d'Hipolito Narcisi, 1609.

Coul. Lég. Dim. 1,30 × 1,08.
Éch. 1/10.000

Bois, champs, côte, vue perspective de Tolfa et de Civita Vecchia.
Notice 5398

VILLES ET VILLAGES

Prov. Roma.

N/III/Rome/17/1-3 PL. DE LA VILLE DE ROME. [XVII^e-XVIII^e siècle]

3 p.

Notice 5399

N/III/Rome/17/1 « Plan de la ville de Rome comme elle est à présent sous le règne du Pape Clément IX ». **1668**

Dim. 0,84 × 0,53.

Éch. 1/5.500

Grav. Pl. général de la ville. Vue perspective des principaux monuments et de l'enceinte. Élev. de St-Pierre, St Paul, St Sébastien, St Jean de Latran, Ste Croix de Jérusalem, St Laurent, Ste Marie Majeure. Lég.

N/III/Rome/17/2 « La Topographia di Roma... ». Ignazio Benedetti sculps., 1773. Retirage d'un pl. de 1748 (cf. n° 5.400).

N/III/Rome/17/3 Pl. de Rome. Dubuisson del; P.F. Tardieu sculps.. **[XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,42.

Éch. 1/18.500.

N/III/Rome/16 « NUOVA PIANTA TOPOGRAFICA DELLA CITTA DI ROMA CAVATA DA QUELLA DEL NOLLI E AUMENTATA... ». Ignazio Benedetti sculps. d'après Giovanni Battista Nolli **[1748]**

Dim. 0,77 × 0,56.

Éch. 1/11.200

Grav. Ville et enceinte, Tibre. Vue de l'église et de la place Saint-Pierre, vue de Sainte-Marie-Majeure. Armoiries du cardinal Gio Carlo Boschi. Lég.

Notice 5400

N/III/Rome/18 ENCEINTE DE LA VILLE DE ROME AUX ENVIRONS DE LA PORTE SAINT-PAUL. **[XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,39 × 0,25.

Éch. 1/1.800

Porte, sépulture de Caius Cestius.

Notice 5401

N/III/Rome/9/1-5 PL. DU DÉBLAIEMENT DU FORUM DE TRAJAN. 5 p. Sign. Valadier et Gisors. **[1813]**

(Prov. F ¹³ 1568.)

Notice 5402

N/III/Rome/9/1 « Pianta per la formazione della piazza della colonna Trajana dopo la demolizione delle vicine case ». Éch 1/350. Colonne Trajane, fontaine, églises, maisons, rues. En élév. projet de place. Lavis. Lég.

Dim. 0,62 × 0,45.

N/III/Rome/9/2 Pl. de l'état des travaux au 1^{er} janvier **1813**

Dim. 0,60 × 0,45.

Éch. 1/350

Lavis. Lég.

N/III/Rome/9/3 Place rectifiée par Gisors, adoptée le 23 février 1813 par la commission des embellissements de Rome.

Dim. 0,57 × 0,44.

Éch. 1/350

Lavis.

N/III/Rome/9/4 Pl. de la place Trajane avant les travaux.

Dim. 0,60 × 0,38.

Éch. 1/350

Lavis.

N/III/Rome/9/5 « Section pour la grand axe du Forum Trajan ».

Dim. 0,43 × 0,28.

Éch. 1/350

Lavis.

N/III/Rome/6/1-2 PL. D'UNE PLACE À ÉTABLIR AU DEVANT DU PANTHÉON DE ROME. 2 p. Sign. Valadier, 1813.

(Prov. F ¹³ 1646.)

Notice 5403

N/III/Rome/6/2 Projet rejeté par la commission d'embellissement de Rome.

Dim. 0,44 × 0,65.

Éch. 1/430

Lavis. Lég.

N/III/Rome/6/1 Copie d'un pl. adopté par la commission.

Dim. 0,56 × 0,34.

Éch. 1/500

Lavis.

N/III/Rome/11/1-4 PL. D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PEUPLE À ROME. [1813]

4 p.

(Prov. F ¹³ 1568.)

Notice 5404

N/III/Rome/11/2, 3 Premier projet.

Dim. 0,27 × 0,23 et 0,50 × 0,34.

Éch. 1/930

Lavis.

N/III/Rome/11/1, 4 Deuxième projet.

Dim. 0,28 × 0,24 et 0,51 × 0,37.

Éch. 1/930

Retombe. Lavis.

N/III/Rome/8/1-2 PL. POUR LA FORMATION D'UNE PLACE DEVANT LA FONTAINE DE TRÉVI À ROME. 2 p. Sign. Valadier, 1813.

(Prov. F ¹³ 1646.)

Notice 5405

N/III/Rome/8/1 Pl. masse de la place projetée et des bâtiments voisins.

Dim. 0,44 × 0,66.

Éch. 1/330

Fontaine de Trévi. Église Saint-Vincent et Saint-Anastase. Pl. rejeté par la commission d'embellissement de la ville de Rome. Lavis. Lég.

N/III/Rome/8/2 Copie du pl. adopté par la commission.

Dim. 0,59 × 0,35.

Éch. 1/500

Pl. approuvé par le préfet, le maire de Rome, le ministre de l'Intérieur. Lavis. Lég.

N/III/Rome/19 « CIVITATIS TYBORIS DELINEATIO ». D. Stoopendal fecit. P. van der Aa sculps. [XVIII^e siècle]

Dim. 0,48 × 0,38.

Grav. Pl. de masse de la ville de Tivoli. Élev. des églises et maisons religieuses.

Cartouches aux armes pontificales. Lég.

Notice 5406

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Prov. Viterbo.

N/III/Trasimène/5 PL. DE LA MAISON D'ARRÊT À ÉTABLIR DANS UN COUVENT DÉSAFFECTÉ D'ACQUAPENDENTE. Sign. Cerrini, ingénieur. [1809-1813]

Dim. 0,515 × 0,370.

Éch. 1/80

(Prov. F¹³ 1657.)

Rez-de-ch. et premier étage. Lavis. Lég.

Notice 5407

Prov. Roma.

N/III/Rome/20/1-12 PROJETS DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEL EMBARCADÈRE ET D'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT DE L'HÔPITAL DES FORÇATS À CIVITAVECCHIA. [1745-1746]

12 p.

Notice 5408

N/III/Rome/20/2 « Delineazione della nuova controcalata... ».

Coul. Lég. Dim. 0,48 × 0,35.

Éch. 1/360

Pl. et élév. des embarcadères, du rempart, et de la fontaine dédiée à Benoit XIV. Armes du cardinal Pamphili.

N/III/Rome/20/1, 3, 7 Élev. et pl. de l'hôpital.

Coul. Lég. Dim. max. 0,74 × 0,48.

Éch. 1/93, 1/280, 1/295

Projet d'agrandissement.

N/III/Rome/20/4-6 Pl. et coupe du grenier de l'annone pour un second projet d'agrandissement de l'hôpital.

Dim. max. 0,34 × 0,27.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Rome/20/8-12 Lettres et mémoires relatifs à ces projets.

N/III/Rome/5/1-2 « PIANTE E PROSPETTO DI UNA PUBBLICA AMMAZATORA DA COSTRUIRSI NELLE VICINANZE DEL TEVERE PER COMMODO DELLA CITTA DI ROMA ». 1812

2 p.

Notice 5409

N/III/Rome/5/1

Dim. 0,45 × 0,57.

Éch. 1/165

Pl. et élév. de l'abattoir. Distribution des lieux. Lavis. Lég.

N/III/Rome/5/2 Notice indiquant que le pl. a été approuvé pour le conseil des Bâtiments et renvoyé au préfet.

N/III/Rome/4/1-5 PL. D'AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE SAINT-LAURENT À ROME. 1813

5 p.

(Prov. F ¹³ 1646.)

Notice 5410

N/III/Rome/4/1 « Deuxième parti proposé pour la recomposition de l'enceinte du cimetière de Saint-Laurent ». Sign. Gisors, architecte, 1813.

Dim. 0,49 × 0,63.

Éch. 1/250

Lavis.

N/III/Rome/4/2 « Premier parti proposé pour la recomposition du projet d'enceinte du cimetière St-Laurent ».

Dim. 0,73 × 0,48.

Éch. 1/260

Pl. et élév. Lavis.

N/III/Rome/4/3 « Plan de l'enceinte et des sépultures particulières du cimetière de St Laurent ». Sign. Valadier, architecte municipal de 1^{re} classe, 1813. Sign. Tournon, préfet de Rome.

Dim. 0,47 × 0,69.

Éch. 1/400

Pl. et élév. Lavis.

N/III/Rome/4/4 « Pianta del nuovo cemeterio prossimo alla chiesa di S. Lorenzo fuori le mura... ».

Coul. Lég. Dim. 0,46 × 0,61.

Éch. 1/400.

N/III/Rome/4/5 Élev. de l'enceinte du cimetière.

Coul. Dim. 0,61 × 0,45.

Éch. 1/250.

N/III/Rome/14/1-2 PL. DES CIMETIÈRES SAINT-LAZARE (OU SAINT-PIERRE) ET SAINT-LAURENT **1812-1813**

2 p.

(Prov. F¹³ 1568.)

Notice 5411

N/III/Rome/14/1 « Cimetière Saint-Laurent ». État des travaux au 1^{er} janvier 1812 et au

1^{er} janvier 1813. Lavis. Lég.

Dim. 0,66 × 0,48.

N/III/Rome/14/2 « Cimetière Saint-Lazare ou Saint-Pierre ». Pl. de la chapelle, fondation des canaux, mur d'enceinte.

Coul. Lég. Dim. 0,43 × 0,55.

N/III/Rome/3/1-6 PL. DU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE À ROME. 6 p. Gisors, inspecteur général, 1813.

(Prov. F¹³ 1646.)
Notice 5412

N/III/Rome/3/1 « Deuxième parti projeté pour la recomposition du projet d'enceinte du cimetière de Saint-Pierre à Rome ».

Dim. 0,565 × 0,63.
Éch. 1/250

Lavis.

N/III/Rome/3/2 « Cimetière de Saint-Pierre à Rome ». Élev. du projet d'enceinte. Retombe. Lavis.

Dim. 0,95 × 0,47.

N/III/Rome/3/3 « Premier parti proposé pour la recomposition du cimetière Saint-Pierre ».

Dim. 0,48 × 0,54.
Éch. 1/260

Pl. de la chapelle et de l'enceinte. Retombes. Lavis.

N/III/Rome/3/4 « Troisième projet adressé de Rome par l'inspecteur général Gisors ». Approuvé par le maire et le préfet de Rome. Coupe de la chapelle et de l'enceinte. Lavis.

Dim. 0,56 × 0,43.

N/III/Rome/3/5 « Troisième projet adressé de Rome ». Élev. du cimetière.

Dim. 0,56 × 0,43.
Éch. 1/250

Lavis.

N/III/Rome/3/6 « Projet d'enceinte et d'une chapelle pour le cimetière de Saint-Pierre ».

Dim. 0,43 × 0,61.

Éch. 1/250

Pl. général. Retombe. Lavis.

N/III/Rome/13/1-3 PL. POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN DÉPÔT DE MENDICITÉ DANS
LES BÂTIMENTS DE L'ANCIEN COUVENT DE SAINTE-CROIX À ROME. **[1813]**

3 p.

(Prov. F ¹³ 1568.)

Notice 5413

N/III/Rome/13/1 « Rez-de-chaussée du couvent supprimé de Santa Croce in
Gerusalemme ».

Dim. 0,30 × 0,45.

Éch. 1/275

Église, jardins. Lavis. Lég.

N/III/Rome/13/2 « Premier étage du couvent supprimé de Santa Croce in Gerusalemme
».

N/III/Rome/13/3 « Deuxième étage du couvent supprimé de Santa Croce in
Gerusalemme ».

Mêmes Dim.

Même Éch.

N/III/Rome/15 « PLAN, COUPE ET ÉLÉVATION D'UN PETIT MARCHÉ CONSTRUIT
ENTRE LES RUES DU COUR ET RIPETTE, NON LOIN DU PORT DE RIPETTE » À
ROME. **1813**

Dim. 0,31 × 0,42.

Éch. 1/250

(Prov. F ¹³ 1568.)

Lavis.

Notice 5414

N/III/Rome/12/1-2 PL. POUR L'APPROPRIATION DU PALAIS DE LA CHANCELLERIE À ROME AU SERVICE DE LA COUR IMPÉRIALE. [1813]

2 p.

(Prov. F ¹³ 1568.)

Notice 5415

N/III/Rome/12/1 Pl. du premier étage.

Coul. Lég. Dim. 0,35 × 0,50.

Éch. 1/350.

N/III/Rome/12/2 Rez-de-ch.

Mêmes Dim.

Même Éch.

N/III/Rome/10 PROJET D'UN PALAIS IMPÉRIAL À ROME. 3 p. Scipione Perosini, architecte, 1810-1811.

(Prov. F ¹³ 1568.)

Notice 5416

N/III/Rome/10/3 « Idea de un palazzo imperiale sul Monte Capitolini che umilmente dedica a Napoleone il Grande imperatore de Francesi.. »

Dim. 0,69 × 0,47.

Éch. 1/1.550

Pl. masse des environs du palais projeté. Pl. du palais. Lavis.

N/III/Rome/10/2 « Alzato del prospetto verso il foro, della residenza imperiali sul Monte Capitolino per l'Imperatore di occidente ».

Dim. 0,72 × 0,45.

Éch. 1/250

Élév. du palais projeté. Lavis.

N/III/Rome/10/1 Élév. transversale.

Dim. 0,30 × 0,46.

Éch. 1/250

Lavis.

N/III/Rome/7/1-5 PL. DU PALAIS DE ST-JEAN DE LATRAN. [1813]

5 p.

Notice 5417

N/III/Rome/7/1 Élev. et pl. de masse semi-circulaire.

Coul. Dim. 0,60 × 0,43.

Éch. 1/230.

N/III/Rome/7/2-5 Pl. du palais.

Dim. 0,34 × 0,25.

Éch. 1/415

Lavis. Lég.

N/III/Rome/2 « VUE PITTORESQUE DU TEMPLE DE LA PAIX À L'ÉPOQUE DU 1^{er} JANVIER 1812 ET À CELLE DU 31 DÉCEMBRE DE LA MÊME ANNÉE... ».

Dim. 0,41 × 0,31.

(Prov. F¹³ 1646.)

Élev. des ruines. Niveau de déblaiement. Plume. Lég.

Notice 5418

N/III/Rome/1/1-2 PL. DU DÉBLAIEMENT DU TEMPLE DE JUPITER TONNANT À ROME. 1812-1813

2 p.

Notice 5419

N/III/Rome/1/1 « Plan représentant l'état du temple de Jupiter tonnant au commencement de 1812... ».

Coul. Lég. Dim. 0,44 × 0,35.

N/III/Rome/1/2 « Plan représentant l'état des travaux pour le déblai du temple de Jupiter tonnant au 1^{er} janvier 1813 ».

Coul. Lég. Dim. 0,47 × 0,36.

LIGURIA

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Prov. Genova, La Spezia.

N/III/Apennins/2 « CARTE DES LIMITES DU DÉPARTEMENT DES APENNINS AVEC LA DIVISION EN ARRONDISSEMENTS DE SOUS-PRÉFECTURES ET CANTONS DE JUSTICE DE PAIX ». **1809**

Dim. 0,60 × 0,48.

Éch. 1/200.000

(Prov. Massa-Carrara) et en Emilie

(Prov. Parme). Lavis.

(Prov. F² 846)

Fleuves et rivières. Enclaves du royaume d'Italie. Partie du pl. en Toscane

Notice 5420

N/III/Apennins/13 « CARTE DU DÉPARTEMENT DES APENNINS DIVISÉ EN 4 ARRONDISSEMENTS ET 23 CANTONS ». Sign. Duval, préfet du département, 1812.

Coul. Lég. 0,585 x 0,440.

[Éch. 1/300.000.]

(Prov. F² 847.)

Côte, cours d'eau, localités. Partie du pl. en Toscane et en Émilie.

Notice 5421

N/III/Apennins/5 « PROJET D'UNE NOUVELLE DÉLIMITATION DES DÉPARTEMENTS DES APENNINS, DE GÊNES ET DU TARO ». Sign. Duval, préfet du département des Apennins. **[1812]**

Coul. Lég. Dim. 0,405 × 0,295.

(Prov. F² 846.)

Limites existantes et limites projetées des trois départements; routes et cours d'eau. Partie des régions d'Émilie-Romagne, Ligurie, Lombardie, Piémont et Toscane.

Notice 5422

N/III/Apennins/3 CARTE DES QUATRE ARRONDISSEMENTS COMPOSANT LE DÉPARTEMENT DES APENNINS AVEC UN « PROJET DE L'ARRONDISSEMENT DE BORGO TARO ». **[XIX^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,580 × 0,445.

[Éch. 1/200.000.]

(Prov. F ² 846.)

Relief, rivières, localités. Partie du pl. en Toscane et en Émilie.

Notice 5423

Prov. Genova.

PL. DES LIMITES DE LA PAROISSE DE BARASSI.

Cf. pl. des limites de la commune de Lavagna, n° 5425 ([N5425](#)).

Prov. Savona.

N/III/Montenotte/7 « TIPO GEOMETRICO RAPPRESENTANTE IL CANTONE DI CALIZZANO ». Sign. Giuseppe Barella, architecte et ingénieur. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,77 × 0,54.

Éch. 1/43.000

(Prov. F ² 870.)

Relief, cours d'eau, routes, villages et hameaux, lieux dits.

Notice 5424

Prov. Genova.

N/III/Apennins/11 « DÉPARTEMENT DES APENNINS. ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CHIAVARI. CANTON DE LAVAGNA. EXTRAIT DES LIMITES DU PLAN DU CADASTRE DE LA COMMUNE DE LAVAGNA ET DE LA PAROISSE DE BARASSI ». Capelle, ingénieur-géomètre en chef. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,240 × 0,205.

Éch. 1/50.000

(Prov. F ² 847.)

Calque. Lavis.

Notice 5425

PL. D'UNE PARTIE DE LA LIGURIE.

Cf. carte des Apennins, n° 5529 ([N5529](#)).

HYDROGRAPHIE

Prov. Genova.

N/III/Gênes/20 « TYPE DE PORTION DU COURS DE L'ACQUEDUC PUBLIC DE LA VILLE DE GÊNES ET DES CANAUX PARTICULIERS QUI CONDUISENT PARTIE DE L'EAU DU MÊME À LA COLLINE DE CARIGNANO ET NOTEMENT (*sic*) DU COURS DU NOUVEAU CANAL EN MARBRE PORTANT L'EAU DE 14 ROBINETS À PLUSIEURS ANCIEN COUVENS AUJOURD'HUI CASERNES ET À PLUSIEURS PROPRIÉTAIRES ». Cantoni, architecte de la ville. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,775 × 0,30.
Éch. 1/2.500

(Prov. F ¹³ 1608.)
Cours d'eau, jardins, terres, routes, maisons et monuments.
Notice 5426

PLANS DE TERROIRS

Prov. Savona.

N/III/Montenotte/10/1-2 PL. D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE D'ALASSIO CONTESTÉE PAR LA COMMUNE DE VILLANOVA D'ALBENGA. **1811-1813**

2 p.

(Prov. F ² 870.)
Notice 5427

N/III/Montenotte/10/1 « Plan géométrique représentant la pâture en question entre la commune d'Alassio et celle de Villanova ». Sign. Gastaldi, géomètre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,545 × 0,415.
Éch. 1/5.000

Cours d'eau, lieux dits, limites.

N/III/Montenotte/10/2 « Croquis démonstratif de portion de territoire de la commune d'Alassio ». Copie signée Capel, ingénieur vérificateur du cadastre, 1813. Terrain contesté, lieux dits.

Coul. Lég. Dim. 0,43 × 0,30.

N/III/Montenotte/9 « PLAN DÉMONSTRATIF DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE ALASSIO ». Copie signée Capel, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,60 × 0,44.

(Prov. F ² 870.)

Relief, villages et hameaux; limites contestées entre Alassio et Albenga.

Notice 5428

N/II/Montenotte/3 « PIANTA DEL COLLE DELLA BRAIA ET SUOI CONTORNI... ». (C ^{ne} Savona). Gustavo, ingénieur. Giacomo Brusco, adjoint. [XVIII^e siècle]

Dim. 1,20 × 1,02.

Éch. 1/1.100

Relief, littoral, sondages des fonds marins, chemins, lieux dits. Lavis Lég.

Notice 5429

Prov. Genova.

N/III/Gênes/11 « ESQUISSE DU PLAN DES TERRITOIRES DE BORZOLI, DE FEGLINO, DE CORNIGLIANO AVEC CORANATA ». (C ^{ne} Gênes). J. Chianale, géomètre-vérificateur. Jourdan, géomètre en chef, 1807.

Coul. Lég. Dim. 0,305 × 0,405.

Éch. 1/20.000

(Prov. F ² 859.)

Limites des territoires, relief, villages et hameaux, routes, cours d'eau.

Notice 5430

Prov. Savona.

PL. DU CANTON DE CALIZZANO.

Cf. pl. de l'arrondissement de Ceva, n° 5476 ([N5476](#)).

Prov. Genova.

PL. DU TERROIR DE CORNIGLIANO. (C ^{ne} Gênes.)

Cf. pl. du terroir de Borzoli, n° 5430 ([N5430](#)).

PL. DU TERROIR DE FEGLINO. (C ^{ne} Gênes.)

Cf. pl. du terroir de Borzoli, n° 5430 ([N5430](#)).

Prov. Savona.

N/III/Montenotte/16 « PLANTE GÉOMÉTRIQUE DE FINAL MARINE [FINALE LIGURE] ».

[Début du XIX^e siècle]

Coul. et lavis. Lég. Dim. 0,42 × 0,32.
Éch. 1/7.000

(Prov. F² 870.)

Ville, fortifications, relief des environs, villages, lieux dits, chemins, littoral, torrents.
Notice 5431

Prov. Genova.

N/II/Apennins/1/1-2 PL. DES LIMITES DE LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES. 1744-1780

2 p.

Notice 5432

N/II/Apennins/1/1 « Tipo geometrico ». Matteo Vinzoni, ingénieur colonel pour Gênes, Giovanni Maria Veraci, pour le duc de Toscane, 1744.

Coul. Lég. Dim. 3,10 × 1,70.
Éch. 1/5.700

Pl. des limites de la république de Gênes et des territoires de Pontremoli et de Parme.
Attribution de terres en contestation à différentes communes.

N/II/Apennins/1/2 « Copia del Tipo geometrico ». Copie du pl. 1 par Giac. Brusco. **1780**

Mêmes Dim.
Même Éch.

Prov. Savona.

N/III/Montenotte/11 « CROQUIS DÉMONSTRATIF DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE RIALTO ». Copie signée Capel, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1813.

Coul. et lavis. Lég. Dim. 0,43 × 0,59.

(Prov. F² 870.)

Limites contestées entre les communes de Rialto, Bormida et Calice, lieux dits.
Notice 5433

Prov. Savona.

N/II/Montenotte/2/1-2 PL. DU CAP DE SAN STEFANO. (C^{ne} Vadoligure). 2 p. Gerolamo Gustavo, ingénieur. **[XVIII^e siècle]**

Notice 5434

N/II/Montenotte/2/1

Coul. et lavis. Lég. Dim 1,12 x 0,84.
Éch. 1/770

Redoute de San Stefano, fort de San Giacomo, lieux dits.

N/II/Montenotte/2/2 Profil perpendiculaire à la côte.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,04 x 0,26.
Même Éch.

Prov. La Spezia.

N/III/Apennins/15/1-2 PL. D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE SARZANA CONTESTÉE
PAR LES COMMUNES LIMITROPHES. [Début du XIX^e siècle]

2 p.

(Prov. F² 847.)

Notice 5435

N/III/Apennins/15/1 « Plan géométrique d'une partie du territoire de la commune de Sarzana ».

Dim. 0,35 x 0,29.
Éch. 1/16.500

Villages, bornes. « Parties prétendues » par les communes. Ruines de l'ancienne ville de Lune. Lavis. Lég.

N/III/Apennins/15/2 Pl. plus sommaire de ce même territoire. Bornes. Canal. Fossé. Route de Sarzana à Rome.

Dim. 0,33 x 0,22.

PL. DES ENVIRONS DE LA SPEZIA.

Cf. pl. de la Lunigiana, n° 5531 ([N5531](#)).

Prov. Savona, Imperia.

N/III/Montenotte/12 « PLAN DÉMONSTRATIF DE LA QUESTION QUI S'EST ÉLEVÉE

ENTRE LES DEUX COMMUNES DE STELLANELLO ET TORIA, (C^{ne} Chiusanico)...». Copie signée Capel, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1813.

Dim. 0,30 × 0,43.

(Prov. F² 870.)

Pl. parcellaire, lieux dits. Lavis. En lég. noms des propriétaires.

Notice 5436

Prov. Savona.

N/III/Montenotte/13 « CROQUIS DÉMONSTRATIF DE LA COMMUNE DE STELLANELLO ». [Début du XIX^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,20 × 0,27.

(Prov. F² 870.)

Relief, cours d'eau. Terrain contesté, hameaux, chemins.

Notice 5437

Prov. Imperia.

PL. DES LIMITES DE TORIA (c^{ne} Chiusanico).

Cf. pl. de la commune de Stellanello, n° 5436 ([N5436](#)).

Prov. Savona.

N/II/Montenotte/1 « PIANTE DELLA BADIA DI VADO ». (C^{nes} Savone, Vado Ligure). Giacomo Brusco, 1757.

Coul. Lég. Dim. 1,96 × 0,64.

Éch. 1/3.200

Cité, citadelle et port de Savone. Ville et baie de Vado, forts, lieux dits, terres, littoral, cours d'eau.

Notice 5438

PL. DES LIMITES DE LA COMMUNE DE VILLANOVA D'ALBENGA.

Cf. pl. du territoire d'Alassio, n° 5427 ([N5427](#)).

VILLES ET VILLAGES

Prov. La Spezia.

N/II/Apennins/2/1-2 PL. DU VILLAGE DE BONASSOLA ET DE SES ENVIRONS DANS LES ÉTATS DE GÊNES. 2 p. Matteo Brigadiere Vinzoni, juin 1773.

Notice 5439

N/II/Apennins/2/1

Coul. En lég. noms des propriétaires des maisons. Dim. 1,11 × 1,02.
Éch. 1/450

Pl. masse des maisons, église, château, oratoire, campagne environnante, chemins, rivière, ponts. Profil du lit de la rivière qui traverse le village.

N/II/Apennins/2/2 « Profili interseccanti l'alveo del torrente ».

Coul. Lég. Dim. 1,13 × 0,88.
Éch. 1/78

Profil du lit de la rivière indiquant les dégâts causés par des inondations, profils d'édifices du village.

Prov. Genova.

PL. DE LA COMMUNE DE CAMOGLI.

Cf. pl. de la commune de Gênes, n° 5443 ([N5443](#)).

N/III/Gênes/25 « PLAN DE GÊNES BOMBARDÉ EN 1684 PAR L'ESCADRE FRANÇAISE SOUS L'AMIRAL DU QUESNE ». [Fin du XVII^e siècle]

Dim. 1,04 × 0,74.
Éch. 1/10.000

Vue perspective de Gênes, enceintes, campagne des environs. Flotte française et flotte gênoise. Plume.
Notice 5440

N/III/Italie/18 PL. DE GÊNES ET DE SES ENVIRONS. [Fin du XVIII^e siècle]

4 p.

Notice 5441

N/III/Italie/18/1 Esquisse d'un pl. de Gênes et de ses alentours.

Dim. 1 × 0,66.

Éch. 1/15.000

Contours de la ville et du port, faubourgs, villages environnants, rivières, chemins.
Plume.

N/III/Italie/18/4 « Plan de la ville et du port de Gênes ».

Dim. 0,73 × 0,755.

Éch. 1/7.500

Contour des murailles de la ville. Noms des portes, églises, port, bâtiments publics, bassins. Plume.

N/III/Italie/18/2 3. Pl. des darses du port de Gênes et projet de chantier.

Coul. Lég. Dim. 1,17 × 0,285.

Éch. 1/600

Sondages des fonds.

N/III/Gênes/5 « PLAN DU FAUX-BOURG DE BISAGNO NOMMÉ DEGLI INCROCCIATI AU LEVANT DE LA VILLE DE GÊNES PRÈS LES REMPARTS DE LA NOUVELLE ENCEINTE ». Pl. « pris d'un original de son gran (sic)-père le colonel Brusco » par Jacques Bixio, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,57 × 0,44.

Éch. 1/2.000

(Prov. F ² 859.)

Remparts de la ville de Gênes, faubourg des Incrocciati, partie des communes de Saint-François d'Albaro, de San Fruttuoso et de Marassi (c^{nes} Gênes et Camogli). Rivière, île, pont, routes, églises.

Notice 5442

N/III/Gênes/6/1-2 PLAN D'UNE PARTIE DES LIMITES DES COMMUNES DE GÊNES, MARASSI, SAINT-FRANÇOIS D'ALBARO (c^{ne} Gênes), SAINT-FRUCTUEUX (c^{ne} Camogli). **[Début du XIX^e siècle]**

2 p.

(Prov. F ² 859.)

Notice 5443

N/III/Gênes/6/1 « Plan géométrique des diverses portions de territoire des communes de Gênes, Marassi, S. Fruttuoso et S. François d'Albaro relatives à leur délimitation ».

Pl. « tiré des cartes du colonel Brusco », 1810.

Coul. Lég. Dim. 0,54 × 0,41.

Éch. 1/5.000

Enceinte de Gênes, églises, oratoires, maisons extra-muros, terres, routes, ponts, rivière.

N/III/Gênes/6/2 Pl. à peu près identique au précédent.

Dim. 0,525 × 0,320.

Même Éch.

Coul Lég.

Prov. Savona.

N/III/Montenotte/17 PL. DES FORTIFICATIONS DE SAVONE. **1624-1625**

2 p.

Notice 5444

N/III/Montenotte/17/1 « Savona ».

Lavis et Coul. Dim. 0,89 × 0,78.

Éch. 1/1.000

Contours des fortifications de la ville et du port de Savone.

N/III/Montenotte/17/2 « Pianta della città di Savona col modo di fortificarla... presentata dal R.P. Fra Vincenzo da Firenzuola hoggi 14 february 1625 ».

Lavis et Coul. Dim. 0,81 × 0,99.

Éch. 1/1.000

Pl. semblable au précédent. Fortifications plus importantes.

N/III/Montenotte/3/1-2 « PROJET D'UNE PLACE ET DE PROMENADES POUR LA VILLE DE SAVONE ». 2 p. Jousset, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, 1813.

(Prov. F¹³ 1629).

Notice 5445

N/III/Montenotte/3/1 Pl. de l'ensemble.

Dim. 0,66 × 0,87.

Éch. 1/1.000

Port, darses, nouveau et ancien môle. Lavis. Lég.

N/III/Montenotte/3/2 « Plan et profils relatifs au calcul des terrassements... ».

Dim. 0,95 × 0,71

Éch. 1/500 et 1/200

Plume.

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Prov. Genova.

N/III/Apennins/17/1-7 PL. D'UN PALAIS DE JUSTICE À CONSTRUIRE À CHIAVARI. 7 p.
Magnin, conducteur des Ponts et Chaussées, 1811.

(Prov. F ¹³ 1574.)

Notice 5446

N/III/Apennins/17/1 « Plan d'une partie de la ville de Chiavari et de la place dite de Notre-Dame de Jardin, sur laquelle on propose de placer les nouvelles prisons et le palais de justice à construire ».

Dim. 0,80 × 0,41.

Éch. 1/670

Places, rues. Lavis.

N/III/Apennins/17/2 « Coupe prise dans le milieu et sur toute la longueur du Palais ».

Dim. 0,58 × 0,395.

Éch. 1/670

Lavis.

N/III/Apennins/17/3 « Plan du rez-de-chaussée ».

Dim. 0,57 × 0,395.

Éch. 1/100

Distribution des lieux.

N/III/Apennins/17/4 « Plan général de l'emplacement ».

Dim. 0,69 × 0,36.

Éch. 1/670

Propriétaires voisins. Lavis.

N/III/Apennins/17/5 « Plan de l'entre-sol au dessus du premier étage ».

Dim. 0,43 × 0,37.

Éch. 1/100

Distribution des lieux.

N/III/Apennins/17/6 « Plan du premier étage ».

Dim. 0,53 × 0,36.

Éch. 1/100

Distribution des lieux.

N/III/Apennins/17/7 « Façade principale ».

Dim. 0,49 × 0,265.

Éch. 1/100

Plume.

N/III/Apennins/16/1-6 « PLAN DU PALAIS DE CHIAVARI AVEC LE PROJET POUR Y ÉTABLIR LES PRISONS, CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DU 20 OCTOBRE 1810 ». 6 p. Magnin, 1811, 1812.

(Prov. F ¹³ 1574.)

Notice 5447

N/III/Apennins/16/6 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,65 × 0,47.

Éch. 1/100

Distribution des lieux, Lavis.

N/III/Apennins/16/5 Pl. du premier étage.

Dim. 0,595 × 0,50.

Éch. 1/100

Distribution des lieux. Lavis. Lég.

N/III/Apennins/16/1 « Élévation de la façade principale du côté de la place dite du Palais ».

Dim. 0,44 × 0,29.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Apennins/16/2 « Coupe sur la largeur des bâtiments prise au pied du grand escalier ».

Dim. 0,445 × 0,35.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Apennins/16/3 « Coupe en long de la tour, indiquant les différents étages et l'escalier qui y conduit ».

Dim. 0,51 × 0,415.

Éch. 1/100 Lavis.

N/III/Apennins/16/4 « Élévation de la cour et du bâtiment adjacent, du côté de la place dite N.D. du Jardin ».

Dim. 0,435 × 0,41.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Gênes/19/1-6 « PLANS DU LOCAL [COUVENT] DE ST-PHILIPPE À GÊNES ». [Début du XIX^e siècle]

6 p.

(Prov. F¹³ 1608.)

Notice 5448

N/III/Gênes/19/1-6

Dim. 0,285 × 0,43.

Éch. 1/200

Rez-de-ch., premier, deuxième, troisième et quatrième étages. Distribution des lieux.
Lavis. Lég.

N/III/Gênes/16/1-2 PL. DE L'ÉGLISE DE SAINT-AMBROISE ET DE LA MAISON
PROFESSE DES JÉSUITES À GÊNES, POUR SERVIR D'ÉCOLES SECONDAIRES.
[Début du XIX^e siècle]

2 p.

(Prov. F¹³ 1608.)

Notice 5449

N/III/Gênes/16/1, 2

Dim. 0,83 × 0,54.

Éch. 1/200

Pl. des étages et coupes. Lavis. Lég.

N/III/Gênes/17/1-6 « PLAN DU LOCAL DIT DES ESERCIZI OCCUPÉ ACTUELLEMENT
PAR LE COLLÈGE DES SOLDATINI EN CARIGNANO QUI POURROIT ÊTRE RÉDUIT
POUR SERVIR DE LYCÉE ». (C^{ne} Gênes). [Début du XIX^e siècle]

6 p.

(Prov. F¹³ 1608.)

Notice 5450

N/III/Gênes/17/1 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,50 × 0,64.

Éch. 1/200

Lavis. Lég.

N/III/Gênes/17/4, 5, 6 Premier, deuxième et troisième étages.

Dim. 0,50 × 0,32.

Éch. 1/200

Lavis. Lég.

N/III/Gênes/17/2 Coupe.

Dim. 0,50 × 0,32.

Éch. 1/200

Plume.

N/III/Gênes/17/3 « Type du collège de Soldatini avec le terrain annexé et projet d'agrandissement ».

Dim. 0,50 × 0,32.

Éch. 1/400

Lavis. Lég.

N/III/Gênes/18/1-2 PL. DU LYCÉE DE GÊNES. [Début du XIX^e siècle]

2 p.

(Prov. F¹³ 1608.)

Notice 5451

N/III/Gênes/18/1 Pl. d'une partie du lycée.

Dim. 0,245 × 0,355.

Éch. 1/200

Retombes.

N/III/Gênes/18/2 Élévation de l'entrée du lycée.

Dim. 0,24 × 0,295.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Gênes/15/1-6 PL. DU PALAIS PUBLIC DE LA VILLE DE GÊNES. **1806 1810**

6 p.

(Prov. F¹³ 1610.)

Notice 5452

N/III/Gênes/15/3-6 Pl. du Palais impérial de Gênes. De Fougères, ingénieur des Ponts et Chaussées, 1806. Certifié par le préfet Latourette.

Dim. max. 0,475 × 0,43.

Éch. 1/315

Rez-de-ch., premier, deuxième et troisième étages. Lavis. Lég.

N/III/Gênes/15/1 « Plan du rez-de-chaussée du palais public de la ville de Gênes dans lequel on a disposé le (*sic*) locaux pour la cour d'assises, tribunal de première instance et bureaux de Mairie ». [1810]

Dim. 0,56 × 0,435.

Éch. 1/250

Lavis. Lég.

N/III/Gênes/15/2 « Plan du premier étage du palais public de la ville de Gênes dans lequel on a disposé le (*sic*) locaux pour la cour impériale, parquet du procureur général et greffe de la même d'un côté et de l'autre le local pour la préfecture avec tous les bureaux ». Même Éch. et Dim.

N/III/Gênes/14/1-9 PL., COUPES ET ÉLÉVATIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN THÉÂTRE À GÊNES. 9 p. Tagliafichi, père et fils, 1810.

(Prov. F ¹³ 1610.)

Notice 5453

N/III/Gênes/14/1 Coupe longitudinale Plume et lavis. Lég.

Dim. 1,30 × 0,525.

N/III/Gênes/14/2 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,82 × 0,54.

Éch. 1/178

Plume. Lég.

N/III/Gênes/14/3 Pl. du premier étage.

Dim. 0,83 × 0,56.

Éch. 1/178

Pl. tracé sur le plan des bâtiments existant du couvent St Dominique. Plume. Lég.

N/III/Gênes/14/4 Pl. du second étage.

Dim. 0,825 × 0,55.

Éch. 1/178

Plume.

N/III/Gênes/14/5 « Plafond de la salle du parterre ». Lavis.

Dim. 0,74 × 0,54.

N/III/Gênes/14/6 Coupe transversale.

Coul. Dim. 0,59 × 0,445.

Éch. 1/90.

N/III/Gênes/14/7 Élev. de la façade principale du théâtre.

Dim. 0,585 × 0,435.

Éch. 1/90.

N/III/Gênes/14/8 Autre coupe transversale.

Coul. Dim. 0,58 × 0,435.

Éch. 1/90.

N/III/Gênes/14/9 Pl. de l'emplacement du nouveau théâtre.

Dim. 0,63 × 0,19.

Éch. 1/180

Noms des propriétaires des maisons voisines.

Prov. Imperia.

N/III/Montenotte/5 PL. DU COLLÈGE D'ONEGLIA. (C^{ne} Imperia). [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,51 × 0,36.

Éch. 1/250

(Prov. F¹³ 1629.)

Coupes transversales et longitudinales.

Notice 5454

N/II/Montenotte/1/1-5 « PLAN DU COUVENT DE LA NONCIADE (*sic*) DE PORT-MAURICE AVEC LES CHANGEMENTS QUI Y ONT ÉTÉ FAITS POUR Y PLACER LES PRISONS PROVISOIRES DE CETTE VILLE ». 5 p. Coïc, ingénieur en chef, 1813.

(Prov. F¹³ 1629.)

Notice 5455

N/II/Montenotte/1/1 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 1,15 × 0,87.

Éch. 1/135

Lavis. Lég.

N/II/Montenotte/1/2 Pl. du premier étage.

Dim. 0,79 × 0,50.

Éch. 1/135

Lavis. Lég.

N/II/Montenotte/1/3 Coupes transversales et longitudinales.

Dim. 1,18 × 0,40.

Éch. 1/135

Lavis. Lég.

N/II/Montenotte/1/4 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,65 × 0,46.

Éch. 1/135 Projet définitif. Lavis. Lég.

N/II/Montenotte/1/5 Pl. du premier étage.

Dim. 0,64 × 0,46

Éch. 1/135

Lavis. Lég.

N/III/Gênes/22 « TYPE D'UN MOULIN À VENT [À PORT-MAURICE] ». Michel de Tommaso, architecte de la commune, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,545 × 0,73.

Éch. 1/25

(Prov. F ¹³ 1608.).

Pl. et coupe.

Notice 5456

Prov. Savona.

N/III/Montenotte/2 PL. DE TRANSFORMATION DU COUVENT DES DOMINICAINS DE SAVONE EN TRIBUNAUX. 4 p. Coic, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées. 1808.

Vu par le préfet Chabrol.

(Prov. F ¹³ 1566.)

Notice 5457

N/III/Montenotte/2/1 « Plan du premier étage du couvent des Dominicains de Savone proposé pour l'établissement des tribunaux ».

Dim. 0,82 × 0,54.

Éch. 1/165

Tribunal de première instance et tribunal de commerce. Retombes. Lavis. Lég.

N/III/Montenotte/2/2 « Plan d'une partie du rez-de-chaussée destinée à l'établissement du tribunal criminel ». « Élévation de la façade actuelle et du projet ». « Coupes sur la largeur et sur la longueur ».

Dim. 0,86 × 0,57.

Éch. 1/165

Lavis. Lég.

N/III/Montenotte/2/3 « Plan du second et du troisième étage du couvent des Dominicains de Savone et coupe prise sur la longueur de l'Oratoire du Cristo de Pasqua où doit être établi le tribunal de commerce ».

Dim. 0,39 × 0,81.

Éch. 1/165

Lavis. Lég.

N/III/Montenotte/2/4 « Coupe générale dans le sens de la largeur... ».

Dim. 0,93 × 0,51.

Éch. 1/83

Lavis. Lég.

N/III/Montenotte/1/1-9 PROJET DE TRANSFORMATION DU COUVENT DE SAINT-CLAIRE EN HÔTEL DE PRÉFECTURE. 9 p. Sign. Auzilliou, ingénieur en chef, 1808. Vu par le préfet Chabrol.

(Prov. F ¹³ 1566.)

Notice 5458

N/III/Montenotte/1/1 Coupes du bâtiment, en longueur et en travers.

Dim. 0,56 × 0,42.

Éch. 1/230

Lavis.

N/III/Montenotte/1/2 « Projet de façade de la Préfecture donnant sur la place de la cathédrale ». Lavis.

Dim. 0,58 × 0,42.

N/III/Montenotte/1/3 « Plan de masse du couvent de Sainte-Claire et des rues qui y aboutissent ».

Dim. 0,70 × 0,58.

Éch. 1/230

Couvent, place de la cathédrale, place Ste Claire, rues. Lavis.

N/III/Montenotte/1/4 Pl. de caves et souterrains.

Dim. 0,35 × 0,56.

Éch. 1/230

Distribution des lieux. Lavis.

N/III/Montenotte/1/5 « Façade de l'Hôtel de la Préfecture donnant sur la petite place de Sainte-Claire ».

Dim. 0,58 × 0,42.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Montenotte/1/6 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,35 × 0,56.

Éch. 1/230

Distribution des lieux. Lavis.

N/III/Montenotte/1/7 Coupe et façade donnant sur le jardin.

Dim. 0,56 × 0,40.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Montenotte/1/8 Pl. du second étage.

Dim. 0,35 × 0,56.

Éch. 1/230. Distribution des lieux. Lavis.

N/III/Montenotte/1/9 Pl. du premier étage.

Dim. 0,35 × 0,56.

Éch. 1/230

Distribution des lieux. Lavis.

LOMBARDIA

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Prov. Mantova.

N/III/Italie/11 « CARTE DES ENVIRONS DE BORGOFORTE ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,392 × 0,304.

Éch. 1/50.000

Cours du Pô, confluent avec l'Oglio, champs, bois, routes et canaux, villes, villages, hameaux.

Notice 5459

N/III/Italie/1 « TOPOGRAFIA DI PARTE DELLO STATO DI MILANO CHE RIGUARDA DALLA PARTE DI SIROCO, LEVANTE ET GRECO CONFINANTE CON IL STATTO DELLA REPUBBLICA VENETA, IL PARMEGIANO, MANTOVANO E IL STATTO DEL PRENCIPE DI BOZZOLO... ». Giacomo Solari, ingénieur. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,01 × 0,649.

Frontières, cours d'eau, routes, villes et villages.

Notice 5460

Prov. Pavia.

N/III/Gênes/7 « DÉPARTEMENT DE GÊNES. ARRONDISSEMENT DE VOGHERE. CALQUE DU PLAN PÉRIMÉTRAL DES COMMUNES COMPOSANT LE CANTON DE SILVANO [SILVANO PIETRA] ET REPRÉSENTANT PLUSIEURS ENCLAVES ». Sign.

Poignet, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1812.

Coul. Lég. Dim. 0,785 × 0,54.

Éch. 1/25.000

(Prov. F² 859.)

Fleuve, contours des communes.

Notice 5461

N/III/Gênes/8 « PLAN TOPOGRAPHIQUE DU CANTON DE ZAVATARELLO [ZAVATERELLO VALVERDE] (ARRONDISSEMENT DE BOBBIO), DU CANTON DE CODEVILLA (ARRONDISSEMENT DE VOGHERE). **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,63 × 0,49.

Éch. 1/50.000

(Prov. F² 859.)

Limites départementales, cantonales et communales. Plume.

Notice 5462

HYDROGRAPHIE

Prov. Mantova.

N/III/Italie/17 « CARTE DU COURS DU MINCIO DEPUIS SA SORTIE DU LAC DE GARDE JUSQU'À SON EMBOUCHURE DANS LE PÔ ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 1,20 × 0,52.

Éch. 1/40.000

Cours de la rivière, lacs, marais, canaux, ville de Mantoue, villages, hameau, moulins, chemins.

Notice 5463

Prov. Cremona.

N/III/Italie/5 « CARTE DES TREIZE PORTS OU NAVILLES ET D'UNE PARTIE DU TERREIN QU'ELLES PARCOURENT AVEC LES CHEMINS ET CASSINES DES ENVIRONS DESDITS 13 PONTS, SITUÉS EN LOMBARDIE SUR LA PAROISSE DE ZENIVOLTA, PROVINCE SUPÉRIEURE DE CRÉMONE ». **[XVIII^e siècle]**

Coul. Dim. 0,515 × 0,375.

Éch. 1/9.000

Réseau de rivière et de canaux, chemins, village, fermes.

Notice 5464

PLANS DE TERROIRS

Prov. Sondrio.

N/III/Italie/4 PL. DE LA RÉGION DE BORMIO. [XVIII^e siècle]

Dim. 0,354 × 0,221

Pl. de la vallée de l'Adda et de quelques-uns de ses affluents, relief, villages. Lavis.
Notice 5465

Prov. Pavia.

N/III/Gênes/3 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DU TERRITOIRE DE MONCASACCO (c^{ne} Caminata) DONT ON PROPOSE LA RÉUNION À LA COMMUNE DE RUINO ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Dim. 0,51 × 0,32.

(Prov. F² 859.)

Limites du terroir, cours d'eau.

Notice 5466

N/III/Gênes/2 « PLAN D'UN PROJET DE DÉLIMITATION ENTRE LES COMMUNES DE MONTALTO [MONTALTO PAVESE], ARROND^t DE VOGHERE ET DE RUINO, ARR^d DE BOBBIO ». [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,32 × 0,49.

(Prov. F² 859.)

Limite des communes, cours d'eau, hameau, château, chemins. Lavis. Lég.

Notice 5467

N/III/Gênes/4 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA LIMITE ENTRE LES COMMUNES DE STAGHILIONE ET TORRE DEL MONTE » (c^{ne} Borgo Priolo). [Début du XIX^e siècle]

Coul. Dim. 0,505 × 0,320.

(Prov. F² 859.)

Limites des communes, rivières.

Notice 5468

VILLES ET VILLAGES

Prov. Cremona.

N/III/Italie/3 PL. DE LA VILLE DE CRÉMONE. 1703

Dim. 0,445 × 0,288.

Éch. 1/11.000

Pl. masse très sommaire. Fortifications, château, cathédrale, aqueducs, portes. Cours d'eau. Lavis. Lég.

Notice 5469

Prov. Mantova.

N/III/Italie/2 VUE PERSPECTIVE DE LA VILLE DE MANTOUE. [XVIII^e siècle]

Dim. 0,702 × 0,51.

Éch. 1/3.300

Vue de la ville et de ses environs, remparts, ponts, voies d'eau. Plume.

Notice 5470

N/III/Italie/21 « PIANO DELLA CITTA DI MANTOVA ET SUOI CONTORNI ». Pinchetti, géographe, 1800. Grav. par Caniani.

Dim. 0,615 × 0,725.

Éch. 1/20.000

Grav. Pl. de la ville et de la citadelle de Mantoue, terres voisines, champs, hameaux et fermes, routes et chemin, lacs, rivières, canal. En lég. dispositif du siège.

Notice 5471

MARCHE

HYDROGRAPHIE

Prov. Ascoli Piceno.

N/III/Italie/15 PROJET DE PRISE D'EAU DANS LE FLEUVE TENNA POUR ENTRAINER UN MOULIN, AUX LIMITES DES COMMUNES DE MONTE-URANO ET SAN ELPIDIO A MARE. Domenico Fontana, Giuseppe Sagripanti, experts, 1756.

Coul. Lég. Dim. 0,403 × 0,274.

Éch. 1/800

Travail rendu nécessaire par le changement du cours du fleuve. Dérivation prévue, terrains avoisinants.

Au v° lettre explicative.

Notice 5472

VILLES

Prov. Ancona.

N/III/Italie/13 PL. DU PORT D'ANCÔNE. 1746

6 p.

Notice 5473

N/III/Italie/13/5 a : côte italienne entre Ancône et Sinigaglia. *b* : port et ville d'Ancône. *c* : port d'Ancône. Luigi Vannitelli, architecte. Pl. masse du port et de la ville, projet de digue.

Coul. et lavis. Lég. Dim. 0,50 × 0,724.

Éch. 1/55.000 et 1/8.300

Cartouche aux armes de la ville, blason de Benoît XIV.

N/III/Italie/13/4 Pl. du port. Francisco Paolo Ciardini.

Coul. et lavis. Lég. Dim. 0,90 × 0,63.

Éch. 1/1.800

État du port en 1746, nouvelle digue, pl. masse des parties de la ville voisine du port.

N/III/Italie/13/2, 6 Pl. de masse et vue perspective de l'ancienne digue. F. P. Ciardini.

Dim. 0,685 × 0,440.

Éch. 1/160 et 1/600

Lavis. Lég.

N/III/Italie/13/1, 3 État d'achèvement de la nouvelle digue. F. P. Ciardini.

Coul. et lavis. Lég. Dim. 0,68 × 0,47.

Éch. 1/130

Vue perspective et coupe, profils des fonds marins.

Prov. Pesaro e Urbino.

N/III/Italie/14/1-2 PL. DE LA FORTERESSE DE PESARO. 2 p. Luigi Vannitelli, 1745.

Notice 5474

N/III/Italie/14/1 Forteresse, fossés, murailles, de la ville. Coupe des fossés du côté de la ville et du côté de la cam. pagne. Plume et lavis. Lég.

Dim. 0,535 × 0,375.

N/III/Italie/14/2 Lettre explicative.

PLANS NON IDENTIFIÉS

N/III/Italie/12 Pl. de bâtiments non identifiés, qu'un inventaire ancien situe à Ancône.

11 p.

Notice 5475

PIEMONTE

CARTE

Prov. Cuneo.

N/III/Montenotte/6 « CARTE TOPOGRAPHIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE CEVA D'APRÈS LA NOUVELLE DÉLIMITATION PROPOSÉE ET DIVISÉ EN 9 CANTONS ».
[Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,87 × 0,59.

Éch. 1/60.000

(Prov. F² 870.)

Relief, rivière, routes, villes, villages. Lavis. En lég. population des différents cantons.

Notice 5476

HYDROGRAPHIE ET OUVRAGES D'ART

Prov. Alessandria.

N/III/Gênes/13 « CORSO DEI DUE FIUMI BORMIDA ED ORBA ». [XIX^e siècle]

Dim. 0,215 × 0,335.

Éch. 1/200.000

(Prov. F² 859.)

Rivières Bormida et Orba, affluents du Tanaro, relief, routes, villes, villages. Lavis.

Notice 5477

N/III/Gênes/12/1-6 PL. DU COURS DU Po. [Début du XIX^e siècle]

6 p.

(Prov. F² 859.)

Notice 5478

N/III/Gênes/12/1 Pl. d'ensemble du cours du Pô. 1805

Coul. Lég. Dim. 2,50 × 0,70.

N/III/Gênes/12/2 « Plan géométrique du fleuve Pô, depuis sa séparation en deux bras à l'embouchure du Tanaro jusqu'à sa confluence en aval du territoire de la comuna (*sic*) de Gerola, y compris son périmètre ainsi que celui des autres communes contenues dans l'Isle dite de St Antoine, d'après les anciennes Mappes des communes ». Cattaneo, architecte hydraulique, 1810.

Coul. Dim. 0,88 × 0,585.

Éch. 1/16.600

Cours du Pô, canaux, îles, bourgs, terroirs relevant des différentes communes.

N/III/Gênes/12/3 « Plan géométrique du fleuve Pô depuis (*sic*) sa séparation en deux bras à l'embouchure du F. Tanaro jusqu'à sa confluence en aval de la commune de Gerola y compris le périmètre du territoire de la même commune et des autres contenus dans l'isle formée par les mêmes deux bras du F. Pô d'après les anciennes mappes des communes ».

Coul. Dim. 0,54 × 0,405.

Éch. 1/33.300

Fleuve, canaux, terroir des différentes communes, bourgs.

N/III/Gênes/12/4 « Andamento dimostrativo del Fiume Pô della sua disamazione in due canali allo sbocco in esso del fiume Tanaro sino alla loro confluenza al di sotto della

Gerola colla delineazione del perimetro del territorio di Guazzora... ». Balladore, ingénieur, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,485 × 0,36.
Éch. 1/38.500

Fleuve, terroir des communes, bourgs.

N/III/Gênes/12/5 « Andamento dimostrativo di una parte de due fiumi Po et Tanaro al di sopra della loro confluenza... ». Girolamo Carnevale, arpenteur, 1806. Fleuve, canaux, terroirs des communes, route.

Coul. Lég. Dim. 0,475 × 0,37.

N/III/Gênes/12/6 « Plan géométrique du Fleuve Pô depuis sa séparation en deux bras à l'embouchure du fleuve Tanaro jusqu'à sa confluence en aval de la commune de Gerola... d'après les anciennes mappes des communes ». Cattaneo, mathématicien hydraulique, Balladore, Brambilla, arpenteurs, 1808.

Coul. Dim. 0,485 × 0,36.
Éch. 1/33.300

Cours d'eau, terroirs des communes, routes, villages.

N/III/Gênes/21 « PROJET DÉTAILLÉ D'UN PONT PARTIE EN CHARPENTE ET PARTIE EN MAÇONNERIE DE SEIZE MÈTRES D'OUVERTURE À CONSTRUIRE SUR LE TORRENT GRUE PRÈS DU CHÂTEAUNEUF DE SCRIVIA » [CASTEL NUOVO SCRIVIA]. Matteis, géomètre au corps impérial des Ponts et Chaussées, 1811. Contresigné par A. Bourdon de Vatry, préfet du département de Gênes.

Dim. 0,98 × 0,62.
Éch. 1/1.000; coupe et profil en long :

Éch. 1/500

Éch. 1/100

(Prov. F ¹³ 1608.)

Pl. général :

Coupe et élév. de l'aire du pont :

Plume et lavis.

Notice 5479

Prov. Torino.

N/III/Doire/6 PL. D'UN PONT À CONSTRUIRE À CUORGNÈ SUR LE TORRENT ORCO.

3 p. Prote Astrua, architecte, 1811.

(Prov. F ¹³ 1592.)

Notice 5480

N/III/Doire/6/1 « Plan et profil de la portion de pont en bois que la commune de Cuornè doit faire reconstruire sur le torrent Orco ». **1811**

Dim. 0,475 × 0,305.

Éch. 1/125

Pl. profil et coupes. Lavis. Lég.

N/III/Doire/6/2 « Plan et profil du pilier du pont sur le torrent Orco que la commune de Courgnè doit faire réparer avec un pavé à pierres et pilotis ». **1811**

Dim. 0,460 × 0,345.

Éch. 1/150

Lavis. Lég.

N/III/Doire/6/3 Pl., profils et coupe.

Dim. 0,395 × 0,265.

Éch. 1/100

Plume.

FORÊT

N/III/Pô/13 « PLAN DE LA FORÊT IMPÉRIALE DE STUPINIS ET DE SES ENVIRONS ». Stagnon, graveur. **[XIX^e siècle]**

Dim. 0,46 × 0,54.

Éch. 1/30.000

Grav. Châteaux, forêt, villages, routes, terres, rivières. Lég.

Notice 5481

N/III/Italie/19 « PLAN DE LA FORÊT IMPÉRIALE DE STUPINIS... ».

Dim. 0,49 × 0,59.

Même pl. que le précédent, mais en couleur.

Notice 5482

PLANS DE TERROIRS

N/III/Doire/4/1-2 « PLAN RÉGULIER DES TERRAINS APPARTENANS À LA COMMUNE D'AZEGLIO ENCLAVÉS DANS LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PIVERONE ET DE CEUX QUE LA COMMUNE DE PIVERONE DEVRAIT DONNER EN COMPENSATION À LA COMMUNE D'AZEGLIO ». 2 p. Furny, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1810-1811.

(Prov. F ² 850.)

Notice 5483

N/III/Doire/4/1

Dim. 0,64 × 0,495.

Éch. 1/5.000

Parcelles numérotées. Visa du préfet Jubé. Lavis. En lég. contenance et nature des cultures.

N/III/Doire/4/2

Dim. 0,325 × 0,50.

Éch. 1/5.000

Même pl. que 1.

Prov. Cuneo.

N/III/Stura/3 « PLAN GÉOMÉTRIQUE ET PORTIONS DE TERRITOIRE QUI SE TROUVENT EN CONTESTATION ENTRE LES COMMUNES DE BEINETTE, PEVERAGNO ET MARGUERITE [MARGARITA] ». 1807. Sign. des conseillers municipaux des trois communes.

Dim. 0,52 × 0,33.

Éch. 1/4.000

Rivière, terrains en contestation. Plume. Lég.

Notice 5484

Prov. Alessandria.

N/III/Gênes/9 « PLAN GÉOMÉTRIQUE POUR SERVIR À ÉTABLIR LA DÉLIMITATION DES COMMUNES DE CABELLA ET DE ROCHETTA SUR DES PORTIONS DE TERRITOIRE EN CONTESTATION ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,645 × 0,51.
Éch. 1/10.000

(Prov. F ² 859.)

Limite des communes, chemins, cours d'eau, hameaux, relief.
Notice 5485

Prov. Cuneo.

PL. DES LIMITES DE CASALGRASSO.

Cf. commune de Pancalieri, n° 5494 ([N5494](#)).

N/III/Montenotte/14 « CROQUIS VISUEL DE LA LIMITE ENTRE LA COMMUNE DE CASTELLINO ET CELLE D'IGLIANO ET DE LA NOUVELLE LIGNE DE DÉMARCATIION ENTRE CES DEUX COMMUNES... ». Capel, ingénieur-vérificateur du cadastre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,32.

(Prov. F ² 870.)

Ancienne et nouvelle limite, rivière, lieux dits.
Notice 5486

N/III/Montenotte/15 « CROQUIS VISUEL D'UNE PORTION DE TERREIN SIGNÉE A EN QUESTION ENTRE LA COMMUNE DE CIGLIÉ ET LA COMMUNE DE NIELLA TANARO ». Guaschi, géomètre, 1813.

Dim. 0,31 × 0,27.

(Prov. F ² 870.)

Ferme, moulin, rivière. Lavis.
Notice 5487

Prov. Torino.

N/III/Pô/6 « CROQUIS DE LA POSITION TOPOGRAPHIQUE DES COMMUNES QUI COMPOSENT LA JUSTICE DE PAIX DE CIRIÉ DESTINÉE À ÊTRE PARCELLÉE EN L'AN 1808 ». J.-B. Sappey, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1808.

Coul. Lég. Dim. 0,56 × 0,42.

(Prov. F ² 875.)

Contours des communes, villages, cours d'eau, prés, terres, vignes. Terres en litige.
Notice 5488

Prov. Cuneo.

N/III/Stura/2 « PLAN DÉMONSTRATIF D'UNE PARTIE DE LA LIGNE PÉRIMÉTRALE QUI DIVISE LES COMMUNES D'ENTRAQUE ET DE VAUDIER [ENTRACQUE, VALDIER] ». **[XIX^e siècle]**

Dim. 0,575 × 0,415.

Relief, rivières, route, limite entre les deux communes. Parcelles de prés, bornes. Plume et lavis. Lég.

Notice 5489

PL. DES LIMITES DE FAULE.

Cf. pl. de Pancaglieri, n° 5494 ([N5494](#)).

Prov. Alessandria.

N/III/Gênes/10 « CROQUIS POUR DÉMONTRER LES ENCLAVES DU TERRITOIRE DE VARGO (c^{ne} Stazzano) ET DE LA COMMUNE DE GARBAGNA ». Poignet, ingénieur-vérificateur du cadastre. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Dim. 1,27 × 0,685.

(Prov. F² 859.)

Limites des communes, villages, cours d'eau.

Notice 5490

Prov. Cuneo.

N/II/Stura/2 « PLAN RÉGULIER ET DÉMONSTRATIF DE LA CONTENANCE TOTALE DU TERRITOIRE DE GENOLA D'APRÈS LES MAPPES DES COMMUNES DE SAVIGLIANO ET DE FOSSANO, POUR LES PORTIONS QUI CONCERNENT CHACUNE D'ELLES... ». Balthasar, 1806.

Coul. Lég. Dim. 0,93 × 0,82.

Village et terroir de Genola, fermes, parcelles, chemins, canal, rivière.

Notice 5491

Prov. Torino.

PL. DES LIMITES DE GRUGLIASCO.

Cf. pl. de la commune de Turin, n° 5496 ([N5496](#)).

PL. DES LIMITES D'IGLIANO.

Cf. pl. de la commune de Castellino, n° 5486 ([N5486](#)).

Prov. Torino.

N/III/Doire/1/1-2 « TIPO REGOLARE DI ALCUNI BENI SPETTANTI ALL ABBAZIA DI ST-STEFFANO SITUATI SULLE FINI DELLA CITTA D'IVREA ». 2 p. Giuseppe Antonio Vigna, architecte, 1798.

Notice 5492

N/III/Doire/1/1, 2

Coul. En lég. contenance des terres. Dim. 0,57 × 0,44 et 0,585 × 0,42.
Éch. 1/1.500

Terres, champs, vignes, parcelles numérotées, propriétaires voisins, routes.

Prov. Cuneo.

PL. DES LIMITES DE MARGARITA.

Cf. pl. de la commune de Beinette, n° 5484 ([N5484](#)).

Prov. Asti.

N/III/Montenotte/8 PLAN GÉOMÉTRIQUE REPRÉSENTANT LA LIGNE DE CIRCONSCRIPTION DE LA COMMUNE DE MONASTERO AINSI QUE L'INDICATION DES PORTIONS DE TERRITOIRE ÉCHANGÉES AVEC LA COMMUNE LIMITROPHE DE SESSAME ». Capel, ingénieur-vérificateur du cadastre, 1811.

Coul. Lég. Dim. 0,97 × 0,64.
Éch. 1/10.000

(Prov. F ² 870.)
Villages, lieux dits, rivière.
Notice 5493

Prov. Cuneo.

PL. D'UNE PARTIE DE NIELLA TANARO.

Cf. pl. du terroir de Cigliè, n° 5487 ([N5487](#)).

Prov. Torino, Cuneo.

N/III/Pô/8 « PROJET DES NOUVELLES DÉLIMITATIONS ENTRE LA COMMUNE DE FAULE ET LES COMMUNES DE PANCAGLIERI, CASAL GRASSO ET POLONGHERA QUI EN SONT EN PARTIE LIMITOPHES ». Balthasar Archini, vérificateur de l'arpentage et commissaire spécial pour la délimitation des communes, 1805.

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 2,30.

(Prov. F ² 875.)

Végétation, fleuve, parcelles; échanges de terrain entre les communes.

Notice 5494

Prov. Cuneo.

PL. DES LIMITES DE PEVERAGNO.

Cf. pl. de la commune de Beinette, n° 5484 ([N5484](#)).

Prov. Torino.

PL. DE LA COMMUNE DE PIVERONE.

Cf. pl. de la commune d'Azeglio, n° 5483 ([N5483](#)).

N/III/Doire/5 « PLAN DÉMONSTRATIF DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PIVERONE ». Copie signée Vincent Dettoma, 1812, sur un original de 1811 signé Ferdinand d'Avogadro de Collobian.

Coul. Dim. 0,585 × 0,47.

(Prov. F ² 850.)

Village, maisons, colline, lac, marais, rivière, routes et chemins, terres proposées à la commune d'Azeglio.

Notice 5495

Prov. Cuneo.

PL. DES LIMITES DE POLONGHERA.

Cf. pl. de Pancaglieri, n° 5494 ([N5494](#)).

Prov. Alessandria.

PL. DES LIMITES DE LA COMMUNE DE ROCHETTA.

Cf. pl. de la commune de Cabella, n° 5485 ([N5485](#)).

Prov. Asti.

PL. DU TERROIR DE SESSAME.

Cf. pl. de Monastero, n° 5493 ([N5493](#)).

Prov. Torino.

N/III/Pô/7 « PROJET DE DÉLIMITATION ENTRE LES COMMUNES DE TURIN ET DE GRUGLIAS CO... ». [**Début du XIX^e siècle**]

Dim. 0,42 × 0,41.

Terres labourables et prés, fermes. Lavis. Lég.
Notice 5496

Prov. Cuneo.

PL. DES LIMITES DE VALDIERI.

Cf. pl. de la commune d'Entracque, n° 5489 ([N5489](#)).

Prov. Alessandria.

PL. D'UNE PARTIE DE VARGO. (C^{ne} Stazzano.)

Cf. pl. de la commune de Garbagna, n° 5490 ([N5490](#)).

VILLES ET VILLAGES

Prov. Alessandria.

N/III/Marengo/7 « PLAN DER BELAGERUNG DES CITADELLES VON ALESSANDRIA ». **1799**

Coul. Lég. Dim. 0,93 × 0,49.

Enceinte de la citadelle, redoutes, emplacement des canons, routes et chemins.
Notice 5497

N/III/Marengo/5 « CASAL, DIT DE ST-VAS, VILLE FORTE D'ITALIE, CAPITALE DE MONFERRAT SUR LA RIVIÈRE DU PO... ». H. van Loon, graveur. [**Fin du XVII^e siècle**]

Dim. 0,30 × 0,22.

Grav. Ville, enceinte fortifiée, citadelle.

Notice 5498

N/III/Marengo/4 « PLAN DE LA VILLE DE CASAL ». J.-B. Formiglia, architecte, 1811.

Dim. 0,43 × 0,38.

Éch. 1/5.200

(Prov. F¹³ 1668.)

Pl. masse. Enceinte de la ville. Lavis. Lég.

Notice 5499

N/III/Italie/20 PL. DE NOVI. [Fin du XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 5500

N/III/Italie/20/1 « Plan de Novi ».

Dim. 0,205 × 0,305.

Éch. 1/370

Esquisse au crayon des fortifications. Coupe des murs.

N/III/Italie/20/2 « Attaques de Novi ».

Dim. 0,30 × 0,415.

Éch. 1/1.000

Dispositif d'attaques. Crayon. Lég.

Prov. Torino.

N/III/Pô/12 « PLAN DE LA VILLE ET CHÂTEAU DE PIGNEROL ». [XVIII^e siècle]

Coul. Dim. 0,51 × 0,71.

Murs d'enceinte de la ville, pl. du château.

Notice 5501

Prov. Cuneo.

N/II/Stura/1 « PLAN DE LA COMMUNE DE SAVILLAN ». [SAVIGLIANO]. Rosa Vincent, arpenteur, 1808.

Coul. Dim. 1,13 × 1,05.

Pl. détaillé de la ville, noms des rues, des places, des bâtiments civils et religieux, rivière, maisons, jardins.

Notice 5502

Prov. Torino.

N/III/Pô/11/1-2 PL. DE LA VILLE DE SUSE ET DE SES ENVIRONS. [XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 5503

N/III/Pô/11/1 Vue perspective de la ville et de la citadelle, relief, rivière. Plume. Lég.

Dim. 0,67 × 0,47.

N/III/Pô/11/2 Pl. minute au crayon du pl. 1.

Dim. 0,62 × 0,44.

N/III/Pô/5 PL. D'UNE PARTIE DE LA VILLE DE SUSE COMPORTANT UN PROJET DE PROMENADE PUBLIQUE. A. Derrien, ingénieur en chef du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre, 1813.

Dim. 0,45 × 0,29.

Éch. 1/1.200

(Prov. F¹³ 1640.)

Pl. masse d'une partie de la nouvelle ville, champ de foire et hospice impérial, forts démolis. Lavis. Lég.

Notice 5504

Prov. Alessandria.

N/III/Marengo/8 PL. DES FORTIFICATIONS DE TORTONE. [XVIII^e siècle]

Dim. 0,445 × 0,680.

Éch. 1/10.000

Enceinte fortifiée, rivières, relief. Lavis. Lég.

Notice 5505

Prov. Torino.

N/III/Pô/10/1-3 PL. DE TURIN. 1796 1802 1808

3 p.

Notice 5506

N/III/Pô/10/3 « Torino in pianta dimostrativa con numeri indicanti tutti i proprietari delle case distinzione delle chiese con lettere alfabetiche e descrizione delle contrade piazze e luoghi principali ». Grossi, architecte. Arghinenti, graveur, 1796. Ville et fortifications de Turin, fleuve.

Coul. En lég. noms des édifices religieux. Dim. 0,58 × 0,87.

N/III/Pô/10/1 « Plan de la commune de Turin divisé en quatre sections ». Boasso del., Amati sculps. **1802**

Dim. 0,70 × 0,51.

Éch. 1/4.000

Ville et citadelle, noms des places et des rues. Lavis. Lég.

N/III/Pô/10/2 « Ville de Turin divisée en quatre sections... ». Victor Boasso del. Amati sculps. **1808**

Coul. Lég. Dim. 0,66 × 0,47.

Même Éch.

Ville et citadelle; noms des places et des rues.

N/II/Pô/2 « PLAN DÉMONSTRATIF DE LA COMMUNE DE TURIN DIVISÉ EN QUATRE SECTIONS SELON L'ÉTABLISSEMENT DU GOUVERNEMENT... ». Jacques Pregliasco, dessinateur national, 1802.

Coul. Lég. Dim. 1,02 × 1,29.

(Prov. F ¹³ 1641.)

Pl. masse de la ville et de la citadelle, projets d'embellissement, rivière.

Notice 5507

N/II/Pô/3 « PLAN GÉNÉRAL D'EMBELLEMENT POUR LA VILLE DE TURIN DRESSÉ PAR LES INGÉNIEURS COMPOSANT LE CONSEIL D'ÉDILES... », L. Lombardi, C. Randon, F. Bonsignore, J. Cardon, ingénieurs, 1809. Sign. J. Negro, maire de Turin et comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur.

Coul. Lég. Dim. 0,83 × 0,99.

Éch. 1/3.700

(Prov. F ¹³ 1639.)

Pl. masse de la ville et citadelle de Turin, fleuve.

Notice 5508

N/II/Pô/1 « NOUVEAU PLAN DÉMONSTRATIF DE LA DISTRIBUTION ET DESTINATION DES SITES DES FORTIFICATIONS ET EMBELLISSEMENT NÉCESSAIRES DEPUIS LA DÉMOLITION DES BASTIONS ET PORTES DE LA COMUNE [DE TURIN] ». Boyer, Lombardi, Ferdinando Bonsignore, architectes. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,99 × 1,28.

Éch. 1/4.000

(Prov. F ¹³ 1641).

Pl. masse de la ville et de la citadelle de Turin. Élev. de nombreux projets d'embellissements. Retombes.

Notice 5509

Prov. Alessandria.

N/III/Marengo/6 « VALENCE, VILLE FORTE D'ITALIE, DES ÉTATS DE MILAN, SITUÉE SUR LA RIVIÈRE DU Pô... ». Chez de Fer, 1705.

Dim. 0,30 × 0,24.

Grav. Enceinte fortifiée, château, portes, rivière, relief. Lég.

Notice 5510

Prov. Vercelli.

N/III/Sesia/4 « VERCEIL, VILLE FORTE EN ITALIE ET DE PIÉMONT... ». H. van Loon sculps. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Dim. 0,315 × 0,275.

Éch. 1/6.000

Grav. Pl. masse de la ville, fortifications, rivière.

Notice 5511

N/III/Sesia/1/1-3 PROJET D'ALLÉE À VERCEIL. **1808**

3 p.

Notice 5512

N/III/Sesia/1/1 « Plan géométrique d'une partie de la ville de Verceil et du terrain provenant des fortifications démolies cédé à cette même ville par décret impérial du 3 juillet 1806... ». B. Jerraroti, conducteur des Ponts et Chaussées, 1808. Signature de Giulio, préfet de la Sesia.

Coul. Dim. 0,59 × 0,43.
Éch. 1/1.500

Pl. masse d'une partie de la ville et des fortifications. Projet d'une allée, de la cathédrale à la place circulaire.

N/III/Sesia/1/2 « Profil en travers de l'allée et route contigüe projetées à Verceil depuis la cathédrale jusqu'à la place circulaire établie à la porte de Milan sur la grande route de Turin à Milan ».

Coul. Lég. Dim. 1,23 × 0,285.
Éch. 1/120 et 1/800

Coupe de l'allée.

N/III/Sesia/1/3 « Profil en longueur de l'allée et route contigüe projetées à Verceil depuis la cathédrale jusqu'à la porte de Milan ».

Coul. Lég. Dim. 1,10 × 0,26.
Éch. 1/120, 1/790.

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Prov. Alessandria.

N/III/Montenotte/4/1-4 « PLAN DES PRISONS D'ACQUI ». 4 p. 1811. Sign. Chabrol, préfet du département de Montenotte.

(Prov. F ¹³ 1629.)
Notice 5513

N/III/Montenotte/4/1 Pl. des souterrains et du rez-de-ch.

Coul. Lég. Dim. 0,47 × 0,60.
Éch. 1/135

Distribution des lieux.

N/III/Montenotte/4/2 Pl. du deuxième étage.

Dim. 0,45 × 0,30.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Montenotte/4/3 Pl. du premier étage.

Dim. 0,45 × 0,30.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Montenotte/4/4 Coupes en longueur et en travers.

Dim. 0,44 × 0,31.

Éch. 1/110

Lavis.

N/III/Marengo/1/1-4 « PROJET D'UNE CASERNE DE CONSCRITS, D'UNE MAISON DE POLICE MUNICIPALE, D'UN MARCHÉ AUX HERBES ET AU POISSON POUR LA VILLE D'ALEXANDRIE ». 4 p. F. Feroggio architecte, 1812. Sign. de Cossé-Brissac, préfet de Marengo.

(Prov. F ¹³ 1564.)

Notice 5514

N/III/Marengo/1/1 Pl. de l'ensemble.

Dim. 0,96 × 0,63.

Éch. 1/200

Rez-de-ch. et premier étage. Lavis. Lég.

N/III/Marengo/1/2 « Projet d'une caserne de conscrits ».

Dim. 0,98 × 0,64.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Marengo/1/3 Élev. et coupe.

Coul. Dim. 0,74 × 0,52.

Éch. 1/100.

N/III/Marengo/1/4 Élev. et coupes.

Coul. Dim. 0,74 × 0,52.

Même Éch.

Retombe.

N/III/Marengo/2 «PLAN DE L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE DE MARENGO [À ALEXANDRIE] ». F. Feroggio, architecte, 1813. Sign. Du Colombier, préfet de Marengo.

Dim. 0,76 × 0,53.

Éch. 1/225

(Prov. F ¹³ 1564.)

Pl. du rez-de-ch., des premier et deuxième étages. Lavis. Lég.

Notice 5515

N/III/Marengo/3 PROJET DE TRIBUNAL CIVIL À ALEXANDRIE. 1811. Sign. de Cossé-Brissac, préfet de Marengo.

Coul. Dim. 0,60 × 0,45.

Éch. 1/100

(Prov. F ¹³ 1622.)

Distribution des lieux.

Notice 5516

Prov. Torino.

N/III/Pô/4/1-2 PL. DE LA CHAPELLE INTÉRIEURE ET DE LA FAÇADE DU CIMETIÈRE DE CANDIOLO. 2 p. Michel Carasso, architecte. **[Début du XIX^e siècle]**

(Prov. F ¹³ 1640.)

Notice 5517

N/III/Pô/4/1 Façade du cimetière.

Dim. 0,30 × 0,46.

Éch. 1/240

Lavis.

N/III/Pô/4/2 Coupes de la chapelle intérieure.

Dim. 0,45 × 0,30.

Éch. 1/400

Lavis.

Prov. Cuneo.

N/III/Stura/1 PL. DU PALAIS DE JUSTICE DE CONI [CUNEO]. 3 p. Muttoni, architecte, 1813.

Notice 5518

N/III/Stura/1/1 « Plan au premier étage du bâtiment jadis de l'orphantrophe servant maintenant pour le tribunal de première instance avec projet de la réduction de la ci-devant église attenante en sale d'audience pour la cour impériale d'assises ».

Dim. 0,645 × 0,49.

Éch. 1/80

Distribution des lieux. Lavis. Lég.

N/III/Stura/1/2 « Plan du rez-de-chaussée... ».

Dim. 0,645 × 0,49.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Stura/1/3 « Coupe en long de la sale de la cour d'assises à établir dans la ci-devant église... Epure des fermes de la couverture. Dessein de la façade... ».

Dim. 0,49 × 0,65.

Éch. 1/80

Plume. Lég.

Prov. Torino.

N/III/Doire/2/1-4 PL. D'UN HOSPICE PROJETÉ À IVRÉE SUR L'EMPLACEMENT DU COUVANT DES AUGUSTINS. 4 p. Maries, ingénieur en chef du département de la Doire, 1805.

Notice 5519

N/III/Doire/2/1 « Élévation du côté de l'entrée principale. Coupe prise en travers de l'aile sud et coupe prise au milieu de l'aile du sud et de celle du Nord ».

Dim. 1 × 0,72.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Doire/2/2 Pl. du rez-de ch. et du premier étage. Échelle 1/200. Lavis.

Dim. 0,66 × 0,465.

N/III/Doire/2/3 « Plan au premier étage d'un nouvel hospice projeté pour la ville d'Ivrée dans l'emplacement du couvent des ci devant Augustins qui a été cédé à cette fin par le gouvernement ».

Dim. 0,56 × 0,785.

Éch. 1/200

Distribution des lieux. Pl. masse des maisons voisines avec noms des propriétaires.

N/III/Doire/2/4 « Plan au rez-de-chaussée de l'hospice d'Ivrée projeté sur l'emplacement accordé par décret impérial ».

Coul. Lég. Dim. 0,555 × 0,790.

Éch. 1/200

Distribution des lieux. Maisons voisines avec noms des propriétaires.

N/III/Doire/3/1-2 PL. D'UN PALAIS DE JUSTICE PROJETÉ À IVRÉE DANS LES BÂTIMENTS DE L'ANCIEN COUVANT DE ST-FRANÇOIS. 2 p. Louis Bellono, ingénieur, 1809.

(Prov. F ¹³ 1561.)

Notice 5520

N/III/Doire/3/1 Pl. du rez-de-ch. au nord et du premier étage.

Coul. Lég. Dim. 0,38 × 0,24.

Éch. 1/460.

N/III/Doire/3/2 Pl. des caves, du rez-de-ch. au sud. Éch. 1/460. Lavis. Lég.

Dim. 0,375 × 0,235.

Prov. Alessandria.

N/III/Gênes/23 « PLAN DU CIMETIÈRE DE NOVI ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,665 × 0,48.

Éch. 1/400

(Prov. F ¹³ 1610).

Emplacement du cimetière proposé, champs, maison, chemins.

Notice 5521

Prov. Vercelli.

N/III/Sesia/2 PL. DE LA MÉTAIRIE D'OLCENINGUE [OLCENENGO]. 3 p. V. Sassi, architecte et ingénieur, 1811.

Notice 5522

N/III/Sesia/2/1 « Plan géométrique du bâtiment rural et dépendances sis en Olceningue... affecté à l'Hospice de Charité établi dans la ville de Verceil ».

Dim. 0,535 × 0,395.

Éch. 1/320. Distribution des lieux. Lavis.

N/III/Sesia/2/2 « Plan des constructions à faire en réparation du bâtiment rural de la métairie... ».

Dim. 0,535 × 0,395.

Éch. 1/160

Lavis. Lég.

N/III/Sesia/2/3 Élévations des constructions à faire en réparation du bâtiment rural de la métairie... ».

Dim. 0,535 × 0,395.

Éch. 1/160

Lavis.

Prov. Alessandria.

N/III/Gênes/1 « PROJET D'UNE CASERNE SUIVANT LE RÉGLEMENT GÉNÉRAL DU CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE À PIED ET À CHEVAL QUI OFFRE LE SIEUR MICHEL PAGANI DE FAIRE ET DONNER EN ÉCHANGE DE L'IRRÉGULIER LOGEMENT QUI OCCUPE MAINTENANT LA BRIGADE DE TORTONE (*sic*) ». Matteis, architecte conducteur des Ponts et Chaussées, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,79 × 0,545.

Éch. 1/100

(Prov. F¹³ 1563.)

Pl. du rez-de-ch. et du premier étage. Élev. et coupe.

Notice 5523

N/III/Gênes/24/1-2 PL. DE CIMETIÈRE À TORTONE. 2 p. Bracchi, architecte de la commune, 1813. Signature de A. Bourdon, préfet de Gênes.

(Prov. F¹³ 1608.)

Notice 5524

N/III/Gênes/24/1 Pl. du cimetière projeté.

Dim. 0,715 × 0,480.

Éch. 1/310

Lég.

N/III/Gênes/24/2 « Plan régulier de la position de la ville de Tortone et de celle du nouveau cimetière proposé à faire ».

Dim. 0,725 × 0,50.

Éch. 1/870

Emplacement du cimetière projeté, par rapport à la ville de Tortone et à la tannerie, routes.

Prov. Torino.

N/III/Pô/9/1-3 PL. DU BÂTIMENT NATIONAL DE ST-LAURENT À TURIN AFFECTÉ AU SERVICE DE LA LOTERIE NATIONALE. 3 p. Joseph Ravichio, architecte, 1802.

Notice 5525

N/III/Pô/9/1 Pl. du 1^{er} étage.

Dim. 0,78 × 0,49.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Pô/9/2 Pl. du 1^{er} étage.

Dim. 0,71 × 0,47.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Pô/9/3 Pl. du 2^e étage.

Dim. 0,69 × 0,46.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Pô/1/1-7 PROJET DE TRANSFORMATION DE LA PRISON CRIMINELLE DITE DU SÉNAT EN MAISON DE JUSTICE À TURIN. 7 p. 1812. Signature de Alex. Lameth, préfet du Pô.

(Prov. F¹³ 1611.)

Notice 5526

N/III/Pô/1/1 Pl. du 1^{er} et du 2^e étage.

Dim. 0,52 × 0,70.

Éch. 1/150

Lavis. Lég.

N/III/Pô/1/2 Coupe.

Dim. 0,47 × 0,24.

Même Éch.

Lavis.

N/III/Pô/1/3 Coupes.

Dim. 0,33 × 0,47.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Pô/1/4 Pl. partiels des différents étages.

Dim. 0,66 × 0,46.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Pô/1/5 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,70 × 0,52.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Pô/1/6 Pl. des caves et des greniers.

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,71.

Même Éch.

N/III/Pô/1/7 Pl. des 3^e et 4^e étages.

Coul. Lég. Dim. 0,51 × 0,71.

Même Éch.

N/III/Pô/2 « BÂTIMENT DIT CLI ESERCIZI SPIRITUALI DESTINÉ POUR UNE MAISON CENTRALE DE DÉTENTION ». Gauché, architecte, 1810.

(Prov. F¹³ 1641.)

Notice 5527

N/III/Pô/2/1 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,53 × 0,96.

Éch. 1/200

Lavis. Lég.

N/III/Pô/2/2 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,51 × 0,79.

Éch. 1/200

Lavis.

N/III/Pô/2/3 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,53 × 0,98.

Éch. 1/200

Lavis. Lég.

N/III/Pô/3/1-6 PL. DE L'ANCIEN BÂTIMENT DES JÉSUITES À TURIN, TRANSFORMÉ EN TRIBUNAL CIVIL ET EN PRISON CORRECTIONNELLE. 6 p. Laurent Lombardi, ingénieur municipal, 1812. Signature de Alex. Lameth, préfet du Pô.

(Prov. F¹³ 1567.)

Notice 5528

N/III/Pô/3/1 Pl. du 1^{er} étage

Coul. Lég. Dim. 0,54 × 0,39.
[Éch. 1/300].

N/III/Pô/3/2 Pl. du 3^e étage.

Mêmes Dim.
Éch. Mêmes

N/III/Pô/3/3 Pl. des entresols.

Mêmes Dim.
Éch. Mêmes

N/III/Pô/3/4 Pl du rez-de-ch.

Mêmes Dim.
Éch. Mêmes

N/III/Pô/3/5 Pl. du 4^e étage.

Mêmes Dim.
Éch. Mêmes

N/III/Pô/3/6 Pl. du 2^e étage.

Mêmes Dim.
Éch. Mêmes

TOSCANA

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Prov. Massa Carrara, Lucca, Pisa.

N/III/Apennins/8 « CARTE DU DÉPARTEMENT DES APENNINS, D'UNE PARTIE DES ROYAUMES D'ÉTRURIE ET D'ITALIE ET DE LA PRINCIPAUTÉ DE LUCQUES ». [1^{er} Empire]

Dim. 0,950 × 0,760.
Éch. 1/150.000

(Prov. F ² 847.)

Arr. et cant. du département, royaumes, principauté et duchés voisins. Réunions effectuées au profit du département. Partie du pl. en Ligurie. Lavis. Lég.
Notice 5529

Prov. Arezzo.

N/III/Arno/6 PL. DES LIMITES DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'AREZZO. Sign. Gherardi et J. de Bassi, pour le maire et le sous-préfet d'Arezzo, 1812.

Coul. Dim. 0,30 × 0,21.
Éch. 1/250.000.

(Prov. F ² 848.)
Notice 5530

Prov. Massa.

CARTE DU CANTON DE BAGNONE.

Cf. carte du cant. de Pontremoli, n° 5532 ([N5532](#)).

Prov. Massa, Lucca.

N/III/Apennins/7 « LA LUNIGIANA ». [Début du XIX^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,695 × 0,635.
Éch. 1/120.000

(Prov. F ² 847.)
Ancienne province de la Lunigiana. Cours d'eau, routes, localités, partie de pl. en Ligurie.
Cartouche.
Notice 5531

Prov. Massa.

N/III/Apennins/14 CARTE DES CANTONS DE PONTREMOLI ET BAGNONE. [Début du XIX^e siècle]

Coul. Dim. 0,42 × 0,33.
Éch. 1/150.000

(Prov. F ² 847.)
Relief, cours d'eau, localités.
Notice 5532

PL. D'UNE PARTIE DE LA TOSCANE.

Cf. carte du département des Apennins, n° 5420 ([N5420](#)), 5421 ([N5421](#)).

PL. D'UNE PARTIE DE LA TOSCANE.

Cf. pl. de limites des départements des Apennins, de Gênes et de Taro, n° 542

PLANS DE TERROIRS

Prov. Firenze.

N/III/Arno/5 « PIANTA TOPOGRAFICA DEL TERRITORIO DI BARBERINO DI VAL D'ELSA CON LE SUE ADIACENZE ». Copie signée Luis Kindt, ingénieur du cadastre de Toscane. [XIX^e siècle]

Dim. 0,50 × 0,47.

Éch. 1/18.500

(Prov. F² 848.)

Localités, indication des couvents. Lavis.

Notice 5533

Prov. Firenze, Bologna.

N/III/Arno/4 « PIANTA DEL CONFINE FRA L'IMPERO FRANCESE, ED IL REGNO D'ITALIA MEDIANTE LA COMUNE DI VERNIO NEL DISPARTIMENTO DELL'ARNO, E QUELLE DI CASTIGLIONE E CAMUGNANO NEL DISPARTIMENTO DEL RENO... ». Vestri, ingénieur, J. B. Martinetti, ingénieur en chef du royaume d'Italie, 1811.

Dim. 2,00 × 0,47.

Éch. 1/5.000

(Prov. F² 846.)

Frontière entre l'empire français et le royaume d'Italie sur le département de l'Arno. Lavis.

Lég. des distances.

Notice 5534

Prov. Massa, Lucca.

N/III/Apennins/1 « LINEA DI CONFINE TRA L'IMPERO FRANCESE ED IL REGNO D'ITALIA DALLA SORGENTE DI ENZA ALLA GRAFAGNANA [CASTELNUOVO DI GARFAGNANA] E ALL'ANTICA TOSCANA ». Cecchetti, 1812.

Dim. 1,44 × 0,505.

Éch. 1/10.000

(Prov. F ² 846.)

Frontière, source et cours de l'Enza. Lavis.

Notice 5535

Prov. Massa.

PL. DES LIMITES DE PONTREMOLI.

Cf. pl. des limites de la République de Gênes, n° 5432 ([N5432](#)).

VILLE

Prov. Firenze.

N/III/Arno/8/1-3 PROJET POUR UNE PLACE ET UN MONUMENT NAPOLEON À FLORENCE, PRÈS DE LA PORTE S. GALLO. [1809-1813]

3 p.

(Prov. F ¹³ 1576.)

Notice 5536

N/III/Arno/8/1 « Pianta del foro Napoleone progettato per la città di Firenze ».

Coul. Lég. Dim. 0,70 × 0,50.

Éch. 1/1.430

Projet de disposition des lieux. Lavis.

N/III/Arno/8/2 « Pianta dello stato attuale degl' Orti et strade presso la porta S. Gallo ». État des lieux avant exécution des projets. Rues, couvents, jardins, murs de la ville. Lavis.

Dim. 0,685 × 0,495.

N/III/Arno/8/3 « Pensiero del monumento da erigersi nel centro del foro Napoleone con statua esprimente S.M. l'Imperatore et Re alta sette metri ».

Dim. 0,45 × 0,33.

Éch. 1/125

Élév. d'une fontaine avec la statue de Napoléon au centre de la place projetée. Lavis.

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Prov. Arezzo.

N/III/Arno/10/1-2 PL. DU COUVENT DE LA TRINITÉ D'AREZZO, AVANT D'Y ÉTABLIR UNE CASERNE. 2 p. R. Gugliantini, ingénieur, 1813.

(Prov. F ¹³ 1576.)

Notice 5537

N/III/Arno/10/1 « Pianta del piano terreno del soppresso convento della Sa Trinita di Arezzo... ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,020 × 0,735.

Éch. 1/150

Éch. 1/625.

Rez-de-ch. Dans le coin supérieur gauche, terrains situés au bord du Castro pour les manoeuvres militaires.

N/III/Arno/10/2 « Pianta del primo piano... ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,085 × 0,505.

Éch. 1/150.

Prov. Firenze.

N/III/Arno/9/1-2 PROJET D'UN ABATTOIR PUBLIC À ÉTABLIR DANS LE COUVENT DE SANTA VERDIANA À FLORENCE. 2 p. Sign. G. Rosso, architecte et Bartolommei, maire de Florence, 1813.

(Prov. F ¹³ 1576.)

Notice 5538

N/III/Arno/9/1 « Pianta del soppresso convento di S. Verdiana in Firenze, progettato dal consiglio municipale per il pubblico ammazzatojo ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,675 × 0,525.

Éch. 1/200

Distribution des lieux.

N/III/Arno/9/2 « Taglio del piano a terreno sulla linea A.G. ».

Dim. 0,300 × 0,205.

Éch. 1/100

Coupe du rez-de-ch.

N/III/Arno/7/1-2 PL. DES LOCAUX AFFECTÉS AUX ARCHIVES DE TOSCANE DANS LA GALERIE DES OFFICES, À FLORENCE. [Début du XIX^e siècle]

2 p. Dim. max. 0,64 × 0,30.

(Prov. F¹³ 1558.)

Notice jointe correspondant à la numérotation des pièces de l'un des pl, et indiquant le nombre des volumes contenus par pièce. Lavis.

Notice 5539

N/III/Arno/2/1-3 ÉGLISE SAN LORENZO À FLORENCE, ET PROJETS DE FONTAINES. [Début du XIX^e siècle]

3 p.

(Prov. F¹³ 1576.)

Notice 5540

N/III/Arno/2/1 « Pianta sotterranea della gran cappella dei depositi in S. Lorenzo colla distribuzione delle casse contenenti le ceneri della dinastia Medicea situate per ordine cronologico ».

Dim. 1,09 × 0,82.

Éch. 1/60

Pl. de la chapelle souterraine funéraire des Médicis dans l'église San Lorenzo, avec indication par ordre chronologique des cercueils. En haut dessin d'un des tombeaux. Lavis. Lég.

N/III/Arno/2/2 Pl. de l'église San Lorenzo et de ses environs.

Dim. 0,980 × 0,675.

Éch. 1/220

Pl. masse. Lavis.

N/III/Arno/2/3 Projets de trois fontaines allégoriques. Pl. et élév. « L'Empereur rétablissant la religion de ses pères ». « Le globe du monde suspendu à la voûte des cieux par la chaîne de la religion ». « Arche d'alliance ou moyen de faire la paix ».

Lavis et Coul. Dim. 0,96 × 0,60.

N/III/Arno/3 « TAGLIO DEI SOTTERANEI DELLA GRAN CAPPELLA DEI DEPOSITI IN S. LORENZO COLLA DISPOSIZIONE DELLE CASSE CONTENENTI LE CENERI DELLA DINASTIA MEDICEA; ESEGUITA SULLA PROPORZIONE DELLA PIANTA ». Giuseppe Rosso, architecte. **[Début du XIX^e siècle]**

Dim. 0,745 × 0,535.

(Prov. F¹³ 1576.)

Coupe de la chapelle souterraine de l'église de S. Lorenzo à Florence où sont déposées les cendres des Médicis.

Notice 5541

Prov. Siena.

N/III/Ombrone/1 PL. DU COUVENT SAINT-AUGUSTIN DE SIENNE ET PROJETS DE TRANSFORMATION EN LYCÉE. 6 p. Laurent Turillazzi, Augustin Fantastici, architectes. **[XIX^e siècle]**

Notice 5542

N/III/Ombrone/1/1 « Plan au rez-de-chaussée de l'état actuel du couvent de S. Augustin de Sienne et avec les réformes pour un lycée ».

Coul. Lég. Dim. 0,63 × 0,93.

Éch. 1/390

Pl. des bâtiments avec distribution des lieux, jardins, rues voisines.

N/III/Ombrone/1/2 « Plan au rez-de-chaussée... ».

Coul. Dim. 0,625 × 0,950.

Éch. 1/250.

N/III/Ombrone/1/3 « Plans du second étage du couvent de S. Augustin de Sienne avec les réformes pour un lycée. Fig. 1. Plan dans l'état actuel et avec les réformes. Fig. 2. Plans dans l'état de réforme ».

Dim. 0,935 × 0,63.

Éch. 1/390

Distribution des lieux. Lavis. Lég.

N/III/Ombrone/1/4 « Coupe sur la ligne AB du couvent de S. Augustin de Sienne réformé pour un lycée. Façade d'ouest du couvent de S. Augustin de Sienne dans l'état

actuel ».

Coul. Dim. 0,935 × 0,630.

Éch. 1/200.

N/III/Ombrone/1/5 « Coupe sur la ligne C.D... sur la ligne EG ».

Coul. Dim. 0,945 × 0,630.

Éch. 1/200.

N/III/Ombrone/1/6 « Coupes sur la ligne GH... sur la ligne IL... sur la ligne MN. Autre projet pour l'entrée du lycée ».

Coul. Dim. 0,940 × 0,635.

Éch. 1/200.

N/III/Ombrone/2 PL. DE LA PRÉFECTURE DE SIENNE. 3 p. Seraphin Belli, architecte.
[XIX^e siècle]

Notice 5543

N/III/Ombrone/2/1 « Dessin n° 1 représentant le nouveau prospectus du Palais de la Préfecture du département de l'Ombrone, le plan du rez-de-chaussée avec les réparations nécessaires et le (sic) coupe sur la ligne AB qui indique la cour et les nouveaux escaliers avec des appartemens jusqu'au second étage ».

Dim. 0,625 × 0,485.

Éch. 1/130

Lavis.

N/III/Ombrone/2/2 « Dessin n° 2 représentant les plans du premier et second étage du palais de la Préfecture du département de l'Ombroenne, avec les réparations nécessaires pour y faire le logement de M. le Préfet ».

Dim. 0,595 × 0,485.

Éch. 1/185

Lavis.

N/III/Ombrone/2/3 « Plan n° 3 qui indique le plan du 3^e étage... ».

Dim. 0,595 × 0,45.

Éch. 1/185

Lavis.

UMBRIA

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Prov. Perugia.

N/III/Trasimène/7 « PIANTA TOPOGRAFICA DEL CANTONE NOMINATO DI MASSA [MASSA MARTANA] E DI UNA PORZIONE DEL CANTONE NOMINATO DI TODI ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,730 × 0,475.
Éch. 1/85.000

Limites des cantons, rivières et routes, vue perspective des villes de Todi et de Massa.
Notice 5544

Prov. Perugia, Terni.

N/III/Trasimène/1 CARTE DE L'ARRONDISSEMENT DE TODI DANS LE DÉPARTEMENT DE TRASIMÈNE. Gregorio Bartoletti, géomètre. [1809-1813]

Coul. Lég. Dim. 0,562 × 0,397.
Éch. 1/415.000

(Prov. F² 883.)

Limites du royaume d'Italie, du département, de l'arrondissement.
Notice 5545

PLANS DE TERROIRS

Prov. Terni.

N/III/Montenotte/6 « PIANTA DE TERMINI TERRITORIALI DI PORTARIA (C^{ne} ACQUASPARTA) E SANTO GEMINI ELEVATA PER ORDINE DELLA SACRA CONGREGAZIONE DEL BUON GOVERNO ». 2 p. semblables. Sigismondo Benaduci, 1734.

Coul. En lég. noms des propriétaires des parcelles du terrain contesté. Dim. max. 0,84 × 0,807.
Éch. 1/7.200

Éch. 1/200.

Vue perspective des terroirs de Portaria et S. Gemini. Pl. parcellaire du terroir contesté.
Routes, villages, fermes. En cartouche, colline, bornes et pl. de deux fermes :
Notice 5546

VILLES

Prov. Terni.

N/III/Rome/22 « PROSPETTO DELLA CITTA DI NARNI VERSO IL PIANO ». [XVIII^e
siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,91.

Ville, château et enceinte de Narni, campagne environnante. Routes et chemins, rivières.
Notice 5547

N/III/Trasimène/2 « PIANTA DELLA PIAZZA DI TERNI COL PROGETTO DI
ALLARGAMENTO ». Riccardi, 1812.

Coul. Lég. Dim. 0,417 × 0,304.
Éch. 1/500

(Prov. F¹³ 1657.)

Maison à démolir pour agrandir l'emplacement du marché.
Notice 5548

N/III/Trasimène/3 « PROGETTO PER ALLARGARE PORZIONE DELLA STRADA
IMPERIALE ENTRO LA CITTA DI TERNI ». Riccardi, 1812.

Coul. Lég. Dim. 0,622 × 0,302.
Éch. 1/500

(Prov. F¹³ 1657.)

Projet d'aménagement. Élev. et coupe de la porte de Spolète.
Notice 5549

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Prov. Perugia.

N/III/Trasimène/4/1-2 PL. DE L'ANCIEN COLLÈGE DES PÈRES BARNABITES DE
PÉROUSE. [Début du XIX^e siècle]

2 p.

(Prov. F ¹³ 1657.)

Notice 5550

N/III/Trasimène/4/1, 2

Dim. max. 0,380 × 0,285.

Éch. 1/250

1^{er} et 2^e étages. Projet de logement pour le procureur, le président et les juges. Lavis.
Lég.

VENETO

CARTE ET PLAN D'ENSEMBLE

Prov. Verona.

PL. D'UNE PARTIE DE LA PROVINCE DE VÉRONE.

Cf. pl. du cours du Mincio, n° 5463 ([N5463](#)).

HYDROGRAPHIE ET OUVRAGES D'ART

Prov. Verona, Rovigo, Padova.

**N/III/Italie/7 « COURS DE L'ADIGE DEPUIS LA CHIUSA JUSQU'À LA MER QUI
COMPREND LE POLESINO DE ROVIGO ET PARTIE DU VERONNOIS ». [XVIII^e siècle]**

Dim. 1,03 × 0,382.

Éch. 1/70.000

Région comprise entre le Pô et l'Adige, cours d'eau, lac de Garde, villes, villages. Limites
entre la République de Venise, le duché de Mantoue, les États de l'Église. Lavis.

Notice 5551

Prov. Rovigo.

**N/II/Italie/1/1-2 « DISEGNO FORMATO NEL 1781 CHE DIMOSTRA LE PRESE DI
TESSAROLLO, SALINE, VIEZZE, VRIOLE ET RACAN IN STATO VENETO E GURZONE
IN STATO PONTIFICO ». (C^{nes} Frassinelle Polesine, Occhiobello, Polesella, Canaro,
Fiesso Umbertino). 2 p. Sign. Ignazio Avesani, capitaine ingénieur. Cachets et signatures**

de Lazzaro Cardinal Pallavicini et Andrea Memmo, ambasciator.

Coul. Lég. Dim. 2,71 × 1,61.

Éch. 1/17.000

Pô et prises d'eau avec rigoles d'écoulement, champs. Profils des nappes d'eau.

Notice 5552

N/II/Italie/1/2 « Topographia del Polesine di Gurzone Pontificio e di una parte del Polesine di Rovigo dello Stato Veneto, che contiene le prese di Tessarolo, delle Saline, Canaro e Racano delineata in occasione della visita fatta al Poazzo dagli Intervenienti Pontifici e Veneti per le differenze insorte in maieria di Scola tra gl'interessati di Tessarolo, e quelli di Gurzone ». Minute du pl. 1.

Mêmes Dim.

Même Éch.

N/III/Italie/8 PL. DE LA PRISE D'EAU DE TESSAROLO. (C^{ne} Fiesso Umbertino). Sign. Giuseppe Tastarini, ingénieur des États Pontificaux ; Ignazio Avesani, ingénieur de la République de Venise, octobre 1784.

Coul. Lég. En cartouche pl. et coupes de l'écluse. Dim. 0,958 × 0,764.

Éch. 1/15.000

Éch. 1/75

Canaux, routes, villages, fermes.

Lavis. Lég.

Notice 5553

N/III/Italie/10 « DISEGNO FORMATO NEL 1781 CHE RAPPRESENTA LAVAL PRECONA DI DOMINIO VENETO ». (C^{ne} Fiesso Umbertino). Sign. Ignazio Avesani, ingénieur, 1781. Signatures et cachets de Lazzaro Cardinale Pallavicini et de Andrea Memmo, ambassadeur.

Coul. Lég. Dim. 0,486 × 0,686.

Éch. 1/15.000

Terroir du Val Precona, canaux, emplacement d'écluse à la frontière des États pontificaux et vénitiens.

Notice 5554

N/III/Italie/9 PL. DE L'ÉCLUSE DU VAL PRECONA. (C^{ne} Fiesso Umbertino). Giuseppe Tastarini, ingénieur des États pontificaux, Ignazio Avesani, ingénieur de la République de Venise, 1784.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,39.
Éch. 1/15.000

Éch. 1/75.

Pl. de situation de l'écluse à la limite des États pontificaux et vénitiens. Coupe et pl. de l'écluse.

Notice 5555

LUXEMBOURG

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Luxembourg.

N/III/Forêts/32 « DÉPARTEMENT DES FORÊTS ». Filie 34 de l'Atlas national de France.
P.A.F. Tardieu sculps. **1806**

Dim. 0,705 × 0,55.
Éch. 1/270.000

Carte d'ensemble du Luxembourg. Lég.
Notice 5556

CARTE SOMMAIRE DU LUXEMBOURG.

Cf. pl. des limites entre la France et les Pays-Bas, n° 4799 ([N4799](#)).

HYDROGRAPHIE

Districts Diekirch, Grevenmacher; cant. Diekirch, Grevenmacher, Echternach.

N/III/Forêts/2/1-4 « GEOMETRISCHE CARTE DES SAUER FLUSSES VON DEM MOSEL STROHM ZU WASSERBILLIG BIS AN DIE ERPELDINGER BRUCKE... ». 4 p. J. M. Loser.
[XVIII^e siècle]

Notice 5557

N/III/Forêts/2/1-4

Coul. Dim. max. 1,87 × 0,625.
Éch. 1/8.000

Cours de la rivière, villes, villages, lieux dits, ponts, routes.

FORÊTS ET BOIS

District Diekirch; cant. Redange

PL. DU BOIS DE CEREBUSCH (C^{ne} Ell).

Cf. pl. du bois de Loo, n° 5221 ([N5221](#)).

PL. DU BOIS DE FURSCHTENBUSCH (C^{nes} Ell et Redange).

Cf. pl. du bois de Loo, n° 5221 ([N5221](#)).

District et cant. Luxembourg.

N/III/Forêts/4 « CARTE FIGURATIVE DU GRUNENWALD... ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,895 × 0,725.

Éch. 1/2.000

Forêt, prés, terres, superficie des parcelles, ruisseaux, étangs, chemins, bois et terres limitrophes, villages, château, hameau, forges, lieux dits. Plume. Lég.

Notice 5558

N/III/Forêts/7 « CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA FORÊT DITE GRÜNENWALD À SA MAJESTÉ IMPÉRIALE, ROYALE, SITUÉE AU NORD DE LA VILLE DU LUXEMBOURG ». Jean-Nicolas Marchal et J. A. de Gyger, 1780.

Coul. Lég. Dim. 0,995 × 1,05.

Éch. 1/11.500

Forêt, parcelles cultivées, cours d'eau, routes et chemins, villages, châteaux, moulins, papeteries, forge, chapelles. Partie des fortifications de la ville de Luxembourg.

Notice 5559

District Luxembourg, cant. Capellen.

N/II/Forêts/4/7 « CARTE DU BOIS DE LA HART ». [1 p.]. Petit, arpenteur juré de l'Empereur, 1781.

Coul. Lég. Dim. 0,55 × 0,38.

Éch. 1/5.000

Bois situé près du hameau d'Eischen (C^{ne} Hobscheid).

Notice 5560

PLANS DE TERROIRS

District et cant. Diekirch.

N/III/Forêts/27 « PLAN TOPOGRAPHIQUE DE LA FERME DITE BRÜCKERHOF ET DE SES DÉPENDANCES, ET DES COMMUNES CONTIGÜES. LEVÉ À LA REQUÊTE DU SIEUR JEAN DIEDERICH, PROPRIÉTAIRE DE LA DITE FERME ». (C^{ne} Ermsdorf). Pancrace Richard Valerius, géomètre, 1812.

Coul. En lég. superficie de parcelles dépendant de la ferme. Dim. 0,825 × 0,56.
Éch. 1/5.000

(Prov. F² 858.)

Ferme et terres de Brückerhof, villages d'Ermsdorf et de Folkendange, terres, prés, bois, ruisseaux, chemins, moulins.

Notice 5561

District Grevenmacher; cant. Remich.

N/III/Forêts/28 « PLAN VISUEL DU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE DE LENNINGEN ». Signature de Jourdan, préfet du département des Forêts, 1813.

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,69.

(Prov. F² 858.)

Terrain contesté entre les communes de Lenningen et de Stadtbredimus, terres, prés, bois, étangs, chemins. Communes voisines.

Notice 5562

Districts Luxembourg, Grevenmacher; cant. Esch, Remich.

N/III/Forêts/1 « CARTE D'UNE PARTIE DES LIMITES DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG VERS THIONVILLE, DEPUIS LE BAN DE DÜDELANGE JUSQU'À LA MOSELLE ». Bergé, ingénieur. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,44 × 0,53.
Éch. 1/14.000

Relief, forêts, rivière, villes, villages, routes et chemins, frontière entre la France et le duché de Luxembourg, limites des différents bans.

Notice 5563

District et cant. Remich.

PL. DES LIMITES ENTRE LE DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET L'ÉLECTORAT DE TRÊVES.

Cf. n° 4713 ([N4713](#)).

District Diekirch; cant. Redange.

LIMITES DE LA COMMUNE DE MORTELANGE. (C^{ne} Perlé).

Cf. c^{ne} de Perlé, n° 5566 ([N5566](#)).

N/III/Forêts/24 « PLAN GÉOMÉTRIQUE POUR SERVIR À LA DÉMARCATIION DES MAIRIES DE MARTELANGE ET VOLVLANGE [WOLWELANGE]... » (C^{ne} Perlé). Franquin, géomètre, 1805.

Dim. 0,46 × 0,62.

Limites des communes, chemins, terroirs voisins. Lavis.
Notice 5564

District et cant. Luxembourg.

N/III/Forêts/25 « PLAN PÉRIMÉTRAL DES MAIRIES DE NIEDER-ANWEN ET DE SCHÜTTRANGE ET DU CHANGEMENT PROPOSÉ DE LIMITE ». Copie d'un pl. signé Mathieu, géomètre, 1812. Signature de Jourdan, préfet du département des Forêts.

Dim. 0,505 × 0,665.

(Prov. F² 858.)

Limites des communes, terrain contesté. Route de Luxembourg à Trêves. Plume. Lég.
Notice 5565

District Diekirch; cant. Redange.

N/III/Forêts/23 « COPIE DES TABLEAUX D'ASSEMBLAGE DE PERLÉ ET MARTELANGE RÉUNIS ». 1810. Signature de Jourdan, préfet du département des Forêts.

Dim. 0,67 × 1.

Limites des deux communes, terrain contesté. Plume.
Notice 5566

District et cant. Luxembourg.

PL. DU TERROIR DE SCHÜTTRANGE.

Cf. pl. de Nieder-Anwen, n° 5565 ([N5565](#)).

District Diekirch; cant. Redange.

PL. DU TERROIR DE WOLWELANGE.

Cf. pl. de Martelange, n° 5564 ([N5564](#)).

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

District Grevenmacher; cant. Echternach.

N/III/Forêts/31 « VUE DE LA CID^{nt} ABBA^{ie} D'ECHTERNACH DÉPARTEMENT DES FORÊTS ». [**Début du XIX^e siècle**]

Coul. Lég. Dim. 0,75 × 0,59.

(Prov. F² 858.)

Vue perspective des bâtiments de l'ancienne abbaye. Projet d'installation d'un tribunal, de la sous-préfecture, de la gendarmerie et des prisons. Parc, rivière.

Notice 5567

District et cant. Luxembourg.

N/III/Forêts/9/1-6 PROJETS DE BÂTIMENTS MILITAIRES DANS LA VILLE DE LUXEMBOURG. 6 p. Jaguenau, major et ingénieur, De Rudder, conducteur et ingénieur, 1756.

Notice 5568

N/III/Forêts/9/1 « Plan du rez-de-chaussée de la maison des domaines de Sa Majesté en la ville de Luxembourg, dans le jardin de laquelle l'on propose de construire une remise de charpente pour y mettre à couvert les affuts de l'artillerie de cette place ».

Dim. 0,52 × 0,58.

Éch. 1/145

Pl. du rez-de-ch. Coupe de la remise. Lavis. Lég.

N/III/Forêts/9/2 « Plan de la maison des comtesses de Zetern scituée dans la Grande rue en la ville de Luxembourg avec le terrain en dépendant ».

Dim. 0,895 × 0,48.

Même Éch.

Rez-de-ch., cour, jardin, fours casematés pour cuire le pain de munition. Lavis. Lég.

N/III/Forêts/9/3 « Plan, profil et coupe d'un corps d'écurie (*sic*) sur le Bramma en la ville de Luxembourg pouvant contenir les chevaux d'un escadron, qu'on propose de mettre en état et d'exhausser d'un étage pour y loger les cavalliers à proportion ».

Dim. 1,335 × × 0,525.

Même Éch.

Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage. Coupes et élév. Lavis. Lég.

N/III/Forêts/9/4 « Plan, coupe et partie de façade d'un bâtiment proposé à être construit à la place du vieux convent église du Saint-Esprit à Luxembourg qui tombent en ruines... ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,74 × 0,53.

Même Éch.

Rez-de-ch. et 1^{er} étage. Élev. et coupes.

N/III/Forêts/9/5 « Plan, façade et coupe d'un puit à revêtir de maçonnerie et voutes à l'épreuve de la bombe entre les casernes de la Porte Neuve à Luxembourg ».

Dim. 0,36 × 0,525.

Éch. 1/60

Lavis. Lég.

N/III/Forêts/9/6 « Plan et coupes d'un magasin à poudre proposé à être construit à la gorge en montant à l'ouvrage à cornes de Grünewaldt en la ville de Luxembourg propre à pouvoir contenir 3.000 quintaux de poudre ».

Dim. 0,73 × 0,525.

Même Éch.

Rez-de-ch. et cave. Coupes. Lavis. Lég.

N/III/Forêts/33 PL. DU GRAND COLLÈGE ET DE BÂTIMENTS MILITAIRES À LUXEMBOURG. 2 p. Ardant, sous-directeur des fortifications. [Début du XIX^e siècle]

(Prov. F¹³ 1604.)

Notice 5569

N/III/Forêts/33/1

Coul. Lég. Dim. 0,46 × 0,315.

Éch. 1/420

Pl. de masse du collège, de la caserne, du magasin à poudre et des bâtiments voisins; jardins, rues, fortifications.

N/III/Forêts/33/2

Dim. 0,40 × 0,235.

Éch. 1/900

Pl. de masse de l'église Saint-Nicolas, du grand collège, de la caserne et du magasin à poudre, cours et jardins. Lavis. Lég.

N/III/Forêts/6 « PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE, PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGE DU CI-DEVANT GRAND COLLÈGE, SITUÉ DANS LA VILLE DE LUXEMBOURG... ». B. Servais, géomètre, F. Glâtre, Graas, 1801.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,52 × 0,46.

Éch. 1/200.

Notice 5570

N/III/Forêts/8 « PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE, PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGE DU CI-DEVANT COUVENT DE LA CONGRÉGATION, SITUÉ DANS LA VILLE DE LUXEMBOURG... ». B. Servais, géomètre, F. Glâtre, Graas, 1801.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,055 × 0,435.

Éch. 1/200

Pl. des différents étages, jardins.

Notice 5571

N/III/Forêts/7 « PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET PREMIER ÉTAGE DE L'HOSPICE CIVIL DE SAINT-JEAN SITUÉ DANS LA VILLE BASSE DU GRUND À LUXEMBOURG... ». B. Servais, géomètre, F. Glâtre, Graas, 1801.

Dim. 0,79 × 0,43.

Éch. 1/200

Lavis. Lég.

Notice 5572

N/III/Forêts/10 PL. D'UN MOULIN ET DE DEUX RÉSERVOIRS, PRÉSUMÉS À LUXEMBOURG. [XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 2,07 × 0,635.
Éch. 1/145

Moulin, réservoirs, rivière de l'Alzette, relief.
Notice 5573

N/III/Forêts/34 « PLAN DU LOCAL DESTINÉ AU TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE (*sic*) DU DÉPARTEMENT DES FORÊTS SITUÉ AU PREMIER ÉTAGE DE LA MAISON DITTE LE CI-DEVANT GOUVERNEMENT DE LUXEMBOURG ». Fraumont, 1797.

Dim. 0,43 × 0,265.
Éch. 1/95

(Prov. F¹³ 1604.)
Pl. de diverses salles. Lavis. Lég.
Notice 5574

District Luxembourg; cant. Mersch.

N/III/Forêts/1/1-2 « PLAN GÉNÉRAL DES BÂTIMENS ET DÉPENDANCES DE L'ANCIENNE ABBAYE DE MARIENTHAL (C^{ne} Tuntange), dans le département des Forêts appartenant au citoyen Légier, tribun, qui ne s'en réserve qu'une partie et dispose du reste en faveur de ce département auquel il en fait un don à perpétuité, pour y fixer un hospice public où seront recueillis les enfants abandonnés et où les femmes enceintes trouveront aussi un azyle, avec tous les soins recommandés dans leur état, cet hospice consacré encore pour l'établissement d'une école destinée à former des élèves dans l'art de l'accouchement et où pourront venir se perfectionner les citoyennes du département qui exercent déjà cet art utile ». 2 p. Fraumont, ingénieur des Ponts et Chaussées, 1800.

Notice 5575

N/II/Forêts/1/1

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,72 × 0,93.
Éch. 1/220

Rez-de-ch., cours, jardins, prés, rivière. En retombes premier étage et caves.

N/II/Forêts/1/2 Copie du pl. 1.

Dim. 1,855 × 0,955.

N/II/Forêts/9/1-7 PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN DÉPÔT DE MENDICITÉ DANS L'ANCIENNE ABBAYE DE MARIENTHAL ». 7 p. Thomas Froideau, architecte, 1813.
Signature de Jourdan, préfet du département des Forêts.

(Prov. F ¹³ 1644.)
Notice 5576

N/II/Forêts/9/1 « Plan du rez-de-chaussée, jardins et promenoirs de l'abbaye de Marienthale avec les nouvelles distributions nécessaires à l'établissement du dépôt de mendicité du département des Forêts destiné à cinq cents mendiants ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,895 × 1,615.
Éch. 1/200

Pl. de l'abbaye, chemins, rivière.

N/II/Forêts/9/2 « Plan du premier étage... ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,66 × 1,115.
Même Éch.

N/II/Forêts/9/3 « Plan du 2^e étage... ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,66 × 1,13.
Même Éch.

N/II/Forêts/9/4 « Plan des combles... ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,655 × 0,45.
Même Éch.

N/II/Forêts/9/6 Coupes et élév.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,89 × 0,645.
Même Éch.

N/II/Forêts/9/7 « Détails en grand de différentes partie (sic) du dépôt de mendicité... ».

Lavis et Coul. Dim. 0,665 × 0,455.
Éch. 1/100 et 1/25.

N/II/Forêts/2 AUTRE PROJET DE DÉPÔT DE MENDICITÉ DANS L'ABBAYE DE MARIENTHAL. 5 p. Thomas Froideau, architecte, 1813.

Notice 5577

N/II/Forêts/2/1-5

Lavis et Coul. Lég. Dim. max. 1,595 × 0,87.
Éch. 1/200

Pl. des étages. Coupes et élév.

MALTE

CARTE

N/III/Malte/1/1 « PIANTA DELL' ISOLA DI MALTA, GOZZO E COMMINO... ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,90 × 0,495.

Éch. 1/60.000

Carte sommaire des îles, relief, villes, villages, châteaux. Lavis. Lég.

Notice 5578

VILLE

N/III/Malte/1/2 « PLAN GÉNÉRAL DE LA VILLE CAPITALE DE MALTE... DÉDIÉE À S.A.S. MGR LE PRINCE DE CONTY... ». A.F.G. de Palmeus fils, ingénieur dessinateur géographe. Grav. par J. Lattré, 1751.

Dim. 0,89 × 0,585.

Éch. 1/70.000

Grav. Ville, ports, fortifications, caps, rades, campagne environnante. Lég.

Notice 5579

MAURICE

N/III/Île-de-France/2-3

Transférés en N/II/Île-de-France/2-3.

CARTES

N/III/He-de-France/1 « PLAN DU PORT DU N. O. ET DE LES ENVIRONS DE L'ISLE DE FRANCE ET LA MANIÈRE DE MOUILLER LES ANCRE... ». Duclos, enseigne du Port, 1731.

Dim. 0,503 × 0,636.

Éch. 1/36.000

Parch. Contour d'une partie de la côte, emplacement de Port-Louis, relief, rivière, sondages des estuaires et des hauts fonds. Lavis. Lég.

Notice 5580

N/II/He-de-France/3 « CARTE DE L'ISLE DE FRANCE DRESSÉE AU DÉPOST DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE POUR LE SERVICE DES VAISSEaux FRANCAIS... ». Bellin, ingénieur de la Marine, 1763. P. A. Rameau sculps.

Dim. 0,925 × 0,635.

Éch. 1/100.000

Grav. Relief, hydrographie, végétation, villes, villages, chemins. Division en quartiers. Lég.

Notice 5581

N/II/Ile-de-France/2 « PLAN GÉNÉRAL DE L'ISLE DE FRANCE ». [XVIII^e siècle]

Coul. et Lavis. Dim. 1,092 × 0,78.

Éch. 1/70.000

Ile divisée en quartiers, parcelles avec noms des propriétaires. Relief, rivières, villes et villages, forts.

Notice 5582

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

N/III/Mahé/1/1-13 PL. DE L'ÉTABLISSEMENT DE MAHÉ. [XVIII^e siècle] Éch. 1/160

Pl., élév., et coupes de divers bâtiments dans l'île Mahé.

Notice 5583

- **N/III/Mahé/1/3** Palais du Gouverneur.
- **N/III/Mahé/1/1, 4, 8** Bureaux, magasin à poivre.
- **N/III/Mahé/1/2, 5, 6, 10, 11** Maison d'habitations pour l'ingénieur et des employés.
- **N/III/Mahé/1/7, 9, 12, 13** Maisons d'habitation pour les chirurgiens, un conseiller, magasin à riz, hôpital.

Coul. et lavis. Lég. Dim. max. 0,979 × 0,659.

MAURITANIE

CARTE

N/III/Sénégal/5 « PLAN DE PORTENDIC [PORTENDICK] APPELLÉ AUSSI PORTUDADDI OU PENIA, TIRÉ DE LABAT ».

Dim. 0,145 × 0,205.

Grav. Mouillages de Marillac en 1718 et dans les années suivantes. Sondages des fonds, bancs de sable, fort, salines, aspect de la côte. Lég.
Notice 5584

MONACO

PLAN DE TERROIR

N/III/Alpes-Maritimes/2 « PLAN DE LA COMMUNE DE MONACO, DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES, ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE MONACO, CANTON DE MONACO levé en exécution de l'arrêté du gouvernement du 12 Brumaire an 11... ». Louis Scoffier, géomètre en chef, Antoine Laprenly, arpenteur, 1805.

Coul. Dim. 0,76 × 0,965.
[Éch. 1/5.000.]

Ville et port de Monaco, terroir et limites de la commune, quartiers; relief sommaire, culture d'oliviers.

Notice 5585

NORVÈGE

VILLE

N/III/Norvège/1 « PLAN VON DRONTHEIM [TRONDHEIM] ». [XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,60 × 0,44.

Pl. masse sommaire de la ville, indication des principaux édifices, fortifications, projet de citadelle, chemins, île de Frederikholm.

Notice 5586

PAYS-BAS

CARTE GÉNÉRALE

Prov. Drenthe, Friesland, Gelderland, Limburg, Noord-Brabant, Noord-Holland, Overijssel, Utrecht, Zuid-Holland.

N/III/Bouches-du-Rhin/12 « CARTE DE TOUTES LES EMBOUCHURES DU RHIN DANS LA MER DU NORD ET DU SUD POUR FAIRE VOIR QUE LE RHIN NE SE PERD PAS DANS LES SABLES DE LA HOLLANDE MAIS QUE TOUTES SES EAUX SE RENDENT DANS LA MER ». Copie par M. de Carency pour le comte de Sarsfield d'une carte du marquis de Saint-Simon pour le duc de Lavauguyon. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Coul. Dim. 0,62 × 0,495.

Éch. 1/325.000

Bras du Rhin, canaux, îles, lacs. Villes.

Notice 5587

DRENTHE

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Assen.

N/III/Ems-Occidental/4 « PLAN DE LA PRISON [D'ASSEN] ». **1812**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,98 × 0,67.

Éch. 1/40

(Prov. F¹³ 1595.)

Pl. et coupes. Aménagements projetés.

Notice 5588

FRIESLAND

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Leeuwarden.

N/III/Frise/1 PROJETS D'AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON DE DÉTENTION ET D'UNE PRISON MILITAIRE À LEEUWARDEN. [Début du XIX^e siècle]

6 p.

Notice 5589

N/III/Frise/1/1, 2 « Plan de la maison de détention située à Leeuwarden avec le projet d'agrandissement ou construction d'une maison de correction ».

Dim. 0,845 × 0,590. En retombe : « Second étage de la maison de détention... ». Même Éch. Dim. 0,520 × 0,425.

Éch. 1/150

Distribution des lieux. Lavis. Lég.

Rez-de-ch. Distribution des lieux. Lavis. Lég.

N/III/Frise/1/4 Coupes diverses de la maison de détention et de correction.

Dim. 0,62 × 0,97.

Éch. 1/115

Lavis. Lég.

N/III/Frise/1/5, 6 « Plan du (*sic*) prison militaire située à Leeuwarden qui pourra servir d'un (*sic*) maison d'arrêt ».

Dim. 0,520 × 0,345. En retombe : « Second étage du prison militaire ». Même Éch. Dim. 0,46 × 0,27.

Éch. 1/75

Distribution des lieux. Lavis. Lég.

Rez-de-ch. Distribution des lieux. Lavis. Lég.

N/III/Frise/1/3 Coupes.

Dim. 0,42 × 0,52.

Éch. 1/75

Lavis. Lég.

GELDERLAND

PLANS DE TERROIRS

Arr. Arnhem; cant. Zevenaar.

N/III/Yssel-Supérieur/4 « CROQUIS VISUEL D'UNE PORTION DE TERRITOIRE
NOMMÉE ERFKAMERLINGSCHAP ». (C^{ne} Herwen-en-Aardt). [Début du XIX^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,385 × 0,230.

(Prov. F² 860.)

Limites du terroir, bras du vieux Rhin, lieux dits.

Notice 5590

Arr. Nijmegen, Zutphen; cant. Zevenaar, Ter-Borg.

PL. D'UNE PARTIE DES CANTONS DE ZEVENAAR ET TER-BORG.

Cf. n° 4683 ([N4683](#)).

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Arnhem.

N/III/Yssel-Supérieur/1/1-8 PL. DE L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE À ARNHEM. 8 p.
G.H.C.P. de Voss de Sinderen, capitaine ingénieur et Z. Reijers, ingénieur civil
départemental (pièce 5). 1812. Signature de Andringa de Kempenaer, préfet de l'Yssel
supérieur.

Notice 5591

N/III/Yssel-Supérieur/1/1 « Premier étage au rez-de-chaussée ».

Dim. 0,78 × 0,73.

Éch. 1/200

Lavis.

N/III/Yssel-Supérieur/1/2 Logement du Préfet.

Dim. 0,45 × 0,745.

Éch. 1/200

Pl. des 1^{er}, 2^e et 3^e étages. Lavis.

N/III/Yssel-Supérieur/1/3 Pl. général.

Dim. 0,61 × 0,49.

Éch. 1/400

Lavis.

N/III/Yssel-Supérieur/1/4 Pl. du 2^e étage.

Dim. 0,49 × 0,47.

Éch. 1/200

Bureaux, cabinets et pièces d'audience. Lavis.

N/III/Yssel-Supérieur/1/5 « Plan des réparations et changements nécessaires pour approprier l'écurie et remise au service de la grande garde ».

Dim. 0,51 × 0,41.

Éch. 1/200

Lavis.

N/III/Yssel-Supérieur/1/6 « Plan du second ou bel étage ».

Coul. Dim. 0,36 × 0,32.

Éch. 1/400.

N/III/Yssel-Supérieur/1/7 « Dessein d'une écurie et hôtel à bâtir à côté de l'Hôtel de la Préfecture ».

Dim. 0,26 × 0,51.

Éch. 1/100

Coupe, pl., élév.

N/III/Yssel-Supérieur/1/8 Légende des 7 pl.

Arr. Zutphen; cant. Lochem.

N/III/Yssel-Supérieur/2/1-15 PL. DU CHÂTEAU DE BORCULO DESTINÉ À ÊTRE AMÉNAGÉ EN HARAS IMPÉRIAL. Sign. de Lijzen (p. 1, 2, 3) et Ch. Le Tombe, 1813.

(Prov. F¹³ 1660.)

Notice 5592

N/III/Yssel-Supérieur/2/1 Pl. des écuries.

Dim. 0,99 × 0,67.

Éch. 1/100

Élév. de la façade, coupe. Lavis. Lég.

N/III/Yssel-Supérieur/2/2 « Plans et dessins de toutes les parties du château de Borculo pour changements et réparations ».

Dim. 0,99 × 0,67.

Éch. 1/83

Pl. des caves, rez-de-ch., 1^{er} étage, grenier et charpente, coupe de la charpente; élév. de la façade et de l'arrière du château. Lavis. Lég.

N/III/Yssel-Supérieur/2/3 Pl. et élév. d'un bâtiment de service.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,88 × 0,66.

Éch. 1/78

Éch. 1/80

Éch. 1/20.

Pl. du château.

Élév. et coupes des portes, fenêtres, cheminées et mansardes.

N/III/Yssel-Supérieur/2/4 Haras impérial.

Dim. 0,59 × 0,28.

Éch. 1/100

Pl. et élév. de la nouvelle écurie. Lavis.

N/III/Yssel-Supérieur/2/5 Pl. général du domaine. Pl. de masse des bâtiments, jardins, prés, cour, canaux, rivière.

Coul. Dim. 0,525 × 0,465.

N/III/Yssel-Supérieur/2/6 Détails de la charpente du petit et du grand comble.

Coul. Dim. 0,455 × 0,530.

Éch. 1/40

Coupe.

N/III/Yssel-Supérieur/2/7 « Nivellement général fait au pourtour du château pour régler la pente du terrain ».

Coul. Dim. 0,54 × 0,41.

Éch. 1/175

Pl. et coupes du terrain.

N/III/Yssel-Supérieur/2/8, 9 Esquisses au crayon d'un pl. du château.

Dim. 0,51 × 0,38 et 0,39 × 0,34.

N/III/Yssel-Supérieur/2/10 « Bâtiment principal cotté n° 1 ».

Coul. Dim. 0,43 × 0,39.

Éch. 1/100

Pl. des combles.

N/III/Yssel-Supérieur/2/11 « Bâtiment principal cotté n° 1 ».

Coul. Dim. 0,43 × 0,39.

Éch. 1/100

Pl. du rez-de-ch.

N/III/Yssel-Supérieur/2/12 « Bâtiment principal cotté n° 1 ».

Coul. Dim. 0,43 × 0,39.

Éch. 1/100

Pl. des caves.

N/III/Yssel-Supérieur/2/13 « Bâtiment principal cotté n° 1 ».

Coul. Dim. 0,42 × 0,39.

Éch. 1/100

Pl. du 1^{er} étage.

N/III/Yssel-Supérieur/2/14 « Bâtiment principal cotté n° 1 ».

Coul. Dim. 0,42 × 0,29.

Éch. 1/100

Élév. et coupe.

N/III/Yssel-Supérieur/2/15 Coupe de la nouvelle écurie.

Coul. Dim. 0,22 × 0,275.

Éch. 1/100.

Arr. Arnhem; cant. Apeldoorn.

N/III/Bouches-de-l'Yssel/1/1-3 PL. DU CHATEAU DU LOO D'APRÈS UN PL. DE 1767 (C^{ne} Apeldoorn). 3 p. A. P. Giraud, 1808.

Notice 5593

N/III/Bouches-de-l'Yssel/1/1 « Grond tekening van den linker vleugel van het koninklijke lusthuys het Loo in Gelderland... ».

Dim. 0,65 × 0,80.

Éch. 1/130

Pl. des trois étages de l'aile gauche. Lavis.

N/III/Bouches-de-l'Yssel/1/2 « Grond tekening der eerste etage... ».

Dim. 0,775 × 0,64.

Éch. 1/130

Premier étage. Retombes. Lavis.

N/III/Bouches-de-l'Yssel/1/3 « Grond tekening der Kelders... ».

Dim. 0,62 × 0,56.

Éch. 1/130

Pl. des caves. Lavis.

N/II/Zuyderzee/1 « PLAN GÉNÉRAL DES GRAND ET PETIT PARCS DU PALAIS DU LOO. JARDIN POTAGER, JARDIN FLEURISTE, PROMENADE DESTINÉE AU PUBLIC ET ROUTE PROJETTES ». Duferne, 1808.

Dim. 1,91 × 0,96.

Pl. de masse du château, parc et jardins. Retombes. Lavis. Lég.

Notice 5594

N/II/Zuyderzee/2 « PLAN DU PALAIS IMPÉRIAL NOMMÉE (*sic*) LE LOO D'APRÈS LA RÉDACTION DE P. BROEKHOVEN ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,36 × 1,09.

Éch. 1/1.000

Pl. de masse du château et des bâtiments annexes. Parc et jardins.
Notice 5595

Arr. et cant. Nijmegen.

N/III/Bouches-du-Rhin/2/1-4 PL. D'UNE MAISON DE NIMÈGUE DESTINÉE À
L'INSTALLATION DE LA SOUS-PRÉFECTURE. [Vers 1810]

4 p.

(Prov. F ¹³ 1560.)
Notice 5596

N/III/Bouches-du-Rhin/2/1 Élév. de la façade et du revers de la maison de M.
Brousson, Borgstraat, et d'un petit bâtiment au bout du jardin. Pl. de la cour et du jardin.
Élév. 1/85.

Lavis et Coul. Dim. 0,700 × 0,525.

N/III/Bouches-du-Rhin/2/2 Pl. du rez-de-ch.

Lavis et Coul. Dim. 0,685 × 0,330.
Éch. 1/125.

N/III/Bouches-du-Rhin/2/3-4 Pl. des 1^{er} et 2^e étages.

Lavis et Coul. Dim. max. 0,39 × 0,25.
[Éch. 1/125].

GRONINGEN

PLANS DE TERROIRS

Arr. Assen, Groningen ; cant. Assen, Groningen.

N/III/Ems-Occidental/3 « CROQUIS VISUEL DES LIMITES EN CONSTESTATIONS
ENTRE LES DEUX COMMUNES DE HAREN ET ELDE [EELDE] ». [Début du XIX^e
siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,275 × 0,340.

(Prov. F ² 854.)

Terrain, bois, fossé et digue; limites contestées.
Notice 5597

Arr. Groningen ; cant. Hoogezand.

N/III/Ems-Occidental/2 « CROQUIS FIGURATIF DE LA CONTESTATION EXISTANTE ENTRE LES COMMUNES DE HOGEZAND ET SAPMEER [SAPPEMEER] ». [Début du XIX^e siècle]

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,30 × 0,24.

(Prov. F² 854.)

Bâtiments, canal, limites contestées.

Notice 5598

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Groningen.

N/III/Ems-Occidental/1/1-7 « PLAN DE GRONINGUE, BÂTIMENTS CIVILS. PLAN DU NOSCOMIUM ACKDEMICUM ». 7 p. C. L. Grashuis, inspecteur des bâtiments départementaux, 1812.

Notice 5599

N/III/Ems-Occidental/1/1 « Plan et élévation du Noscomium Academicum ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,620 × 0,855.

Éch. 1/115.

N/III/Ems-Occidental/1/2 « Plan et élévation du jardin botanique avec le logement du professeur et celui du jardinier ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,835.

Éch. 1/190.

N/III/Ems-Occidental/1/3-4 « Plan et élévation de l'église de l'académie à Groningue ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. max. 0,56 × 0,78.

Éch. 1/170.

N/III/Ems-Occidental/1/5 « Plan et élévation de la (sic) manège ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,625 × 0,69.

Éch. 1/100.

N/III/Ems-Occidental/1/6 « Plan et élévation du logement d'un professeur, du bedeau, de l'administrateur de la Bourse et de différentes autres salles à usage de l'académie ».

Coul. Lég. Dim. 0,49 × 0,675.
Éch. 1/170

Lavis. et

N/III/Ems-Occidental/1/7 « Plan et élévation de la salle de danse et d'armes ».

Lavis et Coul. Dim. 0,39 × 0,58.
Éch. 1/50.

Arr. et cant. Winschoten.

N/III/Ems-Occidental/7/1-3 « PLAN D'UNE PRISON CIVILE POUR L'ARRONDISSEMENT DE WINSCHOTEN ». 3 p. 1812. Signature de Wichers, préfet de l'Ems-Occidental.

(Prov. F ¹³ 1595.)
Notice 5600

N/III/Ems-Occidental/7/1 Élev. et coupes.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,555 × 0,835.
Éch. 1/70.

N/III/Ems-Occidental/7/2 Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,725 × 0,520.
Éch. 1/70.

N/III/Ems-Occidental/7/3 « Plan et profil d'une prison provisoire au premier étage de la tour ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,28 × 0,65.
Éch. 1/30.

LIMBURG

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Arr. Maastricht; cant. Gulpen, Heerlen, Sittard.

N/III/Meuse-Inférieure/9 « CARTE DES LIMITES DU TERRITOIRE DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI VERS CELUI DE LA HOLLANDE DEPUIS LE VILLAGE DE SIMPELVELT JUSQU'À CELUI DE BRUNTZEN [BRUNSSUM] PAYS DE FAUQUEMONT ». **[1786]**

Coul. Lég. Dim. 0,96 × 0,65.
Éch. 1/15.000

Limites des territoires, bans, villages, cours d'eau, champs, prés, bois. Pl. levé pour la convention d'Aix-la-Chapelle du 5 juin 1786.
Notice 5601

N/II/Meuse-Inférieure/3&N/III/Meuse-Inférieure/1-6, 10 PL. MINUTES DES LIMITES DES TERRITOIRES HOLLANDAIS ET IMPÉRIAUX DE SIMPELVELD À BRUNSSUM. 8 plans **[1786]**

Dim. max. 2,98 × 0,66.
Éch. 1/3.000

Limites, villages, cours d'eau, routes, fermes, bois. Plume et lavis.
(A rapprocher de N/III/Meuse-Inférieure/9.)
Notice 5602

Arr. Roermond; cant. Weert.

CARTE DE LA FRONTIÈRE ENTRE LA HOLLANDE ET LA MEUSE-INFÉRIEURE.

Cf. n° 5618 ([N5618](#)).

Arr. Maastricht; cant. Gulpen.

LIMITES ENTRE LE LIMBOURG HOLLANDAIS ET LE LIMBOURG BELGE.

Cf. n° 5156 ([N5156](#)).

Prov. Limburg.

PL. DU DÉPARTEMENT DE MEUSE-INFÉRIEURE.

Cf. n° 5191 ([N5191](#)).

HYDROGRAPHIE

Arr. et cant. Roermond.

N/II/Meuse-Inférieure/2 « CARTE D'UNE PARTIE DU COURS DES RIVIÈRES DE LA MEUSE ET DE LA ROERE DANS LES ENVIRONS DE LA VILLE DE RUREMONDE ».
[Fin du XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 1,77 × 0,96.

Éch. 1/2.400

Éch. 1/150.

Rivières, îles, jetées, ville et lieux dits, prés, parcelles cultivées, moulins, chemins. Profil des rivières.

Notice 5603

FORÊT

Arr. et cant. Maastricht.

PL. DE LA FORÊT D'HERTOGEN-WALD.

Cf. n° 5161 ([N5161](#)).

PLANS DE TERROIRS

Arr. Maastricht; cant. Heerlen, Sittard.

N/III/Meuse-Inférieure/8/1-2 CARTE DE RECTIFICATION DE LIMITES À BEEK, SPAUBEECK ET NUTH-EN-VAESRADE, ET PL. D'UN TERROIR NON IDENTIFIÉ. [Fin du XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 5604

N/III/Meuse-Inférieure/8/1 « Carte d'arpentage des terrains qu'on prend du ban de Beck et de ceux qu'on rend en échange du ban de Spaubach [Spaubeeck] pour redresser la limite dans cette partie ». Carte d'arpentage des 40 bonniers du ban de Nuth cédé à LL. HH. PP par le traité de Fontainebleau.

Dim. 1,03 × 0,67.

Éch. 1/1.500

Limites, distances, chemins. Plume. Lég.

N/III/Meuse-Inférieure/8/2 Pl. parcellaire d'un terroir non identifié.

Dim. 1,03 × 0,67.

Même Éch.

Distances, chemins. Plume.

Arr. Maastricht; cant. Meerssen.

N/III/Meuse-Inférieure/27 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA COMMUNE DE BUNDE ».

Demarbaix et Lemire, ingénieurs géomètres en chef, Chevalerie, géomètre secondaire, 1806. Signature du préfet de la Meuse Inférieure Roggieri.

Coul. Lég. Dim. 0,86 × 0,66.

Éch. 1/1.500

(Prov. F ² 868.)

Pl. parcellaire, hameaux, fermes, lieux dits, terres labourables, vergers, rivières.

Notice 5605

Arr. et cant. Roermond.

N/III/Meuse-Inférieure/16 « PLAN DE LA PARTIE DE LIMITE CONTESTÉE ENTRE LES COMMUNES D'ECHE ET DE WALDFUCHT [Allemagne], EXTRAIT DU PLAN D'ECHE ». **1809**

Coul. Lég. Dim. 0,25 × 0,38

Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 867.)

Bruyère, bois, lieux dits.

Notice 5606

Arr. Maastricht; cant. Meerssen.

PL. DES LIMITES DE LA COMMUNE D'ELSLOO.

Cf. n° 5202 ([N5202](#)).

Arr. Maastricht; cant. Meerssen, Sittard.

N/III/Roer/4 « CAERTE FIGURATIVE VAN DE GRAETHEYDE GELEGHEN TUSSCHEN SITTARDT EN URMOND... ». Copie sign. J. J. Smabers, arpenteur juré, d'un pl. de **1775**

Coul. Lég. Dim. 1,10 × 0,725.

Éch. 1/11.000

Pl. de la lande de Graterheide. En bordure, parcelles cultivées, villages, hameaux, lieux dits, bois, routes.

Notice 5607

Arr. Roermond; cant. Horst, Weert.

N/III/Meuse-Inférieure/19 PL. D'UN TERRAIN CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE HELDEN ET DE MEIJEL. **[1812]**

Coul. Lég. Dim. 0,65 × 0,32.

Éch. 1/5.000

(Prov. F² 868.)

Limites du terrain contesté. Lieux dits.

Notice 5608

Arr. Roermond; cant. Weert.

N/III/Meuse-Inférieure/14 « PLAN D'UNE PARTIE DES TERRITOIRES DES COMMUNES DE ROGEL ET HEYTHUYSEN POUR SERVIR À LA DÉLIMITATION DE CES DEUX COMMUNES DRESSÉ PAR L'INGÉNIEUR VÉRIFICATEUR DU CADASTRE ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,65 × 0,61.

Éch. 1/15.000

(Prov. F² 867.)

Cultures, bruyères, tourbières, marais, chemins.

Notice 5609

Arr. et cant. Roermond.

N/III/Meuse-Inférieure/30 PL. DE LA COMMUNE DE LINNE. **1807**

Coul. Lég. Dim. 0,63 × 0,98.

Éch. 1/10.000

(Prov. F² 868.)

Limites des communes voisines. Iles, bruyères, château, rivière, lieux dits.

Notice 5610

Arr. Maastricht; cant. Gulpen.

N/III/Meuse-Inférieure/24 « PL. GÉOMÉTRIQUE DES TERREINS CONTESTÉS ENTRE LES COMMUNES DE MHERR ET NOORBECK ». **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,66 × 0,51.
Éch. 1/5.000

(Prov. F ² 868.)
Pl. parcellaire, terres et chemins.
Notice 5611

Arr. Roermond; cant. Weert.

LIMITES D'UN TERRAIN CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE HELDEN ET
MEIJEL.

Cf. n° 5608 ([N5608](#)).

Arr. Maastricht; cant. Sittard.

N/II/Roer/3 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA COMMUNE DE MUNSTERGEHLEN », Copie
par P. Lemire, ingénieur en chef du département de la Meuse-Inférieure d'un pl. de 1805
par Schattenbrand.

Coul. Lég. Dim. 1,28 × 0,84.

(Prov. F ² 867.)
Limites de la commune, agglomération de Munstergehlen, hameaux, fermes, château.
Parcelles numérotées, bois, bruyères, vergers, prés, jardins, rivière, chemins.
Notice 5612

Arr. Maastricht ; cant. Gulpen.

PL. D'UN TERRAIN CONTESTÉ ENTRE LES COMMUNES DE MHEER ET NOORBECK.

Cf. n° 5611 ([N5611](#)).

Arr. Maastricht; cant. Heerlen.

CARTE DES LIMITES DE NUTH-EN-VAESRADE.

Cf. n° 5604 ([N5604](#)).

Arr. Roermond ; cant. Weert.

PL. DES LIMITES DE ROGGELO.

Cf. n° 5609 ([N5609](#)).

Arr. Maastricht; cant. Sittard.

CARTE DES LIMITES DE SPAUBEECK.

Cf. n° 5604 ([N5604](#)).

Arr. Maastricht; cant. Heerlen, Sittard.

N/II/Meuse-Inférieure/1 « CARTE THOPOGRAPHIQUE DE LA BRUYÈRE D'UBACH, PARTIE DE CELLE DE BRUNTZEN [BRUNSSUM] ET DE HERLEN... ». 3. p. semblables. Bergé, capitaine lieutenant et ingénieur. A. Wilmar, géomètre, 1788.

Coul. Lég. Dim. max. 2,01 × 1,40.

Éch. 1/7.700

Relief et végétation, bans, villages, lieux dits, parcelles.

Notice 5613

Arr. Roermond; cant. Venlo.

N/III/Meuse-Inférieure/20 PL. DES LIMITES DES COMMUNES DE VENLO ET DE VELDEN. G. Desclars, géomètre patenté, 1807. Signature de Roggieri, préfet de Meuse-Inférieure.

Coul. Lég. Dim. 0,41 × 0,39.

Éch. 1/10.000

(Prov. F ² 868.)

Lieux dits, chemins, rivière.

Notice 5614

VILLE

Arr. et cant. Maastricht.

N/III/Meuse-Inférieure/37 PL. DU SIÈGE DE MAASTRICHT. Tristan. **[Fin du XVII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,80 × 0,62.

Éch. 1/11.000

Enceinte fortifiée de la ville, dispositif des assiégeants, rivière, environs de la ville, lieux dits.

Notice 5615

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Roermond.

N/III/Meuse-Inférieure/12 PL. DU COLLÈGE DES JÉSUITES À RUREMONDE [ROERMOND] 1777

10 p.

Notice 5616

N/III/Meuse-Inférieure/12/1 Pl. du rez-de-ch.

Dim. 0,48 × 0,41.

Éch. 1/270

Lavis.

N/III/Meuse-Inférieure/12/2 Pl. du rez-de-ch. légèrement différent du pl. 1.

Dim. 0,53 × 0,42.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Meuse-Inférieure/12/3, 4 Pl. du 1^{er} étage.

Dim. 0,50 × 0,42.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Meuse-Inférieure/12/5 Pl. du 1^{er} étage. Sign. Gaspard Sivré, architecte de la ville du Ruremonde.

Dim. 0,51 × 0,40.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Meuse-Inférieure/12/6 Pl. d'ensemble du collège. Sign. P. op de Graef.

Dim. 0,53 × 0,42.

Même Éch.

Lavis. Lég.

N/III/Meuse-Inférieure/12/7-10 Lettres et mémoires.

N/III/Meuse-Inférieure/36 PL. DE L'HÔPITAL MILITAIRE DE RUREMONDE
[ROERMOND]. **1751**

4 p.

Notice 5617

N/III/Meuse-Inférieure/36/1 Pl. d'ensemble.

Coul. Lég. Dim. 0,95 × 0,67.
Éch. 1/100

Rez-de-ch., 1^{er} étage et greniers. Élev. de façades, profils.

N/III/Meuse-Inférieure/36/2 Profils de l'hôpital.

Coul. Lég. Dim. 0,94 × 0,49.
Éch. 1/100.

N/III/Meuse-Inférieure/36/3, 4 Mémoire et délibération.

NOORD-BRABAND

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

CARTE DES LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET HOLLANDAIS.

Cf. n° 4802 ([N4802](#)), 4803 ([N4803](#)), 4804 ([N4804](#)), 4805 ([N4805](#)).

Arr. Breda; cant. Bergen-op-Zoom.

PL. DE LA FRONTIÈRE ENTRE LE ROYAUME DE HOLLANDE ET LES
DÉPARTEMENTS DE L'ESCAUT ET DES DEUX-NÈTIIES.

Cf. n° 4811 ([N4811](#)).

Arr. Eindhoven; cant. Eindhoven, Asten.

N/III/Meuse-Inférieure/35 « PROJET DE RECTIFICATION DE LA FRONTIÈRE DU
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE-INFÉRIEURE AVEC LA HOLLANDE ». [Début XIX^e s.]

Sign. Hennequin, préfet par interim de la Meuse-Inférieure.

Dim. 0,725 × 0,27.

Limites du Nord-Brabant et du Limbourg, cours d'eau, localités, frontières. Lavis. Lég.
Notice 5618

Arr. 's Hertogenbosch; cant. Heusden.

N/III/Bouches-du-Rhin/1 « CROQUIS VISUEL DE BIESBOCH ». (C^{ne} Werkendam).
[1814]

Coul. Lég. Dim. 0,485 × 0,300.
[Éch. 1/60.000.]

(Prov. AF IV 846.)

Limites des départements des Bouches-de-la-Meuse, des Bouches-du-Rhin, et des
Deux-Nèthes.

Notice 5619

Arr. Bréda; cant. Bergen-op-Zoom.

N/III/Deux-Nèthes/6 « CAARTE EN WAERE GELEGENTHEYD DER HEERLYCKHEDEN
VAN PUTTE, OSSENDRECHT EN HUIJBERGEN ». Copie de Henri Adam, géomètre,
1786.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,875 × 0,65.
Éch. 1/16.000

Seigneuries dépendant du marquisat de Berg-op-Zoom. Villes, lieux dits, routes, étangs.
Notice 5620

HYDROGRAPHIE

Arr. Bréda; cant. Bergen-op-Zoom.

COURS DE L'ESCAUT D'ANVERS À L'EMBOUCHURE.

Cf. n° 5659 ([N5659](#)).

PLAN DE TERROIR

Arr. Breda; cant. Oudenbosch.

N/III/Deux-Nèthes/28 « CROQUIS VISUEL D'UNE PARTIE DES LIMITES DES COMMUNES DE SPRUNDEL ET RUCPHEN, ROOSENDAAL, GASTEL, OUDENBOSCH ET HOEVEN POUR SERVIR AU PROJET DE DÉLIMITATION ENTRE LESDITES COMMUNES DE SPRUNDEL ET RUCPHEN ET ROOSENDAAL ». Sign. B. Corne, géomètre délimitateur. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,38 × 0,475.

(Prov. F² 872.)

Terres, prés, bois, taillis, noms des propriétaires, lieux dits.

Notice 5621

VILLES ET VILLAGES

Arr. Breda; cant. Bergen-op-Zoom.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/12 « PLAN DE BERGH-OP-ZOOM ASSIÉGÉ LE 14 JUILLET ET PRIS D'ASSAUT LE 16 SEPTEMBRE 1747 PAR LE COMTE DE LOWENDAL POUR LOUIS XV ». Antoine Overlaet. **[2^e moitié du XVIII^e siècle]**

Dim. 0,50 × 0,39.

Éch. 1/12.000

Pl. sommaire de la ville et des défenses voisines. Plume.

Notice 5622

N/II/Bouches-de-l'Escaut/1 « PLAN DE LA VILLE DE BERG OOP ZOOM, AVEC SES ENVIRONS, LA LIGNE ET LES FORTS QUI EN DÉPENDENT, DE MÊME QUE LA POSITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE QUI EN A FAIT LE SIÈGE sous les ordres du comte de Lowendal, lieutenant général, fait maréchal de France le jour que la place fut prise d'assaut, 16 septembre 1747 ». **[2^e moitié du XVIII^e siècle]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,025 × 1,105.

Éch. 1/7.000

Ville fortifiée, défenses, tranchées de l'attaque française. Environs de Berg-op-Zoom, prés, parcelles cultivées, dunes, bruyères, rivière, canal, digues, chemins, lieux dits.

Notice 5623

Arr. et cant. Breda.

N/III/Deux-Nèthes/33 « DESCRIPTION DE LA FORTIFICATION DE LA VILLE DE BREDEN EN CINQ FRONT D'ATTAQUE ». Flament, capitaine d'artillerie, 1754.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,735 × 0,51.

Pl. masse de la ville, enceinte fortifiée, lieux dits.
Notice 5624

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. 's Hertogenbosch.

N/III/Bouches-du-Rhin/10 PL. D'UN DÉPÔT DE MENDICITÉ À ÉTABLIR DANS LA VILLE DE BOIS-LE-DUC. 6 p. J. Verhillionne, architecte du département, 1813. Signature du préfet des Bouches-du-Rhin, de Beaumont.

(Prov. F ¹³ 1588.)
Notice 5625

N/III/Bouches-du-Rhin/10/1 « Plan du rez-de-chaussée ».

Dim. 0,72 × 0,62.
Éch. 1/150

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/10/2 « Plan du premier étage ».

Dim. 0,685 × 0,575.
Éch. 1/220

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/10/3 « Façade et élévation de la maison de force et de détention dans laquelle on se propose d'établir le dépôt de mendicité ».

Coul. Dim. 0,56 × 0,445.
Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/10/4 « Plan superficiel de la couverture ».

Coul. Dim. 0,48 × 0,375.
Éch. 1/150

Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/10/5 « Plan du deuxième étage. Grenier ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,48 × 0,38.
Éch. 1/150.

N/III/Bouches-du-Rhin/10/6 « Profil du second étage où doivent être établis les ateliers ».

Lavis et Coul. Dim. 0,45 × 0,265.
Éch. 1/150.

N/III/Bouches-du-Rhin/11 PL. DE L'HÔTEL DE VILLE DE BOIS-LE-DUC. [Vers 1810]

6 p.

(Prov. F ¹³ 1588.)
Notice 5626

N/III/Bouches-du-Rhin/11/1 « Plan des distributions du rez-de-chaussée ».

Dim. 1,07 × 0,58.
Éch. 1/65

Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/11/2 « Plan de distribution du premier étage ».

Dim. 0,535 × 0,44.
Éch. 1/65

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/11/3 « Plan de distribution du 2^e étage ».

Dim. 0,54 × 0,44.
Éch. 1/65

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/11/4 « Façade de l'hôtel de ville, du côté de la place ».

Dim. 0,45 × 0,45.
Éch. 1/65

Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/11/5, 6 « Coupes et profils du bâtiment ».

Dim. 0,54 × 0,44.

Éch. 1/65

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/7 PLAN D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN LYCÉE DANS LA MAISON DITE DES ÉTATS À BOIS-LE-DUC. **[Vers 1810]**

Coul. Dim. 1,01 × 0,50.

Éch. 1/120

(Prov. F ¹³ 1560.)

Pl. du rez-de-ch. et du 1^{er} étage. Retombes.

Notice 5627

N/III/Bouches-du-Rhin/8/1-7 PL. POUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN LYCÉE À BOIS-LE-DUC. **[Vers 1810]**

7 p.

(Prov. F ¹³ 1588.)

Notice 5628

N/III/Bouches-du-Rhin/8/1 « Plans de deux maisons pour l'établissement d'un lycée... ».

Dim. 1,03 × 0,66.

Éch. 1/80

Rez-de-ch. Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/8/2, 6, 5 Pl. des 1^{er}, 2^e, 3^e étages.

Dim. max. 0,685 × 0,480.

Éch. 1/80

Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/8/4 Élev. de la façade principale. Lavis.

Dim. 0,625 × 0,340.

N/III/Bouches-du-Rhin/8/3, 7 Coupes des bâtiments. Lavis.

Dim. max. 0,73 × 0,30.

N/III/Bouches-du-Rhin/5/1-3 « DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHIN. PRISON À CONSTRUIRE EN REMPLACEMENT DE LA MAISON DE FORCE, DESTINÉE À SERVIR DE DÉPÔT DE MENDICITÉ ». 3 p. J. Verhillonne, architecte, 1813.

(Prov. F ¹³ 1588.)

Notice 5629

N/III/Bouches-du-Rhin/5/1 « Plan de distribution intérieure du palais de justice de la ville de Bois-le-Duc, ainsi que des maisons d'arrêt, de justice et de correction qui se trouvent réunies dans la même enceinte ».

Dim. 0,735 × 0,485.

Éch. 1/140

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/5/2 « Façade, coupe et élévation de la nouvelle maison de justice et de correction ».

Coul. Dim. 0,475 × 0,290.

Éch. 1/80

Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/5/3 « Distribution intérieure des appartements du premier étage des maisons de justice et de correction ».

Coul. Lég. Dim. 0,420 × 0,320.

Éch. 1/140

Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/6 PL. POUR LA RÉUNION DE TOUS LES TRIBUNAUX DANS LA MAISON DITE DES ÉTATS À BOIS-LE-DUC. **[Vers 1810]**

2 p.

(Prov. F ¹³ 1560.)

Notice 5630

N/III/Bouches-du-Rhin/6/1 Pl. du rez-de-ch. du bâtiment.

Dim. 0,68 × 0,475.

Éch. 1/120

Plume.

N/III/Bouches-du-Rhin/6/2 Pl. de l'étage. Plume.

Dim. 0,40 × 0,315.

N/III/Bouches-du-Rhin/4/1-3 PL. POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA COUR D'ASSISES ET DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE À BOIS-LE-DUC. 3 p. J. Verhillonne, architecte du département, 1812.

(Prov. F ¹³ 1560)

Notice 5631

N/III/Bouches-du-Rhin/4/1 « Plan du rez-de-chaussée ».

Dim. 0,59 × 0,47.

Éch. 1/130

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/4/2 « Plan de la façade à construire... prise du côté de la rue St Georges ».

Dim. 0,38 × 0,32.

Éch. 1/50

Pl. coupe et élév. Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/4/3 « Plan du premier étage ».

Dim. 0,520 × 0,415.

Éch. 1/130

Lavis. Lég.

Arr. et cant. Eindhoven.

N/III/Bouches-du-Rhin/3/1-4 PL. POUR L'ÉTABLISSEMENT DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE LA MAISON D'ARRÊT À EINDHOVEN, DANS L'ANCIENNE ÉGLISE CATHOLIQUE. 4 p. J. Verhillonne, architecte du département, 1812. Signature du préfet, de Beaumont.

(Prov. F ¹³ 1560.)

Notice 5632

N/III/Bouches-du-Rhin/3/1 « Plan de distribution du rez-de-chaussée »

Dim. 0,595 × 0,445.

Éch. 1/70

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/3/2 « Profil du bâtiment ».

Dim. 0,425 × 0,335.

Éch. 1/70

Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/3/3 « Plan de distribution du premier étage ».

Dim. 0,595 × 0,255.

Éch. 1/70

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/3/4 « Plan général de l'ancienne église catholique » et « détails ».
Pl. masse. [Éch. 1/450]. Pl., coupes et élévations. [Éch. 1/330]. Lég.

Dim. 0,380 × 0,315.

N/III/Bouches-du-Rhin/9/1-3 « PLAN D'UN CIMETIÈRE À ÉTABLIR À VUGHT POUR LA VILLE DE BOIS-LE-DUC ». **1812**

3 p.

(Prov. F ¹³ 1588.)

Notice 5633

N/III/Bouches-du-Rhin/9/1 Pl. du cimetière.

Dim. 0,68 × 0,475.

Éch. 1/350

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-du-Rhin/9/2 « Plan d'une partie des fondaments du cimetière pour la ville de Bois-le-Duc à ériger à Vugt ».

Dim. 0,525 × 0,36.

Éch. 1/30

Coupe. Lavis.

N/III/Bouches-du-Rhin/9/3 « Plan et vue d'une partie de la façade et de la barrière de fer du cimetière... ».

Dim. 0,52 × 0,36.

Éch. 1/30

Élev. Lavis.

NOORD-HOLLAND

PLANS DE TERROIRS

Arr. Hoorn; cant. Medemblik.

N/III/Pays-Bas/18 PL. DU PORT D'AARTSWOUD ET DE SES ENVIRONS. [XVI^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,32.

(Prov. T 159.)

Partie sud-ouest du Zuiderzee, canaux, digues, moulins, village et port d'Aartswoud.

Notice 5634

Arr. et cant. Alkmaar.

N/III/Pays-Bas/10 PL. DES TERRES AUTOUR DU LAC DE BERGEN. Simon Meeus, arpenteur juré d'Edam. [XVI^e siècle]

Coul. Dim. 0,85 × 0,43.

(Prov. T 159.)

Eaux relevant d'Egmont et de Bergen, parcelles, château, moulins, fermes, chemins, canaux, digues.

Notice 5635

N/III/Pays-Bas/11 PL. DE TERRES DE LA SEIGNEURIE D'EGMONT. Simon Meeus, arpenteur juré d'Edam, 1508.

Coul. Lég. Dim. 0,57 × 0,44.

(Prov. T 159.)

Parcelles arpentées, digues, canaux, chapelle.

Notice 5636

Arr. Alkmaar; cant. Schagen.

N/III/Pays-Bas/5 PL. PARCELLAIRE DES TERRES D'EGMONT AUX ALENTOURS DE CRABBENDAM (c^{ne} Warmenhuizen) ET DE HARINGCARSPHEL. Simon Meeus, arpenteur juré d'Edam **1508**

Coul. Lég. Dim. 0,43 × 0,57.

(Prov. T 159.)

Parcelles arpentées, canaux, digues, hameaux.

Notice 5637

Arr. et cant. Alkmaar.

N/III/Pays-Bas/6 PL. DE POLDERS SITUÉS AU NORD ET AU SUD DU CANAL ALLANT D'EGMOND-OP-DEN-HOEF À ALKMAAR. Louris Pieterszoon, arpenteur juré à Alkmaar, 1566.

Dim. 0,58 × 0,42.

(Prov. T 159.)

Parcelles arpentées, digues, chemins, canaux, moulins. Plume. Lég.

Notice 5638

N/III/Pays-Bas/15 PL. DES TERRES SITUÉES AU NORD DU CANAL ALLANT D'EGMOND-OP-DEN-HOEF À ALKMAAR. Louris Pieterzoon, 1566.

Dim. 0,50 × 0,41.

(Prov. T 159.)

Parcelles de terres arpentées, digues, moulin. Plume. Lég.

Notice 5639

N/III/Pays-Bas/8 PL. DE POLDERS SITUÉS À L'EST DU CANAL ALLANT D'EGMOND-OP-DEN-HOEF À ALKMAAR. Louris Pieterzoon, arpenteur juré à Alkmaar, 1566.

Dim. 0,42 × 0,32.

(Prov. T 159.)

Parcelles arpentées, canaux, digues. Plume. Lég.

Notice 5640

N/III/Pays-Bas/7/1-5 PL. DE LA FERME D'EGMONT [EGMOND-OP-DEN-HOEF] ET DES TERRES QUI EN DÉPENDENT. **[XVI^e siècle]**

5 p.

(Prov. T 159.)

Notice 5641

N/III/Pays-Bas/7/1 Pl. de parcelles, parcelles numérotées. Plume.

Dim. 0,45 × 0,34.

N/III/Pays-Bas/7/2 Pl. de terres de la nouvelle ferme d'Egmont. 1567. Parcelles numérotées, noms des tenanciers. Plume. Lég.

Dim. 0,20 × 0,30.

N/III/Pays-Bas/7/3 Vue perspective sommaire d'Egmond-op-den-Hoef. Jacques de La Cambe, 1561. Maisons, canal, moulin, terres divisées en parcelles arpentées.

Coul. Lég. Dim. 0,31 × 0,21.

N/III/Pays-Bas/7/4 Pl. de la terre de Jacob Rijcly. Louris [Pieterszoon], arpenteur. Contours de la parcelle, canaux. Lavis. En lég. superficie de la terre.

Dim. 0,31 × 0,21.

N/III/Pays-Bas/7/5 Pl. de 6 parcelles de terre. Louris Pieterszoon, arpenteur à Alkmaar, 1553. Chemin, canal, moulin.

Coul. Lég. Dim. 0,32 × 0,20.

Arr. Alkmaar; cant. Schagen.

N/III/Pays-Bas/13 CARTE DES PÊCHERIES D'EGMONT. [XVI^e siècle]

Coul. Dim. 0,61 × 0,56.

(Prov. T 159.)

Lac, canaux, digues, terres, localités, moulin.

Notice 5642

Arr. Alkmaar; cant. Den Helder.

N/III/Pays-Bas/12 PL. DE L'ILE DE HUISDUINEN. Louris Pieterszoon, arpenteur juré, 1577.

Coul. Dim. 0,42 × 0,43.

(Prov. T 159.)

Mer du Nord, détroit du Mars Diep, terres, dunes, canal, digues, figuration sommaire de Huisduinen et du Heider.

Notice 5643

Arr. Alkmaar; cant. Schagen.

N/III/Pays-Bas/17 CARTE DES POLDERS SITUÉS ENTRE PETTEN, SCHAGEN ET WARMENHUIZEN. [XVI^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,30 × 0,19.

(Prov. T 159.)

Côte de la mer du Nord, dunes, canaux, digues, chemins, moulins, localités.

Notice 5644

N/III/Pays-Bas/14 PL. DU BASSIN DE WITSMER. (C^{ne} Haringcarspel). [XVI^e siècle]

Coul. Dim. 0,27 × 0,20.

(Prov. T 159.)

Canaux, moulins, digues, localités.

Notice 5645

VILLE

Arr. et cant. Amsterdam.

N/III/Zuyderzee/4/1-2 PL. DE LA VILLE D'AMSTERDAM. [XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 5646

N/III/Zuyderzee/4/1 « Plan très exact de la fameuse ville marchande d'Amsterdam ».
Henry de Leth sculps.

Dim. 0,91 × 0,605.

Éch. 1/5.700

Grav. Fortifications, vue perspective des principaux monuments, rues, port, rivière et canaux. En cartouche : « Caarte van Amstelland ». Région d'Amsterdam. Lég.

N/III/Zuyderzee/4/2 « Plan de la ville d'Amsterdam ».

Coul. Lég. Dim. 0,67 × 0,55.

Éch. 1/7.800

Ville et fortifications, rivière et canaux, port.

N/III/Zuyderzee/1 « PLACE D'AMSTERDAM. PLAN GÉNÉRAL DU QUARTIER St CHARLES ET DES ENVIRONS DESTINÉ AU CASERNEMENT D'UN RÉGIMENT D'INFANTERIE... ». [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,98 × 0,68.

Éch. 1/700

(Prov. F¹³ 1667.)

Caserne, bastions, moulins, jardins, maisons voisines, canaux. Lavis. Lég.

Notice 5647

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. et cant. Amsterdam.

N/II/Zuyderzee/4 PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ÉGLISE DES MENNONITES D'AMSTERDAM EN COUR D'ASSISES. 4 p. A. van der Hart, architecte. [1810-1814]

(Prov. F¹³ 1661.)

Notice 5648

N/II/Zuyderzee/4/1 « Plan général de l'église et de ces dépendances selon le mesurage ».

Dim. 0,975 × 0,89.

Éch. 1/60

Pl., coupes en longueur et en largeur. Pl. de masse des maisons voisines. Lég.

N/II/Zuyderzee/4/2 Pl. d'une partie du bâtiment.

Dim. 0,62 × 0,46.

Même Éch. que 1

Lég.

N/II/Zuyderzee/4/3 Pl. d'une autre partie du bâtiment.

Dim. 0,62 × 0,46.

Même Éch. que 1

Lég.

N/III/Zuyderzee/4/4 « Plan général d'une cour d'assises et de ces dépendances avec les changemens projettes ».

Dim. 1,005 × 0,650.

Même Éch.

Pl. et coupe en longueur. Lég.

Arr. et cant. Hoorn.

N/III/Zuyderzee/2/1-6 PL. DE L'ANCIENNE MAISON DE LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES À HOORN, DESTINÉE À ÊTRE TRANSFORMÉE EN TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE. 6 p. Peter Broüwer, architecte de la ville, 1812. Signature du comte de Celles, préfet du département de Zuyderzee.

(Prov. F ¹³ 1571.)

Notice 5649

N/III/Zuyderzee/2/1 Élev. de la façade.

Lavis et Coul. Dim. 0,59 × 0,43.

Éch. 1/45.

N/III/Zuyderzee/2/2 Élev. de la maison avec coupes des escaliers et des charpentes.

Lavis et Coul. Dim. 0,62 × 0,46.

Éch. 1/45.

N/III/Zuyderzee/2/3, 4, 5 Pl. des étages.

Lavis et Coul. Dim. 0,63 × 0,46.

Éch. 1/45.

N/III/Zuyderzee/2/6 Élev. des portes et fenêtres.

Lavis et Coul. Dim. 0,59 × 0,45.

Éch. 1/45.

N/III/Zuyderzee/3 PL. D'UN ÉTAGE DE L'ANCIENNE MAISON DE LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES À HOORN. 2 p. Peter Broüwer, architecte de la ville, 1812.

(Prov. F ¹³ 1571.)

Notice 5650

N/III/Zuyderzee/3/1

Lavis et Coul. Dim. 0,64 × 0,44.
Éch. 1/45.

N/III/Zuyderzee/3/2 Lég. du pl. 1.

OVERIJSEL

PLAN DE TERROIRS

Arr. Zwolle; cant. Kampen.

N/III/Bouches-de-l'Yssel/2 « CROQUIS FIGURATIF DES LIMITES ENTRE LES
COMMUNES DE KAMPEN ET IJSSELMUIDEN ». **1814**

Dim. 0,85 × 0,275.

(Prov. F ² 849.)

Contestation de limites entre les deux communes, prés, rivière, routes, digues, maisons.
Plume.

Notice 5651

UTRECHT

PLAN DE TERROIR

Arr. et cant. Amersfoort.

N/II/Zuyderzee/3 « CARTE DU DOMAINE DE SOESDYK [SOESTDIJK] ». (C ^{ne} Baarn.)
Copie d'un pl. de 1768, 1812.

Coul. En lég. superficie des parcelles. Dim. 1,285 × 1,005.

Bois, prés, champs, parcs, bassins, ruisseaux, parcelles.
Notice 5652

ZEELAND

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Arr. Goes, Middelburg, Zierikzee.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/1 « PROJET DE DIVISION DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES DE L'ESCAUT EN CANTONS ». **[Vers 1810]**

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,84 × 0,57.
Éch. 1/80.000

(Prov. F ² 849.)

Cant. de Brouwershaven, Colijnsplaat, Goes, Heinkenszand, Kruiningen, Middelburg, Tholen, Vhssingen, Zierikzee. Limites des cantons, villages, canaux, chemins, embouchure de l'Escaut.

Notice 5653

Arr. Middelburg.

CARTE DES ENVIRONS DE L'ECLUSE [SLUIS].

Cf. n° 4973 ([N4973](#)).

Arr. Middelburg, Goes.

N/III/Escaut/4 « PLAN DE LA CARTE DE LIMITE (*sic*) EN FLANDRE ». Paul de Buyl, ingénieur de l'Empereur. **[Vers 1720]**

Coul. Lég. Dim. 1,90 × 0,53.
Éch. 1/30.000

Limite tracée de Blankenberge aux environs d'Assenede, à la suite des négociations menées par le marquis de Prié avec les États Généraux de Hollande de 1716 à 1718. Polders, mer du Nord, villes, enceinte fortifiée de l'Écluse et de Sas-de-Gand.

En annexe, billet signé de Joseph II adressé à Kaunitz, du 26 juin 1784.

Notice 5654

Arr. Goes; cant. Axel.

N/III/Escaut/13 « EXTRAIT D'UNE CARTE DES LIMITES EN FLANDRE SIGNÉ ET LÉGALISÉ PAR L'APPOSITION DES CACHETS D'ARMES DES DÉPUTÉS DE SA MAJESTÉ LE ROY D'ESPAGNE EN VERTU DU TRAITÉ DU 20 SEPTEMBRE 1664 ET SIGNÉ À L'ÉCLUSE LE 27 SEPTEMBRE 1664 PAR J.-B. DELLAFAILLE, N. MAES, J.-P. BLONDEL ». Copie signée J. B. D. Roy, ingénieur des États Généraux, 1756.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,49 × 0,38.

[Éch. 1/30.000.]

Polders, cours d'eaux, villes et villages.
Notice 5655

Arr. Middelburg.

PL. D'UNE PARTIE DE L'ARRONDISSEMENT DE MIDDELBURG.

Cf. n° 4968 ([N4968](#)).

Arr. Goes, Middelburg.

CARTE DES LIMITES ENTRE LES PAYS-BAS AUTRICHIENS ET HOLLANDAIS.

Cf. n° 4801 ([N4801](#)), 4805 ([N4805](#)), 4806 ([N4806](#)), 4808 ([N4808](#)), 4963 ([N4963](#)), 5022 ([N5022](#)).

Arr. Goes; cant. Axel, Hulst.

N/III/Escaut/30 « EXTRAIT VAN DE ORIGINALE CAERTE BERUSTENDE IN D'ABDIJE VAN BANDELOO BEGINNENDE VAN'T ZAS VAN GEND TOT AEN DE STADT HULST ». J.-B. Malfeson, 1758

Coul. Lég. Dim. 0,54 × 0,405.
[Éch. 1/30.000.]

Polders compris entre Sas-van-Gent, Axel et Hulst, canaux, villes, écluses.
Notice 5656

Arr. Goes; cant. Axel.

CARTE DE LA RÉGION DE SAS-VAN-GENT.

Cf. n° 5002 ([N5002](#)), 5055 ([N5055](#)).

Arr. Middelburg ; cant. Middelburg, Vlissingen.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/2 « CARTE TOPOGRAPHIQUE DE L'ILE DE WALCHEREN ». 1810. Signature du baron d'Houdetot, préfet du département de l'Escaut.

Coul. Dim. 0,66 × 0,52.
Éch. 1/40.000

(Prov. F ² 849.)
Localités et limites de leur territoire.

Notice 5657

Arr. Goes.

N/III/Escaut/6 CARTE TOPOGRAPHIQUE DES POLDERS DU SUD DE LA ZEELANDE DEPUIS OVERSLAG POLDER JUSQU'AU FORT DE BEDMAR. 2 p. Sign. Bruyn, géomètre, 1777.

Notice 5658

N/III/Escaut/6/1 [Éch. 1/15.000.] Polders, enceintes fortifiées d'Axel et d'Hulst.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,925 × 0,685.

N/III/Escaut/6/2 Mémoire des ventes faites dans le polder Ferdinand. **1720 1721 1723**

Arr. Middelburg.

PL. D'UNE PARTIE DE LA ZEELANDE MÉRIDIONALE.

Cf. n° 5021 ([N5021](#)), 5023 ([N5023](#)).

HYDROGRAPHIE, OUVRAGES D'ART

Arr. Middelburg, Goes; cant. Middelburg, Vlissingen, Goes, Heikenszand.

N/III/Pays-Bas/20 « RECONNAISSANCE DU COURS DU HONT OU WESTER SCHELDE [ESCAUT OCCIDENTAL] DEPUIS ANTWERPEN (ANVERS) JUSQU'À L'EMBOUCHURE, faite par ordre du ministre de la Marine et des Colonies ». Beutemps-Beaupré, ingénieur hydrographe du dépôt général de la Marine, 1799. E. Collin sculps. Besançon scrips.

Coul. Lég. Dim. 1,74 × 0,94.

Éch. 1/42.000

Grav. Sondage des fonds de l'estuaire de l'Escaut, passes, îles. En bordure localités belges et néerlandaises, lieux dits.

Notice 5659

Arr. Middelburg ; cant. Sluis.

PL. D'UN RÉSEAU DE CANAUX AUX ENVIRONS DE L'ÉCLUSE [SLUIS].

Cf. n° 4977 ([N4977](#)).

Arr. Middelburg ; cant. Vlissingen.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/11/1-4 PROJET D'UN PONT À CONSTRUIRE À FLESSINGUE [VLISSINGEN]. 4 p. Anselin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 1813.

(Prov. F ¹³ 1583.)

Notice 5660

N/III/Bouches-de-l'Escaut/11/1 « Projet du nouveau pont à construire dans l'emplacement de celui dit Pont Rouge qui est hors de service ».

Lavis et Coul. Dim. 0,96 × 0,65.

Éch. 1/50

Coupe longitudinale du pont avec indication des niveaux atteints par les eaux. Pl. des diverses parties du pont.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/11/2 « Coupe prise par l'axe transversal du pont-levis et élévation d'une des deux portes du dit pont-levis ».

Lavis et Coul. Dim. 0,59 × 0,44.

Éch. 1/50

Niveaux des eaux.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/11/3, 4 Pl. des bassins et quais situés de part et d'autre du pont projeté.

Lavis et Coul. Dim. 0,51 × 0,40.

Éch. 1/500.

Arr. et cant. Zierikzee.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/8 « PLAN DU PONT DE IÉNA DE LA VILLE DE ZIERIKZEE ». [Vers 1810]

Dim. 0,975 × 0,620.

Éch. 1/75

(Prov. F ¹³ 1583.)

Élév. générale et coupe du pont. Autres parties du pont. Lavis.

Notice 5661

Arr. Goes; cant. Axel.

N/III/Escaut/1 « CAART DER LANDEN VAN DE EDELE HEEREN RIDDERS VAN MALTA » À AXEL. J. Toutens, géomètre, 1752.

Coul. Lég. Dim. 0,96 × 0,64.

Terres des chevaliers de Malte au terroir d'Axel. Parcelles numérotées, rivière, canaux, polders.

Notice 5662

Arr. Middelburg ; cant. Oostburg.

PL. DE POLDER À HOOFDPLAAT.

Cf. pl. de polder à Izjendijke, n° 5664 ([N5664](#)).

Arr. Goes; cant. Hulst.

N/III/Escaut/52 « PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA NOUVELLE DÉLIMITATION PROJETTEE POUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'HULST AVEC LES DIFFÉRENTS POLDERS EXTRAITS DES COMMUNES ENVIRONNANTES ». J.-L. Dumas, ingénieur et géomètre en chef du département de l'Escaut, 1804.

Coul. et lavis. Lég. Dim. 0,69 × 0,51.

(Prov. F ² 856.)

Polders du terroir d'Hulst, ville fortifiée, digues, communes voisines.

Notice 5663

Arr. Middelburg ; cant. Oostburg.

N/III/Escaut/42 PL. DU PARTAGE DU POLDER D'ORAGNE ENTRE LES COMMUNES D'IJZENDIJKE ET D'HOOFDPLAAT. **[Début du XIX^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,25.

(Prov. F ² 856.)

Notice 5664

VILLES ET VILLAGES

Arr. et cant. Sluis.

N/II/Escaut/14 « PLAN DE LA VILLE DE L'ÉCLUSE [SLUIS] AVEC SES ENVIRONS ». Sign. de Brou, lieutenant colonel du corps de Génie. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 1,53 × 1,30.
Éch. 1/5.000

Ville, forts, polders, digues, lignes de basses et hautes marées.
Notice 5665

N/III/Escaut/64 « PLAN DE LA VILLE DE L'ÉCLUSE [SLUIS] ET DE SES ENVIRONS ». **[Fin du XVIII^e siècle]**

Lavis et Coul. Dim. 0,93 × 0,81.

Ville et enceinte fortifiée, forts et villages environnants, parcelles cultivées, cours d'eau, digues, moulins.
Notice 5666

Arr. Goes; cant. Axel.

N/III/Escaut/62 « PLAN DE PHILIPPINE ET DES ENVIRONS ». **[Fin du XVIII^e siècle]**

Dim. 1,91 × 0,65.
Éch. 1/3.500

Ville et enceinte fortifiée, environs immédiats. Lavis.
Notice 5667

N/III/Escaut/63 PL. DE SAS-DE-GAND [SAS-VAN-GENT]. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Coul. Lég. Dim. 0,585 × 0,53.
Éch. 1/6.000

Ville et enceinte fortifiée, canal du Sas-de-Gand, forts, polders, parcelles cultivées, digues, écluses, limites des inondations d'eau salée et d'eau douce.
Notice 5668

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. Middelburg; cant. Vlissingen.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/7 « PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE PRISON CIVILE À FLESSINGUE ». Anselin, 1813.

Dim. 0,40 × 0,27.

Éch. 1/100

(Prov. F ¹³ 1583.)

Pl. du rez-de-ch. et élév. de la façade. Lavis.

Notice 5669

Arr. et cant. Goes.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/9/1-5 « DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DE-L'ESCAUT. VILLE DE GOES. PLANS ET ÉLÉVATIONS DU BÂTIMENT CHOISI PAR M. LE PRÉFET POUR L'INSTALLATION D'UNE PRISON. 1813

5 p.

(Prov. F ¹³ 1583.)

Notice 5670

N/III/Bouches-de-l'Escaut/9/1-2 Pl. du rez-de-ch., de l'étage, du grenier du bâtiment principal et élévation des façades. État des lieux et projet d'aménagement. Anselin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 1813.

Dim. max. 0,530 × 0,425.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/9/3 Élévation et coupes du bâtiment des écuries. Anselin, 1813.

Dim. 0,45 × 0,37.

Éch. 1/100

Lavis.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/9/4, 5 Projets rectificatifs pour le rez-de-ch. et le premier étage. Heurtier, vice-président du Conseil (?), 1813.

Dim. max. 0,430 × 0,285.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

Arr. et cant. Middelburg.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/5 « PROJET D'UNE CASERNE À L'USAGE DE LA COMPAGNIE DE RÉSERVE » À MIDDELBURG. Sign. Anselin, ingénieur en chef des

Ponts et Chaussées, 1812.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,76 × 0,73.

Éch. 1/165

(Prov. F¹³ 1583.)

Pl. du rez-de-ch. et de l'étage. Élev. du bâtiment. Coupes transversales.

Notice 5671

N/III/Bouches-de-l'Escaut/10 « DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DE-L'ESCAUT. VILLE DE MIDDELBOURG. EXERCICE 1813. PROJET D'UNE CASERNE À L'USAGE DE LA GENDARMERIE ». Anselin, ingénieur principal des Ponts et Chaussées, 1813.

Dim. 0,745 × 0,355.

Éch. 1/170

(Prov. F¹³ 1583.)

Pl. du rez-de-ch., premier et deuxième étages. Élev. de la façade du bâtiment « sur la place de la Balance », coupe. Lavis. Lég.

Notice 5672

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6 PL. DE L'HÔTEL DE VILLE DE MIDDELBOURG ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT EN PALAIS DE JUSTICE. **1811-1812**

9 p.

(Prov. F¹³ 1583.)

Notice 5673

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6/1 « Plan van het stad-huis te Middelburg ». G. de Feijter, architecte de la ville, 1811.

Dim. 0,65 × 0,46.

Éch. 1/95

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6/2 « Plan van de boven grond van het stad-huis te Middelburg ». G. de Feijter, 1811.

Dim. 0,650 × 0,455.

Éch. 1/95

Pl. du premier étage. Lavis. Lég.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6/3 « Salle d'audience de la cour d'assises du département

des Bouches de l'Escaut ». Anselin, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, 1812.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,455 × 0,40.
Éch. 1/100.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6/4 « Salle d'audicnce de la cour d'assises ». Anselin, 1812.

Coul. Dim. 0,51 × 0,41.
Éch. 1/50

Élév. de la façade de la salle d'audience.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6/5 « Croquis de l'élévation du fond de la salle d'audience de la cour d'assises ». Anselin, 1812.

Coul. Dim. 0,41 × 0,265.
Éch. 1/50.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6/6 « Élévation de la balustrade à établir dans la salle d'audience ». Anselin, 1812.

Coul. Dim. 0,42 × 0,24.
Éch. 1/50.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6/7 « Plan et élévation du refend de séparation de la salle d'audience et de la partie de cette salle destinée au public ». Anselin, 1812.

Coul. Dim. 0,405 × 0,25.
Éch. 1/50.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6/8 « Esquisse de la disposition de la principale porte d'entrée de la salle d'audience ». Anselin, 1812.

Dim. 0,395 × 0,255.
Éch. 1/15

Plume.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/6/9 « Esquisse de la statue de Themis à placer sur le mur de fond du palier de l'escalier du tribunal ». Anselin, 1812. Plume.

Dim. 0,36 × 0,24.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/4/1-8 PLANS D'APPROPRIATION DE L'ABBAYE DE MIDDELBOURG À L'USAGE D'HÔTEL DE PRÉFECTURE ET PROJETS DE NOUVELLE DISTRIBUTION DES LIEUX. 1812

8 p.

(Prov. F ¹³ 1559.)

Notice 5674

N/III/Bouches-de-l'Escaut/4/1, 2 Pl. du rez-de-ch. et du premier étage. Anselin, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, 1812.

Coul. Lég. Dim. max. 1,00 × 0,975.

Éch. 1/165.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/4/3, 5 Projets de nouvelle distribution des lieux. Anselin, 1812.

Coul. Dim. max. 0,920 × 0,765.

Éch. 1/165

Rez-de-ch. et premier étage. Bâtiments, cour, jardin.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/4/4, 6 Autre projet par « un architecte ». (1812).

Coul. Lég. Dim. max. 0,90 × 0,62.

Éch. 1/165

Rez-de-ch. et 1^{er} étage. Bâtiments, cour, jardin.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/4/7 « Projet de façade pour l'hôtel de la préfecture ».

Dim. 0,47 × 0,36.

Éch. 1/125

Élèv. Lavis.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/4/8 « Coupe du grand vestibule prise sur la longueur et coupe de l'escalier ».

Dim. 0,955 × 0,425.

Éch. 1/60.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/3/1-7 PL. POUR LA RECONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE DANS LE BÂTIMENT DE L'ABBAYE À MIDDELBOURG. 7 p. Anselin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 1812-1813.

(Prov. F ¹³ 1559.)

Notice 5675

N/III/Bouches-de-l'Escaut/3/1 « Reconstruction de l'aile gauche ». « Plan du rez-de-ch. ».

Dim. 0,67 × 0,52.

Éch. 1/100

Retombe. Lavis. Lég.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/3/2 « Projet de construction d'un escalier d'honneur sur l'aile droite du bâtiment de la préfecture ».

Dim. 0,665 × 0,465.

Éch. 1/140

Pl. du 1^{er} étage. Élev. de l'aile droite, coupes. Retombe. Lavis. Lég.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/3/3 « Reconstruction de l'aile gauche ».

Dim. 0,635 × 0,495.

Éch. 1/100

Coupes. Lavis. Lég.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/3/4 « Reconstruction de l'aile gauche ». « Élévation du côté de la cour de l'hôtel ».

Dim. 0,40 × 0,26.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/3/5 « Reconstruction de l'aile gauche ». « Élévation du côté de la rue de la Bourse ».

Dim. 0,53 × 0,31.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/3/6 « Reconstruction de l'aile gauche... Plan d'étage ».

Dim. 0,50 × 0,325.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Bouches-de-l'Escaut/3/7 « Projet de construction de remises et écuries pour le service de l'hôtel de la Préfecture ».

Dim. 0,52 × 0,33.

Éch. 1/100

Coupes et élév. Lavis. Lég.

ZUID-HOLLAND

PLANS DE TERROIRS

Arr. Dordrecht; cant. Oud-Beijerland, Ridderkerk.

N/III/Pays-Bas/9 CARTE DE LA PARTIE OCCIDENTALE DE L'ÎLE DE BEIJERLAND.
Louris Pieterszoon, arpenteur juré d'Alkmaar, 1552.

Coul. Dim. 0,82 × 0,68.

(Prov. T 159.)

Bras de la Meuse, canaux, digues, localités, chemins.

Notice 5676

Arr. Brielle, Dordrecht; cant. Brielle, Ridderkerk, Oud-Beijerland, 's Gravendeel.

N/III/Pays-Bas/16 CARTE D'UNE PARTIE DES ÎLES DE BEIJERLAND, PUTTEN ET IJSELLMONDE. [XVI^e siècle]

Coul. Dim. 0,77 × 0,70.

(Prov. T 159.)

Terres, bras de la Meuse, chemins, digues, moulins, villages en vue perspective sommaire.

Notice 5677

N/II/Pays-Bas/2 CARTE D'UNE PARTIE DES ÎLES DE BEIJERLAND, PUTTEN ET IJSELLMONDE. [XVI^e siècle]

Coul. Dim. 0,88 × 0,83.

(Prov. T 159.)

Carte sur toile. Polders, canaux, bras de la Meuse, digues. Vue perspective des localités, moulins.

Notice 5678

N/II/Pays-Bas/1 CARTE DE LA PARTIE OCCIDENTALE DE L'ÎLE DE BEIJERLAND ET DE LA PARTIE ORIENTALE DE L'ÎLE DE PUTTEN. [XVI^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,91 × 1,09.

(Prov. T 159.)

Bras de la Meuse, canaux, digues, chemins, localités, parcelles numérotées.

Notice 5679

Arr. Leyden; cant. Noordwijk.

CARTE DES ENVIRONS DE KATWIGK AAN ZEE.

Cf. Pl. des fondements du château de Britten, n° 5680 ([N5680](#)).

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

Arr. Leyden; cant. Noordwijk.

N/III/Pays-Bas/19 « PLAN DES FONDEMENS DU CHÂTEAU DE BRITTEN, SITUÉ À 300 ROEDEN (ENVIRON 600 TOISES) DU VILLAGE DE CATWICK-SUR-MER [KATWIGK AAN ZEE], DÉCOUVERTS EN 1520 PAR DES MARÉES EXTRAORDINAIRES... ». Copie d'un pl. de 1572 par Dirk Van der Boon, arpenteur juré, 1768.

Coul. Lég. Dim. 0,755 × 0,447.

Éch. div.

Grav. Fondations du château, bord de mer, dunes, village de Katwigk, bras du Rhin, canal du Rhin à la mer. En médaillons, dessins d'objets antiques découverts dans le château.

Notice 5680

Arr. et cant. 's Gravenhage.

N/II/Bouches-de-la-Meuse/1/1-3 PL. DE L'ANCIEN PALAIS DES STATHOUDERS À LA HAYE. Sign. A. Voordendorf, contrôleur des bâtiments de l'Empire à La Haye, 1810-1811.

(Prov. F¹³ 1579.)

Notice 5681

N/II/Bouches-de-la-Meuse/1/1 « Plan de la situation du ci-devant Palais Royal à La Haye ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,545 × 0,94.

Éch. 1/300

Pl. du Palais, salle des États Généraux.

N/II/Bouches-de-la-Meuse/1/2 « Plan d'une partie du premier étage... ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,905 × 1,010.

Éch. 1/150.

N/II/Bouches-de-la-Meuse/1/3 « Plan d'une partie du seconde (sic) étage... ».

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,905 × 1,005.

Éch. 1/150.

Arr. et cant. Leyden.

N/III/Bouches-de-la-Meuse/1 « PLAN ET COUPE D'UNE ÉCURIE POUR DIX CHEVEAUX (*sic*) DERRIÈRE LA CASERNE DE LA GENDARMERIE DANS LA VILLE DE LEIDEN ». Sign. A. Voordendorf, architecte, 1812. Signature de Stassart, préfet des Bouches-de-la Meuse.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,39 × 0,535.

Éch. 1/50

(Prov. F ¹³ 1559.)

Pl. et coupes.

Notice 5682

POLOGNE

PLAN DE TERROIRS

N/III/Prusse/1/1-3 « PLAN DES ENVIRONS DE FALKENBERG DANS LA HAUTE SILÉSIE, COMTÉ D'OPPELN [NIEMODLIN] ». [Fin du XVIII^e siècle]

3 p.

Notice 5683

- **N/III/Prusse/1/1** Esquisse trigonométrique.

Dim. 0,40 × 0,30.

Éch. 1/15.000

Méridiens et parallèles. Plume.

- **N/III/Prusse/1/2** Esquisse avec points remarquables.

Dim. 0,40 × 0,30.

Éch. 1/15.000

Plume.

- **N/III/Prusse/1/3** Plan de Falkenberg et de la région.

Coul. Dim. 0,40 × 0,30.

Éch. 1/15.000

Relief, forêts, rivières, marais et zones inondables, chemins. Pl. masse sommaire de localités, fortifications, jardins.

N/III/Prusse/5 « LEVER À LA BOUSSOLE DES ENVIRONS DES PLACES DE STETTIN [SZCZECIN] ET DE DAMM ». Ardant, directeur des fortifications, 1810.

Coul. Lég. Dim. 1,21 × 1,01.

Éch. 1/15.000

Pl. masse des villes de Stettin et Damm, fortifications, campagne environnante, fleuve, lacs, rivières, moulins, chemins, bois, villages.

Notice 5684

VILLE

N/III/Prusse/2/1-2 PL. DE LA PLACE FORTE DE SCHWEIDNITZ [SWIDNICA] [XVIII^e siècle]

2 p.

Notice 5685

- **N/III/Prusse/2/1** « Plan de la place de Schweidnitz prise par assaut par les troupes imperial (*sic*) sous les ordres du général Baron de Loudon, le premier d'octobre de l'année 1761 ». Wappier. Pl. masse de la ville, fortifications, campagne environnante.

Coul. Lég. Dim. 0,92 × 0,60.

- **N/III/Prusse/2/2** « Plan der Festung Schweidnitz... ». Pl. masse de la ville, environs. Lavis. Lég.

Dim. 0,55 × 0,435.

ROUMANIE

HYDROGRAPHIE, VOIES DE COMMUNICATION

N/III/Turquie/3/1-8 PLAN DU COURS DU DANUBE DEPUIS SILISTRIA EN BULGARIE JUSQU'À SULINA SUR LA MER NOIRE. [Fin du XVIII^e siècle]

Lavis et Coul. 8 p. Dim. max. 0,75 × 0,53.

Rives du Danube, profondeurs, marais, bois, relief, nombreuses localités. Départ des bras de Kilia et de St-Georges.

Notice 5686

N/III/Autriche/2 CARTE DE LA ROUTE CAROLINE. [Après 1717]

Dim. 1,96 × 0,25.

Route ouverte à travers les Alpes de Transylvanie, le long de la rivière Aluta, depuis le défilé de la Tour Rouge jusqu'à la ville de Kallamineshti. (Valachie). Route, ponts, localités, relief, forêt, cours de l'Aluta. En frontispice, texte latin saluant la construction de cette route, bâtie sous les auspices de Charles VI, empereur. Plume.

Notice 5687

SÉNÉGAL

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

N/III/Sénégal/1 « CARTE DE LA COLONIE DU SÉNÉGAL ». Barbié du Bocage, 1788.

Dim. 0,26 × 0,38.

Éch. 1/4.500.000

Éch. 1/500.000

Grav. Côte occidentale de l'Afrique du Cap Blanc à la péninsule de Sierra Leone. Partie de la carte en Mauritanie, Gambie, Guinée portugaise, Guinée et Sierra Leone. Rivières et fleuves, tribus, relief, localités. En cartouche : « Environs de l'île St-Louis ».

Lég.

Notice 5688

N/II/Sénégal/1 « PLAN DU NIGER (*sic*), GRAND FLEUVE DU SÉNÉGAL, POUR SERVIR À LA RECONNAISSANCE DES ÉTABLISSEMENTS APPARTENANTS À SA MAJESTÉ TRÈS CHRÉTIENNE DANS CETTE PARTIE DU MONDE ». Sarrazin de Montferrico, aide de camp du duc de Crillon, et Mahon. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Dim. 2,84 × 0,992.

Éch. 1/285.000

Pl. sommaire de la vallée du Sénégal jusqu'au Bambouk. Végétation, îles, tribus voisines du fleuve. En cartouches : « Plan de l'île Saint-Louis et de ses environs » et « Vue du fort Saint-Louis ». Lavis. Lég.

Notice 5689

N/III/Sénégal/3 « CARTE DE L'ENTRÉE DE LA RIVIÈRE DE SANAGA OU SÉNÉGAL ». **[XVIII^e siècle]**

Dim. 0,15 × 0,215.

Éch. 1/250.000

Grav. Partie inférieure du cours du Sénégal aux environs de St-Louis, rivières, villages. Lég.

Notice 5690

PLANS DE TERROIRS

N/III/Sénégal/2/1-5 PL. DE L'ÎLE DE GORÉE. [Fin du XVII^e-XVIII^e siècle]

5 p.

Notice 5691

- **N/III/Sénégal/2/3** « Plan de l'isle de Gorée avec ses deux forts et le combat que nous avons rendu le premier du mois de novembre 1677 ».

Dim. 0,325 × 0,205.

Éch. 1/4.000

Grav. Ile alors hollandaise. Fort de Nassau et château d'Orange. Vaisseaux français. Lég.

- **N/III/Sénégal/2/1** « Plan de l'isle de Gorée sur les desseins du s^r Compagnon ». L. Duv. Tardieu sculps.

Dim. 0,394 × 0,234.

Éch. 1/2.800

Forts, cases, fortifications projetées. Lég.

- **N/III/Sénégal/2/2** « Plan de l'isle de Gorée ». F. Baillieul l'aîné sculps. Pl. très semblable au n° 1.

Dim. 0,39 × 0,18.

- **N/III/Sénégal/2/4** « Plan de l'isle de Goré avec ses fortifications ».

Dim. 0,338 × 0,239.

Éch. 1/3.600

Grav. Forts, village, murs d'enceinte. Sondage des fonds marins. Lég.

- **N/III/Sénégal/2/5** « Vue de la rade de l'île de Gorée ». Grav. Vue perspective. Dessins de colliers et d'outils.

Dim. 0,189 × 0,239.

PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENT

N/III/Sénégal/4 « PLAN DU FORT SAINT-LOUIS DANS L'ISLE DE SANAGA OU DU SÉNÉGAL ». [XVIII^e siècle]

Dim. 0,354 × 0,247.

Éch. 1/500

Grav. Pl. du fort, à la fois poste militaire et magasin pour la gomme, l'ivoire, les esclaves. Lég.
Notice 5692

SUISSE

CARTES ET PLANS D'ENSEMBLE

Cant. Genève.

N/III/Suisse/1 CARTE D'UNE PARTIE DE LA RÉGION DE GENÈVE COMPRISE ENTRE L'ARVE, LE RHÔNE ET LE MONT SALÈVE. [XVII^e siècle]

Dim. 0,355 × 0,29.

Éch. 1/80.000

Fleuve et rivières, relief, forêts, partie du chemin de Genève à Chambéry, nombreuses localités. Partie du pl. en Haute-Savoie. Plume.

Notice 5693

N/III/Léman/1 « CARTE DES ENVIRONS DE GENÈVE COMPRENANT LE TERRITOIRE DE CETTE RÉPUBLIQUE ET LES FRONTIÈRES DE FRANCE, DE SAVOYE ET DE SUISSE ENTRE LESQUELLES ELLE EST SITUÉE... ». H.M.C.D.G., 1776. Guill. de La Haye scrips.

Dim. 0,81 × 0,58.

Éch. 1/50.000

Grav. Relief, fleuve et rivière, lac, forêts, ville de Genève. Lég.

Notice 5694

N/III/Léman/3 « PLAN FIGURÉ D'UNE PARTIE DES LIMITES DE LA FRANCE DANS LE DÉPARTEMENT DU LÉMAN ». [Début du XIX^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0.40 × 0,325.

Limites en projet, villes de Genève et de Carouge, villages, fleuve, rivières, routes, relief.

Notice 5695

VILLE

N/III/Léman/4 PL. D'UNE PARTIE DE LA VILLE DE GENÈVE. 1803. Sign. de Barante, préfet du Léman.

Dim. 0,20 × 0,25.

Éch. 1/4.300

(Prov. F ¹³ 1616.)

Ville haute, fortifications, esplanade, hospice et collège. Lavis. Lég.

Notice 5696

PLAN ET DESSIN DE BÂTIMENT

Cant. Valais.

N/III/Simplon/1 PL. D'UNE ÉCOLE À SEMBRANCHER. [Début du XIX^e siècle]

2 p.

Notice 5697

N/III/Simplon/1/1 Pl. des caves et rez-de-ch.

N/III/Simplon/1/2 Étages supérieurs et élev.

Dim. 0,45 × 0,285.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

TCHÉCOSLOVAQUIE

PLAN D'ENSEMBLE

N/III/Autriche/5 « NOUVEAU PLAN DE LA VILLE DE PRAGUE ET DE SES ENVIRONS, CAPITAL DE BOHÊME, ASSIÉGÉE PAR LES AUTRICHIENS SOUS LES ORDRES DE M^r LE PRINCE CHARLES DE LORRAINE, DEFFENDÜE PAR L'ARMÉE DES FRANÇOIS COMMENDÉE PAR M^r LE MARÉCHAL DE BROGLIE LE 4 AOUST 1742, avec la liste des régiments françois et autrichiens, tans infanterie, dragons, hussard que cavalerie ». Dressé pour Madame de Richemond, 1742.

Dim. 0,22 × 0,34.

Ville et fortifications de Prague, forts de Kosteletz, Welwarn, Melnik, localités, cours de la Moldau, routes, relief, forêts, emplacement des troupes. Lavis. Lég.

Notice 5698

VILLES

N/III/Autriche/4 « PLAN DER PREUSISCHEN ATTAQUE AUF OLLMUZ [OLOMOUC] SO DEN 27^t MAY 758 MIT ERÖFFNUNG DER TRANCHEEN IHREN ANFANG GENOHMEN, UND SICH DEN 2^t JULY GEENDIGET HAT ». [1758]

Dim. 0,41 × 0,32.

Pl. du dispositif d'attaque prussien, tranchées, fortifications du sud de la ville, relief, cours d'eau, lieux dits. Lavis. Lég.

Notice 5699

N/III/Autriche/3 « PLAN DER KOENIGLICHEN STADT PRAG SAMT DENEN DURCH DIE FRANZOSEN A^{no} 1742 NEU-ANGELEGTE WERKERN ». [milieu du XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,78 × 0,67.

Éch. 1/10.000

Pl. masse de la ville, fortifications, ouvrages français et impériaux. Cours de la Moldau, campagne environnante.

Notice 5700

TOBAGO

N/III/Antilles/4

déficit.

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

N/III/Antilles/5/1-2 PL. DU FORT CASTRIES À TOBAGO. 1787 1789

2 p.

Notice 5701

- **N/III/Antilles/5/2** « Tabago 1787. Plan d'un fort projeté sur le morne Castries cy-devant Scarborough hill ». Plume.

Dim. 0,49 × 0,32.

- **N/III/Antilles/5/1** « Plan et profils du fort Castries projeté sur le morne de même nom cy-devant Scarborough hill... ». 1789

Coul. Lég. Dim. 0,585 × 0,463.

Éch. 1/300

Éch. 1/145

Fort, relief. Profils du fort :

En retombes : « Plan du fort Castries le prem^r novembre 1787 ». « Plan du fort Castries le prem^r avril 1789 ».

TURQUIE

VILLE

N/III/Turquie/1 « PLAN D'HÉRACLÉE DE THRACE [EREGLI]... ». 1730

Coul. Lég. Dim. 0,70 × 0,45.

Éch. 1/11.000

Esquisse inachevée; port, village, côte.

Notice 5702

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

CARTE

N/III/Russie/1 « CARTE DE LA NOUVELLE SERVIE, RÉDUITE ET RÉDIGÉE D'APRÈS L'ORIGINAL, LEVÉE PAR ORDRE DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE ET ASSUJETTIE AUX OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES ». [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,50 × 0,40.

Éch. 1/1.000.000

Cours du Dniepr, du Boug, du Dniestr et de leurs amuents; frontières entre la Russie et la Pologne, la Turquie, la Petite Tartarie. Limites des colonies des régiments de Croates, Pendoures et Cosaques Slobodiens. Forêts, nombreuses localités, forts.

Notice 5703

HYDROGRAPHIE

N/III/Russie/2 CARTES DES CÔTES DU LIMAN ET DES BOUCHES DU DNIEPR ET DU BOUG, DEPUIS OTCHAKOV JUSQU'À KHERSON, ET DE LA PRESQU'ÎLE DE KINBOURN. [Fin du XVIII^e siècle]

Dim. 1,12 × 0,52.

Éch. 1/80.000

Tracé des côtes, indications des fonds, villes et villages, routes, relief. Lavis. Lég.

Notice 5704

VILLE

N/II/Russie/1 PLAN DE LA FORTERESSE TURQUE D'OTCHAKOV. [Fin du XVIII^e siècle]

Coul. Dim. 1,13 × 0,95.

Éch. 1/385

Fortifications, batteries, tranchées. Partie du liman du Dniepr et de la Mer Noire. Coupes des fortifications.

Notice 5705

PLANS ET DESSINS DE BÂTIMENTS

N/III/Russie/3/1-2 « CATACOMBES DE KIEV. PLAN LEVÉ PAR ORDRE DE L'IMPÉRATRICE ÉLISABETH ». François Rastrelli, architecte de la cour impériale. **[Fin du XVIII^e siècle]**

Notice 5706

- **N/III/Russie/3/1**

Dim. 1 × 0,70.

Éch. 1/85

Pl. des catacombes près du fleuve. Couloirs, niches, chapelles funéraires, sarcophages.
Lavis. Lég.

- **N/III/Russie/3/2**

Dim. 1 × 0,70.

Éch. 1/85

Pl. des catacombes près de l'église de l'Exaltation de la Croix. Lavis. Lég.

VIET-NAM

CARTE

N/III/Indochine/1 « PLAN DE L'ISLE D'ORLÉANS OU DE POL CONDOR ». [Début du XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,513 × 0,378.

Éch. 1/50.000

Carte sommaire de l'île de Poulo Condor et des îles voisines; état des côtes, fonds, bancs de sable; agglomérations en vue perspective sommaire.

Notice 5707

WEST INDIAN FEDERATION

CARTE

N/III/Antilles/3 « LA DOMINIQUE PRISE PAR LES FRANÇAIS, LE 7 SEPTEMBRE 1778 ».
[XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 0,49 × 0,637.

Éch. 1/80.000

Grav. Relief, côte, rivières, villes et villages.

Notice 5708

YOUGOSLAVIE

CARTE

N/III/Autriche/1 « CARTE DES UNNAER DISTRICT ». Max Grimm, officier impérial et royal du Conseil secret, 1791.

Coul. Lég. Dim. 0,64 × 0,50.

Éch. 1/250.000

Carte extraite de la grande carte de Croatie du Conseil de la guerre. Cours de l'Unna, de la Coranna, de la Glina; frontières de la Croatie impériale et royale, de la Croatie turque, de la Vénétie. Routes, localités.

Notice 5709

VILLES

N/III/Turquie/2 « BELGRADE ». [Fin du XVIII^e siècle]

Coul. Dim. 0,26 x 0,21.

Éch. 1/8.000

Château, ville haute, fortifications, nouveaux ouvrages, ville basse; édifices civils et religieux; fort de Semlin, île d'Ostrova, routes, relief.

Notice 5710

N/III/Yougoslavie/1 « DUBITZA [DUBICA] ASSIÉGÉ PAR LES ALLEMANDS EN 178[8] DÉFENDU PAR LES BOSNIAQUES ». [Fin du XVIII^e siècle]

Dim. 0,41 × 0,31.

Éch. 1/700

Éch. 1/300

Esquisse au crayon. Fortifications de la ville située sur la rive droite du fleuve Unna. Coupe des fortifications :

Crayon. Lég.

Notice 5711

ADDENDUM

TOME II

EURE

N/II/Eure/9 « PLAN DE LA FOREST DE MONTFORT. [MONFORT-SUR-RISLE] ». **1753**

Coul. Dim. 1,34 × 1,07.

Éch. 1/7.800 Triages arpentés, routes, villages, fermes.

EURE-ET-LOIR

1

N/II/Eure-et-Loir/9 « PLAN DE LA GROSSE TOUR ET PALAIS ROYAL DE CHARTRES DANS TOUTES LES PARTIES DU REZ-DE-CHAUSSÉE... ». Copie de Legendre, géographe de l'Évêque de Chartres sur un original de Chambort, architecte du duc d'Orléans. **[XVIII^e siècle]**

Dim. 1,02 × 1,27.

Éch. 1/95

Pl. détaillé. Lavis. Lég.

TOME III

1

OISE

1

N/III/Oise/33 PL. DE THIVERNY. **[XVIII^e siècle]**

Coul. Dim. 1,83 × 1,70.

Éch. 1/900

Village et terroir, parcelles numérotées, lieux dits, chemins.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

1

N/II/Mont-Blanc/1 « DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC ». [Début du XIX^e siècle]

2 p.

N/II/Mont-Blanc/1/1-2

Coul. Dim. 1,65 × 1,25.

Éch. 1/100.000

Contours du département du Mont-Blanc et d'une partie de celui du Léman.

N/III/Mont-Blanc/1 CARTE DU DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC. 1799-1807

81 p.

N/III/Mont-Blanc/1/1-75

Coul. Lég. Dim. 0,98 × 0,72.

Éch. 1/20.000.

N/III/Mont-Blanc/1/76, 77 Tableaux d'assemblage.

Coul. Lég. Dim. 0,60 × 0,51.

Éch. 1/320.000.

N/III/Mont-Blanc/1/78-81 État des feuilles 1 à 75, légende explicative.

N/III/Mont-Blanc/2 CARTE DU DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC. [Début du XIX^e siècle]

57 p.

N/III/Mont-Blanc/2/1-9, 32, 33, 39-77

Coul. Lég. Dim. max. 0,90 × 0,66.

Éch. 1/20.000.

N/III/Mont-Blanc/2/10 Tableau d'assemblage.

Coul. Lég. Dim. 0,53 × 0,43.

Éch. 1/320.000.

N/III/Mont-Blanc/2/78 Tableau d'assemblage de la carte trigonométrique. Éch

Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,35.

Éch. 1/500000

N/III/Mont-Blanc/2/79 Autre tableau d'assemblage.

Coul. Lég. Dim. 0,37 × 0,31.

Éch. 1/500.000.

N/III/Mont-Blanc/2/80-83 Filles de la carte 79.

Dim. max. 0,95 × 0,66.

Éch. 1/20.000

Lég.

N/III/Mont-Blanc/3 « CARTE PHISIQUE DES DÉPARTEMENTS DU MONT-BLANC ET DU LÉMAN ». [Début du XIX^e siècle]

Dim. 0,68 × 0,87.

Éch. 1/200.000

Relief, lieux dits, routes. Lég.

N/III/Fier/1 « CARTE DU DÉPARTEMENT DU FIER FORMÉ DE DEUX ARRONDISSEMENTS DE L'ANCIEN DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC ET D'UNE PARTIE DE CELUI DU LÉMAN ». Polonceau, ingénieur en chef au corps royal des Ponts et Chaussées, 1814.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,40 × 0,49.

[Éch. 1/200.000.]

Détermination de la frontière avec la Savoie, limites administratives, villes, villages, routes, cours d'eau.

SAVOIE

1

N/II/Mont-Blanc/2 « PLAN DE LA VILLE D'AIX-LES-BAINS... ». Trivelli, architecte, 1811.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 1,51 × 1,56.

Éch. 1/220

Établissement thermal, propriétaires de maisons, château et parc, rues.

N/III/Mont-Blanc/4 « PLAN DE L'ÉTABLISSEMENT DES EAUX THERMALES D'[AIX-LES-BAINS] AVEC LE PROJET D'AGRANDISSEMENT ET D'ISOLEMENT D'ICELUI... ». 5 p. Trivelli et Gisors, 1812, 1813.

N/III/Mont-Blanc/4/1-5

Dim. max. 1,13 × 0,61.

Éch. 1/130

Pl., coupes et élév. Lavis. Lég.

N/III/Mont-Blanc/5 PL. D'UNE MAISON DE RÉUNION-CONSTRUIRE-AIX-LES-BAINS ». 3 p. Trivelli, architecte, 1811.

N/III/Mont-Blanc/5/1-3

Dim. max. 0,38 × 0,50.

Éch. 1/130

Pl., coupes et élév. Lavis. Lég.

N/III/Mont-Blanc/6 PL. D'AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON SITUÉE PRÈS D'AIX-LES-BAINS EN HÔPITAL MILITAIRE. 3 p. Trivelli, architecte, 1811-1812.

N/III/Mont-Blanc/6/1-3

Coul. Lég. Dim. max. 0,66 × 0,45.

Éch. 1/200

Pl., coupes et élév.

N/III/Mont-Blanc/7 PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN PAVILLON DES PRINCES DANS LES JARDINS DU CHÂTEAU D'AIX-LES-BAINS. 3 p. Trivelli, architecte, 1811-1812.

N/III/Mont-Blanc/7/1-3

Dim. max. 0,98 × 0,64.

Éch. 1/415 et 1/265

Pl., coupe et élév. Lavis.

N/III/Mont-Blanc/8 PROJET DE CONSTRUCTION DES PRISONS CIVILES ET MILITAIRES DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE. 5 p. Roche, architecte, Gisors, 1812, 1813.

N/III/Mont-Blanc/8/1-5

Dim. max. 0,59 × 0,43.

Éch. diverses.

Pl., coupes et élév. Lavis. Lég.

N/III/Mont-Blanc/9 PL. DES PRISONS DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE. 7 p. Roche, architecte, Gisors, 1813.

N/III/Mont-Blanc/9/1-7

Dim. max. 0,48 × 0,34.

Éch. diverses.

Pl., coupes, élév. Lavis. Lég.

N/III/Mont-Blanc/10 PL. DU CHÂTEAU DE CHAMBÉRY ET PROJET DE TRANSFORMATION EN PRÉFECTURE. **[Début du XIX^e siècle]**

14 p.

N/III/Mont-Blanc/10/1-14

Coul. Lég. Dim. max. 0,97 × 0,64.

Éch. div.

Pl. divers, coupes, élév.

N/III/Mont-Blanc/11 « PLAN DU CHÂTEAU DE CHAMBÉRY ». 2 p. Mongenet, ingénieur en chef. **[Début du XIX^e siècle]**

N/III/Mont-Blanc/11/1

Dim. 0,395 × 0,270.

Éch. 1/900

Pl. masse du château et des jardins. Lavis.

N/III/Mont-Blanc/11/2 Lég. du pl. 1.

N/III/Mont-Blanc/12 PL. D'AMÉNAGEMENT DE LA PRÉFECTURE DE CHAMBÉRY. 2 p. Mongenet, ingénieur en chef, 1809, 1811.

N/III/Mont-Blanc/12/1 « Projet d'exhaussement de la porte d'entrée de l'hôtel de la Préfecture sur la place d'armes de Chambéry ».

Dim. 0,38 × 0,53.

Éch. 1/50

Pl. et élév. Retombe. Lavis.

N/III/Mont-Blanc/12/2 « Projet du prolongement à l'ouest du corps du bâtiment méridional... ».

Dim. 0,29 × 0,42.

Éch. 1/80

Lavis.

N/III/Mont-Blanc/13 « PLAN TOPOGRAPHIQUE DU CHAMP DE MARS DU PROMENOIR DU VERNEY (C/ne Chambéry) ET ABORDS avec le projet d'isoler ledit promenoir afin de pratiquer une place ou marché côté sud dudit promenoir ». Trivelli, architecte, 1813.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,83 × 0,52.

Éch. 1/740

Pl. de masse du champ de Mars et de ses alentours. Maisons et terrains avec noms des propriétaires.

N/III/Mont-Blanc/14 « PLAN, COUPE ET ÉLÉVATION DES RÉPARATIONS-EXÉCUTER-LA TOUR DU CLOCHER DE LA COMMUNE DE MACOT ». Gougier, géomètre, 1808.

Lavis et Coul. Lég. Dim. 0,375 × 0,610.

Éch. 1/50.

N/III/Mont-Blanc/15 « PLAN DES PRISONS DE LA VILLE DE MOUTIERS ». 6 p. Bolliet, architecte, 1813.

Dim. max. 0,52 × 0,37.

Éch. 1/100

Lavis. Lég.

N/III/Mont-Blanc/16 « PLAN D'ASSEMBLAGE DES DIFFÉRENTES COMMUNES DES DÉPARTEMENTS DU PÔ ET DU MONTBLANC QUI DOIVENT CONCOURRIR...-FORMER LE TERRITOIRE DE LA NOUVELLE COMMUNE DU MONTCENIS... ». J.-B. Jappey, ingénieur vérificateur du cadastre du Pô. **[1809]**

Coul. Lég. Dim. 0,83 × 0,55

Territoire de la nouvelle commune du Montcenis, selon un projet non adopté.

N/III/Mont-Blanc/17 « PLAN DES COLS DES PETIT ET GRAND MONT-CENIS ET D'UNE PARTIE DES VALLÉES DE LA CÉNISE ET DE L'ARC, pour servir-déterminer les nouvelles limites entre le département du Pô et celui du Mont-Blanc ... ». R. Derrieu, ingénieur, 1809.

Coul. Lég. Dim. 0,41 × 0,30.
Éch. 1/100.000

Limites projetées de la commune du Montcenis. Relief, cours d'eau, localités, lieux dits.

HAUTE-SAVOIE

1

N/III/Léman/2 « PLAN DES COMMUNES DE SAINT-JULIEN ET FAIGERES [FEIGERES] ». Boimond, géomètre, 1812.

Coul. Lég. Dim. 0,95 × 0,395.
Éch. 1/10.000

Villages et hameaux, limites des communes, ruisseau, routes. Petite partie du pl. en Suisse.

SEINE-ET-MARNE

1

N/II/Seine-et-Marne/5 PL. DE LA FERME DE MONTS ET DE SON DOMAINE, APPARTENANT AUX CHARTREUX DE PARIS. [XVIII^e siècle]

Coul. Lég. Dim. 2,32 × 1,25.
Éch. 1/1.700

Bâtiments de la ferme, parcelles numérotées, noms des propriétaires, bornes, bois, prés, terres, seigneuries voisines.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

1

N/III/Canada/11 « CARTE DE L'ISLE SAINT-PIERRE... ». S. Bellin, ingénieur de la marine, 1763.

Dim. 0,917 × 0,613.

Éch. 1/15.000

Éch. 1/160.000

Grav. Côtes, profondeur des fonds, îles voisines, relief. En cartouche : « Carte d'une partie de l'isle de Terre-Neuve et les îles de Saint-Pierre et Miqueion ».

Lég.

INDEX « Nom géographique »

A

- Aach : mairie de — [51](#)
- Aach : terroir contesté entre Besselich et — [43](#)
- Aalter, limites entre — et Ruiselede [190](#)
- Aarschot, caserne de gendarmerie à la résidence d'— [137](#)
- Aartswoud, port d'— [442](#)
- Abgunst, mine de — [33](#)
- Aboukir, fort d'— [292](#)
- Acosse, territoire contesté entre Meeffe et — [240](#)
- Acquapendente, maison d'arrêt à — [332](#)
- Acquasparta, commune d'— [395](#)
- Acqui, prisons d'— [378](#)
- Adda, vallée de l'— [361](#)
- Adige, cours de l'— [397](#)
- Affligem, bois de l'abbaye d'— [104](#)
- Agimont, terre impériale d'— [272](#)
- Ahrweiler, canton d'— [38](#)
- Aix-la-Chapelle : archives à — [28](#)
- Aix-la-Chapelle : bois d'— [23](#)
- Aix-la-Chapelle : fossés d'— [29](#)
- Aix-la-Chapelle : limites entre les duchés de Juliers et de Limbourg et - [22](#)
- Aix-la-Chapelle : maison thermale à — [29](#)
- Aix-la-Chapelle : mines de l'arrondissement d'— [33](#)
- Aix-la-Chapelle : préfecture d'— [27](#)
- Aix-la-Chapelle : quai des Templiers à — [30](#)
- Aix-la-Chapelle : ville d'— [26](#)
- Alassio, territoire d'— [341](#)
- Alexandrie : caserne de conscrits, maison de police, marché aux herbes et aux poissons à — [379](#)
- Alexandrie : citadelle d'— [373](#)
- Alexandrie : préfecture d'— [380](#)
- Alexandrie : tribunal d'— [380](#)
- Alger, ville d'— [15](#)
- Algérie, côte d'— [15](#)
- Algésiras, ville d'— [302](#)

Alkmaar, canal d'- à Egmond-op-den-Hoef [443](#)
Alost, projet de prison à — [201](#)
Alsdorf, limites entre Eisenach, Edingen et — [45](#)
Alseberg, chaussée de Septfontaines à — [103](#)
Aluta, rivière — [465](#)
Amonines, limites entre Grandménil et — [265](#)
Amsterdam : église des Mennonites à — [446](#)
Amsterdam : quartier Saint-Charles à — [446](#)
Amsterdam : ville d'— [445](#)
Ancône, port et ville d'— [363](#)
Anderlecht, limites d'- et de Molenbeek [106](#)
Anlier, forêt d'— [261](#) à [262](#)
Anticosti, île d'— [287](#)
Anvers : aqueduc à — [88](#)
Anvers : bureau des droits d'— [94](#)
Anvers : couvent des Carmes d'— [99](#)
Anvers : église des Récolets [97](#)
Anvers : gendarmerie à — [95](#), [99](#) à [100](#)
Anvers : hôtel de Roose à — [95](#)
Anvers : hôtel de ville d'— [95](#)
Anvers : imprimerie sur toile à — [96](#)
Anvers : maison de M. Fréau à — [96](#)
Anvers : monnaie de l'Impératrice à — [97](#)
Anvers : nef des tapissiers à — [95](#), [98](#)
Anvers : place du Bierhooft à — [93](#)
Anvers : préfecture d'— [98](#)
Anvers : projet de musée à — [97](#)
Anvers : projet de pompe à — [88](#)
Anvers : projet de port marchand à — [93](#)
Anvers : projet de salle de spectacle à — [98](#)
Anvers : projet de tribunaux à — [95](#) à [96](#), [99](#) à [100](#)
Anvers : ville d'— [93](#)
Apennins, département des — [316](#), [339](#) à [340](#), [387](#)
Archennes, commune d'— [107](#)
Arches, bois des — [281](#)
Arezzo : couvent de la Trinité à — [391](#)
Arezzo : ville d'— [388](#)
Arkansas, rivière de l'— [299](#)
Arlon, bois de la ville d'— [263](#)
Arnhem, préfecture d'— [418](#)

Artibonite, rivière de l'— [313](#)
Arve, rivière d'— [469](#)
Aspelare, plan d'— [190](#)
Assen, prison d'— [416](#)
Assouan, ville ancienne et moderne d'— [292](#)
Ath : chaussée entre — et Halle [213](#)
Ath : chaussée entre — et Tournai [212](#)
Athis, commune d'— [215](#)
Audemez, commune d'— [228](#)
Audenarde : écluses à — [186](#)
Audenarde : fossé d'— [185](#)
Audenarde : halle aux toiles d'— [202](#)
Audenarde : limites d'- avec Bevere [190](#)
Audenarde : plans d'— [200](#)
Audenarde : retenue à — [186](#)
Aurigny, île d'— [302](#)
Avelsbach, rivière — [49](#)
Axel : polder aux environs d'— [450](#)
Axel : terres des chevaliers de Malte au terroir d'— [453](#)
Axel : ville d'— [451](#)
Azeglio, commune d'— [368](#), [372](#)

B

Baarle, partie de la commune de — [191](#)
Bagnone, canton de — [388](#)
Bahamas, canal des — [299](#)
Baisy-Thy, commune de — [108](#)
Balise, île de la — [299](#)
Bambouk, pays de — [466](#)
Banck, village de — [33](#)
Banquibazar, magasin de la Compagnie impériale à — [315](#)
Barassi, paroisse de — [340](#)
Barberino di Val d'Elsa, terroir de — [389](#)
Bardenberg, mines et village de — [33](#)
Bardi, circonscription de — [318](#)
Barvaux, limite demandée par la commune de — [265](#)
Barvaux-Condroz, commune de — [273](#)
Bassenge, commune de — [258](#)
Batiscan, rivière — [287](#)
Baumholder, limites entre les communes de Dennweiler et de — [43](#)

Beauvechain, limites de — avec Opvelp **108**

Bedmar, fort de — **451**

Bedonia, commune de — **319**

Beek, ban de — **427**

Beersel, limites de — et de Drogenbos **108**

Beijerland, île de — **460 à 461**

Beinette, commune de — **368**

Belbeys, village de — **292**

Belgrade, ville de — **478**

Bellem, pièces de terre à — **191**

Berchem-Sainte-Agathe : de — et de Jette **109**

Berchem-Sainte-Agathe : de — et de Molenbeek **108**

Berchem-Sainte-Agathe : limites de — et de Ganshoren **109**

Bergen, lac de — **442**

Berg-op-Zoom, marquisat de — **434 à 435**

Bergues, limites entre les châtellenies de Furnes et de — **159**

Berlahaye, bois de — **263**

Berlin, forteresse de Spandau à — **19**

Bernkastel, ville et environs de — **59**

Besselich, terroir contesté entre Aach et — **43**

Beuren : seigneurie de — **39**

Beuren : terroir de - **48 à 49**

Beurig, village de — **42**

Bevel, limites de — avec Itegem et Heist-op-den-Berg **90**

Bever, commune de — **133**

Bevere, limites entre Audenarde et — **190**

Beyne-Heusay, limites entre Fléron et — **241**

Beynert, bois de — **263**

Bickenbach, limites de la commune de — **46**

Bierbeek : de — et de Korbeek-Lo **109**

Bierbeek : limites de — et d'Heverlee **109**

Biesboch, terroir de — (cne Werkendam) **434**

Biez, limites de — et de Grez-Doiceau **110**

Bikschote, propriétés de l'ordre de Malte à — **169**

Bilzen, limites entre Hoeselt et — **257**

Bingen, place forte de — **59**

Biron, plan de — **265**

Bisagno, faubourg de — (cne Gênes) **347**

Blankenberge, écluses entre — et Sluis **159**

Boccolo, commune de — **319**

Bodegnée, canton de — [238](#)

Bois-Isaac, commune de — [129](#)

Bois-le-Duc : dépôt de mendicité à — [436](#)

Bois-le-Duc : hôtel de ville de — [437](#)

Bois-le-Duc : lycée à — [438](#)

Bois-le-Duc : maison des États à — [438](#) à [439](#)

Bois-le-Duc : palais de Justice à — [439](#)

Bois-le-Duc : prison à — [439](#)

Bois-le-Duc : tribunaux à — [439](#) à [440](#)

Boitsfort : commune de — [134](#)

Boitsfort : limites de — et de Watermael [122](#)

Bolinne, commune de — [273](#)

Bollebeek, commune de — [127](#)

Bologne, bois de — [261](#), [263](#)

Bomal, limites entre Barvaux et — [265](#)

Bonassola, village de — [346](#)

Boninne, commune de — [278](#)

Bonlez, limites de — et de Grez-Doiceau [107](#)

Bonsin, commune de — [274](#)

Borculo, château de — [419](#)

Borg, limites entre Oberlauken et — [75](#)

Borgoforte, environs de — [359](#)

Borgo San Donnino : couvent des Bénédictines de — (cne Fidenza) [321](#)

Borgo San Donnino : ville de - [318](#) à [319](#)

Borgo Val di Taro : arrondissement de — [316](#), [339](#)

Borgo Val di Taro : circonscription de — [318](#)

Borgt, commune de — [118](#)

Borlon : limites entre Bonsin et — [274](#)

Borlon : limites entre Ocquier et — [245](#)

Bormida, commune de — [343](#)

Bormida, rivière de — [365](#)

Bormio, région de — [361](#)

Borsbeke, limites entre —, Burst, Hillegem, Oombergen [191](#)

Borscheid, bois de — [23](#)

Borzoli, territoire de — (cne Gênes) [342](#)

Bossut-Gottechain, limites entre Bossut et Gottechain [111](#)

Bost, commune de — [121](#)

Bouchaille, commune de — [275](#)

Bouches-de-l'Escaut, département des — [449](#)

Bouches-de-la-Meuse, limites du département des — [434](#)

Bouches-du-Rhin, limites du département des — [434](#)

Boug : bouches du — [474](#)

Boug : cours du — [474](#)

Bouillon, division du territoire du duché de — [259](#)

Boussu, canal entre — et Tournai [209](#)

Bozzolo, frontières des états du prince de — [359](#)

Brahmapoutre, source du — [290](#)

Braña, montagne de — [342](#)

Bréda, ville de — [435](#)

Briffœil, commune de — [228](#)

Britten, château de — [461](#)

Brodenbach, commune de — [39](#)

Brouwershaven, canton de — [449](#)

Brückerhof, ferme de — (cne Ermsdorf) [402](#)

Bruges : canal de — entre Nieuport et Nieuwendam [163](#)

Bruges : collège présumé des Jésuites à — [176](#)

Bruges : maison de justice et d'arrêt à — [177](#)

Bruges : projet de chaussée de — à Courtrai [168](#)

Brunssum : terroir de — [431](#)

Brunssum : village de — [426](#)

Brussegem : de — avec Oppem et Ossel [112](#)

Brussegem : limites de — avec Merchtem [112](#)

Bruxelles : couvent de la Visitation à — [140](#)

Bruxelles : couvent des Carmes déchaussés à- [145](#)

Bruxelles : couvent des Chartreux à — [145](#)

Bruxelles : couvent des Jésuites à — [140](#)

Bruxelles : église des Jésuites à — [139](#)

Bruxelles : enceinte de — [136](#)

Bruxelles : hôtel d'Herzelles à — [145](#)

Bruxelles : manège à — [149](#)

Bruxelles : manège du duc Charles de Lorraine à — [149](#)

Bruxelles : paroisses de — [136](#)

Bruxelles : parties de parc de — [149](#) à [150](#)

Bruxelles : porte d'Anderlecht à — [150](#)

Bruxelles : projet d'hôpital à — [148](#)

Bruxelles : projet de porte à — [150](#)

Bruxelles : projet pour la place royale à — [150](#)

Bruxelles : projet pour le conseil de gouvernement des Pays-Bas à — [147](#)

Bruxelles : projets d'académie à — [137](#), [139](#) à [140](#)

Bruxelles : projets de collège à — [140](#)

Bruxelles : projets de maison de force à — [148](#)
Bruxelles : projets pour la chambre des comptes de — [141](#), [143](#)
Bruxelles : projets pour la cour féodale à — [141](#), [143](#)
Bruxelles : projets pour le conseil des finances à — [141](#), [143](#)
Bruxelles : projets pour le conseil privé à — [141](#), [143](#)
Bruxelles : terrain de l'hôpital militaire à — [147](#)
Bruxelles : tribunal d'appel de - [151](#)
Bruxelles : ville de — vers l'an [136](#)
Büdllich, commune de — [44](#)
Buizingen, commune de — [113](#)
Bunde, commune de — [428](#)
Burgen, commune de — [39](#)
Burst, limites entre — et Borsbeke, Hillegem, Oombergen [191](#)
Buscob, seigneurie de — [85](#)

C

Cabella, commune de — [368](#)
Caële, parties du cours de la — [182](#) à [183](#)
Caire : route du — à El Arich et du — à Suez [292](#)
Calice, commune de — [343](#)
Calizzano, canton de — [340](#)
Calmisberg, mine de zinc de — [38](#)
Cambron-Casteau, commune de — [216](#)
Cambron-Mairie, suppression de — [216](#)
Cambron-Saint-Vincent, commune de — [216](#)
Camogli, commune de — [347](#)
Camugnano, commune de — [389](#)
Canaro, prise d'eau au terroir de — [397](#)
Candiolo, cimetière de — [380](#)
Cantalice, terroir de — [326](#) à [327](#)
Cap Blanc, côte du — [466](#)
Cap Breton, île de — [288](#)
Capelle-Saint-Ulric, limites de — et de Grand-Bigard [113](#)
Cap-François, ville du — [312](#)
Cardiff, port de — [303](#)
Carignano, colline de — [341](#)
Carnières, commune de — [216](#) à [217](#)
Carouge, ville de — [469](#)
Carpi, ville de — [321](#)
Casale Monferrato, ville de — [373](#) à [374](#)

Casal Grasso, commune de — [372](#)

Caspienne, mer — [290](#)

Castellino, commune de — [369](#)

Castelnuovo Scrivia, port près de — [366](#)

Castiglione dei Pepoli, commune de — [389](#)

Castries, fort — [472](#)

Castro dei Volsci, terroir de — [328](#)

Cayes : quartier des — [314](#)

Cayes : ville des — [312](#)

Ceccano, terroir de — [328](#)

Cens, plan de — [266](#)

Cerebusch, bois de — [264](#)

Ceva, arrondissement de — [364](#)

Chactas, pays des — [299](#)

Champion, commune de — [274](#)

Champlain, rivière — [287](#)

Champlon, commune de — [266](#)

Chanly, limites entre Halma et — [266](#)

Chapelle-à-Oie, commune de — [221](#)

Chapelle-à-Wattines, commune de — [221](#)

Chapelle-lez-Herlaimont, commune de — [217](#)

Chapelle-Saint-Laurent, commune de la — [113](#)

Chardeneux, hameau de — (cne Bonsin) [274](#)

Charleroi : canton de — [206](#) à [207](#)

Charleroi : district de -. [206](#)

Charleroi : environs de — [206](#)

Charleroi : limites entre — et Dampremy [217](#)

Charleroi : plan de — [229](#)

Charleroi : tribunal de — [230](#)

Chastre-Villeroux, commune de — [114](#)

Château-Regnault (France), principauté de - [280](#)

Châtelet, limites entre Pont-de-Loup et — [226](#)

Chaud fontaine, limites entre Vaux-sous-Chèvremont et — [246](#)

Chaussée-Notre-Dame, commune de — [218](#)

Chensi, province du — [290](#)

Chiavari, palais de justice à — [349](#) à [350](#)

Chicachas, pays des — [299](#)

Chimay, chaussée entre — et Mons [214](#)

Chiusa, ville de — [397](#)

Chiusanico, commune de — [344](#)

Ciglié, commune de — [369](#)
Cirié, justice de paix de — [369](#)
Cittaduale, environs de — [327](#)
Civitavecchia : embarcadère et hôpital des forçats à — [332](#)
Civitavecchia : ville de — [328](#)
Clermont, territoire contesté entre Saint-Séverin et — [246](#)
Clos du Vale, île de — [302](#)
Coblence : fortifications de — [60](#)
Coblence : gendarmerie à — [63](#)
Coblence : préfecture de — [62](#)
Codevilla, canton de — [360](#)
Coduro, terroir de — (cne Fidenza) [319](#)
Cognelée, commune de — [274](#)
Colijnsplaat, canton de — [449](#)
Cologne : collège des Jésuites à — [32](#)
Cologne : manutention de — [31](#)
Comigliano, territoire de — (cne Gênes) [342](#)
Commino, île de — [410](#)
Compiano: canton de — [317](#)
Compiano : circonscription de — [318](#)
Coranata, hameau de — [342](#)
Coranna, cours de la — [478](#)
Corée, royaume de — [291](#)
Corniglio : commune de — [319](#)
Corniglio : juridiction de — [317](#)
Cortemaggiore : couvent de Notre-Dame de la Conception de — [322](#)
Cortemaggiore : couvents des Mineurs Observants de — [321](#)
Courtrai : hôtel de ville de — [173](#)
Courtrai : plan de — [172](#)
Court-Saint-Étienne, limites de — et de Mont-Saint-Guibert [114](#)
Crabbendam, hameau de — (cne Warmenhuizen) [443](#)
Crémone : province de — [360](#)
Crémone : ville de — [362](#)
Croatie, frontière de la — impériale et turque [478](#)
Crostollo : département du — [319](#)
Crostollo : rivière du — [318](#)
Cuba, île de — [299](#)
Cuesmes, chemin entre — et Jemappes [213](#)
Cuneo, palais de Justice à — [381](#)
Cuorgne, pont à — [366](#)

D

Dalhem, commune de — [241](#)

Damm, ville de — [463](#)

Dampremy, limites entre Charleroi et — [217](#)

Danube : canal projeté entre le Rhin et le — [19](#)

Danube : cours du — [465](#)

Demer, lit de la rivière de — [254](#)

Dender, partie du cours de la — [183](#), [207](#) à [208](#)

Denderhoutem, limites entre — et Iddergem [192](#)

Dennweiler, limites entre les communes de Baumholder et de — [43](#)

Destelbergen, limites entre —, Heusden et Laarne [192](#)

Detzem, commune de — [44](#)

Deux-Montagnes, lac des — [286](#)

Deux-Nèthes : département des — [87](#), [434](#)

Deux-Nèthes : frontière avec le royaume de Hollande [87](#)

Deux-Ponts : orangerie ducale de — [71](#)

Deux-Ponts : projet d'hospice dans l'orangerie de — [71](#)

Dhuy, commune de — [275](#)

Diepenbeek, limites entre Genk et — [256](#)

Diest : abattoir de — [152](#)

Diest : écurie de la gendarmerie de — [152](#)

Diets-Heur, limites entre Wihogne et — [247](#)

Dilbeek, limites de — et de Molenbeek [114](#)

Dion-le-Mont, commune de — [115](#)

Dion-le-Val, commune de — [115](#)

Djidjelli, ville de — [15](#) à [16](#)

Dniepr : cours du — [474](#)

Dniepr : liman et bouches du — [474](#)

Dniestr, cours du — [474](#)

Dominique, île de la — [477](#)

Dottignies, domaine de la commanderie de Haut-Avesnes à — [226](#)

Drogenbos, limites de — avec Beersel [108](#)

Dubica, ville de — [478](#)

Düdelange, ban de — [402](#)

Dudeldorf, limites entre Spangdahlem et — [55](#)

Dundee, port de — [303](#)

Durbuy, commune de — [267](#)

Düsseldorf, limites entre les communes de Spangdahlem et de — [51](#)

Dyle, département de la — [95](#)

E

Echt : commune d'— [428](#)
Echt : limites entre Waldfeucht et — [25](#)
Echternach, abbaye d'— [404](#)
Edelare, limites entre Audenarde et — [190](#)
Edingen, limites entre Alsdorf, Eisenach et - [45](#)
Eelde, limites de la commune de — [423](#)
Egelscheid, limites entre Habscheid et — [46](#)
Egmond-op-den-Hoef : canal d'Alkmaar à — [443](#)
Egmond-op-den-Hoef : village d'— [443](#)
Egmont : ferme d'— [443](#)
Egmont : pêcheries d'— [444](#)
Egmont : seigneurie d'— [442](#) à [443](#)
Ehlenz : entre la commune d'Oberweiler et celle d'— [53](#)
Ehlenz : limites entre la commune de Heilenbach et celle d'— [46](#)
Eigenbilzen : limites entre Gellik et — [255](#)
Eigenbilzen : limites entre Zutendaal et — [256](#)
Eilendorf, mines à — [33](#)
Eindhout, limites entre Eindhoutam et — [90](#)
Eindhoven, église catholique, maison d'arrêt et tribunal à — [440](#)
Eischen, hameau d'- (cne Hobscheid) [401](#)
Eisden, commune d'— [255](#)
Eisenach, limites entre Alsdorf, Edingen, et — [45](#)
Eisingen, commune d'— [113](#)
Eksaarde, limites d'- et de Lokeren [195](#) à [196](#)
El Arich, route du Caire à — [292](#)
El Kantara, village d'— [292](#)
Elster, nouveau cours de l'— [79](#)
Elverdinge, propriétés de l'ordre de Malte à — [169](#)
Emden, prison d'— [21](#)
Emmerich, ville et prévôté d'— [22](#)
Eneille, commune d'— [282](#)
Entracque, commune d'— [370](#)
Enza, rivière de l'— [319](#)
Erkamerlingschap, terroir de — (cne Herwen-en-Aardt) [418](#)
Ermsdorf, village d'— [402](#)
Erneuville, commune d'— [266](#)
Erondegem, limites entre Erpe, Ottergem - [193](#)
Erpe, limites entre Erondegem, Ottergem et — [193](#)

Erpeldange, pont d'— [400](#)
Ertbuur : limites entre — et Laarne [192](#)
Ertbuur : plan d' — [193](#)
Escaut : cours de l'—, à Audenarde [184](#)
Escaut : cours de l'— à Gand [184](#)
Escaut : cours de l'— à Tournai [205](#)
Escaut : cours de l'— d'Anvers à l'embouchure [451](#)
Escaut : département de l'— [182](#)
Escaut : écluses sur le Haut — [188](#)
Escaut : embouchure de l'— [449](#)
Eschweiler, houillère d'— [33](#)
Espierre, domaine de la commanderie de Haut-Avesnes à — [226](#)
Essene, commune d'— [112](#)
Estaimbourg, domaine de la commanderie de Haut-Avesnes à — [226](#)
Esterre, rivière d'— [310](#), [313](#)
Everbeek, limites entre Ghoy et — [219](#)
Ezemaal, commune d'— [116](#)

F

Faff, rivière de — [303](#)
Failon, hameau de — (cne Barvaux-Condroz) [273](#)
Falkenberg, ville de — [463](#)
Falmagne, ban de — [272](#)
Falmignoul : ban de — [272](#)
Falmignoul : village de — [276](#)
Falmouth, port de — [303](#) à [304](#)
Fanzel, commune de — [270](#)
Farfaro, rivière de — [326](#)
Faule, commune de — [372](#)
Fauquemont, pays de — [426](#)
Fayt-le-Franc, limites entre Athis, Onnezies, Montignies-sur-Roc, et — [215](#)
Fayt-lez-Manage, commune — [219](#)
Feglino, territoire de — (cne Gênes) [342](#)
Ferdinanduspolder, polder de — [451](#)
Fernan Nuñez : hospice de — [297](#)
Fernan Nuñez : orphelinat de — [297](#)
Fernan Nuñez : palais de — [294](#), [296](#)
Fernan Nuñez : terroir de — [294](#)
Fernan Nuñez : ville de — [294](#) à [295](#)
Fidenza, commune de — [319](#)

Fiesso Umbertino : commune de — [398](#)

Fiesso Umbertino : prise d'eau au terroir de — [397](#) à [398](#)

Finale Ligure, terroir de — [342](#)

Fisenne, commune de — [271](#)

Flandre, frontières de — [449](#)

Flawinne, commune de — [276](#)

Fléron : limites entre Retinne et — [242](#)

Fléron : territoire contesté entre Beyne et — [241](#)

Flessingue : canton de — [449](#)

Flessingue : pont à - [452](#)

Flessingue : prison à — [454](#)

Flix sur l'Èbre, ville de — [295](#)

Floreffe, bois de — [278](#)

Florence : église San Lorenzo à — [392](#) à [393](#)

Florence : fontaines à — [392](#)

Florence : locaux des Archives dans la galerie des Offices à — [392](#)

Florence : projet d'abattoir dans le couvent de Santa Verdiana à — [391](#)

Floride, péninsule de — [299](#)

Folkendange, village de — [402](#)

Fontaine-l'Évêque, limites entre Leernes et — [219](#)

Forest, commune de — [116](#)

Forêts, département des — [39](#), [400](#)

Forrières, terrain contesté entre Masbourg et — [269](#)

Forst, bois de — [264](#)

Fort-Dauphin, baie de — [310](#)

Fossano, commune de — [370](#)

France, île de — [411](#)

Francfort, environs de — [20](#)

Franc Waret, commune de — [276](#)

Frandeux, hameau de — (cne Mont-Gauthier) [279](#)

Frasnes-lez-Buissenal, limites entre Moustier et — [220](#)

Frassinelle Polesine, prise d'eau au terroir de — [397](#)

Frederikholm, île de — [415](#)

Freyr, hameau de — (cne Waulsort) [280](#)

Friedberg, environs de — [20](#)

Froid-Chapelle, commune de — [220](#)

Furnes : limites entre la France et la châtellenie de — [160](#)

Furnes : limites entre les châtellenies de Bergues et de — [159](#)

Furnes : projet de chaussées dans la châtellenie de — [168](#)

Furschentusch, bois de — [264](#)

G

- Gaenssrof, village de — [39](#)
- Gambie, côte de — [466](#)
- Gand : aqueducs à — [186](#)
- Gand : caserne de gendarmerie à — [202](#)
- Gand : écluses à — [186](#), [188](#)
- Gand : enceinte de — [201](#)
- Gand : hôpital militaire de — [203](#)
- Gand : plan de — [201](#)
- Gand : ponts à — [186](#), [189](#)
- Gand : projet de maison de correction à - [203](#)
- Gand : projet pour la maison de force à — [204](#)
- Gand : projet pour la recette de l'octroi à — [205](#)
- Gand : région entre — et Gravelines [181](#)
- Gange, source du — [290](#)
- Ganshoren : avec Laeken [113](#)
- Ganshoren : avec Molenbeek et Jette [113](#)
- Ganshoren : limites de — avec Jette et Berchem-Sainte-Agathe [109](#)
- Garbagna, commune de — [370](#)
- Garde, lac de — [360](#)
- Gastel, limites de la commune de — [434](#)
- Gédinne, seigneurie de — [279](#)
- Geilenkirchen, bruyères de — [24](#)
- Gellik : limites entre Eigenbilzen et — [255](#)
- Gellik : limites entre Zutendaal et — [256](#)
- Gemersheim, place forte de — [59](#)
- Gênes : aqueduc de — [341](#)
- Gênes : collège de Soldatini à — [352](#)
- Gênes : couvent des Esercizi à — [352](#)
- Gênes : couvent Saint-Dominique à - [354](#)
- Gênes : couvent Saint-Philippe à — [351](#)
- Gênes : département de — [339](#)
- Gênes : église Saint-Ambroise à — [352](#)
- Gênes : États de — [346](#)
- Gênes : lycée de — [353](#)
- Gênes : maison des Jésuites à — [352](#)
- Gênes : palais public de — [353](#)
- Gênes : République de — [343](#)
- Gênes : théâtre de — [354](#)

Gênes : ville et port de — [346 à 347](#)

Genève : chemin de — à Chambéry [469](#)

Genève : environs de — [469](#)

Genève : ville de — [469](#)

Genk, limites entre Diepenbeek et — [256](#)

Genola, terroir de — [370](#)

Gerola, commune de — [365](#)

Ghoy, limites entre Everbeek et — [219](#)

Gibraltar, rocher et ville de — [302](#)

Giuliano, terroir de — [328](#)

Glabais, commune de — [117](#)

Glina, cours de la — [478](#)

Goes : canton de — [449](#)

Goes : prison de — [455](#)

Gorée, île de — [467](#)

Gosselies, limites entre Jumet et — [220](#)

Gossoncourt, commune de — [116](#)

Gozée, commune de — [221](#)

Gozzo, île de — [410](#)

Grand-Bigard, limites de — avec Capelle-Saint-Ulric [113](#)

Grandhan : enclaves de — [282](#)

Grandhan : plan de - [268](#)

Grandménil : limites entre Amonines et — [265](#)

Grandménil : limites entre Dochamps et — [265](#)

Grandmetz, commune de — [221](#)

Graterheide, lande de — (cne Sittard, Urmond) [428](#)

Gravago, commune de — (cne Bardi) [320](#)

Gravenwezel, limites de — avec Wijnegem [92](#)

Grez-Doiceau : limites de — et d'Archennes [107](#)

Grez-Doiceau : limites de — et de Biez [110](#)

Grez-Doiceau : limites de — et de Bonlez [111](#)

Grimbergen : château et parc de — [152](#)

Grimbergen : plan de — [118](#)

Grimbiemont, commune de — [268](#)

Groningue, Noscomium Academicum à — [424](#)

Grossekohl, mine de — [33](#)

Grue, rivière de — [366](#)

Grugliasco, commune de — [373](#)

Grünewald, forêt du — (cne Luxembourg) [401](#)

Guazzara, terroir de — [365](#)

Guernesey, île de — [302](#)
Guigoven, limites entre Vliermaal et — [258](#)
Guinée, côte de — [466](#)
Guinée portugaise, côte de — [466](#)
Guls, commune de — [50 à 51](#)

H

Habscheid, limites entre Egelscheid et [46](#)
Haisne, partie du cours de la — [208](#)
Hakendover, commune d'— [119](#)
Halle : chaussée de — à Ath [103](#)
Halle : limites avec Leeuw-Saint-Pierre [125](#)
Halma, limites entre Chanly et — [266](#)
Hambourg, port et environs de — [20](#)
Hamme, commune de — [114](#)
Hamme-Mille, plan et limites d'— [119 à 120](#)
Hangenpang, mine de — [33](#)
Harelbeke, moulins à — [178](#)
Haren, limites de la commune de — [423](#)
Haringcarspel, village de — [443](#)
Haringe, commune d'— [171](#)
Harlue, hameau de — (cne Bolinne) [273](#)
Harschlette, bois de — [265](#)
Hart, bois de la — [401](#)
Hassloch, école de filles à — [60](#)
Hatzenport, village de — [39](#)
Hauneeg, mine de — [33](#)
Hausbay, limites de la commune de — [46](#)
Hautrage : limites entre — et Ville-Pommeroeul [228](#)
Havelange, commune d'— [277](#)
Havré, duché d'— [222](#)
Haye, palais des Stathouders à la — [461](#)
Heerlen, terroir de — [431](#)
Heers, limites entre Horpmaal et — [251](#)
Heers, territoire contesté entre Horpmaal et - [256](#)
Heilenbach, limites entre la commune d'Ehlenz et celle de — [46](#)
Heimerzheim, limites avec la commune de Miel [24](#)
Heinkenszand, canton de — [449](#)
Heist-op-den-Berg, limites d'—, avec Bevel et Itegem [90](#)
Helden, limites de la commune de — [429](#)

Helder, village du — [444](#)
Héraclée, ville d'— [473](#)
Herck, lit de la — [254](#)
Herenstein, fort de — [60](#)
Herent, limites entre Louvain et — [120](#)
Herlinkhove, enclaves de la commune d'— [190](#)
Herlinkhove, plan d'— [190](#)
Herm, île de — [302](#)
Hertogenwald, forêt d'— [240](#)
Herwen-en-Aardt, commune de — [418](#)
Hestre : limites entre Morlanwelz et la — [225](#)
Hestre : seigneurie de la — [222](#)
Heur-le-Tiexhe, limites entre Wihogne et — [247](#)
Heusden, limites entre —, Destelbergen et Laarne [192](#)
Heverlee, limites d'—, et de Bierbeek [109](#)
Heythuysen, terroir de — [429](#)
Hillegem : limites entre — et Borsbeke, Burst, Oombergen [191](#)
Hioulle, cours de la — [240](#)
Höchst, place-forte de — [21](#)
Hodimont, limites entre Verviers et — [247](#)
Hoegaarden, commune d'— [121](#)
Hoeselt, limites entre Bilzen et — [257](#)
Hoeven-en-St-Maartenspolder, limites de la commune de — [434](#)
Hogne, commune de — [282](#)
Hohenberg, mine de — [33](#)
Holstein, comté de — [78](#)
Hoofdplaat, terroir d'— [453](#)
Hoogezand, limites de la commune de — [424](#)
Hoogstraten, dépôt de mendicité du département des Deux-Nèthes à — [102](#)
Hoorn, maison de la Compagnie des Indes orientales à — [447](#)
Hoppstädten, limites entre la commune de Weiersbach et celle d'— [47](#)
Horion-Hozémont, limites entre Roloux et — [242](#)
Horpmaal, limites entre Heers et — [256](#)
Houffalize, quartier d'— [260](#)
Houtain-le-Mont: limites entre Thines et — [121](#)
Houtain-le-Mont : réunion de Houtain-le-Val et d'— [121](#)
Houtain-le-Val : limites entre Thines et — [121](#)
Houtain-le-Val : réunion d'Houtain-le-Mont et d'— [121](#)
Huijbergen, seigneurie d'— [434](#)
Huisduinen, village et île de — [444](#)

Hull, port de — [304](#)
Hulpe, partie du territoire de la — [124](#)
Hulst : polder aux environs de — [450](#)
Hulst : terroir de — [453](#)
Hulst : ville de — [450](#) à [451](#)
Huppaye, commune d'— [121](#) à [122](#)
Huy : limites entre Marchin et — [242](#)
Huy : projet de maison d'arrêt à — [249](#)
Hytsapour, magasin de la Compagnie impériale à — [315](#)

I

Iddergem, limites entre — et Denderhouten [192](#)
Idenheim, limites entre Spangdahlem, Trimport et — [56](#)
Igel, limites entre Zewen et — [58](#)
Igliano, commune d'— [369](#)
Ijsselmonde, île d'— [460](#)
Ijsselmuiden, limites de la commune de — [448](#)
Ijzendijke, terroir d'— [453](#)
Incrocciati, faubourg des—(cne Gênes) [347](#)
Indus, source de l'— [290](#)
Irsch, commune d'— [42](#)
Issel, limites entre la commune de Longuich et celle de — [47](#)
Italie, royaume d'— [387](#), [389](#), [395](#)
Itegem, limites d'- avec Bevel et Heist-op-den-Berg [90](#)
Itterbeek, limites d'- et de Vlezenbeek [122](#)
Ivrée, biens de l'abbaye San Steffano d'— [371](#)
Ixelles : limites d'—, de Boitsfort et de Watermael [122](#)
Ixelles : limites d'- et de Saint-Gilles [123](#)

J

Jacmel, baie et bourg de — [310](#)
Jacob, plaine à — [314](#)
Jamaïque, île de — [299](#)
Jamblinne, hameau de — (cne Villers-sur-Lesse) [283](#)
Jandrain-Jandrenouille, commune de — [123](#)
Japon, mer du — [290](#)
Jehée-Bodegnée, canton de — [230](#)
Jemappes : chemin entre — et Cuesmes [213](#)
Jemappes : chemin entre — et la chaussée des États de Hainaut [213](#)
Jemelle, commune de — [281](#)

Jeneffe : commune de — [281](#)
Jeneffe : limites entre Noville et — [243](#)
Jette, avec Laeken [113](#)
Jette, limites de —, avec Berchem-Sainte Agathe et Ganshoren [109](#)
Jever, prison de — [22](#)
Jodion, hameau de — (cne Soye) [282](#)
Journal, commune de — [266](#)
Juliens : limites entre Aix-la-Chapelle, le duché de Limbourg, et le duché de — [22](#)
Juliens : limites entre le Luxembourg et le duché de — [25](#)
Jumet, limites entre Gosselies et — [220](#)

K

Kallamineshti, ville de — [465](#)
Kampen, limites de la commune de [448](#)
Katwigk-aan-Zee, village de — [461](#)
Kautzenberg, château de — [60](#)
Kemzeke, pièces de terre à — [190](#)
Kersch, limites entre Wintersdorf et — [48](#)
Kessel-Lo, commune de — [124](#)
Kherson, ville de — [474](#)
Kieldrecht, environs de — [79](#) à [80](#)
Kiev, catacombes et église de l'Exaltation de la Croix à — [475](#)
Kilia, bras de — [465](#)
Kinbourn, presqu'île de — [474](#)
Kingston upon Hull, port de — [304](#)
Kirf : seigneurie de — [39](#)
Kirf : terroir de — [44](#), [48](#)
Kirn, terroir contesté entre Krebsweiller et - [49](#)
Klinkheide, village de — [33](#)
Knokke, digues et écluses à — [168](#)
Kobbegem, commune de — [119](#)
Kohlscheid, village de — [33](#)
Kompgen, mine de — [33](#)
Konken, limites entre la commune de Wahnwege et celle de — [57](#)
Kooigem, domaine de la commanderie de Haut-Avesnes à — [226](#)
Korbeek-Lo, commune de — [109](#)
Kornelimünster, houillère de — [33](#)
Kortenbergh, limites de — avec Everberg [116](#)
Kosteletz, fort de — [471](#)
Kottenforst, forêt de — [24](#)

Krebsweiler, terroir contesté entre Kirn et — [49](#)
Krefeld, prison de l'arrondissement de — [32](#)
Kreuznach, place forte de — [60](#)
Kreuzweiler, terroir contesté entre Beuren et — [49](#)
Kruiningen, canton de — [449](#)
Kürenz, terroir contesté entre Trèves, Zurbeiben, et — [49](#), [56](#)
Kyllburg, canton de — [60](#)

L

Laar, plan d'une partie de — [243](#)
Laarne, limites entre — Destelbergen et Heusden [192](#)
Laeken, limites de — avec Ganshoren et Jette [113](#)
Landau : district de — [40](#)
Landau : ville et fort de — [60](#) à [61](#)
Langelberg, mine de — [33](#)
Lange Leede, canal de — [185](#)
Langemark : chaussée entre Wervik et — [169](#)
Langemark : propriétés de l'ordre de Malte à - [170](#)
Langsur, pêcheries et moulins de — [42](#)
Lathuy, limites de — et de Piétrebais [125](#)
Laurweeg, mine de — [33](#)
Lavagna, commune de — [340](#)
Lay, terrain sur la commune de — [50](#)
Lede, limites entre — et Wannegem [194](#)
Leernes, limites entre Fontaine-l'Évêque et - [219](#)
Leers, partie du terroir de — [222](#)
Leeuwarden, maison de détention et prison militaire à — [416](#)
Leeuw-Saint-Pierre, limites de — et de Halle [125](#)
Leiden, écurie à — [462](#)
Leipzig, pays entre Halle, Merseburg, et — [80](#)
Leith : port de — [305](#)
Leith : rivière de — [306](#)
Leith : ville de — [306](#)
Lenningen, commune de — [402](#)
Lens, commune de — [224](#)
Lens-Saint-Rémy, environs de — [243](#)
Léogane, ville de — [310](#), [314](#)
Leprêtre, bois — [261](#), [263](#)
Lesse, cours de la — [283](#)
Lessive, commune de — [275](#)

Leupegem, limites entre Audenarde, Bevere, Edelare, Volkegem et — [190](#)

Leuze, commune de — [221](#)

Leval-Trahegnies, limites entre Epinois et — [223](#)

Lewstein, place forte de — [61](#)

Libois, commune de — [275](#)

Liefskenhoek, fort de — [205](#)

Liège, limites du pays de — [272](#)

Liège : aménagement de la maison d'arrêt de — [250](#)

Liège : limites entre les arrondissements de Malmédy et de — [233](#)

Liège : partie du palais de justice de — [251](#)

Liège : projet de théâtre à — [251](#)

Liège : transformation du couvent de Sainte-Claire en maison de correction [249](#)

Liège : transformation du palais épiscopal en prison [251](#)

Liège : ville de — [247](#)

Lignères, plan de — [268](#)

Lillo : digue près du fort de — [89](#)

Lillo : fort et ville de — [90](#)

Lillo : région de — [83](#)

Limbouurg, ville de — [248](#)

Limbouurg : limites du Nord-Brabant et du — hollandais [433](#)

Limbouurg : limites entre Aix-la-Chapelle, le duché de Juliers et le duché de — [22](#)

Limbouurg : limites entre le — impérial et le — hollandais [238](#)

Linden, commune de — [124](#)

Lingerhahn, limites de la commune de — [46](#)

Linne, commune de — [429](#)

Loberlauken, limites entre Borg et — [70](#)

Loh, bois de — [264](#)

Loisberg, montagne de — [31](#)

Lokeren, enclaves de — [191](#)

Lombise, commune de — [216](#)

Lommel, environs de — [79 à 80](#)

Londres : maison du duc de Nivernais, rue Cliford à — [307](#)

Londres : port de — [305](#)

Longchen, source du — [290](#)

Longueville, limites de — et d'Opprebais [125](#)

Longuich, limites entre la commune d'Issel et celle de — [47](#)

Loo, château du — (cne Apeldoorn) [422](#)

Louisbourg, port de — [288](#)

Louisiane, province de — [299 à 300](#)

Louvain : collège des Jésuites à — [153](#)

Louvain : limites de — avec Herent, Wilsele, Winksele [120](#)
Louvain : pont de la Voer à — [104](#)
Louvain : projet d'entrepôt à — [153](#)
Louvain : séminaire à — [153](#)
Louvignies, commune de — [218](#)
Lucques, principauté de — [387](#)
Lune, ancienne ville de — [344](#)
Lunigiana, province de la — [388](#)
Lutsberg, projet du temple du — [31](#)
Luxembourg : bâtiments militaires dans la ville de — [404](#) à [405](#)
Luxembourg : bornage entre Juliers et — [25](#)
Luxembourg : collège à — [405](#) à [406](#)
Luxembourg : couvent de la Congrégation à — [406](#)
Luxembourg : couvent du Saint-Esprit à — [404](#)
Luxembourg : duché de — [400](#), [402](#)
Luxembourg : église Saint-Nicolas à — [405](#)
Luxembourg : hospice civil de Saint-Jean à — [406](#)
Luxembourg : limites entre l'électorat de Trèves et — [41](#)
Luxembourg : limites entre la France et le duché de — [260](#)
Luxembourg : moulin à — [407](#)
Luxembourg : province de — [272](#) à [273](#)
Luxembourg : tribunal de police correctionnelle à — [407](#)
Lys : cours de la — entre Armentières et Gand [163](#)
Lys : département de la — [160](#)

M

Maar, commune de — [50](#)
Maastricht, ville et siège de — [431](#)
Macao, ville et rade de — [290](#)
Mahé, établissement de l'île — [411](#)
Maillen, commune de — [281](#)
Malbergweich, limites entre Neidenbach et - [52](#)
Maldegem : limites entre — et Moerkerke [170](#)
Maldegem : limites entre — et Sijsele [196](#)
Malèves-Sainte-Marie-Wastines, commune de — [126](#)
Malmédy, limites entre les arrondissements de Liège et de — [238](#)
Malte, île de — [410](#)
Mannheim, place-forte de — [18](#)
Mantoue : frontières des États de — [359](#)
Mantoue : limites du duché de — [397](#)

Mantoue : ville de — [360](#), [362](#)
Maransart, commune de — [117](#)
Marassi, commune de — (cne Gênes) [347](#)
Marbaix, commune de — [221](#)
Marche-les-Dames, commune de — [278](#)
Marchin, limites entre Huy et — [242](#)
Marchovelette, commune de — [276](#)
Maréchaux, cap — [310](#)
Margarita, commune de — [368](#)
Mariemont : chasses royales aux environs de — [214](#) à [215](#)
Mariemont : château de — [231](#)
Mariemont : parc de — [224](#)
Marienthal, abbaye de — (cne Tuntange) [407](#) à [408](#)
Mars Diep, détroit du — [444](#)
Martelange, terroir de — [403](#)
Marth, limites entre Selchenbach et — [51](#)
Masbourg, terrain contesté entre Forrières et — [269](#)
Masnuy-Saint-Jean, commune de — [224](#)
Masnuy-Saint-Pierre, commune de — [224](#)
Massa Martana, canton de — [395](#)
Mauritanie, côte de — [466](#)
Mayence : couvent des Capucins de — [61](#)
Mayence : environs de — [20](#)
Mechelen-aan-de-Mas : commune de — [257](#)
Mechelen-aan-de-Mas : terrain contesté entre Vucht et — [257](#)
Meefe, territoire contesté entre Acosse et — [240](#)
Meijel, limites de la commune de — [429](#)
Meldert : limites entre Moorsel et — [196](#)
Meldert : partage entre Essene et — [115](#)
Melnik, fort de — [471](#)
Melreux, plan de — [270](#)
Ménin : église paroissiale de — [178](#)
Ménin : fortifications de — [173](#)
Ménin : projet de chaussée entre — et Ypres [165](#)
Merchtem, commune de — [112](#)
Mespelsrumpen, mine de — [33](#)
Meuse : bras de la — [460](#) à [461](#)
Meuse : confluent de la — et de la Sambre [284](#)
Meuse : cours de la — [427](#)
Meusegem : périmètre de — [135](#)

Meusegem : plan de — [135](#)

Meuse-Inférieure : département de la — [253](#)

Meuse-Inférieure : frontière entre la Hollande et le département de la — [253](#), [433](#)

Mexique, golfe du — [299](#)

Mheer, limites de la commune de — [429](#)

Middelburg (Belgique) : limites entre —, Maldegem et Moerkerke [170](#)

Middelburg (Belgique) : région entre — et Evergem [193](#)

Middelburg (Pays-Bas) : canton de — [449](#)

Middelburg (Pays-Bas) : casernes à — [455](#) à [456](#)

Middelburg (Pays-Bas) : hôtel de ville et palais de justice à — [456](#)

Middelburg (Pays-Bas) : préfecture dans les bâtiments de l'abbaye de — [457](#) à [458](#)

Miel, limites avec la commune de Heimerzeim [24](#)

Milan, frontières des États de — [359](#)

Mincio, cours du — [360](#)

Minningen, district de — [43](#)

Minorque, île de — [294](#)

Mississippi, fleuve du — [299](#) à [300](#)

Mobile, fort de — [299](#)

Modave, limites entre Pailhe et — [244](#)

Moerbeke, polders entre — et Axel [192](#)

Moeres, région des — [161](#)

Moerkerke, limites entre — et Maldegem [170](#)

Möhn, commune de — [51](#)

Moldau, cours de la — [471](#)

Molembais, plan de — [121](#) à [122](#)

Molenbeeck : limites entre Anderlecht et — [106](#)

Molenbeeck : limites entre Berchem et — [108](#)

Molenbeeck : limites entre Dilbeek et — [114](#)

Molenbeeck : limites entre Ganshoren, Jette, et — [117](#)

Môle-Saint-Nicolas, ville du — [311](#)

Mollem, commune de — [127](#)

Monaco, terroir de — [414](#)

Monastero, commune de — [371](#)

Moncasacco, territoire de — (cne Caminata) [361](#)

Mons : chaussée entre Tournai et — [214](#)

Mons : chemin entre Chimay et — [214](#)

Mons : collège de Houdain à — [232](#) à [233](#)

Mons : collège du séminaire de — [236](#)

Mons : couvent des Jésuites à — [234](#)

Mons : couvent des Récollets à — [234](#)

Mons : écurie de la princesse de Lorraine à — [234](#)
Mons : hôpital militaire — [235](#)
Mons : hôpital royal — [235](#)
Mons : pont à — [210](#)
Mons : préfecture de — [235](#)
Mons : ville de — [229](#)
Mont, hameau de — (cne Sombreffe) [282](#)
Montagne, mission de la — à Montréal [288](#)
Montalto Pavese, commune de — [361](#)
Monte Urano, commune de — [362](#)
Mont-Gauhier, commune de — [279](#)
Monticelli d'Ongina : couvent des Capucins de — [322](#)
Monticelli d'Ongina : couvent des Servi di Maria de San Pietro in Corte à — [325](#)
Montignies-sur-Roc, limites entre Athis, Fayt-le-Franc, Onnezies et — [215](#)
Montréal : île de — [286](#)
Montréal : mission de la Montagne à — [288](#)
Montréal : ville de — [286](#), [288](#)
Mont-Sainte-Aldegonde, limites entre Carnières et — [216](#)
Mont-Saint-Guibert, limites de — et de Court-Saint-Etienne [114](#)
Moorslede, propriétés de l'Ordre de Malte à — [170](#)
Morena, terroir de la — [295](#)
Morenhoven, église de — [33](#)
Morkhoven, limites entre Norderwijk et — [91](#)
Morlanwelz, limites entre la Hestre et — [225](#)
Mormont, commune de — [270](#)
Morscheid, commune de — [54](#)
Mortizza, commune de — (cne Piacenza) [320](#)
Moselle, rivière de — [39](#), [50](#) à [51](#), [400](#), [402](#)
Moselweiss, commune de — [51](#)
Mothone, ville et port de — [308](#)
Moulins, hameau de — (cne Warnant) [283](#)
Moustier, limites entre Frasnes-lez-Buissenal et — [220](#)
Munsterbilzen, limites entre Zutendaal et - [259](#)
Munstergehlen, commune de — [25](#), [430](#)

N

Namur : limites du comté de — [272](#)
Namur : maison du commandant du château de — [284](#)
Namur : porte triomphale à — [284](#)
Namur : ville et citadelle de — [283](#) à [284](#)

Narni, ville de — [396](#)

Nassau-Sarbrück, situation des mines de houille et des usines dans le pays de — [74](#)

Natchez, village des — [300](#)

Navate, ville et terroir de — [296](#)

Nederhasselt : commune de — [190](#)

Nederhasselt : enclaves de — à Herlinkhove [194](#)

Nederheembeek, plan de — [112](#)

Neerheylissem, commune de — [116](#)

Neervelp, terrains échangés avec Opvelp [128](#)

Neidenbach : commune de — [52](#)

Neidenbach : limites contestées entre Malbergweich et — [52](#)

Nerem, terrain contesté entre Paifve et — [258](#)

Neufchâteau, limites entre Warsage et — [244](#)

Neufville, commune de — [224](#)

Neunkirchen, commune de — [54](#)

Newel, terrain contesté entre Möhn et — [51](#)

Neygen Bosch, bois de — [190](#)

Niederanven, commune de — [403](#)

Niella Tanaro, commune de — [369](#)

Nieuport : écluse près de — [164](#)

Nieuport : entrée du port de — [174](#)

Nieuport : région entre — et Bruges [161](#)

Nieuport : ville et environs de — [173](#) à [174](#)

Nil, cours du — [292](#)

Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, commune de — [128](#)

Nimègues, maison de la sous-préfecture à - [423](#)

Nispen, environs de — [80](#)

Nivelles : séminaire de — [154](#)

Nivelles : ville et environs de — [136](#)

Nodebais, limites de — et de Tourinnes-la-Grosse [128](#)

Noire, côte de la mer — [474](#)

Noorbeck, limites de la commune de — [429](#)

Noord-Eede, aménagement du cours de la - [164](#)

Noorderwijk, limites de — avec Morkhoven [91](#)

Nord, bief de partage du grand canal du — [254](#)

Nord-Brabant, limites du Limbourg et du - [433](#)

Notre-Dame, ban et bois — [279](#) à [280](#)

Nouvelle-Orléans, ville de la — [299](#) à [300](#)

Nouvelle Servie, région de la — [474](#)

Novi, cimetière de — [382](#)

Novi, ville de — [374](#)

Noville, limites entre Jeneffe et — [243](#)

Nuth-en-Vaesrade, terroir de — [427](#)

Ny, plan de — [270](#)

O

Oberkirchen, environs d'— [75](#)

Oberlauken, terrain contesté entre Borg et — [75](#)

Oberweiler, limites entre la commune d'Ehlenz et celle d'— [53](#)

Occhiobello, prise d'eau au terroir d'— [397](#)

Ocquier, limites entre Borlon et — [245](#)

Offenburg, place-forte d' — [18](#)

Oggersheim, gendarmerie et prison à — [65](#)

Oglio, cours de l'— [359](#)

Ohmbach, limites entre la commune de Steinbach et celle de — [55](#)

Olcenengo, métairie d'— [383](#)

Olmütz, attaque d'— [471](#)

Oneglia, collège d'- (cne Imperia) [355](#)

Onhay, commune de — [280](#)

Onnezies, commune d'— [215](#)

Oombergen : commune d' — [197](#)

Oombergen : limites entre — et Borsbeke, Burst, Hillegem [191](#)

Oordegem, limites entre Smetlede et — [198](#)

Oostvleteren, biens de l'Ordre de Malte à — [170](#)

Opeln, comté d'— [463](#)

Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, commune d'— [129](#)

Oppagne, plan d'— [265](#)

Oppem, limites d'- avec Brussegem et Ossel [112](#)

Oppenheim, fort près d'— [61](#)

Opprebais, limites d'- et de Longueville [125](#)

Opvelp : limites d'- avec Beauchevain [108](#)

Opvelp : terrains échangés avec Neervelp [128](#)

Oran, ville d'— [16](#)

Oranje-polder, polder d'- (cne Ijzebdijke) [453](#)

Orba, rivière d'— [365](#)

Orchimont : bois d'— [273](#)

Orchimont : comté d'— [279](#), [318](#)

Orco, torrent — [366](#)

Ossel, limites d'—, avec Brussegem et Oppem [112](#)

Ossendrecht, seigneurie d'— [434](#)

Ossogne, hameau d'— (cne Havelange) [277](#)
Ostende : banc aux huîtres d'— [167](#)
Ostende : bassin du port d'— [175](#)
Ostende : côte entre — et Dunkerque [161](#)
Ostende : écluse à — [165](#)
Ostende : écluse entre le fort St-Philippe et — [165](#)
Ostende : écluse présumée à — [167](#)
Ostende : entrée du port d'— [174](#)
Ostende : enveloppe à - [167](#)
Ostende : projet d'hôpital à — [179](#)
Ostende : projets d'écluses à — [166](#)
Ostende : quartier du quai de l'Empereur à — [176](#)
Ostende : travaux pour la navigation à — [167](#)
Ostende : ville et environs d'— [174](#) à [175](#)
Ostin, hameau de — (cne Villers-lez-Heest) [275](#)
Ostrova, île d'— [478](#)
Otchakov : forteresse d'— [474](#)
Otchakov : ville d'— [474](#)
Ottawa, rivière — [286](#)
Ottergem, limites entre Erondégem, Erpe et — [193](#)
Ottweiler, environs d'— [77](#)
Oudenaken, commune de — [115](#)
Oudenbosch, limites de la commune d'— [434](#)
Ourthe : département de l'— [239](#)
Ourthe : limites entre le département de la Sarre et celui de l'— [40](#)
Outgaarden, commune d'— [137](#)
Overheembeek, plan de — [112](#)
Overijse : limites d'—, avec la forêt de Soigne [130](#)
Overijse : partie du territoire de — [124](#)
Overlaar, plan d'— [121](#)
Overslagh, polder d'— [451](#)

P

Paifve, limites entre Nerem et — [258](#)
Pailhe : commune de — [245](#)
Pailhe : limites entre Modave et — [244](#)
Palenge, plan de — [267](#)
Pancagliari, commune de — [372](#)
Pannesheide, mine de — [33](#)
Parme : arrondissement de — [317](#)

Parme : banlieue de — [320](#)
Parme : couvents de — [322](#)
Parme : environs de — [318](#)
Parme : états de — [318](#)
Parme : frontière des états de — [359](#)
Parme : hospice des enfants trouvés à — [323](#)
Parme : palais de justice à — [323](#)
Parme : territoire de - [343](#)
Parme : théâtre à — [323](#)
Passage, port du — [296](#)
Passau, ville et environs de — [19](#)
Pays-Bas : limites entre — autrichiens et hollandais [83 à 86](#)
Pays-Bas : limites entre la France et les — [82](#)
Pays-Bas autrichiens : limites entre la France et les — [158](#)
Pays-Bas autrichiens : limites entre la Hollande et les — [182](#)
Pays-Bas autrichiens : nouvelle carte des — [82](#)
Pecq, domaines de la commanderie de Haut-Avesnes à — [226](#)
Pellenberg, commune de — [124](#)
Penarth, port de — [303](#)
Pendennis, fort de — [303](#)
Pensacola, fort de — [299](#)
Perlé, commune de — [403](#)
Perle impériale, fort de la — [205](#)
Pérouse, collège des Barnabites de — [396](#)
Pervijze, commune de — [171](#)
Pesaro, forteresse de — [364](#)
Petit-Fraineux, limites entre Saint-Séverin, Clermont, et — [246](#)
Petit Goave, ville et rade du — [311](#)
Petithan, plan de — [268](#)
Petten, bourg de — [445](#)
Peveragno, commune de — [368](#)
Pfalzel, terrain de la commune de — réuni à Trèves [53](#)
Philippsburg : place-forte de — [18](#)
Philippsburg : région de — [17](#)
Philipsthal, fort de — [60](#)
Pickliessem, commune de — [53](#)
Piéton, commune de — [217](#)
Piétrebais : de — et de la Chapelle-Saint-Laurent [130](#)
Piétrebais : limites de — et de Lathuy [125](#)
Pignerol, ville et château de — [374](#)

Pinnenberg, comté de — [74](#)

Piverone, commune de — [368](#), [372](#)

Plailippine, ville de — [454](#)

Plaisance : couvent de l'Annonciade à — [323](#)

Plaisance : couvent de Notre-Dame di Campagna à — [323](#)

Plaisance : couvent de Saint-Sixte à — [324](#)

Plaisance : couvent de San Giovanni in Canale à — [324](#)

Plaisance : couvents de Saint-Barthélemy le vieux et de Valverde à — [324](#)

Plaisance : couvents de Santa Franca et de San Raimondo à — [324](#)

Plaisance : couvents de Santa Maria di Piazza et de San Siro à - [324](#)

Plaisance : État de — [318](#)

Plaisance : ville de — [320](#) à [321](#)

Pô, cours du — [318](#), [321](#), [359](#) à [360](#), [365](#), [377](#), [397](#)

Pointe, fort de la — [310](#)

Polesella, prise d'eau au terroir de — [397](#)

Polleur, limites entre la Reid, Theux et — [246](#)

Pologne, frontière entre la Russie et la — [474](#)

Polonghera, commune de — [372](#)

Pont-de-Loup, limites entre Châtelet et — [226](#)

Pontremoli, canton de — [343](#), [388](#)

Poppel, environs de — [80](#)

Porcheresse, commune de — [281](#)

Portaria, terroir de — (cne Acquasparta) [395](#)

Port au Prince, ville de — [313](#)

Port de Paix, ville de — [313](#)

Portendick, site de — [413](#)

Port-Louis, emplacement de — [411](#)

Port-Maurice, couvent de l'Annonciade à - [355](#)

Porto-Rico, île de — [299](#)

Poulo Condor, île de — [476](#)

Prague, ville de — [471](#)

Prosterath, commune de — [54](#)

Prüm, abbaye de — [66](#)

Putte, seigneurie de — [434](#)

Putten, île de — [460](#) à [461](#)

Puurs, limites de — avec Ruisbroek, Tisselt, Willebroek [91](#)

Q

Québec, ville de — [287](#), [289](#)

R

- Ramillies-Offus, commune de — [131](#)
- Ramskapelle, région entre — et Sluis [157](#)
- Reggio Emilia, ville de — [318](#)
- Rehlingen, limites entre la commune de Söst et celle de — [54](#)
- Reid, limites entre Polleur, Theux et la — [246](#)
- Relegem, commune de — [119](#)
- Rendeux-Sainte-Marie, plan de — [270](#)
- Rendeux-Saint-Lambert, plan de — [270](#)
- Repentigny, terroir de — [287](#)
- Retinne, limites entre Fléron et — [242](#)
- Reyden, pays de — [33](#)
- Rhin : bras du — [461](#)
- Rhin : canal du — à la mer [461](#)
- Rhin : canal projeté entre le Danube et le — [19](#)
- Rhin : cours du — entre Philippsburg et Oberwinker [41](#)
- Rhin : cours du — entre Xanten et la Hollande [23](#)
- Rhin : embouchure du — [416](#)
- Rhodes, raffinerie de salpêtre dans l'île de - [308](#)
- Rhône, fleuve — [469](#)
- Rialto, commune de — [343](#)
- Rieti, terroir de — [327](#)
- Riveris, commune de — [54](#)
- Rochefort, commune de — [281](#)
- Rochetta, commune de — [368](#)
- Roere, cours de la — [33](#), [427](#)
- Roggel, terroir de — [429](#)
- Roland, village de — [33](#)
- Roloux, limites entre Horion-Hozemont et - [242](#)
- Rome : abattoirs à — [333](#)
- Rome : cimetière Saint-Laurent à — [333](#) à [334](#)
- Rome : cimetière Saint-Pierre à — [335](#)
- Rome : couvent Sainte-Croix de Jérusalem à — [336](#)
- Rome : dépôt de mendicité à — [336](#)
- Rome : églises Saint-Anastase de — [331](#)
- Rome : forum de Trajan à — [329](#)
- Rome : marché à — [336](#)
- Rome : palais de la chancellerie à — [336](#)
- Rome : palais de Saint-Jean-de-Latran à — [338](#)

Rome : palais impérial à — [337](#)
Rome : place devant la fontaine de Trévi à — [331](#)
Rome : place du Panthéon à — [330](#)
Rome : place du Peuple à — [331](#)
Rome : porte Saint-Paul à — [329](#)
Rome : rue du Cour, rue Ripette à — [336](#)
Rome : Sainte-Croix-de-Jérusalem à — [328](#)
Rome : Sainte-Marie-Majeure à — [328](#) à [329](#)
Rome : Saint-Jean de Latran à — [328](#)
Rome : Saint-Laurent de — [328](#)
Rome : Saint-Paul de — [328](#)
Rome : Saint-Pierre de — [328](#) à [329](#)
Rome : Saint-Sébastien de — [328](#)
Rome : Saint-Vincent de — [331](#)
Rome : temple de Jupiter Tonnant à — [338](#)
Rome : temple de la Paix à — [338](#)
Rome : ville de — [328](#) à [329](#)
Rommersom, plan de — [121](#)
Ronet, ferme de — (cne Flawinne) [276](#)
Roosendaal, limites de la commune de — [434](#)
Rosalie, fort — [300](#)
Rossem : partie du territoire de — [135](#)
Rossem : plan de — [135](#)
Rotselaar, limites de — et de Wezemaal [131](#)
Rovigo, terroir de — [397](#)
Rucphen, limites de la commune de — [434](#)
Ruino, commune de — [362](#)
Ruisbroek, limites de — avec Puurs, Tisselt, Willebroek [91](#)
Ruisselede, limites entre — et Aalter [190](#)
Rulle, bois de — [261](#), [264](#)
Ruremonde : collège des Jésuites à — [433](#)
Ruremonde : hôpital militaire à — [432](#)
Ruremonde : ville de — [426](#)
Russie, frontières entre la Pologne, la Turquie, la Petite Tartarie et la — [474](#)

S

Sable, île de — [287](#)
Saint-Antoine, île de — (dans le Pô) [365](#)
Saint-Domingue, île de — [299](#), [309](#) à [314](#)
Sainte-Geneviève, paroisse — [287](#)

Saint-Fontaine, limites entre Pailhe et — [245](#)

Saint-François d'Albaro, commune de — (cne Gênes) [347](#)

Saint-François-Xavier, paroisse — [287](#)

Saint-Georges, bois de — [465](#)

Saint-Ghislain, ville de — [229](#)

Saint-Gilles : commune de — [116](#)

Saint-Gilles : limites de — et d'Ixelles [123](#)

Saint-Hubert, district de — [261](#)

Saint-Jean-Geest, commune de — [132](#)

Saint-Laurent, cours du — [286](#) à [287](#), [289](#)

Saint-Léger, domaine de la commanderie de Haut-Avesnes à — [226](#)

Saint-Louis : fort et île — [309](#)

Saint-Louis : ville de - [312](#)

Saint-Louis du Sénégal, fort et île — [466](#) à [467](#)

Saint-Marc, ville de — [313](#)

Saint-Nicolas, cap — [311](#)

Saint-Philippe, digue près du fort — [84](#)

Saint-Sébastien, ville de — [296](#)

Saint-Séverin, territoire contesté entre Clermont et — [246](#)

Saint-Sulpice, terroir de — [287](#)

Salchette, bois de — [265](#)

Salehiyeh, fort de — [292](#) à [293](#)

Salève, Mont — [469](#)

Saline aux Bœufs, lagon de la — [310](#)

Sambre : confluent de la Meuse et de la — [284](#)

Sambre : cours de la — [282](#)

Sambre-et-Meuse, département de — [272](#)

San Elpidio a Mare, commune de — [362](#)

San Fruttuoso, commune de — (cne Camogli) [347](#)

San Giacomo, fort de — (cne Vado Ligure) [343](#)

San Lazzaro, commune de — (cne Piacenza) [320](#)

San Lorenzo, terroir de — [328](#)

Sanscheid, limites entre Sitzerath et — [54](#)

San Stefano, cap de — (cne Vado Ligure) [343](#)

Santander, port de — [296](#)

Sant-Antonio, commune de — (cne Piacenza) [320](#)

Santo Gemini, terroir de — [395](#)

Santo Stefano, terroir de — [328](#)

Sappemeer, limites de la commune de — [424](#)

Sarre, limites entre le département de l'Ourthe et celui de la — [40](#)

Sarrebruck : commune de — [74](#)

Sarrebruck : projet pour le presbytère catholique de — [76](#)

Sart-Bernard, commune de — [281](#)

Sarzana, territoire de — [344](#)

Sas-de-Gand : polder aux environs de — [450](#)

Sas-de-Gand : région de — [172](#)

Sas-de-Gand : ville de — [449](#), [454](#)

Sauscheid, limites entre la commune de Sitzerath et celle de — [54](#)

Savigliano, ville de — [370](#), [374](#)

Savone : transformation du couvent de Sainte-Claire de — en préfecture [355](#)

Savone : transformation du couvent des Dominicains de — en tribunaux [356](#)

Savone : ville de — [345](#), [348](#)

Scarborough Hill, lieudit — à Tobago [472](#)

Schagen, bourg de — [445](#)

Schellebelle, limites entre — et Serskamp [198](#)

Schorisse, enclave de — sur le terroir d'Opbrakel [198](#)

Schoten, limites de — avec Sint-Job-in-'t-Goor [92](#)

Schuttrange, commune de — [403](#)

Schwartzerden, environs de — [75](#)

Schweidnitz, place forte de — [464](#)

Seijken, écluses à — [165](#)

Selchenbach, limites entre Marth et — [51](#)

Sembrancher, école à — [470](#)

Semlin, fort de — [478](#)

Sénégal : colonie du — [466](#)

Sénégal : cours du — [466](#)

Senneville, fort — [286](#)

Sept Fontaines, chaussée d'Alseberg à — [103](#)

Sercq, île de — [302](#)

Sermoneta, ville de — [328](#)

Serskamp, limites entre — et Schellebelle [198](#)

Sessame, commune de — [371](#)

Sé-Tchouen, province du — [290](#)

Sezze, ville de — [328](#)

Sibérie [290](#)

Sichelscheid, mines de — [33](#)

Sicomonte, terroir de — (cne Fidenza) [319](#)

Sienna : couvent Saint-Augustin de — [393](#)

Sienna : préfecture de — [394](#)

Sierra Leone, péninsule de — [466](#)

Sijsele, limites entre — et Maldegem [196](#)

Silésie, province de — [463](#)

Silistria, ville de — [465](#)

Silvano Pietra, canton de — [359](#)

Simpelveld, village de — [426](#)

Sinsin, commune de — [282](#)

Sint-Gillis, pièces de terre à — [195](#)

Sint-Job-in't-Goor, limites de — avec Schoten [92](#)

Sint-Katarina-Kapel, plan de — [171](#)

Sitzerath, limites entre la commune de Sauxheid et celle de — [54](#)

Smetlede, limites entre Oordegem et — [198](#)

Soestdijk, domaine de — (cne Baarn) [448](#)

Soigne, forêt de la — [104](#) à [106](#)

Soignies, canton de — [207](#)

Sombrefe, commune de — [282](#)

Somme-Leuze, commune de — [282](#)

Söst, limites entre Rehlingen et — [54](#)

Soy : commune de — [271](#)

Soy : limites entre Oppagne et — [271](#)

Soye, commune de — [282](#)

Spa, commune de — [248](#)

Spangdahlem : limites entre Dudeldorf et — [55](#)

Spangdahlem : limites entre Idenheim, Trimport et — [56](#)

Spangdahlem : partie de terroir de — [53](#)

Spaubeek, ban de — [427](#)

Speenbrough, mine de — [33](#)

Spidel, mine de — [33](#)

Spire : ferme de Binzhof à l'hôpital de — [67](#)

Spire : gendarmerie à — [68](#)

Spire : hôpital civil de — [66](#)

Spire : promenade sur la place de la cathédrale de — [67](#)

Springuel (J. C.), arpenteur [247](#)

Sprundel, terroir de — (cne Rucphen) [434](#)

Stadtbredimus, commune de — [402](#)

Staghiglione, commune de — (cne Borgo Priolo) [361](#)

Stato Laudi, ancien terroir de — [318](#)

Steinbach, limites entre la commune d'Ohmbach et celle de — [55](#)

Stellanello, commune de — [344](#) à [345](#)

Stettin, ville de — [463](#)

Strombeek-Bever, commune de — [133](#)

Stupinis, forêt de — [367](#)
Subiaco, environs de — [328](#)
Suez, route du Caire à — [292](#)
Sulina, port de — [465](#)
Sunderland, port de — [305](#)
Süptitz, environs de — [81](#)
Sure, cours de la — [400](#)
Suse, ville de — [375](#)
Swansea, port de — [306](#)

T

Tanaro, rivière — [365](#)
Taro : département du — [318](#) à [319](#), [339](#)
Taro : rivière du — [318](#)
Tartarie, frontière entre la Russie et la petite — [474](#)
Tenna, fleuve — [362](#)
Terni, ville de — [396](#)
Terracina, bourg de — [325](#)
Tervuren : château et parc de — [155](#)
Tervuren : ermitage du château de — [156](#)
Tervuren : forêt des Capucins à — [106](#)
Tessarollo, prise d'eau de — (cne Fiesso Umbertino) [397](#) à [398](#)
Theux, limites entre la Reid, Pollem et — [246](#)
Thines, limites entre Houtain-le-Val et — [121](#)
Tholen, canton de — [449](#)
Thoricourt, commune de — [216](#)
Thuin : hôtel de ville de — [236](#)
Thuin : maison claustrale de — [237](#)
Tibet [290](#)
Tibre, cours du — [326](#)
Tiburon, baie et bourg de — [312](#)
Tisselt, limites de — avec Ruishroek, Puurs, Willebroek [91](#)
Tivoli, ville de — [332](#)
Tobago, fort Castries à — [472](#)
Todi : arrondissement de — [395](#)
Todi : canton de — [395](#)
Tolfa, terroir de — [328](#)
Tongres : canal entre Kaulille et — [254](#)
Tongres : projet de canal entre Bois-le-Duc et — [254](#)
Torgau, environs de — [81](#)

Toria, terroir de — (cne Chiusanico) [344](#)

Torneruela, terroir de — [295](#)

Torre del Monte, terroir de — (cne Borgo Priolo) [361](#)

Torre di Montalto, bourg de — [325](#)

Tortone : caserne de gendarmerie de — [383](#)

Tortone : cimetière de — [384](#)

Tortone : fortifications de — [375](#)

Tortue, île de la — [309](#)

Tour d'Hermont, ferme de la — [217](#)

Tourinnes-la-Grosse : de — et de Nodefais [128](#)

Tourinnes-la-Grosse : limites de — et de Hamme [120](#)

Tournai : aqueduc à — [211](#)

Tournai : canal entre Boussu et — [209](#)

Tournai : chaussée entre Ath et — [212](#)

Tournai : chaussée entre Boussu et — [219](#)

Tournai : chaussée entre Mons et — [219](#)

Tournai : cours de l'Escaut à — [211](#)

Tournai : marché à la volaille de — [231](#)

Tournai : pont à — [212](#)

Tournai : restauration du quartier Saint-Martin à — [230](#)

Tournai : rue des Tanneurs à — [230](#)

Tournai : ville de — [229](#)

Tour Rouge, défilé de — [465](#)

Transylvanie, Alpes de — [465](#)

Trarbach, place forte de — [61](#)

Trasimène, département de — [395](#)

Trazegnies, commune de — [217](#)

Treis, église de — [68](#)

Trèves : abbaye Saint-Maximin à — [70 à 71](#)

Trèves : commune de — [53](#)

Trèves : couvent Sainte-Catherine à — [70](#)

Trèves : limites entre le Luxembourg et l'électorat de — [41](#)

Trèves : préfecture de — [69](#)

Trèves : projet d'école des arts et métiers à — [70 à 71](#)

Trèves : projet de lycée à — [70](#)

Trèves : terroir contesté entre Kürenz, Zurleiben, et — [56](#)

Trèves : terroir contesté entre Zurleiben et - [56](#)

Trimport, partie de terroir de — [56](#)

Trondheim, ville de — [415](#)

Turin : bâtiment de Saint-Laurent à — affecté à la loterie nationale [384](#)

Turin : bâtiments des Jésuites à — [386](#)
Turin : commune de — [373](#)
Turin : maison de justice à — [385](#)
Turin : prison de — [386](#)
Turin : tribunal civil de — [386](#)
Turin : ville de — [376](#) à [377](#)
Turquie, frontière entre la Russie et la — [474](#)
Tyne, embouchure de la — [306](#)
Tyrrhénienne, mer — [328](#)

U

Ubach, bruyères d' — [431](#)
Unna : cours de l' — [478](#)
Unna : district de l' — [478](#)
Unna : rive du fleuve — [478](#)

V

Vache, île à — [309](#), [314](#)
Vado Ligure : baie de — [345](#)
Vado Ligure : commune de — [343](#)
Valdieri, commune de — [370](#)
Valence, ville de — [377](#)
Val Precona, terroir de — (cne Fiesso Umbertino) [398](#)
Valterrie, terroir de la — [287](#)
Vargo, terroir de — (cne Stazzano) [370](#)
Vaulx, village de — [227](#)
Vaux-sous-Chèvremont, limites entre Chaudfontaine et — [246](#)
Velden, limites de la commune de — [431](#)
Vénétie, frontière de la — [478](#)
Venise, limites de la République de — [359](#), [397](#)
Venlo, limites de la commune de — [431](#)
Vercell : biens de l'Hospice de Charité de — [383](#)
Vercell : ville de — [377](#)
Vernio, commune de — [389](#)
Verviers, limites entre Hodimont et — [247](#)
Vieux-Brisach, ville et citadelle de — [17](#)
Villanova d'Albenga, commune de — [341](#)
Ville-Pommeroeul, limites entre Hautrage et — [228](#)
Villers-sur-Lesse, commune de — [283](#)
Virginal-Samme, territoire de — [133](#)

Vislap, mine de — [33](#)

Vlamertinge, propriétés de l'ordre de Malte à — [169](#)

Vlezenbeek, limites de — et d'Itterbeek [122](#)

Vliermaal, limites entre Guigoven et — [258](#)

Volkegem, limites entre Audenarde, Bevere, Edelare, Leupegem et — [190](#)

Vorensberg, ferme de — [33](#)

Vucht : commune de — [254](#), [258](#)

Vucht : terroir contesté entre Mechelen-aan-de-Mas et — [257](#)

Vught, cimetière à — [441](#)

W

Wachtbeke, polders à — [199](#)

Wadern, gendarmerie à — [77](#)

Wahnwegen, limite sentre la commune de Konken et celle de — [57](#)

Walcheren, île de — [450](#)

Waldfeucht, limites entre Echt et — [25](#)

Waldfucht, commune de — [428](#)

Waldhain-Saint-Paul, extrait de plan de — [134](#)

Wannegem, limites entre — et Lede [199](#)

Warcoing, domaine de la commanderie de Haut-Avesnes à — [226](#)

Warmenhuizen, bourg de — [445](#)

Warnant, commune de — [283](#)

Warnet, forêt impériale de — [74](#)

Warneton, commune de — [172](#)

Warsage, limites entre Neufchâteau et — [244](#)

Wasmès, commune de — [228](#)

Wasserbillig, bourg de — [400](#)

Waterloo, chapelle royale de — [157](#)

Watermael : commune de — et Boitsfort [134](#)

Watermael : limites de —, de Boitsfort et d'Ixelles [122](#)

Watrigant (Joseph) [174](#)

Waulsort, abbaye de — [276](#)

Weiersbach, limites entre la commune d'Hoppstadten et celle de — [47](#)

Weimar, parc ducal de — [80](#)

Weissenthurm, hameau de — [57](#)

Welschbillig, commune de — [47](#)

Welwarn, fort de — [471](#)

Wéris, commune de — [265](#)

Werpin, hameau de — [270](#)

Wervik, chaussée entre Langemark et — [169](#)

Wesel, ville de — [26](#)
Westkapelle, région de — [172](#)
Westvleteren, biens de l'ordre de Malte à — [170](#)
Wetteren, partage entre Laarne et — [193](#)
Wezemaal, limites de — et de Rotselaar [131](#)
Wihogne, limites entre Heur-le-Thiexe et — [247](#)
Wijnegem, limites de — avec Gravenwezel [92](#)
Wilhemstein, château de — [33](#)
Willebroek, limites de — avec Puurs, Ruisbroek, Tisselt [91](#)
Wilsele, limites de — et de Louvain [120](#)
Winksele, limites de — et de Louvain [120](#)
Winningen, commune de — [50](#)
Winschoten, prison de — [425](#)
Wintersdorf : limites entre Kersch et — [48](#)
Wintersdorf : partie du terroir de — [58](#)
Witsmer, bassin de — (cne Haringcarspel) [445](#)
Wolvertem, commune de — [135](#)
Wolwelange, terroir de — (cne Perlé) [403](#)
Wonck, commune de — [258](#)
Wulmerson, commune de — [119](#)
Wurm, cours de la -. [33](#)

Y

Yang-Tsé-Kiang, fleuve — [290](#)
Ypres : chaussée dans la châtellenie d' — [169](#)
Ypres : chaussée entre — et Menin [169](#)
Ypres : maison d'arrêt d' — [181](#)
Yucatan, côte du — [299](#)
Yunnan, province du — [290](#)

Z

Zabeltitz, château de — [80](#)
Zandvliet, région de — [79 à 80](#), [82 à 83](#)
Zarlardingue : limites entre Ghoy et — [219](#)
Zavatarello Valverde, canton de — [360](#)
Zenivolta, paroisse de — [360](#)
Zewen-Oberkirch, limites entre Igel et — [58](#)
Zierikzee : canton de — [449](#)
Zierikzee : pont d'Iéna à — [452](#)
Zittau, territoire de la ville de — [79](#)

Zuidschote, propriétés de l'ordre de Malte à - [169](#)

Zurleiben : terroir contesté entre Kürenz, Trèves, et — [49](#), [56](#)

Zurleiben : terroir contesté entre Trèves et — [56](#)

Zutendaal : limites entre Gellik et — [256](#)

Zutendaal : limites entre Munster-Bilzen et — [259](#)

INDEX « Nom de personne »

A

ADAM, géomètre [282](#)
ADAM (Henri), géomètre [434](#)
ALLWIGER (Ignobald), architecte [62](#)
AMAND (C. J.) [235](#)
AMANGHEM, architecte [177](#) à [178](#), [181](#)
AMPUS (comtesse d'), propriétaire à Saint-Domingue [314](#)
ANDRINGA DE KEMPENAER, préfet de l'Yssel Supérieur [418](#)
ANSELIN, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées [452](#), [454](#) à [458](#)
ARCHINI (Balthasar), vérificateur de l'arpentage et commissaire spécial pour la délimitation des communes [372](#)
ARDANT, sous-directeur des fortifications [405](#), [463](#)
ARGHINENTI, graveur [376](#)
AUTZENBERG (d') [248](#)
AUZILLIOU, ingénieur en chef [357](#)
AVESANI (Ignazio), capitaine ingénieur de la République de Venise [397](#) à [398](#)
AVOGADO DE COLLOBIAN (Ferdinand d') [géomètre] [372](#)

B

BAILLIEU, ingénieur [181](#)
BAILLIEUL l'aîné (F.), graveur [467](#)
BALLADORE, ingénieur [365](#)
BALTHASAR [arpenteur] [370](#)
BARAGNEY [architecte] [29](#)
BARANTE, préfet du Léman [469](#)
BARBIÉ DU BOCAGE, géographe [466](#)
BARELLA (Giuseppe), architecte et ingénieur [340](#)
BAREZZI, géomètre [322](#)
BARTOLETTI (Gregorio), géomètre [395](#)
BARTOLOMMEI, maire de Florence [391](#)
BASSI (J. de) [388](#)
BAUDOUR (L. J.) [165](#)
BAYES (T.), géomètre [278](#)
BAYET, géomètre [246](#)
BEAULIEU (F. J.), géomètre [260](#) à [261](#)

BEAUMONT (de), préfet des Bouches-du-Rhin [436](#), [440](#)
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, ingénieur hydrographe du dépôt de la Marine [451](#)
BECQUE, échevin de Furnes [161](#)
BECQUÉ (P. P.) [168](#)
BEELAERT (Ch.) [191](#)
BELLE-ISLE (maréchal de) [299](#) à [300](#)
BELLI (Séraphin), architecte [394](#)
BELLIN (Nicolas), ingénieur hydrographe de la Marine [286](#), [288](#) à [289](#), [300](#), [411](#)
BENADUCI (Sigismondo) [géomètre] [395](#)
BENEDETTI (Ignazio), graveur [328](#) à [329](#)
BENOIT XIV, blason de — [363](#)
BENOIT XV, pape [332](#)
BERGÉ, ingénieur [39](#), [41](#), [162](#), [260](#), [284](#), [431](#)
BERGHMANS (J.-B.), arpenteur [90](#)
BERSACQUES (Louis de), arpenteur [279](#)
BERTEAU, géomètre [106](#)
BESANCON, dessinateur [451](#)
BIXIO (Jacques) [géomètre] [347](#)
BLANCHARD [244](#)
BLONDEL (J. P.), signataire du traité de l'Écluse [449](#)
BOASSO (Victor), dessinateur [376](#)
BOISSARYE (J.-B.) [171](#)
BONNERRE (A. J.), géomètre [213](#)
BONSIGNORE (Ferdinando), ingénieur [376](#) à [377](#)
BORDIER, graveur [309](#)
BORH (B.), commissaire impérial [84](#)
BOSCHI (Giovanni Carlo), cardinal [329](#)
BOUCHER, dessinateur [288](#)
BOURCE, architecte [234](#)
BOURDON (A.), préfet de Gênes [384](#)
BOURDON DE VATRY (A.), préfet de Gênes [366](#)
BOUTEN (G. A.) [169](#)
BOYER, architecte [377](#)
BRACCHI, architecte de la commune de Tortone [384](#)
BRAHM (F.) [39](#)
BRAMBILLA, arpenteur [365](#)
BRANCHART, géomètre et conducteur des Ponts et Chaussées [30](#)
BRAUNBERGER, élève à l'école hydraulique de Tournai [210](#)
BRIÈRE DE MONDÉTOUR [93](#)
BRIHAYE, maire de Jemappes [213](#)

BRISSON, ingénieur en chef [204](#)
BROE (P. de) [186](#), [202](#) à [203](#), [205](#)
BROEKHOVEN [géomètre] [422](#)
BROGLIE (Maréchal de) [471](#)
BROU (de), lieutenant colonel du corps de génie [453](#)
BROU (Ph. de), colonel ingénieur [167](#)
BROÜWER (Peter), architecte de la ville de Hoorn [447](#)
BROUX [185](#)
BRU (J.), ingénieur des Ponts et Chaussées [325](#)
BRUNETEAU DE SAINTE-SUZANNE, préfet de la Sarre [66](#), [77](#)
BRUSCO (colonel) [347](#)
BRUSCO (Giacomo), ingénieur [342](#) à [343](#), [345](#)
BRUYLE (de), capitaine au régiment de Saxe-Gotha [26](#)
BRUYN, géomètre [451](#)
BUAT (F. du), géomètre [228](#)
BUTTGENBACH, dessinateur au cadastre [24](#)
BUYL (Paul de), ingénieur de l'Empereur [449](#)

C

CAING (P. de), colonel ingénieur [161](#)
CAIUS CESTIUS, sépulture de — (à Rome) [329](#)
CALLY (de), commandant de l'île de la Tortue [309](#)
CANALI (Fortunato), expert [318](#)
CANIANI, graveur [362](#)
CANTONI, architecte de la ville de Gênes [341](#)
CAP, géomètre [182](#)
CAPEL, ingénieur vérificateur du cadastre [341](#) à [342](#), [369](#), [371](#)
CAPELLE, ingénieur-géomètre en chef [340](#)
CARASSO (Michel), architecte [380](#)
CARDON (A.), graveur [106](#), [214](#)
CARDON (J.), ingénieur [376](#)
CARENCY (de) [géographe] [416](#)
CARNEVALE (Girolamo), arpenteur [365](#)
CARONDELET (marquis de) [222](#)
CARROUT, ingénieur [254](#)
CASAER (J. B.) [178](#)
CASALI, maire de Monticelli [322](#), [325](#)
CASIER (A. F.) [169](#)
CATTANEO, architecte « hydraulique » [365](#)
CELLES (comte de), préfet de Zuyderzee [447](#)

CERRINI, ingénieur [332](#)
CHABROL, préfet de Montenotte [356](#) à [357](#), [378](#)
CHAMBERTH, inspecteur général du corps impérial [19](#)
CHANDELS, géomètre [246](#)
CHANLAIRE (P. G.) [39](#), [87](#), [102](#), [160](#), [239](#), [253](#)
CHANTRAINE (J. L.), géomètre [240](#)
CHARLES VI, Empereur [465](#)
CHAUCHET [63](#)
CHEVALLERIE, géomètre [428](#)
CHIANALE (J.), géomètre vérificateur [342](#)
CHRISS, ingénieur du cadastre [24](#), [46](#), [50](#) à [51](#), [57](#)
CIARDINI (Francisco Paolo) [ingénieur] [363](#)
CINGOLANI (Gio Battista) [arpenteur] [328](#)
CLÉMENT IX, pape [328](#)
COCCONCELLI (Joseph), architecte de la ville de Parme [322](#)
COGEUR, capitaine d'artillerie [105](#) à [106](#)
COÏC, ingénieur en chef [355](#) à [356](#)
COLLIN, arpenteur [269](#)
COLLIN (E.), graveur [451](#)
COLY (de), propriétaire d'une concession en Louisiane [300](#)
COMPAGNON, géographe [467](#)
CONTI (prince de) [410](#)
CORNE (B.), géomètre délimitateur [434](#)
COSSÉ BRISSAC, préfet de Marengo [379](#) à [380](#)
CREYSEUL [201](#)
CRYSEUL (Geoffrion), géomètre en chef du département de Jemappes [216](#) à [221](#), [225](#), [228](#)
CULMAN (B.), géomètre [104](#)

D

DAPVRIL (J.), arpenteur [210](#)
DE BAUFFE, ingénieur [182](#)
DEBOURGE (A.), ingénieur du département des Deux-Nèthes [97](#), [99](#) à [100](#), [102](#)
DE CHATELET [86](#)
DE CONINCK, préfet du département de Jemappes [217](#), [219](#)
DE COSTER (G.), géomètre [104](#)
DEDEKEN [104](#)
DE FER, cartographe [247](#)
DEFOER (F.-J.), imprimeur [248](#)
DEFOSSEUX (J. H.), géomètre arpenteur de la province de Flandre [226](#)
DE GAULT, capitaine du génie [83](#), [86](#)

DEJONGHE, maire de Courtrai [177](#)
DELAMY, capitaine [176](#)
DELBECQUE-CORMEREL, ingénieur en chef [254](#)
DELBOO (B.) [169](#)
DELINCQ, colonel [149](#)
DELISLE (G.), premier géographe du Roi [309](#)
DELLAFAILLE, signataire du traité de l'Écluse [449](#)
DEMARBAIX, ingénieur [218](#), [220](#), [224](#), [428](#)
DEMORTIER (J. C.), géomètre [107](#) à [108](#), [110](#) à [111](#), [120](#), [125](#), [128](#)
DENOEL, ingénieur [235](#)
DEPAIX (F.), géomètre [246](#)
DERAET, échevin d'Audenarde [200](#)
DE RASSE, maire de Tournai [212](#)
DE REICHEL, ingénieur [215](#)
DERRIEN (A.), ingénieur en chef du Mont-Cenis et du Mont Genève [375](#)
DERVEZ (L. B.) [141](#), [143](#)
DESCHAMPS, ingénieur en chef du département de l'Ourthe [251](#)
DESCLARS, géomètre patenté [431](#)
DES LANDES [309](#)
DETRAUX (C. F.), major ingénieur [94](#), [166](#)
DETTOMA (Vincent) [géomètre] [372](#)
DEVILERS, géomètre [246](#)
DEWANDRE, architecte du département de l'Ourthe [249](#) à [251](#)
DHEULLAND, graveur [288](#) à [289](#), [300](#), [310](#) à [311](#)
DIAZ Y ASEHEDO (Joseph) [arpenteur] [295](#)
DIEDERICH (Jean), propriétaire de la ferme de Brückerhof [402](#)
DILLEN (F.), charpentier [133](#)
DOAZAN (Jules), préfet de Rhin-et-Moselle [63](#)
DONNAY (L. F.), géomètre [246](#)
DREXEL, géomètre [57](#)
DRUBBELE [164](#)
DUBRAY, géomètre arpenteur du département de l'Escaut [190](#), [192](#) à [193](#), [195](#), [197](#) à [198](#)
DUBUISSON, cartographe [328](#)
DUBUT (L.-A.), architecte [27](#) à [28](#)
DUCLOS, enseigne de Port [411](#)
Du COLOMBIER, préfet de Marengo [380](#)
DUFFERNE [architecte] [422](#)
DUMAS (J. L.), ingénieur et géomètre en chef du département de l'Escaut [453](#)
DUNKER (E.-C.) [18](#)
DUPONT-DELPORTE, préfet du Taro [325](#)

DUPUIS (L. A.), géographe [136](#)
DUQUESNE (Abraham), amiral [346](#)
DUREUCQ [167](#)
DUSART (D. J.) [154](#)
DUVAL, conducteur des Ponts et Chaussées du Mont-Tonnerre [67](#)
DUVAL, préfet des Apennins [339](#)

E

EVERAERT, architecte [103](#) à [104](#)

F

FAIPOULT, préfet de l'Escaut [196](#), [198](#)
FANTASTICI (Augustin), architecte [393](#)
FAR, ingénieur [64](#)
FARBENDER (J.), géomètre en chef [74](#) à [75](#)
FEIJTER (G. de), architecte de la ville de Middelburg [456](#)
FEROGIO (F.), architecte [379](#) à [380](#)
FERRARIS (comte de) [98](#), [102](#), [105](#)
FILLEY [136](#)
FILLIETTE, architecte [71](#)
FIRENZUOLA (Fra Vincenzo da) [géomètre] [348](#)
FISCO [147](#)
FLAMENT, capitaine d'artillerie [435](#)
FOCKHEISEN, géomètre [49](#)
FONSON, architecte [233](#) à [234](#)
FONTANA (Domenico), expert [362](#)
FORESTI, adjoint au maire de Plaisance [323](#) à [324](#)
FORMIGLIA, architecte [374](#)
FOUGÈRES, ingénieur des Ponts et Chaussées [353](#)
FRANCQUE (Philippe), arpenteur [272](#)
FRANQUIN, géomètre [269](#), [403](#)
FRAUMONT, ingénieur des Ponts et Chaussées [407](#)
FRÉZIER, ingénieur du Roi [309](#)
FRICX (Eugène Henri) [93](#)
FRIERDICH, conducteur des Ponts et Chaussées [33](#)
FROIDEAU (Thomas), architecte [68](#), [408](#)
FUCHS, graveur [20](#)
FURNY, ingénieur vérificateur du cadastre [368](#)

G

GAINE (architecte) [157](#)

GASTALDI, géomètre [341](#)
GAUCHÉ, architecte [386](#)
GAUTIER (F.), inspecteur [140](#)
GAUTOT, géomètre [217](#)
GÉRARD, géomètre [226](#)
GHERARDI [388](#)
GHIESBRECHT [120 à 121](#), [124 à 125](#)
GIGAULT, géomètre en chef [90 à 92](#)
GIRALDI (Giuseppe) [arpenteur] [326](#)
GIRAUD (A. P.) [architecte] [422](#)
GISORS, architecte [329](#), [333](#), [335](#)
GIULIO, préfet de la Sesia [377](#)
GLÂTRE (F.) [géomètre] [406](#)
GODIN (H. J.), graveur [248](#)
GOMBERT (J.), géomètre [222](#)
GRAAS [géomètre] [406](#)
GRASHUIS (C. L.), inspecteur des bâtiments départementaux [424](#)
GRIMM (Max), officier impérial et royal du Conseil secret [478](#)
GROSSI, architecte [376](#)
GUADALCAZAR (marquis de) [295](#)
GUASCHI, géomètre [369](#)
GUGLIANTINI (R.), ingénieur [391](#)
GUICHARD, ingénieur vérificateur [112](#), [128](#)
GUSTAVO (Gerolamo), ingénieur [342 à 343](#)
GYGER (J. A. de) [arpenteur] [401](#)

H

HAACKS (C. G.) [80](#)
HARREWYN [93](#)
HARTET (A.) [49](#)
HÉBERT, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de l'Ourthe [248](#)
HEBLING [119](#)
HEDIN (Pierre Ponce), arpenteur [273](#), [279 à 280](#)
HENNEQUIN, préfet par intérim de la Meuse-Inférieure [433](#)
HENRION, architecte [71](#)
HENRY (G.), architecte de la Sarre [59](#), [69](#), [77](#)
HEWALD [79](#)
HOFMANN, jardinier d'Aix-la-Chapelle [31](#)
HOMANN (J. B.), éditeur et graveur [16](#)
HOSTINI (Pietro) [ingénieur] [326](#)

HOUDETOT (baron d'), préfet du département des Bouches-de-l'Escaut [450](#)
HOYOUX, géomètre [245](#), [266](#) à [268](#), [270](#) à [271](#), [273](#) à [275](#), [277](#), [279](#), [281](#) à [283](#)
HÜBNER (G. Fr.), ingénieur [79](#)
HUDERER [77](#)

J

JACQUET [240](#)
JAEGER, géomètre en chef [47](#), [50](#)
JAGUENEAU, major et ingénieur [404](#)
JAMOTTE (Michel-Jules) [237](#)
JERRAROTI (B.), conducteur des Ponts et Chaussées [377](#)
JOSEPH II [449](#)
JOURDAN, géomètre en chef [342](#)
JOURDAN, préfet des Forêts [53](#), [75](#), [269](#), [402](#) à [403](#), [408](#)
JOUSSELIN, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées [348](#)
JUBÉ, préfet de la Doire [368](#)

K

KAUNITZ [449](#)
KAUTERS [150](#)
KEPPLER, préfet de la Sarre [48](#), [54](#), [70](#)
KETTLER (G. H.), ingénieur et architecte [21](#)
KINDT (Luis), ingénieur du cadastre de Toscane [389](#)
KOLB, maire d'Aix-la-Chapelle [23](#)

L

LABORDE (de), propriétaire à Saint-Domingue [314](#)
LA CAMBE (Jacques de), arpenteur [443](#)
LACAZE (de), propriétaire à Saint-Domingue [313](#)
LADOUCETTE, préfet de la Roer [32](#)
LA HAYE (Guillaume de), graveur [469](#)
LALLEMENT (N.), graveur [15](#)
LAMBERT, arpenteur [280](#), [283](#)
LAMETH (Alexandre de), préfet du Rhin-et-Moselle puis du Pô [24](#), [31](#), [385](#) à [386](#)
LANNOY (Charles), capitaine ingénieur et géomètre [276](#)
LAPRENLY (Antoine), arpenteur [414](#)
LATINNE (G.), arpenteur [137](#)
LATTRÉ (J.), sculpteur [410](#)
LAVAUGUYON (duc de) [416](#)
LECOMTE (C.), géographe [248](#)
LEFÈVRE, géomètre [207](#)

LEGENTIL, capitaine de Génie [292](#)
LÉGIER, tribun [407](#)
LEMIRE, ingénieur géomètre [25](#), [428](#), [430](#)
LEPOIX (L.) [212](#)
LE ROUGE, ingénieur géographe du Roi [229](#)
LETELLIER, architecte [32](#)
LETH (Henry de), graveur [445](#)
LE TOMBE (Charles) [architecte] [419](#)
LEZAY-MARNESIA, préfet de Rhin-et-Moselle [38](#)
LIEFMANS (J.), sous-inspecteur des Eaux [186](#)
LIJSEN (de) [architecte] [419](#)
LOEHR (J.), arpenteur géomètre [38](#)
LOMBARDI (Laurent), ingénieur [376 à 377](#), [386](#)
LOOSE (J. et P. de), négociants à Gand [167](#)
LORRAINE (prince Charles de) [471](#)
LOSER (J. M.), arpenteur-juré [42](#), [400](#)
LOTHARY (J.), architecte [70](#)
LOUDON (Général baron de) [464](#)
LOUQ (Eugène), arpenteur [111](#), [119](#)
LOWENDAL (comte de) [435](#)
LUCHTELEN (R. V.), capitaine ingénieur [158](#)
LUNA (Joaquin de), prêtre [294](#), [296](#)

M

MAELSTAF (J.-B.) [164](#)
MAES (N.), signataire du traité de l'Écluse [449](#)
MAGNANI (Louis), expert géomètre [321](#)
MAGNIN, conducteur des Ponts et Chaussées [349 à 350](#)
MAHEU, inspecteur [95](#)
MALFESON (J.-B.) [184](#), [186](#), [188 à 189](#), [201](#), [203](#), [211](#), [450](#)
MANSION (H.), géomètre [242](#)
MARCHAL (Jean-Nicolas) [239 à 240](#), [401](#)
MARILLAC [413](#)
MARIN, graveur [309](#)
MARLETTE, gendarme [271](#)
MARTIGNY (Claudio), cosmographe et géographe [327](#)
MARTINETTI (J. B.), ingénieur en chef du royaume d'Italie [389](#)
MASQUELIN, géomètre [109](#)
MATHIEU, géomètre [403](#)
MATTEIS, géomètre des Ponts et Chaussées [366](#), [383](#)

MAUBACH, vérificateur du cadastre [31](#)
MAUGER, géomètre [319](#)
MEDICIS (chapelle funéraire des — dans l'église S. Lorenzo de Florence) [392 à 393](#)
MEEUS (Simon), arpenteur d'Edam [442 à 443](#)
MEMMO (Andrea), ambassadeur [397 à 398](#)
MÉNARD (B.), architecte de Tournai [230](#)
MENGIN, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées des Deux-Nèthes [95 à 96](#)
MENNICKEN (L.-W.), arpenteur impérial [22](#)
MERTILSCH, employé des Ponts et Chaussées [62](#)
MEURAN [183](#)
MICOUD (baron), préfet de l'Ourthe [248 à 251](#)
MOHAT (J.), géomètre [242](#)
MONTALIVET (comte de), ministre de l'Intérieur [376](#)
MONTROYER (Louis) [147 à 148](#), [153](#), [157](#), [201](#)
MULLER, arpenteur [25](#)
MUTTONI, architecte [381](#)

N

NARCISI (Hipolito) [arpenteur] [328](#)
NARDON (Hugues), préfet du Taro [319 à 320](#)
NAVART, géomètre [122 à 123](#)
NEGRO (J.), maire de Turin [376](#)
NIHOUL (D.), géomètre [116](#)
NIVERNAIS (duc de) [307](#)
NIVOY (R.) [38](#)
NOLLI (Giovanni Battista), cartographe [329](#)

O

OLIN [152](#)
OP DE GRAEF (P.) [architecte] [432](#)
OUVERTUS [222](#)
OVERLAET (Antoine) [géomètre] [435](#)

P

PAGANI (Michel) [383](#)
PALLAVICINI (Lazzaro), cardinal [397 à 398](#)
PALMEUS fils (A. F. G.), ingénieur dessinateur géographe [410](#)
PAMPILI (Cardinal) [332](#)
PARQUISIN, géomètre [116](#)
PATTYN (H.) [169](#)
PENNIER, géographe [206](#)

PEROSINI (Scipione), architecte [337](#)
PETIT, arpenteur des bois de l'Empereur [261 à 265](#), [401](#)
PEYRE [31](#), [65](#), [67](#), [71](#)
PHÉLIPEAU, ingénieur géographe [310 à 313](#)
PIETERSZOOM (Louris), arpenteur juré à Alkmaar [443 à 444](#), [460](#)
PIÉTON (J.-L.) [199](#)
PIMAR (J.-R.) [31](#)
PINCHETTI, géographe [362](#)
POIGNET, ingénieur vérificateur du cadastre [359](#), [370](#)
PONCHERS [150](#)
PREGLIASCO (Jacques), dessinateur national [376](#)
PRIÉ (marquis de) [449](#)
PROTE ASTRUA, architecte [366](#)

R

RABAULT (J.-J.) [191](#)
RAMEAU (P. A.), graveur [411](#)
RAMÉE, architecte [153](#)
RANDON (C.), ingénieur [376](#)
RASTRELLI (François), architecte de la cour de Russie [475](#)
RAVICHIO (Joseph), architecte [384](#)
RAVIZZA (baron de), ingénieur de Charles de Lorraine [214](#)
REIGERSBERG (von), ingénieur lieutenant [24](#)
REIJERS (Z.), ingénieur civil départemental [418](#)
RENARD, architecte de la ville de Tournai [211 à 212](#), [237](#)
REUSS, praticien [19](#)
RICCARDI [architecte] [396](#)
RICHEMONT (Madame de) [471](#)
RICQUIER, géomètre [83](#)
ROELANDT (François), géomètre [237](#)
ROGGIERI, préfet de la Meuse-Inférieure [255 à 258](#), [428](#), [431](#)
ROSEAU DE CRONENDELLE, major ingénieur [93](#)
Rosso (Giuseppe), architecte [391](#), [393](#)
ROY (B. J. O.), ingénieur des États généraux [449](#)
ROYER, ingénieur des Ponts et Chaussées [68](#)
RUDDER (de), conducteur et ingénieur [404](#)

S

SAEVOET (B.) [143](#)
SAGRIPANTI (Giuseppe), expert [362](#)

SAINT-ANDRÉ (André Jeanbon), préfet du Mont-Tonnerre [64](#)
SAINT-SIMON (marquis de) [416](#)
SAPPEY, ingénieur vérificateur du cadastre [369](#)
SARRAZIN DE MONTFERRICO, aide de camp du duc de Crillon [466](#)
SARFIELD (comte de) [416](#)
SASSI (V.), architecte et ingénieur [383](#)
SCHAAR, géomètre [49](#), [75](#)
SCHATTENBRAND [25](#), [430](#)
SCHMITZ, ingénieur architecte [31](#) à [32](#)
SCHUMANN (K.) [80](#)
SCHWEIGER, géomètre [308](#)
SCOFFIER (Louis), géomètre en chef [414](#)
SERMETZ (L. F. de), capitaine ingénieur [174](#)
SERVAIS (B.), géomètre [406](#)
SERVANDONI, architecte [137](#)
SIRET, ingénieur en chef du Taro [319](#)
SIVRÉ (Gaspard), architecte de la ville de Ruremonde [432](#)
SMABERS, arpenteur juré [428](#)
SNAECK (B.), arpenteur [191](#)
SOLARI (Giacomo), ingénieur [359](#)
SOZZI (Giacomo), géographe [317](#)
SPATZ, conducteur des Ponts et Chaussées du Mont-Tonnerre [62](#), [65](#) à [67](#)
SPECCHI (Michele Angelo), architecte [328](#)
STAGNON, graveur [367](#)
STASSART, préfet des Bouches-de-la-Meuse [462](#)
STOOPENDAL (D.), géographe [332](#)
SULY (Nicolas), capitaine et ingénieur [158](#)

T

TAGLIAFICHI, architectes [354](#)
TARDIEU (L. Duv.), graveur [467](#)
TARDIEU (P.-A.-F.), graveur [39](#), [87](#), [102](#), [160](#), [182](#), [239](#), [253](#), [272](#), [328](#), [400](#)
TASTARINI (Giuseppe), ingénieur des États pontificaux [398](#)
THIEBAULT (Louis), ingénieur [149](#)
TOSIÑO DE SAN MIGUEL (Dom Vicente), brigadier de l'armée royale [296](#)
TOURNON, préfet de Rome [333](#)
TOUTENS (J.), géomètre [453](#)
TRISTAN [géomètre] [431](#)
TÜCHS, géomètre [45](#), [56](#)
TURILLAZZI (Laurent), architecte [393](#)

V

VAES, géomètre arpenteur [190](#)
VALADIER, architecte [329 à 331](#), [333](#)
VALERIUS (Pancrace Richard), géomètre [402](#)
VAN DEN HENCK [199](#)
VAN DEN HENDE (A.), professeur à l'académie d'Audenarde [200](#)
VAN DEN HENDE (J.-F.) [194](#)
VAN DER AA (P.), graveur [332](#)
VAN DER BOON (Dirk), arpenteur juré [461](#)
VAN DER HAEGEN, maire de Gand [186](#), [203](#)
VAN DER HART (A.), architecte [446](#)
VAN DER MEERSCH (P.), professeur à l'académie d'Audenarde [200](#)
VAN DER STAER (E. R.) [161](#), [166](#), [170](#), [174](#)
VAN HANGOVEN (H. J.) [150](#)
VAN HUFFEL, géomètre arpenteur [190](#)
VAN LOON (H.), graveur [247](#), [377](#)
VANNITELLI (Luigi), architecte [363 à 364](#)
VAY (baron de), lieutenant du génie [85 à 86](#)
VERACI (Gio Maria) [géomètre du duc de Toscane] [343](#)
VERHAEGE (Cornelis), arpenteur juré [168](#)
VERHILLONNE (J.), architecte du département des Bouches-du-Rhin [436](#), [439 à 440](#)
VERLY (F.) [88](#), [93](#), [98](#)
VERMEIRE (J.), arpenteur [192](#)
VERVILLE (de) [géomètre] [288](#)
VESTRI, ingénieur [389](#)
VINCENT (Rosa), arpenteur [374](#)
VINUCHE, chef de bataillon du génie [292](#)
VINZONI (Matteo), ingénieur colonel [343](#), [346](#)
VIRNEBURG, canton de — [38](#)
VOORDENDORF (A.), architecte, contrôleur des bâtiments de l'Empire à la Haye [461 à 462](#)
Vos (B. de), capitaine ingénieur [174](#)
Voss DE SINDEREN (G.U.C.P. de), capitaine ingénieur [418](#)

W

WALLET (M. F.), arpenteur [210](#), [222](#)
WALRYATH (Joseph de) [200](#)
WANDERPEPEN, architecte [207](#)
WAPPLER, dessinateur [464](#)
WARZEE, géomètre [275](#)

WEESS (Fr.), écrivain des fortifications [82](#)

WEUGER, ingénieur [76](#)

WEY (Jacob), arpenteur [48](#), [54](#)

WEYHE (M.-F.) [29](#)

WICHERS, préfet de l'Ems Occidental [425](#)

WIEBEKING, directeur général des Ponts et Chaussées de Bavière [19](#)

WILMAR (A.), géomètre [431](#)

Z

ZETERN (comtesses de) [404](#)

